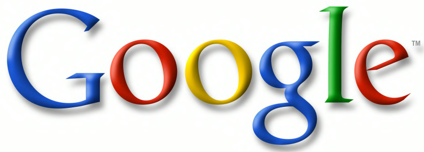
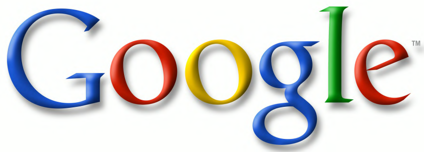
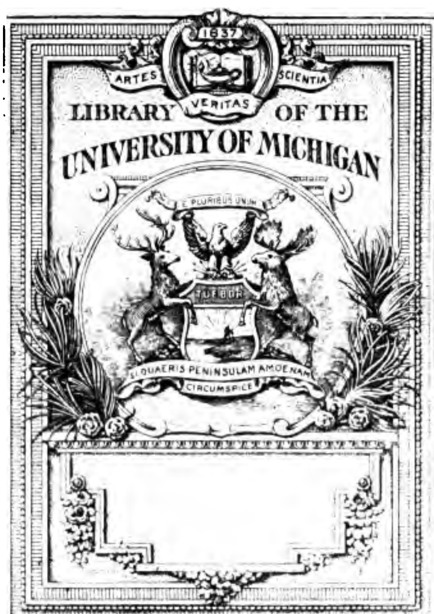





1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE UNIVERSELLE

PUBLIÉE

par une société de professeurs et de savants

SOUS LA DIRECTION

DE M. V. DURUY

HISTOIRE DE FRANCE

AUTRES OUVRAGES DE M. DURUY

PUBLIÉS PAR LA MÊME LIBRAIRIE.

Histoire des Grecs, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine. Ouvrage couronné par l'Académie française. 2 volumes in-8, brochés, 12 fr.

Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne des Antonins; nouvelle édition. 5 volumes in-8, brochés, 37 fr. 50 c.

Abrégé d'histoire universelle jusqu'en 1848. 1 volume in-12, cartonné, 4 fr. 50 c.

Introduction générale à l'histoire de France. 1 volume in-18 jésus, broché, 3 fr. 50 c.

Causeries de voyage : *De Paris à Vienne.* 1 vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50 c.

Cours d'histoire, rédigé conformément aux nouveaux programmes de 1874, à l'usage des classes de grammaire et d'humanités. Nouvelle édition entièrement refondue, contenant des cartes géographiques et des gravures d'après les monuments. 6 volumes in-12, cartonnés :

Abrégé d'histoire ancienne. Classe de Sixième. 1 vol. 3 fr.
Abrégé d'histoire grecque. Classe de Cinquième. 1 vol. 3 fr.
Abrégé d'histoire romaine. Classe de Quatrième. 1 vol. 3 fr.
Histoire de l'Europe du Vᵉ *siècle à la fin du* XIIIᵉ (395-1270). Classe de Troisième. 1 vol. 3 fr. 50 c.
Histoire de l'Europe, de la fin du XIIIᵉ *siècle au commencement du* XVIIᵉ (1270-1610). Classe de Seconde. 1 vol. 3 fr. 50 c.
Histoire de l'Europe, de 1610 *jusqu'à* 1789, précédée d'une courte révision de l'histoire de France antérieure à 1610. Classe de Rhétorique, 1 vol. 3 fr. 50 c.

Petit cours d'histoire. 8 volumes in-18, avec cartes géographiques, cartonnés :

Petite histoire sainte. 1 vol. 80 c.
Petite histoire ancienne. 1 vol. 1 fr.
Petite histoire grecque. 1 vol. 1 fr.
Petite histoire romaine. 1 vol. 1 fr.
Petite histoire du moyen âge. 1 vol. 1 fr.
Petite histoire des temps modernes. 1 vol. 1 fr.
Petite histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. 1 vol. 1 fr.
Petite histoire générale. 1 vol. 1 fr.

Pour ceux des ouvrages de M. Duruy qui font partie de l'histoire universelle, voir l'annonce sur la couverture.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR

VICTOR DURUY

NOUVELLE ÉDITION

ILLUSTRÉE
D'UN GRAND NOMBRE DE GRAVURES ET DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

« ....Ce noble et fertile royaume, le plus favorisé par la nature de tous ceux qui sont au monde.... »
Sir WILLIAM TEMPLE.

« .... Le plus beau royaume, après celui du ciel. »
GROTIUS et J. DE MAISTRE.

TOME PREMIER

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1876

Au temps des premières éditions de ce livre la France avait, chez elle, une prospérité, et dans le monde, une place qui pouvaient satisfaire le patriotisme le plus exigeant. Les jours de malheur sont venus, et les hommes de ma génération porteront probablement jusqu'au tombeau leur incurable douleur. Cependant je n'ai rien effacé dans ces pages qui racontaient le passé de la plus illustre des nations modernes; car je ne puis me résoudre à terminer ces récits par le cri désespéré de : *Finis Galliæ!* Malgré les passions, les appétits et de criminelles erreurs, l'esprit d'ordre, celui qui conserve en réformant, finira par prévaloir; et, malgré les démagogues internationaux, qui remplacent la patrie par la coalition de toutes les convoitises cosmopolites, il se fera, je veux l'espérer, une France nouvelle, ardente à la pensée et à l'action, pour continuer le rôle glorieux que l'ancienne

a joué dans l'œuvre de la civilisation générale. Le monde a encore besoin de ce pays dont il a si longtemps accepté l'influence et subi l'attrait. Il lui faut ce génie sympathique et clair qui a donné ou traduit à l'Europe toutes les idées de raison et de justice; qui sait maintenir, jusque dans l'utile ou le frivole, la tradition de l'art, et dont les douloureuses épreuves politiques, épargnant à d'autres de cruelles expériences, feront peut-être de nos folies la sagesse des nations. Qui sait d'ailleurs si le tronçon d'épée qui nous est resté dans la main, après une surprise malheureuse, ne sera pas quelque jour nécessaire pour défendre la liberté générale contre de brutales ambitions? Nous avons bien le droit, au moins, de nous souvenir que nous y avons réussi trois fois déjà, en arrêtant ou brisant la menaçante fortune de Charles-Quint, de Philippe II, et de Ferdinand d'Autriche.

Janvier 1876.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Un grand poëte étranger appelait la France le soldat de Dieu. Voilà en effet plus de douze siècles qu'elle semble agir, combattre et vaincre ou souffrir pour le monde. Par un singulier privilége, rien de considérable ne s'est fait en Europe qu'elle n'y ait mis la main; aucune grande expérience politique ou sociale n'a été tentée qu'après avoir été accomplie chez elle; et son histoire résume et précise l'histoire même de la civilisation moderne. Tel a été dans le monde grec le rôle d'Athènes, et plus tard, au troisième âge de la civilisation ancienne, celui de Rome. Car il se trouve toujours un point où la vie générale est plus intense et plus riche, un foyer où la civilisation concentre ses rayons épars.

Je voudrais résumer en quelques lignes la marche générale de notre histoire et le rôle civilisateur de la France.

A l'origine, sur ce sol gaulois dont Strabon admirait l'heureuse structure, au point d'y trouver la preuve d'une divine providence, on ne voit qu'un mélange confus de populations étrangères les unes aux autres, d'Ibères et de Gaëls, de Kymris et de Teutons, de Grecs et d'Ita-

liens, où le vieux fond celtique domine. Et cependant. il faut, pour les dompter, dix légions, César et son génie.

Rome organise une première fois ce chaos. A ces peuples batailleurs qui ont troublé tout l'ancien monde par leur humeur vagabonde et guerrière, elle apporte l'ordre et la civilisation; elle couvre leur pays de routes, de monuments et d'écoles. Elle leur donne ses lois et son régime municipal; elle leur léguera ses traditions administratives. La Gaule est alors la plus prospère, la plus romaine, et par conséquent la première des provinces de l'empire.

Mais cet empire, à qui ses poëtes promettaient une durée éternelle, s'écroule sous le poids des vices de son gouvernement. Des peuples nouveaux inondent ses provinces en y semant la ruine et la mort. L'invasion des Barbares se fait partout; c'est dans la Gaule seule qu'elle réussit; c'est là qu'elle fonde l'Etat au sein duquel vinrent se perdre tous les autres. Combien ont duré les royaumes fragiles des Burgundes et des Suèves, des Vandales et des Hérules, des Goths et des Lombards? Le plus fort n'a pas vécu trois siècles, et les successeurs de Clovis et de Charlemagne ont légué leur couronne et leur titre à une maison qui n'est pas éteinte encore.

Après avoir tout recouvert, l'invasion s'arrête, recule et disparaît. Qu'est-ce que l'Afrique a gardé des Vandales, l'Italie des Goths, l'Espagne des Alains et des Suèves? En France, elle se fixe et s'organise à la condition de cesser d'être elle-même en se laissant conduire par ceux qu'elle a vaincus, surtout par l'Église. « Quand tu combats, écrivait à Clovis un évêque de Valence, c'est à nous qu'est la victoire. »

L'évêque disait vrai. La victoire des Francs était le salut du clergé catholique; car, à cette heure, il était menacé des plus sérieux dangers qu'il eût jamais

courus ; l'arianisme triomphait partout. Aussi quels vœux ardents pour ce peuple franc qui seul ne portait pas au front la marque de l'hérésie, qui allait rendre à l'Église la sécurité et le pouvoir, qui allait tout conquérir pour tout mettre à ses pieds. *Mitis*, *depone colla*, *Sicamber*.

Un ennemi jusqu'alors invincible s'approche : l'islamisme, parti du fond de l'Arabie, s'est étendu, en moins d'un siècle, du Gange aux Pyrénées. Il veut abaisser encore cette barrière. Ses rapides cavaliers passent la Garonne, franchissent la Loire : c'en est fait de l'Europe chrétienne. Les Francs arrêtent ce fougueux élan et rejettent par delà les monts l'invasion musulmane brisée et depuis ce jour impuissante contre l'Europe occidentale.

La papauté, récemment affranchie de la suprématie des empereurs byzantins, était menacée de retomber sous celle des rois lombards. En un temps où toutes les questions allaient être des questions religieuses, où la société entrait et s'enfermait dans l'Église, où les peuples s'inclinaient avec une docile obéissance sous les paroles tombées de la chaire de saint Pierre, il n'était pas bon que le chef de la chrétienté courût le risque, en n'ayant pas l'indépendance politique, de devenir entre les mains d'un prince un instrument d'oppression. Pépin et Charlemagne préparèrent son indépendance temporelle.

Le monde barbare flottait vague, indécis, s'abandonnant sans règle aux influences multiples qui agissaient sur lui, sans vie commune, par conséquent sans force et sans durée. Charlemagne le prend dans ses puissantes mains, le façonne, l'organise, et sur cette masse réfractaire cherche à répandre le souffle de vie. Il constitue l'Europe germanique et chrétienne, et, en plaçant à Rome son point d'appui, il montre que c'est sur la civilisation antique épurée et transformée par le christia-

nisme qu'il faut s'appuyer. Il relève, pour le malheur de l'Italie, l'empire d'Occident; mais il crée l'Allemagne qui avant lui n'existait pas, et il attache à la France cette suprématie européenne que les Mérovingiens lui avaient fait un instant entrevoir et qu'elle a depuis tant de fois exercée.

Charlemagne meurt; son œuvre se brise : est-il mort tout entier? Non, car sa grande image plane au-dessus des temps féodaux, comme le génie de l'ordre invitant sans cesse les peuples à sortir du chaos pour chercher l'union sous un chef glorieux et fort. Combien le souvenir du grand empereur n'a-t-il pas aidé les rois à reconstituer leur pouvoir et l'État?

Sous Charlemagne, presque toute l'Europe chrétienne était le pays des Francs, et les vieilles provinces du nord-est de la Gaule, d'où ils étaient sortis, formaient le centre de leur empire. Mais ses successeurs laissent tomber de leur tête cette couronne trop lourde. L'empire se divise en royaumes, les royaumes à leur tour se démembrent; la France, ramenée des bords du Rhin derrière la Meuse, n'est plus qu'un confus pêle-mêle de petits États indépendants et les ténèbres redescendent sur le monde. Quand elles se dissipent, une société nouvelle apparaît : la société féodale, et la civilisation moderne commence; son point de départ est surtout en France.

La révolution féodale, sans nul doute, se produisit dans toute l'Europe germanique, mais elle se précisa en France. C'est la féodalité française qui s'implanta en Angleterre avec Guillaume le Bâtard; dans l'Italie méridionale, avec Robert Guiscard; dans le Portugal, avec Henri de Bourgogne; en Terre sainte, avec Godefroy de Bouillon. Ce sont les seigneurs français qui rédigèrent la vraie charte de la féodalité, les *Assises de Jérusalem;* qui créèrent les tournois, les ordres militaires, la chevalerie et le blason; qui conçurent cet idéal

de courage, de pureté, de dévouement et de galanterie dont il est resté dans les mœurs modernes des traces ineffaçables. C'est en France, en un mot, que la féodalité et la chevalerie, ou la société aristocratique, ont eu leur plus haute expression, ainsi que la monarchie absolue l'aura plus tard, et plus tard encore la démocratie, comme si ce peuple de France était chargé, au nom et au profit des nations, d'expérimenter toute constitution politique jusque dans ses dernières conséquences.

La féodalité, si oppressive dans son âge de décadence, avait eu son temps de légitimité, quand elle arrêtait la seconde invasion des barbares, celle des Northmans, Hongrois et Sarrasins, car toute puissance s'établit par ses services et tombe par ses abus. Elle eut aussi son âge héroïque, au siècle des Croisades, lorsque des millions d'hommes se levèrent pour marcher à la conquête d'un tombeau. Les Croisades sont le plus grand fait du moyen âge, et elles appartiennent presque toutes à la France, comme la *trêve de Dieu* qui les prépare[1]. L'Orient le sait bien; pour lui, depuis ce temps-là, tout Européen est un Franc, et l'historien des Croisades donnait à son livre le titre de *Gesta Dei per Francos*.

Le moyen âge est alors à son apogée, et c'est en notre pays qu'il atteint toute sa grandeur. L'Italie a d'illustres pontifes, mais un saint est sur le trône de France, c'est le fils aîné de l'Église[2]. Le clergé est partout puissant,

1. M. Kluckhohn (*Geschichte des Gottesfriedens*) fait cette remarque que la rapide propagation de la trêve de Dieu fut due à la France, « dont le génie sympathique cherche et propose tout de suite au monde les remèdes qu'il a trouvés aux maux de la société. »

2. Le roi de France était bien plus qu'aucun autre des rois successeurs de Constantin, l'*évêque extérieur*. « Vous êtes prélat ecclésiastique, » disait un archevêque de Reims à Charles VII. Le roi, quel qu'il fût, était, en effet, chanoine de Saint-Martin; il portait, à son sacre, la dalmatique des prêtres sous son manteau royal, et, comme eux, il communiait sous les deux espèces. Je n'ai pas besoin de rappeler qu'on lui croyait le don *miraculeux* de guérir les écrouelles.

mais où trouve-t-on plus nombreuses, plus vivantes, ces leçons d'égalité et de respect pour l'intelligence que l'Église donnait à la société féodale, en conservant le système de l'élection, perdu ailleurs, et en appelant les derniers des enfants du peuple dans ses chaires pontificales, ce qui les faisait les égaux des plus grands de la terre? Où l'institut monastique, avec les heureuses conséquences qu'il avait alors, a-t-il pris une pareille extension? Un moine français, saint Bernard, gouverne l'Europe. Et quel ordre peut rivaliser avec cet ordre de Cîteaux, dont le chef s'appelait l'abbé des abbés, commandait à plus de trois mille monastères, et de qui relevaient les ordres militaires de Calatrava et d'Alcantara en Espagne, d'Avis et du Christ en Portugal? Un art nouveau que la Grèce et Rome n'avaient point connu, qui n'est ni allemand ni arabe, quoique l'Orient en ait peut-être donné l'inspiration première, élève ces montagnes de pierres ciselées à jour, dont la masse tout à la fois imposante et légère nous ravit encore d'admiration. Paris, « la cité des philosophes, » est le foyer de toute lumière. On accourt des régions les plus lointaines à ses écoles, qui ont tiré la science du fond des monastères et la sécularisent. Les grandes renommées ne se font qu'à son Université, qui compte vingt mille écoliers, et où les plus illustres docteurs de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Angleterre sont tour à tour élèves et maîtres. Le latin est leur idiome, et la scolastique est leur science. Mais la langue de Villehardouin et de Joinville aspire à l'universalité, grâce aux croisés qui l'ont portée partout, grâce aux troubadours et aux trouvères qui ont versé à l'Europe un large flot de poésie. « Elle court parmi le monde, dit, en 1275, un Italien qui traduit en français une chronique de son pays. Et le maître de Dante s'en sert pour écrire son *Trésor*, parce que « la parlure de France est plus commune à toutes gens. » La domination intellectuelle de l'Europe nous appartient déjà.

La civilisation ne marche pas en ligne droite ; elle a des temps d'arrêt et des reculs qui feraient désespérer, si l'on ne savait que la vie de l'humanité est un long voyage sur une route difficile, où l'éternel voyageur monte et redescend en avançant toujours. Lorsqu'au temps de saint Louis et du *Docteur Angélique* le moyen âge eut atteint les hautes cimes de l'art et de la science catholiques, il descendit rapidement sur la pente opposée et se perdit dans les bas-fonds du siècle suivant, un de ceux qui ont porté le plus de misères.

Le grand treizième siècle, en effet, est clos à peine, que tout ce qu'il avait aimé et glorifié s'abaisse ou tombe. La papauté est indignement bafouée dans Anagni et retenue captive dans Avignon par cette même main de la France qui l'avait aidée à s'élever au-dessus des couronnes. Le schisme va déchirer l'Église, la croisade monte sur le bûcher avec les chevaliers du Temple, et la féodalité, sourdement minée, chancelle : un seigneur redouté, le neveu d'un pape, est pendu comme un vilain, et un vilain, un argentier reçoit des lettres de noblesse.

Quelle est donc la force qui fait toutes ces ruines autour d'elle et qui s'élève sur tant de débris ? Le grand révolutionnaire, à cette époque, est le roi, comme l'aristocratie l'avait été avant Hugues Capet, comme le peuple le sera après Louis XIV. Naguère prisonnière dans les quatre ou cinq villes de Philippe Ier, la royauté avait en deux siècles brisé ce cercle de forteresses féodales qui l'enfermait, et marché à grands pas, d'usurpation en usurpation, comme disaient les grands, vers l'autorité absolue ; c'est-à-dire qu'elle avait ressaisi un à un les pouvoirs publics envahis par les seigneurs, et qu'à ces indociles vassaux qui dataient leurs chartes du règne de Dieu, en l'absence d'un roi, *Deo regnante*, elle avait imposé la paix du roi, la justice du roi, la monnaie du roi, et qu'après un intervalle de trois siècles, elle avait repris

le droit de faire des lois pour tout l'État. Le dernier des capitulaires est de Charles le Simple, la première ordonnance d'un intérêt général est de Philippe Auguste. A l'avénement des Valois, la féodalité n'avait plus que des pouvoirs administratifs et militaires.

Cette révolution par en haut avait été possible, parce qu'il s'était fait aussi une révolution par en bas. La philosophie et le christianisme avaient tué moralement l'esclavage antique ; l'invasion l'avait désorganisé, et peu à peu les esclaves étaient devenus des serfs, ne devant qu'un travail réglé au lieu d'un travail arbitraire, vivant et mourant, loin d'un maître capricieux et violent, sur le sol où ils étaient nés et où la famille agricole commençait enfin à se constituer. Cette classe nouvelle s'accrut de deux façons : les esclaves s'y élevèrent, les colons et les hommes libres dépossédés y tombèrent. Au dixième siècle, la transformation était opérée. Il restait bien peu d'esclaves, et on ne trouvait que des serfs dans la population rurale, ainsi que dans une grande partie de la population urbaine.

Alors un autre travail commença. L'évêque Adalbéron, dans un poëme latin, adressé au roi Robert, ne reconnaît que deux classes dans la société : les clercs qui prient, les nobles qui combattent ; au-dessous, bien loin, rampent les serfs et manants qui travaillent, mais ne sont rien dans l'État. Ces hommes, que l'évêque Adalbéron ne comptait pas, l'effrayaient pourtant. Il pressentait avec douleur une révolution prochaine : « Les mœurs changent, s'écrie-t-il, l'ordre social est ébranlé. » C'est le cri de tous les heureux du siècle à chaque réclamation partie d'en bas. Il ne se trompait point ; une révolution commençait, qui allait tirer les manants de la servitude pour les élever au niveau de ceux qui étaient alors les maîtres du pays ; mais il a fallu à cette révolution sept cents ans pour réussir.

Les villes donnèrent le signal. L'insurrection commu-

nale y fit entrer la liberté et l'ordre. La royauté favorisa ce mouvement hors de ses domaines, sur les terres des seigneurs, et les milices communales à leur tour secondèrent le roi dans ses guerres féodales. Elles suivirent l'oriflamme devant tous les châteaux que Louis VI voulut abattre et aidèrent Philippe Auguste à gagner notre première victoire nationale, celle de Bouvines.

Mais les communes visaient à une indépendance jalouse. Or l'indépendance des villes ne valait pas mieux que celle des châteaux; la royauté les ruina toutes deux, car elle eût empêché la formation de la vie nationale. Mais, au lieu de restreindre ces libertés anarchiques, en les ramenant à des libertés compatibles avec l'ordre et l'unité de l'État, la royauté les ruina absolument, et ainsi, prépara le vide qui plus tard se fit autour d'elle.

Cependant si les châteaux et les communes perdent, les simples villes de bourgeoisie et les campagnes gagnent. Les premières obtiennent des garanties pour leur industrie et leur commerce, pour la sûreté des biens et de la personne de leurs habitants; les autres voient se relever encore la condition des populations rurales. Au douzième siècle, les serfs sont admis à témoigner en justice; au treizième, les affranchissements se multiplient, car les seigneurs commencent à comprendre qu'ils gagneront à avoir sur leurs terres des hommes libres laborieux, plutôt que des serfs « qui négligent de travailler en disant qu'ils travaillent pour aultruy; » au quatorzième, les campagnes s'organisent; les paroisses ecclésiastiques deviennent des communautés civiles; au quinzième enfin, elles arrivent, pour un moment, à la vie politique : les paysans prennent part, dans des assemblées primaires, à la nomination des députés aux états généraux de 1484. Bourgeois dépossédés de priviléges exclusifs et serfs affranchis se rencontrent donc à mi-chemin de la servitude à la liberté et s'y tendent la main.

Tous les pays ont eu des communes et des serfs; la France seule a composé de toute sa population roturière le tiers état qui est encore en formation dans le reste de l'Europe. C'est une société nouvelle qui commençait et nous en portions le drapeau.

Ainsi ces esclaves qui, aux temps anciens, n'étaient que des choses, des instruments de travail, *instrumentum vocale*, achetés et vendus pêle-mêle avec le bœuf, le cheval et la charrue, *instrumentum mutum;* qui, au moyen âge, ont retrouvé leur personnalité et sont devenus des hommes, montent encore : les voilà citoyens. Enrichis par le commerce, éclairés par la science qu'ils ont demandée aux universités, et préparés au maniement des affaires publiques par la gestion des intérêts municipaux, ils sont appelés par Philippe le Bel à la vie politique. Peu à peu ils s'installent, par leurs chefs, dans le ministère, dans le parlement, dans le grand conseil, à la cour des comptes, à la cour des aides, dans toutes les charges de finance et de judicature. De là ils régentent le royaume, quelquefois le roi, mais aussi, par peur de la féodalité, ils dirigent le prince vers le pouvoir absolu et l'y établissent.

Au commencement du quatorzième siècle, les États généraux où ils siégent disposent de la couronne : ils font le roi; en 1357, en 1484, ils veulent presque le défaire. Mais la féodalité était trop puissante encore, la forte autorité d'un seul trop nécessaire; ces tentatives avortent. Elles n'étaient point sorties d'ailleurs de la conscience réfléchie et générale du pays, mais de la pensée hardie de quelques hommes, à la vue des épouvantables misères où la France était plongée.

La royauté, en effet, oubliant un moment ce qui avait fait sa fortune et redevenant chevaleresque, féodale, avait mené le pays aux abîmes; il s'en tire de lui-même, après d'inexprimables souffrances. Avertie du moins par cette

cruelle leçon, la royauté descend de son cheval de bataille, dépose la hache d'armes et la lance qui avaient si mal servi à Philippe VI et au roi Jean; elle se fait bourgeoise; elle rappelle ses conseillers roturiers. La noblesse n'a pour ceux-ci que des dédains, des insultes, et, de temps à autre, les envoie au gibet ou dans l'exil, en prenant leurs biens; mais ces petites gens vont toujours, s'abritant de la royauté qui a besoin de leur intelligence et qui n'a rien à craindre de leur faiblesse; ils vont, tenant en main leur évangile politique, la loi romaine, propageant leur droit roturier qui repose sur l'égalité, par opposition au droit féodal qui repose sur le privilége, et un jour ils bannissent un comte d'Armagnac, condamnent à mort un duc d'Alençon, font brûler un maréchal de Retz ou jettent un bâtard de Bourbon à la rivière, cousu dans un sac sur lequel ils ont écrit: « Laissez passer la justice du roi. »

D'où leur viennent cette confiance et cette force? C'est qu'ils ont fait du roi le grand juge de paix du pays, et qu'ils lui ont donné trois choses avec lesquelles on a tout le reste: le vœu public, l'argent, l'armée. Le moyen âge ne connaissait ni les armées permanentes, ni les impôts perpétuels. Le roi y vivait de son domaine et n'avait de soldats que ceux que les seigneurs lui amenaient pour un temps et un but déterminés. Les conseillers de Charles VII, remontant à travers dix siècles, allèrent prendre à l'empire romain son double système de taxes et d'armées permanentes. Ce système était né à Rome en même temps que le pouvoir absolu et l'avait affermi; il eut chez nous les mêmes effets. Louis XI acheva de détruire l'aristocratie féodale; Charles VIII et François Ier l'entraînèrent à leur suite dans de lointaines expéditions et l'assouplirent dans les camps à la discipline militaire. Au seizième siècle, la féodalité n'était plus que la noblesse de France.

A la faveur des *guerres de religion* et de minorité,

elle essaye de ressaisir le pouvoir. Richelieu fait rouler sur l'échafaud ses plus hautes têtes et jette à terre ses dernières forteresses ; elle retombe décimée, ruinée dans les antichambres de Louis XIV, qui la décore de titres et de cordons, mais l'enchaîne au char triomphant de la royauté.

Tout en opérant cette révolution intérieure, la France agissait au dehors : Charles VIII, par son expédition d'Italie, avait ouvert les grandes guerres qui, mêlant les peuples, les intérêts et les idées, avaient établi, au point de vue politique, la solidarité des nations européennes, que la France avait essayé de former à deux moments du moyen âge : du temps des Croisades, au point de vue religieux; du temps de Charlemagne, dans une première et grandiose ébauche d'organisation sociale. Au seizième siècle, au dix-septième, elle défend la liberté de l'Europe contre la maison d'Autriche. Sous Louis XIV, elle la menace, mais l'en dédommage par le prodigieux éclat de sa civilisation, qui se reflète jusque dans les régions les plus lointaines.

A cette époque de grandeur inespérée, la société française a pris une forme nouvelle. Le successeur de Hugues Capet, l'héritier de cette humble couronne que quelques évêques et seigneurs donnaient et retiraient, règne sur vingt millions d'hommes et signe ses ordonnances de la formule : « Tel est mon bon plaisir. » Comme l'empereur romain, il est la loi vivante, *lex animata*. Il remonte même plus haut que l'Empire, jusqu'à ces monarchies orientales où le despotisme politique et religieux, pour être plus sûr de l'aveugle obéissance des peuples, attribue au prince une part de la divinité. Il se dit le vicaire de Dieu sur la terre; il proclame son droit divin; il se met à part de l'humanité. Les peuples voisins acceptent la théorie nouvelle que la France formule et pratique. Le droit divin des rois est partout affirmé ; *et l'Europe*, avec une étrange docilité, modèle toutes ses

royautés sur celle de Versailles. Louis XIV n'est assurément pas un grand homme, mais il est bien certainement un grand roi et le plus grand que l'Europe ait vu.

Quand, dans l'histoire du monde, un fait considérable se produit avec persistance, ce fait a des causes nécessaires; c'est par là qu'il devient légitime. Mais sur la terre il n'y a rien d'éternel. Les peuples, réunions d'êtres actifs et libres, ont des besoins toujours nouveaux; pour eux, l'immobilité serait la mort. Nées des besoins généraux et contraintes, pour durer, de les satisfaire, les constitutions doivent se plier aux transformations qui s'opèrent dans les idées et les habitudes, comme l'enveloppe élastique et souple qui, suivant la croissance, cède et s'étend autour du germe qu'elle protége. Pour imposer la paix et l'ordre à tant de volontés discordantes et de passions ennemies, pour associer tant d'éléments contraires, il fallait qu'un pouvoir unique se subordonnât tous les autres; il fallait que les foyers locaux de vie indépendante s'éteignissent, et que la France se sentît vivre en un seul homme, avant de sentir s'agiter en elle la vie nationale; il fallait enfin que Louis XIV pût dire : « L'État, c'est moi, » pour que Siéyès pût lui répondre : « L'État, c'est nous[1]. »

Pendant que la royauté du droit divin montait, entourée d'hommages légitimes, à ce Capitole, dont la roche Tarpéienne est si proche, un sourd et long travail s'opérait encore dans le bas de la société. Le moyen âge, au milieu de son anarchie et de ses violences, avait eu de grandes et fortes maximes de droit public; nulle taxe ne peut être levée qu'après le consentement des contribuables, nulle loi n'est valable si elle n'est acceptée par

1. Quelques écrivains regrettent aujourd'hui ce travail de nivellement opéré par la royauté. J'avoue n'y avoir nul regret; j'en ai beaucoup cependant que *notre pays* n'ait pas eu et ne garde pas encore de *vieilles et fortes libertés* municipales.

ceux qui lui devront obéissance ; nulle sentence n'est légitime, si elle n'est rendue par les pairs de l'accusé. Ces principes et bien d'autres, combattus, étouffés, reparaissent sans cesse. Il y a toujours quelque voix qui les rappelle et empêche la prescription; c'est le sire de Pecquigny aux états de 1357; le sire de la Roche aux états de 1484 et bien d'autres aux états d'Orléans et de Pontoise, dans les deux assemblées de Blois, surtout à celle de 1614, dont les cahiers renferment presque toutes les demandes de 1789. Ainsi la tradition des garanties publiques et des droits nationaux ne se perdait point. Chaque génération les transmettait à la génération suivante, et elle allait ainsi, grossissant à travers les siècles, à mesure que se développait la vie nationale, et que le sentiment des intérêts généraux s'élevait au-dessus du sentiment des intérêts particuliers.

Les rois n'avaient entendu qu'avec déplaisir cette voix des députés du pays, et pour l'étouffer ils cessèrent, à partir de 1614, de les réunir. « Il n'est pas bon, disait Louis XIV, que quelqu'un parle au nom de tous. » Mais du pied même de leur trône, cette voix parla encore, faible et timide, pourtant puissante, par les échos qu'elle trouvait. Le parlement, « la cour du roi, » essaya de sortir de l'obscurité de ses fonctions judiciaires, pour s'élever à un rôle politique. Il s'appela « le protecteur-né du peuple, » et si, devant Louis XIV, il garda le silence, après lui il s'enhardit au point d'agiter tout le dix-huitième siècle de ses querelles avec la cour.

Le parlement seul eût été impuissant. Cette aristocratie de fonctionnaires pouvait parler pour le peuple, elle ne pouvait le faire agir. Mais l'éducation nationale s'était faite. Par le travail des bras et de l'intelligence, le tiers état avait gagné, à chaque génération, en richesses et en lumières. Au moyen âge il n'y avait qu'une richesse, la terre, et les seigneurs la tenaient; le travail libre en avait enfin créé une autre, les capitaux, et ils

étaient aux mains des bourgeois[1]. A la suite de l'aisance était venue l'étude, les esprits s'éclairaient. La France n'avait pas eu Luther et sa réforme religieuse qui l'eussent rejetée en arrière, mais elle avait eu Descartes et sa réforme philosophique qui l'avaient poussée en avant. Elle était restée catholique, sans l'inquisition, et une renaissance presque aussi brillante que celle de l'Italie avait ouvert à l'esprit les voies où se trouvaient l'art, la science, la vérité. Toutes ces grandes choses produisirent dans les esprits intelligents un ébranlement qui, avec le concours heureux de génies supérieurs, nous valut le plus grand âge de notre littérature et pour la seconde fois la domination intellectuelle de l'Europe.

Louis XIV, survenu au milieu de cette fête de l'esprit français, y mit l'ordre et la discipline. Mais les nobles égards qu'il montra à ceux qui n'avaient que les dons de l'intelligence, tournèrent contre son système politique. Corneille était à peine dans le palais de Richelieu quelque chose de plus qu'un domestique à faire des vers; Racine, Boileau, Molière, furent presque les amis du grand roi. Curieux enchaînement des choses! Louis XIV qui constitue le pouvoir absolu était obligé d'encourager l'industrie et la littérature, deux forces destinées à renverser ce qu'il édifiait : car l'une donnait au tiers état la richesse qui fera demander des garanties; et l'autre les lumières qui feront revendiquer des droits.

Au dix-septième siècle la littérature était renfermée dans le domaine de l'art, et l'opposition ne sortait pas de la sphère des croyances religieuses. Les opposants étaient les protestants, les jansénistes : le grand pamphlet du temps est écrit contre les jésuites. Au dix-huitième siècle, le pouvoir absolu ayant compromis les intérêts matériels que multipliaient chaque jour le commerce et

1. Les capitaux dont les titres sont négociés à la Bourse valent bien aujourd'hui 30 milliards possédés par 2 millions de personnes.

l'industrie, l'opposition passa dans le domaine des idées politiques, et la littérature, expression de ce besoin nouveau, envahit tout et prétendit tout régler. Les forces les plus viriles de l'esprit français semblèrent tournées à la recherche du bien public. On ne travailla plus à faire de beaux vers, mais à lancer de belles maximes. On ne peignit plus les travers de la société pour en rire, mais pour changer la société même. La littérature devint une arme que chacun, les imprudents comme les habiles, voulut manier, et qui, frappant de toutes parts, sans relâche, fit de terribles et irremédiables blessures. Par une étrange inconséquence, ceux qui avaient le plus à souffrir de cette invasion des gens de lettres dans la politique, étaient ceux qui y applaudissaient le plus. Cette société du dix-huitième siècle, frivole, sensuelle, égoïste, avait au moins au milieu de ses vices le culte des choses de l'esprit. Jamais les salons ne furent aussi animés, la politesse aussi exquise, la conversation aussi brillante. Le talent y tenait presque lieu de naissance, et la noblesse, avec une témérité chevaleresque qui rappelle celle de Fontenoy, essuyait, le sourire sur les lèvres, le feu de cette polémique ardente que des fils de bourgeois dirigeaient contre elle.

Alors une immense enquête commence. Les uns recherchent et signalent les vices de l'organisation sociale; ils lèvent le voile sous lequel se cachaient les plaies profondes qui énervent le pays, qui l'épuisent, qui vont le tuer si l'on n'y porte remède; les autres ne tiennent même pas compte du vieil édifice où la société s'est abritée si longtemps; par la pensée, ils le jettent bas et voudraient sur le sol nivelé construire une société nouvelle. Cette voix de la France est entendue au delà de ses frontières; les gouvernements se réveillent, rois et ministres se mettent à l'œuvre, ils creusent des canaux, ils font des routes, ils encouragent l'industrie, le commerce et l'agriculture. Partout on parle de justice et de bienfaisance;

mais la France, qui a sonné la cloche d'alarme, montré le péril, indiqué le remède et décidé les princes à commencer la moitié de la tâche, les réformes matérielles, ne peut, pour elle-même, rien obtenir. Turgot, Necker sont renvoyés comme de dangereux utopistes; Calonne lui-même tombe le jour où il prononce le mot de réforme des abus. L'ancien régime ne veut rien céder; il perd tout. La révolution éclate, et elle proclame les idées qui sont aujourd'hui le fondement de notre droit public et privé, que la République et l'Empire semèrent par l'Europe avec nos victoires, et qui feront le tour du monde, parce qu'un seul mot les résume, justice.

On a dit bien souvent du génie littéraire de la France que son caractère distinctif est le bon sens, la raison; j'ajouterais à un certain point de vue, l'impersonnalité; car Rabelais et Montaigne, Descartes et Molière, Pascal, Voltaire et Montesquieu écrivent pour le monde autant que pour leur patrie. Le but qu'ils poursuivent, c'est le vrai; leur ennemi personnel, le faux; et les types immortels qu'ils dessinent appartiennent à l'humanité bien plus qu'à la France. Dans ce sens, notre littérature, comme nos arts, est, de toutes les littératures, la plus humaine, parce qu'elle est la moins exclusivement nationale.

C'est aussi le caractère distinctif du génie politique de la France et de son histoire. Rien de ce qui est outré n'y dure longtemps. La féodalité s'arrête et recule avant d'avoir fait de notre pays une autre Allemagne; les communes se transforment avant d'avoir fait de la France une autre Italie, de sorte que nous n'avons eu ni l'anarchie féodale dont l'une ne s'est dégagée que de nos jours, ni l'anarchie municipale qui a si longtemps livré l'autre à l'étranger. La royauté absolue, nécessaire pour niveler le sol, n'a pu s'éterniser, comme elle le pensait, dans son droit divin, pas plus que le radicalisme, ne s'éternisera dans ce qu'il ose appeler son droit révolutionnaire.

Cette marche oscillante et continue fait le charme de notre histoire, parce qu'on y reconnaît la marche même de l'humanité. Ce n'est pas que la France ait mené le monde; mais, elle s'est maintes fois trouvée à l'avant-garde et elle a tenu le drapeau sur lequel les autres se sont souvent guidés. Ils suivaient de loin, essayant de résister à la pénétrante influence ; ils parlaient bien haut de nos fautes et de nos travers; ils réveillaient leurs plus patriotiques souvenirs et exaltaient leurs gloires nationales; mais la première langue qu'ils apprenaient après celle du foyer domestique, était la nôtre[1], et le premier regard qu'ils jetaient hors de leur frontière et de leur histoire tombait sur notre France.

Après la bataille de Salamine, les chefs grecs se réunirent pour décerner le prix de la valeur. Chacun s'attribua le premier, mais tous accordèrent le second à Thémistocle[2].

1. « La France a deux bras avec lesquels elle remue le monde, sa langue et l'esprit de prosélytisme qui forme l'essence de son caractère. C'est grâce à cette double influence qu'elle exerce une magistrature réelle sur les autres nations. » (Joseph de Maistre, *Correspondance*, t. I.) Dans le mois de mai 1867, il a été imprimé en Allemagne 16 ouvrages français et 34 traductions d'ouvrages français, total 50. Toutes les publications de l'Allemagne dans les autres langues étrangères mortes ou vivantes, qui y sont relatives, dépassent à peine le chiffre des précédentes. Elles sont au nombre de 53, savoir: 20 pour le latin, 7 pour le grec, 13 pour l'anglais, 5 pour l'italien, 5 pour le danois, le suédois, etc. Londres a ouvert, en 1868, un théâtre français à l'exemple de Saint-Pétersbourg et de bien d'autres capitales.

2. Je n'ai rien avancé en tout ceci, qu'un des historiens les plus renommés de l'Allemagne contemporaine, Léopold Ranke, n'ait dit lui-même dans son ouvrage : *Franzœsische Geschichte, vornehmlich im* XVI *und* XVII *Jahrhundert* (Berlin, 1852-1854), où il représente la France comme ayant reçu la mission de reviser, d'époque en époque, les grandes lois de la vie européenne, les institutions qu'elle avait le plus contribué à faire prévaloir autour d'elle. La *Gazette de Prusse* appelait naguère (1861) la France « la mère des libertés, » et M. de Cavour nommait : « les hommes immortels de la Constituante, les bienfaiteurs de l'humanité. » Discours au sénat italien, 9 avril 1861.

C'est avec une tristesse profonde que je retrouve, après la fatale guerre de 1870 et l'abominable insurrection de 1871, ces pages et ces souvenirs de gloire. Et pourtant, le vieux et noble pays qui, par la bouche de Mirabeau, s'était donné pour devise : « le Droit est le souverain du monde, » vaut bien ces parvenus d'hier dont la barbarie savante, la froide cruauté et les conquêtes iniques ont eu leur légitime expression dans l'odieuse formule qui ne semblait plus de notre âge ; « la Force prime le Droit. »

CARTES ET GRAVURES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME DE L'HISTOIRE DE FRANCE[1].

CARTES.

GRAVURES.

1. Pour placer l'histoire des choses à côté de celle des hommes, il a été inséré dans cet ouvrage un grand nombre de gravures, représentations fidèles de monuments des diverses époques.

HISTOIRE

DE FRANCE.

INTRODUCTION.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE LA FRANCE [1].

Limites. — Deux mers, l'Océan et la Méditerranée; deux chaînes de hautes montagnes, les Pyrénées et les Alpes; enfin un des plus grands fleuves de l'Europe, le Rhin, marquaient dans l'antiquité les limites de la Gaule, plus grande d'un quart que la France d'aujourd'hui. C'est seulement au traité de Verdun, en 843, que la France a reculé du Rhin et des Alpes derrière la Meuse et le Rhône. Elle n'a cessé, depuis qu'elle s'est reconquise elle-même, de réclamer son antique héritage. Elle a retrouvé la barrière des Alpes; elle a accepté celle du Jura, qui laisse la Suisse en dehors de son domaine, et elle avait naguère 40 lieues de frontières le long du Rhin. Mais de Dunkerque à Lauterbourg subsistait l'immense ouverture par laquelle toutes les invasions sont venues, et qu'essayèrent de boucher Louis XIV en y élevant

1. Principaux ouvrages à consulter : *Explication de la carte géologique de la France*, par Dufrénoy et Élie de Beaumont; Bruguière, *Orographie de l'Europe*; Baude, *les Côtes de la France*; Lavallée, *Géographie physique, historique et militaire*; Maury, *les Forêts de la France*; Becquerel, *Des climats*..., etc. Je demande la permission de renvoyer aussi à mon *Introduction à l'Histoire de France*, qui contient l'histoire de la formation de notre sol, ou la *géologie de la France*, et la description de sa surface ou la *géographie*.

trois lignes de places fortes, la Révolution et Napoléon en semant dans les provinces voisines, comme une garde avancée, nos idées et nos lois.

Aspect général. — Ce vaste territoire de l'ancienne Gaule, si bien circonscrit par la nature, se présente comme un plan incliné depuis la cime des Alpes jusqu'à l'Océan. Sa partie supérieure, qui s'appuie sur la chaîne centrale des grandes Alpes, est comprise, du Var au Saint-Gothard, entre deux degrés et demi de latitude. Mais le pays s'élargit à mesure qu'il s'abaisse vers l'Océan; et de l'embouchure du Rhin à celle de l'Adour, il occupe un espace de neuf degrés. Si l'on comblait par la pensée toutes les vallées intermédiaires, on verrait qu'il serait possible de s'élever insensiblement depuis le bord de la mer jusqu'aux pentes abruptes du Mont-Blanc qui cache ses neiges éternelles dans une nue à 4500 mètres de hauteur. C'est le roi des montagnes de l'Europe, et naguère il nous a été rendu.

Les Pyrénées françaises ont la même inclinaison que les Alpes. Leurs vallées tombent brusquement en Espagne, tandis qu'elles s'abaissent en pente douce du côté de la France, où leurs principaux contre-forts courent dans la direction du nord-ouest, vers l'océan Atlantique.

Il y a donc deux régions distinctes. Au sud et au sud-est les montagnes, c'est-à-dire les forêts et les pâturages, les lacs et les rivières torrentueuses, les populations sobres, infatigables, peu manufacturières, mais essentiellement militaires. A l'ouest et au nord, les collines mollement ondulées et les vallées fécondes, les plaines déboisées et les rivières navigables, les marais et les landes, les cités industrielles et les ports. Toutefois deux larges et profondes vallées, les grands bassins du Rhin et du Rhône, sillonnent la région montagneuse de l'est, tandis que les derniers gradins des montagnes se prolongent au loin vers l'ouest; de sorte que l'Auvergne, au centre de la France, a, comme les Alpes, ses pâtres et ses chevriers; les vallées du Rhône et du Rhin ont, comme celles de la Seine, de la Loire et de la Garonne, leurs grandes villes commerçantes et manufacturières.

Ce parallélisme est de la plus haute importance, car il constitue l'unité nationale de la France. Si l'Est n'avait eu que des montagnards, et l'Ouest que des marins, il se serait formé en France deux nations qui seraient peut-être encore étrangères l'une à l'autre, comme l'Écosse et l'Angleterre

l'ont été si longtemps, parce qu'elles auraient eu des mœurs et des intérêts trop contraires.

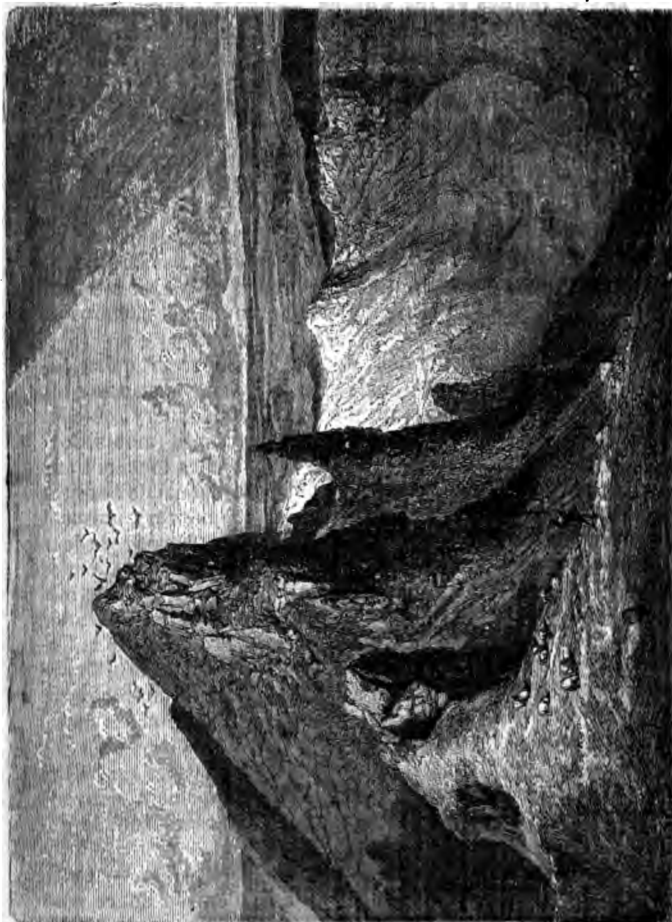
Les Cévennes et les Vosges. — Le trait caractéristique du sol français est la longue chaîne des Cévennes et des Vosges. La formation de ces montagnes qui coupent la France en deux, a, en effet, creusé entre leur pied et celui des Alpes, du Jura et de la forêt Noire, l'immense pli où se jettent le Rhin et le Rhône; et leurs ramifications qui dessinent, au nord et à l'ouest, tout le relief de la France, ont donné naissance à plusieurs grands bassins débouchant sur trois mers. Enfermées tout entières dans notre territoire, elles sont comme l'épine dorsale de la France. Mais en même temps qu'elles déterminent les différentes lignes de partage des eaux, elles s'abaissent assez pour laisser passer sur leur faîte, de l'une à l'autre région, routes, canaux et chemins de fer.

Les Cévennes proprement dites n'appartiennent qu'au département de la Lozère. Mais elles étendent leurs rameaux et leur nom, d'une part, jusque vers Castelnaudary, où elles rencontrent les dernières collines des Pyrénées (monts Corbières), de l'autre jusque vers Châlon, où elles touchent aux hauteurs de la Côte-d'Or. Ces collines, le plateau de Langres et les monts Faucilles, au sud d'Épinal (491 mètres), unissent les Cévennes aux Vosges, dont les sommets, à cause de leur forme arrondie, portent le nom de ballons. Les plus hautes montagnes des Vosges sont le ballon de Guebwiller (1431 mètres) et le Haut d'Honec (1431 mètres). Celles des Cévennes sont le mont Mézenc, dans le Vivarais (1774 mètres) et la Lozère (1490 mètres). Le point culminant de la Côte-d'Or, le Tasselot, près de Dijon, n'en a que 602 ; la cime de Montaigu, sur le plateau de Langres, en a seulement 497, et les montagnes du Mâconnais à peine 160.

Considérées ensemble, les Cévennes et les Vosges représentent une chaîne de 960 kilomètres de développement, souvent étroite, qui pourtant a 280 kilomètres de largeur sous le parallèle de Limoges.

Ramifications occidentales des Cévennes. — Cette chaîne, ayant son escarpement à l'est, n'envoie de ce côté que de courts rameaux qui viennent brusquement mourir dans le grand fossé du Rhin, de la Saône et du Rhône. Mais à l'ouest se détachent de la Lozère les montagnes du Velay et du Forez, qui séparent la Loire de l'Allier, et les monts de

la Margeride (1200 mètres), qui se réunissent aux montagnes de l'Auvergne où le puy de Dôme, le plomb du Cantal et le



puy de Sancy s'élèvent jusqu'à 1438, 1858 et 1897 mètres. Du massif que forment ces montagnes, partent toutes les hau-

ırs qui couvrent le pays entre la Garonne et la Loire, et nt la surface ondulée semble être celle d'une mer solidifiée



Gorges d'Enval dans les monts Dôme [1].

[1] Le ravin d'Enval (20 kilom. de Clermont) est un des endroits les plus oresques et les plus sauvages de l'Auvergne. On lui a donné le nom de ıt du Monde.

au milieu d'une tempête. Ce sont les mamelons du haut Quercy, du Périgord et du Limousin, dont les dernières ondulations vont mourir dans le Poitou, au plateau de Gatine (136 mètres).

On a compté en Auvergne les cratères de 300 volcans; les laves couvrent encore le flanc des montagnes, et des sources thermales révèlent le voisinage des feux souterrains. Le Vésuve a été aussi, pendant des milliers d'années, un volcan éteint. Ceux d'Auvergne se ranimeront-ils un jour comme lui? La science ne peut pas dire non.

Ramifications de la Côte-d'Or. — Aux montagnes de la Bourgogne se rattachent les collines tristes et sévères du Morvan et du Nivernais, qui séparent la Seine et la Loire. Derrière Orléans, ces hauteurs s'étalent en un vaste plateau, et plus loin se relèvent en une petite chaîne qui est déjà remarquable à Alençon (273 mètres). Entre la Mayenne et la Vire cette chaîne se divise, et ses deux rameaux forment la charpente des deux presqu'îles du Cotentin et de la Bretagne qui s'avançent si hardiment dans la mer, portant chacune à son extrémité son grand port militaire, Brest et Cherbourg; celui-ci fermé par sa digue, une montagne de granit jetée dans la mer; celui-là dont la rade immense ne s'ouvre sur l'Océan que par la passe étroite du goulet.

Ramifications du plateau de Langres et des monts Faucilles : l'Argonne et l'Ardenne. — Du plateau de Langres et des monts Faucilles partent l'Argonne (439 mètres) et l'Ardenne (601 mètres), qui enveloppent la Meuse. L'Ardenne traverse même le fleuve, ou plutôt s'ouvre pour lui donner passage, et va former entre les sources de la Somme, de l'Escaut et de la Sambre un nœud d'où se détachent les collines de la Picardie et du pays de Caux, qui se terminent derrière le Havre aux caps de la Hève et d'Antifer; celles de l'Artois et du Boulonnais, dont l'extrémité tombe dans la Manche aux caps Gris-Nez et Blanc-Nez; celles enfin de la Belgique, qui sont peu élevées, mais souvent abruptes. L'Ardenne oriental, plateau inculte et marécageux (698 mètres), rejoint les collines volcaniques de l'Eiffel (866 mètres), dont les derniers coteaux, chargés de vignobles et de vieilles forteresses féodales, forment entre Cologne et Coblentz la partie la plus pittoresque de la vallée du Rhin.

Extrémité septentrionale des Vosges. — Les Vosges *vont aussi* mourir au bord du grand fleuve, entre Spire et

Mayence, sous le nom de Hardt (674 mètres) et de mont Tonnerre (678 mètres). Aux sources de la Lauter, une branche s'en détache, le Hundsrück (821 mètres), qui contourne la Nahe et rejette la Moselle jusqu'au pied de l'Eiffel. Serrées de près par la Moselle et le Rhin qui leur sont parallèles, les Vosges n'ont pas de contre-forts étendus. Pourtant leur épaisseur entre Colmar et Luxeuil est de 60 kilomètres, mais elle n'est que de 28 entre Phalsbourg et Saverne. Du côté de l'Alsace leurs collines sont encore chargées de ruines féodales, et le voyageur qui traverse cette belle province a devant les yeux, pour ainsi dire, deux âges de la vie du monde : dans la plaine, les usines avec leur activité féconde; dans la montagne, les murs démantelés et les tours entr'ouvertes des vieux châteaux, images désolées de ces temps où le grand travail était la guerre.

Vallées intérieures. — Toutes les vallées dont la tête est dans les Cévennes et les Vosges, sont intérieures, puisqu'elles partent des montagnes qu'on peut regarder comme le centre géographique de la France. Toutes celles qui viennent d'un point situé en dehors de la circonférence, je veux dire en dehors de notre frontière, sont excentriques. Cette différence n'est pas moins importante à noter en histoire qu'en géographie. Les premières ont été le berceau du peuple et du génie français; par les autres sont venues les influences étrangères.

La Moselle; la Meuse; la Somme. — Le revers oriental des Cévennes ne donne naissance qu'à de faibles cours d'eau, l'Hérault, le Gard et l'Ardèche. La Saône descend des monts Faucilles, et l'Ill, des Vosges. Mais à l'ouest et au nord courent de grands fleuves nés au centre du pays: la Moselle, qui nous mène sur le Rhin inférieur ; la Meuse, qui nous ouvrirait l'océan Germanique; l'Escaut, dont la large et profonde embouchure forme à Anvers le meilleur port du nord de l'Europe; la Somme, bassin côtier, maintenant sans importance maritime; enfin la Seine et la Loire, les deux fleuves français par excellence, ceux dont les bords ont vu la nationalité naître, grandir, et de là gagner de proche en proche les Pyrénées, les Alpes et le Rhin.

La Loire. — Le plus terrible des deux par ses crues subites et ses bas-fonds mobiles est la Loire, dont les sources se trouvent sur une haute montagne du Vivarais, à 1400 mètres au-dessus de l'Océan. En vain l'a-t-on enfermée de di-



gues puissantes dont l'origine remonte peut-être aux temps carlovingiens, et que chaque génération a exhaussées, étendues. En 1846 elle a encore une fois tout rompu, après un violent orage tombé sur les montagnes qui l'encaissent. En quelques heures un capital de 45 millions fut englouti. En 1856 l'inondation a été presque aussi terrible. L'Allier lui amène les eaux de l'Auvergne qui ne vont pas à la Garonne;



Source du Loiret.

le Cher, celles du Berry; la Vienne, grossie de la Creuse dont la vallée est si pittoresque, les eaux du Limousin et du Poitou qui ne descendent pas à la Charente; la Mayenne, celles du Maine, de l'Anjou et du Perche. A Nantes, elle a tout reçu. Mais, malgré le volume considérable de ses eaux, elle a encore au-dessous de cette ville des bas-fonds qui forçaient les gros navires à s'arrêter autrefois à Paimbœuf; aujourd'hui ils s'ar-

rêtent à Saint-Nazaire, devenu un de nos ports les plus actifs. Le Loiret n'est qu'une infiltration de la Loire[1].

La Seine. — La Seine, née dans la Côte-d'Or[2], a pour affluents tous les cours d'eau de l'Orléanais, de la Bourgogne occidentale, de la Champagne, de la Picardie et de la Normandie. Avant Montereau, elle n'a reçu que l'Aube; après Pontoise elle ne reçoit que l'Eure. C'est entre ces deux villes que ses principaux affluents lui arrivent: l'Yonne, la Marne et l'Oise, grossie de l'Aisne. C'est entre ces deux villes aussi, au-dessous de la Marne qui vient de l'est, au-dessus de l'Oise qui vient du nord, au centre par conséquent du bassin, que s'élève Paris.

L'empereur Julien vantait, il y a quinze cents ans, les paisibles allures de la Seine. « L'été et l'hiver, disait-il, son niveau est le même. » Le déboisement des collines et des plaines, le nivellement du sol par la culture et l'exhaussement du lit du fleuve, ont rendu ses débordements moins rares, Aujourd'hui les hautes eaux excèdent parfois l'étiage de 6, 8, et même 9 mètres. Les travaux exécutés à Quillebœuf, dans la basse Seine, ont dompté ses sables mobiles, régularisé son cours et approfondi son lit. « Il faut accommoder les vaisseaux pour les ports; disait, il y a deux siècles, Richelieu, là où les ports ne se peuvent accommoder pour les vaisseaux. » Ce qui n'était pas possible au temps du grand cardinal le sera peut-être pour nous; des trois-mâts partis de Londres et de Bordeaux sont déjà venus s'amarrer aux quais du Louvre.

Vallées excentriques. — Les vallées de la Garonne, du Rhône et du Rhin sont excentriques, car ces trois fleuves ont leur source hors de notre territoire. Aussi ont-elles été rattachées les dernières au royaume, l'une en 1271 et en 1453, l'autre en 1481, la troisième en 1648. Toutes trois conservaient encore en 1789 des privilèges et une organisation à

1. Le Loiret sort d'un gouffre à huit kilom. d'Orléans et n'en a que douze de cours. Comme il débite quarante-deux mètres cubes par minute, il porte bateau dès sa source. Ses crues suivent celles de la Loire à un jour ou deux d'intervalle.

2. La Seine prend sa source près de la ferme des Vergerots, commune de Saint-Germain-la-Feuille. Dans la période gallo-romaine, les sources de la Seine étaient l'objet d'un culte et un temple leur avait été consacré; on en a retrouvé des débris. Le conseil municipal de la ville de Paris a fait élever (1867) un monument « aux sources du fleuve qui a donné son nom au département de la Seine et auquel Paris doit son antique prospérité. »

part ; mais les deux premières avaient depuis longtemps mêlé leur vie à celle de la France, dont l'action, pendant tout le moyen âge, fut principalement dirigée du nord au sud. C'est depuis Henri IV et Richelieu que nous faisons face au Rhin.

Si ces provinces récemment acquises ont peu contribué à la formation de la nationalité française, elles la complètent admirablement, car elles nous font toucher à nos limites véritables. Aussi toute l'activité de la France, refoulée pendant des siècles dans les régions centrales, s'est-elle étendue vers ces extrémités plus animées, plus brillantes aujourd'hui que ne l'ont jamais été nos vieilles provinces. Poitiers, Bourges, Sens, Provins, Amboise, Tours, Blois, Chartres s'appauvrissent et se meurent en comparaison de Bordeaux, de Marseille, de Mulhouse et de Strasbourg.

La vallée de la Garonne et l'isthme pyrénéen. — La vallée de la Garonne a, des sources de la Neste à celles de la Vézère, 300 kilomètres en largeur. La paroi méridionale est formée par les Pyrénées, qui lui envoient les eaux tombées à leur surface, sur une étendue de 140 kilomètres (Ariége, Salat, Neste, Gers et Baïse). La paroi septentrionale, formée par les monts d'Auvergne, a une longueur double. Aussi, de ce côté, le fleuve reçoit-il par l'Agout, le Tarn, l'Aveyron, le Lot, la Dordogne, la Vézère, l'Isle et la Dronne, une masse d'eau si considérable, qu'à Bordeaux il a sept à huit cents mètres de large, qu'à Blaye c'est un golfe, à Royan une mer.

L'isthme pyrénéen, entre les golfes de Lion et de Gascogne, mesure 320 kilomètres de Bayonne à Perpignan, et 400 de la tour de Cordouan à Narbonne. Mais dans cette dernière direction il est creusé sur les deux tiers de son étendue par la Garonne, un des plus beaux fleuves de France. La nature a donc placé là une admirable ligne de navigation naturelle. De Toulouse, où la Garonne tourne vers l'Océan, jusqu'à l'Aude, qui se jette dans la Méditerranée, il n'y a que 80 kilomètres. Mais les monts Corbières y passent ; heureusement ce n'est que pour y mourir. Au col de Naurouse leur altitude est de 180 mètres ; celle de Toulouse étant de 146, il suffit donc de s'élever, depuis cette ville, de 43 mètres, pour atteindre le col et redescendre à la Méditerranée.

Sans même consulter l'histoire, nous pouvons dire hardiment que *les hommes, les choses* et les idées ont depuis

vingt siècles passé par là. Il s'y trouvait, au témoignage de Strabon, une des grandes routes du commerce gaulois. Les Romains, et, après eux, les Wisigoths l'ont suivie pour gagner Toulouse, Bordeaux et Poitiers, en tournant l'Auvergne. Les Francs ont refait le même chemin, mais en sens contraire, pour atteindre Narbonne. Riquet y a laissé un immortel souvenir de sa persévérance, le canal du Midi, mieux appelé le canal des Deux-Mers.

Cette magnifique vallée devait avoir deux grandes villes, l'une maritime, l'autre agricole et industrielle; car ce phénomène se reproduit sur tous nos fleuves. Le Rhône a Lyon et Marseille; la Loire, Orléans et Nantes; la Seine, Paris et Rouen. Le Havre est de récente origine. Les mêmes causes expliquent ce parallélisme singulier. La vie, abondante dans ces riches bassins, se concentre naturellement en deux points pour répondre au double intérêt que le fleuve dessert: l'exploitation de la mer et celle de la terre. Sur la Garonne, ces deux villes s'appellent Bordeaux et Toulouse; la première, qui du milieu de ses landes ne peut regarder que la mer, n'a jamais eu par elle-même d'influence continentale; la seconde, qui fait songer à Paris par sa position au débouché de plusieurs vallées et au centre d'un fertile bassin, a eu de brillantes destinées et se dit encore la reine du Midi.

Vallée du Rhône; la Camargue. — La vallée du Rhône est plus longue, mais aussi plus étroite. Ce fleuve naît au glacier de la Furca. Dans le Valais, son bassin n'a souvent, comme le Valais lui-même, qu'une lieue de largeur, et seulement quelques toises à Saint-Maurice, où le fleuve s'est creusé un étroit passage entre les parois escarpées de deux montagnes hautes de huit à neuf mille pieds. Plus loin s'ouvre l'immense abîme que les eaux du Rhône ont rempli, le Léman, le plus beau des lacs de l'Europe. Là, l'espace s'étend, la vallée s'élargit, et si les âpres montagnes de la Savoie viennent baigner dans le lac jusqu'à une profondeur de 400 mètres leurs flancs coupés à pic, sur l'autre rive se développent les riches plaines, les belles collines du pays de Vaud. Mais à trois lieues de Genève, au fort l'Écluse, le Rhône, comme à Saint-Maurice, traverse une gorge affreuse où sa profondeur, à l'époque de la fonte des neiges, est de 60 à 70 pieds. Quand les eaux sont basses, il disparaît.

Ce n'est qu'après avoir tourné la pointe du Jura que son

bassin s'étend enfin des Alpes aux Cévennes. Mais l'espace est encore trop étroit pour qu'il prenne l'allure paisible d'un fleuve de pays de plaines. Les hautes montagnes qui l'entourent ne lui envoient que des rivières torrentueuses, et lui-même garde toujours un caractère capricieux et terrible. De Lyon à la mer, il fuit avec la rapidité d'une flèche ; en quinze heures il arrive à Beaucaire. En vain les digues s'amoncellent sur ses bords, il les franchit et porte au loin la désolation. Qu'un vent du midi passe sur les hautes cimes et y fonde en quelques heures les neiges de l'hiver, ou que des pluies abondantes tombent sur les Alpes déboisées, aussitôt le long de leurs flancs dénudés se précipitent mille torrents qui entraînent les sables et les rochers, comblent leur ancien lit, en cherchent un nouveau et vont grossir les rivières, puis le grand fleuve, de leurs eaux troublées et impétueuses.

Le limon que le Rhône reçoit ainsi, il le porte le long de son cours qu'il sème de nombreux bas-fonds, et jusqu'à la Méditerranée, où il jette dans les grandes crues, en vingt-quatre heures, plus de cinq millions de mètres cubes de matières solides. Ainsi s'est comblée l'immense embouchure que la nature, aux premiers âges du monde, lui avait formée, alors que tout l'espace qui s'étend d'Arles à la mer n'était qu'un vaste golfe. Un delta de sable et de cailloux roulés, de 74000 hectares, la Camargue, le force à se diviser en plusieurs bras, qui, comme ceux du Nil, ont souvent changé et de position et de nombre. Aujourd'hui il en reste deux, dont un seul est navigable ; encore est-il fermé par une barre qui, année moyenne, avance de 42 mètres vers le sud, et dont naguère le sommet n'était souvent qu'à quelques décimètres au-dessous des eaux. Cette barre s'entr'ouvrait çà et là pour former des passes qui changeaient incessamment sous l'impulsion des vents du large ou des crues du fleuve ; de sorte que les navires attendaient quelquefois des semaines entières à la tour Saint-Nicolas, un instant favorable pour franchir la barre. Un jour sur quatre le passage était impossible. Aussi le grand port de la vallée du Rhône n'est-il pas sur le fleuve même, mais à 50 kilomètres vers l'est, à Marseille, et Arles, avant le chemin de fer, se mourait. Entre les deux villes, est une petite mer intérieure, l'étang de Berre, qui nous donnerait un port magnifique s'il débouchait dans la Méditerranée par une ouverture plus profonde. Par le canal de Saint-

Louis les gros bâtiments auront enfin une entrée facile dans le fleuve.

Affluents du Rhône; la Durance et l'Isère. — Le Rhône ne reçoit des Cévennes que d'insignifiants cours d'eau. Mais le Jura lui envoie l'Ain; les Alpes, la Durance et l'Isère. Encaissée, à son origine, entre de hautes montagnes, la Durance n'est, malgré ses 320 kilomètres de cours, qu'un torrent capricieux et dévastateur. Les rochers, les sables qu'elle entraîne, la rapidité de son cours, ses changements soudains, la rendent impropre à la navigation. Autrefois elle se



L'étang de Berre.

jetait dans le Rhône au-dessous d'Arles, à travers la plaine de la Crau, surface de 400 hectares de cailloux roulés qu'elle a apportés des Alpes. Il n'y a pas d'aspect plus désolé que celui de son large lit, sans bords arrêtés, partout hérissé de rocs énormes, coupé de sables arides, semé d'îles innombrables. Mais, sous cet ardent soleil du Midi, où l'eau est le premier besoin de l'agriculture dont elle décuple les produits, les fleuves sont tour à tour bienfaisants et terribles. C'est dans le bassin de la Durance que se sont élevées toutes les vieilles cités gauloises qui ne sont pas assises au bord de la mer ou du Rhône; Briançon, Embrun, Gap, Sisteron, Digne,

Senez, Forcalquier. Les villes d'Aix, de Draguignan et de Grasse sont de fondation romaine; Arles et Marseille sont d'origine grecque. L'Isère, qui passe à Grenoble, reçoit le Drac,



La fontaine de Vaucluse[1].

torrent fougueux, et l'Arc, descendu du Mont-Cenis. Ses débordements, moins fréquents que ceux de la Durance, ont

1. La fontaine de Laure et de Pétrarque sort d'un gouffre au pied d'une énorme falaise rougeâtre, d'où les eaux, à l'époque de la fonte des neiges, s'élancent avec impétuosité. Un rocher voisin porte les ruines d'un ancien château fort des évêques de Cavaillon.

été parfois plus terribles. La Drôme arrose Die et se jett directement dans le Rhône. La Sorgues naît à la fontaine d Vaucluse, dont on a vainement sondé les profondeurs.

La Saône. — S'il n'avait pas d'autres affluents, le Rhôn pourrait être, en arrière des Alpes, une bonne ligne mili taire : il ne serait pas un grand fleuve commercial et politi que. Mais par la Saône son bassin s'ouvre vers la Bourgogn et la Champagne, et par là arrivent, dans les province qu'il traverse, les produits et les idées de la vieille France Malgré son cours paresseux, dans un lit mal encaissé, l Saône est donc une des grandes artères du pays, et comm le lien du sud-est et du nord. Aussi que de villes sur se



La chute du Rhin à Schaffhouse.

rives! C'est à son confluent avec le Rhône que se trouve après Paris, la plus grande agglomération d'hommes qu'il y ait en France, Lyon.

Vallée du Rhin. — Le Rhin et le Rhône ont un cours symétrique. Nés sur les flancs opposés du Saint-Gothard, ils s'éloignent rapidement l'un de l'autre, le premier dans la direction du nord, le second dans celle de l'ouest. Vers Brégenz, le Rhin rencontre les Alpes de la Souabe, qui le jettent dans le lac de Constance, comme les Alpes de la Savoie jettent le Rhône dans le lac de Genève. Arrêtés par le Jura ils en tournent la double extrémité, mais pour tomber sur les Cévennes et sur les Vosges, qui les forcent à se diriger dé-

finitivement, l'un vers la Méditerranée, l'autre vers la mer du Nord.

Moins torrentueux, moins rapide, le Rhin fait de plus longs détours. Du Saint-Gothard à Bâle, où il arrive grossi de l'Aar, qui double son volume en lui apportant toutes les eaux de la Suisse, il serait déjà navigable sur une grande étendue, sans ses rapides et ses chutes, à Schaffhouse et à Laufenbourg. De Bâle jusque vers Mayence, son lit est encore embarrassé d'îles nombreuses, qui ont si souvent facilité aux armées le passage du fleuve. Plus loin, la beauté des sites, la multitude des villes qui baignent leurs pieds dans ses flots, la richesse des cultures à côté de rochers arides et sévères, les ruines féodales dont sont couvertes toutes les cimes de l'Hundsrück, de l'Eiffel et du Westerwald, enfin l'aspect du fleuve tour à tour gracieux et sauvage, ou terrible et grandiose, rendent cette vallée une des plus belles de l'Europe.

Au delà de Cologne, le Rhin s'écoule lentement vers Dusseldorf et la Hollande, grossi par l'Ill, qui s'y est jeté à Strasbourg, par le Necker à Manheim, par le Mein à Mayence, par la Moselle à Coblentz, etc. Cependant, malgré la masse considérable de ses eaux, il arrive, comme le Rhône, humblement à la mer. Comme lui, il se divise en plusieurs bras : le Wahal et le Lech, qui se réunissent à la Meuse, l'Yssel qui se rend dans le Zuyderzée. Appauvri par toutes ces pertes, le Rhin véritable, le bras du moins qui porte ce nom, n'a plus à Leyde, après un cours de 1200 kilomètres, que la largeur d'un grand fossé, et il disparaissait naguère dans les sables avant d'atteindre l'Océan. Heureusement le Wahal et le Lech le mettent en communication avec la vaste embouchure de la Meuse, et il s'ouvre par là à la grande navigation.

Communication entre les bassins. — Les Cévennes et les Vosges ne sont pas assez élevées pour intercepter les communications. Au midi elles laissent passer le canal des Deux-Mers ; au centre, ceux du Charolais et de Bourgogne ; au nord, celui de la Marne au Rhin. Les ramifications dont elles couvrent la France ont présenté encore moins d'obstacles. La Seine a pu être rattachée à la Loire par les canaux d'Orléans, de Briare et du Nivernais ; à l'Escaut par ceux de Saint-Quentin et de la Somme ; à la Meuse par ceux de la Sambre et des Ardennes ; à la Saône et au Rhône par le canal

du Centre[1]; le Rhône avec le Rhin par le canal de l'Est, avec la Garonne par le canal de Beaucaire et celui du Midi. Il n'y aurait même pas de grave difficulté à vaincre pour réunir la Marne et la Meuse à la Saône; et si la Garonne et la Loire restent encore isolées l'une par rapport à l'autre, c'est que la mer sert de canal entre Nantes et Bordeaux.

Grandes lignes de dépression et de peuplement du territoire français. — La France est orientée dans le sens de l'équateur et des méridiens. Sa frontière de Bayonne à Antibes court dans la direction des parallèles, et si l'on jetait la Bretagne, dont la position est excentrique, entre la pointe de Barfleur et le cap Gris-Nez, sa limite septentrionale serait aussi parallèle à l'équateur. Ses grands côtés, je veux dire: à l'ouest, le littoral du golfe de Gascogne et celui du Cotentin, qui seraient réunis si les vagues montaient seulement de 100 mètres derrière Saint-Malo, et à l'est, la ligne des Alpes, du Jura et du Rhin, suivent presque exactement deux méridiens. Les grandes routes intérieures ont même direction. De sorte qu'en traçant sur une carte de France un carré dont les quatre extrémités seraient: Caen, Bordeaux, Marseille, Dunkerque, et qui auraient pour diagonales deux lignes courbes tirées de Marseille au Havre et de Bordeaux à Strasbourg, on aurait marqué les grandes lignes de dépression du sol français, celles que suivent les grandes routes, les chemins de fer et les canaux projetés ou déjà en exploitation.

De Bordeaux à Marseille, et de Marseille à Dunkerque et à Rouen, la voie navigable est à peu près complète; elle l'est tout à fait du Havre à Strasbourg; elle peut l'être aisément de Caen à Bordeaux. Pour relier Bordeaux à Strasbourg, il ne resterait qu'à franchir le faîte qui sépare les bassins de la Dordogne et de l'Allier, puisque la Loire communique déjà avec la Saône, et celle-ci avec le Rhin.

Regardons de près ces questions, malgré leur matérialisme apparent, car l'explication d'une partie des faits de l'histoire est là. Ces échancrures des montagnes, ces dépressions du sol ouvrent, en effet, les seules voies naturelles que les hommes aient longtemps suivies. C'est par elles qu'ont passé la guerre, le commerce, les idées, toute la vie enfin

1. Dans le Charolais et le Lyonnais, la distance de la Loire au Rhône n'est que de 24 à 32 kilomètres. Saint-Étienne est au point où les deux fleuves sont le plus rapprochés. Cette position et ses mines de houille expliquent sa rapide prospérité.

des nations qui, pour faciliter l'éternel voyage, ont semé leur route de villes populeuses. Ainsi, disent les légendes bretonnes, les fées du Morbihan descendaient, en filant, du haut de leurs montagnes, et de leur tablier s'échappaient les rocs énormes que le voyageur étonné rencontre le long des chemins. A l'entrée, à l'issue, au centre de ces voies naturelles, principalement sur le bord des fleuves, « ces chemins qui marchent tout seuls, » disait Pascal, de grandes cités se sont assises comme autant d'étapes pour les marchands et les armées, comme autant de foyers lumineux pour la civilisation qui a rayonné autour d'elles.

Les grandes lignes de dépression du sol ont donc été les grandes lignes de communication et de peuplement : j'ajouterai encore les grandes voies de l'unité et de la nationalité françaises. C'est dans ces directions que le Midi, au temps de Rome, a agi sur le Nord, et que le Nord, sous les fils de Clovis et de Pépin d'Héristal, sous Philippe Auguste et saint Louis, sous Louis XI et Richelieu, a réagi à son tour sur le Midi qu'il s'est assimilé. Supposez de hautes montagnes entre chacun de nos grands fleuves, et la France sera l'Espagne ou l'Italie ; je veux dire que tous les habitants de chaque bassin auraient, pendant de longs siècles, formé une nation à part.

Le peuplement est rapide dans les vallées riches comme le sont les nôtres, et ce que Napoléon disait, que « de Paris à Rouen il n'y a qu'une seule ville, dont la Seine est la grand'-rue, » on peut le dire de la Loire, de la Garonne, de la Saône et du Rhône. Mais, dans les bassins hermétiquement fermés, la vie est exclusive, le patriotisme local. La moins ouverte de nos grandes vallées, celle de la Garonne, a été celle aussi dont la population a le plus énergiquement résisté à l'influence centrale. Toulouse frémit encore au souvenir de la défaite qui la subordonne à Paris, et Bordeaux se plaignait naguère d'être, avec tout le Midi, sacrifié aux provinces du Nord.

La Loire et la Seine, au contraire, qui ont entre elles tant de communications faciles, ont presque toujours coulé sous les mêmes lois. Paris et Orléans étaient les deux villes patrimoniales de nos rois, et la première acquisition de la royauté renaissante fut Bourges. Trois siècles plus tard, Charles VII, chassé de Paris, s'y réfugia. Les Valois semblent même hésiter entre les deux fleuves. Leurs somptueux châteaux sont à Fontainebleau et à Amboise, à Saint-Germain et à Chambord ; Blois et Tours furent quelque temps les deux capitales

de Henri III et de Henri IV. Presque toujours aussi, la Saône a été dans la dépendance de la Seine. Les Burgondes payèrent, avant les Wisigoths de Toulouse, tribut à Clovis, et la Bourgogne n'eut presque jamais que des ducs capétiens. Dès l'année 1310, Philippe IV mettait la main sur Lyon; en 1349, Philippe VI achetait Grenoble et Montpellier; et les Anglais restèrent un siècle de plus à Bordeaux!

Unité et situation du territoire français au vrai centre de l'Europe. — Une des grandes causes de l'unité physique, et, par suite, de l'unité morale de la France, est assurément cette facilité de communication entre les divers bassins. Ils descendent à toutes les mers, mais ils sont facilement reliés entre eux. Il y a unité dans la variété. C'était la meilleure condition pour le développement d'une grande société et d'une civilisation puissante.

Ajoutez que, si la France n'est pas matériellement le milieu de l'Europe, elle occupe du moins une position centrale par rapport aux mers européennes, puisque la Méditerranée, le golfe de Gascogne, la Manche et la mer du Nord baignent ses rivages, et par rapport aux principales nations de ce continent, puisqu'elle a pour voisines l'Espagne, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre. De là ses longues guerres et les dangers qu'elle a si souvent courus ; mais de là aussi l'influence qu'elle a tant de fois exercée au dehors.

Cet ordre de considérations serait long à épuiser, car c'est dans une sérieuse étude de la position géographique de la France, de sa configuration physique, de son sol et de son climat, qu'on trouvera l'explication des traits généraux de son histoire. Je relèverai seulement quelques particularités singulières. La France, qui a dans sa population des représentants de toutes les *races* européennes, les Slaves exceptés, a aussi tous les *terrains* géologiques de ce continent, tous ses *climats*, celui de nos plaines pouvant être regardé comme son climat moyen, et enfin tous ses *végétaux*, c'est-à-dire 3600 espèces, ou 1380 de plus que l'Allemagne et 2290 de plus que l'Angleterre, ce qui l'a fait très-légitimement appeler le jardin de l'Europe. Enfin sa langue est celle que toutes les autres nations traduisent le mieux. Aussi, grâce à la clarté de notre idiome combinée avec l'influence de notre histoire, le français est-il devenu la langue de la diplomatie et des idées européennes.

PREMIÈRE PÉRIODE.

LA GAULE INDÉPENDANTE.

(1600-50 AVANT J. C.)

CHAPITRE I.

POPULATIONS PRIMITIVES; MŒURS ET COUTUMES (1600-125 AV. J. C.)[1].

Populations primitives. — Des races inconnues habitèrent d'abord la Gaule, en même temps que le renne et le mammouth ; et l'on a fréquemment trouvé, dans les grottes où il faisait sa demeure, les restes de l'homme préhistorique, ses armes, ses outils en os ou en pierre, et jusqu'à ses dessins, mêlés à des débris d'animaux aujourd'hui disparus. Aux premières lueurs de l'histoire qui éclairent ce pays, on le voit partagé entre trois ou quatre cents peuplades appartenant à trois grandes familles : les Celtes, les Ibères et les Belges.

Celtes. Les Celtes étaient partis, à une époque inconnue, des plaines de l'Asie centrale, avec les aïeux des Pélasges ou premiers habitants de la Grèce et de l'Italie et avec ceux des Slaves qui restèrent dans l'Europe orientale, mais bien long-

1. Principaux ouvrages à consulter : les *Commentaires de César*, l'*Histoire des Gaulois* de M. Amédée Thierry.

temps avant les tribus germaniques, qui se fixèrent ensuite entre la Vistule et le Rhin. Durant cette marche de la grande armée celtique, des corps nombreux s'arrêtèrent dans la vallée du Danube et tout le long des Alpes, tandis que la tête de la colonne s'avançait droit à l'occident tant qu'elle trouva la terre pour la porter. Arrivés au bord de l'Atlantique, les Celtes virent de hautes falaises blanchir à l'horizon, et voulurent les atteindre. La grande île qui flanque la Gaule devint encore leur domaine, et ils ne s'arrêtèrent que le jour où du haut des derniers promontoires de l'Écosse et de l'Irlande ils n'aperçurent devant eux que l'immensité de l'Océan. Il n'y avait pas à aller plus loin : le grand ouvrage commencé dans la Bactriane était achevé. Les Celtes s'étendirent et multiplièrent sur ce vaste territoire, gardant en témoignage de leur origine asiatique, un idiome qui, plus éloigné que le grec et le latin du sanscrit, la langue sacrée des brahmes de l'Inde, s'y rattache cependant par des liens étroits, et révèle la parenté qui unissait les Celtes ou Gaulois à la grande famille des nations indo-européennes. Cette langue est encore aujourd'hui parlée au fond de la Bretagne, en quelques coins reculés du pays de Galles, dans le nord de l'Écosse et de l'Irlande; par les derniers représentants de cet ancien peuple. Ainsi quelques débris restés debout attestent la grandeur imposante des monuments écroulés.

Ibères ou Basques. — Les Celtes avaient trouvé un peuple établi avant eux dans la Gaule, les Ibères, qui étaient probablement venus par le nord de l'Afrique et l'Espagne; ils occupaient tout le pays au sud de la Loire et furent à peu près refoulés, sous le nom d'Aquitains, au sud de la Garonne. Leur langue était celle que parlent encore les Vascons ou Basques dans une partie des Pyrénées; elle est sans rapport aucun avec les autres idiomes européens, si ce n'est peut-être avec le finnois.

Belges. — Les Belges arrivèrent les derniers vers l'an 600. Ils passèrent le Rhin dans la partie inférieure de son cours, sous la conduite de Hu le puissant, chef de guerre, législateur et prêtre, et, après de longs combats, occupèrent toute la Gaule au nord de la Loire, qui fut même franchie.

Phéniciens. — Les hardis navigateurs de Tyr et de Carthage, qui parcoururent de si bonne heure tous les rivages *de la Méditerranée*, parurent aussi aux bouches du Rhône.

Ils se contentèrent d'abord de quelques échanges avec les indigènes; puis, obéissant à l'humeur envahissante qui leur faisait couvrir de colonies les côtes de l'Afrique, de la Sicile et de l'Espagne, ils s'avancèrent dans l'intérieur du pays. L'histoire légendaire des travaux de l'Hercule tyrien recouvre l'histoire réelle des voyages et des fondations de la race phénicienne en Gaule. Le dieu, disait la tradition, arriva aux bords du Rhône, où il eut à soutenir un combat terrible. Ses flèches épuisées, il allait succomber lorsque son père vint à son aide : Jupiter fit tomber du ciel une pluie de pierres qui fournit de nouvelles armes au héros. Ces pierres, on les peut voir encore ; l'immense plaine de la Crau en est toute jonchée. Hercule victorieux fonda, non loin de là, la ville de Nîmes, et au cœur de la Gaule celle d'Alésia. La vallée du Rhône ainsi conquise au commerce et à la civilisation, le héros reprit sa route vers les Alpes, et les dieux le contemplèrent fendant les nuages et brisant la cime des monts. C'était le col de Tende qu'Hercule entr'ouvrait, et la route d'Italie en Espagne qu'il jetait par-dessus les Alpes abaissées. Ainsi, dans les âges reculés, les peuples aiment à attribuer au bras invincible d'un héros les efforts séculaires des générations, ou ce que la nature elle-même accomplit.

Grecs. — Les Phéniciens avaient précédé les Grecs dans la domination de la Méditerranée, mais ils furent supplantés par eux en Gaule. Les Rhodiens s'établirent aux bouches du Rhône, tandis que les colonies phéniciennes de l'intérieur tombaient aux mains des indigènes. Vers l'an 600, arrivèrent les Phocéens qui fondèrent Marseille. Les Grecs plaçaient une gracieuse histoire à l'origine de cette ville. « Un marchand phocéen, Euxène, aborda, disaient-ils, sur la côte gauloise, à quelque distance de l'embouchure du Rhône. Il était sur les terres du chef des Ségobriges, Nann, qui reçut bien l'étranger et l'invita au festin des fiançailles de sa fille. L'usage voulait que la jeune vierge vînt elle-même offrir une coupe à celui des hôtes de son père qu'elle choisissait pour son époux. Quand elle entra, à la fin du repas, tenant la coupe pleine, ce fut devant le Phocéen qu'elle s'arrêta. Nann accepta le choix de sa fille et donna à l'étranger le golfe où il avait pris terre. Euxène y jeta les fondements de Marseille. »

Caractère, mœurs et coutumes. — Toutes les tribus celtiques ou belges avaient des coutumes à peu près semblables, malgré la différence des origines, et aux yeux des

étrangers elles ne formaient qu'un seul peuple. Les Grecs et les Romains ne voyaient que des Gaulois dans la Gaule, parce qu'ils y trouvaient partout le même courage. « Race indomptable, disaient-ils, qui fait la guerre non-seulement aux hommes, mais à la nature et aux dieux. Ils lancent des flèches contre le ciel quand il tonne; ils prennent les armes contre la tempête; ils marchent, l'épée à la main, au-devant des fleuves débordés ou de l'Océan en courroux. » Et ce qui les rendait encore plus redoutables, c'était leur nature généreuse autant que brave. « Chez ce peuple franc et simple, dit Strabon, chacun ressent les injustices faites à son voisin, et si vivement, qu'ils se rassemblent tous pour les venger. »

Diodore de Sicile fait des Gaulois ce portrait: « Ils sont de grande taille, ont la peau blanche et les cheveux blonds. Quelques-uns se coupent la barbe et d'autres la laissent croître modérément; mais les nobles se rasent les joues et laissent pousser les moustaches, de manière qu'elles leur couvrent la bouche. Ils prennent leurs repas, non point assis sur des siéges, mais accroupis sur des peaux de loup et de chien. A côté d'eux sont des foyers flamboyants avec des chaudières et des broches garnies de quartiers entiers de viande. On honore les braves en leur offrant les meilleurs morceaux. Les Gaulois invitent aussi les étrangers à leurs festins, et ce n'est qu'après le repas qu'ils leur demandent qui ils sont et ce qu'ils viennent faire dans le pays. Souvent, pendant le festin, leurs discours font naître des querelles, et, comme ils méprisent la vie, ils se provoquent à des combats singuliers. »

Le même écrivain ajoute: « Les Gaulois sont d'un aspect effrayant; ils ont la voix forte et rude; ils parlent peu, s'expriment par énigmes et affectent dans leur langage de laisser deviner la plupart des choses. Ils emploient beaucoup l'hyperbole, soit pour se vanter eux-mêmes, soit pour abaisser les autres. Dans leurs discours, ils sont menaçants, hautains et portés au tragique; mais ils ont de l'intelligence et sont capables de s'instruire, ils ont aussi des poëtes qu'ils appellent *bardes*, et qui chantent la louange ou le blâme, en s'accompagnant sur une rote, instrument semblable à la lyre. »

Costumes et armes. — « Les Gaulois portent des vêtements singuliers; ils ont des tuniques bigarrées de différentes couleurs, et des chausses qu'ils appellent *braies*. Avec des agrafes, ils attachent à leurs épaules des saies rayées d'une étoffe à petits carreaux multicolores, épaisse en hiver, légère

en été. Ils ont pour armes défensives des boucliers aussi hauts qu'un homme et que chacun orne à sa manière. Comme ces boucliers servent non-seulement de défense, mais encore d'ornement, quelques-uns y font graver des figures d'airain en bosse et travaillées avec beaucoup d'art. Leurs casques d'airain ont de grandes saillies et donnent à ceux qui les portent un aspect tout fantastique. A quelques-uns de ces casques sont fixés des cornes ; à d'autres, des figures en relief d'oiseaux ou de quadrupèdes. Ils ont des trompettes barbares, d'une construction particulière, qui rendent un son rauque et approprié au tumulte guerrier. Les uns portent des cuirasses de mailles de fer ; les autres combattent nus. Au lieu d'épées ils ont des espadons suspendus à leur flanc droit par des chaînes de fer ou d'airain. Quelques-uns entourent leur tunique de ceintures d'or et d'argent. Leurs épées ne sont guère moins grandes que le javelot des autres nations, et leurs *saunies*, lourdes piques qu'ils lancent, ont les pointes plus longues que leurs épées. De ces saunies, les unes sont droites et les autres recourbées, de sorte que non-seulement elles coupent, mais encore déchirent les chairs, et qu'en retirant l'arme on agrandit la plaie. »

Manière de combattre. — « Dans les voyages et dans les combats, beaucoup se servent de chars à deux chevaux, portant un conducteur et un guerrier. Ils lancent d'abord la saunie et descendent ensuite pour attaquer l'ennemi avec l'épée. Quelques-uns méprisent la mort au point de venir au combat sans autres armes qu'une ceinture autour du corps. Ils emmènent avec eux des serviteurs de condition libre, et les emploient comme conducteurs et comme gardes. Avant de livrer bataille, ils ont coutume de sortir des rangs et de provoquer les plus braves des ennemis à un combat singulier, en brandissant leurs armes pour effrayer leurs adversaires. Si quelqu'un accepte le défi, ils chantent les prouesses de leurs ancêtres, vantent leurs propres vertus et insultent leurs adversaires. Ils coupent la tête de leurs ennemis vaincus, l'attachent au cou de leurs chevaux et clouent ces trophées à leurs maisons. Si c'est un ennemi renommé, ils conservent sa tête avec de l'huile de cèdre, et on en a vu refuser de vendre cette tête contre son poids d'or. »

Usages divers. — Les femmes étaient libres dans le choix de leur époux. Elles apportaient une dot ; mais le mari devait prendre sur son bien une valeur égale. On mettait le

tout en commun, et cette somme restait au dernier survivant. Le fils ne pouvait aborder son père en public avant d'être en âge de porter les armes, et celui-ci avait sur sa femme comme sur ses enfants, le droit de vie et de mort. « Lorsqu'un père de famille d'une haute naissance vient à mourir, dit César, ses proches s'assemblent, et, s'ils ont quelque soupçon sur sa mort, les femmes sont mises à la question; si le crime est prouvé, on les fait périr par le feu et dans les plus horribles tourments. Les funérailles sont magnifiques. Tout ce qu'on croit avoir été cher au défunt, on le jette dans le bûcher, même les animaux; peu de temps encore avant l'expédition de César, on brûlait avec le mort les esclaves et les clients qu'on savait qu'il avait aimés. » Souvent des parents plaçaient sur le bûcher des lettres adressées à leurs proches, dans la pensée que les morts pourraient les lire.

Religion. — Les Gaulois adorèrent d'abord le tonnerre, les astres, l'océan, les fleuves, les lacs, le vent, c'est-à-dire les forces de la nature; *Kirk* était le vent le plus terrible; *Tarann*, l'esprit du tonnerre; *Bel*, le dieu du soleil; *Pennin*, le génie des Alpes; *Arduine*, celui de l'immense forêt des Ardennes. Plus tard, les druides sans doute apprirent au peuple à adorer les forces morales et intelligentes: *Hésus*, le génie de la guerre; *Teutatès*, celui du commerce et l'inventeur des arts ; *Ogmius*, le dieu de la poésie et de l'éloquence, qui était représenté avec des chaînes d'or, sortant de sa bouche pour aller saisir et entraîner ceux qui l'écoutaient. La fête de Teutatès se célébrait la première nuit de l'année nouvelle, dans les forêts, à la lueur des flambeaux. Cette nuit-là, suivant des traditions contestées aujourd'hui, le chef des prêtres, cueillait avec une faucille d'or le *gui*, plante parasite qui naît sur les branches de certains arbres et qui jouait un grand rôle dans les cérémonies religieuses et la médecine des Gaulois; mais ils ne recherchaient que celui qui poussait sur le chêne, leur arbre sacré. A Hésus, ils vouaient souvent, avant la bataille, les dépouilles de l'ennemi, et, après la victoire, ils lui sacrifiaient ce qui leur restait du bétail qu'ils avaient enlevé. « Le surplus du butin, dit César, est placé dans un dépôt public; et on peut voir, dans beaucoup de villes, de ces monceaux de dépouilles entassées dans des lieux consacrés. Il arrive rarement qu'au mépris de la religion un Gaulois ose s'approprier clandestinement ce qu'il a pris à la guerre, ou ravir quelque chose de ces dépôts. Le

plus cruel supplice et la torture sont réservés pour ce larcin. »

Les druides. — Les prêtres des Gaulois, les druides ou *hommes des chênes*, avaient des croyances élevées qui semblaient un écho des grandes doctrines de l'Inde; ils croyaient aux peines et aux récompenses dans la vie à venir. Mais d'horribles superstitions, des sacrifices humains, ensanglantaient les grossiers autels qu'ils élevaient au fond des forêts séculaires ou au milieu des landes sauvages. « Tous les Gaulois, dit César, sont très-superstitieux: aussi ceux qui sont attaqués de maladies graves, comme ceux qui vivent au milieu de la guerre et des dangers, immolent des victimes humaines ou font vœu d'en immoler, et ont recours, pour ces sacrifices, au ministère des druides. Ils pensent que la vie d'un homme est nécessaire pour racheter celle d'un autre homme, et que les dieux immortels ne peuvent être apaisés qu'à ce prix; ils ont même institué des sacrifices publics de ce genre. Ils ont quelquefois des mannequins d'une grandeur immense et tissus en osier, dont ils remplissent l'intérieur d'hommes vivants; ils y mettent le feu et font expirer leurs victimes dans les flammes, ils pensent que le supplice de ceux qui sont convaincus de vol, de brigandage ou de quelque autre délit, est plus agréable aux dieux immortels; mais quand ces hommes leur manquent, ils prennent des innocents. »

Tous les druides n'avaient qu'un seul chef dont l'autorité était sans bornes. « A sa mort, le plus éminent en dignité lui succède; ou si plusieurs ont des titres égaux, l'élection a lieu par le suffrage des druides, et la place est quelquefois disputée par les armes. A une certaine époque de l'année, ils s'assemblent dans un lieu consacré sur la frontière du pays des Carnutes, qui passe pour le point central de toute la Gaule. Là se rendent de toutes parts ceux qui ont des différends, et ils obéissent aux jugements et aux décisions des druides. On croit que leur doctrine a pris naissance dans la Bretagne, et qu'elle fut de là transportée dans la Gaule; aujourd'hui ceux qui veulent en avoir une connaissance plus approfondie se rendent ordinairement dans cette île pour s'y instruire.

« Les druides ne vont point à la guerre et ne payent aucun des tributs imposés aux autres Gaulois. Séduits par de si grands privilèges, beaucoup de Gaulois s'efforcent d'entrer dans cet ordre; mais il *faut, pour* cela, apprendre un grand

nombre de vers, et il en est qui passent vingt années dans ce noviciat. Il n'est pas permis de confier ces vers à l'écriture, tandis que, dans la plupart des autres affaires publiques et privées, on se sert des lettres grecques. Il y a, ce me semble, deux raisons de cet usage: l'une est d'empêcher que la science des druides ne se répande dans le vulgaire ; et l'autre, que leurs disciples, se reposant sur l'écriture, ne négligent leur mémoire. Une croyance qu'ils cherchent surtout à établir, c'est que les âmes ne périssent point, et qu'après la mort elles passent d'un corps dans un autre, croyance qui leur paraît singulièrement propre à inspirer le courage, en éloignant la crainte de la mort. Le mouvement des astres, l'immensité de l'univers, la grandeur de la terre, la nature des choses, la force et le pouvoir des dieux immortels, tels sont, en outre, les sujets de leurs discussions ; ils les transmettent à la jeunesse. »

Voici quelques-uns de leurs aphorismes: « Il faut avoir grand soin de l'éducation des enfants.— L'argent prêté dans cette vie sera rendu dans l'autre.—Les amis qui se donnent la mort pour accompagner leurs amis, les retrouveront dans l'autre monde. — Tous les pères de famille sont rois dans leurs maisons. »

Bardes, devins et prophétesses. — On trouve affiliés à l'ordre des druides, des bardes, des devins et des prophétesses. Celles-ci, magiciennes redoutées, aimaient à vivre sur des écueils sauvages, battus par une mer orageuse. Les neuf druidesses de l'île de Sein, à la pointe occidentale de la Bretagne, passaient pour connaître l'avenir, et leurs paroles apaisaient, croyait-on, ou soulevaient les tempêtes. D'autres, qui habitaient un îlot à l'embouchure de la Loire, devaient, à une certaine époque de l'année, abattre et reconstruire en un même jour la demeure de leur dieu. Dès que brillait le premier rayon de soleil, le toit s'écroulait sous leurs coups redoublés, et un autre temple s'élevait rapidement. Mais malheur à celle qui laissait tomber un seul des matériaux du nouvel édifice ! elle était aussitôt déchirée par les mains de ses sœurs, rendues furieuses, et ses chairs sanglantes étaient dispersées autour de l'édifice sacré.

Les *ovates* ou devins étaient chargés de toute la partie matérielle du culte. C'étaient eux qui cherchaient la révélation de l'avenir dans les entrailles de la victime et en consultant le vol des oiseaux. Un Gaulois n'accomplissait aucun acte

important sans recourir à la science divinatoire de l'ovate. Telle est l'éternelle curiosité des peuples enfants. Ils ne savent rien du passé, rien du présent, ils n'ont de souci que pour percer les ténèbres de l'avenir.



Menhir, fig. A.

Tant que le pouvoir des druides fut incontesté, les bardes furent les poëtes sacrés appelés à toutes les cérémonies religieuses. Après que les chefs militaires se furent affranchis de la domination des prêtres, les bardes célébrèrent les puis-



Cromlechs, fig. B.

sants et les riches. De chantres des dieux et des héros, ils se firent les courtisans des hommes. On les voyait à la table des grands payer, par leurs vers, le droit de s'y asseoir. Un d'eux arrive trop tard, quand Luern, le roi des Arvernes, remontait sur son char; le barde suit le char qui s'éloigne

en déplorant sur une modulation grave et triste le sort du poëte que l'heure a trompé. Luern charmé lui jette une poignée d'or. Aussitôt la rote s'anime, ses cordes vibrent avec un son joyeux, et le barde chante : « O roi, l'or germe sous



Les alignements de Carnac.

les roues de ton char; la fortune et le bonheur tombent de tes mains. »

Monuments druidiques. — On trouve encore, et en grand nombre, des monuments appelés druidiques, dans nos provinces de l'ouest; ce sont des *peulvans* ou *menhirs* (fig. A), blocs énormes de pierres brutes, fichées en terre isolément, ou rangées en avenues ; dans ce dernier cas, elles for-

ment des *alignements*, comme ceux de Carnac, qui sont disposés en onze lignes parallèles, sur un espace de 1005 mètres, et présentent sur cette grève sauvage l'aspect le plus bizarre. De loin, on dirait une armée de géants soudainement pétrifiée comme elle marchait à quelque titanique entreprise. Les *cromlechs* (fig. B) étaient des menhirs rangés en un cercle unique ou en plusieurs cercles concentriques, quelquefois autour d'un menhir plus élevé; les *dolmens* étaient de grossiers autels formés d'une ou plusieurs grandes pierres plates posées horizontalement sur des pierres verticales; on les connaît, dans un grand nombre de départements, sous les noms de : *Pierre levée*, *Pierre couverte*, *Pierre levade*, *Table du diable*, *Tuile des fées*, *Allée couverte*; il y a de ces pierres qui ont jusqu'à sept mètres de longueur et autant de largeur. La table du dolmen de l'Isle-Bouchard a six mètres de long [1].

Ces étranges monuments portent parfois de grossières ciselures et des signes divers : on y voit des croissants, des excavations rondes disposées en cercles, des spirales, des figures qui représentent peut-être des animaux ou des arbres entrelacés. Ainsi, dans les Vosges, sur la cime du Donon, d'où l'on aperçoit à la fois la plus grande partie de la Lorraine, de l'Alsace et du grand-duché de Bade, on trouve une grande dalle et à côté des blocs de grès épars, qui portent des figures en bas-reliefs de grandeur naturelle et grossièrement sculptées. C'est le tombeau de Pharamond, disent les gens du pays; c'était probablement un de ces monuments que nous appelons druidiques et qui, dus à une race antérieure, ont été la grande architecture de l'âge de pierre. La place était bien choisie, car de là se découvre un de ces magnifiques horizons, au milieu desquels l'âme s'élève sans efforts de la terre vers Dieu.

Les plus célèbres monuments appelés druidiques sont ceux

1. Les *pierres fichées* ou *pierres fiches*, comme les paysans les appellent, ont donné leur nom à un grand nombre de bourgs, *Pierre-Fiche*, près de Mende; *Pierre-Piques*, près de Montévilliers; *Pierrefite*, près de Pont-l'Évêque, d'Argentan, de Falaise, de Mortagne, de Beauvais, de Paris, de Bar-le-Duc, de Mirecourt, en Sologne, dans le Berry, près de Limoux, de Bourganeuf, de Guéret, de Brives, de Roanne, etc. Les *alignements* de Carnac étaient formés autrefois de plus de 4000 pierres, mais les habitants du voisinage ont exploité ce monument comme une carrière, et il ne reste aujourd'hui que 1200 de ces pierres, dont quelques-unes sont colossales. M. Pélissier de Reynaud a vu des *pierres levées* dans la régence de Tunis, à Kissera. Une inscription trouvée là attestait qu'une légion composée de Gaulois avait occupé cette localité. Du reste, cet usage n'était point particulier aux Gaulois; beaucoup de peuples l'ont pratiqué; c'est l'architecture primitive.



Allée couverte.



Dolmen de l'Isle-Bouchard.



Dolmen de Connère. (Maine.)

de Carnac, de Lok-Maria-Ker et de la lande du Haut-Brien, en Bretagne; l'allée couverte ou dolmen de Bagneux près de Saumur, et connue sous le nom de *Roche aux Fées*, qui a 20 mètres de longueur sur 16 de largeur et 3 de hauteur; celle d'Essé, à 28 kilomètres de Rennes; la *Pierre branlante*, de Perros-Guyrech (Côtes-du-Nord), longue de 14 mètres sur 7 d'épaisseur et si parfaitement équilibrée, qu'un seul homme peut la mettre en branle malgré son poids de 500,000 kilogrammes. On trouve un assez grand nombre de pierres semblables dans la Bretagne, le long de la Loire, dans le Poitou, l'Auvergne et les Cévennes; mais il y en a aussi en Suède, en Danemark, en Crimée, en Afrique, en Asie. C'était l'œuvre de populations très-diverses, représentant, pour des époques très-différentes, un même état de civilisation par lequel l'humanité a passé. Un autre genre de monuments, les *tumuli*, sont des cônes de terre qui surmontent un tombeau. Celui de Cumiac a plus de 30 mètres de hauteur.

Les idées vivent autant que le granit. Quelques restes de cérémonies druidiques se pratiquaient, il n'y a pas deux siècles, dans les forêts du Dauphiné, et on en retrouverait encore bien des traces au fond de nos provinces.

Gouvernement. — Les druides, ministres d'un culte sanguinaire et seuls dépositaires de toute science, régnèrent longtemps par la supériorité intellectuelle et par la terreur. Trois siècles environ avant notre ère, les chefs des tribus et les nobles brisèrent, au milieu d'affreuses convulsions, le joug de la caste sacerdotale. Mais l'aristocratie militaire, après sa victoire, trouva deux ennemis : quelques-uns des siens, plus habiles ou plus braves, réunirent plusieurs tribus et se firent rois; sur d'autres points, les classes inférieures, surtout les habitants des villes, se soulevèrent. Les druides s'unirent aux rebelles contre les nobles qui les avaient dépossédés, et dans la plupart des cités le gouvernement aristocratique et royal fut aboli et remplacé par un gouvernement démocratique plus ou moins mêlé d'éléments anciens. Ainsi, dans une cité, c'étaient les notables et les prêtres qui, constitués en sénat, nommaient un *vergobret*, ou juge annuel, et au besoin un chef de guerre; dans une autre, le peuple lui-même instituait un sénat ou des magistrats, quelquefois même un roi qui restait dans la dépendance de l'assemblée générale et dans celle des prêtres. Aussi un ancien disait il

que les rois de la Gaule, sur leurs siéges dorés, au milieu de toutes les pompes de leur magnificence, n'étaient que les ministres et les serviteurs de leurs prêtres.

État de la Gaule 58 ans avant J. C. — Cette révolution achevait de s'accomplir quand César entreprit de dompter les Gaulois. Il ne trouva, dit-il, dans ce pays que deux sortes d'hommes qui fussent honorés, les druides et les nobles. « Pour la multitude, son sort ne vaut guère mieux que celui des esclaves; car, accablés de dettes, d'impôts et de vexations de la part des grands, la plupart des hommes libres se livrent eux-mêmes en servitude. Les druides, ministres des choses divines, accomplissent les sacrifices publics et particuliers et sont les juges du peuple. Ils connaissent de presque toutes les contestations publiques et privées. Lorsqu'un crime a été commis, lorsqu'un meurtre a eu lieu, ou qu'il s'élève un débat sur un héritage, sur les limites, ce sont eux qui statuent; ils répartissent les récompenses et les peines. Si un particulier ou un homme public ne défère point à leur décision, ils lui interdisent les sacrifices; c'est chez eux la punition la plus rare. Ceux qui encourent cette interdiction sont mis au rang des impies et des criminels, tout le monde fuit leur entretien, leur abord, et craint la contagion du mal dont ils sont frappés : tout accès en justice leur est refusé, et ils n'ont part à aucun honneur.

« La seconde classe est celle des nobles. Quand il survient quelque guerre, ce qui, avant l'arrivée de César, avait lieu presque tous les ans, ils prennent tous les armes, et proportionnent à l'éclat de leur naissance et de leur richesse le nombre de serviteurs et de clients dont ils s'entourent. » Quelques-uns de ces clients se vouaient à leur chef, à la vie, à la mort. Chez les Aquitains, ces dévoués s'appelaient *soldures*. « Telle est, dit César, la condition de ces hommes, qu'ils jouissent de tous les biens de la vie avec ceux auxquels ils se sont consacrés par un pacte d'amitié; si le chef périt de mort violente, ils partagent son sort et se tuent de leur propre main; et il n'est pas encore arrivé, de mémoire d'homme, qu'un de ceux qui s'étaient dévoués à un chef par un pacte semblable ait refusé, celui-ci mort, de mourir aussitôt.

« Dans les cités qui passent pour administrer le mieux les affaires de l'État, c'est une loi sacrée que celui qui apprend, soit de ses voisins, soit du public, quelque nouvelle intéres-

sant la cité doit en informer le magistrat, sans la communiquer à nul autre, l'expérience leur ayant fait connaître que souvent les hommes imprudents et sans lumières s'effrayent des fausses rumeurs, se portent à des crimes et prennent des partis extrêmes. Les magistrats cachent ce qu'ils jugent convenable et révèlent à la multitude ce qu'ils croient utile. C'est dans l'assemblée seulement qu'il est permis de s'entretenir des affaires publiques. »

Industrie; commerce. — Les Phéniciens et les Grecs avaient appris aux Gaulois l'art d'exploiter les mines, et les Édues (peuple de la Bourgogne) eurent des fabriques pour l'or et l'argent; les Bituriges (peuple du Berry), pour le fer. Ce dernier peuple trouva même l'art, resté traditionnel chez lui et chez ses voisins les Arvernes (peuple de l'Auvergne), de fixer à chaud l'étain sur le cuivre. Les Édues inventèrent le placage. Ils ornaient ainsi les mors et les harnais des chevaux. Le roi Bituit avait un char tout plaqué d'argent. « La Gaule ne marqua pas moins, dit un habile historien des Gaulois, dans l'art de tisser et de brocher les étoffes; ses teintures n'étaient pas sans réputation. En agriculture, elle imagina la charrue à roues, le crible de crin et l'emploi de la marne comme engrais. Les Gaulois composaient diverses sortes de boissons fermentées, telle que la bière d'orge et la bière de froment mêlée d'hydromel. Toutefois ils ne paraissent avoir cultivé le froment qu'au temps d'Auguste. Bien qu'ils eussent peu de vin, on leur attribuait l'invention des tonneaux propres à le conserver. » Nous avons encore de leurs médailles. Sur quelques-unes on voit un cheval sans bride ou un sanglier, double symbole de liberté et de guerre.

Le commerce ne pouvait être fort actif, car il y avait peu d'objets d'échange. Cependant les Séquanes (Franche-Comté) envoyaient, par la Saône et le Rhône, leurs salaisons à Marseille, d'où elles se répandaient dans l'Italie et la Grèce. La Gaule exportait aussi de gros draps, et entretenait avec l'île de Bretagne d'assez nombreuses relations dont le centre était à Corbilo, à l'embouchure de la Loire.

CHAPITRE II.

LES MIGRATIONS GAULOISES (1600-125 AV. J. C.).

Invasion en Espagne. — Nul peuple barbare n'eut, chez les nations anciennes, un égal renom d'intrépidité; car toutes apprirent, à leurs dépens, à connaître son courage. Entraînés par leur humeur batailleuse, les Celtes de la vallée du Danube et de la Gaule se jetèrent sur les pays qui se trouvaient à leur portée. Ils allèrent chercher fortune au delà des Alpes comme au delà des Pyrénées, en Grèce et jusqu'en Asie.

Après avoir refoulé les Aquitains des bords de la Loire derrière ceux de la Garonne, ils pénétrèrent, à une époque inconnue, en Espagne, où le peuple qui résista le plus énergiquement aux Romains était, comme son nom l'indique, un mélange de Celtes et d'Ibères, les Celtibériens. Numance, « la seconde terreur de Rome, » était une ville de ce peuple. On trouve aussi, à l'extrémité de la Lusitanie, une peuplade des *Celtici*.

Invasion en Italie (1400 et 587); prise de Rome (390). — Si la province italienne de l'Ombrie doit son nom à une peuplade gauloise, nos pères auraient une première fois passé les Alpes, en corps de nation, quatorze siècles avant notre ère, sous le nom d'Ombriens. L'invasion, vers 587, des Insubres, des Cénomans, des Boïes et des Sénons est plus certaine. Ainsi, à deux reprises dans l'antiquité, les Gaulois auraient fait la conquête du nord de l'Italie, où leurs descendants sont si souvent retournés. Leurs guerres avec les Romains furent longues, acharnées; seuls de tous les ennemis de Rome, ils franchirent ces murs que Pyrrhus et Annibal purent à peine voir et maudire de loin.

Deux siècles plus tard, 30 000 guerriers de ce peuple sénon pénètrent dans l'Étrurie et demandent des terres aux habitants de Clusium, qui ferment leurs portes et implorent le secours de Rome. Le sénat envoie trois ambassadeurs,

trois Fabius, pour interposer sa médiation. « De quel droit attaquez-vous les Étrusques? dit Q. Ambustus. — Ce droit, répond le brenn sénon, nous le portons, comme vous autres Romains, à la pointe de nos épées; tout appartient aux braves. » Les Fabius s'irritent de cette fierté, et, oubliant leur caractère d'ambassadeurs, se mêlent aux assiégés dans une sortie; un d'eux, Q. Ambustus, tue même, en vue des deux armées, un chef gaulois qu'il dépouille de ses armes.

Aussitôt les barbares cessèrent les hostilités contre Clusium, et demandèrent à Rome réparation. Tout le collége des Féciaux insista, au nom de la religion, pour que justice fût rendue. Mais le crédit de la famille Fabia l'emporta; les coupables furent absous, et le peuple, comme frappé de vertige, leur donna trois des six places de tribuns militaires.

A ces nouvelles, les Sénons, renforcés par quelques bandes venues des bords du Pô, se mirent en marche sur Rome, sans attaquer une seule ville, sans piller un village. Ils descendaient par la rive gauche du Tibre, lorsque, arrivés près de l'Allia, ils aperçurent sur l'autre bord l'armée romaine s'étendant sur une longue ligne, le centre dans la plaine, la droite sur des hauteurs, la gauche couverte par le Tibre. L'attaque commença du côté des collines où l'aile droite, composée de vieux soldats, tint ferme; mais le centre, effrayé des cris et de l'aspect sauvage des barbares qui s'avançaient en frappant leurs boucliers de leurs armes, se jeta en désordre sur l'aile gauche qui fut rompue. Tout ce qui ne put passer le Tibre à la nage et se réfugier derrière la forte enceinte de Véies, périt dans la plaine, sur les bords et dans le lit du fleuve; l'aile droite, intacte, battit en retraite sur Rome, et, sans garnir les murailles, sans fermer les portes, courut occuper la citadelle du mont Capitolin (16 juillet 390). Heureusement les barbares s'étaient arrêtés pour piller, couper les têtes des morts et célébrer dans des orgies leur facile victoire. Rome eut le temps de revenir de sa stupeur et de prendre les mesures qui pouvaient encore sauver le nom romain. Le sénat, les magistrats, les prêtres et mille des plus braves de la jeunesse patricienne s'enfermèrent dans le Capitole. On y porta tout l'or des temples, tous les vivres de la ville; pour la foule, elle couvrit bientôt les chemins et se dispersa dans les cités voisines. Cæré donna asile aux Vestales et aux choses saintes.

Le soir du jour qui *suivit* la bataille, les éclaireurs gau-

lois se montrèrent ; mais, étonnés de trouver les murs dégarnis de soldats et les portes ouvertes, ils craignirent quelque piége, et l'armée remit au lendemain à pénétrer dans la ville. Les rues étaient silencieuses, les maisons désertes; dans quelques-unes seulement, les barbares virent avec étonnement des vieillards assis dans des chaises curules, couverts de longues robes bordées de pourpre et appuyés, l'air calme et l'œil fixe, sur un long bâton d'ivoire. C'étaient des consulaires qui s'offraient en victimes pour la république ou qui n'avaient pas voulu aller mendier un asile chez leurs anciens sujets. Les barbares les prirent pour des statues ou pour des êtres surnaturels; mais un d'eux ayant passé doucement la main sur la longue barbe de Papirius, celui-ci le frappa de son bâton, et le Gaulois, irrité, le tua : ce fut le signal du massacre. Rien de ce qui avait vie ne fut épargné; après le pillage, l'incendie détruisit les maisons.

Les barbares n'avaient vu des soldats et un appareil de guerre qu'au Capitole ; ils voulurent y monter, mais sur la pente étroite et rapide qui y conduisait, les Romains eurent peu de peine à les repousser, et il fallut changer le siége en blocus. Pendant sept mois, les Gaulois campèrent au milieu des ruines de Rome. Un jour, ils virent un jeune Romain descendre à pas lents du Capitole, revêtu de vêtements sacerdotaux et portant en ses mains des choses consacrées : c'était un membre de la famille Fabia. Sans s'émouvoir des cris ni des menaces, il traversa le camp, monta lentement au Quirinal et y accomplit des sacrifices expiatoires; puis il retourna, aussi calme, aussi peu pressé, par la route qu'il avait suivie. Admirant son courage ou frappés de craintes superstitieuses, les Gaulois l'avaient laissé passer.

Les dieux sont apaisés, disaient les Romains; la fortune va changer. Et elle change en effet, quand d'un côté est la persévérance et de l'autre une confiance aveugle. Dans leur imprévoyance, les barbares ne s'étaient réservé ni provisions ni abris; un automne pluvieux amena des maladies qui les décimèrent, et la famine les força de courir par bandes toutes les campagnes voisines. Les Latins et les Étrusques, qui s'étaient d'abord réjouis des malheurs de Rome, s'effrayèrent à leur tour. Le meilleur général de la république, Camille, était alors exilé dans Ardée; cette ville lui donna quelques soldats avec lesquels il surprit et massacra un détachement gaulois. Ce premier succès encouragea la résistance;

de tous côtés, les paysans s'armèrent, et les Romains réfugiés à Véies proclamèrent Camille dictateur. Il fallait la sanction du sénat pour confirmer l'élection. Un jeune plébéien, Cominius, traversa de nuit le Tibre à la nage, évita les sentinelles ennemies, et, s'aidant des ronces et des arbustes qui tapissaient les parois escarpées de la colline, parvint jusqu'à la citadelle. Il en redescendit aussi heureusement et rapporta à Véies la nomination qui devait lever les scrupules de Camille. Mais les Gaulois avaient remarqué l'empreinte de ses pas; par une nuit obscure, ils montèrent jusqu'au pied du rempart. Déjà ils atteignaient les créneaux, quand les cris des oies consacrées à Junon éveillèrent un patricien renommé pour sa force et son courage, Manlius, qui renversa du haut du mur les plus avancés des assaillants. La garnison couvrit bientôt tout le rempart et un petit nombre de Gaulois purent regagner leur camp. Le Capitole était sauvé, grâce à Manlius; mais les vivres étaient épuisés, et Camille ne paraissait pas. Le tribun militaire Sulpicius convint avec le brenn, rappelé dans sa patrie par une attaque des Vénètes, que les Gaulois s'éloigneraient moyennant une rançon de 1000 livres pesant d'or (326 kilogr.), et que des vivres et des moyens de transport leur seraient fournis par les alliés et les colonies de Rome. Quand on pesa l'or, les barbares apportèrent de faux poids; comme Sulpicius se récriait : *Væ victis!* dit le brenn : « Malheur aux vaincus ! » et il jeta encore dans la balance sa large épée et son baudrier.

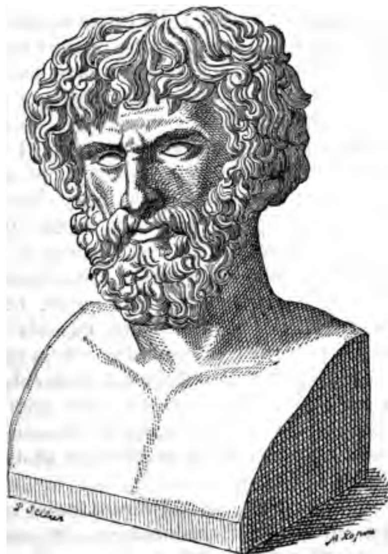
Les barbares s'éloignèrent; mais Camille annula le traité, de son autorité dictatoriale. Il ordonna aux villes alliées de fermer leurs portes, d'attaquer les traînards et les bandes isolées. Durant le blocus, où étaient venus jusqu'à 70 000 Gaulois, de nombreux détachements avaient quitté le siége pour courir le pays; il en était allé jusqu'en Apulie : quand ils revinrent, le gros de l'armée était parti, tout le Latium en armes, les légions romaines réorganisées. Aussi, de ceux-là, bien peu échappèrent. Les Cærites en massacrèrent une troupe tombée de nuit dans une embuscade, et une autre fut écrasée par Camille près d'une ville dont le nom s'est perdu. La vanité romaine profita de ces légers succès pour les changer en une victoire si complète, que pas un barbare n'aurait échappé à l'épée vengeresse des soldats de Camille.

Guerre de Rome contre les Gaulois cisalpins (283-192). Rome ne put, d'un siècle, venger cet affront. En 283, le consul Dolabella pénétra chez les Sénons avec des forces supérieures. Il brûla les villages, tua les hommes, vendit les enfants et les femmes, et ne quitta le pays qu'après en avoir fait un désert. Rome se vanta qu'il ne restait pas un de ceux dont les pères avaient combattu à l'Allia, et que la rançon du Capitole avait été retrouvée et prise dans le trésor des Sénons. Malgré ce fier langage, elle n'osa qu'en 232 ordonner le partage entre les citoyens pauvres des terres enlevées à ce peuple. Les Boïes, dont ces terres touchaient la frontière, refusèrent de laisser les Romains s'établir si près d'eux, et, à leur appel, presque tous les Gaulois cisalpins se levèrent. Une formidable armée, 50 000 fantassins et 20 000 chevaux, prit la route de Rome. L'effroi fut au comble dans la ville; les livres sibyllins consultés demandèrent le sacrifice de deux Gaulois; on les enterra vivants au milieu du marché aux bœufs. Puis on déclara qu'il y avait *tumulte*, ce qui obligeait tous les citoyens, même les prêtres à s'armer; 150 000 hommes furent échelonnés en avant de Rome, et on tint en réserve 620 000 soldats fournis par les alliés. L'Italie entière s'était levée pour repousser les Gaulois. Ceux-ci arrivèrent jusqu'à trois journées de Rome. Mais cernés entre deux armées, auprès du cap Télamone, ils laissèrent 40 000 hommes sur le champ de bataille (225).

Le sénat se décida aux plus grands efforts pour délivrer l'Italie de pareilles terreurs. Deux consuls franchirent le Pô. Reçus vigoureusement par les Insubres, ils furent heureux d'accepter un traité qui leur permît de se retirer sans combat. Ils gagnèrent le pays des Cénomans; et quand, après quelques jours de repos et d'abondance, ils eurent refait leurs troupes, oubliant le traité, ils rentrèrent par le pied des Alpes sur le territoire insubrien. 50 000 hommes marchèrent à leur rencontre pour venger cette perfidie, mais furent vaincus; une seconde armée de 30 000 auxiliaires gaulois, venue des bords du Rhône au secours des Insubres, ne put les sauver. Leur roi Virdumar fut tué par Marcellus en combat singulier, et le consul célébra en rentrant dans Rome le plus fastueux triomphe : il rapportait les armes du vaincu, comme troisièmes et dernières dépouilles opimes.

Les Gaulois cisalpins paraissaient soumis, quand Annibal descendit des Alpes avec une armée carthaginoise venue

d'Espagne. Des Pyrénées jusqu'au Rhône il n'avait point rencontré d'obstacle; mais un peuple gaulois, inquiet de sa présence au milieu du pays, avait voulu l'arrêter au passage du fleuve. Il était aisément venu à bout de cette résistance isolée et avait trouvé sur l'autre rive du Rhône les députés des Boïes qui s'étaient offerts à guider sa marche à travers les Alpes. Après les victoires du Tessin et de la Trébie, les Gaulois cisalpins accoururent en foule dans son camp; ils le suivirent dans sa marche sur Rome, et ce fut avec du



Annibal.

sang gaulois qu'il gagna les victoires de Trasimène et de Cannes.

Cette lutte merveilleuse dura seize ans. Quand elle fut terminée, après la journée de Zama, les Cisalpins avaient depuis longtemps oublié Rome et la domination romaine. Le sénat se souvint d'eux : il reprit l'œuvre de la conquête interrompue par l'arrivée d'Annibal, et n'arrêta ses légions qu'après qu'elles eurent donné la ceinture des Alpes pour frontière à la république. Un peuple gaulois, les Boïes, re-

fusa d'accepter le joug. Il préféra abandonner la terre qu'il occupait depuis quatre siècles, et alla chercher sur les bords du Danube, en deux contrées qui ont gardé son nom, la Bohême d'abord (*Bojehemum*), la Bavière ensuite (*Bojaria*), un pays où il pût vivre libre (192).

Invasion en Grèce. — Lorsque les Insubres avaient passé les Alpes sous la conduite de Bellovèse et conquis la vallée du Pô, d'autres Gaulois avaient pris route avec Sigovèse par la vallée du Danube. Ils y restèrent trois siècles sans que l'histoire dise rien d'eux. Alexandre les rencontra comme il approchait du Danube. Ils lui envoyèrent une ambassade. « Que craignez-vous ? leur demanda le jeune conquérant, qui attendait un hommage à sa valeur. — Que le ciel ne tombe. — Les Celtes sont fiers, » répliqua Alexandre; et il leur donna le titre d'alliés et d'amis. Un demi-siècle plus tard on les retrouve, cette fois en armes et menaçants. Alexandre était mort, et une épouvantable confusion ébranlait son empire. Ils vendirent d'abord leurs services à quelques-uns de ses successeurs. Mais vers l'an 280, trois tribus, les Tolistoboïes, les Trocmes et les Tectosages, arrivèrent de la Gaule même, et tous ensemble se décidèrent à envahir la Macédoine et la Thrace pour leur compte. Un brenn ou généralissime fut choisi, et une armée formidable pénétra en Macédoine. La phalange fut enfoncée : trois rois, successivement nommés par les Macédoniens, périrent, et tout le plat pays fut au pouvoir des Gaulois. « Du haut des murs de leurs villes, dit Justin, les habitants levaient les mains vers le ciel, invoquant les noms de Philippe et d'Alexandre, dieux protecteurs de la patrie. »

Les Gaulois, cependant, se retirèrent pour aller mettre leur butin en sûreté. La Macédoine respira; mais durant l'hiver le brenn prépara de nouvelles forces, et, au printemps de 279, il rentra dans le pays des Macédoniens, écrasa leur dernière armée et, si l'effroi n'a pas grossi aux yeux des Grecs le nombre des assaillants, descendit en Thessalie, à la tête de 150 000 fantassins et de 20 000 cavaliers. Tout ce qui restait d'hommes de cœur en Grèce accourut aux Thermopyles pour y arrêter cette multitude, et les derniers vaisseaux d'Athènes vinrent s'embosser dans le golfe Maliaque pour aider à la défense du défilé.

Énergiquement repoussés du passage des Thermopyles, les Gaulois découvrirent le sentier qui avait ouvert la Grèce

à Xerxès, et qui, chose étrange ! ne fut pas gardé cette fois avec plus de soin. Ils se dirigèrent aussitôt sur Delphes pour en ravir les trésors. On raconte que le dieu consulté avait répondu qu'il saurait bien se défendre, qu'un tremblement de terre entr'ouvrit le sol sous les pieds des barbares et fit rouler les rochers sur leurs têtes, qu'une tempête enfin bouleversa les airs et que la foudre consuma les Gaulois qui n'avaient pas péri sur les montagnes renversées. Cette légende, renouvelée de l'invasion des Perses, n'est qu'un embellissement poétique de la résistance organisée par les habitants d'un pays si facile à défendre. Repoussés de Delphes qu'ils semblent pourtant avoir pillé, les Gaulois firent une retraite que les attaques des montagnards rendirent désastreuse. La faim, le froid leur causèrent d'horribles souffrances. Le brenn, dangereusement blessé, se tua de sa propre main, pour échapper à la colère de ses soldats ou à la honte de sa défaite (278).

Les Gaulois dans la vallée du Danube. — Les débris de l'armée gauloise remontèrent vers le nord. Les uns restèrent sur les bords du Danube, où ils formèrent le grand peuple des Scordisques ; les autres allèrent rejoindre leurs compagnons campés dans la Thrace. Les Gaulois du Danube continuèrent à vendre leurs services au plus offrant. Ils fournirent à Pyrrhus ses meilleurs soldats. Ce prince, qui se connaissait en courage, fut si fier d'avoir vaincu les Gaulois de son compétiteur Antigone, qu'il fit ramasser leurs dépouilles sur le champ de bataille et les suspendit aux murs d'un temple de Minerve, avec un vers gravé au-dessous : « Pyrrhus le Molosse, après avoir détruit l'armée d'Antigone, a offert à Minerve les boucliers des braves Gaulois. » Plus tard, les Scordisques se trouvèrent aux prises avec les légions du sénat et exterminèrent encore une fois toute une armée romaine. Ils marchaient sur l'Italie, après avoir ravagé l'Illyrie entière, quand l'Adriatique les arrêta; de colère ils déchargèrent leurs flèches dans les flots et ce ne fut que peu après qu'on les refoula sur le Danube, où ils se perdirent dans la masse des peuples barbares de ces régions que les empereurs finirent par réduire en provinces.

Les Gaulois en Asie (Galates). — Les Gaulois de la Thrace eurent un sort plus brillant. Deux princes se disputaient alors la couronne de Bithynie, dans l'Asie Mineure. Un d'eux, Nicodème, *prit les Gaulois* à sa solde. Ils le mirent

sur le trône; puis, trouvant le pays bon, les habitants timides et les cités riches, ils coururent pendant quarante années la péninsule, rançonnant princes et peuples. « Les rois de l'Orient, dit Justin, n'osaient entreprendre aucune guerre s'ils n'avaient de ces barbares à leur solde. Telle était la terreur inspirée par le nom seul de Gaulois et le constant bonheur de leurs armes, que sans eux les princes sur le trône se croyaient menacés, et qu'avec eux un roi déchu comptait toujours recouvrer sa puissance. » Quelques-unes de ces bandes vinrent planter leurs tentes sur les ruines de Troie, où les chroniqueurs du moyen âge placeront l'origine et le premier séjour des Francs. D'autres saccagèrent le territoire des colonies grecques, et il nous reste quelques vers touchants sur trois jeunes Milésiennes qui se donnèrent la mort pour échapper à leurs outrages.

« Nous sommes mortes, ô Milet, chère patrie, afin de ne point subir l'insolence déréglée des barbares Galates, nous, trois jeunes filles, trois de tes citoyennes, que la violence belliqueuse des Celtes a forcées de recourir à cette destinée; car nous n'avons point attendu que notre sang coulât par un meurtre impie, ni qu'on nous fiançât par un hymen, mais nous avons trouvé dans Pluton un protecteur.»

Refoulés enfin au centre de la péninsule, ils s'établirent, sous plusieurs chefs ou tétrarques, dans le pays qui de leur nom fut appelé Galatie. Quand les légions romaines eurent vaincu à Magnésie et rejeté au delà du Taurus le roi de Syrie, Antiochus, elles ne voulurent pas laisser intacte au cœur de l'Asie Mineure cette dénomination toujours menaçante, et le consul Manlius fit contre les Galates une expédition heureuse qui eut un grand retentissement. Ils se séparèrent et furent successivement vaincus (189). Parmi les captifs se trouva Chiomara, femme du tétrarque Ortiagon. Un centurion romain l'outragea; elle obtint cependant qu'il lui rendrait sa liberté moyennant une somme d'argent qu'un esclave gaulois alla chercher. La nuit venue, le centurion conduisit Chiomara au bord du fleuve où devait se faire l'échange. Il était venu seul pour n'avoir pas à partager la rançon que deux parents de la captive avaient apportée. Tandis que le Romain comptait son or, Chiomara ordonne dans sa langue aux Gaulois de le tuer, puis prend sa tête, et arrive au-devant de son époux, jette cette tête à ses pieds, en lui apprenant l'injure en même temps que la vengeance.

me, contente d'avoir vaincu les Galates, laissa à ce peu- ι liberté qu'il garda jusqu'en l'an 25 avant Jésus-Christ. te époque, sans combats nouveaux, la Galatie fut ré- en province romaine : mais, quatre siècles plus tard, Jérôme retrouvait autour d'Ancyre la langue que, dans unesse, il avait entendu parler sur les bords de la Mo- et du Rhin. Ces infatigables coureurs d'aventures, ı eût jugés si prompts à perdre, le long du chemin, le enir de la patrie, et si faciles à se laisser prendre aux ırs étrangères, gardaient donc pieusement leurs coutu- et leur langue maternelle.

ne sais si, dans la vallée du Danube et dans cette Asie ıure tant de fois bouleversée, on retrouverait quelque ι vivante encore des anciennes émigrations celtiques; , dans la haute Italie, qui n'a pas été foulée par moins euples divers, on a reconnu des traits de physionomie et ıins accents qui décèlent une origine gauloise. Ainsi, de jours, se perpétue, au milieu de la domination anglaise, les bords du Saint-Laurent et au fond de quelques val- du cap de Bonne-Espérance, l'idiome qu'y ont porté, bords de la Seine et de la Loire, les colons de Henri IV le Colbert et les proscrits de l'édit de Nantes. La race à ite si légère, disait-on, a montré sur la terre étrangère ıême persistance que les Bretons sur la terre natale.

CHAPITRE III.

CONQUÊTE DE LA GAULE PAR LES ROMAINS (125-50 AV. J. C.)[1].

'ormation de la province Narbonaise (125). — ne n'osa attaquer les Gaulois chez eux qu'après avoir

[1] Principaux ouvrages à consulter : les *Commentaires de César*, les es sur les Commentaires de César publiées par MM. de Saulcy, le gé- . Creuly, J. Maissiat, etc.; la *Vie de César* par l'empereur Napo- III.

dompté leurs colonies de la Cisalpine et de l'Asie Mineure Sa domination s'étendait jusqu'au Taurus, et elle avait une province en Afrique, elle occupait l'Espagne, qu'elle ne possédait pas encore un pouce de terrain dans cette Gaule qui touchait à ses portes. Cependant il lui fallait à tout prix s'assurer une route par terre d'Italie en Espagne. Les Grecs de Marseille, depuis longtemps alliés de Rome par crainte et par haine de Carthage, lui en fournirent le moyen. Cette riche et commerçante cité avait couvert de ses comptoirs tout le littoral gaulois de la Méditerranée. Provoqués par ses empiétements, les Gaulois du voisinage se soulevèrent. Marseille recourut en toute hâte au sénat, et une armée romaine, après avoir écrasé les Ligures, donna leurs terres aux Massaliotes (154). De nouvelles plaintes amenèrent une seconde fois, en l'année 125, les légions contre les Salyes qui furent vaincus. Cette fois Rome garda ce qu'elle avait conquis; elle eut une nouvelle province entre le Rhône et les Alpes. Sextius donna à cette province une capitale, en fondant près d'une source d'eaux thermales la ville d'Aix (*Aquæ Sextiæ*, 122). Les Édues, entre la Saône et la Loire (Bourgogne), demandèrent aussitôt à entrer dans l'alliance de Rome. Les Allobroges (Savoie et Dauphiné), plus rapprochés de la nouvelle province, vinrent au contraire l'attaquer: 20 000 barbares restèrent sur le champ de bataille (121). L'année suivante, les Romains franchirent à leur tour l'Isère; mais le roi des Arvernes, Bituit, les rappela en jetant sur leurs derrières 290 000 Gaulois. Quand le roi barbare, monté sur son char d'argent et entouré de sa meute de combat, vit le petit nombre de légionnaires : « Il n'y en a pas, dit-il, pour un repas de mes chiens; » mais la discipline, la tactique, surtout les éléphants vainquirent cette multitude. Quelque temps après, Bituit, attiré à une conférence, fut enlevé, chargé de chaînes et conduit à Rome. Tout le pays que le Rhône enveloppe, depuis le lac Léman, fut réuni à la province qui, les années suivantes, fut étendue jusqu'aux Pyrénées. Les Volces Tectosages, maîtres de Toulouse, acceptèrent le titre de *fédérés* ; et la colonie de *Narbo Martius* (Narbonne) dut veiller sur les nouveaux sujets. Sa position près de l'embouchure de l'Aude en fit bientôt la rivale de Marseille (118). Béziers fut colonisé plus tard.

Cette province transalpine, gardée par ses deux colonies, Aix et Narbonne, couverte par les Tectosages et les Édues,

récents alliés de Rome, était comme un poste avancé, d'où le sénat contenait et surveillait les nations gauloises.

Les Cimbres et les Teutons (110); bataille d'Aix (102). — L'invasion des Cimbres et des Teutons faillit emporter cette domination récente. Trois cent mille de ces barbares, reculant devant un débordement de la Baltique, franchirent le Rhin, inondèrent la Gaule, et, arrivés sur les bords du Rhône, y écrasèrent successivement cinq armées romaines.



Arc de triomphe à Orange [1].

Mais, au lieu de franchir les Alpes, ils passèrent les Pyrénées et allèrent user leur temps et leurs forces contre les belliqueux Celtibériens. Ce fut le salut de Rome. Elle eut le temps d'envoyer Marius garder sa province gauloise. Cet habile général plaça son camp sur la rive gauche du Rhône, et, pour en assurer les approvisionnements, qui ne pouvaient

1. Cet arc de triomphe attribué à Marius, est plus vraisemblablement de César. Sa hauteur est de $19^{m},26$, sa largeur de $24^{m},35$. Le grand arc a 9 mètres sous clef et 5 mètres d'ouverture; les petits, $6^{m},07$ sur 3 de largeur.

lui arriver quand les passes du fleuves n'étaient point praticables, il creusa un canal qui permit aux vaisseaux de Marseille et de l'Italie d'éviter les dangereuses embouchures du Rhône. Il imposa à ses soldats tant de travaux qu'on les appelait les mulets de Marius. Mais, dans ces pénibles ouvrages, ils reprirent la force, la discipline, la confiance que les molles habitudes leur avaient fait perdre; et, quand les barbares reparurent, Marius ne craignit plus de se mesurer avec eux.

Ce fut près d'Aix que la horde rencontra Marius. Il était campé sur une colline où l'eau manquait. Quand ses soldats se plaignirent de la soif, il leur montra de la main une rivière qui baignait le camp des barbares : « C'est là, leur dit-il, qu'il faut en aller chercher au prix de votre sang. » Cependant les valets de l'armée qui n'avaient d'eau ni pour eux ni pour leurs bêtes, descendirent en foule vers la rivière; les barbares, se croyant attaqués, coururent prendre leurs armes et revinrent, frappant leurs boucliers en mesure et marchant en cadence au son de cette musique sauvage. Mais, en passant la rivière, ils rompirent leur ordonnance, et ils n'avaient pas eu le temps de la rétablir, lorsque les Romains fondirent sur eux de leur poste élevé, et les heurtèrent avec tant de force qu'ils les obligèrent, après un grand carnage, à prendre la fuite. Parvenus à leurs chariots, ils trouvèrent un nouvel ennemi auquel ils ne s'attendaient pas : c'étaient leurs femmes qui frappaient également et les fuyards et ceux qui les poursuivaient; elles se jetaient au milieu des combattants, et, de leurs mains nues, s'efforçaient d'arracher aux ennemis leurs épées et leurs boucliers.

Les Romains, après ce premier succès, regagnèrent leur poste à la nuit tombante; mais l'armée ne fit pas entendre, comme il était naturel après un si grand avantage, des chants de joie et de victoire. Elle passa toute la nuit dans le trouble et la frayeur, car le camp n'avait ni clôture ni retranchement. Il restait encore un grand nombre de barbares qui n'avaient pas combattu et qui, toute la nuit, poussèrent des cris horribles, mêlés de menaces et de lamentations : on eût dit des hurlements de bêtes féroces. Les cris de cette multitude immense faisaient retentir les montagnes voisines et jetaient la terreur dans le camp romain; Marius lui-même frappé d'étonnement, s'attendait à une attaque nocturne

dont il craignait le désordre. Mais les Teutons ne sortirent de leur camp ni cette nuit ni le lendemain; ils employèrent ce temps à se préparer au combat.

Cette seconde bataille, livrée deux jours après la première, ne fut pas plus heureuse pour les barbares; attaqués en face par les légions, surpris en arrière par un lieutenant de Marius, ils ne purent résister. Le massacre fut horrible, comme



Jules César.

dans toutes ces mêlées de l'antiquité où l'on se battait à l'arme blanche, homme à homme. Plutarque raconte que les corps consumés dans les champs par les pluies qui tombèrent pendant l'hiver, engraissèrent tellement la terre que l'été suivant elle fut d'une fertilité prodigieuse, et que les Marseillais firent enclore leurs vignes avec les ossements dont la plaine était jonchée *(102)*.

Les Suèves et les Helvètes; César en Gaule (58). — Rome aurait sans nul doute profité de la victoire de Marius pour s'étendre dans la Gaule, où pendant l'invasion même des Cimbres elle avait mis la main sur la riche cité de Toulouse, si des troubles civils n'avaient presque aussitôt désolé l'Italie et ébranlé pendant quarante années la république. Cette conquête que Rome abandonnait, un peuple germain voulut la faire. Les Suèves reprirent la route qu'avaient suivie les Cimbres, et 120 000 guerriers, avant-garde de ce grand peuple, pénétrèrent, sous Arioviste, dans la vallée de la Saône. Les Édues et les Séquanes (Bourgogne et Franche-Comté) implorèrent à Rome protection contre eux. Dans le même temps, les Helvètes (la Suisse), sans cesse harcelés par les Germains, voulaient quitter leur pays, traverser la Gaule et aller s'établir sur les bords de l'Océan. Rome avait alors pour consul un des plus éclatants génies que le monde ait connus, Jules César. Il se proposait de renverser la liberté menteuse de Rome républicaine. Mais il lui fallait de l'or pour acheter ce peuple dégradé, de la gloire militaire pour gagner les soldats, et une grande guerre pouvait seule les lui donner. Il se fit nommer gouverneur de l'Illyrie et des deux Gaules (Cisalpine et Transalpine) avec la mission de repousser les Helvètes et de chasser les Suèves.

Ire campagne (58); soumission de la vallée de la Saône. — César commença par les Helvètes; il les arrêta par une grande bataille sur les bords de la Saône, et les força à retourner dans leur pays. Cette première expédition achevée, il se trouva en face d'Arioviste et lui fit proposer une entrevue : « Si j'avais besoin de César, répondit le Germain, je serais allé vers lui; César a besoin de moi, qu'il vienne. » Le proconsul ayant répliqué par des menaces : « Personne ne s'est encore attaqué à moi, dit le barbare, qu'il ne s'en soit repenti. Quand César le voudra, nous mesurerons nos forces, et il apprendra ce que sont des guerriers qui, depuis quatorze ans, n'ont pas dormi sous un toit. » Les soldats de César s'effrayaient au récit que faisaient les habitants de la haute taille et de l'indomptable courage des Germains. Il les mena cependant contre eux, et une bataille acharnée mit les barbares en fuite. Arioviste blessé repassa le fleuve avec quelques-uns des siens; et, à cette nouvelle qui répandit la joie dans la Gaule, le reste de la

nation des Suèves rentra dans ses forêts. Deux guerres formidables avaient été terminées en une seule campagne (58).

IIe et IIIe campagnes; conquête de la Belgique (57), de l'Armorique et de l'Aquitaine (56). — Les Belges, inquiets de voir les légions si près d'eux, s'armèrent, et au printemps César rencontra, sur les bords de l'Aisne, 300 000 barbares renommés comme les plus braves de la Gaule. Une diversion décida les Bellovaques (Beauvais) à courir à la défense de leurs foyers; les autres peuples suivirent ce fatal exemple, et César n'eut qu'à faire charger sa cavalerie pour changer cette retraite en une fuite désordonnée. Pendant tout un jour, les Romains tuèrent sans péril pour eux-mêmes (57).

La coalition dissoute, il fallait dompter l'un après l'autre tous ces peuples; les Suessions, les Bellovaques et les Ambiens (Soissons, Beauvais et Amiens) ne résistèrent même pas; mais les Nerviens (Hainaut) attendirent les légions derrière la Sambre et faillirent les exterminer. Toute l'armée nervienne se fit tuer. « De nos 600 sénateurs, disaient les vieillards à César, il en reste 3; de 60 000 combattants, 500 ont échappé. » Cette journée, une de celles où César ne combattait pas seulement pour la victoire, mais pour la vie, mit la Belgique à ses pieds. Les Atuatiques seuls (entre Namur et Liége) étaient encore en armes; il força leur principale ville; 53 000 furent vendus. Pendant cette expédition, le jeune Crassus, détaché avec une légion, parcourait le pays compris entre la Seine et la Loire sans rencontrer de résistance. Dès la seconde campagne (57), la Gaule semblait soumise.

César était en Illyrie, quand il apprit qu'une de ses légions avait failli être exterminée dans le Valais et que toute l'Armorique (Bretagne) était soulevée. Il accourut et attaqua lui-même les Vénètes (Morbihan), qui, comptant sur leurs 200 vaisseaux, acceptèrent une bataille navale, où toute leur flotte fut détruite. Ce désastre, dans lequel succomba l'élite de la nation, amena la paix. En même temps, Sabinus, au nord, avait dispersé l'armée des Aulerques (le Mans), des Éburoviques (Évreux), des Unelles (St-Lô) et des Lexoves (Lisieux). Au sud, Crassus avait pénétré sans obstacle jusqu'à la Garonne, franchi ce fleuve, battu 50 000 hommes et reçu la soumission de presque toute l'Aquitaine. Cette année (56), la Gaule en-

tière, des Pyrénées à la mer du Nord, avait vu les légions victorieuses.

IV[e] et V[e] campagnes; expéditions au delà du Rhin et en Bretagne (55-54); soulèvements partiels en Gaule (54-53). — Mais durant l'hiver que César passait en Italie, 450 000 Usipiens et Tenctères franchirent le Rhin. Malgré les neiges, César repassa précipitamment les Alpes. Les Germains, trompés par une trêve, furent surpris, et la horde, acculée sur la langue de terre qu'enveloppent à leur confluent le Rhin et la Meuse, périt presque tout entière. Cette invasion et les secours que, l'année précédente, les Armoricains avaient reçus de l'île de Bretagne, apprirent à César que, pour n'être pas troublé dans sa conquête, il devait isoler la Gaule de la Bretagne et de la Germanie. Il passa donc le Rhin, effraya les tribus voisines, et revint frapper un autre coup sur la Bretagne. Le débarquement fut difficile; on prit terre cependant après un combat au milieu des flots.

Mais on était alors à l'époque de la pleine lune; la marée, favorisée par un vent violent, dispersa une escadre qui amenait à César sa cavalerie, et brisa ses navires de charge. Il se hâta de battre les insulaires pour repasser bien vite, mais avec honneur, sur le continent. « Les Romains disparurent, dit un ancien chroniqueur, comme disparaît sur le rivage de la mer la neige qu'a touchée le vent du midi. »

Cette retraite ressemblait trop à une fuite pour que César ne recommençât pas cette expédition. Il reparut l'année suivante dans la Bretagne. Cette fois, il força les Bretons à lui livrer des otages et à lui promettre un tribut annuel.

Ambiorix. — Dans sa première campagne, César avait refoulé les Helvètes dans leurs montagnes, les Suèves au delà du Rhin, c'est-à-dire asservi l'est de la Gaule; dans la seconde, le nord avait été conquis ; dans la troisième, l'ouest; dans la quatrième, il avait montré aux Gaulois, par ses deux expéditions de Bretagne et de Germanie, qu'ils n'avaient rien à attendre de leurs voisins; et il venait, dans la cinquième, de renouveler cette leçon en portant de nouveau dans la Bretagne ses aigles victorieuses. On regardait donc la guerre des Gaules comme finie; elle avait à peine commencé. Jusqu'alors, quelques peuples avaient combattu séparément; ils vont se lever tous à la fois. César, pour les tenir asservis, avait cependant appelé à son aide l'expérience des généraux romains si profonde en fait de domination. Partout il avait

favorisé l'élévation de quelques ambitieux qui lui livraient l'indépendance de leurs cités, ou formé un parti romain qui dominant l'assemblée publique et le sénat, gênait leur action et trahissait leurs conseils. Il s'était habilement saisi d'un autre moyen d'influence, la tenue des États de la Gaule, réunion annuelle des députés de tous les peuples. La paix la plus profonde semblait donc régner. Ce calme trompeur et l'apparente résignation des chefs gaulois aux États qu'il tint à Samarobriva, chez les Ambiens, lui inspirèrent une entière sécurité, et la disette ayant rendu les vivres rares, il dispersa ses huit légions sur un espace de plus de cent lieues.

Cependant il existait un vaste complot dont un chef éburon, Ambiorix, et le Trévire Indutiomar étaient l'âme. On devait prendre les armes dès que César serait parti pour l'Italie, appeler les Germains et assaillir les légions dans leurs quartiers, en coupant rigoureusement entre elles les communications. Le secret fut bien gardé; mais un mouvement prématuré des Carnutes retint César en Gaule. Ambiorix, qui le croyait déjà au delà des Alpes, éclata de son côté par le massacre de toute une légion et l'attaque du camp de Q. Cicéron. Dans le même temps, Indutiomar, chez les Trévires, soulevait le peuple et menaçait le camp de Labiénus. Au nord et à l'est de la Loire, le mouvement devint général. Les Édues et les Rèmes restaient seuls traîtres à la cause nationale.

Malgré sa vigilance, César ne savait rien. Depuis douze jours, une de ses légions était détruite; depuis une semaine, un de ses lieutenants, Q. Cicéron, était assiégé, et pas un messager n'avait pu arriver jusqu'au quartier général, à Samarobriva (Amiens). Un esclave gaulois passa cependant et apprit au consul l'extrémité où son lieutenant était réduit. César n'avait sous la main que 7000 hommes, et les assiégeants étaient au nombre de 60 000; néanmoins il attaqua et dégagea le camp de Cicéron où il n'y avait pas un soldat sur dix qui ne fût sans blessure. Labiénus ne fut pas moins heureux contre les Trévires (Trèves) : il tua Indutiomar. Mais Ambiorix, quoique traqué comme une bête fauve, et poursuivi de retraite en retraite, échappa. Son peuple (habitants du Limbourg) paya pour lui : il fut exterminé.

VIe campagne; révolte générale, Vercingétorix (52). — Ces exécutions augmentèrent la haine du nom romain, et, durant l'hiver, un *nouveau soulèvement* fut préparé. Pour

que l'engagement fût irrévocable, on porta les drapeaux mili
taires dans un lieu écarté, et, sur ces enseignes, les député
de tous les peuples ligués jurèrent de prendre les armes dè
que le signal serait donné. Ce signal partit du pays des Car
nutes (Chartres). Tous les Romains établis à Genabum (Or
léans ou plutôt Gien), grande ville de commerce sur la Loire
furent égorgés; le même jour, la nouvelle en fut portée pa
des crieurs disposés sur les routes jusqu'à Gergovie (près d
Clermont), à 150 milles de distance. Là vivait un jeune e
noble Arverne, Vercingétorix, dont le père avait autrefoi
voulu usurper la royauté. Dès qu'il apprit le massacre d
Genabum, il souleva son peuple, se fit investir du comman-
dement militaire et, déployant l'activité que réclamaient le
circonstances, il provoqua la réunion d'un conseil suprêm
des cités gauloises. De la Garonne à la Seine, tous les peu-
ples répondirent à son appel; on lui déféra à lui-même l
conduite de la guerre. Ainsi les Arvernes et le centre de l
Gaule, restés jusqu'à présent étrangers à la lutte, allaient
prendre le premier rôle.

Vercingétorix poussait activement les préparatifs et don-
nait à la ligue une organisation qui avait jusqu'à présent
manqué à toutes les tentatives des Gaulois. Son plan d'atta-
que fut habile : un de ses lieutenants, Luctère, descendit au
sud pour envahir la Narbonaise, tandis que lui-même mar-
chait au nord contre les légions; mais sur son chemin i
s'arrêta pour soulever les Bituriges, clients des Édues, et c
délai permit à César d'arriver d'Italie. En peu de jours l
proconsul organisa la défense de la province, chassa l'en-
nemi, traversa les Cévennes malgré six pieds de neige, e
porta la désolation sur le territoire arverne. Puis, repassan
les montagnes, il longea le Rhône et la Saône à marche
forcées, traversa, sans se faire connaître, tout le pays de
Édues (Bourgogne), et arriva au milieu de ses légions. So
audace et sa prodigieuse activité avaient déjoué le doubl
projet du général gaulois.

Les premiers coups de César frappèrent Genabum. Un
attaque impétueuse des légions au milieu même de la nui
réussit; tout fut tué ou pris. Sur le pont de Genabum, Césa
passa la Loire et enleva encore la première ville des Bituri
ges qu'il rencontra, Noviodunum (Nohan ou Neuvy-sur
Baranjon). Vercingétorix, accouru pour la sauver, vit s
chute; il comprit qu'avec un tel adversaire il fallait une au

tre guerre. En un seul jour, vingt villes des Bituriges furent par eux-mêmes livrées aux flammes; les autres peuples imitèrent cette héroïque résolution. On voulait affamer l'ennemi, mais on n'alla pas jusqu'au bout; la capitale du pays, Avaricum (Bourges), fut épargnée; aussitôt César s'y porta. En vingt-cinq jours il construisit des tours d'attaque et une terrasse longue de 300 pieds sur 80 de hauteur. César raconte que, dans une tentative des assiégés pour détruire ses ouvrages, un Gaulois, placé en avant d'une porte, lançait sur une tour embrasée des boules de suif et de poix pour activer l'incendie. Atteint par un trait parti d'un scorpion, il tomba; un autre prit aussitôt sa place, un troisième succéda à celui-ci également blessé à mort, puis un quatrième, et tant que l'action dura, ce poste périlleux ne resta pas vide un seul instant. La place fut prise cependant, et de 40 000 soldats ou habitants qu'elle renfermait, 800 à peine échappèrent.

Les provisions que César trouva dans Avaricum le nourrirent pendant les derniers mois de l'hiver; le printemps venu, il détacha Labiénus avec quatre légions contre les Sénons (Sens) et les Parises (Paris), tandis que lui-même conduisait le reste de l'armée contre les Arvernes (Auvergne). Mais Vercingétorix couvrait Gergovie (près de Clermont); une attaque réussit mal, 46 centurions y périrent. César se décida à rejoindre Labiénus; cette marche ressemblait à une fuite. Les Édues, croyant que César ne s'en relèverait pas, massacrèrent dans toutes leurs villes ses recrues et les marchands italiens. Cette défection mettait l'armée dans un tel péril, que plusieurs conseillaient au proconsul de regagner la Province. Mais, s'il était vaincu en Gaule, il était proscrit à Rome. Il écarta donc tout projet de retraite et s'enfonça hardiment au nord, laissant 100 000 Gaulois entre lui et la Narbonaise.

La ligue du nord avait pris pour chef l'Aulerque Camulogène, vieux guerrier habile et actif, qui avait porté à Lutèce (Paris) son quartier général. Cette ville, alors renfermée tout entière dans une île de la Seine, était défendue au sud par les marais de la Bièvre. Quand Labiénus voulut attaquer de ce côté, il ne put même approcher de la place. Il rétrograda jusqu'à *Melodunum* (Melun), saisit toutes les barques qu'il trouva sur le fleuve, enleva le bourg et passa sur l'autre rive pour attaquer Lutèce par le nord. Camulogène, crai-

gnant d'y être forcé, brûla la ville et les ponts, puis se retira sur les hauteurs de la rive gauche. Il savait que les Bellovaques s'armaient sur les derrières de Labiénus, et il voulait forcer ce général à recevoir bataille, adossé à un grand fleuve et enveloppé par deux armées. Mais Labiénus trompa sa vigilance et passa la Seine sur un point où Camulogène ne pouvait lui opposer que le tiers de ses forces. Le vieux chef essaya de rejeter les Romains dans le fleuve; une action sanglante s'engagea; Camulogène y périt avec presque tous ses guerriers. A ce succès Labiénus ne gagnait que sa retraite; il se hâta d'atteindre le territoire sénon. César y était déjà arrivé.

Une nouvelle assemblée de tous les députés de la Gaule confirma à Vercingétorix le commandement suprême. Trois peuples évitèrent seuls d'y paraître : les Lingons (Langres), les Rèmes (Reims) et les Trévires (Trèves). Par leur moyen, César, qui manquait de cavalerie, soudoya plusieurs bandes de Germains qu'il monta avec les chevaux de ses tribuns et des chevaliers. Il rencontra Vercingétorix non loin de la Saône. Les cavaliers gaulois avaient juré qu'ils ne reverraient jamais leurs femmes ni leurs enfants, s'ils ne traversaient au moins deux fois les lignes romaines. César courut les plus grands dangers et laissa même son épée aux mains de l'ennemi. Mais ses légionnaires reçurent bravement cette charge furieuse et poursuivirent à leur tour l'ennemi qui s'enfuit en désordre jusque sous les murs d'Alésia.

Siége d'Alésia (52). — Alésia[1], assise sur le plateau d'une colline escarpée, passait pour une des fortes places de la Gaule. En avant de ses murs, sur les flancs de la colline, Vercingétorix traça un camp pour son armée, qui comptait environ 80 000 fantassins et 10 000 cavaliers. César conçut l'audacieuse pensée de terminer d'un coup la guerre en assiégeant à la fois la ville et l'armée. Alors commencèrent de prodigieux travaux. D'abord un fossé de 20 pieds de large sur 11 000 pas de développement; derrière celui-là un second fossé de 15 pieds de profondeur, puis un troisième dans lequel il jeta une rivière. Le dernier bordait une terrasse de 12 pieds de hauteur, avec créneaux, palissadée

1. Les fouilles opérées à Alise-Sainte-Reine, dans la Côte-d'Or, par ordre de l'empereur Napoléon III, ont décidé la question : c'est là que fut la ville assiégée par César, et non à *Alaise*, en Franche-Comté, comme l'ont soutenu de fort savants hommes.

de 60000 hommes suffirent à cette tâche.

at que les lignes fussent achevées, Vercingétorix renvoya llerie qui lui devenait inutile et qu'il ne pouvait nour-omettant de tenir trente jours, mais appelant les peu-aulois à se lever en masse. Sa voix fut entendue;) guerriers d'élite se rassemblèrent de tous les points Gaule pour délivrer leurs frères; ils vinrent se briser l'inexpugnable rempart des légions. Après avoir sup-plusieurs assauts, César attaqua lui-même, repoussa alois, tailla en pièce leur arrière-garde et jeta dans angs une terreur panique qui les dispersa. Cette fois, le était bien vaincue, et pour toujours.

arnison d'Alésia n'avait plus qu'à accepter la capitula-u'il plairait au vainqueur d'accorder. Vercingétorix, nt adoucir le proconsul en faveur de ses frères, vint se ui-même. Monté sur son cheval de bataille et couvert plus riche armure, il sortit seul de la ville, arriva au usqu'en face du tribunal de César, et, sautant à bas de eval, jeta aux pieds du Romain, impassible et dur, relot, son casque et son épée. Les licteurs l'emme-. César lui fit attendre six ans son triomphe et la On a, de nos jours, élevé sur la montagne où l'on ue fut Alise une statue au défenseur de l'indépendance se.

e campagne; derniers mouvements (51); mesu-

consul écrasa au passage d'une rivière leur meilleure in
terie et les força à implorer sa clémence; toutes les cit
nord-est renouvelèrent leurs promesses d'obéissance. (
parcourut la Belgique et rejeta encore une fois Ambior
delà du Rhin ; puis il retourna demander des otages
cités armoricaines et étouffer l'insurrection entre la Loi
la Garonne. Bientôt il n'y eut plus de guerre que che
Cadurques (Cahors) à Uxellodunum[1] ; ce fut en coupant
aux assiégés qu'on les força à se rendre. César, qu'une
guerre à la longue aurait ruiné, voulut faire un ter
exemple : il fit trancher les mains à tous ceux qu'il tr
dans Uxellodunum.

Cette odieuse exécution fut le dernier acte de la ter
lutte qui décida que les Gaulois ne resteraient pas livr
libre développement de leur génie national. Leur civilis
indigène était plus avancée que les récits habituels ne l
raient croire; et, s'il n'est pas possible de dire ce que, la
à son essor, cette civilisation fût devenue, il est toujours
mis d'honorer une résistance héroïque et de plaindre
prématurée d'un grand peuple.

Pour Rome, la guerre des Gaules ferma glorieuseme
liste des conquêtes de la république romaine. César y
employé 8 années, 10 légions et les inépuisables resso
de la discipline romaine, de son génie militaire, de so
comparable activité. La Gaule domptée par les armes, il
une année entière (50) à la gagner, à lui faire oublier s
faite. Point de confiscations, d'impôts onéreux ; aucu
ces mesures violentes et vexatoires dont tant de proco
avaient donné l'exemple. La Gaule fut réduite en pro
romaine; mais les villes conservèrent leurs lois et leur
vernement ; le seul signe de la conquête fut un tribut (
millions de sesterces (7 794 000 fr.).

1. D'après des fouilles faites en 1866 on a lieu de croire que l'em
ment de cette cité était non pas à Luzech, comme on l'a cru longt
mais à *Puy-d'Issolu*.

GAULE
SUD DE LA
BRETAGNE
ET NORD OUEST DE LA
GERMANIE
SOUS
L'EMPIRE ROMAIN

Lieues gauloises

Myriamètres

Dressé par A. Vuillemin

Hachette & C.ie

Gravé sur acier par Giroux

DEUXIÈME PÉRIODE.

LA GAULE SOUS LES ROMAINS.

(50 ANS AVANT J. C. — 476 APRÈS J. C.)

CHAPITRE IV.

LES GAULOIS SOUS L'EMPIRE [1].

(50 ans avant J. C., 395 après notre ère.)

Organisation de la Gaule par Auguste; 4 provinces, 60 cités. — La conquête de la Gaule avait donné à César l'armée la plus aguerrie en même temps que la plus dévouée, un renom immense et de prodigieuses richesses. Avec ses victoires, il éblouit ceux qu'il ne put acheter avec son or, et le reste, il l'accabla par les armes; mais la guerre civile et sa mort prématurée l'empêchèrent de s'occuper de la Gaule. Auguste même ne put y passer qu'après être devenu le seul maître du monde romain. L'an 27 avant notre ère, il se rendit en Gaule, et, pour effacer les anciennes relations des peuples et les anciens souvenirs, il changea les limites des provinces et les noms de plusieurs villes. L'Aquitaine, auparavant enfermée entre les Pyrénées et la Garonne, fut étendue jusqu'à la Loire. La Celtique, appelée Lugdunaise, fut limitée aux pays compris entre la Loire, la Seine et la Marne. Le reste forma la Belgique.

De nombreuses colonies romaines furent établies en Gaule afin d'y développer l'élément romain. Dans la Narbonaise, Fréjus devint un des grands arsenaux de l'empire, et Arles prit de tels accroissements qu'on l'appela la Rome des Gaules.

1. Principal ouvrage à consulter : *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, par M. *Amédée Thierry*.

Gergovie, qui avait vu fuir César, fut dépouillée du rang de capitale des Arvernes, attribué à une bourgade voisine, *Augusto-Nemetum* (Clermont). La cité de *Bratuspantium* fut de même déshéritée au profit de *Cæsaromagus* (Beauvais). Les capitales des Suessions (Soissons), des Véromandues (Saint-Quentin), des Tricasses (Troyes), des Rauraques (August, canton de Bâle), des Ausces (Auch), des Trévires (Trèves), prirent le nom d'*Augusta*. La ville des Turones devint *Cæsarodunum* (Tours); celle des Lémovices s'appela *Augustoritum* (Limoges), et *Bibracte* fut célèbre dans tout l'empire sous le nom d'*Augustodunum* (Autun).

Les priviléges furent aussi inégalement répartis; les Édues (Bourgogne), les Rèmes (Champagne), conservèrent le titre d'alliés, qui fut encore concédé aux Carnutes, pour qu'au sud, à l'ouest et au nord, il y eût trois peuples puissants intéressés au maintien du nouvel ordre social. Les Santons (Saintes), les Arvernes (Auvergne), les Bituriges (Berry), clients émancipés des Édues, et les Suessions (Soissons), conservèrent leurs lois. Enfin, la Gaule fut divisée en 60 circonscriptions municipales, c'est-à-dire que le nombre des peuples gaulois, reconnus comme constitués en corps de nation, fut réduit à ce chiffre. Cette double mesure facilita singulièrement la police et l'administration du pays car chacune de ces 60 cités devint responsable des désordres qui éclataient sur son territoire. Pour leur servir de modèle, Auguste leur donna une capitale toute romaine, *Lugdunum* (Lyon), au confluent de la Saône et du Rhône, qui fut le centre de l'administration impériale dans la Gaule. Agrippa fit partir de ses murs quatre grandes voies militaires allant à l'Océan, au Rhin, à la Manche, et le long du Rhône et de la Méditerranée jusqu'aux Pyrénées.

Le druidisme était encore puissant. Auguste l'attaqua d'une manière habile; il fit romains tous les dieux gaulois et leur dressa des autels qui portèrent leur double nom; ainsi, Belen-Apollo, Mars-Camul, Diana-Arduinna, etc. De plus, il défendit les sacrifices humains, et ne promit le droit de cité qu'à ceux qui abandonneraient les rites druidiques. Ces efforts réussirent, car nulle province ne devint si vite romaine.

Réorganisation au quatrième siècle : 17 provinces, 120 cités. — Cette première organisation de la Gaule par Auguste fut modifiée au quatrième siècle de notre ère. On

forma alors une *préfecture* des Gaules dont le siége fut à Trèves, et qui comprit les trois *diocèses* d'Espagne, de Bretagne et de Gaule, ce dernier divisé en 17 provinces, lesquelles étaient subdivisées en 120 cités. Le *préfet*, le *vicaire* du diocèse, les 17 *proconsuls* ou gouverneurs de provinces, n'avaient que l'autorité civile ; l'autorité militaire appartenait aux *comtes* et aux *ducs*, qui résidaient surtout le long des frontières.

Chaque cité dominait sur les bourgs de son territoire, lequel était souvent assez vaste pour que plusieurs de nos provinces en aient reproduit fidèlement les limites. Ainsi la

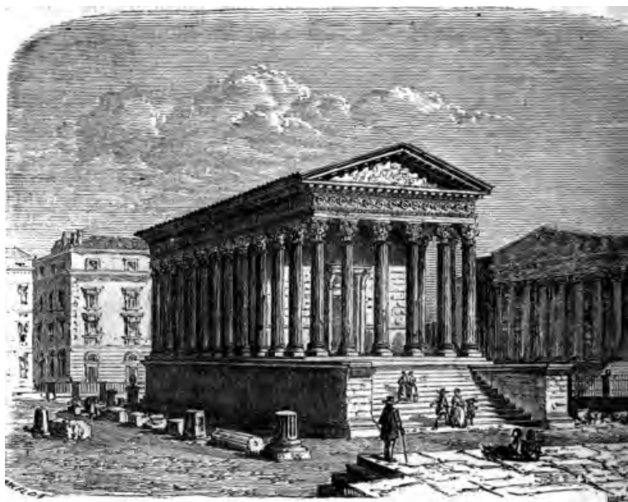


Temple d'Auguste et de Livie à Vienne[1].

Touraine, le Périgord, le Poitou, le Quercy, le Berry, etc., n'étaient que les territoires des anciennes villes de Tours, de Périgueux, de Poitiers, de Cahors et de Bourges. Dans chaque cité un sénat héréditaire, une curie ou assemblée de propriétaires possédant au moins 25 arpents, et des officiers municipaux, généralement élus par la curie, géraient les affaires de la ville et de son territoire, sous la surveillance du gouverneur de la province, qui d'abord correspondait directement avec l'empereur, et plus tard avec le président ou

1. Ce temple est probablement contemporain de la Maison-Carrée de Nîmes, dont il rappelle le caractère général, et par conséquent postérieur à Auguste.

vicaire du diocèse. Ce gouverneur n'intervenait pas dans l« affaires intérieures de la cité. Ses relations avec elle concei naient seulement la juridiction et le payement des tributs. revisait, en effet, sur appel, les sentences rendues par l« sénats municipaux, et il recevait, après en avoir indiqué quotité, les impôts, dont la répartition et la perception étaiei faites par la curie elle-même sous sa responsabilité. Parfo les députés de toutes les villes et même de toutes les pr« vinces se réunissaient. Malheureusement ces assemblées qı



Maison-Carrée à Nîmes[1].

eussent éclairé le gouvernement sur les véritables intérêt des provinces, n'eurent jamais de sessions régulières et tom bèrent en désuétude. En 365, une innovation importante fu introduite par Valentinien dans le régime municipal. Il insti tua un défenseur de la cité, sorte de tribun du peuple charg de défendre ses intérêts contre les officiers impériaux, le fis

1. La Maison-Carrée est un rectangle de 25m,65 sur 13m,64. L'intérieu n'a que 16 mètres de long sur 12 de large et autant de hauteur. Les mui ont seulement 10 centimètres d'épaisseur; 10 colonnes d'ordre corinthie cannelées forment le péristyle; 20 autres, à moitié engagées dans les pa rois, enveloppent l'édifice.

et les oppressions de tout genre, et qui dut être choisi en dehors de l'aristocratie municipale. Cette charge fut presque aussitôt et presque partout confiée aux évêques et devint le principe de leur puissance dans les cités.

La civilisation romaine en Gaule; écoles, arts, industrie, commerce. — Les Gaulois, condamnés au repos, portèrent dans les travaux de la paix l'activité qu'ils avaient montrée dans la guerre. Les forêts druidiques tombèrent sous la hache des défricheurs ou furent percées de routes que le commerce et la civilisation suivirent. Les villes



Intérieur des Arènes d'Arles.

se multiplièrent, l'art grec s'y implanta, et la Vénus d'Arles, le Jupiter d'Aix, retrouvés dans leurs ruines, peuvent rivaliser avec les belles statues de l'antiquité. Des arcs de triomphe, des temples, des cirques, des théâtres, des aqueducs s'élevèrent, non pas toujours par les mains d'artistes étrangers. Orange garde encore un arc de triomphe, le plus beau que les Romains nous aient laissé (voy. p. 47); Vienne, le temple d'Auguste et de Livie; Nîmes, ses *Arènes*, qui ne sont pas le plus grand des amphithéâtres romains, mais un des mieux conservés, sa *Maison-Carrée*, délicieux monument que Col-

bert voulait transporter à Versailles et Napoléon à Paris, du moins on l'a à peu près copié, en des proportions p grandes à l'église de la Madeleine; enfin, à quelque dista de ses murs, le *pont du Gard*. Cette construction coloss qui coupe la vallée sauvage du Gardon à une élévation 48 mètres, n'était qu'une partie d'un immense aqueduc (la riche et voluptueuse cité s'était bâti, pour amener jusq elle, à travers dix lieues de montagnes et de vallées,


Ruines d'un théâtre romain à Arles.

eaux limpides et fraîches des Cévennes. Dans le mê temps, les écoles de Bordeaux, d'Autun, de Lyon et Vienne rivalisaient avec celles de la Grèce, et la Gaule va cue envoyait aux maîtres du monde des grammairiens, (orateurs et des poëtes : Valerius Cato, surnommé la Sir latine; Cornelius Gallus, de Fréjus, poëte élégiaque, ami Virgile et d'Auguste; Trogue-Pompée, du pays des Vocon (Die, dans la Drôme), le premier auteur latin d'une histo

universelle, dont Justin nous a conservé l'abrégé ; Domitius Afer, le maître de Quintilien, qui le déclare l'orateur le plus éloquent qu'il ait entendu, mais qui déshonora son génie par sa bassesse. Pétrone souilla aussi les muses latines par son *Satyricon*, tableau immoral d'une société profondément dégradée. Mais Marcus Aper a eu l'honneur de passer pour l'auteur d'un livre qui porte le nom de Tacite. Favorinus d'Arles, sophiste célèbre, ami de Plutarque et de l'empereur



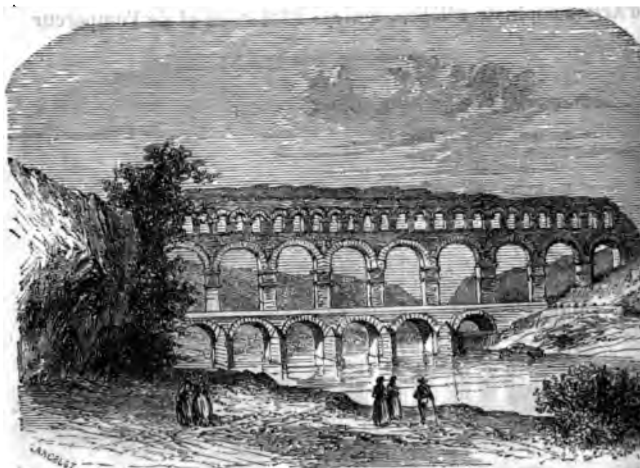
Les Arènes de Nîmes [1].

Adrien, s'étonnait lui-même, étant Gaulois de parler si bien grec. Plus tard brillèrent au quatrième siècle, un poëte ai-

1. D'après un fragment d'inscription trouvé dans les arènes de Nîmes, la construction de cet amphithéâtre daterait de la seconde moitié du deuxième siècle. Son grand axe a 133m,32 ; le petit, 101m,40 ; sa hauteur, 21m,2 ; l'épaisseur des constructions est de 31m,53. Ce massif renferme cinq galeries de circulation, des aqueducs, des salles, et 162 escaliers principaux conduisant à 35 rangs de gradins d'où la vue plonge sur l'arène ; un mur (*podium*) de 2m,69 d'élévation séparait les spectateurs des combattants. Une première *précinction* de 4 rangs de gradins était réservée aux magistrats et notables de la ville ; une seconde de 11 rangs, aux chevaliers ; une troisième de 10 rangs, aux simples citoyens ; une quatrième de 10 aussi, au bas peuple et aux esclaves. 24 000 spectateurs pouvaient y trouver place. Le Colisée, à Rome, avait 50 rangs de gradins, 546 mètres de circonférence extérieure, 51 de hauteur et pouvait contenir 80 000 spectateurs.

mable, Ausone de Bordeaux; au cinquième, Rutilius Numatianus, qui écrivit en vers un itinéraire de Rome, et Sidoine Apollinaire, qui fut à la fois poëte et évêque.

Le commerce, l'industrie s'étaient développés plus vite encore que les arts et les lettres. Au temps d'Auguste, les plus florissantes cités ne se trouvaient qu'aux points par où



Le pont du Gard [1].

la Gaule touchait à l'Italie; dès le deuxième siècle de notr ère, l'activité avait gagné tout le pays et l'activité amenait l

1. Nous avons encore des arcs de triomphe romains à Carpentras, Aix Arles, Autun, Cavaillon, Saintes, aux deux extrémités du pont antique d Saint-Chamas, à Reims (*porte de Mars*), et à Orange. On trouve des reste d'aqueducs à Lyon et à Jouy, près de Metz. Celui d'Arcueil. près de Paris a été reconstruit à plusieurs reprises et pour la dernière fois au commen cement du dix-septième siècle : mais le pont du Gard est encore debout Vaison, Saint-Chamas, Sommiere et Saintes ont ou avaient naguère de ponts romains. Nîmes, Autun, Reims ont des portes de villes; Paris Nîmes, Fréjus, Saintes et plusieurs localités du Languedoc et de l'Au vergne, des thermes; Yernègues, près d'Aix, Vienne, Riez, Arles, Autun Avallon, des débris de temples. Deux seulement sont debout, à Nîmes e à Vienne. On a trouvé des ruines d'amphithéâtres dans cinquante-quatr localités de la France actuelle. A Paris, en perçant la rue Monge, on vien de découvrir les ruines d'immenses arènes (1870). Quelle boucheri d'hommes se faisait chaque année dans l'empire romain pour les plaisir du peuple ! Bordeaux a encore le *palais Gallien*, ruines d'un amphithéâtr commencé par Gallien, achevé par Tetricus.

ıesse. Toulouse éclipsa Narbonne; Nîmes, si richement ée par les Antonins de monuments splendides, effaçait tique cité phocéenne qui avait perdu ses mœurs sévères ¡ui laissait s'établir le proverbe répété à tous ceux qui ıbliaient dans la mollesse : « Tu fais voile vers Marseille· » n, l'ancienne métropole, voyait croître une rivale dans



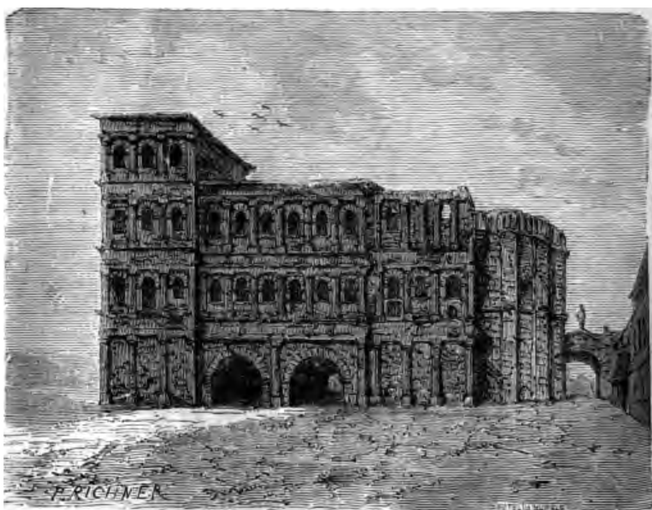
La porte d'Or, à Fréjus[1].

ille de Trévires (Trèves), le principal boulevard de la e contre les Germains. Mayence, Cologne, vingt autres ı bordaient le Rhin pour en fermer les passages. Vienne, ın et Reims avec leurs écoles; Lutèce (Paris), qui, grâce

La porte d'Or ou Dorée, arche triomphale d'une assez grande hauteur ruite en assises superposées de pierres et de briques, était la porte mmunication entre la ville et le port.

à sa position à égale distance de la Germanie et de l'île des Bretons, devint la résidence des Césars chargés de veiller sur ces deux frontières ; Langres et Saintes avec leur industrie des caracalles (sorte de manteau en laine) qu'elles envoyaient dans toute l'Italie ; Bordeaux, le port principal pour l'Espagne et la Bretagne, nous montrent la vie se répandant au centre comme à la circonférence, sur le Rhin et l'Océan comme aux bords de la Méditerranée.

La langue, les lois, les arts de Rome prenaient donc pos-



Porte romaine à Trèves.

session de la Gaule, mais aussi la *vie romaine*, avec ses plaisirs sensuels et grossiers, son goût des spectacles sanglants, des combats de bêtes, des luttes de gladiateurs et l'effroyable corruption de ses mœurs. Pourtant la nationalité gauloise n'était pas complétement étouffée sous cette civilisation étrangère. Le vieil idiome celtique subsistait, surtout à l'ouest, dans l'Armorique (Bretagne) ; au nord, dans la Belgique et sur les bords de la Moselle ; même au centre chez les Arvernes, où, au cinquième siècle de notre ère, le plus grand nombre des nobles parlaient encore la langue de leurs pères.

Si la langue vivait, bien des coutumes aussi s'étaient conservées. Le druidisme même, quoique persécuté par les empereurs. n'avait pas entièrement disparu. On en trouva longtemps des restes informes, survivant dans les coutumes superstitieuses de nos provinces reculées (culte des pierres, des fontaines, les fées, les génies, etc.).

Le christianisme en Gaule. — Auguste avait combattu le druidisme qui s'était énergiquement associé à la lutte pour l'indépendance. Claude proscrivit les druides, abolit leur culte et porta la peine de mort contre ceux qui le pratiquaient, ce qui ne l'empêcha pas de durer des siècles encore. Un adversaire plus redoutable fut le christianisme. Dès le deuxième siècle, il y avait des chrétiens au delà des Alpes. Lyon eut la première église des Gaules et les premiers martyrs.

Vers le milieu du deuxième siècle de notre ère, étaient arrivés dans cette ville quelques prêtres de l'Église de Smyrne, ayant à leur tête l'évêque Pothin, disciple de saint Polycarpe, qui avait lui-même dans sa jeunesse entendu l'apôtre saint Jean. Pothin gagna à la foi, en peu d'années, une communauté nombreuse, et défendit avec éclat l'orthodoxie contre les hérétiques. En ce temps-là Marc Aurèle rendit un édit contre les chrétiens; aussitôt la persécution commença dans Lyon. Les fidèles, conduits devant le gouverneur, furent mis à la torture. Quelques-uns, vaincus par la douleur, consentirent à brûler de l'encens devant les idoles, mais le plus grand nombre affronta le martyre. Pothin, âgé de 90 ans, fut lapidé par le peuple. Quarante-sept autres *confesseurs* périrent sous la dent des lions ou par la hache; une femme et un enfant, Blandine et Ponticus, avant de mourir dans l'amphithéâtre, avaient lassé la fureur des bourreaux (177).

L'Église de Lyon, un moment dispersée, fut de nouveau réunie par saint Irénée, que sa science et son génie firent appeler la lumière de l'Occident, la hache de l'hérésie. Il périt dans la persécution ordonnée par Septime Sévère, en 202. Cependant la parole du Christ n'avait point encore été portée dans le reste de la Gaule. Vers l'an 250, sept évêques partirent de Rome pour en faire la conquête. Paul, Trophime, Saturnin, prirent en quelque sorte possession de la Gaule méridionale; ils s'établirent à Narbonne, Arles et Toulouse. Deux autres, Martial et Gatien, se dirigèrent vers l'ouest, vers Limoges et Tours; les deux derniers enfin pénétrèrent :

l'un, Stremonius, dans les âpres montagnes de l'Arvernie; l'autre, saint Denis, jusqu'aux bords de la Seine, à Lutèce. Mais la persécution arrêta leurs pieux travaux. Saturnin fut livré dans Toulouse à la rage d'un taureau furieux. Denis fut décapité sur la montagne de Mars (Montmartre), près de Lutèce, et enterré, par les soins d'une pieuse femme, dans la plaine qui a gardé son nom.

Les disciples qu'ils laissaient derrière eux eurent le même zèle et les mêmes souffrances : à Chartres, on jeta dans un puits les premiers qui se présentèrent pour évangéliser le pays ; à Troyes, le confesseur Patrocle expira sous des chaînes rougies au feu; à Metz, Clément fut réduit à prendre pour retraite et pour église les souterrains de l'amphithéâtre, interrompu, quand il prêchait, par le rugissement des bêtes qui devaient dévorer les chrétiens. Les dangers doublaient la ferveur et le dévouement : on voyait de nobles hommes, des fils de sénateurs, Quintinus (saint Quentin), Crespinius et Crespinianus (saint Crépin et saint Crépinien), embrasser d'infimes professions, pour avoir dans toutes les classes de la société un accès plus facile et pousser avec vigueur la propagande chrétienne. Un siècle plus tard, saint Martin reprit et compléta dans les régions du nord et de l'ouest l'œuvre de saint Denis.

Mais déjà le christianisme s'était assis avec Constantin sur le trône impérial. Dans cette grande révolution, la Gaule pouvait revendiquer une part glorieuse. Elle avait eu déjà l'honneur de défendre énergiquement l'orthodoxie, au deuxième siècle, avec saint Irénée; elle l'eut encore au quatrième avec saint Hilaire, évêque de Poitiers; et c'est en s'appuyant sur les Églises de Gaule et d'Afrique que le christianisme maintint son unité contre les hérésies orientales.

Grâce à la loi de Constantin qui permettait aux églises de recevoir des donations, la puissance temporelle du clergé avait suivi les progrès de sa puissance morale ; et dans la décadence de l'empire, les villes, mal protégées par ceux qui devaient les défendre, donnèrent à leur évêque, avec le titre de *defensor civitatis*, la principale autorité dans la cité.

Événements politiques ; persécutions contre les druides; Florus et Sacrovir. — On vit dès le règne de Tibère combien la Gaule tenait à la paix qu'elle devait aux Romains. Julius Florus essaya, en l'an 21 de notre ère, de *soulever les* Belges, et Sacrovir tenta d'entraîner les peuples

eltique. Cette révolte causa quelque émotion à Rome, ibandon où les chefs furent laissés, montra le peu de ent de ces craintes. Florus et Sacrovir se tuèrent eux- . Caligula porta dans la Gaule sa folie furieuse. Claude, re pour les druides, ouvrit aux Gaulois l'entrée du sé- ı conserve encore à Lyon des tables d'airain sur les- se lisent des fragments du discours qu'il prononça à casion. Le mouvement qui précipita Néron partit des le la Saône ; l'Aquitain Vindex, gouverneur de la Lug- ı, donna le signal auquel on répondit de toutes les es. L'empire fut violemment ébranlé : en deux ans quatre empereurs revêtirent la pourpre.

lis, Sabinus et Éponine. — Au spectacle de ces ions, le Batave Civilis crut que le temps était venu ır le lien que César avait noué. Les druides, sortis de etraites, au fond des bois, annonçaient la chute de la ine et l'avénement des nations transalpines. Un Gau- ıbinus, prit le titre d'empereur. Mais déjà Vespasien Rome : tout se réorganisait sous sa main puissante ; ons rentraient dans le devoir, et Civilis, retiré dans ais de la Batavie, demandait la paix. Sabinus cacha uté éphémère dans un souterrain, où il vécut neuf ans femme Éponine. Découvert à la fin et conduit à Rome, ıvoyé au supplice. En vain Éponine se jeta aux ge- e Vespasien : « César, disait-elle en lui montrant ses , je les ai conçus et allaités dans les tombeaux, afin ıs de suppliants vinssent embrasser tes genoux. » Les ıts pleuraient, et Vespasien lui-même. Cependant il exible. Alors Éponine, se relevant, demanda à partager de celui qu'elle n'avait pu sauver. « J'ai été plus heu- ıvec lui, dit-elle, dans les ténèbres et sous la terre dans la puissance suprême. » Elle fut exaucée. Plu- rencontra, à Delphes, un de leurs enfants.

césars gaulois (261-273). — Plus d'un siècle se ıans que la Gaule fournît rien à l'histoire. En 197, la de Lyon décida la querelle entre Albinus et Sévère. u siècle suivant, les révolutions continuelles auxquelles de romain était en proie enhardirent les barbares. De ıtes confédérations se formèrent en Germanie, qui rent incessamment la rive gauche du Rhin. Dans le re universel, la Gaule reprit la pensée de Civilis et de s : elle eut des *césars gaulois* qui se succédèrent pen-

dant douze ans (261-273). Le dernier, Tetricus, fatigué du pouvoir, trahit lui-même son armée et se livra à Aurélien. Dès que les barbares apprirent la mort de ce prince redouté, ils se jetèrent sur la Gaule et y saccagèrent soixante-dix villes. Un autre Aurélien, Probus, accourut et rejeta les Germains dans leurs forêts; mais le nord de la Gaule n'en était pas moins couvert de ruines[1].

Misère croissante au quatrième siècle; les bagaudes. — Sous le coup de ces fréquentes incursions, sous l'oppression fiscale de l'administration romaine, disparaissait la prospérité dont les provinces avaient joui durant deux siècles. L'inquiétude remplaçait la sécurité; le commerce, le travail s'arrêtaient. La misère gagnait tout le pays; on en vit les effrayants progrès, lorsque, au temps de Dioclétien, les paysans se soulevèrent sous le nom de *bagaudes*. Il fallut que Maximien leur fît une guerre en règle. Il détruisit leur camp retranché qui se trouvait près de Paris, au bourg de Saint-Maur-les-Fossés.

Ravages des barbares; Julien en Gaule.— Constance Chlore, ou le Pâle, administra doucement la Gaule et chercha à en fermer les plaies. Son fils Constantin (306), avant d'aller vaincre Maxence et Licinius, eut soin de donner aux barbares de sévères leçons, dont le souvenir les fit tenir en repos pendant tout son règne. Deux chefs francs qu'il avait faits prisonniers furent jetés aux bêtes dans l'amphithéâtre de Trèves. Mais ils avaient trop bien appris les routes de la Gaule pour n'y pas rentrer dès que la main qui en défendait les approches se retirait. Sous Constance ils reparurent, et, pour arracher la Belgique aux Francs et aux Alamans, ce prince fut obligé d'y envoyer Julien (355). Le jeune césar délivra la Gaule de ces hôtes incommodes. En 357, il battit près de Strasbourg sept rois des Alamans. 600 guerriers francs qu'il avait pris dans un château, après une attaque de 54 jours, furent envoyés par lui à Constance, qui les incorpora aussitôt dans sa garde. Toutefois, Julien permit à une des tribus de ce peuple, les Francs Saliens, de s'établir aux bords de la Meuse inférieure. Il se plaisait à Lutèce dont il vantait le climat. Ce fut dans cette ville, au palais impérial des Thermes

1. Aurélien agrandit Genabum, qui, par reconnaissance, prit son nom qu'elle a gardé (Orléans). Probus mérita, par un autre service, que les Gaulois conservassent son souvenir : il fit planter par ses soldats beaucoup de vignes dans la Gaule.

dont il reste encore des ruines[1], que Julien fut proclamé empereur par ses soldats (360). Il ne revit plus la Gaule, et, après lui, l'empire fut partagé en empire d'Orient et en empire d'Occident.

La Gaule dans le lot d'Honorius (395). — Valentinien, qui régna sur l'Occident (364), et son fils Gratien (375), tinrent les barbares en respect. Mais quand ils n'envahissaient pas le territoire en corps de nation, ils envahissaient les légions, comme auxiliaires soldés, puis les charges, les honneurs; il y en avait dans toutes les places, parce que, seuls au milieu de ces Romains dégénérés, ils conservaient du courage, de l'audace, de l'activité. Un d'eux, le Franc Arbogast, tua Valentinien II, près de Vienne, et fit lui-même un empereur, le rhéteur Eugène (392). Théodose renversa le protecteur et le protégé, et, pour quelque temps, régna sur toutes les provinces; mais, à sa mort, l'empire fut de nouveau divisé, et la Gaule tomba dans le lot d'Honorius (395)

CHAPITRE V.

INVASION DES BARBARES. LES FRANCS AVANT CLOVIS[2]. (241-481.)

Décadence de l'empire. — L'empire romain avait vécu quatre siècles, deux avec honneur et prospérité, deux dans

1. Ces ruines se voient boulevard Saint-Michel et font partie du musée de Cluny. Le palais semble avoir été construit par Constance Chlore, vers l'an 300. Un aqueduc, élevé au lieu où se trouve encore celui d'Arcueil, y amenait l'eau nécessaire aux *thermes* ou bains. Les jardins du palais descendaient jusqu'à la Seine, et, en face, dans l'île, s'élevait Paris qui faisait déjà un commerce considérable par eau. En creusant, en 1711, dans le chœur de la cathédrale, on découvrit deux autels et un piédestal chargé de bas-reliefs où sont représentés les dieux romains et gaulois; l'inscription apprend que ce monument avait été érigé sous Tibère par la corporation des *nautæ* ou mariniers, qui étaient apparemment la plus puissante de la ville, puisque Paris a gardé pour *armes* un vaisseau aux voiles déployées.

2. Ouvrages à consulter : Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute*

la misère et la honte. Mais les empereurs avaient dégradé les âmes par la peur; et ces âmes sans ressort virent, avec l'apathique et lâche indifférence qu'elles avaient montrée envers le despotisme, la ruine imminente de l'empire et l'approche des barbares. A la fin du quatrième siècle, il n'y avait plus de courage ni de discipline parmi les soldats, plus de patriotisme parmi les citoyens, que ruinaient les exactions croissantes d'un gouvernement chaque jour plus incapable de protéger les sujets. Enfin le christianisme, qui n'avait pas modifié les mœurs de la société romaine, était lui-même un élément de dissolution pour l'empire.

Les Gaulois, désarmés depuis quatre cents ans, n'étaient plus en état de tenir une épée, et les descendants de ces terribles compagnons des brenns fuyaient, comme des troupeaux timides, devant quelques Germains. Ne sachant pas se défendre, ils ne savaient même pas s'unir. Chacun vivait pour sa ville, pour soi; Lyon ne s'inquiétait point des malheurs de Trèves, Bordeaux de ceux de Reims; et ainsi, dès que la mince ligne de soldats qui bordait le Rhin était percée, les barbares couraient impunément le pays. Que fut-ce donc quand l'Italie, elle-même menacée, rappela à son secours ce qui lui restait de légions, et que la barrière du Rhin ne fut même plus gardée?

Origine des Francs. — Dès le milieu du troisième siècle avant notre ère, les Germains avaient formé sur la rive droite du Rhin deux formidables confédérations : au sud, celle des tribus suéviques, qui s'appelèrent les Alamans (les hommes); au nord, celle des Saliens, des Sicambres, des Bructères, des Chérusques, des Cattes, etc., qui prirent le nom de Francs (les braves). La première mention qu'on trouve de ceux-ci dans les écrivains romains est de l'an 241. Aurélien, alors tribun légionnaire, battit un corps de Francs, et comme ses soldats furent appelés, après ce succès, à marcher en Orient, contre les Perses, ils chantaient :

Mille Francos, mille Sarmatas semel occidimus.
Mille, mille, mille, mille Persas quærimus.

de l'empire romain; Grégoire de Tours, *Histoire ecclésiastique des Francs;* Aug. Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France;* Ozanam, *Etudes germaniques;* Amédée Thierry, *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle.*

Courses de Francs jusqu'en Afrique (256) : Francs établis par Probus sur le Pont-Euxin (277). — En 256, une bande de Francs traversa toute la Gaule, franchit les Pyrénées, ravagea l'Espagne pendant douze ans, et alla se perdre en Afrique. Probus, qui reprit les cités gauloises envahies par les Francs, à la mort d'Aurélien, transporta une colonie de ce peuple sur la mer Noire (277). Mais, fatigués bientôt de cet exil, ils se saisirent de quelques barques, passèrent les détroits, franchirent la Méditerranée, en pillant tour à tour les côtes d'Asie, de Grèce et d'Afrique, jusqu'aux colonnes d'Hercule, puis tournant l'Espagne et la Gaule, vinrent conter à leurs compatriotes des bords du Rhin la faiblesse du grand empire qu'ils avaient impunément traversé de part en part.

Invasions en Gaule et établissement sur la Meuse au temps de Julien. — Puisqu'ils allaient si loin, ils ne devaient pas se faire faute d'aller plus près, dans les provinces gauloises qui bordaient la rive gauche du Rhin (358). Dès que la vigilance de Rome se relâchait, ils passaient le fleuve et dévastaient la Belgique. Julien eut fort à faire contre eux et trouva qu'ils avaient si bien ruiné les bords de la Meuse, que le mieux était de les leur abandonner pour qu'ils les repeuplassent. Ainsi les Francs avaient été les premiers à passer le Rhin, les premiers à s'établir dans la Gaule comme auxiliaires et alliés de l'empire; ils furent les derniers à y fonder un État.

Le Franc Arbogast (392). — Non-seulement les Francs s'établissaient paisiblement dans l'empire, mais quelques-uns d'entre eux s'élevaient aux plus hautes charges. Lorsque Théodose eut vaincu l'usurpateur Maxime au profit de Valentinien II, il donna à ce jeune homme, comme principal ministre, le Franc Arbogast, qui venait de délivrer la Gaule des Germains et qui remplit de barbares tous les offices civils et militaires. Valentinien ne supporta pas longtemps cette tutelle, il voulut retirer au comte tous ses emplois : « Je tiens ma charge de Théodose, répondit Arbogast en présence de toute la cour, lui seul peut me l'ôter. » Valentinien, saisi d'une violente colère, se jeta sur lui l'épée à la main. Quelques jours après, l'empereur fut trouvé mort dans son lit (15 mai 392).

Argobast ne pouvait espérer que Théodose laisserait ce meurtre impuni; n'osant se proclamer lui-même empereur, il jeta la pourpre sur *les épaules* de l'un de ses secrétaires,

le rhéteur Eugène, et tous deux cherchèrent à rallier à le cause ce qui restait de païens. Cette conduite souleva cont eux la population chrétienne; une seule bataille, près d'Aqu



Invasion des Barbares.

lée, mit fin à cette domination. Eugène, fait prisonnier p Théodose, fut mis à mort; Argobast se tua lui-même (394

La grande invasion (406) ; royaumes des Burgond (413) et des Wisigoths (419). — Cependant la gran

invasion avait lieu. Vers la fin de l'année 406, pendant que les légions étaient occupées en Italie à repousser Radagaise, qui avait conduit 200 000 barbares dans la Péninsule, des Suèves, des Alains, des Vandales, s'avancèrent vers le Rhin. Les Francs établis sur la rive gauche voulurent barrer la route à ces nouveaux venus et tuèrent 20 000 Vandales dans une grande bataille; mais, les alliés des vaincus survenants, les Francs furent défaits, et le 31 décembre de la même année, la horde franchit le fleuve. Après d'immenses ravages, le flot destructeur passa par-dessus les Pyrénées et inonda l'Espagne. Mais derrière ce premier ban de barbares, d'autres étaient venus à la curée. Les Burgondes, sous leur roi Gondicaire, s'arrêtèrent dans l'est, et Honorius les trouvant plus pacifiques que leurs devanciers, leur accorda, ce qu'au reste il ne pouvait leur refuser, toutes les terres qui s'étendent du lac de Genève au confluent du Rhin et de la Moselle (413).

Vers le même temps, les Wisigoths qu'Alaric avait amenés des bords du Danube en Italie furent conduits par son beau-frère Ataulf dans la Gaule méridionale. Ce barbare se fit Romain du mieux qu'il pût, et s'efforça de relever les ruines amoncelées par son peuple. Il épousa Placidie, sœur de l'empereur Honorius, renversa deux usurpateurs qui avaient pris la pourpre en Gaule, et commença, au profit de l'empire, la conquête de l'Espagne sur les Suèves et les Alains. Mais il fut assassiné à Barcelone (415), et son successeur Wallia, moins désintéressé, continua cette guerre pour son propre compte. Les Wisigoths, maîtres de l'Aquitaine jusqu'à la Loire et de la plus grande partie de l'Espagne, eurent alors un empire qui semblait devoir durer longtemps, et dont Toulouse fut la capitale (419).

Les Francs Saliens sous Clodion (428) et Mérovée (448); bataille des plaines Catalauniques (451). — Lors de la grande invasion de 406, les Francs avaient essayé d'arrêter les envahisseurs. N'y ayant pas réussi et l'empire s'abandonnant lui-même, ils avaient voulu au moins en avoir leur part, et on les voit quelques années plus tard s'avancer dans l'intérieur du pays. Vers 428, les Francs Saliens avaient pour roi Clodion qui résidait à Dispargum, dans le pays de Tongres (le Limbourg). Nous ne parlons pas du chef qu'on lui donne pour prédécesseur, Pharamond, parce que son nom ne se rencontre pas dans les histoires les plus di-

gnes de foi [1]. Clodion prit Tournai et Cambrai, mit à mort tous les Romains qu'il y trouva et, s'avançant vers la Somme, arriva près de Hesdin (448). Les Saliens s'étaient établis derrière une enceinte de chariots, sur des collines que baignait une rivière, et, croyant les Romains bien loin, célébraient le mariage d'un de leurs chef. Le camp était en fête et ne songeait pas à se garder. Il retentissait du bruit des chants et des danses: au-dessus s'élevait la fumée des grands feux où les viandes cuisaient. Tout à coup le général romain, Aétius, alors le plus redoutable défenseur de l'empire, paraît: ses soldats débouchent, en files serrées et au pas de course, sur une chaussée étroite. Ils traversent le pont de bois jeté sur la rivière et attaquent avant que l'ennemi ait eu le temps de former ses lignes. Derrière les guerriers qui combattaient, d'autres entassaient pêle-mêle sur les chariots tous les apprêts du festin, et les mets et les grandes cruches de bière couronnées de feuillage. Mais il fallut céder et fuir; les chariots restèrent aux mains des vainqueurs, avec la blonde épousée. Clodion ne survécut pas à sa défaite.

Mérovée, parent de Clodion, lui succéda comme chef des Saliens; trois ans après, les Francs se joignirent à tous les barbares cantonnés en Gaule et au reste des Romains pour arrêter la formidable invasion des Huns.

Ces Huns, arrivés depuis trois quarts de siècle du fond de l'Asie, étaient pour tous un sujet d'effroi et d'horreur. Ils n'avaient rien de commun avec les peuples de l'Occident, ni les traits de la figure ni les habitudes de la vie. Leur visage osseux était comme percé de deux petits trous d'où sortaient des regards sinistres; leur nez était plat et large, leurs oreilles énormes et écartées, leur peau brune, leur barbe rare. « Ce sont des bêtes à deux pieds, » disait Ammien Marcellin. Ils erraient à travers des steppes immenses, dans des chariots énormes ou sur de petits chevaux infatigables. Leur nourriture était le lait de leurs juments ou un peu de chair qu'ils mangeaient après l'avoir mortifiée entre la selle et le dos de leur monture.

Ce furent ces hommes qui, se jetant sur l'Europe dans la seconde moitié du quatrième siècle, ébranlèrent tout le monde

1. Grégoire de Tours ne le connaît point. Des chroniqueurs plus récents sont moins embarrassés. Non-seulement ils connaissent Pharamond, mais ils savent que les Francs descendent certainement de Francus, fils d'Hector.

ıt le précipitèrent sur l'empire romain. Les Goths levant eux, quand ils passèrent le Danube; les Van- Burgondes, quand ils passèrent le Rhin. Après une ı demi-siècle au centre de l'Europe, les Huns se re- ı mouvement.

roi de ce peuple, contraignit toutes les tribus qui du Rhin à l'Oural, de le suivre. Quelque temps, il r lequel des deux empires il irait porter la colère du › décida pour l'Occident, passa le Rhin, la Moselle, la marcha sur Orléans. Les populations fuyaient de- lans une indicible épouvante, car le *fléau de Dieu* ne ›as pierre sur pierre là où il avait passé. Metz et ›s avaient été détruites : Troyes seule avait été sau- ›on évêque saint Loup. Il voulut avoir Orléans, la ›rovinces méridionales : et l'innombrable armée en- a ville. Son évêque, saint Aignan, soutint le courage tants, en leur promettant un puissant secours. ›n effet, arrivait avec toutes les nations barbares dans la Gaule, aux dépens desquelles la nouvelle in- e faisait. Attila pour la première fois recula; mais ıoisir un champ de bataille favorable à sa cavalerie, ı dans les plaines Catalauniques, près de Méry-sur- d'Arcis (non à Châlons-sur-Marne, comme on l'a dit ›s). Là eut lieu un choc effroyable. Dans une première ə, les Francs, qui faisaient l'avant-garde d'Aétius, pides, qui étaient à l'arrière-garde de l'armée d'At- attirent avec un tel acharnement, que 15 000 res- r la place. Le jour de la grande mêlée, 165 000 com- jonchèrent ce champ de carnage. Attila était vaincu. ma dans un camp qu'entouraient comme une en- ›us ses chariots, et « au matin, dit le Goth Jor- l'historien de cette guerre, les vainqueurs virent, u de ce camp, un immense bûcher formé de selles ux, Attila au sommet, des Huns au pied, la torche ı, prêts à y mettre le feu, si l'enceinte était forcée : ›n, poursuivi par les chasseurs jusqu'à l'entrée de sa se retourne, les arrête et les épouvante encore de sements. » Les alliés n'osèrent affronter le déses- Huns, et laissèrent Attila rentrer en Germanie ınnée suivante il se dédommagea par une invasion ıaute Italie; il mourut au retour, d'un coup de sang, npire tomba avec lui, mais non le terrible souvenir

de son nom et de sa cruauté[1]. Les Wisigoths, dont le roi avait péri, et les Francs de Mérovée, avaient eu, avec Aétius, le principal honneur de cette mémorable journée des champs Catalauniques.

Les Francs Saliens sous Childéric (456-481). — Mérovée eut pour successeur, en 456, son fils Childéric. Les Francs, qu'il irrita par sa luxure, le chassèrent et prirent à sa place, comme chef, le général romain Ægidius. Childéric se réfugia dans la Thuringe, laissant dans son pays un homme qui lui était attaché, pour qu'il apaisât par de douces paroles les esprits furieux. Il lui donna un signe afin que cet homme pût lui faire connaître quand il serait temps de retourner dans sa patrie : ils divisèrent en deux une pièce d'or; Childéric en emporta une moitié, et son ami garda l'autre, disant : « Quand je vous enverrai cette moitié, vous pourrez revenir en toute sûreté. » Ægidius était déjà dans la huitième année de son règne, lorsque le fidèle ami de Childéric, ayant secrètement apaisé les Francs, envoya à son prince des messagers pour lui remettre la moitié de la pièce qu'il avait gardée. Celui-ci reconnut à cet indice que les Francs désiraient son retour; il quitta la Thuringe et fut rétabli dans son pouvoir. Quelque temps après, Basine, reine de Thuringe, se rendit auprès de lui. Comme il lui demandait par quel motif elle venait d'un pays si éloigné, elle répondit: « J'ai connu ton mérite et ton grand courage, c'est pour cela que je suis venue; si j'avais su qu'il y avait dans les régions au delà des mers un homme plus méritant que toi, c'est lui que j'aurais désiré connaître. » Childéric l'épousa; il en eut un fils qu'on appela du nom de Clovis. « Ce fut un grand prince et un redoutable guerrier. » (Grégoire de Tours.)

Childéric mourut en 481 et fut enterré à Tournai. On a trouvé, en 1655, dans son tombeau, son anneau sur lequel était gravée une tête chevelue, son stylet pour écrire, quelques abeilles d'or ou plutôt des fleurons qui avaient été fixés sur un manteau de soie rouge dont les débris tombèrent en poussière au contact de l'air, un globe en cristal de roche, beaucoup de monnaies romaines et un fer de hache.

Chaos de la Gaule. — Ces aventures du chef des Sa-

1 Les Huns ont laissé à l'Europe plus qu'un souvenir terrible : elle leur doit la peste bovine qui, depuis cette époque, s'est établie à demeure dans les steppes de la Russie méridionale.

liens n'intéressaient qu'un petit peuple et un coin de la Gaule où, après la bataille de Méry et la grande ligue un instant formée contre Attila, tout était retombé pour trente années dans le chaos. L'empire d'Occident était mort en 476, quand Odoacre, un chef hérule, déposa le dernier empereur, Romulus-Augustule, et fonda le premier royaume barbare d'Italie. En Gaule, on ne s'en aperçut pas, car un général romain, Ægidius, que Grégoire de Tours appelle roi des Romains, gardait les pays entre la Loire et la Somme, que n'occupait encore aucun peuple barbare, et les léguera à son fils Syagrius. Les cités de l'Armorique se gouvernaient depuis longtemps d'une manière indépendante. Les Francs se pressaient en plus grand nombre dans la Belgique. Les Bretons, assaillis dans leur île par des pirates saxons, venaient à leur tour piller Angers, près de la Loire (470). Un des derniers empereurs avait cédé aux Wisigoths tout le sud de la Gaule à l'ouest du Rhône; ils s'emparent encore d'Arles, de Marseille et d'Aix à la gauche du fleuve (480). Des Bretons pénètrent dans le Berry, des Francs jusqu'à Narbonne, qu'ils saccagent. C'est un va-et-vient perpétuel. Les peuples se heurtent, se mêlent, du nord au sud, de l'est à l'ouest ; tous cherchent fortune les armes à la main. Les pacifiques cités gallo-romaines réorganisent leurs milices, et profitent de l'universel désordre pour vider des querelles séculaires. Seulement on entend au milieu de ce chaos la grande voix de l'Église qui parle de paix et d'ordre à ces furieux et qui étend sa main pour protéger les faibles. Le concile d'Arles, en 452, interdit de mettre les affranchis en esclavage pour crime d'ingratitude, à moins que la faute n'ait été juridiquement prouvée. Le concile d'Orange (441) menace des censures ecclésiastiques celui qui essayera de ramener à la servitude les hommes affranchis par l'Église, et défend de livrer les serfs réfugiés dans les lieux saints.

TROISIÈME PÉRIODE.

FRANCE MÉROVINGIENNE.

(481-687).

CHAPITRE VI.

CLOVIS (481-511)[1].

La Gaule en 481. — Lorsque Clovis, fils de Ch
fut élevé sur le bouclier par les Francs Saliens p
leur chef de guerre, il y avait en Gaule bien des d
nations:

1° Entre la Loire et les Pyrénées, les Wisigoths,
en outre des trois quarts de l'Espagne, et au delà du
de tout le pays entre la Durance et la mer;

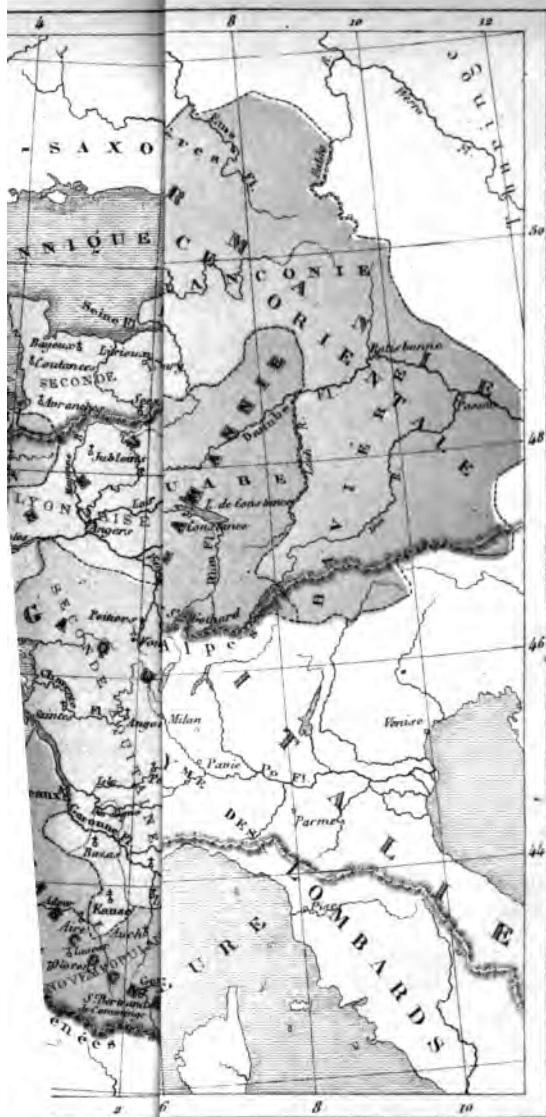
2° Dans la vallée de la Saône et du Rhône jusqu'à
rance, les Burgondes;

3° Entre les bouches de la Loire et celles de la Se
cités armoricaines libres, sous des chefs indigènes
magistrats municipaux;

4° Entre la Mayenne, la moyenne Loire et la S
Syagrius commandait à ce qui restait de l'empire;

5° Entre les Vosges et le Rhin, des Alamans
pris la place des Burgondes, fixés définitivement p
sud;

1. Ouvrages à consulter pour ce chapitre et les trois suiva
goire de Tours, *Histoire des Francs*, jusqu'en 591; *Récits méro*
par Augustin Thierry; *Essais sur l'Histoire de France*, par M. Gu


4
8
10
12
SAXO
NNIQUE
CONIE
ORIENTALE
Seine Fl.
Bayeux
Coutances
SECONDE
Danube
Ratisbonne
L. de Constance
Constance
Angers
Rhin Fl.
Poitiers
S. Gothard
Alpe
Saintes
Milan
Venise
Pavie
Po Fl.
Parme
Garonne Fl.
Bazas
Aire
Pise
LOMBARDS
50
48
46
44
2
6
8
10

›lonie venue de la grande île de Bretagne, un
:avant, s'était établie à l'extrémité de l'Armorique,
nait un État particulier, la petite Bretagne, dont
›ndra à la presqu'île entière;
toute la Belgique était au pouvoir des Francs.
cipaux chefs résidaient à Cologne, à Tournai, à
à Térouanne.
a la Gaule de ce chaos? Nul, à cette heure, n'au-
lire. L'État de Syagrius n'est qu'un débris in-
ı'est ni assez romain ni assez barbare pour avoir
ınce de durée. Les Armoricains n'aspirent qu'à
:art. Les Saxons occupent seulement un point de
t n'y laisseront pas de souvenirs. Mais trois peu-
sèdent une vaste étendue et peuvent s'en disputer
on.

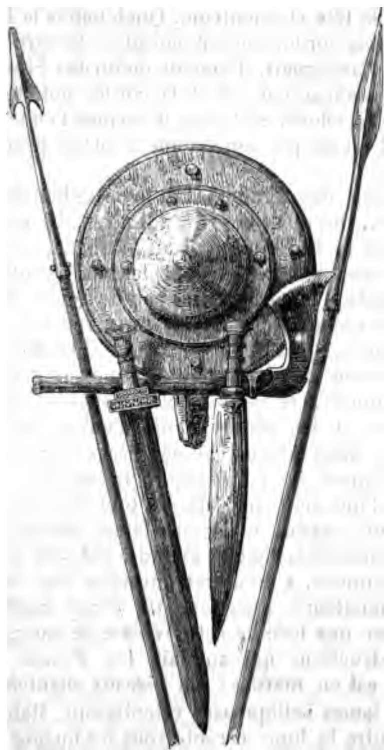
'gondes et les Wisigoths. — Les Burgondes
›int des mœurs farouches; la civilisation romaine
ianisme les avaient touchés et adoucis. Ils étaient
ıcore, mais ils avaient vu de près et depuis long-
›ciété romaine. Nombre d'entre eux étaient venus
ans les cités gauloises, et, lorsque l'invasion les
Gaule, ils prirent sans violence les deux tiers
et le tiers des esclaves, mais n'eurent pour les
ıins, restés au milieu d'eux, ni dédain superbe,
e insolence. Leur loi nationale emprunta beau-
›is des Romains et eut des délicatesses qui accu-
onhomie peu habituelle à ces coureurs d'aven-
nquième siècle. « Quiconque, dit un article, aura
ıvert et le feu à un étranger en voyage sera puni
ıde de trois sous d'or.... Si le voyageur vient à la
n Burgonde et y demande l'hospitalité, et que
lique la maison d'un Romain, et que cela puisse
ı, il payera trois sous d'amende et trois sous pour
:ment à celui dont il aura montré la maison. »
ıement pour leur puissance, c'étaient des mission-
ıs qui les avaient convertis.
igoths n'étaient pas plus terribles. Il y avait un
s étaient cantonnés dans l'empire, non, comme
, sur le bord et en une contrée que de longues dé-
avaient rendue à la barbarie, mais au cœur des
provinces. Les pères de beaucoup d'entre eux
Constantinople et Rome, et tous les restes impo-

sants de la civilisation romaine. Aussi la cour des rois wis goths à Toulouse était-elle déjà pleine d'élégance et de reche che, malgré la présence de nombreux barbares qui venaient so liciter la protection du puissant roi qui dominait sur les tro quarts de l'Espagne et sur un tiers de la Gaule. « J'ai pres que vu deux fois la lune achever son cours, dit le premi poëte du temps, Sidoine Apollinaire, noble Arverne qui plu tard fut évêque, et je n'ai obtenu qu'une seule audience : maître de ces lieux trouve peu de loisirs pour moi ; car l'un vers entier demande aussi réponse et l'attend avec soumissio Ici nous voyons le Saxon aux yeux bleus, intrépide sur le flots, mal à l'aise sur la terre. Ici le vieux Sicambre, tond après une défaite, laisse croître de nouveau ses cheveux. Ic se promène l'Hérule aux joues verdâtres, presque de la teint de l'Océan dont il habite les derniers golfes. Ici le Burgond haut de sept pieds, fléchit le genou et implore la paix. Ic l'Ostrogoth réclame le patronage qui fait sa force, et à l'aid duquel il fait trembler les uns, humble d'un côté et fier d l'autre. Ici toi-même, ô Romain, tu viens prier pour ta vie et quand le Nord menace de quelques troubles, tu sollicite le bras d'Euric contre les hordes de la Scythie ; tu demande à la puissante Garonne de protéger le Tibre affaibli. »

Si l'on eût alors cherché à quel peuple devait rester l Gaule, on n'eût pas hésité à en promettre la possession en tière aux Wisigoths. Mais ce peuple, malgré le courage mon tré à la bataille de Méry, avait perdu son énergie sauvage De plus il était arien comme les Burgondes, c'est-à-dire e contradiction de foi religieuse avec les Gallo-Romains. Déj même l'antipathie entre les sujets orthodoxes et les maître hérétiques amenait, d'un côté, des persécutions ; de l'autr de secrets complots, ou tout au moins des vœux, des espé rances.

Les Francs ; mœurs et religion. — « Les Francs re levaient et rattachaient sur le sommet du front leurs ch veux d'un blond roux, qui formaient une espèce d'aigret et retombaient par derrière en queue de cheval. Leur visag était entièrement rasé, à l'exception de deux longues mou taches, qui leur retombaient de chaque côté de la bouch Ils portaient des habits de toile serrés au corps par un larg ceinturon auquel pendait l'épée. Leur arme favorite était un hache à un ou deux tranchants, dont le fer épais et acér tenait à un manche très-court. Ils commençaient le comba

en la lançant de loin et rarement ils manquaient d'atteindre l'endroit précis où ils voulaient frapper. Outre la hache, qui de leur nom s'appelait *francisque*, ils avaient une arme de trait particulière, que, dans leur langue, ils nommaient *hang*, c'est-à-dire hameçon. C'était une pique de médiocre



Les armes des Francs.

grandeur, propre à servir de près et de loin, dont la pointe, longue et forte, était armée de plusieurs barbes ou crochets tranchants et recourbés comme des hameçons. Des lames de fer en recouvraient le bois dans presque toute sa longueur, de sorte qu'il ne pouvait être brisé ni entamé à

coups d'épée. Lorsque ce hang s'était fiché au travers du bouclier, les crocs dont il était garni en rendant l'extraction impossible, il restait suspendu et balayait la terre par son extrémité. Alors le Franc qui l'avait jeté s'élançait, et, posant un pied sur le javelot, appuyait de tout le poids de son corps, de sorte que l'adversaire contraint à baisser le bras se découvrait la tête et la poitrine. Quelquefois le hang, attaché au bout d'une corde, servait en guise de harpon à amener tout ce qu'il atteignait. Pendant qu'un des Francs lançait le trait, son compagnon tenait la corde, puis tous deux joignaient leurs efforts soit pour désarmer l'ennemi, soit pour l'attirer lui-même par son vêtement ou son armure. » (Aug. Thierry.)

La religion des Francs était le culte belliqueux et grossier d'Odin, le dieu des Scandinaves. Ils croyaient qu'après la mort le brave montait au Walhalla, palais construit au milieu des nuages et dont les plaisirs étaient de continuels combats interrompus par de longs festins, où la bière et l'hydromel circulaient sans relâche dans le crân[e] des ennemis tués par les héros. « Aussi les Francs aimaien[t] la guerre avec passion comme le moyen de devenir riches dans ce monde, et dans l'autre convives des dieux. Les plus jeunes et les plus violents d'entre eux éprouvaient quelquefois dans le combat des accès d'extase frénétique pendant lesquels ils paraissaient insensibles à la douleur et doués d'une puissance de vie tout à fait extraordinaire. Ils restaient debout et combattaient encore, atteints de plusieurs blessures, dont la moindre eût suffi pour terrasser d'autres hommes. » Nous retrouverons dans les Normands le même fanatisme guerrier. Un chant anglo-saxon peut nous donner une idée de cette ivresse de sang, de cette joie de la destruction, qui animait les Francs au combat. « L'armée est en marche; les oiseaux chantent, les cigales crient, les lames belliqueuses retentissent. Maintenant commence à luire la lune errante sous les nuages; maintenant s'engage l'action qui fera couler les larmes.... Alors commença le désordre du carnage, les guerriers s'arrachaient des mains leurs boucliers creux; les épées fendaient les os des crânes; la citadelle retentissait du bruit des coups; le corbeau tournoyait noir et sombre comme la feuille du saule; le fer étincelait comme si le château eût été tout en feu. *Jamais je n'entendis* conter bataille plus belle à voir. »

Institutions politiques des Francs; élection des rois dans la famille de Mérovée. — Les institutions des Francs étaient celles de tous les peuples germaniques. Chaque tribu avait un chef que les Romains ont appelé roi, mais auquel il ne faudrait pas reconnaître les pouvoirs ni la majesté que ce titre implique. Ces rois, chez la plupart des nations germaniques, étaient exclusivement choisis dans une famille investie d'une sorte de consécration religieuse. Chez les Francs, cette famille, chargée de fournir des rois aux tribus et à la confédération tout entière, était celle de Mérovée. Mais on verra des guerriers, tout en respectant ce vieux droit, ne se croire obligés ni à une fidélité bien certaine, ni à une obéissance bien docile, et quitter très-aisément un des Mérovingiens pour un autre qui leur promettait plus de butin.

Assemblées publiques. — « Chez les Germains, dit Tacite, les petites affaires sont soumises à la délibération des chefs; les grandes à celle de tous. Et cependant celles même, dont la décision est réservée au peuple, sont auparavant discutées par les chefs. On se rassemble, à moins d'un événement subit et imprévu, à des jours marqués, quand la lune est nouvelle ou qu'elle est dans son plein; ils croient qu'on ne saurait traiter les affaires sous une influence plus heureuse. Ce n'est pas comme chez nous, par jours, mais par nuits, qu'ils calculent le temps : ils donnent ainsi les rendez-vous, les assignations. La nuit leur paraît marcher avant le jour. Un abus naît de leur indépendance ; c'est qu'au lieu de se rassembler tous à la fois, comme s'ils obéissaient à un ordre, ils perdent deux ou trois jours à se réunir. Quand l'assemblée semble assez nombreuse, ils prennent séance tout armés. Les prêtres à qui est remis le pouvoir d'empêcher le désordre, commandent le silence. Ensuite le roi, ou celui des chefs que distinguent le plus son âge, sa noblesse, ses exploits ou son éloquence, prend la parole et se fait écouter par l'ascendant de la persuasion, plutôt que par l'autorité du commandement. Si l'avis déplaît, on le repousse par des murmures ; s'il est approuvé, on agite les framées : ce suffrage des armes est le signe le plus honorable de leur assentiment. »

Faiblesse de la tribu des Saliens; victoire de Soissons (486). — En 481, Clovis [1], le véritable fondateur de

1. L'historien des Francs, *Grégoire de Tours*, dont nous citerons le plus

l'empire des Francs, ne possédait que quelques districts de la Belgique, avec le titre de roi des Francs Saliens, cantonnés aux environs de Tournai. L'armée dont il pouvait disposer ne dépassait pas le chiffre de quatre à cinq mille guerriers. Les cinq premières années de son règne sont restées dans une obscurité que son âge explique. A vingt ans, il proposa une expédition de guerre à ses Francs, y entraîna Ragnachaire, roi de Cambrai, et tous deux, à la tête de cinq mille guerriers, défirent, près de l'ancienne abbaye de Nogent, à douze kilomètres au nord de Soissons, Syagrius, qui s'enfuit chez les Wisigoths; il fut plus tard livré par eux à Clovis et mis à mort.

Le vase de Soissons. — Le butin fait après la victoire fut considérable. Saint Remi, évêque de Reims, qui semble avoir entretenu de bonne heure d'amicales relations avec Clovis, réclama du roi un vase précieux qui avait été enlevé de l'une de ses églises. Quand tout le butin eut été mis en commun, le roi, avant le partage, dit : « Je vous prie, mes fidèles, de me donner ce vase, hors part. » Tous y consentirent, excepté un soldat qui, frappant le vase d'un coup de hache, s'écria : « Tu n'auras que ce que le sort t'accordera. » Les autres, néanmoins, consentirent à la volonté du roi, qui prit le vase à moitié brisé et le renvoya à l'évêque. L'année suivante, à l'assemblée qui se tenait chaque année au mois de mars, Clovis fit la revue de l'armée; quand il arriva devant celui qui avait frappé le vase, il lui dit : « Personne n'a des armes en aussi mauvais état que les tiennes. » En même temps il les lui arracha et les jeta à terre. Comme le soldat se baissait pour les ramasser, le roi lui fendit la tête d'un coup de sa francisque en disant : « Il te sera fait ainsi que tu as fait au vase, l'an passé, dans Soissons. » Et Grégoire de Tours ajoute : « Il parvint de la sorte à inspirer à tous une grande crainte. »

On doit remarquer ici les droits à la fois illimités et restreints de cette royauté barbare. Clovis n'a que sa part de butin, comme un de ses soldats, et c'est le sort qui la lui donne : en même temps, il frappe à mort, sans jugement,

possible les paroles mêmes, écrit *Chlodovechus :* le *ch*, dans ce nom, représente l'aspiration gutturale des Allemands : c'est donc le même nom que *Hlodoveus* ou *Louis*. Le vrai nom allemand était *Hlodowich*, célèbre guerrier. *Merowich* signifie de même éminent guerrier; *Hilderich* (Childéric), brave au combat, etc.

était désireux surtout de mettre la main sur Paris. Il cela longtemps. Mais une sainte fille, dont le souvenir sté populaire dans cette ville où la popularité dure si sainte Geneviève était dans ses murs et soutenait la cons- des habitants. Une guerre avec les Thuringiens qui Clovis au delà du Rhin, puis son mariage avec Clo- nièce de Gondebaud, roi des Burgondes, donnèrent un cours aux événements. Clotilde était catholique et elle que son premier-né « fût consacré au Christ par le ne. » C'étaient là des faits de la plus haute importance. 'êques du nord de la Gaule, qui avaient sans doute pré- ette union, espérèrent une conversion prochaine du roi ème ; et les cités d'Amiens, de Beauvais, de Paris, de ouvrirent leurs portes à l'homme qui avait épousé une de leur foi.

erre contre les Alamans ; conversion de Clovis . — Les Alamans avaient longtemps assailli la Gaule, e les Francs ; mais ils n'en occupaient que quelques s le long des Vosges, terres depuis longtemps dévas- où il n'y avait plus rien à prendre. En voyant les Francs la main sur tant de riches cités romaines, le désir int de les forcer à partager avec eux ; et ils passèrent n en grand nombre. Les Francs accoururent, Clovis en Le choc fut terrible ; Clovis se crut un moment vaincu, ns sa détresse, invoqua le dieu de Clotilde. Un plus

Plus le succès était grand, plus Clovis se crut obligé à tenir parole. Saint Remi lui donna le baptême, et trois mille de ses soldats le reçurent avec lui. En répandant l'eau sainte sur la tête du nouveau néophyte, l'archevêque lui dit : « Baisse la tête, Sicambre adouci; adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Puis renouvelant la coutume du sacre des rois juifs, il l'oignit du saint chrême.

Ce baptême, ce sacre changèrent peu, comme on le verra, les mœurs de Clovis : au lieu d'Odin, il invoqua le Christ et resta le même; mais, par un singulier hasard, il se trouva alors en Gaule et dans tout le monde chrétien le seul prince orthodoxe. La population gallo-romaine, opprimée par les Burgondes et les Wisigoths ariens, tourna désormais vers le chef converti des Francs ses regards et ses espérances. Il eut pour lui tout l'épiscopat des Gaules. Avitus, évêque de Vienne, lui écrivait : « Votre foi est notre victoire; désormais où vous combattez, nous triomphons; » et le pape Anastase : « Le siége apostolique se réjouit de ce que Dieu a pourvu au salut de l'Église en élevant un si grand prince pour la protéger. »

Les Burgondes tributaires (500) et les Wisigoths vaincus (507). — La conversion de Clovis avait éloigné de lui quelques-uns de ses leudes. Ses succès, surtout le butin qu'on pouvait faire sous un chef habile, les ramenèrent. Le pays entre la Loire et la Somme était soumis, et l'Armorique gagnée à son alliance. Après s'être ainsi bien affermi au nord, avec une prudence peu ordinaire à ces barbares, Clovis songea à étendre vers le sud ses conquêtes. Il attaqua d'abord les Burgondes. Clotilde poussait son époux à cette guerre pour venger la mort de son père, assassiné par Gondebaud. Le roi Gondioc, mort en 463, avait en effet laissé quatre fils entre lesquels son royaume avait été partagé. L'aîné, Gondebaud, pour avoir tout l'héritage, avait tué de sa main un de ses frères, Chilpéric, le père de Clotilde, et fait mourir l'autre dans les flammes; le quatrième, Godegisèle, gardait encore sa part, mais redoutait un sort pareil et appelait secrètement Clovis. Gondebaud, vaincu près de Dijon (500), s'enfuit jusqu'à Avignon. Clovis l'y suivit et l'obligea à se reconnaître tributaire. Le roi des Francs s'était à peine éloigné que Gondebaud surprenait son frère dans Vienne et le poignardait dans une église où il s'était réfugié.

Syagrius, après sa défaite, s'était réfugié chez les Wisi-

s. Ceux-ci, craignant déjà une guerre avec les Francs, ont livré le fugitif. Plus tard, Clovis et Alaric eurent entrevue près d'Amboise. « Ils avaient, dit Grégoire de rs, conversé, mangé et bu ensemble, et, après s'être pro- amitié, ils s'étaient retirés en paix. Mais beaucoup de



Église de Saint-Remi[1].

s dans toutes les Gaules désiraient alors extrêmement soumis à la domination des Francs. Ainsi, à Rodez,

Saint-Remi est la plus ancienne église de Reims, bien qu'elle n'ait été encée qu'en 1045. Elle renfermait les reliques de saint Remi et la e ampoule, fiole en verre qui contenait l'huile pour le sacre des rois. légende voulait que cette fiole eût été apportée du ciel par une co- e le jour du baptême de Clovis. Elle fut brisée sur la place publique eims en 1792. Le *portail de Saint-Remi* est du douzième siècle.

une querelle s'étant élevée entre l'évêque Quintien et
toyens, les Goths qui habitaient cette ville ressenti
violents soupçons, car les citoyens reprochaient à Q
de vouloir les soumettre aux Francs et avaient réso
tuer. L'homme de Dieu, instruit de ce dessein, se le
dant la nuit, avec ses plus fidèles ministres, sortit de
et se retira en Auvergne. »

Nous ignorons si les évêques du Midi ainsi per
n'invoquèrent pas la protection de Clovis. Mais un
roi dit à ses soldats : « Je supporte avec grand chag
ces ariens possèdent une partie des Gaules. Marcho
l'aide de Dieu, et, après les avoir vaincus, réduiso
pays en notre pouvoir. » Ce discours plut à tous se
riers, et l'armée se dirigea aussitôt vers Poitiers, res
religieusement sur son passage, par l'ordre exprès
les biens des églises. Aussi les légendes marquaient
route par des miracles. Sur les bords de la Vienne, un
d'une merveilleuse grandeur sort tout à coup d'un
indique un gué que le roi cherchait. Pour éclairer sa
durant la nuit, un globe de feu s'allume et brille au s
de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers.

Ce fut non loin de cette ville, dans la plaine de
que les deux armées se rencontrèrent. Le roi des Wi
resta sur le champ de bataille avec ses meilleurs soldat
Poitiers, Saintes, Bordeaux ouvrirent leurs portes au
queurs ; l'année suivante, il entra dans Toulouse. Les
goths eussent perdu toutes leurs possessions au n
Pyrénées sans l'assistance du grand Théodoric, roi
trogoths d'Italie. Une armée qu'il envoya en Gaule v
près d'Arles les Francs et les Burgondes réunis pour
quête de la Provence. De l'autre côté du Rhône, Carc
fit une énergique résistance. La Septimanie, toute
depuis le Rhône jusqu'aux Pyrénées, demeura aux G
l'ouest, et le pays au sud de la Durance aux Goths de

Clovis maître de la plus grande partie de la
— Sauf cette bande étroite du littoral de la Gaule
Méditerranée, Clovis possédait tout le reste du pays
le Rhin jusqu'aux Pyrénées, par lui-même ou par l
gondes et les Armoricains ses alliés. Un grand royau
bare se formait donc dans cette Gaule si bien dispos
une seule domination. Lorsque Clovis rentra à To
trouva les envoyés de l'empereur d'Orient, Anastase,

de voir s'élever au delà des Alpes un rival du grand
les Ostrogoths d'Italie, envoyait au roi des Francs les
consul et de patrice avec la tunique de pourpre et
yde. « Alors Clovis posa la couronne sur sa tête, et,
onté à cheval, il jeta de l'or et de l'argent au peuple
é. Depuis ce jour il fut appelé consul et auguste. »
venir de l'empire romain était vivant encore. Ces ti-
nférés par l'empereur, semblaient donner le droit à
i n'avait que la force. Clovis, aux yeux des Gallo-Ro-
n'était plus le conquérant barbare et païen, mais le
orthodoxe et le consul de Rome.
eureusement l'orthodoxie, comme le consulat, n'était
re de costume; sous la chlamyde, comme sous la robe
chumène, il y avait toujours le barbare.

is fait tuer les autres rois francs. — Clovis fixa
lence à Paris[1]. « Pendant son séjour dans cette ville,
ya en secret au fils de Sigebert, lui faisant dire :
que ton père est âgé, il boite de son pied malade;
nait à mourir, son royaume t'appartiendrait. » Séduit
te ambition, Chlodéric forma le projet de tuer son père.
jour, Sigebert sortit de sa ville de Cologne, passa le
it, après s'être promené dans la forêt de Buconia, s'en-
à midi dans sa tente; son fils dépêcha contre lui des
ns qui le tuèrent. Alors il fit dire au roi Clovis : « Mon
est mort, et j'ai en mon pouvoir ses trésors et son
ume; envoie-moi quelques-uns des tiens, et je leur
ttrai volontiers ceux des trésors qui te plairont. »
répondit : « Je rends grâce au ciel de ta bonne vo-
et je te prie de montrer tes trésors à mes messagers;
ite tu les posséderas tous. » Chlodéric montra aux
s les trésors de son père. Pendant qu'ils les exami-
, le prince dit : « C'est dans ce coffre que mon père
coutume d'amasser ses pièces d'or. » Ils lui dirent :
ge ta main jusqu'au fond pour voir tout ce qu'il y a. »

[1] âtit, vers l'an 507, sur le sommet de la montagne au pied de la-
e trouvait le palais des Thermes, et sur l'emplacement d'un cime-
s Romains, au milieu des arbres et des vignes, l'église des apôtres
erre et saint Paul. Pour désigner l'emplacement de l'église, « il
ncé sa hache droit devant lui, afin qu'un jour on pût mesurer la
la portée de son bras par la longueur de l'édifice. » Cette église,
uite à plusieurs reprises, reçut le nom de sainte Geneviève, morte
vers 512. Il n'en reste que la haute tour enfermée dans les bâti-
du lycée voisin, appelés tour Clovis, et qui est elle-même du
e siècle.

Il le fit; et, comme il était baissé, un des envoyés leva
francisque et lui brisa le crâne. Ainsi cet indigne fils subit
mort dont il avait frappé son père. Lorsque Clovis sut q
Sigebert et son fils étaient morts, il vint à Cologne, y co
voqua tout le peuple, et lui dit : « Écoutez ce qui est arriv
« pendant que j'étais à naviguer sur le fleuve de l'Escau
« Chlodéric, fils de mon parent, tourmentait son père en l
« disant que je voulais le tuer. Comme Sigebert fuyait da
« la forêt de Buconia, il a envoyé des meurtriers qui l'o
« mis à mort. Lui-même a été assassiné je ne sais par qu
« au moment où il ouvrait les trésors de son père. Je n
« suis nullement complice de ces choses; je ne puis répa
« dre le sang de mes parents, car cela est défendu. Mai
« puisque ces choses sont arrivées, je vous donne un co
« seil; s'il vous est agréable, acceptez-le. Ayez recours
« moi, mettez-vous sous ma protection. » Le peuple répond
à ces paroles par des applaudissements de main et de bo
che, et, l'ayant élevé sur un bouclier, ils le créèrent leur ro

« Dans la guerre contre Syagrius, Clovis avait appelé
son secours Chararic, roi de Térouanne; mais celui-ci se ti
à l'écart, attendant l'issue du combat, pour faire alliance av
celui qui remporterait la victoire. Clovis ne l'oublia pas, e
quand il le put, l'entoura de piéges, le fit prisonnier av
son fils, et les fit tondre tous deux, enjoignant qu'ils fusse
ordonnés prêtres. Comme Chararic s'affligeait de son abai
sement et pleurait, on rapporte que son fils lui dit : « Ce
« branches ont été coupées d'un arbre vert et vivant, il
« séchera point et en poussera rapidement de nouvell
« Plaise à Dieu que celui qui a fait ces choses ne tarde pa
« mourir ! » Ces paroles furent rapportées à Clovis; il cr
qu'ils le menaçaient de laisser croître leur chevelure et e
suite de le tuer; il ordonna qu'on leur tranchât la tête à to
deux. Après leur mort, il s'empara de leur royaume, de leu
trésors et de leurs peuples.

« Il y avait encore à Cambrai un roi nommé Ragnachair
si effréné dans ses débauches, qu'il épargnait à peine
proches parents; Clovis fit faire des bracelets et des baudri
de cuivre doré, et les donna aux leudes de Ragnachaire po
les exciter contre lui. Il marcha ensuite, avec son armée, co
tre ce chef et le battit. Les propres soldats de Ragnachai
l'amenèrent au vainqueur avec son frère Richaire, tous de
les mains liées derrière le dos. Quand il fut en présence



Anciennes murailles de Carcassonne.

Clovis, celui-ci dit : « Pourquoi as-tu fait honte à noti « mille en te laissant enchaîner? Il te valait mieux mou et, ayant levé sa hache, il la lui rabattit sur la tête. Ei il se tourna vers le frère, et lui dit : « Si tu avais porl « cours à ton frère, il n'aurait pas été enchaîné; » et frappa de même de sa hache. Après leur mort, ceux q avaient trahis reconnurent que l'or qui leur avait été c était faux. Ils le dirent au roi; on rapporte qu'il leur r dit : « Celui qui de sa propre volonté traîne son maîtr « mort, mérite un pareil sort ; » ajoutant qu'ils devaien contents de ce qu'on leur laissait la vie. Ces rois dont venons de parler étaient des parents de Clovis. Ren fut encore tué par son ordre dans la ville du Mans. leur mort, Clovis recueillit leurs royaumes et tous leur sors. »

Clovis seul chef de toutes les tribus franque mort à Paris (511). — « Ayant tué de même beau d'autres rois, ses proches parents, dans la crainte qu'i lui enlevassent l'empire, il étendit son pouvoir dans to Gaule. On rapporte qu'un jour il assembla ses sujets et ainsi de ses proches qu'il avait fait périr : « Malheur « qui suis resté comme un voyageur parmi des étran « n'ayant pas de parents qui puissent me secourir, si « versité venait! » Mais ce n'était pas qu'il s'affligeât de mort; il parlait ainsi par ruse et pour découvrir s'il ava core quelque parent, afin de le faire tuer.

« Toutes ces choses s'étant passées ainsi, Clovis mou Paris, où il fut enterré dans la basilique des Saints-Ap (Sainte-Geneviève) qu'il avait lui-même fait construire la reine Clotilde. Il mourut cinq ans après la batail Vouillé. Son règne avait duré trente ans, et sa vie quar cinq. » (Grégoire de Tours [1].)

1. Le premier concile de l'Église gallicane se tint à Orléans en même année 511. On a cru reconnaître dans ses canons les princi la *régale*, c'est-à-dire le droit pour le prince de percevoir le reve bénéfices pendant la vacance du siége.

CHAPITRE VII.

LES FILS DE CLOVIS (511-561).

Partage de la monarchie franque entre les quatre fils de Clovis. — A la mort de Clovis, l'État qu'il avait fondé comprenait toute la Gaule, moins la Gascogne, où aucune troupe franque ne s'était montrée, et la Bretagne, que surveillaient des comtes ou chefs militaires, établis à Nantes, à Vannes et à Rennes. Les Alamans, dans l'Alsace et la Souabe, étaient plutôt associés à la fortune des Francs que soumis à l'autorité de leur roi. Les Burgondes, après avoir un instant payé tribut, s'y étaient, du vivant même de Clovis, refusés; et les villes de l'Aquitaine, faiblement contenues par les garnisons franques laissées à Bordeaux et à Saintes, étaient restées presque indépendantes.

Quant à la nation victorieuse, unie seulement pour la conquête et le pillage, elle s'était contentée de chasser les Wisigoths de l'Aquitaine sans les y remplacer; la guerre terminée, les Francs avaient regagné, avec le butin, leurs anciennes demeures dans le nord. Clovis lui-même s'était fixé à Paris, position centrale entre le Rhin et la Loire, d'où il pouvait plus facilement surveiller la Bretagne, l'Aquitaine, les Burgondes et les tribus franques de la Belgique.

Les quatre fils de Clovis firent quatre parts de son héritage et de ses leudes ou fidèles, de manière que chacun d'eux eût une portion à peu près égale du territoire au nord de la Loire, où la nation franque s'était établie, et aussi une partie des cités romaines de l'Aquitaine qui payaient de riches tributs. Childebert fut roi de Paris, avec Poitiers, Périgueux, Saintes et Bordeaux; Clotaire, roi de Soissons, avec Limoges; Clodomir, roi d'Orléans, avec Bourges; Thierry, roi de Metz, avec Cahors et l'Auvergne.

Ces divisions singulières préparaient des querelles, qui bientôt éclatèrent; et comme, par suite de ces partages,

toutes les provinces étaient devenues des provinc tières, il n'y en eut pas une qui échappât au pillag dévastation. Les vieilles inimitiés des cités gauloise aussi par là réveillées, et leurs milices se livrèrent pl fois de sanglants combats, à la faveur des querelles maîtres.

Conquête de la Thuringe (530). — Pendant q années, l'impulsion donnée par Clovis continua : Thi poussa victorieusement des Danois qui étaient descen bouches de la Meuse, et, en 530, il fit la conquête de ringe. Ce pays avait trois rois, trois frères : Bader manfried et Berthaire. Hermanfried avait une fem chante qui semait la guerre civile entre les frères. par elle, il tua Berthaire, mais il n'osa attaquer Bad jour, au moment du repas, il trouva la moitié seulem table couverte ; et comme il demandait ce que cela si « Il convient, dit sa femme, que celui qui se conten moitié d'un royaume, n'ait que la moitié d'une table. manfried, excité par ces paroles et par d'autres sem envoya secrètement des messagers à Thierry pour l' à attaquer son frère, lui disant : « Si tu le mets à mo partagerons son pays. » Baderic, en effet, tomba glaive ; mais Hermanfried ne tint pas au roi Thierry avait promis, de sorte qu'il s'éleva entre eux une gra mitié.

« Or, un jour, ayant rassemblé les Francs, le roi leur dit : « Rappelez-vous, je vous prie, que les Thu « sont venus attaquer vos pères, qu'ils leur enlevère « ce qu'ils possédaient, suspendirent les enfants au « par le nerf de la cuisse ; firent périr d'une mort « deux cents jeunes filles, les liant par le bras au « chevaux qu'on forçait à coup d'aiguillons acérés de « ter chacun de son côté, en sorte qu'elles furent n « pièces. D'autres furent étendues sur les ornières « mins et clouées en terre avec des pieux ; puis o « passer sur elles des chariots chargés, et, leurs « brisés, ils les laissaient pour servir de pâture au « et aux oiseaux. » A ces paroles, les Francs dema tout d'une voix à marcher contre les Thuringiens. prit avec lui pour le seconder son frère Clotaire et Théodebert, fit un grand massacre des Thuringien duisit leur pays en sa puissance.

ıdis que les rois francs étaient en Thuringe, Thierry ;uer son frère. Il fit tendre, dans sa maison, une toile ur à l'autre, cacha derrière des hommes armés et son frère, comme pour conférer avec lui sur quelque mportante. Mais la toile étant trop courte, les pieds nmes passaient par-dessous et Clotaire les vit avant '; aussi garda-t-il ses armes et se fit-il bien accom- Thierry comprit que son projet était découvert, il une fable; on parla de choses et d'autres; et, ne sa- ɔas de quoi s'aviser pour expliquer le motif qui lui it appeler son frère, il lui donna un grand plat d'ar- lotaire partit, après l'avoir remercié de son présent. t qu'il retournait à son logis, Thierry se plaignit aux 'avoir perdu son plat sans aucun profit; il finit par son fils Théodebert : « Va trouver ton oncle, et prie- te céder le présent que je lui ai fait. » L'enfant y alla ıt ce qu'il demandait; Thierry était très-habile en de uses.

rsqu'il fut revenu chez lui, il engagea Hermanfried à ɔ trouver, en lui donnant sa foi qu'il ne courait aucun ; et il l'enrichit de présents très-honorables. Mais un ı'ils causaient sur les murs de la ville de Tolbiac, Her- ɔd, poussé par je ne sais qui, tomba du haut du mur it l'esprit. »

quête du pays des Burgondes (534). — Clovis ɔndu les Burgondes tributaires; mais Clotilde n'était isfaite : la mort de Gondebaud, en 516, ne put encore sa haine; et un jour elle dit à Clodomir et à ses au- s : « Que je n'aie pas à me repentir, mes très-chers , de vous avoir nourris avec tendresse; soyez, je vous ıdignés de mon injure, vengez la mort de mon père et nère. » Ils marchèrent en effet contre les deux rois des ıdes, Gondemar et Sigismond. Le dernier avait ré- nt étranglé son fils pendant qu'il dormait. Les Bur- furent défaits, et Sigismond fut pris; Clodomir le fit ans un puits avec sa femme et son autre fils. Mais un ı'il poursuivait trop vivement l'ennemi, il fut lui-même é et tué à Véséronce près de Vienne (524).

onquête de la Burgondie fut ajournée par cette mort; en 532, Clotaire et Childebert préparèrent une nou- xpédition et invitèrent leur frère Thierry à marcher ıux. Le roi d'Austrasie refusa. « Si tu ne veux pas

aller en Burgondie avec tes frères, lui dirent ses leudes, nous te quitterons et les suivrons à ta place. » Thierry avait une autre expédition en vue; les gens de l'Auvergne avaient essayé de se soustraire à sa domination, puis de se donner à Childebert ; il comptait les en punir. « Suivez-moi en Auvergne, dit-il à ses fidèles, et je vous conduirai dans un pays où vous trouverez de l'or et de l'argent autant que vous en pourrez désirer, d'où vous enlèverez des troupeaux, des esclaves et des vêtements en abondance. Seulement ne suivez pas ceux-ci. » Clotaire et Childebert marchèrent donc seuls en Burgondie, ils assiégèrent Autun, et, ayant mis en fuite Gondemar, occupèrent tout le pays (534).

Pendant ce temps-là, Thierry tenait parole à ses leudes; il leur abandonnait l'Auvergne, qui fut effroyablement dévastée.

Aventures d'Attale. — Nous emprunterons encore à Grégoire de Tours un récit qu'il place après ces événements et qui montre les mœurs du temps et la triste condition des plus riches Gallo-Romains, mêlés malgré eux aux affaires des rois barbares, dont ils payaient souvent les caprices au prix de leur liberté.

La guerre d'Auvergne avait brouillé Thierry et Childebert. « Ils se réconcilièrent, et, s'étant prêté serment de ne point marcher l'un contre l'autre, ils se donnèrent mutuellement des otages pour confirmer leurs promesses. Parmi ces otages, il se trouva beaucoup de fils de sénateurs. De nouvelles discordes s'étant élevées entre les rois, leurs otages furent réduits en servitude et condamnés aux travaux publics, ou devinrent les serviteurs de ceux qui les avaient en garde. Un bon nombre s'échappèrent et retournèrent dans leur pays; parmi ceux qui demeurèrent en esclavage se trouva Attale, neveu du bienheureux Grégoire, évêque de Langres; il servait un barbare qui habitait le territoire de Trèves. Le bienheureux Grégoire envoya des serviteurs à sa recherche, et, lorsqu'on l'eut trouvé, on apporta au maître des présents; il les refusa en disant : « De la race dont il est, il me faut dix « livres d'or pour sa rançon. » Lorsque les serviteurs furent revenus, Léon, attaché à la cuisine de l'évêque, lui dit : « Si « tu veux me permettre de partir, peut-être viendrai-je à « bout de le tirer de captivité. » Son maître fut joyeux de ces paroles, et Léon se rendit au lieu qu'on lui avait indiqué. Il voulut enlever secrètement le jeune homme, mais ne put y parvenir. Alors il dit à un de ceux qu'il avait amenés avec

/iens me vendre à ce barbare, le prix sera pour toi. »
ıe accepta volontiers et le vendit douze pièces d'or.
ais-tu faire? lui demanda son nouveau maître. — Je
abile à faire tout ce qui se mange à la table, et je ne
; pas qu'on en trouve un qui m'égale dans ce talent-
ıand tu voudrais donner un festin au roi, je suis en
le composer des mets royaux. — Eh bien, voilà le
lu Soleil qui approche (c'est ainsi que les barbares
ent le jour du Seigneur) ; ce jour-là mes voisins et
ıarents sont invités à ma maison; fais-moi un repas
l ils disent : *Nous n'aurions pas attendu mieux de la*
n du roi. » Léon répondit : « Que mon maître or-
ı qu'on me rassemble une grande quantité de vo-
, et je ferai ce qu'il me commandera. »
lui donna ce qu'il avait demandé. Le jour du Seigneur
fit servir les choses les plus délicieuses. Les convives
; beaucoup le festin, le maître remercia son serviteur
ɔnna autorité sur tout ce qu'il possédait. Léon fut
de distribuer à tous ceux qui étaient avec lui leur
ıre. Comme il prenait grand soin de plaire en tout à
tre, le barbare avait en lui une entière confiance. Au
ın an, Léon se rendit dans la prairie située proche de
ın où Attale était à garder les chevaux, et se couchant
oin de lui et le dos tourné de son côté, afin qu'on ne
t pas qu'ils parlaient ensemble, il dit au jeune
: « Il est temps que nous songions à retourner dans
patrie; je t'avertis donc, quand, cette nuit, tu auras
ıé les chevaux dans l'enclos, de ne pas te laisser aller
mmeil, mais, dès que je t'appellerai, de venir, et
nous mettrons en marche. » Le barbare avait invité
là à un festin beaucoup de ses parents, au nombre
s était son gendre. Lorsqu'ils eurent quitté la table
milieu de la nuit et qu'ils se furent retirés dans leurs
es, Léon porta un breuvage au gendre de son maître,
ıt en buvant, lui parla ainsi : « Dis-moi donc, toi,
me de confiance de mon beau-père, quand te viendra
e de prendre ses chevaux, et de t'en retourner dans
ays? » Ce qu'il disait par jeu et en s'amusant; et lui
ıe en riant répondit avec vérité : « C'est mon projet
cette nuit, s'il plaît à Dieu. » A quoi l'autre lui dit :
en, je vais recommander à mes serviteurs d'être vigi-
pour que tu ne m'emportes rien. » Ils se quittèrent en

fiant. Tout le monde était endormi, Léon appela Attale, et les chevaux sellés, lui demanda s'il avait des armes. Attale répondit : « Non, je n'ai que cette petite lance. » Léon entra dans la demeure de son maître, et prit son bouclier et sa framée. Celui-ci demanda qui était là : « C'est Léon, ton serviteur; je presse Attale de se lever en diligence pour conduire les chevaux au pâturage, car il est là endormi comme un ivrogne. » L'autre dit : « Fais ce qu'il te plaira ; » et se rendormit.

« Léon, étant sorti, munit d'armes le jeune homme, et, par la grâce de Dieu, trouva ouverte la porte d'entrée qu'il avait fermée au commencement de la nuit avec des clous enfoncés à coups de marteau pour la sûreté des chevaux; ils rendirent grâces au Seigneur, prirent leur monture, et s'en allèrent en toute hâte. Lorsqu'ils furent arrivés au bord de la Moselle, ils trouvèrent des hommes qui les voulurent arrêter; mais, ayant laissé leurs chevaux et leurs vêtements, ils passèrent l'eau sur des planches, et, la nuit venue, entrèrent dans la forêt, où ils se cachèrent. Ils marchèrent trois jours et trois nuits sans trouver de nourriture; alors, par la permission de Dieu, ils rencontrèrent un arbre couvert de prunes, et en mangèrent, ce qui les soutint un peu, et leur permit de continuer leur route. Ils entrèrent en Champagne. Comme ils approchaient de Reims, ils entendirent un bruit de chevaux, et dirent : « Couchons-nous à terre, afin que les « gens qui viennent ne nous aperçoivent pas. » Ils se jetèrent derrière un grand buisson de ronces, tenant leurs épées nues à la main. Les cavaliers ralentirent leur course en arrivant près de ce buisson, et l'un d'eux dit : « Malheur à moi ! je ne « puis retrouver ces misérables ! Mais, par mon salut, si je « les rattrape, l'un sera attaché au gibet, et je ferai hacher « l'autre en pièces à coups d'épée. » C'était leur maître qui parlait ainsi ; il venait de la ville de Reims, où il avait été à leur recherche, et il les aurait trouvés en route, si la nuit ne l'en eût empêché. Quand il fut reparti, les fugitifs se mirent en route, et, entrés dans la ville, ils se rendirent à la maison du prêtre Paulelle, qui était lié d'une vieille amitié avec le bienheureux Grégoire. Léon lui donna le nom de son maître. « Voilà, s'écria le prêtre, ma vision vérifiée ! J'ai vu « cette nuit deux colombes, l'une blanche, l'autre noire, qui « sont venues en volant se poser sur ma main. » Ils dirent *au prêtre :* « Dieu nous le pardonnera malgré la solennité de

ur; nous vous en prions, donnez-nous quelque nour-
ɜ, car voilà la quatrième fois que le soleil se lève de-
que nous n'avons goûté ni pain ni rien de cuit. » Le
eur donna du pain trempé dans du vin, puis cacha les
unes gens et s'en alla à matines. Cependant le barbare
trouvé leurs traces: il suivit Paulelle à l'église, mais,
par le prêtre, il s'en retourna. Les jeunes gens de-
ent deux jours dans cette maison, et, ayant repris des
s'en allèrent, pour retourner chez saint Grégoire. Le
, réjoui en voyant ces jeunes gens, pleura sur le cou
neveu Attale. Il délivra Léon et toute sa race du joug
ervitude, lui donna des terres en propre, dans les-
il vécut libre, le reste de ses jours, avec sa femme et
nts. »

rre contre les Wisigoths et les Ostrogoths : tions au delà des Alpes (539) et des Pyrénées — Le roi des Ostrogoths, le puissant maître de l'Ita-
odoric, qui avait déjà arrêté les succès de Clovis, en-
ı 523, le Valais aux Burgondes, et le Rouergue, le
s et le Velay aux Francs. Mais il mourut en 526, et
ics, prenant alors l'offensive, ravagèrent toute la Sep-
(531). Cette province resta néanmoins aux Wisigoths,
garderont deux siècles; ce sera par cette porte des
s que les Arabes entreront sur les terres des Francs.
, les Austrasiens reprirent le Rouergue, le Velay et
udan; trois ans après, Vitigès, roi des Ostrogoths,
x Francs la Provence pour obtenir leur alliance contre
s. Théodebert, en effet, qui succéda en 534 à Thierry,
e, dans la royauté d'Austrasie, conduisit une nom-
armée en Italie, battit les Goths qui l'avaient payé
s qui l'avaient appelé et ensuite pilla le pays tout à

aladie décima son armée. Mais les barbares ne comp-
as les morts, ils ne comptaient que le butin. Celui
odebert rapporta fut si considérable, que Childebert
ire, pour garder leurs leudes, durent leur en promet-
ussi riche en Espagne. Ils passèrent les Pyrénées et
Pampelune. Saragosse les arrêta. Ils furent battus
retraite.

violente de presque tous les princes francs 558). En ce temps-là, les princes ne vieillissaient
les excès *les tuaient jeunes*, quand la main de leurs

proches les épargnait. Des quatre fils de Clovis, Chlodom roi d'Orléans, avait été tué le premier en 524, mais du moi par l'ennemi. Il laissait trois fils que Clotilde, leur aïeu accueillit. Un jour Childebert envoya secrètement vers s frère Clotaire et lui fit dire : « Notre mère garde avec e les fils de notre frère, et veut leur donner le royaume; faut que tu viennes promptement à Paris, pour que nous d cidions si on leur coupera les cheveux comme au reste (peuple, ou si nous les tuerons pour partager ensuite royaume de notre frère. » Fort réjoui de ces paroles, Cl taire vint à Paris. Childebert avait déjà répandu dans peuple le bruit que les deux rois étaient d'accord pou mettre ces enfants à la place de leur père. Ils dépêchère donc à la reine des messagers, qui lui dirent : « Remet nous les enfants, pour que nous les élevions au trône. Elle, remplie de joie et ne sachant pas leur artific après avoir fait boire et manger les enfants, les envo en disant : « Je croirai n'avoir pas perdu mon fils, si vous vois succéder à son royaume. » Les enfants, éta allés, furent pris aussitôt et séparés de leurs serviteur Alors Childebert et Clotaire adressèrent à la reine Arcadiu portant des ciseaux et une épée nue. Quand il fut arrivé pr de la reine, il les lui montra en disant : « Tes fils, nos se gneurs, ô très-glorieuse reine, attendent que tu leur fass savoir ta volonté sur la manière dont il faut traiter les e fants; ordonne qu'ils vivent les cheveux coupés, ou qu'i soient égorgés. »

Consternée à ce message et en même temps émue d'u grande colère, en voyant cette épée et ces ciseaux, elle laissa transporter par son indignation; ne sachant dans douleur ce qu'elle disait, elle répondit imprudemment : « on ne les élève pas sur le trône, j'aime mieux les voir mor que tondus. » Arcadius s'inquiéta peu de sa douleur, et i chercha pas à pénétrer ce qu'elle penserait ensuite; il revi en diligence près de ceux qui l'avaient envoyé, et leur di « Vous pouvez continuer, avec l'approbation de la reine, que vous avez commencé. » Aussitôt Clotaire prit par bras l'aîné des enfants, le jeta à terre et lui enfonça son co teau sous l'aisselle. L'autre, aux cris de son frère, se jeta a pieds de Childebert, lui disant avec larmes : « Secours-m mon très-bon père, afin que je ne meure pas comme m frère. » Childebert se laissa toucher et dit : « Je te prie, m

très-cher frère, aie la générosité de m'accorder sa vie ; si tu ne veux pas le tuer, je te donnerai, pour le racheter, ce que tu demanderas. » Mais Clotaire l'accabla d'injures : « Repousse-le loin de toi, ou tu mourras certainement à sa place : c'est toi qui m'as excité à cette affaire, et tu es si prompt à reprendre ta foi ! » Childebert, à ces paroles, repoussa l'enfant et le jeta à Clotaire, qui lui enfonça son couteau dans le côté et le tua. Ils tuèrent ensuite les serviteurs et les gouverneurs, et, après qu'ils furent morts, Clotaire monta à cheval et s'en alla, sans se troubler aucunement du meurtre de ses neveux. La reine fit emporter les corps de ses petits-fils sur un brancard et les conduisit avec beaucoup de chants pieux et une immense douleur à l'église Saint-Pierre, où on les enterra tous deux de la même manière. L'aîné avait dix ans, l'autre sept.

Ils ne purent prendre le troisième, Clodoald, qui fut sauvé par le secours de braves guerriers. Dédaignant un royaume terrestre, il se consacra à Dieu, se coupa les cheveux de sa propre main, et fut fait clerc. Il persista dans les bonnes œuvres et mourut prêtre. Son souvenir s'est perpétué par le nom de Saint-Cloud, donné au village où il se retira.

A la mort de Thierry, en 534, Clotaire et Childebert auraient bien traité son fils Théodebert comme ils avaient traité les enfants de Clodomir. Mais Théodebert, déjà en âge d'homme, d'ailleurs plein de bravoure et aimé de ses leudes, se trouvait en état de se défendre. Ce fut le prince mérovingien le plus actif et le plus brillant. Après sa singulière expédition en Italie, il en méditait une autre contre Constantinople ; et on ne sait trop ce qui fût arrivé, si, faisant tourner tête à l'invasion qui, depuis un siècle et demi, allait de l'est à l'ouest, il l'eût ramenée du fond de l'Occident, et eût jeté sur la seconde Rome la masse désordonnée et puissante des nations germaniques. Mais il périt à la chasse. Quelque temps auparavant, sa femme, Deuterie, jalouse de la beauté de sa propre fille, l'avait mise dans un chariot attelé de taureaux sauvages qui la précipitèrent du haut d'un pont, de sorte qu'elle périt dans le fleuve.

Théodebert était mort en 547 ; Théodebald, son fils, âgé de quatorze ans, mourut en 553. Clotaire s'empara de son héritage. Le nouveau roi d'Austrasie eut presque aussitôt à empêcher une défection des Saxons qui refusaient de payer leur

tribut de 500 vaches. « Comme il s'avançait contre eux avec une armée, ils lui apportèrent des paroles de soumission, mais ses soldats l'obligèrent à les chasser sans réponse. Ils revinrent encore, offrant la moitié de tout ce qu'ils possédaient; et Clotaire disait à ses leudes : « Renoncez, je vous prie, à « votre projet, car le droit n'est pas de notre côté. Si vous « voulez aller absolument à ce combat, je ne vous suivrai « pas.» Eux alors, irrités, se jetèrent sur lui, déchirèrent sa tente, l'accablèrent d'injures et, l'entraînant de force, voulaient le tuer. Il les suivit donc, mais ils furent battus. On doit se bien représenter ces mœurs et cet esprit indompté des guerriers francs, pour comprendre l'abaissement où tombèrent successivement les deux royautés mérovingienne et carlovingienne.

Clotaire Ier, seul roi des Francs (558-561). — En 558, le roi de Paris, Childebert, mourut. Clotaire recueillit encore cet héritage et se trouva seul roi des Francs. Il ne régna que trois ans sur toute la monarchie de Clovis. Chramme, son fils, avait formé quelque complot contre lui avec Childebert. Son oncle mort, il courut se réfugier en Bretagne; son père l'y poursuivit, battit les Bretons qui voulaient le défendre, et l'ayant pris, le fit attacher avec sa femme et ses enfants dans la cabane d'un paysan, à laquelle on mit le feu.

Clotaire ne survécut lui-même qu'une année à ce fils, et mourut dans sa *villa* de Compiègne[1] où il venait souvent faire,

1. Les rois francs n'habitaient guère les cités. Ils allaient d'une de leurs *villas* à l'autre, consommant en chacune les provisions qui y avaient été amassées. Voici la description que donne Augustin Thierry de la *villa* de Braine : « C'était une de ces immenses fermes où les rois des Francs tenaient leur cour et qu'ils préféraient aux plus belles villes de la Gaule. L'habitation royale n'avait rien de l'aspect militaire des châteaux du moyen âge : c'était un vaste bâtiment entouré de portiques d'architecture romaine, quelquefois construit en bois poli avec soin et orné de sculptures qui ne manquaient pas d'élégance. Autour du principal corps de logis, se trouvaient disposés par ordre les logements des officiers du palais, soit barbares, soit romains d'origine. D'autres maisons de moindre apparence étaient occupées par un grand nombre de familles qui exerçaient, hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfèvrerie et la fabrique des armes, jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeurs, depuis la broderie en soie et en or, jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin. La plupart de ces familles étaient gauloises, nées sur la portion du sol que le roi s'était adjugée comme part de conquête, ou transportées violemment de quelque ville voisine pour coloniser le domaine royal, des bâtiments d'exploitation agricole, des haras, des étables, des bergeries et des granges. Les maisons des cultivateurs et les masures de serfs du domaine complétaient le village royal, qui ressemblait parfaitement, quoique sur une plus grande échelle, aux villages de l'ancienne Germanie. » Aug. Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, t. I, p. 363.

dans l'immense forêt qui l'enveloppe, ces grandes chasses qui plaisaient tant aux premiers Mérovingiens. A l'approche de la mort, sous le coup de la douleur, ce barbare se sentit enfin vaincu : « Quel est ce roi du ciel, s'écria-t-il, qui fait ainsi périr les plus grands rois de la terre ? »

Sainte Radegonde. — Au nombre des femmes de Clotaire, il s'en trouva une dont l'histoire peut nous reposer de tant de scènes sanglantes. Radegonde était fille de ce Bertaire, roi de Thuringe, qui était tombé sous les coups de son frère, et elle-même avait fait partie du butin de Clotaire. Ce prince, frappé de sa beauté précoce, la fit élever avec soin, et plus tard la prit pour épouse. Radegonde avait vu avec horreur cet hymen qui lui donnait le titre de reine. Ses souvenirs la reportaient sans cesse au milieu de sa famille égorgée, et elle ne les oubliait qu'en se dérobant aux honneurs de son rôle officiel pour vivre au milieu des pauvres, subvenir à leurs besoins, soigner leurs plaies les plus rebutantes, ou bien écouter un clerc lettré et causer longuement des saintes Écritures avec quelque évêque. « C'est une nonne, disait brutalement Clotaire, et non une reine. » Le cloître, en effet, était l'asile où cette âme délicate et aimante voulait fuir les passions grossières qui l'entouraient. Un jour que le roi fit tuer le dernier frère qui lui restait, elle courut à Noyon et trouva l'évêque saint Médard à l'autel : « Je t'en supplie, très-saint père, lui dit-elle, consacre-moi au Seigneur. » Il y avait à craindre toute la colère du roi ; l'évêque hésita, car



Tombeau de sainte Radegonde[1].

1. L'église bâtie par sainte Radegonde fut détruite par un incendie en 1083 et aussitôt reconstruite. Le tombeau de la sainte est dans une crypte placée sous *l'abside.*

l'église était pleine de guerriers francs qui le men
Mais la reine, revêtant aussitôt un habit de recluse,
ma de donner à Dieu celle qui voulait rompre san
avec le siècle; et il la consacra diaconesse par l'im
des mains.

Clotaire se montra fort irrité. Vaincu, cependant, a
gue, par la patiente résistance des évêques, il permit
des rois thuringiens de fonder un monastère de fe
Poitiers, dont elle est devenue la patronne. Elle s'y r
en 550, pour n'en plus sortir que morte en 587. Dura
longue reclusion, elle mêla toujours aux bonnes œuv
l'austérité des exercices religieux la culture des lettr
jours aussi elle garda ses chers souvenirs du foyer d
que, et nous les retrouvons dans les mauvais vers
grand poëte de ce temps, Fortunatus, qui se fit o
prêtre pour ne la point quitter.

Ainsi la nature humaine ne perd jamais ses droits;
lieu du plus furieux déchaînement des passions mauv
reste encore des sentiments purs et délicats. Au sixiè
cle, c'était l'Église qui offrait un refuge à ces âmes
ou élevées que la barbarie croissante épouvantait : l
pour ceux qui cherchaient le recueillement et la soli
clergé régulier pour les vertus plus actives, pour ceu
craignaient pas d'aller porter à des hommes de sang
roles de paix, de justice et d'amour. Voilà pourquoi
mauvais siècles du moyen âge restent, par quelqu
supérieurs en moralité aux plus beaux siècles du pag
et comment l'humanité avance, alors même qu'on
précipitée dans les abîmes.

CHAPITRE VIII.

LES FILS ET PETITS-FILS DE CLOTAIRE Ier (561-613).

Nouveau partage (561). — Après la mort de Clotaire Ier 561), la monarchie fut de nouveau divisée en quatre royau- mes : ceux de Paris, de Soissons, de Metz et de Burgondie. a mort prématurée du roi de Paris, Charibert, les réduisit à ois en 567. Ce dernier partage eut plus de durée que les récédents, parce qu'il répondait à des divisions réelles, à des ationalités distinctes. Gontran commanda aux Burgondes, igebert aux Francs austrasiens ou orientaux, et Chilpéric à tte population mêlée de Francs et de Gallo-Romains, qu'on pela Neustriens ou les Occidentaux. Quant à l'Aquitaine, le resta divisée entre les trois rois, chacun voulant sa part ces belles contrées du Midi et des riches cités dont les tri- its rempliraient son trésor. Mais Paris avait déjà assez d'im- rtance pour qu'aucun d'eux ne consentît à le laisser à un ses frères. Il fut décidé qu'il appartiendrait à tous les trois, que chacun n'y pourrait entrer qu'avec la permission des ux autres.

De ces trois personnages, Gontran eut le rôle le moins écla- nt, mais l'existence la plus longue ; il put voir les sanglan- s catastrophes dont les deux autres royaumes furent le éâtre.

Un chroniqueur du septième siècle, Frédégaire, fait le ré- t suivant, qui, en ce temps-là, courait parmi le peuple : Une nuit que Childéric, père de Clovis, reposait près de sa mme Basine, celle-ci lui dit : « O roi, lève-toi, et ce que tu verras dans la cour du logis, tu viendras le dire à ta servante. » Childéric se leva et vit passer des bêtes qui res- emblaient à des lions, à des licornes et à des léopards. Il re- int vers sa femme et lui dit ce qu'il avait vu ; et Basine lui it : « Maître, va derechef, et ce que tu verras, tu le racon- teras à ta servante. » Childéric sortit de nouveau et vit pas-

ser des bêtes semblables à des ours et à des loups. Ayant conté cela à sa femme, elle le fit sortir une troisième foi vit alors des chiens et d'autres animaux inférieurs qu roulaient et se déchiraient les uns les autres. Alors Ba dit à Childéric : « Ce que tu as vu de tes yeux arrivera en « rité : il nous naîtra un fils qui sera un lion par son « rage ; les fils de notre fils ressembleront aux léopard « aux licornes ; mais ils engendreront à leur tour des enf « semblables aux ours et aux loups pour leur voracité. C « que tu as vus pour la dernière fois viendront pour la fi « la ruine du royaume. »

Cette fois encore l'imagination populaire avait renco juste. Nous aussi, nous avons vu passer les lions et les pards, et nous voici avec les ours et les loups dévora Sous les fils de Clovis, l'esprit de conquête animait en les Francs ; maintenant il n'y aura plus, pendant un siècl demi, que l'esprit de rapine et de meurtre.

Opposition de la Neustrie et de l'Austrasie ; F dégonde et Brunehaut. — Dans l'Austrasie (Belgiqu Lorraine), plus rapprochée du Rhin par où les barbares éta venus, et couverte d'une plus nombreuse population fran les coutumes germaniques dominaient ; et une foule de p chefs y formaient une aristocratie puissante et guerrière, louse de ses rois. La Neustrie (Ile-de-France, Norman etc.), plus romaine parce qu'elle renfermait moins de barb et plus d'anciennes cités, accordait davantage à l'autorit ses rois et conservait quelques souvenirs, quelques usage l'administration impériale. Cette différence de mœurs e situation amena entre la Neustrie et l'Austrasie une opp tion politique, qui éclata d'abord dans la rivalité de Fré gonde et de Brunehaut, l'une épouse de Chilpéric, l'a épouse de Sigebert : plus tard, dans celle d'Ébroïn et maires d'Austrasie.

Invasion des Avars et des Lombards (562-576). Un nouveau peuple, arrivé de l'Asie par la route des Hu avait pénétré dans la vallée du Danube, et, la remontant heurta contre l'empire franc. Sigebert, chargé, comme d'Austrasie, de défendre les frontières orientales, battit première fois les Avars en 562. Mais six ans plus tard ceu pénétrèrent jusqu'en Bavière et en Franconie, vainqui Sigebert et le firent prisonnier. Il faut cependant que l victoire n'ait pas été bien décisive, car ils relâchèrent l

ıtrèrent dans la Pannonie. Dans le même temps, ds, depuis peu maîtres de l'Italie, envahissaient Gontran. A trois reprises différentes, ils pénétrèux bords du Rhône (571-576). L'empire franc était ıcore de son origine pour se laisser déjà entamer. 'ds furent rejetés au delà des Alpes, comme les ent été au delà des pays germains.

de Galswinthe (567). — Pendant que le roi combattait dans l'intérêt de la cause commune, rofitaient de son absence pour piller ses provinces ı. A cette injure Chilpéric en ajouta une autre : il : sa femme Galswinthe, sœur de Brunehaut. Touıient filles du roi des Wisigoths, Athanagilde, qui heter, par cette union, l'amitié des Francs. Bru-.me d'un cœur viril, avait accepté sans répugnance ɔc un de ces chefs qui, aux yeux des Goths amollis : climat d'Espagne, étaient des barbares. Mais moins ambitieuse de la puissance, avait vu avec ver le jour où il lui avait fallu quitter sa mère, hercher bien loin vers le Nord un époux inconnu. habile historien a raconté, d'après un poëte du tunatus, cette touchante histoire, et peint cette e qui se détache si bien sur ce fond de barbarie. ı ambassadeurs francs se présentèrent pour saluer e leur roi, ils la trouvèrent sanglotant sur le sein . Tout durs qu'ils étaient, ils furent émus et n'oer de voyage. Ils laissèrent passer deux jours, et ı ils vinrent se présenter devant la reine en lui ante fois qu'ils avaient hâte de partir, lui parlant de ɔ de Chilpéric et de la longueur du chemin. La a et demanda encore pour sa fille un jour de délai. our encore, et je ne demanderai plus rien ; savezlà où vous emmenez ma fille, il n'y aura plus de ır elle ! » Mais tous les retards possibles étaient :hanagilde imposa son autorité de roi et de père, les larmes de sa mère, Galswinthe fut remise entre le ceux qui avaient mission de la conduire à son t.

ngue file de cavaliers, de voitures, de chariots et traversa les rues de Tolède et se dirigea vers la ord. Le roi suivit le cortége de sa fille jusqu'à un ır le Tage, à quelque distance de la ville ; mais la

reine ne put se résoudre à retourner si vite, et voulut all au delà. Quittant son propre char, elle s'assit auprès de Ga winthe, et, d'étape en étape, de journée en journée, elle laissa entraîner à 100 milles de distance. Chaque jour elle sait : « C'est jusque-là que je veux aller, » et, parvenue à terme, elle passait outre. A l'approche des montagnes, l chemins devinrent difficiles, elle ne s'en aperçut pas, et vo lut encore aller plus loin. Mais comme les gens qui la su vaient grossissaient beaucoup le cortége, augmentaient le embarras et les dangers du voyage, les seigneurs goths réso lurent de ne pas permettre que leur reine fît un mille de plus Il fallut se résigner à une séparation inévitable, et de nouvelles scènes de tendresse, mais plus calmes, eurent lieu entre la mère et la fille. La reine exprima en paroles douces sa tendresse et ses craintes maternelles : « Sois heureuse, dit« elle, mais j'ai peur pour toi; prends garde, ma fille, prends « bien garde. » A ces mots, qui s'accordaient trop bien avec ses propres pressentiments, Galswinthe pleura : « Dieu le « veut, il faut que je me soumette. » Et la triste séparation s'accomplit.

« Un partage se fit dans ce nombreux cortége. Cavaliers et chariots se divisèrent, les uns continuant à marcher en avant, les autres retournant vers Tolède. Avant de monter sur le char qui devait la ramener en arrière, la reine des Goths s'arrêta au bord de la route, et, fixant ses yeux vers le chariot de sa fille, elle ne cessa de le regarder, debout et immobile, jusqu'à ce qu'il disparût dans l'éloignement et dans les détours des chemins. Galswinthe, triste, mais résignée, continua sa route vers le nord. Son escorte, composée de seigneurs et de guerriers des deux nations, Goths et Francs, traversa les Pyrénées, puis les villes de Narbonne et de Carcassonne, sans sortir du royaume des Goths qui s'étendait jusque-là; ensuite elle se dirigea, par la route de Poitiers et de Tours, vers la cité de Rouen, où devait avoir lieu la célébration du mariage. Aux portes de chaque grande ville, le cortége faisait halte, et tout se disposait pour une entrée solennelle : les cavaliers jetaient bas leurs manteaux de route, découvraient les harnais de leurs chevaux, et s'armaient de leurs boucliers suspendus à l'arçon de la selle; la fiancée du roi de Neustrie quittait son lourd chariot de voyage pour un char de parade, en forme de tour et tout couvert de plaques d'argent ...

« Les noces de Galswinthe furent célébrées avec autant de ıgnificence et d'appareil que celles de sa sœur Brunehaut. y eut même cette fois pour la mariée des honneurs extraor- ıaires ; et tous les Francs de la Neustrie, seigneurs et sim- s guerriers, lui jetèrent tous à la fois leurs épées, et les ndirent en l'air en prononçant une vieille formule païenne i dévouait au tranchant du glaive celui qui violerait son 'ment. Ensuite le roi renouvela solennellement sa pro- sse de constance et de foi conjugale ; posant sa main sur e châsse qui contenait des reliques, il jura de ne jamais udier la fille du roi des Goths, et tant qu'elle vivrait, de prendre aucune autre femme. »

Il tint sa promesse quelques mois ! Avant d'arriver, Gals- nthe avait une rivale, Frédégonde, dont le nom seul rap- le tout ce qu'il y a jamais eu de sécheresse et d'implacable ıauté dans le cœur d'une femme. Repoussée un instant, par rivée de la fille du roi des Goths, dans l'ombre d'où elle it sortie, elle reprit bientôt sur Chilpéric l'ascendant qu'elle ıit exercé déjà. Galswinthe osa se plaindre, puis demanda etourner dans son pays ; Chilpéric craignit de perdre les sors qu'elle avait apportés. Une nuit, un serviteur affidé introduit dans sa chambre, et l'étrangla pendant qu'elle 'mait.

leurtre de Sigebert (575). — Brunehaut voulut aussi- la venger ; elle poussa son époux à la guerre. Mais Gon- ı s'interposa. On remit l'affaire au jugement du peuple emblé, et la sentence obligea Chilpéric à livrer à Brune- t cinq villes d'Aquitaine qu'il avait constituées comme aire à Galswinthe, le lendemain des noces. En 573, il ıya de revenir sur cette cession et envahit les domaines Sigebert en Aquitaine. Le roi d'Austrasie accourt, traînant ı suite une immense armée venue d'outre-Rhin, et qui ıblait une invasion nouvelle. Chilpéric, épouvanté, céda ore, mais, à peine Sigebert avait-il renvoyé ses bandes vages, que de nouvelles provocations le ramenèrent en ıstrie. Cette fois ce fut pour en finir avec son frère. Rien put l'arrêter. Il entra dans Paris, et les Neustriens s'en- èrent à le prendre pour roi. Chilpéric ne conservait que ırnai ; Sigebert voulut le lui enlever. Au moment de par- , il vit arriver un pieux personnage, Germain, évêque de is, qui s'efforça d'arracher de son cœur la pensée mau- se que le roi de Metz y avait laissée entrer. « Roi Sige-

bert, lui dit l'évêque, si tu pars sans intention de mettre ton frère à mort, tu reviendras vivant et victorieux; mais si tu as une autre pensée, tu mourras; car le Seigneur a dit : « La fosse que tu prépares afin que ton frère y tombe, « fera tomber toi-même. » Sigebert ne répondit rien et alla recevoir à Vitry, sur la Scarpe, les acclamations des Neustriens qui le proclamaient roi, puis il marcha contre Tournai. Mais Frédégonde veillait sur son époux et sur elle-même; deux soldats, fanatisés par elle, se rendirent à Vitry, où ils demandèrent à saluer Sigebert et à l'entretenir en secret. Comme il les écoutait, ayant chacun d'eux à ses côtés, ils le frappèrent à la fois dans le flanc avec de longs couteaux empoisonnés. Il ne poussa qu'un cri et tomba mort (575). Chilpéric était délivré.

Meurtre de Chilpéric et de deux de ses fils (584). — Brunehaut, alors à Paris avec ses trésors et son tout jeune fils, qui fut Childebert II, était à la merci de Chilpéric. Le roi de Neustrie prit les trésors et s'inquiéta peu de l'enfant. Un des fidèles de Sigebert pénétra dans le palais où il était gardé, le cacha dans une grande corbeille, et se laissant, à l'aide d'une corde, glisser du haut des murs, le conduisit à Metz par des chemins détournés. L'enfant n'avait que cinq ans, les leudes néanmoins le proclamèrent roi et lui donnèrent un maire du palais pour gouverner à sa place. Cette minorité était favorable à leurs désirs d'indépendance.

Cependant Frédégonde épouvantait la Neustrie de ses assassinats. Son mari avait deux fils d'un premier mariage, Mérovée et Clovis, dont les droits devaient primer ceux de Clotaire, fils de Frédégonde. Mérovée commit l'imprudence d'épouser Brunehaut; la marâtre saisit ce prétexte pour lui aliéner son père et le poursuivit avec un tel acharnement, que le malheureux se fit tuer par un des siens ou tomba sous les coups d'un affidé de la reine. Ses amis périrent dans d'atroces supplices. L'évêque de Rouen, qui avait béni ce mariage, fut lui-même égorgé dans son église, sur les marches de l'autel, pendant qu'il offrait le sacrifice de la messe. Clovis tomba après, puis une de ses sœurs et Audowère, leur mère.

Ainsi se vérifiaient les paroles d'un évêque : « Après le synode qui s'était tenu à Paris, raconte Grégoire de Tours, j'avais déjà dit adieu au roi, et me préparais à m'en retourner *chez moi*. Ne voulant cependant point partir sans avoir

salué l'évêque d'Alby, j'allai le chercher et le trouvai dans la cour de la maison de Braine : nous nous éloignâmes un peu pour causer, et il me dit : « Ne vois-tu pas au-dessus de ce toit ce que j'y aperçois? — J'y vois, lui dis-je, un second petit bâtiment que le roi a dernièrement fait élever au-dessus. » Il reprit : « N'y vois-tu pas autre chose? — Non, » dis-je; et, supposant qu'il parlait ainsi par manière de jeu, j'ajoutai : « Si tu vois quelque chose de plus, montre-le moi. » Alors, poussant un profond soupir, il me dit : « Je vois le glaive de la colère divine tiré et suspendu sur cette maison. » Et véritablement les paroles de l'évêque ne furent pas menteuses.

Chilpéric lui-même fut peut-être une des victimes de Frédégonde. Un soir qu'il revenait de la chasse à sa villa royale de Chelles, comme il descendait de cheval, la main appuyée sur l'épaule d'un des leudes, il fut poignardé par Leudéric, un des serviteurs de la reine (584); d'autres, il est vrai, accusent Brunehaut.

Ce prince, que Grégoire de Tours appelle un Néron, un Hérode, avait pourtant, au milieu de tous ses vices et de sa barbarie, des instincts d'administration et quelque curiosité littéraire. Il faisait des vers, fort mauvais assurément, mais d'où je conclus qu'il lisait des poëtes que bientôt personne ne lira plus, et il trouvait bien beau l'ordre qu'avaient établi les empereurs. Il est vrai que ce qu'il prisait surtout, c'était leur système financier. « Le roi Chilpéric, dit Grégoire de Tours, fit faire dans tout son royaume des rôles d'impositions nouvelles et très-pesantes, ce qui fut cause que beaucoup quittèrent leurs cités et abandonnèrent leurs propriétés.... Il avait été ordonné que chaque propriétaire de terre payerait une amphore de vin par demi-arpent. On avait imposé sur les autres terres et sur les esclaves beaucoup d'autres contributions ou prestations qu'il était impossible de supporter. » Les peuples, par de fréquentes révoltes, protestaient contre le retour de cette fiscalité dévorante qui avaient entraîné la ruine du vieil empire. Mais il fallut des malheurs domestiques, la mort de plusieurs enfants, pour persuader au roi et à Frédégonde que la colère du ciel était sur leur maison à cause de ces tributs; ils firent alors brûler les rôles.

Le roi Gontran. — Tant de meurtres effrayèrent le débonnaire Gontran. « Pour faire cesser cette mauvaise coutume de tuer les rois, il se rendit un jour à l'église, où tout

le peuple était assemblé pour la messe, fit faire silence un diacre, et dit : « Je vous conjure, hommes et femmes « êtes ici présents, gardez-moi une fidélité inviolable, et « me tuez pas comme vous avez tué dernièrement mes « res. Que je puisse au moins pendant trois ans élever « neveux, de peur qu'il n'arrive après ma mort que vous « rissiez avec ces petits enfants, puisqu'il ne resterait « notre famille aucun homme fort pour vous défendre. ces mots tout le peuple adressa des prières au Seigneu (Grégoire de Tours.)

Entre Frédégonde et Brunehaut, il y avait en effet de trembler pour un pacifique. Cependant Frédégonde avait féré à Gontran la tutelle de son fils, le jeune Clotaire II, il se sentait de tous côtés entouré de périls. Il craignait leudes qui, de jour en jour, voulaient moins s'assujettir royauté; et un vaste complot venait de s'organiser dans midi. L'Aquitaine, restée toute romaine, avait essayé de séparer des contrées barbares du nord en se donnant un particulier, Gondowald. Cet aventurier, qui se disait fils Clotaire Ier, périt, mais après avoir été sur le point de réu sir (585).

Traité d'Andelot (587). — Un autre complot p formidable fut secrètement formé en 587, parmi les leu d'Austrasie et de Burgondie. Il s'agissait d'assassiner deux rois et de se partager ensuite le pays. Un des assassi arrêté au moment où il levait le couteau sur Gontran, avo tout. Les conjurés périrent, et parmi eux, nombre de d et de comtes. Childebert et Gontran effrayés eurent une trevue à Andelot (dans la Haute-Marne, à vingt kilomèt nord-est de Chaumont), pour régler tous leurs différends fut décidé que l'héritage de celui des deux qui mourrait s enfants passerait au survivant; que les leudes ne po raient plus, selon leur caprice, porter d'un roi à l'au leur fidélité; mais, en retour, on garantit à certains d'en eux la possession de leurs bénéfices. C'était le premier vers le régime féodal.

Pouvoir de Brunehaut en Austrasie, puis en Bu gondie. — Gontran mourut en 593; Childebert II réunit deux royaumes et essaya de prendre celui de son cousin C taire II, le fils de Frédégonde; ses troupes furent battue Droissy, près de Soissons, et il n'eut pas le temps de répa cet échec, une maladie l'ayant enlevé en 596. L'aîné de

fils, Théodebert II, eut l'Austrasie; l'autre, Thierry II, la Burgondie. Brunehaut espéra régner en Austrasie sous son petit-fils, comme elle avait régné sous son fils. Mais elle irrita les Austrasiens en essayant de ramener un peu d'ordre dans l'État et de soumettre les leudes à plus d'obéissance. Se sentant haïe des grands, elle chercha à maintenir son pouvoir sur son petit-fils en le jetant dans tous les désordres. Elle fut punie de cet odieux calcul. Les compagnons de débauche du jeune roi la chassèrent (599).

Retirée en Burgondie, auprès de son autre petit-fils, elle y porta la même soif de pouvoir, mêlant, il faut le dire, à son ambition impérieuse des vues plus hautes que n'en avaient les princes de ce temps. Elle goûtait les arts et les lettres; elle pensait ce que ne pensaient guère tous ces Mérovingiens : que les rois n'ont pas seulement à jouir des tributs payés par les peuples, mais qu'ils leur doivent en échange de l'ordre et des travaux d'utilité publique; elle bâtissait des églises, faisait construire des routes et se souvenait de l'administration romaine qu'elle eût voulu restaurer. Malheureusement tous les moyens lui étaient bons, surtout le grand moyen de ce temps, celui qui semblait simplifier tout, l'assassinat. Ainsi fit-elle lapider saint Didier, évêque de Vienne, qui voulait arracher son petit-fils aux vices qu'elle nourrissait en lui. Elle n'osa pourtant pas porter la main sur saint Colomban, moine irlandais, d'une éloquence égale à son courage, et qui parcourait la Gaule en rappelant les moines à la discipline et quelquefois les princes à l'humanité. Comme il reprochait vivement à Thierry II ses déréglements, Brunehaut le chassa du monastère qu'il venait de fonder à Luxeuil, au milieu des solitudes des Vosges, et le fit embarquer sur la Loire pour le renvoyer en son pays.

Au milieu de ces intrigues de cour, il y avait des guerres de peuples. Deux fois les Neustriens avaient été vainqueurs des Austrasiens, près de Soissons, à Droissy (593), et à Latofao (Haute-Marne) (596); mais ils furent mis en pleine déroute à Dormeille, en Gâtinais (600), et près d'Étampes (604) par les Burgondes : Paris fut pris. C'en était fait de Clotaire II si le roi d'Austrasie ne l'eût sauvé en traitant avec lui. Brunehaut, furieuse de voir lui échapper une vengeance poursuivie pendant trente années, s'en prit à Théodebert. Elle décida son frère Thierry à l'attaquer; les leudes s'y refusèrent d'abord, mais en 610 ils allèrent d'eux-mêmes à

cette guerre. Théodebert, vaincu, fut mis à mort avec ses enfants. Son frère ne lui survécut guère (613).

Conspiration des grands contre Brunehaut ; sa mort affreuse (613). — Il n'y avait plus d'hommes pour régner en Austrasie et en Burgondie, mais quatre enfants et leur aïeule Brunehaut. Les grands frémirent à la pensée qu'ils allaient se trouver à la merci de cette femme impérieuse, et un complot s'ourdit secrètement. Elle faisait marcher les armées de ses deux royaumes contre Clotaire II, et comptait sur une victoire certaine ; elle fut livrée par ses propres soldats au fils de son implacable ennemie. Il lui reprocha la mort de dix rois, l'abandonna pendant trois jours aux insultes de son armée, puis la fit attacher à la queue d'un cheval indompté. Les quatre fils de Thierry II avaient été déjà égorgés ; Clotaire II se trouva, comme son aïeul Clotaire Ier, seul roi des Francs (613). L'horrible Frédégonde sa mère, était morte « pleine de jours » en 597.

CHAPITRE IX.

ÉTAT DE LA GAULE AU SIXIÈME SIÈCLE[1].

Désordres et ténèbres de ce temps. — L'humanité a traversé peu d'époques aussi malheureuses que le sixième et le septième siècle de notre ère. L'indiscipline, les brutales violences des barbares, l'absence de tout ordre, le réveil des antiques rivalités de ville à ville, de canton à canton, et partout enfin une sorte de retour à l'état de nature, voilà ce que montrent les documents de cette triste époque. On avait toujours à craindre le pillage, l'incendie ou quelque attaque soudaine et le meurtre. Outre le mal que faisait la violence présente, il y avait encore les perpétuelles inquiétudes que

1. Ouvrages à consulter : *Essais sur l'Histoire de France*, par M. Guizot; *Récits mérovingiens*, par Aug. Thierry.

causait la pensée des violences futures, les barbares se faisant aussi peu scrupule de prendre la liberté que les biens des vaincus. Ainsi, lorsque Chilpéric envoya sa fille en Espagne pour la marier au roi des Goths, il fit enlever à Paris un grand nombre d'habitants de condition distinguée, qui durent, bon gré mal gré, quitter leur patrie, leur famille, pour composer le cortége de sa fille. Chaque année, ces rois barbares se faisaient la guerre, et chaque année aussi faisaient la paix. Alors ils se livraient mutuellement des otages : c'étaient toujours des fils de riches Gallo-Romains, qui, à la première rupture, étaient des deux côtés réduits à la servitude. On a vu plus haut l'histoire d'Attale, un de ces otages.

Ajoutons pour achever le tableau de ces temps déplorables, que toute culture de l'esprit s'arrête ; que la langue latine se déforme dans ces bouches grossières, que, rois et chefs, nul, hors de l'Eglise et des administrations municipales, ne s'inquiète plus de savoir lire et écrire. La civilisation recule et semble sur le point de disparaître sous les ruines amoncelées par les barbares, et mieux que jamais on peut dire le mot prêté à un ancien : « Ce n'est pas avec de l'eau, mais avec des larmes que Dieu mouilla la terre dont il fit l'homme. »

Frédégaire, le continuateur de Grégoire de Tours, reconnaît avec tristesse le progrès croissant de la barbarie. Le pieux évêque était lui-même bien inculte, et demandait déjà grâce pour les fautes de son style ; du moins l'esprit vivait en lui. « J'aurais souhaité, dit Frédégaire, qu'il me fût échu en partage une pareille faconde et que je pusse quelque peu lui ressembler. Mais on puise difficilement à une source dont les eaux tarissent. Le monde se fait vieux, la pointe de la sagacité s'émousse ; aucun homme de ce temps ne peut ressembler aux orateurs des âges précédents ; aucun n'oserait y prétendre. »

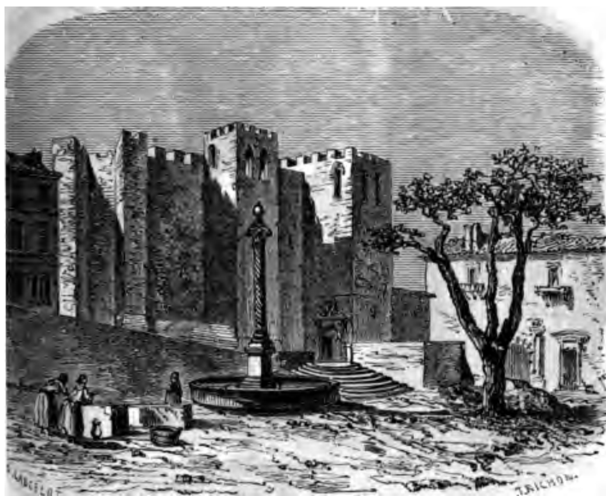
Trois sociétés en Gaule. — Quand l'invasion eut passé sur la Gaule, brisant les liens antiques, et apportant de nouvelles idées politiques et sociales, comme elle avait amené de nouveaux peuples, trois sociétés se trouvèrent en présence, dont l'une servit de lien aux deux autres ; les Gallo-Romains, les barbares, et entre eux, se recrutant des deux côtés, l'Église.

Le clergé ; importance du rôle des évêques. — L'É-

glise était allée au-devant des barbares; elle conquit ses vainqueurs, les amena au pied de ses autels, leur fit courber la tête sous sa parole et sous sa main. Mais au contact de cette barbarie, elle prit elle-même quelque rudesse. Des Germains, des Francs, aspirèrent aux honneurs de l'épiscopat, et portèrent dans les basiliques des mœurs qu'elles ne connaissaient point. Le grand mouvement intellectuel qui animait naguère la société religieuse se ralentit, puis s'arrêta; les ténèbres descendirent sur l'Église même. Cependant le clergé conserva quelque tradition de la culture ancienne, quelque teinture des lettres: et, si sa science diminua, son influence s'accrut dans les villes, où l'évêque fut le chef véritable; auprès des rois qui trouvaient dans ses rangs d'habiles conseillers; auprès des grands, qui payaient ses prières par de riches aumônes, préférant faire pénitence avec des terres données à l'Église plutôt qu'avec de bons exemples donnés à leurs fidèles. Armés de l'excommunication, les évêques inspiraient aux plus violents de ces hommes, même aux rois, une crainte salutaire; et ils ajoutèrent à leur autorité morale un pouvoir réel, en obtenant de Clotaire Ier ou de Clotaire II le droit de recevoir, concurremment avec le comte ou gouverneur de la cité, la dénonciation des crimes de vol, de sédition et d'incendie.

Cette ingérence du clergé dans les affaires du siècle était heureuse, car il y avait plus de lumière, d'impartialité et de douceur dans ses tribunaux que dans ceux des barbares. Il était alors à l'avant-garde de la société; et les quatre-vingt-trois conciles tenus en Gaule du sixième au huitième siècle n'attestent pas seulement son activité politique et la ferveur de son zèle, mais aussi ses constants efforts pour rendre les mœurs meilleures et mettre dans l'organisation sociale plus de justice et moins d'inégalité. Si le concile de Mâcon (585) imposait l'obligation de payer la dîme ou le dixième de tous les produits de la terre aux ministres de l'Église, sous peine d'excommunication perpétuelle, c'est que l'Église était seule en ce temps-là à songer aux pauvres. Le concile de Lyon (583) avait décrété qu'il y aurait dans toutes les villes un logement séparé pour les lépreux, lesquels seraient nourris et entretenus aux frais de l'Église. Le concile de Châlon (644) défendait de vendre des esclaves chrétiens hors du royaume; et les Pères ajoutaient: « La religion réclame que les chrétiens soient rachetés entièrement des liens de la servitude. »

assemblée d'Orléans, en 511, avait accordé aux églises le oit d'asile; droit, mauvais en temps de paix, d'ordre et justice, précieux à une époque où le faible était à la erci du fort. L'Église prenait donc courageusement les affligés sous sa protection. Elle appelait à elle la veuve, l'orphen, le pauvre, le proscrit, et c'est parce qu'elle avait avec lle tous les faibles qu'elle fut si forte, car les faibles et les pprimés, c'était alors à peu près tout le monde.



Saint-Victor de Marseille [1].

Les monastères. — A côté des églises s'élevaient les monastères. Saint-Martin avait introduit en Occident la vie cénobitique que saint Antoine avait, le premier, au troisième siècle, pratiquée en Orient et dans les déserts de la Thébaïde. Il avait fondé, en 360, le monastère de Ligugé, à 8 kilomètres de Poitiers, et, plus tard, celui de Marmoutiers, près de Tours. Vers le même temps, fut bâti celui de l'île Barbe au-dessus de Lyon, et au commencement du cinquième siècle celui de Saint-Victor, à Marseille, qui furent tous deux long-

1. L'abbaye de Saint-Victor, bâtie par Cassien et longtemps un foyer de science religieuse, a été plusieurs fois rebâtie et restaurée.

temps célèbres. Dès lors les couvents se multiplièrent r dement; au sixième siècle, il y en avait déjà 238. Les cé bites vivaient sans règle générale, et quelques-uns se livra aux excès d'une piété plus bizarre qu'édifiante, comme *stylite* des environs de Trèves, qui se tenait debout et p nus, hiver comme été, sur la cime d'une colonne d'où évêques du voisinage eurent grand'peine à le faire descen Mais vers 530, saint Benoît de Nursia rédigea, pour les m



Cloître de Saint-Trophime [1].

nes du Mont-Cassin, des statuts qui furent promptem adoptés dans toute la Gaule. Cette sage règle rejetait macérations inutiles et partageait le temps des moines en la prière, le travail des bras et celui de l'esprit; elle le faisait défricher le sol, mais aussi elle leur imposait la le ture et la copie des manuscrits. « On perce le diable d'aut de coups, disait un abbé, qu'on trace de lettres sur le papie Un peu de vie littéraire se conserva donc au fond des m

1. Ce cloître, un des plus beaux de France, tient à l'église de Sa Trophime à *Arles*, où se montre le mélange de l'ancien art romain et l'architecture chrétienne des premiers âges.

astères, et c'est de là qu'elle sortira pour se répandre sur société, quand cette société aura retrouvé assez de sécurité t de loisir pour se remettre à penser.

« Une abbaye n'était pas seulement un lieu de prières et de éditation, c'était encore un asile ouvert contre l'envahissement de la barbarie sous toutes ses formes. Ce refuge des vres et du savoir abritait des ateliers de tout genre, et ses épendances formaient ce que nous appelons aujourd'hui ne ferme modèle; il y avait là des exemples d'industrie et 'activité pour le laboureur, l'ouvrier, le propriétaire. Ce fut, lon toute apparence, l'école où s'instruisirent ceux des nquérants à qui l'intérêt bien entendu fit faire sur leurs maines de grandes entreprises de culture ou de colonisation, ux choses dont la première impliquait alors la seconde [1]. »

Les Gallo-Romains; la prépondérance passe des lles aux campagnes. — Les barbares avaient renversé dministration impériale, mais non l'organisation intérieure s cités. Cependant un comte franc était venu s'y établir ur y représenter le roi, percevoir l'impôt que les Gallo-mains continuèrent à payer, et rendre la justice. Les vain-gardèrent leur curie, leurs magistratures, l'usage de la romaine, et ces institutions ont, dans un très-grand nom-de villes, traversé tout le moyen âge. Mais la présence manente de ce comte franc, investi de tous les pouvoirs roi, porta de graves atteintes aux libertés municipales, à d'autres égards, furent agrandies. Ainsi les habitants s villes reprirent le droit de porter les armes que les Ro-ains leur avaient ôté. La société gallo-romaine présentait ois conditions principales : les hommes libres propriétaires, s colons attachés au sol qu'ils cultivaient, les esclaves do-mestiques ou agricoles. Dans le système de pénalité des rancs, la vie d'un Gallo-Romain n'était estimée que la moi-ié de celle d'un barbare. Les Gallo-Romains libres vivaient resque tous dans les cités, suivant les habitudes de la so-iété grecque et romaine, les riches de leurs revenus, les pauvres du peu d'industrie et de commerce qui subsistaient encore. Les barbares, au contraire, dédaignaient le séjour des villes, pour rester, comme de l'autre côté du Rhin, à

1. Aug. Thierry, *Essai sur l'histoire du tiers état*, p. 8. Voyez le Mémoire de M. Mignet sur cette question *Comment l'ancienne Germanie est entrée dans la société civilisée de l'Europe occidentale*. Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques, t. III, p. 773.

l'air libre, sous les grands arbres, à portée des terrains de chasse. Les plus riches propriétaires gallo-romains suivirent l'exemple des maîtres du pays. Ils quittèrent le triclinium et les couronnes de fleurs, les bains parfumés et les moelleux tapis de l'Orient, le poëte et le parasite qui égayaient leurs repas, les jeux du cirque et les discussions de la curie qui égayaient leurs loisirs, pour les longues chasses, les bruyantes orgies et la fière indépendance des barbares. Alors fut accomplie une importante révolution. La prépondérance qui, dans l'antiquité, appartenait aux villes, passa aux campagnes, où l'aristocratie s'établissait. Le moyen âge aura, en place de la vie municipale qui développe la civilisation et la liberté, le règne des châteaux et cette noblesse terrienne qui a partout montré de brillantes qualités militaires, mais partout aussi a courbé, pendant des siècles, le paysan sur son sillon, l'artisan sur son métier, et tenu l'un et l'autre dans la misère, l'ignorance et la servitude.

Les barbares; condition des terres et des personnes; Vergeld. — Après la conquête, les Francs n'avaient point dépossédé les propriétaires du sol par mesure générale, mais leurs rois avaient pris les terres du fisc impérial et en avaient fait à leurs fidèles des concessions en toute propriété[1]. Ce fut ce qu'on appela des *alleux* (*all od* ou terre pleinement possédée); le traité d'Andelot (587) en confirma la possession aux *leudes*. A partir du huitième siècle, les rois accordèrent des concessions temporaires limitées soit à un nombre fixe d'années, soit plus fréquemment à la vie du donataire ou du donateur. Ces concessions, faites à l'imitation des précaires ecclésiastiques (usufruits de cinq années au plus), auxquelles étaient parfois attachées certaines conditions et redevances pécuniaires, furent appelées *bénéfices*, et l'usage s'en étendit des rois aux particuliers ainsi qu'aux églises. Les *terres tributaires*, soumises à un tribut en argent ou en nature, avaient été d'ordinaire concédées à des hommes d'une condition inférieure avoisinant la servitude.

Pour les personnes, on distinguait :

1. Ces idées sont contraires à celles qui étaient exposées naguère dans nos histoires. Sans doute bien des violences furent commises au moment de la conquête, et beaucoup de propriétaires gallo-romains furent chassés de leurs domaines par quelque soldat farouche. Mais il ne se trouve dans les documents aucune preuve que les Francs aient fait un partage regulier des terres.

1° Les *hommes libres*, qui ne devaient rien à personne, mais ient obligés, vis-à-vis du roi, à quelques dons; vis-à-vis la nation, au service militaire dans les guerres nationales; *ides*, qui avaient les bénéfices et qui étaient astreints à de rtains devoirs envers ceux de qui ils les tenaient. Les leu-s royaux, parmi lesquels le roi choisissait habituellement s ducs et les comtes qu'il envoyait commander les armées, s provinces ou les villes, étaient ceux qui avaient reçu di-ectement du roi leur bénéfice. Ces leudes royaux, qui, vivant ans l'intimité du prince, obtenaient de lui des domaines onsidérables, et les chefs qui avaient eu assez de terre our en distribuer à leurs fidèles, formaient une aristo-ratie dont la force et les prétentions iront chaque jour en roissant.

2° Le *lite*, qui, de même que le colon romain, ne pouvait tre capricieusement arraché du domaine qu'il cultivait omme fermier, et pour lequel il payait au propriétaire une edevance fixe.

3° L'*esclave*, à qui l'on ne reconnaissait plus la liberté per-onnelle que le lite et le colon gardaient encore.

Dans le système de pénalité des lois barbares, où tout, le meurtre comme le vol, se compensait avec de l'or (*vergeld*, *rgent de la défense*), la vie d'un Gallo-Romain est toujours stimée la moitié du prix de la vie d'un Franc.

Voici quelques exemples de cette curieuse hiérarchie so-iale marquée par le prix du sang, sorte d'appréciation qui, force d'être appliquée dans cette société livrée à toutes les assions brutales, était devenue la règle.

Pour le meurtre du barbare libre, compagnon ou leude du roi, tué dans sa maison par une bande armée, chez les Saliens.	1500 sols[1]
Le duc chez les Bavarois, l'évêque chez les Alamans.	960
L'évêque chez les Ripuaires, le Romain, leude du roi, chez les Saliens.	900
Les parents du duc chez les Bavarois.	640
Tout leude du roi, un comte, un prêtre né libre, un juge libre.	600

1. M. Guerard a évalué le sou d'or à 9 fr. 23 c. valeur réelle, et à 99 fr. 9 c. valeur actuelle.

Un diacre chez les Ripuaires.	500 s(
Chez les Alamans et les Saliens.	400
Le Salien ou le Ripuaire libre.	200
Le Barbare libre des autres tribus.	160
L'esclave bon ouvrier en or.	150
Le Romain propriétaire, le lite germanique, l'esclave ouvrier en argent.	100
L'affranchi	80
L'esclave barbare.	55
L'esclave forgeron	50
Le serf de l'église du roi et le Romain tributaire	45
Le gardien de porcs.	30
L'esclave chez les Bavarois.	25

Gouvernement. — La royauté était à la fois électiv héréditaire, c'est-à-dire que le roi était élu, mais touj(choisi dans la famille des Mérovingiens. Ces rois sont q quefois appelés les princes chevelus. Les raser, c'était les poser. « On dépouillait un roi franc de sa chevelure, dit (teaubriand, comme un empereur de son diadème. Les (mains, dans leur simplicité, avaient attaché le signe d puissance à la couronne naturelle de l'homme. » Au del Rhin, les rois n'avaient eu qu'une autorité fort restrei Après la conquête, les Gallo-Romains, surtout les évêq cherchèrent à donner à ces princes quelques idées d'ordı d'administration. Le territoire fut divisé en comtés et comtés en centuries. Dans chacune des anciennes cités ga romaines, un officier du roi, un comte, vint rendre la jus concurremment avec l'évêque, à qui certaines causes fu réservées. Francs, Gallo-Romains, Burgondes, Wisigo étaient jugés par lui, mais d'après leur loi particulièr leurs coutumes. Il percevait les revenus publics, convoq le ban des hommes libres et les conduisait à l'armée. réunit quelquefois plusieurs cités sous la surveillance s rieure d'un duc, lequel eut alors sous ses ordres plusi comtes. Ainsi les rois barbares respectaient moins l'indé dance des cités que ne l'avaient fait les empereurs. Ils ess rent même de rétablir la fiscalité romaine qui était tor avec l'empire ; mais cette tentative, comme toutes celles firent quelques-uns de ces rois ou de leurs ministres mettre un peu d'ordre dans cette société, irrita profo

les grands, surtout ceux d'Austrasie plus étrangers aux nes romaines.

Francs avaient en effet apporté de la Germanie une u'on ne connaissait plus dans l'empire, celle de la souveté de la nation. Pour les questions importantes, le üt obligé dans les premiers temps, de réunir l'assemênérale (*champ de Mars*), à laquelle tous les hommes étaient tenus d'assister. C'est là aussi qu'en soude l'ancienne fraternité d'armes qui avait existé en mie, les Francs venaient offrir au prince leurs dons ls. Dans chaque comté, dans chaque centurie, les hombres formaient la cour du comte ou du centenier, pour la justice. Ces habitudes de liberté et d'égalité s'almal avec les allures despotiques du régime impérial. ceux qui en souhaitèrent le retour, Chilpéric, Brut, Ébroïn, périrent à la peine.

stocratie militaire. — Mais cette victoire ne pro'aux grands, qui peu à peu formèrent, au milieu de la une noblesse puissante, d'autant plus redoutable se donna un chef dans le maire du palais. Le roi entouré d'une foule nombreuse de leudes, il y avait rs autour de lui beaucoup de bruit et de tumulte. Pour un peu d'ordre dans ce chaos, on institua de bonne un maire du palais, élu par les grands et juge de toutes relles qui s'élevaient dans la demeure royale. Il n'avait police du palais et le commandement des leudes ; il u à peu les fonctions que le roi s'ennuyait de remplir, erra le maire du palais, surtout en Austrasie, contrains Mérovingiens à se résigner au rôle de rois fainéants.

s barbares. — Chaque tribu germanique avait sa loi. les Wisigoths et des Burgondes se rapproche beaue la loi romaine, sous laquelle vivaient le clergé et les Romains. Nous avons encore les lois des Alamans, des ois, des Ripuaires et des Saliens. Trois caractères princles distinguent de la loi romaine. D'abord elles ne it qu'une législation pénale, c'est-à-dire qu'elles ne ent que des délits, ce qui accuse une société singulièreviolente. En second lieu, elles permettent de racheter blessure à prix d'argent, par une amende ou comn (*Vergeld*), dont le prix diffère d'après la condition fensé. Enfin elles admettent la preuve des faits par oignage d'un certain nombre de parents ou d'amis,

soit de l'accusé soit de l'accusateur (*cojuratores*, institution d'où est sorti le jury). Le juge peut ordonner cependant le combat, ou *duel judiciaire*, et les épreuves par l'eau froide, par l'eau bouillante et par le fer rouge. Dans le premier cas, l'accusé, jeté pieds et poings liés dans une cuve pleine d'eau, était regardé comme coupable s'il surnageait, l'eau qui avait été religieusement consacrée ne pouvant, dit-on, rien conserver d'impur; dans le second, il plongeait sa main au fond d'un vase rempli d'eau en ébullition, pour y prendre un anneau que le juge y avait jeté. S'il la retirait sans qu'il y eût trace de brûlure, il était acquitté. C'était le jugement de Dieu. Pour l'épreuve par le fer rouge, il fallait porter quelques pas une barre de fer rougie au feu; si, trois jours après, la main était sans blessure ou si la blessure offrait un certain aspect, l'accusé était innocent. Les tortures et les supplices étaient réservés pour l'esclave et le serf convaincus d'un crime. L'homme libre n'était habituellement soumis qu'au vergeld.

Voici cependant un exemple contraire, à la suite d'un duel judiciaire que raconte Grégoire de Tours (liv. X): « La vingt-neuvième année du roi Gontran, comme ce prince chassait dans la forêt des Vosges, il y trouva les restes d'un buffle qu'on avait tué. Le garde de la forêt, interrogé pour savoir qui avait osé tuer le buffle dans une forêt royale, nomma Chaudon, chambellan du roi. Gontran le fit charger de liens et conduire à Châlons où il fut confronté avec le chambellan. Celui-ci nia avoir commis cette action, le roi ordonna que le combat décidât entre eux. Chaudon était vieux; il présenta son neveu pour combattre à sa place. Les deux adversaires furent menés au champ clos. Là, le jeune homme, poussant fortement sa lance contre le garde, lui perça le pied et le fit tomber; mais comme il se précipitait sur lui pour lui couper la gorge avec son couteau, l'autre lui plongea le sien dans le ventre, et tous deux restèrent mort sur la place. A cette vue, Chaudon s'enfuit en grande hâte pour gagner l'asile de l'église de Saint-Marcel. Mais Gontran cria qu'on le prît avant qu'il l'eût atteint, le fit attacher à un poteau et lapider. » On voit là, sans parler de ces trois hommes envoyés à la mort pour un buffle par le plus débonnaire des Mérovingiens, le droit exercé par les vieillards et les femmes de se faire remplacer, et le sort qui attendait celui dont le champion avait été vaincu.

Loi salique. — Cette loi, rédigée en latin sur la rive gauche du Rhin, avant le baptême de Clovis, est précédée d'un prologue écrit postérieurement par quelque clerc d'origine franque, et où se montre à nu tout ce qu'il y avait de sauvage encore dans ce peuple, même dans ses lettrés, et aussi de sincère dévotion envers l'Église: « Vive le Christ qui aime les Francs ! qu'il garde leur royaume et remplisse leur chef de la lumière de sa grâce; qu'il protége l'armée, qu'il leur accorde des signes qui attestent leur foi, les joies de la paix et de la félicité; que le Seigneur Jésus dirige dans la voie de la piété les règnes de ceux qui gouvernent; car cette nation est celle qui, petite en nombre, mais brave et forte, secoua le dur joug des Romains, et qui, après avoir reconnu la sainteté du baptême, orna somptueusement d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs, que les Romains avaient brûlés par le feu, massacrés, mutilés par le fer ou fait déchirer par les bêtes. »

Un article fameux de la loi salique décrétait qu'une femme ne pouvait hériter de la terre salique ou patrimoniale, pour laquelle le Franc devait le service militaire. Cette exclusion était naturelle, plus tard on assimila le royaume à la terre salique, et les femmes, en France, ont été toujours exclues du trône.

Désorganisation de l'esclavage. — Par le progrès croissant des doctrines morales, la servitude antique avait déjà perdu de sa rigueur, quand l'Église, en prêchant le dogme de la fraternité humaine et de la commune rédemption, lui porta le plus rude coup. Les affranchissements se multiplièrent et l'esclave fut moins à la discrétion du maître. Puis vint l'invasion, qui, désorganisant tout, désorganisa aussi l'esclavage, d'autant mieux que cet état contre nature a besoin pour se maintenir de la législation la plus sévère. Le barbare, vainqueur impérieux, ne distinguait pas toujours la toge de la tunique. Dans le commun malheur, l'intervalle qui séparait le maître de l'esclave diminua. Le luxe disparaissant et les mœurs germaniques prenant le dessus, les esclaves domestiques furent moins nombreux. Relégués aux champs, ils se rapprochèrent de la condition du colon; et la plupart devinrent serfs de la glèbe, c'est-à-dire attachés au sol et ne devant qu'un travail réglé, au lieu d'un service arbitraire. Cette classe nouvelle s'accrut par en bas et par en haut. Les esclaves s'y élevèrent, les *colons* et les hommes libres ruinés

y tombèrent. Au neuvième et au dixième siècle cette tra formation sera opérée ; alors il n'y aura plus guère d'esc ves, il y aura seulement des serfs ; mais il faudra huit sièc encore pour détruire cette seconde servitude.

Histoire du comte Leudaste[1]. — L'aventureuse h toire d'un personnage qui, sorti de la plus basse conditi s'éleva au plus haut rang, fera mieux connaître cette soci barbare en nous la montrant en action.

Leudaste était né serf de la maison royale. Un intend de Charibert l'enrôla dans les bas services du palais ; à première occasion favorable il s'enfuit. Trois fois on le mena, autant de fois il s'échappa. Le fouet et le cachot faisant rien, on lui fendit l'oreille, ce qui le marquait d signe de flétrissure indélébile. Il se sauva encore. Charib en ce temps-là, venait d'épouser une personne du pal Markowefe, fille d'un cardeur de laine. Leudaste sut intér ser la nouvelle reine au sort d'un ancien compagnon d'es vage. Elle lui confia la garde de ses chevaux ; de là il p vint au titre de comte des écuries de la reine : ce qui mettait non-seulement au rang des hommes libres, mais niveau des nobles francs. L'habileté avec laquelle il expl la faveur de Markowefe lui valut assez de richesse pour q la mort de sa protectrice il fût en état d'acheter, par ses p sents au roi Charibert, la charge de comte des écu royales, puis enfin celle de comte de Tours.

Alors Leudaste se crut tout permis : exactions, violen outrages. La mort de Charibert délivra les habitants de fléau : la ville entra dans le lot de Sigebert, et Leudaste vivre dans le palais de Chilpéric, où il chercha à prendre près de Frédégonde l'ascendant qu'il avait eu auprès de M kowefe (567). Cinq ans après, un homme d'une noble fam d'Auvergne fut élu évêque de Tours par le peuple et le cle de cette ville, dont il avait gagné l'affection durant un pè rinage au tombeau de saint Martin. C'est le grave et pi personnage auquel nous devons tant de précieux détails ce temps, l'historien des Francs, saint Grégoire de To Le roi Sigebert confirma ce choix heureux. Grégoire bientôt à sa naissance, à son caractère ferme et sérieu sa dignité, une influence considérable, même au delà

1. Voyez pour plus de détails deux beaux récits de M. Aug. Thi j'en extrais plusieurs passages.

murs de sa ville épiscopale. Les troupes de Chilpéric étant entrées dans la cité en 574, Leudaste fut rétabli dans son office; mais, en face de Grégoire, il se contint quelque temps. L'assassinat de Sigebert, en le délivrant de toute crainte, lui rendit son assurance, et il recommença les violences et les brutalités de sa première administration. Souvent il lui arrivait, quand il siégeait comme juge, d'injurier le plaideur et même l'assistance, de faire enchaîner un prêtre ou frapper du bâton un guerrier franc. Dans ces moments-là, l'ancien serf ne distinguait plus ni vainqueurs ni vaincus. Quant au bon droit, il n'y en avait, bien entendu, qu'avec de l'argent.

Grégoire supporta patiemment, pendant deux années, ces violences. A la fin, une députation, partie secrètement de Tours, alla tout dévoiler au roi Chilpéric, et Leudaste, après une enquête, fut destitué. Dès lors, il voua une haine mortelle à l'évêque qui l'avait fait chasser et à Frédégonde qui ne l'avait pas soutenu. Il combina un plan pour les perdre tous deux ; il se concerta avec un prêtre, Rikulf, qui ambitionnait la place de Grégoire, et avec un sous-diacre du même nom qui ambitionnait autre chose, puis alla trouver Chilpéric et accusa l'évêque de vouloir livrer Tours au roi d'Austrasie et de répandre sur Frédégonde des bruits injurieux. La colère du roi fut extrême à cette double révélation. Il exigea que Leudaste produisît des témoins. L'ancien comte désigna deux amis de Grégoire qui parleraient, disait-il, si on les mettait à la torture, et le sous-diacre Rikulf qui parlerait sans cela.

Leudaste espérait que Chilpéric mettrait dans cette affaire tout l'emportement de sa passion barbare, et que, content de son seul témoignage, et de celui du sous-diacre Rikulf, sans plus ample informé, il chasserait Frédégonde et tiendrait l'évêque en disgrâce. Mais, entre Frédégonde et Chilpéric, il y avait des liens d'affection et de crimes qu'il n'était pas facile de briser. Instruite de l'accusation formée contre elle, elle eut assez d'empire sur Chilpéric pour obtenir que tout fût examiné avec calme et lenteur. Elle se sentait un ennemi et voulait le trouver. Un synode de tous les évêques de Neustrie fut convoqué au domaine royal de Braine pour juger Grégoire.

Quand le synode s'ouvrit, toute la population gallo-romaine des environs *accourut, témoignant* sa sympathie pour l'évê-

que; les Francs eux-mêmes le saluaient avec respect. Berthram, évêque de Bordeaux, exposa les faits de la cause; et, interpellant Grégoire, le requit de déclarer s'il était vrai qu'il eût proféré des imputations contraires à l'honneur de la reine. « En vérité, je n'ai rien dit de cela, » répondit l'évêque de Tours. — « Le léger murmure de satisfaction que ces paroles excitèrent dans l'assemblée se traduisit au dehors en trépignements et en clameurs. Malgré la présence du roi, les vassaux francs, étrangers à l'idée que se faisaient les Romains de la majesté royale et de la sainteté des audiences judiciaires, intervinrent tout à coup dans le débat par des acclamations empreintes d'une rude liberté de langage. « Pourquoi impute-t-on de pareilles choses à un prêtre de « Dieu? — D'où vient que le roi poursuit une semblable af« faire? — Est-ce que l'évêque est capable de tenir des pro« pos de cette espèce, même sur le compte d'un esclave? Ah! « Seigneur Dieu, prête secours à ton serviteur. » A ces cris d'opposition, le roi se leva, mais sans colère, comme habitué de longue main à la brutale franchise de ses leudes. Élevant la voix pour que la foule du dehors entendît son apologie, il dit à l'assemblée : « L'imputation dirigée contre ma femme « est un outrage pour moi; j'ai dû le ressentir. Si vous « trouvez bon qu'on produise des témoins à la charge de « l'évêque, les voilà ici présents; mais s'il vous semble que « cela ne doive pas se faire, et qu'il faille s'en remettre à la « bonne foi de l'évêque, dites-le; j'écouterai volontiers ce « que vous aurez ordonné. »

« Les évêques, ravis et un peu étonnés de cette modération et de cette docilité du roi Chilpéric, lui permirent aussitôt de faire comparaître les témoins à charge dont il annonçait la présence; mais il n'en put présenter qu'un seul, le sous-diacre Rikulf. Les deux amis de Grégoire, désignés par Leudaste, persistaient à dire qu'ils n'avaient rien à déclarer. Quant à Leudaste, profitant de sa liberté et du désordre qui présidait à l'instruction de cette procédure, non-seulement il n'était point venu à l'audience, mais de plus il avait eu la précaution de s'éloigner du théâtre des débats. Rikulf, audacieux jusqu'au bout, se mit en devoir de parler; mais les membres du synode l'arrêtèrent, en s'écriant de toutes parts : « Un clerc de rang inférieur ne peut être cru en justice contre un évêque. » (Augustin Thierry.)

La preuve testimoniale ainsi écartée, il ne restait plus qu

s'en tenir à la parole et au serment de l'accusé; le roi, fidèle à sa promesse, n'objecta rien pour le fond, mais il chicana sur la forme; soit par un caprice d'imagination, soit que de vagues souvenirs de quelque vieille superstition germanique lui revinssent à l'esprit sous des formes chrétiennes, il voulut que la justification de l'évêque Grégoire fût accompagnée d'actes étranges et capables de la faire ressembler à une sorte d'épreuve magique. Il exigea que l'évêque dît la messe trois fois de suite à trois autels différents et qu'à l'issue de chaque messe, debout sur les degrés de l'autel, il jurât qu'il n'avait point tenu les propos qu'on lui attribuait.

Les trois messes furent dites, et les trois serments prêtés sur trois autels. « Aussitôt après, le concile rentra en séance; Chilpéric avait déjà repris sa place, le président de l'assemblée resta debout et dit avec une gravité majestueuse : « O « roi, l'évêque a accompli toutes les choses qui lui avaient « été prescrites; son innocence est prouvée; et maintenant « qu'avons-nous à faire? Il nous reste à te priver de la com- « munion chrétienne, toi et Berthram, l'accusateur d'un de « ses frères. » Frappé de cette sentence inattendue, le roi changea de visage, et de l'air confus d'un écolier qui rejette sa faute sur des complices, il répondit : « Mais je n'ai ra- « conté autre chose que ce que j'avais entendu dire. — Qui « est-ce qui l'a dit le premier? répliqua le président du con- « cile d'un ton d'autorité plus absolu. — C'est de Leudaste « que j'ai tout appris, » dit le roi encore ému d'avoir entendu retentir à ses oreilles le terrible mot d'excommunication.

L'ordre fut donné sur-le-champ d'amener Leudaste à la barre de l'assemblée; mais on ne le trouva ni dans le palais ni aux environs; il s'était esquivé prudemment. Les évêques résolurent de procéder contre lui par contumace, et de le déclarer excommunié. Quand la délibération fut close, le président du synode se leva et prononça l'anathème selon les formules sacrées :

« Par le jugement du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en vertu de la puissance accordée aux apôtres et aux successeurs des apôtres de délier et de lier dans le ciel et sur la terre, tous ensemble nous décrétons que Leudaste, semeur de scandale, accusateur de la reine, faux dénonciateur d'un évêque, attendu qu'il s'est soustrait à l'audience pour se soustraire à son jugement, sera désormais séparé du giron

de la sainte mère Église et exclu de toute communion chrétienne. Dans la vie présente et dans la vie à venir, que nul chrétien ne lui dise salut et ne lui administre la sainte communion du corps et du sang de Jésus-Christ; que personne ne lui fasse compagnie, ne le reçoive dans sa maison, ne traite avec lui d'aucune affaire, ne boive, ne mange, ne converse avec lui, à moins que ce ne soit pour l'engager à se repentir; qu'il soit maudit de Dieu le Père qui a créé l'homme; qu'il soit maudit de Dieu le Fils qui a souffert pour l'homme; qu'il soit maudit de l'Esprit-Saint qui se répand sur nous au baptême; qu'il soit maudit de tous les saints qui, depuis le commencement du monde, ont trouvé grâce devant Dieu; qu'il soit maudit partout où il se trouvera : à la maison ou aux champs, sur la grande route ou dans le sentier; qu'il soit maudit vivant et mourant, dans la veille et dans le sommeil, dans le travail et dans le repos; qu'il soit maudit dans toutes les forces et les organes de son corps; qu'il soit maudit dans toute la charpente de ses membres, et que, du sommet de la tête à la plante des pieds, il n'y ait pas sur lui la moindre place qui reste saine; qu'il soit livré au supplice avec Dathan et Abiron, avec ceux qui ont dit au Seigneur : « Retire-toi de nous, » et de même que le feu s'éteint dans l'eau, qu'ainsi sa lumière s'éteigne pour jamais, à moins qu'il ne se repente et vienne donner satisfaction. » A ces derniers mots, tous les membres de l'assemblée qui avaient écouté jusque-là dans un silence de recueillement, élevèrent ensemble la voix, et crièrent à plusienrs reprises : « Amen, que cela soit, qu'il soit anathème ! Amen, amen ! »

Ensuite on passa au jugement de Rikulf, qui fut condamné à mort. Sur la prière de Grégoire, Chilpéric lui fit grâce de la vie; mais, avant de le laisser sortir de ses mains, Frédégonde le fit affreusement torturer. « Je ne crois pas, dit l'évêque de Tours, qu'aucune chose inanimée, qu'aucun métal eût pu résister à tous les coups dont ce pauvre malheureux fut meurtri. » Depuis la troisième heure du jour jusqu'à la neuvième, il resta suspendu à un arbre et les mains liées derrière le dos; à la neuvième, on le détacha et on l'étendit sur un chevalet, où il fut fouetté de bâtons, de verges et de courroies mises en double, et cela non par un ou deux hommes, mais tant qu'il en pouvait approcher de ses misérables membres, tous se mettaient à l'œuvre et frappaient.

Au milieu de ses tortures, Rikulf avoua toute l'intrigue

lices avaient espéré faire renvoyer la reine et our que Clovis, fils aîné de Chilpéric, héritât s Leudaste eût été fait duc et le premier dans roi. On a vu que Frédégonde s'était souve-ion que Leudaste avait eue pour le fils de son

eudaste fuyait déguisé. Il put arriver à Tours onnût la sentence portée contre lui; il enleva t se retira dans le Berry, qui appartenait au ais, au premier village où il passa, la vue de riots tenta la cupidité des habitants. Le juge it à leur tête, et tout fut pris. A quelque temps lui-même tomber aux mains des soldats qui la n'eut d'autre ressource que de gagner l'asile e de Poitiers. Après la joie de se trouver enfin l'ennui de cette retraite dans le saint lieu. de proscrits s'y trouvaient avec lui. Il les ndes qui de temps à autre couraient la ville, u deux maisons, puis revenaient jouir dans le t de leurs rapines. Alors c'étaient de scanda- des jeux, des blasphèmes et des querel- ssa enfin comme indigne de la protection du

endant deux ans, jusqu'à ce que les amis qu'il r de Neustrie eussent obtenu du roi et des mission pour lui de rentrer dans sa maison de eudaste n'était pas homme à tirer leçon de e retour de fortune ne lui parut pas assez com- à la cour de Neustrie pour obtenir de rentrer es grâces du roi. Chilpéric l'évita quelque édant aux instances, consentit à le recevoir, 'agir avec prudence vis-à-vis de la reine. L'avis daste n'en tint compte. Un dimanche que le assistaient ensemble à la messe, dans la basi-, Leudaste se rendit à l'église, traversa de l'air de la foule qui entourait le siége royal, et, se x pieds de Frédégonde, qui était loin de s'at-ir, il la supplia de lui pardonner.

ibite apparition d'un homme qu'elle haïssait et qui semblait venir là moins pour l'implorer r sa colère, la reine fut saisie du plus violent . La rougeur lui monta au front, des larmes

coulèrent sur ses joues, et, jetant vers son mari, immol
côté d'elle, un regard amèrement dédaigneux, elle s'é
« Puisqu'il ne me reste pas de fils sur qui je puisse m
« poser du soin de poursuivre mes injures, c'est à toi
« gneur, Jésus, que j'en remets la poursuite! » Puis, co
pour faire un dernier appel à la conscience de celui dc
devoir était de la protéger, elle se jeta aux pieds du rc
disant avec une expression de vive douleur et de di
blessée ; « Malheur à moi qui vois mon ennemi et qı
« peux rien contre lui! »

Le roi ordonna que Leudaste fût chassé de l'église. Au
de fuir en toute hâte, il se dit que cette colère de la
passerait avec quelques présents, et il s'arrêta dans les
tiques qui touchaient à l'église pour lui choisir étoffes e
joux. Il y était encore quand la reine sortit du temple
le vit, et, à peine rentrée au palais, elle dépêcha quelq
uns de ses gens pour s'assurer de sa personne. Il en b
un, et, quoique gravement atteint lui-même d'un coup d
à la tête, il s'enfuit; en passant sur le pont de la Cité,
un faux pas, tomba, se cassa la jambe et fut saisi. Le r
la reine délibérèrent longtemps pour trouver un suppl
leur gré. Affaibli par le sang qu'il avait perdu, il n'aura
supporter de longues tortures. Ils appelèrent d'habiles
decins, afin qu'on lui rendît un corps capable de souffrir;
la gangrène se mit dans ses blessures. Quand Frédég
l'apprit, elle le fit arracher de son lit, étendre sur le pav
nuque du cou appuyée contre une énorme barre de fer,
un homme armé d'un autre barreau l'en frappa sur la gc
jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir.

Ce récit montre que, malgré la différence d'origine
Romain, même un serf, grâce à l'universelle désorgar
tion, pouvait prendre rang parmi les nobles francs; qu
évêques avaient une place considérable dans cette sociét
que l'Église payait quelquefois bien cher l'asile qu'elle of
dans ses temples à tous les proscrits, par les scandales q
y causaient; surtout on voit Frédégonde avec ses haines
placables. J'aurais voulu montrer encore Chilpéric lisa
Grégoire de Tours ses vers qui trébuchent sur leurs p
ou discutant avec lui sur la Trinité, essayant d'introduir
nouvelles lettres dans l'alphabet romain pour rendre
sons gutturaux de l'allemand, et tremblant devant sa fen
tremblant devant ses soldats, qui pillent, partout où ils

mis ou ennemis; mais ce récit n'est déjà que trop

CHAPITRE X.

E II ET DAGOBERT, SEULS ROIS DES FRANCS, ANARCHIE APRÈS EUX (613-687)[1].

aire II, seul roi (613-628); constitution per-le de 615. — Il y eut cependant, sous Clotaire II, seul roi après la mort de Brunehaut et des enfants rry II, un effort considérable fait en 615 pour orga-itte société dont nous venons de peindre le désordre. -dix-neuf évêques se réunirent à Paris avec les leudes s royaumes, et le roi sanctionna, par un édit ou con-ı perpétuelle, les décisions de cette assemblée. L'élec-évêques était réservée au clergé et au peuple des , le roi n'ayant que le droit de confirmer l'élection, uoi le métropolitain consacrait l'élu; le clerc n'était le que de son évêque; les impôts directs établis par c, Frédégonde et Brunehaut, étaient abolis; mais les sur les routes et les droits à l'entrée des villes sub-; les juges des comtés devaient toujours être pris is propriétaires du pays : mesure extrêmement favo-l'aristocratie, car les grands propriétaires se trou-nvestis du pouvoir judiciaire, qui alors semblait ous les autres.

les articles de cette constitution étaient dirigés contre ité au profit de la double aristocratie ecclésiastique ire qui se formait : « Le roi, y était-il dit, n'établira iouvel impôt. Il n'envahira pas la succession de ceux irent intestats, et la laissera revenir à leurs légitimes

[1] ages à consulter : *Chronique* de Frédégaire; les *Vies de Dago-aint Léger* et de *Pépin le Vieux*, dans la collection des *Mémoires* i *l'Histoire de France*, par M. Guizot.

héritiers. Il n'accordera plus d'autorisation pour en monastères les riches veuves et les religieuses dont drait s'approprier les biens par le mariage. Il restit leudes tout ce qu'ils pourraient avoir perdu pen derniers troubles. Il ne recevra pas les appels des maintiendra l'entière indépendance des tribunaux e tiques. »

Les chroniqueurs ne savent rien autre chose du Clotaire II, qu'ils représentent comme doux et bo tout le monde, savant dans les lettres, craignant D gnifique protecteur des églises, des prêtres et des pa livrant seulement avec trop d'ardeur à la chasse el sir, à cause de quoi il fut blâmé par ses leudes. Est- que le barbare ait disparu? « Les Saxons s'étant rév un autre chroniqueur, il les dompta si pleinement armes, qu'il fit périr tous les mâles de cette rac taille dépassait la longueur de son épée; il voula souvenir toujours vivant de cette mortelle épée étou dace de leurs enfants. » Voilà une bien fière condu il y a quelque raison de croire que cette épée de C n'était pas si terrible. Les maires du palais de Bur d'Austrasie lui firent jurer qu'il ne les dépouillera leurs fonctions et qu'il n'interviendrait pas dans l'é cette charge exclusivement réservée aux leudes.

En 622, Clotaire II donna son fils Dagobert pou Austrasiens, sous la direction du maire Pépin de L Pépin le Vieux, et de saint Arnulf, évêque de M deux personnages, ancêtres de la maison carlovi étaient rapprochés par le mariage de leurs enfants gise, fils d'Arnulf, avait épousé une fille de Pépin den, et de cette union naquit Pépin d'Héristal.

Dagobert, seul roi (628-638); apogée de l deur des Francs mérovingiens. — Dagobert, qu à son père en 628, fut le plus puissant et est rest populaire des rois mérovingiens. « Prince terrible, biographe, envers les rebelles et les perfides, tenar ment le sceptre royal, et s'élevant comme un lion c factieux. » Sous lui, les Vascons ou Basques, qui h au sud de la Garonne, furent vaincus et promirent u sance qui ne sera, il est vrai, qu'illusoire. Judicaël Bretons, vint à la villa royale de Clichy faire acte de sion. Au delà du Rhin, la plus grande partie des F

ıns payait le tribut, et les Thuringiens, les Alamans, rois recevaient docilement les ordres du roi. L'empire ıcs s'étendait donc du Weser aux Pyrénées, et de ɔccidental aux frontières de la Bohême. Aussi Dagoaraît-il comme chef de tous les barbares établis dans nces de l'ancien empire d'Occident. Il était l'allié ereurs de Constantinople, et on le voit intervenir affaires des Wisigoths d'Espagne, auxquels il donna lans celles des Lombards d'Italie, qu'il força de resur reine Gondeberge, sa parente, et d'attaquer les ses ennemis. Enfin, ce fut sur la terre des Francs Bulgares fugitifs vinrent chercher un asile.

érieur, Dagobert s'appliqua à rendre bonne justice. ; lui-même ses royaumes, pour réprimander les dés- « Sa venue, dit Frédégaire, frappait de terreur les ıt les grands, mais elle comblait les pauvres de joie.» re les lois des peuples barbares, ses sujets, et reprit x églises et aux couvents grand nombre de domaipés sur le fisc royal. Néanmoins, il était libéral enlergé. Il fit abandon à saint Martin de l'impôt dû par e Tours, et au monastère de Wissembourg d'une la basse Alsace, dont les habitants ne payèrent plus qu'à l'abbé. L'impôt ira ainsi se transformant de ılus en cens privé, et, pendant toute la période féo'y aura pas d'impositions publiques.

ɔrt fonda l'abbaye de Saint-Denis, où la plupart des France après lui furent enterrés; il encouragea le s qui restaient encore, et montra un luxe que n'aıint connu ses farouches prédécesseurs. Sa mollesse ırnommer le Salomon des Francs. Le nom de l'orıt Éloi, son ministre, est resté attaché au sien.

:ômes d'une décadence prochaine. — Le règne ıert, qui fut comme un temps de repos entre la péconquêtes et celle de la décadence, vit aussi comes revers. Ce prince fut contraint de céder la plus artie de l'Aquitaine à son frère Charibert. Dix mille ɔulgares s'étant réfugiées en Bavière, il ne sut s'en ıer qu'en les faisant égorger. Les Vénèdes, établis Bohême et la Moravie, avaient pillé les marchands refusaient réparation. Dagobert fit marcher une arrasienne contre eux; elle fut battue et ils ravagèrent ent la Thuringe. De son vivant, mais surtout après

sa mort, les défections se multiplièrent. Alors les S fusèrent le tribut, les Thuringiens se révoltèrent, le se donnèrent un duc, les Bavarois et les Alamans rent plus qu'une obéissance purement nominale. Da rieur même de la Gaule, la domination franque recu la Loire. Les chefs nationaux des Gascons et des régnèrent dans le bassin de la Garonne. La Burgon dionale se donnera également des chefs indigènes; les provinces qui leur resteront fidèles, les rois tro



Crypte de Saint-Denis [1].

côté d'eux des officiers tout-puissants qui les dép de leur autorité.

Les maires du palais. — Il a déjà été questi officiers, qui, d'abord simples juges de toutes les

1. Cette crypte est placée sous le chœur. Les chapelles du sont du temps de Suger; certaines parties sont même d'une térieure. Le plus ancien monument, celui de Clovis, n'est que douzième siècle ou du commencement du treizième. Les premie contemporains des personnages dont ils portent le nom, datent saint Louis. En 1793, ces sépultures royales furent violées, et *renfermaient*, indignement dispersé.

ùent dans le palais du roi, devinrent peu à peu les leudes, c'est-à-dire de l'aristocratie, et, en même es principaux ministres des rois. En 613, quand les vrèrent Brunehaut au fils de Frédégonde, les maires eurent soin de stipuler pour eux-mêmes. « Varna-.t le chroniqueur de ce temps (Frédégaire), fut insti-ı du palais de Bourgogne et reçut du roi le serment jamais dégradé. Radon dans l'Austrasie et Gonde-Neustrie eurent la même charge. » Non-seulement devient un office viager, mais elle va devenir, en au moins, héréditaire, de sorte que les fonctions auté seront, d'un côté, entre les mains du maire, et e l'autre, entre celles du roi.

ls de Dagobert (638-656). — Quand Dagobert 538), ses deux fils étaient encore enfants; l'un, Sige-égna en Austrasie sous la tutelle du maire Pépin de l'autre, Clovis II, sous celle d'Erkinoald en Neustrie ιochat en Bourgogne. Sigebert mourut en 656, et l, fils et successeur de Pépin dans la mairie d'Aus-ı crut assez assuré de l'appui des grands pour faire propre fils. Il fit transporter en Irlande, où on l'en-ns un monastère, l'enfant de trois ans, Dagobert, û recueillir l'héritage de Sigebert II, et produisit un testament par lequel le roi mort adoptait pour fils ait comme héritier du royaume le fils de Grimoald. des Mérovingiens était encore respecté. Clovis II l'usurpateur et réunit toute la monarchie (656); mais t la même année.

gende s'attache à son nom, celle des *énervés de Ju-*lovis II, dit-elle, vainqueur de ses deux fils révoltés i, les énerva « en leur faisant brûler les jarrets ». Ce ne les tua pas. Mais dès lors, étiolés, sans force, ils ıt sous les yeux de leur père, que les remords et la isirent. Un jour il les fit placer en un bateau sur la les abandonna au courant, remettant à Dieu de les . Le courant les porta jusqu'à la presqu'île où saint , venait de fonder le monastère de Jumiéges. Les ecueillirent les énervés et montrèrent longtemps leur . C'est le symbole de cette race mérovingienne, étio-luque avant l'âge, que l'Église va recevoir et garder.

aire Ébroïn (659-681); sa lutte contre les et contre l'Austrasie; saint Léger. — Le plus

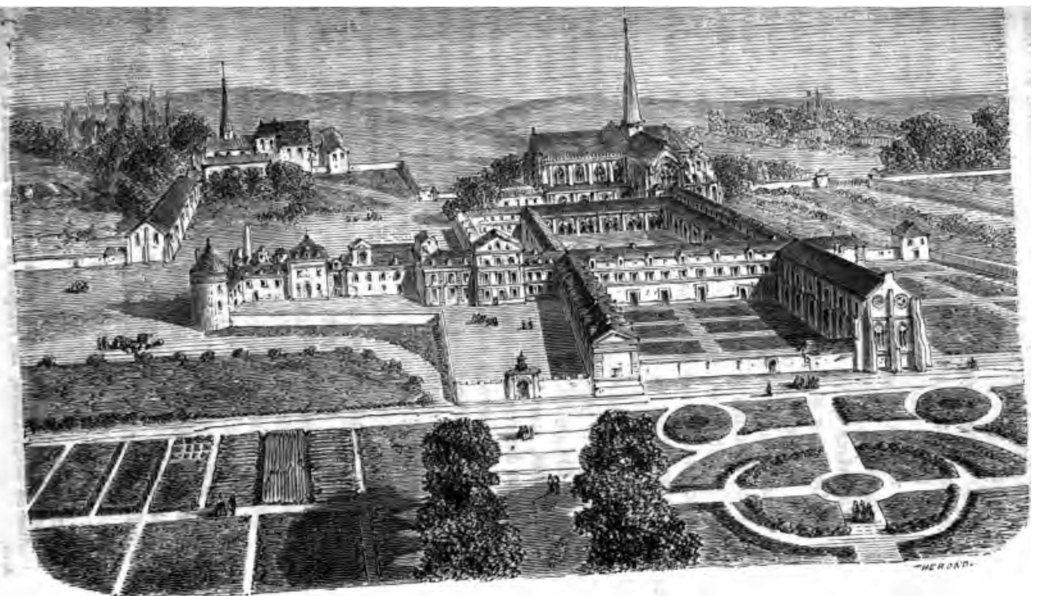
âgé des trois fils de Clovis II avait quatre ans. Le mai kinoald laissa la royauté indivise entre eux. Clotaire II né, parut régner sous la tutelle de sa mère, la reine Ba esclave anglo-saxonne que des pirates étaient venus sur les côtes du pays des Francs. Bathilde n'oublia p origine, et, durant les dix années de son pouvoir, elle s'



Abbaye de Jumièges [1].

d'adoucir la condition des esclaves et des pauvres. M grands se lassèrent de cette autorité d'une femme qu'ils vaient toujours entourée d'évêques. En 664, ils égor

1. L'abbaye de Saint-Philibert fut renversée par les Normands, bâtie par Guillaume Longue-Épée et Richard II, duc de Normand devint alors une des plus riches, et, à cause de son école, une d célèbres de France. Il n'en reste aujourd'hui que de fort belles Ronsard a raconté dans sa *Franciade* l'histoire des *énervés*, dont l cipaux traits étaient sculptés sur les murs de l'abbaye. Mais cette l *ne date* peut-être que du dixième siècle. Guillaume de Jumièges n'e *même pas.*



L'abbaye de Chelles.

son principal conseiller l'évêque de Paris, et Bathilde se re tira dans le monastère de Chelles[1] qu'elle avait fait cons truire.

Erkinoald était mort en 659; Ébroïn avait eu sa place C'était un ambitieux plein de talent qui se proposa de rele ver la royauté dont il disposait, puisqu'il n'y avait alors que des enfants sur le trône : Clotaire III, en Neustrie et en Bour gogne, et, depuis 660, Childéric II, en Austrasie. Les leudes avaient ce qu'ils désiraient : des rois sans pouvoir. L'aristocratie alors, c'est-à-dire l'anarchie, triomphait. Ébroïn entreprit de mettre un terme à cette turbulence des grands : il exila les uns, dépouilla les autres, en fit périr beaucoup, et, avec un remarquable esprit de gouvernement, refusa de donner les charges de ducs et de comtes à ceux qui possédaient de grands biens dans les provinces dont ils demandaient le commandement.

A la mort de Clotaire III, en 670, au lieu de convoquer au moins les principaux de la nation pour proclamer un nouveau roi, il plaça sur le trône, de sa seule autorité, un troisième fils de Clovis II, Thierry III. Ainsi la charge de maire du palais, que les grands avaient portée si haut, pour s'en faire au besoin une arme contre la royauté, se tournait contre eux, et Ébroïn reprenait les desseins de Brunehaut contre l'aristocratie franque. Celle-ci n'était pas disposée à descendre du rang où elle s'était placée. Dans les trois royaumes, leudes et évêques s'armèrent contre Ébroïn, sous la direction de Léger, évêque d'Autun. Surpris par une agression soudaine, il n'eut le temps ni de se défendre ni de fuir. Le maire et son roi furent arrêtés, tonsurés, enfermés comme moines, Thierry à Saint-Denis, Ébroïn au monastère de Luxeuil; Childéric II d'Austrasie fut seul roi (670).

Mais la querelle recommença bientôt entre les leudes et leur nouveau roi; saint Léger, accusé de trop de complaisance pour les grands, fut enfermé au même lieu qui servait de prison à Ébroïn. Les deux ennemis se réconcilièrent pour un moment. La mort de Childéric II, tué avec sa femme et son fils par un noble neustrien qu'il avait fait battre de verges, leur ouvrit les portes du cloître de Luxeuil (673). Il y

1. Cette abbaye, qui, rebâtie au treizième siècle et plus tard, était très-considérable et très-riche, n'existe plus. On montre à Chelles, dans l'église de Saint-André, les reliques de sainte Bathilde et le chef de saint Éloi.

rs une telle confusion « qu'on crut que la venue de hrist était proche. » Ébroïn, comme le plus habile, le premier à dégager de ce chaos son pouvoir. Il rença la lutte au nom d'un fils supposé de Clotaire III, es leudes, fit crever les yeux à Léger, plus tard le fit er, ce qui valut à l'évêque le titre de saint (678), puis, nnant son faux roi, reprit Thierry III.

n avait dompté l'aristocratie en Neustrie et en Bourmais celle d'Austrasie n'était pas si facile à abattre. a mort violente de Dagobert II, assassiné en 678, les d'Austrasie, renonçant à des rois qui ne savaient pas ndre, ou qui les opprimaient, avaient donné à leur lartin et à son cousin Pépin d'Héristal, tous deux pede Pépin de Landen et de l'évêque Arnulf, le titre s des Francs. Nombre de leudes neustriens avaient fui trasie. Une armée sortit, en 680, de ce pays pour at-Ébroïn, mais elle fut défaite à Latofao en Laonnais, in, attiré à une conférence, fut tué en trahison par . Le maire du palais de Neustrie fut lui-même assasnnée suivante, et avec lui tomba le dernier défenseur yauté mérovingienne.

ille de Testry (687) ; chute irremédiable des e la première race et des Francs neustriens ; dérance des Francs austrasiens ou ripuaires. haire, qui voulut continuer l'œuvre d'Ébroïn, n'avait énergie ni ses talents. Quand Pépin lui demanda le les leudes neustriens réfugiés en Austrasie, il répon-'il irait les chercher lui-même, et il entraîna à sa ne armée nombreuse ; mais la *France romaine*, comme mençait à appeler la Neustrie, fut vaincue à Testry e Péronne) par la *France teutonique* (687). Cette bait réellement fin à la première dynastie des rois francs. es rois mérovingiens portèrent encore ce titre jusqu'en fut sans y joindre même une ombre de pouvoir. Dans ace de soixante-cinq ans, aucune réclamation ne s'éa faveur de cette race abâtardie qui semble même avoir a vivre. Presque tous ces princes meurent adolescents. qui atteignent trente ans sont des vieillards, et on s'éde les voir arriver à ce grand âge.

QUATRIÈME PÉRIODE.

LA FRANCE CARLOVINGIENNE.

(687-887.)

CHAPITRE XI.

RECONSTRUCTION DE L'EMPIRE ET DU POUVOIR PAR LES MAIRES D'AUSTRASIE (687-752)[1].

Origine des Carlovingiens. — L'empire des Mérovingiens, arrivé à son apogée sous Dagobert, s'était après lui lentement dissous entre les mains incapables des rois fainéants. Mais au milieu des Francs ripuaires qui avaient conservé sur les bords du Rhin l'énergie guerrière des premiers conquérants, s'était élevée une famille qui réunissait toutes les conditions requises alors pour exercer une grande influence. Elle avait des biens très-considérables, car on a compté jusqu'à cent vingt-trois domaines qui lui appartenaient, et elle avait par conséquent une nombreuse clientèle c'est-à-dire beaucoup de guerriers attachés à sa fortune. Si tous ses membres attiraient sur eux l'attention par leurs richesses et par leur courage, quelques-uns s'étaient signalés par leur sainteté. Trois d'entre eux, Arnulf, Chrodulf et Drogon occupèrent successivement le siége épiscopal de Metz. Pépin de Landen fut maire d'Austrasie sous Clotaire II. « Dans tous ses jugements, dit son biographe, Pépin s'étudiait à conformer ses arrêts aux règles de la divine justice et associait à tous ses conseils le bienheureux Arnulf, évêque de Metz, qu'il savait être dans la crainte et dans l'amour de Dieu. S'il arrivait que, par ignorance des

1. Ouvrages à consulter: la *Chronique* de Frédégaire, les *Annales* d'Eginhard; M. Mignet, *Mémoires historiques*.

tres, il fût moins en état de juger des choses, celui-ci, fi-
le interprète de la divine volonté, la lui faisait connaître
ec exactitude, car il savait expliquer le sens des saintes
ritures et, avant d'être évêque, il avait exercé sans repro-
e les fonctions de maire du palais. Fort d'un pareil appui,
pin imposait au roi lui-même le frein de l'équité, et l'em-
chait d'abuser de la puissance royale. Après la mort d'Ar-
lf, il s'adjoignit le bienheureux Chunibert, évêque de
logne. On peut juger de quelle ardeur d'équité était en-
mmé celui qui donnait à sa conduite des surveillants si
igents et de si incorruptibles arbitres. Il vécut ainsi soi-
eusement appliqué à la pratique du juste et de l'honnête,
par les conseils des hommes pieux, demeura constant
ns l'exercice des saintes œuvres. »

La femme de Pépin de Landen, Itta, sa fille Gertrude,
'épouse choisie du roi des anges, » comme dit le vieux
roniqueur, moururent en odeur de sainteté, et Pépin lui-
ême fut canonisé. Arnulf l'avait été déjà; son petit-fils fut
int Wandrille.

Il n'y a point à s'étonner qu'une si sainte et si puissante
aison se fût placée au-dessus de tous les grands d'Austra-
. Ses chefs avaient possédé héréditairement la mairie de
royaume pendant le septième siècle : d'abord Pépin de
nden et Arnulf, ensuite Grimoald, qui s'était cru assez
t pour mettre son propre fils sur le trône; enfin Pépin
Héristal, petit-fils d'Arnulf, par son père Anségise, et de
pin le Vieux, par sa mère Begga. (Landen et Héristal sont
ux petites villes aux environs de Liége.)

Sous la conduite de cette famille, qui doit son nom au
s illustre de ses membres, Charlemagne, la nation allait
trer, après un siècle et demi de guerres civiles, dans la
e des conquêtes. La domination franque croulait de toutes
ts, ils la rétabliront; l'autorité royale n'était plus qu'un
e, ils lui rendront sa force. En quelques années ils auront
vé un nouvel empire presque aussi vaste que l'avait été
mpire d'Occident.

La période de deux siècles que cette maison remplit se
sente avec trois caractères :

D'abord ce sont les efforts des premiers Carlovingiens
ur replacer sous le joug des Francs les peuples qui s'é-
ent affranchis et sous l'autorité du prince les grands qui
mptaient déjà ne plus obéir (687-768).

Viennent ensuite les conquêtes et les essais d'organisation de Charlemagne (768-814).

Sous ses successeurs, se voient le déchirement de l'empire par la révolte des peuples, la ruine nouvelle de l'autorité royale par les usurpations des leudes, enfin le complet avortement de l'œuvre tentée par les Carlovingiens (814-887).

Pépin d'Héristal (687-714). — Après sa victoire sur les Neustriens, à Testry, Pépin, dit un chroniqueur, prit le roi Thierry III avec ses trésors et s'en retourna en Austrasie : toute la révolution est dans ces paroles. La royauté ne fut pas supprimée, mais le duc des Francs ne conserva un ro qu'afin de pouvoir montrer de loin en loin, au peuple assemblé, un prince du sang de Clovis. On a appelé ces princes les rois fainéants. Ils ne méritent pas que leurs nom soient tirés de l'obscurité où, de leur vivant même, il étaient tombés.

Pépin avait deux choses à faire : reconstruire l'empire de Francs qui s'en allait en pièces, reconstruire l'autorité roya qui était en ruines. De ces deux choses, la seconde était pl difficile à accomplir que la première. L'aristocratie austra sienne consentit bien en effet à remettre sous le joug le populations du sud de la Gaule et les tribus germaniqu qui s'étaient affranchies de la domination des Francs ; ma elle entendait que ce fût à son profit, non à son détrimen Or il arriva ce qui s'est vu souvent, qu'en aidant son ch à prendre la liberté des autres, elle lui donna la tentatio et la force de prendre aussi la sienne. Cela ne se fit pas sou Pépin, mais cela était fait sous Charlemagne.

Tout en flattant les grands, Pépin rétablit l'antique usag des champs de Mars ; il se donnait par là un appui cont l'aristocratie, dans la masse des hommes libres ; et ce f cette assemblée qu'il consulta chaque année sur la paix et guerre.

Les Neustriens cherchaient à se relever de leur défait il essaya de les rattacher à sa cause en faisant épous à son fils Drogon la veuve de leur dernier maire, Be thaire.

L'Aquitaine s'organisait sous des chefs nationaux, ma n'était point menaçante : les tribus germaniques le de naient. Ce fut contre celles-ci qu'il se tourna. « Il fit bea coup de guerres, disent les chroniques, contre Radbod, d païen des Frisons et d'autres princes, contre les Suèves

eurs autres nations. Dans ces guerres il fut toujours [ueur. »

précieux auxiliaires l'aidèrent dans cette lutte : les mis-aires, qui cherchaient à gagner à l'Évangile ceux que ı tâchait de gagner à la paix en les enfermant dans un l empire. Saint Willibrod, nommé par le pape arche- des Frisons, en 696, convertit Radbod.

rt de Pépin d'Héristal (714); insurrection. — mourut en 714. Drogon, son fils aîné, était mort avant ; son second fils, Grimoald, avait été assassiné à Liége, nt qu'il priait à l'église. Grimoald avait un enfant en ;e, Théobald : Pépin l'institua maire de Neustrie et trasie, sous la tutelle de son aïeule Plectrude. Mais [u'avait contenus à peine la forte main de Pépin refu- ; d'obéir à une femme et à un enfant. Les Neustriens ıt un maire de leur choix, Raginfred, et se jetèrent sur rasie par l'ouest tandis que les Frisons et les Saxons [uaient par l'est. Les Austrasiens, ainsi pressés, laissè- à Plectrude avec l'enfant qu'on leur donnait pour chef, ırent de la prison où Plectrude l'avait jeté, le vrai fils ıpin, Charles, à qui l'histoire a conservé son surnom aire de Marteau ou Martel, qu'il gagna par son courage force dans les batailles.

arles Martel (715-741). — Il avait trente ans. t un vrai barbare, un rude soldat. « Guerrier her- ı, dit une vieille chronique, chef très-victorieux qui, sant les limites où s'étaient arrêtés ses pères et ajou- ux victoires paternelles de plus nobles victoires, triom- rec honneur des chefs et des rois, des peuples et des ıs barbares, tellement que depuis les Esclavons et les ıs, jusqu'aux Espagnols et aux Sarrasins, nul de ceux étaient levés contre lui ne sortit de ses mains que pros- sous son empire et accablé sous son pouvoir. » Char- t d'abord le dessous. Les Neustriens et les Frisons en- ıt à la fois dans l'Austrasie et pénétrèrent jusqu'à ne. Il se retira dans l'impénétrable pays d'Ardennes, rant tout du haut de ses collines boisées, et attendant ccasion favorable. Un jour, avec 500 cavaliers seule- , il surprit près d'Amblef l'armée neustrienne qui se . saisir d'une telle épouvante, qu'elle se mit à fuir de ôtés. Une partie des fuyards se jeta dans l'église d'Am- Un d'eux franchissait le seuil en courant, quand un

Austrasien, lançant un dernier coup de sabre, lui abattit l pied qui dépassait encore la porte. Le droit d'asile du sain lieu avait-il été violé? Les Neustriens disaient oui; l'Austra sien répondit qu'il avait respecté tout ce qui était en dedan du seuil sacré et frappé seulement ce qui était en dehors On trouva qu'il avait raison.

Une action plus sérieuse s'engagea l'année suivante Vincy près de Cambrai ; les Neustriens y éprouvèrent un sanglante défaite (717). Les Aquitains étaient venus à leur aide. Charles les battit tous ensemble, une seconde fois, pri de Soissons (719). Il laissa aux Neustriens le fantôme de r que Raginfred leur avait donné, Chilpéric II, mais gouvern sous son nom. Des expéditions répétées contraignirent le Alamans, les Bavarois, les Thuringiens, à reconnaître l vieille suprématie des Francs. Les Frisons furent menacés et six fois Charles pénétra sur les terres des Saxons.

Victoire de Poitiers; les Francs sauvent la chrétienté de l'invasion musulmane (732). — Mais sa plus grande gloire fut d'avoir sauvé la France de l'invasion musulmane que l'Espagne et l'Afrique venaient de subir. Maîtres de la Péninsule (511), après une bataille de trois jours, les Arabes ne s'étaient pas laissé arrêter par la haute barrière des Pyrénées; ils avaient pénétré en Gaule par la Septimanie, pris Narbonne, Carcassonne et Nîmes, assiégé Toulouse, presque détruit Bordeaux. Ils allèrent plus loin encore, jusqu'en Poitou, jusqu'en Bourgogne; Autun fut saccagé, et ils brûlèrent, en 731, l'église de Saint-Hilaire de Poitiers.

Le Mérovingien qui régnait à Toulouse, sous le titre de duc d'Aquitaine, Eudes, vaincu sur les bords de la Garonne, se décida à recourir au puissant duc des Francs; et les représentants des deux grandes invasions germanique et musulmane, qui s'étaient partagé l'empire romain, se rencontrèrent aux environs de Poitiers. Le choc fut terrible. Les peuples en gardèrent le souvenir comme celui de la plus terrible bataille du moyen âge ; il y allait en effet du salut de la chrétienté. Trois cent mille Sarrasins, disent les vieux chroniqueurs, avec leur exagération ordinaire, tombèrent sous l'épée. Le reste s'enfuit jusque sous les murs de Narbonne, et de toutes leurs conquêtes sur la terre des Francs *les Arabes* ne conservèrent que la Septimanie ou la côte qui *s'étend du* Rhône aux Pyrénées. Après cette victoire, le duc

lquitaine prêta serment d'obéissance au glorieux maire du ais d'Austrasie.

Conquête de la Bourgogne et de la Provence (733-9). — Les Bourguignons avaient refusé de se soumettre : indignes successeurs de Dagobert; Charles tourna ses ies contre eux. Lyon, Vienne, Valence, Avignon, reçurent nison franque. Maître aussi de la vallée du Rhône, il alla, tre ans plus tard, chercher au delà du grand fleuve les ieus de Poitiers; il pénétra dans la Septimanie, déman-. Nîmes, brûla ses *arènes*, sur lesquelles on voit encore traces de l'incendie qu'il alluma, et détruisit les villes ma-nes de Maguelone et d'Agde. En 739, il acheva, par la e des deux puissantes cités d'Arles et de Marseille, la mission de la Provence: la réduction de la Septimanie t réservée à son fils Pépin.

our récompenser ses glorieux soldats, Charles leur dis-ua des terres ou bénéfices qu'il prit sur les immenses do-nes de l'Église. Le clergé lui en garda rancune et maudit némoire. Cependant il allait, quand la mort le surprit, ser les Alpes pour défendre le pape, qui l'appelait contre Lombards.

lairie de Pépin le Bref (741-752). — Des deux fils is de Charles Martel, l'un Carloman, reçut l'Austrasie et pays d'outre-Rhin ; l'autre, Pépin, eut la Neustrie et la irgogne. Depuis la mort de Thierry IV, en 737, Charles tel avait laissé le trône vacant, Carloman fit comme lui. 'avait pas besoin, au milieu de ses leudes germains, de ier son pouvoir sous le nom d'un roi. Pépin le Bref, tre des régions occidentales, voulut gagner les Neustriens flattant leur vieil attachement pour la race royale de Mé-te : il proclama Childéric III.

Victoires sur les Bavarois, les Alamans et les Aqui-ns. — Les ducs des Bavarois, des Aquitains et des Ala-ns refusèrent l'obéissance aux nouveaux chefs des Francs. s les deux frères étaient unis, ils triomphèrent. Odion, des Bavarois, se soumit; celui des Alamans fut dépouillé; nald, duc des Aquitains, se retira dans un couvent. Car-nan fit comme lui et s'enferma, en 747, au monastère du nt-Cassin. Il avait deux fils. Pépin s'empara de l'héritage son frère, sans s'inquiéter des droits de son neveu, et, ître de tout l'empire, songea à mettre un terme à la situa-n étrange qui durait *depuis la* bataille de Testry. Il y avait

maintenant assez de gloire dans sa maison pour qu'il n craignît pas de recommencer la tentative qui avait si m réussi à Grimoald un siècle auparavant.

Les derniers Mérovingiens. — « La famille des Méro vingiens, dit Éginhard, ne faisait depuis longtemps preuv d'aucune vertu, et ne montrait rien d'illustre que son titr de roi. Le prince se contentait d'avoir ses cheveux flottant et la barbe longue, de s'asseoir sur le trône et de représen ter le monarque. Il donnait audience aux ambassadeur et leur faisait les réponses qui lui étaient enseignées ou plu tôt commandées. A l'exception d'une pension alimentair mal assurée et que lui réglait le préfet du palais, selon so bon plaisir, il ne possédait qu'une seule villa d'un fort mo deste revenu, et c'est là qu'il tenait sa cour, composée d'u très-petit nombre de domestiques. S'il était nécessaire qu'i allât quelque part, il voyageait monté sur un chariot traîn par des bœufs qu'un bouvier conduisait à la manière de paysans. C'est ainsi qu'il se rendait à l'assemblée générale de la nation qui se réunissait une fois chaque année pou les affaires du royaume. »

Rapports des Carlovingiens avec Rome pour la con version des Frisons et des Saxons. — Il ne fallait pas de bien grands efforts pour enfermer au fond d'un monastère cette royauté inutile et oubliée. Pépin avait pour lui l'assen timent national, il voulut encore mettre de son côté les ap parences du droit. Le pape avait rompu avec l'empire d'Orient sur la question des images ; menacé jusque dans Rome par les Lombards, il avait besoin d'un secours étranger pour sauver son indépendance, et ce secours il ne pouvait le trou ver que dans les Francs. Depuis longtemps le pontife était en relation avec les chefs de ce peuple ; car, depuis Grégoire le Grand, l'Église de Rome avait repris avec énergie la con version des infidèles. L'Angleterre avait été conquise par ses missionnaires, puis la Germanie attaquée. Saint Colomban et saint Gall soumirent l'Helvétie à la foi ; d'autres répandi rent l'Évangile dans la vallée du Danube ; Villibrod le porta dans la Frise, Winfried dans la Saxe. Or tous ces mission naires partaient pour la périlleuse mission de la terre des Francs. C'est de là qu'ils se disposaient à assaillir l'idolâtrie, c'est là qu'ils trouvaient de pieuses recrues pour les aider au combat sacré, ou un refuge en cas de revers. De leur côté, les rois ou ducs comprenaient bien que la conquête

des pays germaniques frayait les voies à la con-
porelle. Aussi encourageaient-ils, soutenaient-ils
nnaires ; leur chef, l'Anglo-Saxon Winfried, de-
ıre sous le nom de saint Boniface, archevêque de
était un des conseillers de Carloman, et les deux
ınaient, aux conciles de Leptines (743) et de Sois-
, de montrer, pour les vrais intérêts de l'Église,
forme des mœurs et de la discipline, un zèle pieux

ıt donc naturellement conduit à demander au pape,
ırait son secours, de donner le titre à celui qui
uvoir. « L'an 751, dit Éginhard, Burkhard, évêque
ırg, et Fulrad, prêtre chapelain, furent envoyés à
pape Zacharie, afin de consulter le pontife, tou-
ɾois qui alors étaient en France, et qui de la royau-
édaient que le nom sans en avoir la puissance. Le
ıdit qu'il valait mieux que celui qui avait l'auto-
ıssi le titre, et enjoignit que Pépin fût fait roi. »

ric III est enfermé dans un monastère (752).

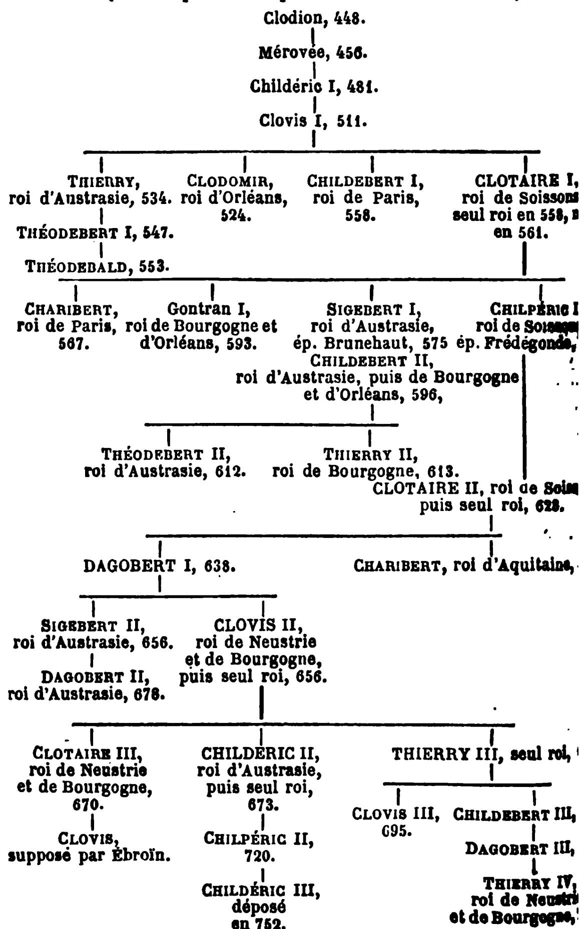
cette année (752), d'après la sanction du pontife
épin fut appelé roi des Francs, oint, pour cette
ıité, de l'huile sainte, par la main de Boniface, ar-
et martyr, et élevé sur le trône, selon la coutume
s dans la ville de Soissons. Quant à Childéric qui
lu faux nom de roi, Pépin le fit mettre dans un
ı. » C'était celui de Sithieu ou de Saint-Bertin,
ıint-Omer. Il y mourut trois ans après.

le cette première dynastie de nos rois n'excita pas
et ne laissa pas un souvenir. Les contemporains
erçurent que pour voir dans cet événement le juste
du mépris trop souvent marqué par les Mérovin-
r l'Église « L'homme de Dieu, dit le biographe de
mban, étant allé trouver le roi de Bourgogne, Théo-
i reprocha son arrogance, et lui conseilla d'entrer
in de l'Église pour y faire pénitence, de peur qu'a-
perdu son royaume temporel, il ne perdît encore
ɾnelle. » Les rois de la première race avaient con-
milieu même de leur dégradation, un dernier reste
é barbare qu'on ne retrouvera plus dans les princes
nde. « En entendant les paroles du moine, conti-
ɾoniqueur, Théodebert et tous les assistants se pri-
e, disant qu'ils n'avaient jamais ouï raconter qu'un

Mérovingien fût devenu clerc volontairement. — Il dédai l'honneur d'être clerc, s'écria le saint; eh bien, il le : malgré lui. » Pépin s'était chargé d'accomplir la proph

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES MÉROVINGIENS.

(La date qui suit chaque nom est celle de la mort.)



21 princes à partir de Clovis, ayant régné 271 ans.

CHAPITRE XII.

PÉPIN LE BREF ET DE CHARLEMAGNE (752-814).

ion de Pépin le Bref en Allemagne (757).
l'archevêque Boniface avait renouvelé pour le les Martel la cérémonie hébraïque du sacre par



Pépin force les Alpes.

te, Pépin avait voulu, en demandant à l'Église ration inusitée, donner à sa royauté nouvelle une labilité religieuse. Cependant, il n'était pas certe révolution ne parût pas à quelques scrupuleux la légitimité des Mérovingiens une usurpation. ta-t-il de la justifier par des services. Il s'occupa ys auquel nous donnerons désormais son nom Allemagne. Il ne fit que deux expéditions contre qui promirent un tribut de 300 chevaux et la libre

x ouvrages à consulter pour ce chapitre et le suivant : de *Charlemagne;* Gaillard, *Histoire de Charlemagne*; les Guizot sur Charlemagne, dans son *Histoire de la Civilisation*

entrée dans leur pays aux prêtres chrétiens. De c semble n'avoir pas voulu troubler par les armes l'o civilisation que les missionnaires y accomplissaien son attention et toutes ses forces furent tournées contrées du Midi, vers l'Italie, l'Aquitaine et la Gau dionale.

Expédition de Pépin en Italie (755-756); d au saint-siége. — En 754, le pape Étienne II vint l en France implorer contre les Lombards sa protectio apportait pour lui et ses successeurs le titre de pa Rome, ce qui le constituait souverain politique de éternelle. Pépin se fit sacrer une seconde fois par le força le passage des Alpes, que les maîtres si profo dégénérés de l'Italie, ne surent pas défendre, et leur roi dans Pavie. Astolphe promit de restituer l enlevées à l'Église de Rome, mais n'en fit rien. Pépin l'année suivante en Italie, se fit livrer Ravenne a l'exarchat qui appartenait à l'empire grec, et, ne v les garder comme possessions trop lointaines, ni le aux schismatiques de Constantinople, il les donna Pierre. Cette donation fut l'origine de la puissanc relle des papes (756).

Conquête de la Septimanie (752-759). guerre d'Italie, très-importante par ses conséquen frait ni dangers ni difficulté; celle d'Aquitaine prés et l'autre. Elle commença du côté de la Septima Languedoc). Les Goths de ce pays s'étant soulevés c Arabes, appelèrent les Francs à leur aide. Nîmes, A ziers, Carcassonne ouvrirent leurs portes, mais N résista sept ans; quand elle se rendit, en 759, l'em Francs toucha pour la première fois aux Pyrénée tales.

Conquête de l'Aquitaine (759-768). — Env alors l'Aquitaine par le nord et l'est, Pépin somma Vaïfre, de lui livrer les leudes austrasiens fugitifs e tituer le bien ravi aux églises. C'était donc au nom de que de ce côté encore il alla combattre. Vaïfre refus passa aussitôt la Loire, et depuis ce jour l'Aquitain chaque année comme le pays de grande chasse des elle fut soumise à une dévastation méthodique. De l la Garonne les maisons étaient brûlées, les arbres *Chaque* année la dévastation s'étendait : ce fut d'abo



La ville haute (la cité) de Carcassonne.

ges et les environs; puis l'Auvergne, le Limousin, en Quercy. Vaïfre, avec une poignée d'hommes intrépide culait toujours; ses villes tombaient l'une après l'autre; les siens étaient captifs ou tués : il combattait encor n'en eut raison qu'en l'assassinant (768). L'indépendan l'Aquitaine succomba avec lui; mais, dans cette race romaine, le sentiment de la liberté était si vif, la hain tre les Francs si profonde, que nous verrons encore bie fois ce pays s'isoler pour vivre à l'écart.

Mort de Pépin (768). — Pépin mourut à Paris, tour de l'expédition de l'an 768, « et, dit Éginhard, s Charles et Carloman, furent faits rois par le consent des Francs. » On l'appelait Pépin le Bref, à cause de sa taille, qui n'ôtait rien à sa force, s'il fallait en croire l douteuse anecdote qui le montre abattant d'un seul tête d'un lion que personne n'osait affronter. Sous lui, l semblées générales avaient été transportées du mois de au mois de mai, et il les tint très-régulièrement chaq néc, y convoquant les évêques en même temps que les g En 757, Constantin Copronyme, empereur de Constanti lui avait envoyé les premières orgues à plusieurs jeux ait vues en France. Elles furent placées dans l'égli Saint-Corneille à Compiègne.

Charlemagne et Carloman (768-771). — L' ne resta partagé que trois ans; et ces trois années employées à achever l'œuvre de Pépin en Aquitaine nouvelle de la mort de son fils, Hunald était sorti couvent et avait repris l'épée. Battu, il fut livré par le cons, s'échappa et alla porter chez les Lombards sa contre les Francs et son courage. Pour tenir en brid turbulente population de l'Aquitaine, Pépin avait déjà château de Turenne; Charlemagne fonda celui de F sur la Dordogne; et dans la capitale même de la pro à Bordeaux, il plaça sur le portail de l'église de Sainte la statue de son père, signe de triomphe et menace p nente contre la grande cité.

Carloman avait mal soutenu son frère dans cette g et la mésintelligence entre ces deux princes annonça discordes civiles, lorsque Carloman mourut. Il laissa fils. Les Austrasiens, pouvant choisir entre ces enfants vaillant prince qui s'était déjà montré le digne successe Pépin, n'hésitèrent pas à le proclamer leur roi. L'oncle



La ville haute (la cité) de Carcassonne.

qu'au Garigliano, en Italie, et jusques vers l'Èbre, en Es
gne. L'État de Pépin se trouva doublé. On n'en a pas mo
voulu faire de Charlemagne un sage couronné, un prii
pacifique qui ne s'était armé que pour se défendre. Rendo
lui sa vraie et rude figure. Il n'avait nulle invasion à cra
dre. Les Arabes étaient divisés, les Avars affaiblis et l
Saxons impuissants à faire une guerre sérieuse hors de le
forêts et de leurs marécages. S'il a conduit les Francs
delà de leurs frontières, c'est qu'il a eu, comme tant d'a
tres, l'ambition de commander à plus de peuples et de la
ser un nom retentissant dans la mémoire des hommes.

Conquête de la moitié de l'Italie (773-774). — I
fils de Carloman s'étaient réfugiés auprès de Didier, roi d
Lombards, qui avait déjà donné asile à Hunald, l'implacal
ennemi des Francs. Charlemagne avait récemment outra
ce prince en lui renvoyant sa fille après une année de m
riage. Didier, poussé par son ressentiment et par les conse
d'Hunald, voulut que le pape sacrât rois les fils de Car
man. Adrien en avertit Charlemagne, qui fit décréter u
expédition au delà des Alpes. Les passages ne furent p
mieux défendus qu'au temps de Pépin; les seules villes
Pavie et de Vérone résistèrent. Charles, laissant une arm
devant ces deux places, alla à Rome recevoir le titre de p
trice, avec le serment de fidélité des Romains, et confirm
au pape la donation de Pépin. A Pavie, Hunald fut lapidé p
le peuple qu'il voulait contraindre à se défendre enco
Didier et ses enfants furent enfermés dans un monastère,
Charles prit le titre de roi d'Italie (774). Ce fut le commen
ment des malheurs de ce pays. Depuis ce temps, il a presq
toujours cessé de s'appartenir; et c'est à titre d'hériti
de Charlemagne que les empereurs d'Allemagne ont rég
sur la vallée du Pô. Les Lombards conservèrent toutefois
qu'ils possédaient dans le sud de la Péninsule. La dominati
franque s'arrêta au Garigliano; et, si les ducs de Bénév
se reconnurent tributaires, le plus souvent ils ne payèrent
tribut que quand une armée vint le leur demander.

Guerre de Saxe (772-803). — Cette guerre fut b
autrement difficile et périlleuse que celle d'Italie, car
Saxons, race énergique et brave, défendirent héroïquem
leur liberté. Il est fâcheux que nous n'ayons de cette gra
lutte que le récit sec et partial d'Éginhard. Les nations
succombent racontent bien rarement leurs misères; vo

ıoi l'histoire, trompée par les dépositions des vain-
ı, dit si souvent comme le brenn gaulois : *Væ victis*,
ır aux vaincus !
eligion fut le prétexte de la guerre. Les Saxons brû-
l'église de Deventer et menacèrent de mort les mis-
ires qui étaient venus au milieu d'eux. Aussitôt Char-
ra dans leur pays, dévasta tout par le fer et le feu,
château d'Ehresbourg et renversa l'idole Irminsul,
ique souvenir d'Hermann, le libérateur de la Germa-
ıtre les Romains. En 774, pendant que Charles était
ie, les Saxons essayèrent de brûler l'église de Fritzlar;
ıt et commença une guerre d'extermination dont les
aux incidents furent les victoires de Buckholz, de
ld, d'Osnabruck, le massacre de 4 500 Saxons décapi-
'erden, la translation d'une partie de ce peuple dans
s provinces et la conversion forcée des habitants. Le
le la résistance fut Witikind. Il combattit jusqu'en
se soumit alors et reçut le baptême à Attigny. La
'e prise d'armes fut de l'an 803.
:'année 787, Charles avait promulgué, pour l'organi-
de la Saxe, un capitulaire où la peine de mort se re-
presque à chaque article, non-seulement pour les
que toutes les lois punissent ainsi, mais pour de
ı infractions aux ordonnances de l'Église, pour avoir
le jeûne quadragésimal, refusé le baptême, noué des
es avec les païens, ou brûlé, comme eux, le corps
ımme mort.
lemagne ayant pu poursuivre cette œuvre pendant
te ans, ces moyens, bien qu'atroces, réussirent. La
ırtit de ses mains domptée et chrétienne, partagée en
êchés, couverte de cités nouvelles et d'abbayes qui
des foyers de civilisation; et ce pays, jusqu'alors
ı et païen, entra en communion avec le reste de
e.
rre entre l'Elbe et l'Oder (789). — Les conqué-
ont condamnés à étendre sans cesse leurs conquêtes.
e les Saxons, par delà l'Elbe, Charlemagne trouva les
; pour arrêter leurs incursions en Saxe, il les rendit
res (789). Quand il les eut soumis au tribut, il fallut
chargeât de leurs guerres contre leurs voisins du
st les Francs, après avoir passé le Weser, franchi
limite de la Saxe, et pénétré jusqu'à l'Oder, durent

aller sur les bords de l'Eyder fermer aux Danois l'entrée l'Allemagne. Cependant les pays entre l'Elbe et l'Oder ne çurent pas l'organisation donnée au reste de l'empire.

Ces pays touchent à la Bohême, d'où l'Elbe sort et qu' veloppe un losange de montagnes; les armées de Charle pénétrèrent, mais sans en rapporter la soumission des ha tants.

Guerre contre les Avars (787-796). — Il y avait Bavière une vieille race ducale qui se croyait aussi no que les Carlovingiens et dont le chef Tassillon, gendre Didier, l'ancien roi des Lombards, subissait avec douleu domination franque. En 786, un vaste complot se form Tassillon, aidé des Avars qui occupaient, à l'est de la l vière, la Pannonie, devait attaquer l'Austrasie, tandis les Grecs, unis au duc de Bénévent, se jetteraient sur l'Ita Averti du péril par le pape Adrien, Charles le prévint d'habiles et énergiques mesures. Tassillon fut enveloppé trois armées, et bientôt parut en suppliant devant Char L'assemblée des Francs le condamna à mort; on l'enfer avec son fils dans un monastère; et son duché de Bavi divisé en comtés, fut administré par des comtes francs. conjurés d'Italie n'avaient pas eu le temps d'agir. Les Av arrivèrent trop tard. Ils attaquèrent à la fois le Frioul e Bavière (788). Refoulés dans la Pannonie, ils y furent su par les Francs. Cette guerre ne finit qu'en 796, par la pı du *ring* ou camp des Avars. Les Francs y trouvèrent tant trésors, fruit du pillage de l'empire grec, qu'ils devinr riches, dit Éginhard, de pauvres qu'ils étaient auparava en comparaison. La lutte avait été très-meurtrière pour Avars, car ce peuple, jadis redouté dans toute la vallée Danube, s'en trouva si affaibli qu'il fut réduit, pour se so traire aux attaques des Slaves, à demander un asile à Cha magne en Bavière. Une partie de leur pays forma la Mar orientale et fut organisée comme la Saxe : on y fonda villes, des évêchés. L'Autriche est sortie de là.

Guerre d'Espagne (778-812). — Charlemagne étai Paderborn, occupé à faire baptiser les Saxons, lorsqu' émir sarrasin qui ne voulait pas reconnaître le kalife Cordoue, vint lui offrir de mettre les Francs en possess des villes qu'il tenait au sud des Pyrénées. Charles acce et, avec une nombreuse armée, traversa la Gascogne, don *duc*, Loup, fut contraint de lui prêter serment de fidélité

prit Pampelune et Saragosse. Mais, ses alliés lui offrant peu de secours, il rentra en France par les gorges des Pyrénées. L'armée défilait sur une ligne étroite et longue, dans la vallée de Roncevaux, quand les Vascons, embusqués dans les bois se précipitant sur l'arrière-garde, y portèrent le désordre et tuèrent plusieurs comtes. Là périt Roland, commandant des Marches de Bretagne. L'histoire ne sait de lui rien de plus que ce que nous venons d'en dire. Mais les poëtes du moyen âge en savaient bien davantage; ils célébrèrent longuement ses exploits héroïques, son cor enchanté dont,

Bruient li mont et li vauls resona;
Bien quinze lieues li oies en ala,

et sa Durandal, qui fendait roc et granit. Guillaume le Conquérant, en allant à la conquête de l'Angleterre, fit chanter la chanson de Roland à la tête de son armée, et le paysan basque montre encore dans les Pyrénées le cirque qui s'appelle la Brèche de Roland.

Les Francs firent six autres expéditions au delà des Pyrénées. Elles furent conduites par les fils de Charles et eurent pour résultat la formation de la Marche d'Espagne ou comté de Barcelone, et de la Marche de Gascogne, qui fut plus tard le royaume de Navarre. L'empire, de ce côté, n'arriva pourtant pas jusqu'à l'Èbre. Huesca et Saragosse restèrent aux Arabes. En avant des Pyrénées, et pour en garder la route, Charles bâtit sur une colline, autrefois consacrée à Mars, la ville de Mont-de-Marsan, au confluent du Midou et de la Douze. Enfin, pour mettre les côtes à l'abri des pirateries des Sarrasins, une flotte dirigée sur la Corse, la Sardaigne et les Baléares, chassa de ces îles les infidèles (799).

Charlemagne, empereur d'Occident (800). — Toutes ces guerres étaient à peu près achevées en l'an 800. Charles se trouvait alors maître de la France, de l'Allemagne, des trois quarts de l'Italie, et d'une partie de l'Espagne; il avait augmenté de plus d'un tiers l'étendue des pays que son père lui avait laissés. Ces vastes possessions n'étaient plus un royaume, mais un empire. Il crut avoir assez fait pour être autorisé à s'asseoir sur le trône de l'Occident, et, comme son père avait demandé au pape sa couronne de roi, ce fut au pape qu'il demanda sa couronne d'empereur.

Au milieu de l'année 800, *Charles* se rendit en Italie pour

diriger une expédition sous les ordres de son fils l
contre les Lombards de Bénévent. « Il arriva à Rome le
vembre, dit Éginhard; on accusait le pape de beauco
choses; le roi commença l'examen de ces accusations
personne ne voulant entreprendre de les prouver, le
monta en chaire en présence de tout le peuple, dans la
lique de l'apôtre saint Pierre, prit l'Évangile dans la
invoqua le nom de la Trinité, et se purgea par serme
crimes qui lui étaient imputés. Le même jour, le prêt
charie, que Charles avait envoyé à Jérusalem, arriva à
avec deux prêtres qui venaient trouver le roi par orc
patriarche; ils lui apportaient sa bénédiction, les cle
saint sépulcre et du Calvaire, ainsi qu'un étendard.
les reçut gracieusement, les retint quelques jours pr
lui, les récompensa et leur donna audience lorsqu'ils
lurent s'en retourner. Le saint jour de la naissance du
gneur, tandis que le roi priait devant l'autel du bienhe
apôtre Pierre, le pape lui posa une couronne sur la t
tout le monde romain s'écria : « A Charles Auguste, cou
« par Dieu, grand et pacifique empereur des Romair
« et victoire ! » Après *Laudes*, il fut adoré par le pontife
vant la coutume des anciens princes; et quittant le n
patrice, il fut appelé Empereur et Auguste. »

C'était un grand événement que cette cérémonie qui
lieu dans l'église de Saint-Pierre, au jour de Noël de l'a
Le titre d'empereur de l'Occident, resté enseveli so
ruines faites par les barbares, en était tiré par le pon
Rome et était montré aux nations dispersées et enn
comme un signe de ralliement. Un droit nouveau éta
pour ceux qui hériteront de cette couronne, le droit de
mander aux peuples italiens, allemands, français,
trouvaient alors réunis sous la main de l'empereur
Quand des circonstances de famille et le temps auro
passer ce titre aux rois allemands, la France se trouve
sez forte pour repousser la domination d'un César étr
mais non l'Italie. De là la moitié des maux que la pén
aura à souffrir.

Un autre personnage acquit ce jour-là une prérogativ
portante. En couronnant Charlemagne, le pape Léon II
rempli une fonction religieuse, comme saint Remi e
crant Clovis. Ses successeurs en feront un droit politiq
les pontifes se diront les dispensateurs des couronnes.

dant tout le moyen âge, la consécration impériale ne pourra être donnée qu'à Rome même et des mains du saint-père. Plus d'une guerre sortira de ce droit nouveau.

Résultats des guerres de Charlemagne. — Dans les conquêtes de Charlemagne, il y en a de durables, il y en a d'éphémères; les unes sont utiles, les autres ne le sont pas.

Tout ce qu'il tenta au delà des Pyrénées avorta. Le comté de Barcelone, qu'il rattacha à la France, ne nous est pas resté, et, de la Marche de Gascogne, il ne nous est revenu que ce que la nature elle-même nous donnait sur le versant septentrional des Pyrénées. Mieux eût valu qu'il eût dompté les Bretons, de manière à les faire entrer plus tôt dans la vie et dans la nationalité française, au lieu de se contenter d'une soumission précaire. La conquête du royaume des Lombards ne profita ni à la France ni à l'Italie, mais au pape, dont elle releva la position politique et dont elle assura, pour l'avenir, l'indépendance. Le pays pour qui ces longues guerres eurent le plus heureux résultat, fut celui qui en souffrit le plus, l'Allemagne. Avant Charlemagne, l'Allemagne était encore la Germanie, c'est-à-dire un chaos informe de tribus païennes ou chrétiennes, mais toutes barbares, ennemies les unes des autres, sans lien qui les unît. Il y avait des Francs, des Saxons, des Thuringiens, des Bavarois. Après lui, il y eut un peuple allemand, et il y aura un royaume d'Allemagne. C'est une grande gloire que d'avoir créé un peuple; cette gloire, peu de conquérants l'ont su trouver, car ils détruisent bien plus qu'ils ne fondent.

Apparition des Northmans. — Charlemagne, en portant jusqu'à l'Eyder les avant-postes de son empire, pensait avoir fermé l'Allemagne aux hommes du Nord; mais, poussés peut-être par les fugitifs de la Saxe, ils montèrent sur leurs barques et vinrent pirater le long de l'immense étendue des côtes. S'il en fallait croire le moine de Saint-Gall, ils auraient, du vivant même de l'empereur, pénétré dans la Méditerranée. Ils entrèrent, dit le chroniqueur, dans le port d'une ville où Charlemagne lui-même se trouvait; on les chassa, mais l'empereur, s'étant levé de table, se mit à la fenêtre qui regardait l'orient et demeura longtemps le visage inondé de larmes. Comme personne n'osait l'interroger, il dit aux grands qui l'entouraient : « Savez-vous, mes « fidèles, pourquoi je pleure amèrement? Certes, je ne crains « pas qu'ils me nuisent par ces misérables pirateries; mais

« je m'afflige de ce que, moi vivant, ils ont manqué de tou-
« cher ce rivage, et je suis tourmenté d'une vive douleur
« quand je prévois tout ce qu'ils feront de maux à mes ne-
« veux et à leurs peuples. » La scène est belle, mais le fait est faux ; on doit y renoncer. L'apparition des Northmans, sous Charlemagne, reste pourtant certaine, car on le voit prendre contre eux des mesures de défense : deux flottes furent rassemblées à Boulogne et près de Gand, deux autres sur la Garonne et sur le Rhône.

CHAPITRE XIII.

GOUVERNEMENT DE CHARLEMAGNE.

Étendue de l'empire. — Les frontières de l'empire étaient : au nord et à l'est, l'Océan, depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'à la rive espagnole du golfe de Gascogne, moins la péninsule armoricaine qui n'était que tributaire : au sud, les Pyrénées, et en Espagne, le cours inférieur de l'Èbre ; en Italie, le Garigliano et la Pescara, moins Gaëte et Venise qui reconnaissaient la souveraineté plus nominale que réelle de Constantinople ; enfin, en Illyrie, la Cettina ou la Narenta, moins les villes maritimes de Trau, Zara et Spalatro, restées aux Grecs. A l'est, la frontière était marquée : en Illyrie, par la Bosna et la Save ; en Germanie, par la Theiss, d'où la frontière tournait à l'ouest à travers la Moravie, jusqu'aux montagnes de la Bohême qu'elle laissait à l'est, pour regagner au nord la Saale, puis l'Elbe. Le pays situé au nord de l'Elbe jusqu'à l'Eyder, reconnaissait encore la domination directe de Charlemagne.

Mais au delà de ces frontières se trouvaient des peuples à demi soumis, à demi indépendants. Les Navarrais dans les Pyrénées, le duc de Bénévent en Italie, payaient le tribut, quand une armée venait le demander. La Bretagne et la Bohême avaient été ravagées, non conquises. Entre l'Elbe et

EMPIRE DE CHARLEMAGNE

Myriamètres

Vistule F.

Dniester F.

CHROBATIE

BULGARES

SERBLIE

EMPIRE GREC

Belgrade

Danube

Sophia

Salonique

Larisse

Butrinto

Corfou

Raguse

Scutari

Bari

Tolède

CASTILLE

Dressé par A. Vuillemin

Gravé par E. Wormser

'Oder, les Obotrites étaient alliés plutôt que sujets, et il allait entretenir leur amitié par une protection onéreuse. Quant aux Wiltzes, vaincus souvent, ils ne déposèrent jamais les armes. Ajoutons à ces provinces continentales les les Baléares, la Corse, peut-être aussi la Sardaigne, possessions précaires que se disputaient les Francs, les Grecs et es Sarrasins.

Administration : le comte et le centenier. — L'empire se divisait en comtés, et leur circonscription reproduisait assez bien les anciennes limites des cités romaines. Les comtes, agents habituels et résidants de l'administration générale, réunissaient toutes les attributions civiles, judiciaires et militaires. En les instituant dans leur office, le roi disait : « Ayant éprouvé votre foi et vos services, nous vous donnons les pouvoirs de comte dans ce territoire. Gardez-nous la foi jurée, et que tous les peuples habitant ce pays soient traités avec modération. Régissez-les avec droiture, selon leur loi et leur coutume. Soyez le défenseur des veuves et des orphelins. Réprimez sévèrement les voleurs et les malfaiteurs, afin que les peuples, vivant en prospérité sous votre gouvernement, restent en joie et en paix. Veillez à ce que tout ce qui appartient légitimement à notre fisc soit chaque année versé à notre trésor. »

Au-dessous du comte sera plus tard le vicomte; sous les premiers Carlovingiens il y avait le centenier, nommé aussi viguier ou vicaire, qui commandait dans un district, originairement occupé par cent familles. Le vicaire tenait dans son district trois plaids par an; et assisté des *scabins* ou juges royaux que le comte désignait, et d'hommes libres du pays, il jugeait toutes les causes, excepté celles qui entraînaient la mort, la confiscation et la perte de la liberté, lesquelles ne pouvaient être portées que devant la cour du comte.

Les envoyés royaux. — Les envoyés royaux, ou *missi dominici*, ordinairement un comte et un évêque, parcouraient quatre fois l'an les comtés soumis à leur surveillance, afin de pouvoir tenir l'empereur au courant des vœux publics. Ils écoutaient les plaintes des sujets, réformaient les abus, recevaient les appels des sentences rendues par les comtes. « Si un comte ne fait pas justice à ses administrés, dit une loi de Charlemagne (779), que nos envoyés s'établissent dans sa maison et vivent à ses dépens jusqu'à ce que justice soit rendue. »

Assemblées générales. — « C'était l'usage de ce temps, dit l'archevêque de Reims, Hincmar, de tenir chaque année deux assemblées, au printemps et à l'automne. Dans l'une et dans l'autre, on soumettait aux grands les articles de lo nommés *capitula*, que le roi lui-même avait rédigés par l'inspiration de Dieu, ou dont la nécessité lui avait été manifestée dans l'intervalle des réunions. Après avoir reçu ces communications, ils en délibéraient un, deux ou trois jours, au plus, selon l'importance des affaires. Des messagers recevaient leurs questions et rapportaient les réponses. Aucun étranger n'approchait du lieu de l'assemblée jusqu'à ce que le résultat des délibérations eût été mis sous les yeux du grand prince, qui alors, avec la sagesse qu'il avait reçue de Dieu, adoptait une résolution à laquelle tous obéissaient. Les choses se passaient ainsi pour un, deux capitulaires, ou pour un plus grand nombre, jusqu'à ce que, avec l'aide de Dieu, on eût pourvu à toutes les nécessités du temps.

« Pendant que ces affaires se traitaient de la sorte hors de la présence du roi, le prince lui-même, au milieu de la multitude venue à l'assemblée générale, était occupé à recevoir des présents, saluant les hommes les plus considérables, soit ecclésiastiques, soit laïques, s'entretenant avec ceux qu'il voyait rarement, témoignant aux plus âgés un intérêt affectueux, ou s'égayant avec les plus jeunes. Si ceux qui délibéraient sur les affaires publiques en manifestaient le désir, le roi se rendait auprès d'eux; alors ils lui rapportaient, avec une entière familiarité, ce qu'ils pensaient de toutes choses, et quelles étaient les discussions amicales qui s'étaient élevées entre eux.

« Je ne dois pas oublier de dire que si le temps était beau, tout cela se passait en plein air, sinon, dans plusieurs bâtiments distincts. Ceux qui avaient à délibérer sur les propositions du roi étaient séparés de la multitude des personnes venues à l'assemblée, où les hommes les plus considérables pouvaient seuls entrer.

« Les lieux destinés à ces assemblées de grands étaient divisés en deux parties, de telle sorte que les évêques, les abbés et les clercs élevés en dignité pussent se réunir sans aucun mélange de laïques. De même les comtes et les autres principaux de l'État se séparaient, dès le matin, du reste de la multitude. Alors les seigneurs ci-dessus désignés, les *clercs d'un* côté, les laïques de l'autre, se rendaient dans la

salle qui leur était assignée, et où on avait fait honorablement préparer des siéges. Ils pouvaient siéger ensemble ou séparément selon la nature des affaires qu'ils avaient à traiter, ecclésiastiques, séculières ou mixtes ; de même, s'ils voulaient faire venir quelqu'un, soit pour demander des aliments, soit pour faire quelque question, et le renvoyer après en avoir reçu ce dont ils avaient besoin, ils en étaient les maîtres.

« La seconde occupation du roi était de demander à chacun ce qu'il avait à lui apprendre sur la partie du royaume d'où il venait, car il leur était étroitement recommandé à tous de s'enquérir, dans l'intervalle des assemblées, de ce qui se passait au dedans et au dehors du royaume ; et ils devaient chercher à le savoir des étrangers comme des nationaux, des ennemis comme des amis. Le roi voulait savoir si, dans quelque coin du pays, le peuple murmurait ou était agité, et quelle était la cause de son agitation, s'il était survenu quelque désordre dont il fût nécessaire d'occuper l'assemblée et autres détails semblables. Il cherchait aussi à connaître si quelqu'une des nations soumises voulait se révolter, si quelqu'une de celles qui s'étaient révoltées semblait disposée à se soumettre, si celles qui étaient encore indépendantes menaçaient le royaume de quelque attaque. »

Ces assemblées ne ressemblaient donc plus aux anciens champs de Mars des Francs, où tout homme libre prenait part à la délibération. Comme le temps de l'assemblée est aussi celui de la revue de l'armée et qu'elle précède l'entrée en campagne, ou a lieu au retour, les hommes libres s'y trouvent encore ; mais ils laissent les grands délibérer à l'écart. Les ducs, les évêques, les comtes, les abbés sont seuls appelés par Charlemagne à l'aider de leurs conseils. Cependant, en souvenir de l'ancien droit, les lois portent en sigue de sanction nationale : « Et tout cela a été approuvé du peuple : *De his omnes consenserunt.* »

Capitulaires. — Nous avons 65 de ces capitulaires qui comprennent 1151 articles. La diversité des affaires dont ils traitent prouve la sérieuse activité du prince, son ardent désir de mettre de l'ordre dans l'État. On l'y voit porter son attention sur toutes choses. En même temps qu'il présidait des conciles et discutait avec les évêques sur le culte des images ou l'hérésie de Félix d'Urgel, il réglait dans les plus

petits détails l'administration de ses fermes[1], et ordonnait qu'on prît garde qu'aucun de ses esclaves ne mourût de faim, « autant que cela se peut faire avec l'aide de Dieu. » Il combattait l'une des tendances les plus générales de son temps, l'usurpation des terres du domaine royal, et il prémunissait le peuple par ses avis et ses conseils contre les imposteurs et les faussaires. Il voulut éteindre la mendicité, en obligeant chacun de ses fidèles à nourrir sur son bénéfice les mendiants qui s'y trouvaient; et s'il imposait à chaque paroissien l'obligation de donner à son église la dîme ou dixième partie des produits de sa terre, c'était en la partageant en trois parties: la première pour l'entretien et l'ornement de l'église, la deuxième à l'usage des pauvres et des voyageurs, la troisième seulement pour les prêtres. L'introduction du chant grégorien dans les églises fut une de ses grandes affaires; une autre fut la réformation des monastères, qu'opéra saint Benoît d'Aniane; car, depuis la concession des biens de l'Église faite par Charles Martel à ses leudes, on trouvait beaucoup de *clercs séculiers* portant la lance et l'épée, ne songeant qu'à la chasse et à la guerre.

Il accrut la juridiction de l'Église, de manière à l'affranchir de la juridiction royale, et il essaya d'astreindre les marchands à l'égalité des poids et mesures; il leur fixa même un maximum, c'est-à-dire le prix le plus fort auquel ils pouvaient vendre leurs denrées.

Il régla le service militaire: Tout homme libre possédant quatre métairies, doit aller à la guerre. Ceux qui ne possèdent pas quatre métairies, se réunissent; un d'eux part, les autres lui fournissent les armes, les chevaux et les provisions nécessaires.

Il chercha à réprimer le vol par la sévérité des peines qu'il décréta: la première, la perte d'un œil; la seconde, celle du nez; la troisième, la mort.

Impôts. — Il n'y avait plus depuis le commencement du

1. « Il ordonnait, dit Montesquieu, qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins; et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards et les immenses trésors de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers. » Ces diverses instructions ont été réunies à tort dans un seul capitulaire, au reste fort curieux et intitulé : *De Villis*. Il y a 70 articles. On y lit, à l'article 19 : « Il y aura dans les basses-cours de nos villas non moins de 100 poules et au moins 30 oies; dans les simples manoirs, au moins 50 poules et 12 oies. » Ces préoccupations économiques étaient nécessaires, puisque le roi n'avait pas d'autres revenus que ceux de ses domaines.

ıe siècle, d'impôts publics. Le roi ne recevait que ce était dû comme propriétaire, par ses nombreux colons, ts et les revenus de ses domaines particuliers, les ser-rsonnels et réels des comtes et des bénéficiers royaux, s gratuits des grands et les tributs des pays conquis. priétaires étaient obligés de fournir aux moyens de rt et à la subsistance du prince ou de ses agents, ls passaient sur leurs terres; ils étaient chargés en l'entretien des routes et des ponts. L'armée s'équi-



Porte d'Aix-la-Chapelle.

e-même et vivait à ses frais et sans solde; la terre ou e que le soldat avait reçu en tenait lieu.

raux publics et écoles. — On a vu que Charlema-in de civiliser la Saxe et la Pannonie, y avait fondé des s qui donnèrent chacun naissance à une ville impor-Il commença un ouvrage qui n'a été accompli que de ırs, un canal entre le Rhin et le Danube; il construisit t à Mayence, une basilique à Aix-la-Chapelle, deux pa-Nimègue et à Ingelheim; mais il fut réduit, pour les r, à piller l'Italie et à dépouiller Ravenne de ses mar-s plus précieux.

Il releva nombre d'églises, exigea des prêtres qu'i
sent non-seulement pieux, mais lettrés et aumônier
les mœurs de leur état. Il créa des écoles dans les é
dans les monastères, jusque dans son palais. Il assist



Cathédrale d'Aix-la-Chapelle [1].

leçons, récompensait les plus habiles, et faisait honte au
des grands quand ils se laissaient devancer par les fil

1. Le *Munster* ou cathédrale d'Aix-la-Chapelle est encore en
partie tel que Charlemagne l'avait bâti. Les restes de l'empereu
dans une châsse déposée dans la sacristie, où on les montre.

pauvres. « Vous comptez, leur disait-il avec colère, sur les services de vos pères ; mais sachez qu'ils en ont été récompensés, et que l'État ne doit rien qu'à celui qui mérite par lui-même. » Et aux évêques, aux moines : « C'est plaire à Dieu que de bien vivre, mais c'est lui plaire encore que de bien parler. » Alcuin l'entendit s'écrier un jour : « Ah ! si j'avais seulement autour de moi douze clercs instruits dans toutes les sciences comme l'étaient Jérôme et Augustin ! »

Première renaissance littéraire. — Il se donna lui-même beaucoup de peine pour apprendre des choses dont son père et son aïeul ne pensaient guère qu'un roi et un guerrier eussent besoin. « Ne se bornant pas à l'étude de sa langue maternelle, il voulut connaître les langues étrangères, et apprit si bien le latin qu'il s'en servait comme de sa propre langue. Quant au grec, il le comprenait mieux qu'il ne le parlait [1]. La fécondité de sa conversation était telle, au surplus, qu'il paraissait trop aimer à causer. Passionné pour les arts libéraux, il respectait les hommes qui s'y distinguaient, et les comblait d'honneurs. Le diacre Pierre, vieillard natif de Pise, lui apprit la grammaire ; dans les autres sciences il eut pour maître Alcuin, diacre breton, Saxon d'origine, l'homme le plus savant de son temps. Sous sa direction, Charles consacra beaucoup de temps et de travail à l'étude de la rhétorique, de la dialectique et de l'astronomie, apprenant l'art de calculer la marche des astres, et suivant leur cours avec une attention scrupuleuse et une étonnante sagacité. Il essaya même d'écrire ; il avait habituellement sous le chevet de son lit des tablettes et des exemples pour s'exercer à former des lettres quand il trouvait quelques instants de liberté ; mais il réussit peu dans cette étude, commencée trop tard et à un âge peu convenable. Toutes les nations soumises à son pouvoir n'avaient point eu jusqu'alors de loi écrite ; il ordonna de rédiger leurs coutumes. Il fit de même pour les poëmes barbares qui célébraient les exploits des anciens chefs, et les conserva de cette manière à la postérité. Il fit aussi commencer une grammaire de la langue nationale. Dans un de ses capitulaires, il se glorifie « d'avoir corrigé les livres

1. Ainsi, le grec n'était pas tout à fait oublié en Occident. Sous Charles le Chauve, Jean Scot Érigène traduira encore les livres du pseudo-Denys ; mais après lui, et pendant cinq siècles, les plus savants hommes ignorèrent cette langue.

« de l'ancienne et de la nouvelle Alliance, corrompus par
« l'ignorance des copistes. »

Un chant francique. — La postérité n'a malheureusement rien gardé de ces chants qu'Éginhard lui promettait, si ce n'est peut-être qu'un fragment qui a été retrouvé à l'intérieur de la couverture d'un manuscrit de l'abbaye de Fulde. Ce morceau d'un grand style épique est écrit dans l'idiome francique et en caractères du huitième ou du commencement du neuvième siècle. Il faisait évidemment partie d'un de ces longs poëmes dont les *Nibelungen*, l'Iliade allemande, sont la dernière expression. Voici ce débris mutilé de l'ancienne poésie des Francs, dans la traduction qu'Ampère en a donnée :

« J'ai ouï dire que se provoquèrent dans une rencontre Hildebrand et Hadebrand, le père et le fils. Alors les héros arrangèrent leur sarreau de guerre, se couvrirent de leur vêtement de bataille, et par-dessus ceignirent leurs glaives. Comme ils lançaient leurs chevaux pour le combat, Hildebrand, fils d'Hérébrand, parla ; c'était un homme noble, d'un esprit prudent. Il demanda brièvement : « Qui était ton
« père parmi la race des hommes, et de quelle famille es-tu?
« Si tu me l'apprends, je te donnerai un vêtement de guerre
« à triple fil; car je connais, ô guerrier ! toute la race des
« hommes. »

« Hadebrand, fils d'Hildebrand, répondit : « Des hommes
« vieux et sages dans mon pays, qui maintenant sont morts,
« m'ont dit que mon père s'appelait Hildebrand ; je m'appelle
« Hadebrand. Un jour il s'en alla vers l'est ; il fuyait la haine
« d'Odoacre ; il était avec Théodoric et un grand nombre de
« ses héros. Il laissa seuls, dans son pays, sa jeune épouse,
« son fils encore petit, ses armes qui n'avaient plus de maître ;
« il s'en alla du côté de l'est. Depuis, quand commencèrent
« les malheurs de mon cousin Théodoric, quand il fut un
« homme sans ami, mon père ne voulut plus rester avec
« Odoacre. Mon père était connu des guerriers vaillants ; ce
« héros intrépide combattait toujours à la tête de l'armée ; il
« aimait trop à combattre, je ne pense pas qu'il soit encore
« en vie.— Seigneur des hommes, dit Hildebrand, jamais du
« haut du ciel tu ne permettras un combat entre hommes du
« même sang. « Alors il ôta son précieux bracelet d'or qui entourait son bras, et que le roi des Huns lui avait donné.
« *Prends-le,* dit-il à son fils, je te le donne en présent. » Ha-

and, fils d'Hildebrand, répondit ; « C'est la lance à la
iin, pointe contre pointe, qu'on doit recevoir de sembla-
s présents. Vieux Hun ! tu es un mauvais compagnon ;
ion rusé, tu veux me tromper par tes paroles, et moi je
ıx te jeter bas avec ta lance. Si vieux, peux-tu me forger
tels mensonges ? Des hommes de mer, qui avaient navi-
} sur la mer des Vendes, m'ont parlé d'un combat dans
uel a été tué Hildebrand, fils d'Hérébrand. » Hildebrand,
'Hérébrand, dit : « Je vois bien à ton armure que tu ne
s aucun chef illustre, et que, dans ce royaume, tu n'as
ı fait de vaillant. Hélas ! hélas ! Dieu puissant ! quelle
tinée est la mienne ! j'ai erré hors de mon pays soixante
ers et soixante étés. On me plaçait toujours à la tête des
ıbattants ; dans aucun fort on ne m'a mis les chaînes
: pieds, et maintenant il faut que mon propre enfant me
ırfende avec son glaive, m'étende mort avec sa hache,
que je sois son meurtrier. Il peut t'arriver facilement,
ton bras te sert bien, que tu ravisses à un homme de
ır son armure, que tu pilles son cadavre ; fais-le, si tu
is en avoir le droit, et que celui-là soit le plus infâme
hommes de l'est qui te détournerait de ce combat, dont
as un si grand désir. Bons compagnons qui nous regar-
;, jugez dans votre courage qui de nous deux aujourd'hui
ıt se vanter de mieux lancer un trait, qui saura se ren-
maître de deux armures. » Alors ils firent voler leurs
ıts à pointes tranchantes, qui s'arrêtèrent dans leurs
iers ; puis ils s'élancèrent l'un sur l'autre. Les haches
erre résonnaient..... Ils frappaient pesamment sur leurs
s boucliers ; leurs armures étaient ébranlées, mais leurs
demeuraient immobiles..... »

cuin et Éginhart. — Au septième et au commence-
du huitième siècle la France était en arrière des autres
de l'Europe. Charlemagne fut obligé de chercher hors
s provinces les hommes qui pouvaient répondre à sa
ie. Tous les maîtres de l'école du palais furent des étran-
à leur tête brillait l'Anglo-Saxon Alcuin, que Charle-
e eut grand peine à retenir auprès de lui ; ensuite venaient
ıdais Clément, Pierre de Pise, le Lombard Paul Diacre,
. laissé une histoire de sa nation, Théodulfe, originaire
agne ou de la Septimanie, et le meilleur poëte du temps ;
l'appelait-on Pindare dans l'école du palais. Il est vrai
:uin, pour de mauvais vers, avait le nom d'Horace et

Angilbert celui d'Homère. Cependant un Franc les éclipsa tous, Éginhard, qu'une gracieuse légende voudrait faire gendre de Charlemagne. Il fut son secrétaire, et, après la mort de ce prince, fut mêlé aux plus grandes affaires de l'empire. Sa *Vie de Charlemagne* n'est pas seulement un recueil précieux de faits authentiques, mais un livre d'histoire, une véritable composition littéraire. On sait que Charlemagne siégeait lui-même dans cette sorte d'académie où il portait le nom de David. Les discussions qu'on y soutenait montrent que la science y était bien puérile. Il n'en faut pas moins tenir un grand compte des efforts de ces hommes pour sortir de la barbarie; Charlemagne apprenant à écrire et y réussissant mal, ou s'oubliant à écouter la pédantesque *disputatio* d'Alcuin et de Pépin que nous avons encore, restera toujours ce qu'il a véritablement été, le promoteur d'une renaissance littéraire, qui s'est bien lentement développée sans doute, mais qui, du moins, ne s'arrêtera pas. Depuis Charlemagne, il n'y eut plus sur le monde de ces ténèbres palpables, comme le septième et le huitième siècle en avaient vu.

Relations de Charlemagne avec Haroun et avec l'empire grec. — Ainsi les héritiers des rois fainéants pouvaient maintenant rendre bon compte de leur usurpation. L'empire des Francs qui tombait, était relevé, agrandi; et l'autorité qui se perdait, était retrouvée et fortifiée. Ce n'est pas un vain titre que Charles avait pris à Rome; il était bien l'empereur de l'Occident. Éginhard nous le montre dans son palais d'Aix-la-Chapelle, sans cesse entouré de rois ou d'ambassadeurs, venus des plus lointains pays. Egbert, roi des Anglo-Saxons de Sussex, Eardulf, roi du Northumberland venaient à sa cour. Le roi des Asturies, celui d'Écosse, ne s'appelaient jamais en lui écrivant que ses fidèles, et le premier lui rendait compte de toutes ses guerres en lui offrant une part du butin.

Le maître brillant et redouté de l'Asie occidentale, le khalife Haroun-al-Raschid, rechercha son amitié et lui envoya des présents parmi lesquels un éléphant, animal que les Francs n'avaient jamais vu, et une horloge sonnante. Les empereurs de Constantinople firent un traité avec lui suivant ce proverbe grec qui subsiste encore, dit Éginhard : « Ayez le Franc pour ami, non pour voisin. » Il fut même, à en croire un écrivain de Byzance, sur le point

d'épouser l'impératrice Irène et d'unir ainsi les deux empires.

Le moine de Saint-Gall, qui écrivait en 884, montre dans un de ses récits l'idée qu'avaient de sa puissance, sinon ses contemporains, du moins la génération qui leur succéda. Charlemagne arrive par delà les Alpes pour combattre le roi des Lombards. Didier est sur les murs de Pavie avec le comte Ogger, qui a fui pour éviter le châtiment de quelque faute, et il contemple avec effroi l'armée des Francs qui s'approche. « D'abord il ne voit qu'un épais nuage de poussière; ce sont les machines de guerre qui vont battre les murs de sa cité royale. « Voilà Charles, s'écrie Didier, avec cette « grande armée. — Non, » dit Ogger. Alors apparaît la troupe immense des simples soldats. « Assurément, Charles s'avance « triomphant au milieu de cette foule. — Pas encore, » répond Ogger. Cependant on découvre le corps des gardes, vieux guerriers qui ne connaissaient jamais de repos. « Pour « le coup, c'est Charles, s'écrie Didier plein d'effroi. — Non, « reprend Ogger, pas encore. » A la suite viennent les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle et les comtes. Alors Didier crie en sanglotant : « Descendons et cachons-nous « dans les entrailles de la terre loin de la face d'un si ter« rible ennemi. — Quand vous verrez la moisson s'agiter « d'horreur dans les champs, dit Ogger, alors vous pourrez « croire à l'arrivée de Charles. » Il n'avait pas fini ces paroles, qu'on commença de voir au couchant comme un nuage ténébreux soulevé par le vent du nord-ouest qui convertit le jour en ténèbres. Mais l'empereur approchant un peu plus, l'éclat de ses armes fit luire sur Pavie un jour plus sombre que toute nuit. Alors parut Charles lui-même, tout couvert d'une armure de fer, la main gauche armée d'une lance, la droite étendue sur son invincible épée; Ogger le reconnaît et, frappé d'épouvante, il chancelle et tombe en disant : « Le voici ! »

Mort de Charlemagne. — Ce fut le 28 janvier de l'année 814 que ce grand homme mourut. Son règne se résume en un immense et glorieux effort pour fondre ensemble le monde barbare et ce qui survivait de la civilisation romaine, pour mettre un terme au chaos né de l'invasion, et fonder une société régulière où l'autorité de l'empereur étroitement unie à celle du pape maintiendrait l'ordre dans l'Église comme dans l'État. *Problème bien difficile*, qu'il fut donné à Charle-

magne de résoudre, mais dont, après lui, toutes les difficultés parurent. L'œuvre de Charlemagne, en effet, ne dura pas : on verra tout à l'heure les causes de sa chute. Le nom de ce génie puissant, quoique rude encore, n'en est pas moins entouré d'une gloire immortelle ; et il est resté dans la mémoire des nations avec celui des trois ou quatre grands hommes qui ont fait, sinon toujours le plus de bien, au moins le plus de bruit dans le monde. Pour lui, la somme du bien accompli dépasse de beaucoup ce qui n'est que vaine renommée et ambition stérile. Il créa l'Allemagne moderne, et si ce lien des nations qu'il avait voulu nouer se brisa, sa grande image plana au-dessus des temps féodaux comme le génie de l'ordre, invitant sans cesse les peuples à sortir du chaos, pour chercher l'union et la paix sous un chef glorieux et fort. Combien le souvenir du grand empereur n'a-t-il pas aidé les rois à reconstituer leur pouvoir et l'État[1] !

CHAPITRE XIV.

DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE PAR LE SOULÈVEMENT DES PEUPLES (814-843)[2].

Louis le Débonnaire (814-840). — Charlemagne avait bien pu fonder un vaste empire ; il était au-dessus de ses forces de donner à ces peuples différents d'origine, de langue et de coutumes, des intérêts et des sentiments communs

1. FAITS DIVERS. — L'usage de compter les années à partir de la naissance de Jésus-Christ s'introduisit en France sous ce prince et sous son prédécesseur. Mais longtemps on fit commencer l'année au 1er mars, au 1er janvier, à Noël (25 décembre), ou à l'Annonciation (25 mars), ou à Pâques. Ce dernier usage prévalut de Hugues Capet à Charles IX. Un capitulaire de 802 défend de se servir d'avocat : « Que chacun rende raison de sa propre cause et que personne ne pratique l'usage de discuter pour autrui. » Un autre consacra le *jugement de Dieu* par toutes les espèces d'épreuves.

2. Ouvrages à consulter : *De la vie et des actions de Louis le Débonnaire*, par Thegan ; *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'anonyme dit l'Astronome ; *Des faits et gestes de Louis le Pieux*, poëme par Ermold le Noir ; *Histoire des dissensions des fils de Louis le Débonnaire*, par Nithard.

·dire un même désir de rester unis dans une seule et
famille politique. Il y avait unité matérielle, il n'y
ɪas unité morale, et celle-là seule est bonne et forte.
ɪpériorité de gloire dont brillait Charles, dit le moine
ɪt-Gall, avait engagé les Gaulois, les Aquitains, les
ɪdes, les Alamans et les Bavarois à se glorifier d'être
lus sous le nom de Francs. » Quand Charlemagne eut
ı, tout ce qui colorait d'une apparence d'honneur leur
ssement fut effacé; chacun ne songea plus qu'à soi et
son côté. Les ambitions privées des princes de la fa-
npériale aidèrent le démembrement des nations, celles
ınds propriétaires et des officiers impériaux favorisè-
morcellement des fiefs.

lemagne avait reconnu lui-même la nécessité de don-
isfaction aux nationalités les plus fortement accusées
'ait fait ses trois fils rois : Louis, des Aquitains; Pé-
s Italiens; Charles, des Allemands. Les deux derniers
rent avant leur père et ce partage fut annulé; plus
harlemagne assura l'Italie à Bernard, fils de Pépin.
is ne devaient être, dans sa pensée, que de dociles
ants et le furent tant qu'il vécut. Mais quand la forte
ɪui tenait réuni ce faisceau de peuples fut glacée par
t, il se rompit : les nations voulurent des rois, les rois
lépendance. Pour comprimer ces ambitieux désirs, il
lu une volonté énergique, et c'était le plus faible des
ɜs qui recueillait le lourd héritage du puissant maître
ːcident.

s avait alors 36 ans. Il était pieux et intègre, mais sa
tait d'un moine, non d'un roi, et sa justice dégénérait
nt en faiblesse ou en cruauté. Il commença par des
e réparation qui pouvaient paraître aux vieux conseil-
ı Charlemagne un abandon imprudent des droits de
e. Il rendit la liberté et leurs biens à une foule d'hom-
ɪi en avaient été dépouillés; il restitua aux Frisons et
ɪxons le droit d'hériter qui leur avait été enlevé, et
es Romains instituer un nouveau pape, en 816, sans
e la confirmation impériale. Lorsque Étienne IV vint
le sacrer en France, il lui permit de prononcer ces
qui décelaient le désir du saint-siége de s'approprier
de disposer de la couronne impériale : « Pierre se
de te faire ce présent, parce que tu lui assures la
ace de ses libres droits. »

En même temps Louis réformait sévèrement la cour où, sous Charlemagne vieillissant, des désordres s'étaient manifestés; il punit sévèrement les coupables. Dans la pensée de diminuer le pouvoir de l'aristocratie et de rappeler à la vie politique les *Ahrimans* de plus en plus dominés par les grands propriétaires, il exigea que tous les hommes libres lui prêtassent directement serment de fidélité. Il irrita ainsi beaucoup de monde, sans faire beaucoup de bien, puis, pour calmer le mécontentement, il prodigua les bénéfices, les donnant en possession perpétuelle, système qui ne fut que trop suivi par ses successeurs, et qui les réduisit à la mendicité. Comme depuis deux siècles il n'y avait plus d'impôts publics, le prince n'avait pas d'autres revenus que ceux qu'il tirait de ses domaines, et en aliénant ses domaines, il aliénait ses revenus.

Partage fait entre les fils de l'empereur (817). — A l'assemblée ou concile d'Aix-la-Chapelle, en 817, on fit un règlement pour obtenir l'uniformité dans l'ordre monastique, qui fut soumis universellement à la règle de saint Benoît, et l'empereur fit un partage de ses États : Pépin eut l'Aquitaine, Louis, la Bavière ; l'aîné, Lothaire, fut asssocié à l'empire. Ses frères ne pouvaient sans son autorisation faire la guerre, conclure un traité, ou céder une ville.

Révolte et mort de Bernard (817-818). — Bernard, que son aïeul avait fait roi d'Italie et qui aspirait à mieux, comme héritier du fils aîné de Charlemagne, se prétendit lésé par ce partage. Les peuples, les cités de par delà les monts qui songeaient déjà à se délivrer des *barbares*, pour commencer une vie libre et nationale, s'associèrent à son ressentiment. « L'empereur revenait de la grande chasse dans la forêt des Vosges, pour passer l'hiver à Aix-la-Chapelle, lorsqu'il apprit que son neveu Bernard, cédant follement aux conseils d'hommes pervers, s'était révolté ; que déjà tous les princes et toutes les cités de l'Italie lui avaient prêté serment ; qu'enfin tous les passages par où l'on doit pénétrer dans ce royaume étaient fermés et défendus. Cette triste nouvelle étant confirmée par des fidèles témoins, l'empereur tira des troupes de la Gaule, de la Germanie, de tous côtés, et vint jusqu'à Châlons avec une armée très-nombreuse. Bernard, se reconnaissant trop faible contre de telles forces, se remit entre les mains de l'empereur, déposa ses armes et se prosterna à ses pieds, confessant sa faute. Son exemple fut suivi par les seigneurs de son royaume; une foule de clercs et de laïques

rempé dans ce crime. Ceux que la tempête enveloppa es évêques de Milan, de Crémone et d'Orléans. ›s chefs de la conspiration eurent été arrêtés, l'em-t grâce à Bernard et à ses complices de la peine ca-ıi devait les frapper selon la loi des Francs, mais ırracher les yeux. Bernard mourut quelques jours supplice. Les évêques furent déposés et renfermés monastères ; pour le reste des coupables, ils furent is ou rasés. Au nombre des derniers étaient trois ·ères de l'empereur. » (L'Astronome.)

ession des mouvements insurrectionnels. — La faite par l'Italie était prématurée. Le peuple des enait trop encore à cet empire qu'il avait fondé pour ·e qu'il tombât déjà en dissolution, et il se portait eur à toutes les guerres qui pouvaient en assurer la tion. La mort de Charlemagne avait été comme le une prise d'armes des nations tributaires ou enne-ıs Slaves de l'Elbe avaient envahi la Saxe : les Avars onie s'étaient soulevés ; les Bretons sortaient de ıqu'île ; les Vascons détruisirent une armée franque, abes d'Espagne envahirent la Septimanie, tandis que ısins ravageaient les côtes du sud, et les Northmans nord et de l'ouest. Tous les coureurs d'aventures fu-ıussés, les rebelles remis sous le joug, et Louis sem-lant quelque temps, porter aussi dignement que son ceptre impérial.

:ence publique de Louis (822). — Bientôt la dé-aiblesse du prince apparut à tous les yeux. « L'an 822, [ua une assemblée générale en un lieu nommé Atti-ınt appelé dans cette assemblée les évêques, les abbés, siastiques, les grands de son royaume, son premier de se réconcilier d'abord avec ses frères, qu'il avait · malgré eux, ensuite avec tous ceux auxquels il crut ; quelque offense. Après quoi, il fit une confession pu-e ses fautes, et il subit, de son gré, une pénitence t ce qu'il avait fait, tant envers son neveu Bernard s les autres. »

ın grand spectacle que celui d'un homme puissant publiquement ses fautes, et les rachetant par la pé-Ce spectacle, Théodose l'avait offert au peuple romain, rès s'être humilié dans la cathédrale de Milan, Théo-ait relevé plus fort à ses propres yeux et aux yeux

des peuples, parce que c'était devant Dieu et sous le poids des remords de sa conscience qu'il avait courbé la tête; Louis sortit du palais d'Attigny amoindri, dégradé, parce que c'était d'un corps politique, d'une autorité rivale de la sienne qu'il avait reçu son absolution. Chacun sut dès lors tout ce qu'on pouvait oser avec un tel homme.

Déposition et rétablissement de Louis (830). — En 823, il était né à l'empereur, de Judith, sa seconde femme, un fils nommé Charles. La mère voulut que cet enfant eût aussi son royaume, et le père, défaisant en 829 le partage de 817, lui donna l'Alamannie. Aussitôt les aînés ameutent les peuples; une vaste conspiration se forme, et l'empereur, abandonné de tous, tombe aux mains des rebelles. Ils forcent l'impératrice à prendre le voile, font raser ses frères et enferment leur père avec des moines, pour que ceux-ci lui persuadent d'embrasser de lui-même la vie religieuse. Lothaire, le chef de la révolte, espérait ainsi se débarrasser de son père sans violence. Mais les moines comprirent qu'ils avaient plus à gagner à remettre leur pénitent sur le trône qu'à le cloîtrer avec eux. Ils se firent les agents d'un autre complot, portèrent à Louis et à Pépin de secrets messages dans lesquels l'empereur promettait d'augmenter leurs royaumes s'ils le rétablissaient. La supériorité de Lothaire leur était déjà odieuse; ils consentirent, et l'assemblée de Nimègue, convoquée au milieu des Francs orientaux qui souhaitaient le maintien de l'empire, rendit à Louis son autorité (830).

Seconde déposition de Louis (833). — La leçon fut perdue pour lui. Remonté sur le trône, il ne sut pas mieux gouverner. Les intrigues recommencèrent. Il déposa Pépin et donna son royaume d'Aquitaine à l'enfant de Judith; ses autres fils virent là une menace pour eux-mêmes: ils se réunirent encore et vinrent attaquer leur père avec trois armées près de Colmar en Alsace. Le pape Grégoire IV était avec eux. Louis avait des forces considérables, et une bataille semblait imminente. Mais on lui débaucha son armée; le pontife menaça d'excommunication tous ceux qui combattraient contre Lothaire, et l'empereur renvoya lui-même les troupes qui lui restaient fidèles, en disant : « Je ne veux pas que personne meure pour moi, allez auprès de mes fils. » Il vint lui-même se remettre entre leurs mains avec Judith et Charles. *L'esprit des* hommes de ce temps resta pourtant frappé

cette grande trahison, et ce lieu fut appelé Lügenfeld, le *champ du Mensonge.*

Les vainqueurs insultèrent à la vieillesse et à la dignité de leur père en le soumettant à une dégradation publique. On lui fit lire, en présence de tout le peuple, dans l'église de Saint-Médard de Soissons, un long récit de ses fautes où il s'accusait d'avoir exposé le peuple à des parjures et l'État aux meurtres et au pillage, en faisant dans l'empire des divisions nouvelles et en provoquant la guerre civile; après quoi les évêques vinrent solennellement lui enlever son baudrier militaire et lui donner l'habit de pénitent.

Second rétablissement de Louis (834). — Cette humiliation de l'empire, dans la personne de l'empereur, rendit à Louis des partisans. Sa pieuse résignation, la révoltante dureté de ses fils excitèrent la compassion des peuples. Les frères d'ailleurs ne s'entendirent pas mieux que la première fois. Si Louis et Pépin ne voulaient pas être dépouillés au profit de Charles, ils ne consentaient pas à obéir à Lothaire, qui se proposait de maintenir l'unité du commandement impérial: et ils trouvaient dans la répugnance de leurs peuples à rester enfermés dans l'empire un appui sûr et des forces dévouées. Ils vinrent donc tirer Louis du monastère où Lothaire le retenait, et lui rendirent le pouvoir (834); mais il ne voulut en prendre les insignes qu'après en avoir reçu la permission des évêques.

Nouvelles fautes, nouvelles guerres, mort de Louis (840). — L'empereur sorti du cloître, pour lequel il était si bien fait, retomba dans les mêmes fautes. Dans sa prédilection aveugle pour son dernier-né, il oublia que la cause de tous ses malheurs était le partage qu'il avait fait de son vivant entre ses fils. En 835, il donna à Charles la Bourgogne, la Provence et la Septimanie. Le roi d'Aquitaine, Pépin, étant mort l'année suivante, les enfants qu'il laissait, furent dépouillés et Charles eut encore ce royaume. Alors Louis le Germanique et Lothaire, réduits l'un à la Bavière, l'autre à l'Italie, reprirent les armes. L'empereur, pour n'avoir pas à les combattre tous deux, traita avec Lothaire (839). Il lui abandonna toutes les provinces à l'orient de la Meuse, du Jura et du Rhône, avec le titre d'empereur; les provinces occidentales seraient le lot du fils de Judith, Louis le Germanique ne conservant que la Bavière. Celui-ci, soutenu de toute l'Allemagne, réclama contre ce partage injuste; et le

vieil empereur consuma ses derniers jours dans cette guerre impie. Il mourut sur le Rhin, près de Mayence : « Je lui pardonne, disait-il aux évêques qui l'imploraient pour le rebelle, mais qu'il sache qu'il me fait mourir. » Le moyen âge, plus touché des vertus de l'homme que des défauts du prince, a été plein d'indulgence pour la mémoire du Débonnaire.

Bataille de Fontanet (841) et traité de Verdun (843). — Depuis la mort de Charlemagne, l'empire qu'il avait fondé, s'agitait incessamment, comme un grand corps prêt à se dissoudre. Chaque prince voulait un royaume, et chaque grande division de l'empire voulait un roi pour former un État à part. En 817, il y avait eu une première division; d'autres encore en 829, en 835 et en 839. Les peuples, à la fin, lassés de ces déchirements perpétuels, vinrent décider la question à la solennelle bataille de Fontanet, près d'Auxerre. Toutes les tribus de l'Allemagne, sous Louis le Germanique, et les Neustriens, les Burgondes et les Provençaux, sous Charles le Chauve, combattirent dans les mêmes rangs pour renverser l'ordre politique établi par Charles Martel, Pépin et Charlemagne, au profit des Francs austrasiens. Ceux-ci, c'est-à-dire presque toute la population franque établie entre la Seine et le Rhin, qui ne défendaient que leur propre cause en soutenant celle de l'empire, furent secondés par les Italiens qui avaient adopté les nouveaux empereurs comme les légitimes héritiers de Marc-Aurèle et de Trajan. Lothaire, le fils aîné de Louis le Débonnaire, était leur chef (841). Il portait le titre d'empereur et ne voulait voir dans ses frères que des lieutenants.

Des deux côtés on se prépara à la bataille avec une sorte de recueillement religieux qui prouve que les peuples étaient venus à cette lutte suprême comme à un jugement de Dieu. « Tout espoir de paix étant enlevé, dit un historien de ce temps, Nithard, petit-fils lui-même de Charlemagne, Louis et Charles firent dire à Lothaire qu'il sût que le lendemain même, à la deuxième heure du jour, ils en viendraient au jugement du Dieu tout-puissant. Lothaire, selon sa coutume, traita insolemment les envoyés et répondit qu'on verrait bien ce qu'il savait faire. Au point du jour, Louis et Charles levèrent leur camp, et occupèrent avec le tiers de leur armée, le sommet d'une hauteur voisine du camp de Lothaire et attendirent son arrivée. Alors un grand et rude combat s'engagea sur les bords d'une petite rivière. Lothaire, vaincu,

dos avec tous les siens. Après l'action, Louis et
libérèrent sur ce qu'on devait faire aux fuyards. Les
prenant pitié de leur frère et de son peuple, étaient
eur témoigner en cette occasion la miséricorde de
este de l'armée y ayant consenti, tous cessèrent de
et rentrèrent dans leur camp vers le milieu du
ndemain, qui était un dimanche, après la célébra-
messe, ils enterrèrent également amis et ennemis,
; également tous les blessés selon leur pouvoir. En-
ois et l'armée, affligés d'en être venus aux mains
rère et avec des chrétiens, interrogèrent les évê-
e qu'ils devaient faire.
les évêques se réunirent en concile, et il fut dé-
cette assemblée, qu'on avait combattu pour la
ce, que le jugement de Dieu l'avait prouvé mani-
et qu'ainsi quiconque avait pris part à l'affaire,
nseil, soit par action, comme instrument de la vo-
ieu, était exempt de tout reproche. »
dans ces détails pour montrer l'influence que les
vaient prise et le caractère nouveau de ces guerres,
rouve plus la férocité des Francs. Mais cet adou-
des mœurs amène un affaiblissement du courage.
iers, au milieu desquels se tiennent des conciles,
r quelques bandes de Northmans ravager impuné-
pays comme des troupes de loups affamés devant
irait.
ux sentiments chrétiens des vainqueurs, ou à la ré-
es vaincus, plus grande que ne le dit l'historien, la
Fontanet fut peu décisive, et la guerre continua.
harles se rencontrèrent à Strasbourg pour resserrer
contre Lothaire, et se jurèrent alliance devant
ats, l'un en langue tudesque ou allemande, l'autre
romane ou française. Le serment de Strasbourg
nier monument de notre langue formée de la com-
en quantités très-inégales, des trois idiomes, celte,
llemand qui ont été parlés en Gaule, le latin pri-
beaucoup l'allemand et le celte qui n'ont fourni
t nombre de mots. Cette alliance fut célébrée par
nilitaires où l'on a voulu voir l'origine des tour-
qui font plutôt songer aux brillantes fantasias de
s d'Algérie.
donc bien évident que Louis et Charles avaient la

ferme résolution de briser l'empire. Lothaire se décida à traiter. Cent dix commissaires parcoururent toutes les provinces et en dressèrent le tableau, afin qu'on pût en faire un partage équitable. Il fut accompli à Verdun (843). Les trois principaux peuples de l'empire, Germains, Gallo-Francs et Italiens, se séparèrent pour toujours, les premiers sous Louis, les seconds sous Charles, les troisièmes sous Lothaire. Le nom d'empereur, titre sans puissance, resta attaché à la possession de Rome et de l'Italie : seulement, pour rendre moins inégale la part de Lothaire, on lui abandonna une bande de territoire longue et étroite, qui alla de la Meuse au Rhin, de la Saône et du Rhône aux Alpes (Belgique, Lotharingie ou Lorraine, comté de Bourgogne, Dauphiné et Provence). Ce traité réduisait la Gaule d'un tiers et lui enlevait pour la première fois sa limite du Rhin et des Alpes ; il pèse encore sur nous depuis mille ans. Les efforts de François Ier, de Henri II, de Richelieu, de Louis XIV, de la Révolution et de Napoléon, n'ont pu la déchirer tout à fait. Nous avons repris la vallée du Rhône, celle de la Saône et une partie de la Lorraine, mais la Flandre qu'il nous donnait ne nous est pas restée tout entière. Charles le Chauve, qui signa cette convention fatale, fut donc, à vrai dire, le premier roi de la France moderne, comme Louis le Germanique fut le premier roi d'Allemagne ; pour Lothaire, il continua le royaume d'Italie, qui devait tant de fois encore s'éteindre et renaître.

Ainsi le déchirement était accompli. Quelques hommes d'un esprit élevé portèrent le deuil de cette unité de l'Europe chrétienne que le traité de Verdun venait de dissoudre ; il nous en reste un poétique témoignage dans les vers suivants de Florus, diacre de l'Église de Lyon :

« Un bel empire florissait sous un brillant diadème ; il n'y avait qu'un prince et un peuple ; toutes les villes avaient des juges et des lois. Le zèle des prêtres était entretenu par des conciles fréquents ; les jeunes gens relisaient sans cesse les livres saints, et l'esprit des enfants se formait à l'étude des lettres. L'amour d'un côté, de l'autre la crainte, maintenaient partout le bon accord ; aussi la nation franque brillait-elle aux yeux du monde entier. Les royaumes étrangers, les Grecs, les barbares et le sénat du Latium lui adressaient des ambassades. La race de Romulus, Rome elle-même, *la mère des royaumes* s'était soumise à cette nation. C'était là que

son chef, soutenu de l'appui du Christ, avait reçu le diadème par le don apostolique. Heureux s'il eût connu son bonheur, l'empire qui avait Rome pour citadelle et le porte-clef du ciel pour fondateur! Déchue maintenant, cette grande puissance a perdu à la fois son éclat et le nom d'empire; le royaume, naguère si bien uni, est divisé en trois lots, il n'y a plus personne qu'on puisse regarder comme empereur; au lieu de roi, on voit un roitelet, et au lieu de royaume, un morceau de royaume. Le bien général est annulé, chacun s'occupe de ses intérêts; on songe à tout; Dieu seul est oublié. Les pasteurs du Seigneur, habiles à se réunir, ne peuvent plus tenir leurs synodes au milieu d'une telle division. Il n'y a plus d'assemblée du peuple, plus de loi; c'est en vain qu'une ambassade arriverait là où il n'y a point de cour. Que vont devenir les peuples voisins du Danube, du Rhin, du Rhône, de la Loire et du Pô, tous anciennement unis par les liens de la concorde, maintenant que l'alliance est rompue? Ils seront tourmentés par de tristes dissensions. De quelle fin la colère de Dieu fera-t-elle suivre tous ces maux? A peine est-il quelqu'un qui y songe avec effroi, qui médite sur ce qui se passe et s'en afflige. On se réjouit au milieu du déchirement de l'empire et l'on appelle paix un ordre de choses qui n'offre aucun des biens de la paix. »

CHAPITRE XV.

DÉMEMBREMENT DU ROYAUME DE FRANCE PAR LES USURPATIONS DES LEUDES (843-887)[1].

Charles le Chauve (843-877).—Jusqu'à présent, nous avons fait l'histoire des Gaulois, des Gallo-Romains et des Francs; à partir du traité de Verdun, nous commençons l'histoire des Français. La France, en effet, a reçu maintenant,

1. **Ouvrages à consulter** : les *Annales de saint Bertin*; Depping, Histoire des *expéditions maritimes des Normands.*

sauf les Northmans, qui au reste, se montrent déjà sur les côtes et ne s'y établiront qu'en petit nombre, toutes les races dont sa population s'est formée, et tous les éléments celtique, romain, chrétien, germanique, de la combinaison desquels sortira sa civilisation. Le mélange est même déjà assez avancé pour qu'on ne distingue plus le Gallo-Romain du Franc, le civilisé du barbare. Tous ont mêmes mœurs et à peu près même langue. L'idiome français s'est montré officiellement au traité de Verdun ; le droit cesse d'être personnel et devient local ; les coutumes remplacent le code romain ou les codes barbares ; il n'y a guère d'esclaves, il y a peu d'hommes libres ; on ne verra bientôt plus que des serfs et des seigneurs.

Mais cette France n'a plus l'étendue de la Gaule, le traité de Verdun l'a rejetée derrière l'Escaut et la Meuse, derrière la Saône et le Rhône; et les populations établies à l'intérieur de ces étroites limites, les trouvent trop vastes encore : elles voudraient vivre à l'écart, pour elles-mêmes et non plus pour soutenir une vaste domination qui les écrase et qu'elles ne comprennent pas. L'empire de Charlemagne s'est brisé en trois royaumes, la France va se briser en principautés féodales, dont quelques-unes aspireront même à jouer le rôle d'États complétement indépendants. Les chefs des Basques et ceux des Bretons prendront le titre de roi.

Le fils de Judith et de Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, roi de France depuis 840, n'était qu'un ambitieux vulgaire. Le temps lui fut largement départi, comme il l'avait été à Charlemagne, car il régna 37 ans ; il n'en sut rien faire. Les embarras, il est vrai, étaient grands. L'année même où l'on se battait pour et contre l'Empire, à Fontanet, Asnar, comte de Jacca, s'attribuait la souveraineté de la Navarre, et les Northmans brûlaient Rouen ; en 843, ils pillaient Nantes, Saintes et Bordeaux. En même temps, les Aquitains se soulevaient pour avoir un roi national : les Bretons avaient trouvé le leur dans Noménoë, que Charles faisait excommunier par ses évêques, mais qui battait ses lieutenants ; la Septimanie avait son chef dans Bernard. Les Sarrasins et les pirates grecs ravageaient le midi, tandis que les Northmans dévastaient le nord et l'ouest; enfin pour combler la mesure des maux que ce siècle avait à porter, les Hongrois, successeurs des Huns et des Avars, vont arriver par l'est.

Les Northmans. — Pirates redoutés, les Northmans *étaient des* hommes que la faim, la soif du pillage, l'amour des

ntures, chassaient chaque année des stériles régions de la orvége, de la Suède et du Danemark. En trois jours, un nt d'est amenait leurs barques à deux voiles aux bouches e la Seine. Chaque flotte obéissait à un *kuning* ou roi. Mais il n'était roi que sur mer et dans le combat : car, à eure du festin, toute la troupe s'asseyait à la même table, les cornes remplies de bière passaient de main en main ns qu'il y eût ni premier ni dernier. Le *roi de mer* était rtout suivi avec fidélité et toujours obéi avec zèle, parce e toujours il était réputé le plus brave entre les braves, mme celui qui n'avait jamais vidé la coupe d'un foyer rité.

« Il savait gouverner le vaisseau comme un bon cavalier ma- son cheval. A l'ascendant du courage et de l'habileté, se gnait pour lui l'empire que donnait la superstition ; il était tié à la science des *runes*. Il connaissait les caractères mys- ieux qui, gravés sur les épées, devaient procurer la vic- re, et ceux qui, inscrits à la poupe et sur les rames, vaient empêcher le naufrage. Égaux, sous un pareil chef, pportant légèrement leur soumission volontaire et le poids leur armure de mailles qu'ils se promettaient d'échanger ur un égal poids d'or, les pirates danois cheminaient gaie- nt sur la *route des cygnes*, comme disent les vieilles poé- s nationales. Tantôt ils côtoyaient la terre, et guettaient ır ennemi dans les détroits, les baies et les petits mouil- ges, ce qui leur fit donner le nom de wikings ou enfants s anses ; tantôt ils se lançaient à sa poursuite à travers céan. Les violents orages des mers du nord dispersaient brisaient leurs frêles navires ; tous ne rejoignaient pas le isseau du chef au signal du ralliement ; mais ceux qui sur- vaient à leurs compagnons naufragés n'en avaient ni moins confiance ni plus de souci ; ils se riaient des vents et des ts qui n'avaient pu leur nuire. « La force de la tempête, chantaient-ils, aide le bras de nos rameurs ; l'ouragan est à notre service ; ils nous jettent où nous voulons aller. » ug. Thierry.)

Souvent quelques-uns, au milieu du cliquetis des armes à la vue du sang entraient dans une sorte de folie furieuse i doublait leurs forces et les rendait insensibles aux bles- res, comme s'ils eussent vu s'ouvrir à leurs yeux le palais leur dieu Odin et les salles resplendissantes du Walhalla. utres affectaient dans les tortures une indomptable éner-

gie, et chantaient, au milieu des bourreaux, leur chant de mort. Ainsi, le fameux Lodbrog, plongé dans une fosse remplie de vipères, jetait fièrement à ses ennemis ces paroles :

« Nous avons combattu avec l'épée ! J'étais jeune encore quand, à l'orient, dans les étoiles d'Eirar, nous avons creusé un fleuve de sang pour les loups et convié l'oiseau aux pieds jaunes à un large banquet de cadavres ; la mer était rouge comme une blessure qui vient de s'ouvrir, et les corbeaux nageaient dans le sang.

« Nous avons combattu avec l'épée ! J'ai vu, près d'Aiel-lane (Angleterre), d'innombrables cadavres charger le pont des vaisseaux ; nous avons continué la bataille six jours entiers sans que l'ennemi succombât ; le septième au lever du soleil, nous célébrâmes la messe des épées, Valthiof fut forcé de plier sous nos armes.

« Nous avons combattu avec l'épée ! Des torrents de sang pleuvaient de nos armes à Partohyrth (Pesth) ; le vautour n'en trouva plus dans les cadavres ; l'arc résonnait, et les flèches se plantaient dans les cottes de mailles ; la sueur coulait sur la lame des épées ; elles versaient du poison dans les blessures et moissonnaient les guerriers comme le marteau d'Odin.

« Nous avons combattu avec l'épée ! La mort me saisit, la morsure des vipères a été profonde ; je sens leurs dents au fond de ma poitrine. Bientôt, j'espère, le glaive me vengera dans le sang d'Ælla. Mes fils frémiront à la nouvelle de ma mort ; la colère leur rougira le visage ; d'aussi hardis guerriers ne prendront pas de repos avant de m'avoir vengé.

« Il faut finir, voici le Dysir qu'Odin m'envoie pour me conduire à son joyeux palais. Je m'en vais, avec les Ases boire l'hydromel à la place d'honneur. Les heures de ma vie sont écoulées, et mon sourire brave la mort. »

Le fanatisme religieux se joignait au fanatisme guerrier, ces pirates aimaient à verser le sang des prêtres et faisaient coucher leurs chevaux dans les églises. Quand ils avaient ravagé une terre chrétienne : « Nous leur avons chanté, disaient-ils, la messe des lances ; elle a commencé de grand matin, et elle a duré jusqu'à la nuit. » Charlemagne avait vu de loin ces terribles envahisseurs ; sous Louis le Débonnaire ils s'enhardirent. Quelques-uns s'établirent à demeure, en 837, dans l'île de Walcheren, et de là allèrent mettre à contribution les pays riverains de la Meuse et du Wahal.

artir de 843, on les voit arriver chaque année. Ils remontaient par l'embouchure des fleuves, par l'Escaut, la Somme, a Seine, la Loire et la Gironde, jusque dans l'intérieur du ys. Nombre de villes, même des plus importantes, comme rléans et Paris, furent prises et pillées par eux, sans que harles pût les défendre. Du Rhin à l'Adour, et de l'Océan ux Cévennes et aux Vosges, tout fut pillé. Ils prirent même abitude de ne plus retourner pendant l'hiver dans leur ys. Ils s'établirent à demeure dans l'île d'Oyssel, au-dessus Rouen, à Noirmoutiers, à l'embouchure de la Loire et dans fleuve même, à l'île Bière, près de Saint-Florent. C'était qu'ils apportaient leur butin, de là qu'ils partaient pour s expéditions nouvelles.

Édit de Mersen (847). — Les chroniqueurs, ne comprent pas cette apathie de la nation des Francs, naguère si ave, et qui maintenant se laissait piller par quelques enturiers, ne purent l'expliquer qu'en supposant un imense massacre à Fontanet.

> La peri de France la flor
> E des baronz tuit li meillor
> Ainsi trovèrent Paenz terre
> Vuide de gent, bonne à conquerre.

Il y a quelque chose de vrai dans ces paroles. Les cinante-trois expéditions de Charlemagne avaient usé la race anque; et ses conquêtes, où toujours quelques-uns de ses erriers s'établissaient, l'avaient dispersée sur la surface des ois royaumes. Les dissensions des fils de Louis le Débonire l'avaient achevée. Maintenant on ne trouvait plus hommes libres, et par la grande consommation que tant de erres en avaient faite, et parce que, au milieu de l'anarie croissante, les hommes libres avaient presque tous renoncé à une indépendance qui les laissait dans l'isolement et r conséquent dans le péril, pour se faire les vassaux d'homes capables de les défendre. L'édit de Mersen, en 847, rtait: « Tout homme libre pourra se choisir un seigneur, it le roi, soit un de ses vassaux, et aucun vassal du roi ne ra obligé de le suivre à la guerre, si ce n'est contre l'enmi étranger. » Ainsi les sujets pouvant marchander l'oissance, le roi, dans les guerres civiles restait désarmé, puissant; et comme il était aussi incapable de se faire éir des grands que de protéger les petits, ceux-ci se grou-

paient autour de ceux-là. Les vassaux du roi diminuai ceux des grands augmentaient. De tous côtés on oubliait térêt national pour ne songer qu'au sien propre. Rouen quiétait peu des malheurs de Bordeaux, Saintes de ceu Paris : et voilà comment, à cette époque, ainsi qu'aux niers jours de l'empire romain et par la même cause, l'abs d'un sentiment énergique et commun à tous, le patrioti des bandes peu nombreuses pouvaient ravager impuné un grand pays. Charles essaya de les renvoyer en leur nant de l'or : c'était le moyen le plus sûr de les attirer. I pire romain en avait agi de même avec les barbares et o quel succès avait eu ce moyen.

Associés des Northmans. — Les vrais Northmar pouvaient être bien nombreux, car ils venaient de loin e mer. « Mais, comme dit un chroniqueur du temps, beau d'habitants du pays, oubliant qu'ils avaient été régénérés les eaux saintes du baptême, se précipitaient dans les er ténébreuses des païens; ils mangeaient avec eux la ch chevaux immolés à Odin et à Thor, puis s'associaient à forfaits. » Et ces renégats étaient les plus à craindre. Il vaient de guides aux envahisseurs, savaient déjouer les de leurs concitoyens pour tromper l'avidité des barbar montraient encore moins de respect et de pitié que ce pour le culte et le peuple qu'ils avaient désertés. P même quelques-uns des grands se faisaient payer pa Northmans pour ne les point inquiéter dans leurs cours prélevaient la dîme du pillage de la France.

Le Northman Hastings. — Le plus redoutable d pirates fut Hastings, qui ravagea les bords de la Loi 843 à 850, saccagea Bordeaux, Saintes, menaça Tarbe célèbre encore aujourd'hui, le 21 mai, une victoire g sur eux, tourna l'Espagne, et toujours pillant, arriva qu'aux côtes d'Italie. Il était attiré par le grand nom richesses de la capitale du monde chrétien; mais il prit pour Rome. Hastings envoya dire au comte et à l'évêqu ses compagnons, vainqueurs des Francs, ne voulaient mal au peuple d'Italie, qu'ils ne demandaient qu'à ré leurs barques avariées, et que lui-même, fatigué de cet errante, il désirait trouver le repos dans le sein de l'É L'évêque et le comte ne refusèrent rien; Hastings reçut le baptême; mais les portes de la ville restaient ferm quelque temps de là, le camp retentit de gémissements

s était dangereusement malade; des envoyés vinrent le
et déclarer en même temps que le moribond avait l'in-
tion d'abandonner à l'Église tout son butin à condition
son corps fût enseveli en terre sainte. Les cris de dou-
des Northmans annoncèrent bientôt la mort de leur chef.
leur permit d'entrer dans la ville pour apporter son ca-
re, et les funérailles furent préparées dans l'église même.
s, au moment où l'on déposait le corps au milieu du
ur, Hastings se dressa tout à coup, abattit l'évêque à
pieds, pendant que ses compagnons, tirant leurs armes
ées, massacraient prêtres et soldats. Maître de Luna,
tings reconnut son erreur. On lui fit entendre que Rome
t à une grande distance, et qu'il ne la prendrait pas
si facilement, il remit à la voile avec son butin, et repa-
au bout de quelques mois à l'embouchure de la Loire.

obert le Fort. — Charles le Chauve avait réuni une par-
du pays, entre la Seine et la Loire, sous le commande-
t de Robert le Fort, ancêtre des Capétiens, afin d'opposer
résistance plus efficace aux Northmans et aux Bretons, un
nd nombre de ceux-ci ayant pris l'habitude de se joindre
pirates. Robert vainquit deux fois les Bretons et battit un
s de Northmans tout chargés encore du butin de la Brie
le la ville de Meaux. Ce fut ce valeureux chef que Has-
s rencontra au retour d'Italie. Il venait de saccager le
s, quand Robert et le duc d'Aquitaine l'atteignirent à
sarthe (Pont-sur-Sarthe), près d'Angers. Les païens n'é-
nt que 400, moitié Northmans, moitié Bretons; à l'approche
Robert, ils se jetèrent dans une église et s'y barricadèrent.
ait le soir. Les Français remirent l'attaque au lendemain.
ert avait déjà ôté son casque et sa cotte de maille, quand
Northmans, ouvrant soudainement les portes, se précipitent
sa troupe dispersée. Robert rallie les siens, repousse
nemi dans l'église et veut l'y suivre. Mais il combattait
ête nue et la poitrine découverte; il fut blessé mortel-
ent sur le seuil même. Le duc Rainulf tomba à côté
elui que les chroniques du temps appellent le *Machabée*
 France (865). Hastings, délivré de ce redoutable adver-
, remonta toute la Loire et pénétra jusqu'à Clermont-
and. On ne trouva d'autre moyen d'en débarrasser la
ce que de lui donner le comté de Chartres. Encore l'aban-
a-t-il, à près de soixante-dix ans, pour se remettre à
ir les aventures.

Commencement des grands fiefs.—Les Northmans furent le plus grand mais non le seul embarras de Charles le Chauve : le Breton Noménoë repoussa toutes ses attaques, se fit couronner roi et laissa son titre à son fils Hérispoë. Les



Charles le Chauve[1].

Aquitains avaient élu pour chef le fils de leur dernier roi, Pépin II, que Charles le Chauve avait dépossédé. Chassé à cause

1. Cette gravure reproduit une miniature servant de frontispice au livre d'Heures de Charles le Chauve, qui est conservé au musée des Souverains, au Louvre.

de ses vices, Pépin s'allia aux Northmans et aux Sarrasins pour piller ses anciens sujets, fut pris et enfermé dans un cloître. Charles recouvra pour quelque temps l'Aquitaine, la perdit, la recouvra encore et la donna à un de ses fils. Mais les vrais maîtres du pays étaient déjà Raymond, comte de Toulouse, qui dominait aussi sur le Rouergue et le Quercy: Walgrin, comte d'Angoulême; Sanche Mitara, duc de Gascogne, avec Bordeaux pour capitale; Bernard, marquis de Septimanie; Rainulf, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers; Bernard Plantevelue, comte d'Auvergne, qui tous fondèrent des maisons héréditaires. Au nord de la Loire, Charles avait de même été contraint de constituer pour Robert le Fort le grand-duché de France, d'où sortira la troisième race; au nord de la Somme, le comté de Flandre, en faveur de son gendre Baudouin Bras de Fer; et, entre la Loire et la Saône, le puissant duché de Bourgogne, pour Richard le Justicier. Ainsi, sous le petit-fils de Charlemagne, non-seulement l'empire était divisé en royaumes, mais les royaumes se démembraient déjà en fiefs.

Édit de Pistes (863). — Charles faisait cependant de loin en loin un effort pour retenir à son service et à celui de l'État la classe des hommes libres. En 863, l'édit de Pistes ordonna un recensement des hommes obligés au service militaire. Les peines les plus sévères furent prononcées contre ceux qui les priveraient de leurs chevaux et de leurs armes, et contre les ingénus eux-mêmes, qui, pour se délivrer de cette charge, se donneraient à l'Église.

Guerres étrangères. — Ce prince, si faible chez lui, voulut pourtant s'agrandir au dehors; ce roi, qui ne pouvait porter sa couronne, entreprit d'en gagner d'autres.

A la mort de l'empereur Lothaire, en 855, son héritage avait été partagé entre ses trois fils. L'aîné eut l'Italie, le second la Lotharingie, le troisième la Provence. Celui-ci ne vécut que jusqu'en 863, le roi de Lotharingie jusqu'en 869, et aucun d'eux ne laissa d'enfant. Charles le Chauve essaya, à leur mort, de mettre la main sur leurs domaines. Il échoua d'abord en 863, mais réussit en 870, et partagea la Lorraine avec son frère Louis le Germanique. Malgré la faiblesse et la honte de son règne, Charles le Chauve reformait donc, au moins d'un côté, la France que le traité de Verdun avait mutilée.

Édit de Kiersy (877). — Au lieu de continuer dans

cette voie, Charles ambitionna encore la couronne impérial devenue vacante en 875. Il alla se la faire donner à Rom par le pape, prit au retour celle du royaume des Lombards à Milan, et, son frère Louis le Germanique étant mort, i prétendit ajouter ses États aux siens, l'Allemagne à la France A ce même moment les Northmans lui prenaient Rouen. Il fu battu sur le Rhin; l'Italie aussi lui échappait. Pour décide ses vassaux à le soutenir dans cette querelle, il les réunit la diète de Kiersy-sur-Oise, et y signa un capitulaire qui re connut en droit l'hérédité des fiefs et des offices. Cet act dépouillait à la fois la royauté des pouvoirs qu'elle avait con férés et des terres qu'elle avait temporairement concédées Il constituait l'hérédité des fonctions publiques (voy. l chap. XVIII). Charles mourut dans cette expédition d'Italie au pied du mont Cenis.

Louis le Bègue (877-879). Louis III et Carloman (879-884). — Le fils de Charles le Chauve, Louis le Bègue roi d'Aquitaine depuis 867, lui succéda comme roi de France Il fut sacré à Compiègne par l'archevêque de Reims, Hinc mar, le membre le plus éminent du clergé de France en c temps-là. Pour se concilier les grands, il leur abandonn une partie des domaines qui restaient encore à la couronn concessions que ses deux fils, Louis III et Carloman, mult plièrent encore. Ces deux princes régnèrent de bon accor l'un en Neustrie, l'autre en Aquitaine et en Bourgogne. I mal ne continua pas moins d'empirer. Le duc Boson se f proclamer, en 879, roi de Provence, et ils ne purent le ren verser. Charles le Chauve avait, en 870, acquis la moitié d la Lorraine; ils l'abandonnèrent et ce pays retourna à l'All magne, qui ne nous en a laissé qu'une faible partie. Des victoires sur les Northmans, notamment celle de Saucourt e Vimeu, jetèrent pourtant un peu de gloire sur le nom de c princes. Mais ces avantages momentanés n'empêchaient p les brigandages de recommencer aussitôt. En 882, le célèb Hastings se fit abandonner le comté de Chartres, et Carl man donna de l'argent aux autres pour les renvoyer. « I promirent la paix, dit tristement le chroniqueur, pour aut d'années qu'on leur compta de 1000 livres pesant d'argent Les deux rois moururent à peu de temps l'un de l'autre, p suite d'accidents : Louis en 882, Carloman deux ans pl tard.

Charles le Gros roi et empereur (884-887). — I

avaient un frère, Charles le Simple; les grands lui préférèrent un petit-fils de Louis le Débonnaire, Charles le Gros, alors empereur et roi de Germanie. Tout l'héritage de Charlemagne se trouva réuni dans ses mains. Mais les temps étaient changés. Cet homme chargé de tant de couronnes ne put même intimider les Northmans.

Siége de Paris (885-886). — Il avait déjà cédé la Frise à un de leurs chefs. Un autre, le fameux Rollon, espèce de géant qui n'allait jamais qu'à pied, n'ayant pu trouver de cheval capable de lui servir de monture, vint prendre Rouen, Pontoise, et tuer le duc du Mans. A l'approche de ses compatriotes, le nouveau comte de Chartres, l'ancien pirate Hastings, courut les rejoindre et tous marchèrent sur Paris, qu'ils avaient déjà trois fois pillé. Mais Paris venait d'être fortifié; de grosses tours couvraient les ponts (Petit-Pont et Pont-au-Change), qui réunissaient l'île de la Cité aux faubourgs des deux rives; la Seine était donc barrée aux 700 grandes barques que les Northmans voulaient conduire jusqu'en Bourgogne, où ils n'étaient pas encore allés. Les habitants, encouragés par leur évêque Gozlin et par leur comte Eudes, fils de Robert le Fort, résistèrent un an. L'attaque commença le 26 novembre 885. La tour du Grand-Pont, sur la rive droite, n'étant pas encore achevée, les Northmans l'assaillirent. Deux jours durant on s'y battit avec acharnement, l'évêque Gozlin y fut blessé d'un javelot. Les Northmans, repoussés, s'établirent autour de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, en un camp retranché. Des transfuges leur avaient appris tout ce que l'on connaissait encore de la science militaire des Romains. Ils construisirent d'abord une tour roulante à trois étages; mais quand ils voulurent l'approcher des murs, les Parisiens tuèrent à coups de flèches ceux qui la faisaient mouvoir. Alors ils s'avancèrent avec des béliers, les uns sous des mantelets mobiles qu'on avait couverts de cuirs frais, pour les mettre à l'abri du feu, les autres firent la tortue avec leurs boucliers. Arrivés au bord du fossé, ils y jetèrent, pour le combler, de la terre, des fascines, des arbres entiers, même les cadavres de leurs captifs qu'ils égorgeaient sous les yeux des assiégés. Pendant que les plus éloignés écartaient les défenseurs des créneaux par une grêle de traits et de balles de plomb, les plus rapprochés du mur ébranlaient la tour avec les béliers : rien ne réussit. Les Parisiens versaient à longs flots l'huile bouil-

lante, la cire et la poix liquide; leurs catapultes lançaient des pierres énormes qui brisaient les mantelets et les boucliers peints, ou des crampons de fer qui les enlevaient et découvraient l'assaillant, aussitôt criblé de traits. Trois bateaux enflammés, lancés contre le pont, furent arrêtés par les piles en pierres qui le portaient, et ne purent y mettre le feu.

Cette résistance inespérée durait depuis plus de deux mois, quand une crue subite du fleuve emporta, dans la nuit du 6 février 886, une partie du Petit-Pont. Les Northmans se ruèrent aussitôt sur la tour de la rive gauche, qui était maintenant isolée de la ville. Douze hommes seulement y restaient. Ils se défendirent toute une journée, puis se retirèrent sur les débris du pont et y combattirent encore. Ils se rendirent enfin sur la promesse qu'ils auraient la vie sauve. Dès que les barbares tinrent ces braves gens, ils les égorgèrent. Un d'eux, de grande mine, leur parut un chef; ils décidèrent de l'épargner, mais lui voulut partager jusqu'au bout le sort de ses compagnons. « Vous n'aurez jamais, leur dit-il, de rançon pour ma tête, » et il les força de le tuer.

Cependant on ne s'entretenait par tout le pays que du grand courage des Parisiens, quelques-uns s'enhardissaient à faire comme eux. Plusieurs bandes de pirates qui avaient quitté le siége furent battues, et le conseiller de l'empereur Charles, le duc Heinrich, vint jeter un secours dans la place; mais les païens maintenaient le blocus. La misère devint extrême dans la ville; beaucoup de gens mouraient. L'évêque Gozlin, le comte d'Anjou « passèrent au Seigneur. » Le brave comte Eudes s'échappa pour aller presser l'arrivée de l'empereur, et, quand il le vit en marche, revint s'enfermer avec les siens. Le secours promis parut enfin : le duc Henrich le conduisait. Voulant reconnaître lui-même les lieux, il s'avança trop loin; son cheval tomba dans un des fossés que les Northmans creusaient, il y fut tué; ceux qui le suivaient se débandèrent. Paris était donc encore une fois abandonné à lui-même. Les Northmans crurent que le découragement y régnait, et qu'ils auraient bon marché d'un peuple épuisé. Ils tentent un assaut général; partout ils sont repoussés. Ils veulent incendier la porte de la grosse tour, et y entassent un immense bûcher; mais les Parisiens font une sortie soudaine et repoussent à la fois les assaillants et l'incendie.

de longs mois, Charles arriva enfin, avec une
les hauteurs de Montmartre. Les Parisiens pleins
tendaient le signal du combat, quand on leur dit
reur achetait encore à prix d'argent la retraite de
i qu'ils avaient à demi vaincu, et lui permet-
hiverner en Bourgogne, c'est-à-dire ravager
nce. Du moins refusèrent-ils de tremper en rien
nteux traité, et lorsque les barques des North-
ésentèrent pour franchir les ponts, ils refusèrent
ser passer. Il fallut que les pirates traînassent
rcations sur la grève en faisant un grand dé-
éviter l'héroïque cité (nov. 886) dont Sens à son
le courage, car il brava les Northmans pendant six

née-là, Paris avait glorieusement conquis son titre
de la France; son chef, le brave comte Eudes,
der la première dynastie nationale.

ion de Charles le Gros (887). — Le contraste
urage de cette petite cité et la lâcheté de l'empe-
. tout le monde contre l'indigne prince. Il fut dé-
iète de Tribur (887), et depuis ce jour, l'Allema-
e et la France n'ont plus jamais eu un maître
L'empire carlovingien était irrévocablement dé-
es débris avaient servi à former sept royaumes :
varre, Bourgogne cisjurane, Bourgogne transju-
aine, Italie et Germanie.

ement du régime féodal. — Mais ce n'était
ent l'empire qui était démembré, c'était aussi le
la royauté. L'hérédité des fiefs et des bénéfices
rt la France d'une multitude de petits rois. Ainsi,
luc de *Gascogne* possédait presque tout le pays au
Garonne; les comte de *Toulouse*, d'*Auvergne*, de
Poitou et du *Berry*, les provinces entre la Garonne
A l'est et au nord de ce fleuve tout appartenait
e *Forez*, au duc de *Bourgogne*, au duc de *France*
tes de *Flandre* et de *Bretagne*, qui exerçaient sur
les droits régaliens. Au roi, il restait seulement
lles qu'il n'avait pas encore été contraint de don-

rement de l'État continuait dans l'intérieur même
fiefs. Les ducs, les comtes étaient tout aussi im-
ue le roi contre les Northmans ou les Sarrasins, et

les populations que leurs chefs ne savaient plus amener à d communs efforts, prenaient peu à peu l'habitude de ne comp ter que sur elles-mêmes. Après avoir fui longtemps à l'ap proche des païens, dans le bois, au milieu des bêtes fauves quelques gens de cœur avaient tourné la tête et refusé d'a bandonner tout leur avoir sans essayer de le défendre. Çà et là, dans les gorges des montagnes, au gué des fleuves, sur la colline qui dominait la plaine, s'étaient élevés des retran-



Château de Tancarville[1].

chements, des murailles, où les braves et les forts se tenaient. Un édit de 862 ordonna aux comtes et aux vassaux du roi de réparer les anciens châteaux et d'en bâtir de nouveaux. Le

1. Ce château, dont il ne reste plus qu'une tour en ruine, s'élevait sur un promontoire escarpé de la rive gauche de la Seine contre lequel la *barre* vient se briser avec violence, et que l'on appelait le *nez de Tancarville*. De là on dominait toute la navigation du fleuve. Les sires de Tancarville étaient héréditairement chambellans et connétables des ducs de Normandie. Le dernier de Tancarville périt à Azincourt. Les ruines de *l'antique manoir* appartiennent aujourd'hui à la maison de Montmorency

pays en fut bientôt couvert, et souvent les envahisseurs se heurtèrent en vain contre eux. Quelques défaites donnèrent de la prudence à ces audacieux; ils n'osèrent plus s'aventurer si loin, au milieu de ces forteresses qui sortaient de terre de tous côtés; la nouvelle invasion, gênée alors et rendue difficile, s'arrêtera au siècle suivant. Les maîtres de ces châteaux furent plus tard la terreur des campagnes, mais ils les avaient d'abord sauvés. La féodalité, si oppressive dans son âge de décadence, avait donc eu son temps de légitimité. Toute puissance s'établit par ses services et tombe par ses abus.

Puissance de l'Église. — Au neuvième siècle, la royauté tombait, la féodalité montait; l'une avait perdu sa force, l'autre n'avait pas encore acquis celle qu'elle aura bientôt; l'Église seule avait toute la sienne. Rien ne lui manquait : supériorité de lumières et de moralité, foi ardente des populations, riches domaines; enfin, alors que tout se divisait et que la société civile et la société politique s'en allaient en pièces, le corps ecclésiastique montrait son unité et la vie qui l'animait dans les 56 conciles réunis en France durant les années du règne de Charles le Chauve. Les évêques partant du droit de l'Église d'intervenir dans la conduite de tout homme coupable de péché, pour le redresser ou pour le punir, arrivaient logiquement à la prétention de déposer les rois et de disposer des couronnes. Ils n'étaient donc pas seulement les ministres de la religion; ils participaient, dans ce temps, à l'administration publique. Depuis Charlemagne, qui les avait mêlés au gouvernement de son empire, on les trouve dans toutes les affaires et parlant partout avec autorité. Ce sont eux qui dégradent ou rétablissent le Débonnaire, qui disent à Fontanet de quel côté est la justice. En 859, Charles le Chauve, menacé par quelques évêques d'être déposé, parce qu'il violait les capitulaires, ne trouvait rien à répondre à cette prétention, si ce n'est que, « consacré et oint du saint chrême, il ne pouvait être renversé du trône, ni supplanté par personne, qu'après avoir été entendu et jugé par les évêques qui l'avaient sacré roi. » Ce droit, l'archevêque de Reims, Hincmar, le plus illustre personnage de ce temps, l'avait hautement revendiqué.

C'était une chose heureuse que cette puissance de l'Eglise en de tels siècles; car, lorsque tout était livré au plus fort, seule elle se trouvait en état de rappeler qu'au-dessus de la

force il y avait la justice ; en face du principe aristocratique de l'organisation féodale, elle posait celui de la fraternité humaine ; au lieu de l'hérédité et du droit d'aînesse qui prévalaient dans la société civile, elle pratiquait pour elle-même l'élection et proclamait les droits de l'intelligence. Si la prérogative qu'elle revendiquait de déposer les rois était une usurpation sur l'autorité temporelle, il faut reconnaître que celle-ci n'avait d'autre contre-poids que le pouvoir sacerdotal, et le faible, l'opprimé, d'autre garantie que la protection des églises. Lorsque Lothaire II, roi de Lorraine, renvoya sans cause la reine Teutberge pour épouser Waldrade, le pape Nicolas Ier prit en main la cause d'une pauvre femme trahie, outragée ; et au risque d'une persécution, fit triompher le droit. Quand la loi était impuissante et l'opinion sans force, il était bon qu'il se trouvât quelque part un vengeur de la morale offensée [1].

1. FAITS DIVERS. — Rédaction en 836 et 857 du recueil des *Fausses décrétales*, longtemps regardé comme authentique. Ces décrétales, extrêmement favorables à l'autorité du saint-siége, donnaient la plus grande extension au droit d'appel en cour de Rome, ce qui affaiblissait l'autorité épiscopale, réservaient au pape seul le jugement des évêques, et établissaient la juridiction directe du saint-siége pour les causes majeures « en faveur de tous les opprimés auxquels le saint-siége doit secours, en faveur de tous les gens condamnés injustement auxquels il doit restitution. » Nombreux conciles dans ce siècle pour remédier à l'usurpation des biens ecclésiastiques. — Le concile de Troyes décide que les cadavres des excommuniés seront laissés sans sépulture. En 863, édit de Pistes contre le commerce des esclaves, ce qui prouve que l'esclavage n'avait pas complétement disparu, quoique le plus grand nombre des esclaves fussent déjà devenus serfs ; on en trouve des traces jusqu'au milieu du treizième siècle. Un article de cet édit ordonnait déjà la démolition des châteaux « attendu que ces lieux sont devenus des retraites de voleurs et que les voisins en souffrent grandes vexations et pilleries. » Leur nombre au contraire ne fit que s'accroître.

CINQUIÈME PÉRIODE.

FRANCE FÉODALE.

(887-1180.)

CHAPITRE XVI[1].

LES DERNIERS CARLOVINGIENS ET LES DUCS DE FRANCE (887-987)

Faiblesse de la royauté. — Il n'y avait pas trois quarts de siècle que le glorieux fondateur du second empire d'Occident était couché dans les caveaux de sa basilique d'Aix-la-Chapelle, et déjà il n'y avait plus d'empire ni d'empereur; la royauté même avait signé à Kiersy son acte d'abdication. Le roi de France n'avait guère qu'un titre. Ce titre sans pouvoir fut cependant l'objet d'une longue convoitise. Le dixième siècle fut rempli par la querelle des deux maisons qui se disputèrent la chétive couronne des derniers descendants de Charlemagne; discordes doublement fatales, car elles favorisèrent les invasions de nouveaux barbares et les progrès de la féodalité.

Eudes, duc de France (887-898). — Après la déposition de Charles le Gros, on élut pour roi le comte Eudes, qui, naguère, avait si bien défendu Paris contre les Northmans, et qui, en récompense, avait reçu de l'empereur le duché de France, ou avait été confirmé par lui dans la possession de ce grand fief. Il était fils, en effet, de ce Robert le Fort, célèbre sous Charles le Chauve par ses services contre les mêmes ennemis, et ancêtre de tous les Capétiens. Mais

1. Ouvrages à consulter : l'*Histoire de l'Église de Reims* et la *Chronique* de Frodoard; l'*Histoire* du moine Richer, dont le manuscrit a été récemment retrouvé; le Ier livre de la *Chronique* de Raoul Glaber; les *Lettres sur l'Histoire de France*, de M. Aug. Thierry.

Eudes ne fut reconnu que par les seigneurs d'entre Loire
Meuse. Au delà de la Meuse régnait Arnulf, roi de Germa
qui, en 895, fit de la Lorraine un royaume pour son fi
Zwentibold; et, au sud de la Loire, le duc d'Aquitaine, Ra
nulf, prit le titre de roi. En même temps, le royaume d
Provence se partageait en deux: la Bourgogne cisjura
(Franche-Comté, Dauphiné, Provence), sous Louis, fils du r
Boson, et la Bourgogne transjurane (la Suisse jusqu'à l
Reuss, le Valais, et partie de la Savoie), sous Rodolphe,
d'un comte d'Auxerre. Ainsi la France avait cinq rois. Ell
en aura bientôt un sixième, Charles le Simple; et je ne parle
ni des rois de Navarre, qui lui étaient devenus complétemen
étrangers, ni des rois des Bretons, qui n'entendaient pas s
montrer plus dociles aujourd'hui qu'elle prenait pour chef u
parvenu, que quand un petit-fils de Charlemagne leur dema
dait l'obéissance. Elle avait de plus des hôtes habituels et terri
bles, les Northmans, qui ne la quittaient plus, et les Sarrasi
qui, en 889, s'établirent à Fraxinet, sur la côte de Provenc

Succès d'Eudes contre les Northmans. — Eudes se ti
bravement de tant d'ennemis. Il ne reprit ni la Lorraine
les deux royaumes de Bourgogne, laissa les Bretons, alo
en guerre civile, s'entre-déchirer, oublia la Navarre, qui ét
bien loin, et consentit à reconnaître une sorte de droit su
rain au Carlovingien Arnulf, roi de Germanie, en qui sur
vait l'ambition impériale, malgré la grande protestation
887; mais il força le duc d'Aquitaine à renoncer au titre
roi et à lui jurer fidélité, et gagna sur les Northmans de
victoires, l'une dans la forêt de Montfaucon en Argon
l'autre, en 892, près de Montpensier dans la Limagne. Bi
qu'il ne faille pas accepter sur ces batailles les exagérati
du poëte Abbon, c'étaient de brillants succès, mais qui res
rent stériles. Les païens étaient répandus en trop grand no
bre par tout le pays pour que la défaite d'une de leurs ban
intimidât les autres. En ce même temps, ils prirent et sacc
gèrent Meaux, Troyes, Toul, Verdun, Dreux, Saint-Lô. « La
prédiction du Seigneur, disait le synode de Metz, va s'acco
plir: Les étrangers dévoreront votre terre sous vos yeux et
feront un désert. » Le désert, en effet, s'étendait tous le
jours, les vivres étaient à un prix exorbitant; on manquait de
bestiaux, et, en beaucoup d'endroits, on manquait de grai
pour ensemencer les terres.

Rivalité d'Eudes et de Charles le Simple (893).—

maux causés par les nouveaux barbares vinrent se joinceux de la guerre civile. Le comte de Flandre refusa issance à Eudes; un autre seigneur, parent du roi, s'em de Laon. Eudes reprit la ville, et, pour intimider les facx, fit couper la tête au rebelle. Il se trouva alors en face ne autre guerre plus sérieuse. Les partisans de la dynastie lovingienne mirent en avant un fils posthume de Louis le iple, et l'archevêque de Reims le sacra (893). Ses partis, le duc de Bourgogne et les comtes de Vermandois, de tiers et d'Auvergne, ne cherchaient qu'à consommer la ne de la royauté et à s'affermir dans leurs usurpations. our d'Eudes se rangeaient ses nombreux vassaux du dude France, et ceux qui avaient voulu un roi national, au de cette dynastie aventureuse qui s'inquiétait bien moins auver la France des païens que de ressaisir quelqu'une couronnes carlovingiennes. Eudes arriva devant Reims de telles forces, que son compétiteur s'enfuit auprès nulf de Germanie. Celui-ci, oubliant ses conventions Eudes, commanda aux comtes et aux évêques de la Loingie de rétablir dans le royaume paternel l'homme qui t de sa race. Mais les comtes refusèrent. Zwentibold, den leur roi, en 895, les entraîna à une guerre qui tourna pour lui. Il fut contraint de rentrer en Lorraine, et Eutermina cette querelle en accordant plusieurs domaines à compétiteur. Ce prince actif et brave fut malheureusent enlevé par une mort prématurée. Il n'avait que 40 . Son frère, Robert, hérita de son duché de France, et rles le Simple lui succéda comme roi sans opposition.

harles le Simple (898-922); établissement des rthmans en France (911). — Ce prince est célèbre par malheurs. En 911, il céda au chef northman, Rollon, la vince qui prit le nom de Normandie et que le nouveau rendit florissante par une sage administration. Ce traité, né à Saint-Clair-sur-Epte, était une convention heureuse, il mettait fin à des courses dévastatrices qui duraient uis un siècle. Les nouveaux maîtres du pays se mêlèrent anciens habitants, oublièrent leur langue, leur férocité, s gardèrent un peu de cet esprit d'aventure, de cet amour gain, qui les avaient poussés à travers tant de pays, et qui feront un jour prendre l'Italie méridionale, un autre l'Angleterre. Les hommes du Nord, northmans, sont ormais les Normands de France.

Charles le Simple avait promis à Rollon sa fille (condition qu'il renierait Odin. Le nouveau duc se fit à Rouen, et ses compagnons l'imitèrent (912). Il pa pays entre eux, au cordeau, et y établit si bonn qu'ayant oublié, dit-on, un de ses bracelets aux bran chêne sous lequel il s'était reposé dans une partie de ce bracelet y resta trois ans sans que personne osâ cher. La paix et l'ordre ramenèrent la culture dans che province; la servitude du corps y fut de bon abolie, et par une révolution singulière, ce sont normands, qui, les premiers, parlèrent la meilleur française, et c'est en Normandie que le régime f constitua avec le plus de régularité, que les écoles vents furent le plus florissantes; de là, enfin, qu être parti l'art nouveau qui allait élever de si ma monuments, l'architecture ogivale.

Élection de Robert, duc de France (922 Raoul, duc de Bourgogne (923-936). — Cet 911, où Charles perdait une province, il gagna un r Les Lorrains se donnèrent à lui; mais sa faiblesse, plaisances pour ses favoris, irritèrent les grands. les seigneurs déclarèrent à l'assemblée de Soisson n'obéiraient plus au roi, si, dans l'espace d'un a changeait pas de conduite et ne renvoyait pas son Haganon. En même temps les Lorrains lui repriren ronne qu'ils lui avaient donnée. L'avertissement fut Mais les grands tinrent parole: en 922, ils couronnè bert, duc de France. Une rencontre eut lieu l'année s entre les deux princes, près de Soissons. Charles fı mais son rival fut tué. Il n'y gagna rien; le gendre bert, Raoul, duc de Bourgogne, le remplaça. Ainsi, France ou de Bourgogne, c'étaient les chefs du centre cienne Gaule qui voulaient retenir la couronne; ils sirent malgré l'opposition des seigneurs du nord et (

La Germanie, plus fidèle au sang de Charlemagne quelques secours à Charles le Simple contre son no versaire; il n'en fut pas plus heureux. Fait prison trahison par Herbert, comte de Vermandois, il fu mé dans le château de Péronne, où il mourut en 92 régna sept ans encore sans beaucoup d'éclat, mal double expédition en Aquitaine et en Provence, d'o porta des promesses de fidélité, mais rien de plus.

it repoussé une invasion de nouveaux. barbares. Les 'ares, ou Hongrois, arrivaient par l'est, comme les ınds étaient venus par le nord et par l'ouest, les Sarpar le sud. L'abandon fait à Rollon de la Normandie, autres chefs, de Tours, de Chartres, de Blois et de , avait mis un terme aux ravages des pirates du nord. aux Sarrasins, la Provence seule en souffrit beaucoup. maintinrent pendant 84 ans. Leur principal établisseltait à Fraxinet (la Garde-Freynet, dans le Var); il ne t enlevé qu'en 973. Les Hongrois, plus nombreux et ırribles que les Sarrasins, ne firent heureusement que es apparitions en Lorraine, dans la Bourgogne et dans l'Aquitaine. L'Allemagne se chargea de les

is IV d'Outre-Mer (936-954). — A la mort de Hugues le Grand, son beau-frère, duc de France, déde se faire roi, et rappela d'Angleterre un fils de Char-Simple, Louis IV, surnommé d'Outre-Mer à cause de irconstance. L'activité, le courage de ce prince furent s. Il obtint l'appui de quelques seigneurs jaloux de la ıce du duc de France, qui s'était fait donner encore ı protégé le duché de Bourgogne. Mais lorsqu'il vouıur se refaire un domaine, dépouiller les fils du comte mandois, et plus tard, le jeune héritier du duc de Nor-ı, Hugues s'arma pour arrêter l'essor de cette ambiıattendue, et Louis, fait prisonnier, fut retenu capannée entière. Hugues ne lui ouvrit les portes de son qu'après s'être fait céder la ville de Laon, la ıui restât au malheureux roi. Louis se plaignit au ıu roi de Germanie, et un concile excommunia le duc nce. Celui-ci brava toutes les menaces, même une ind'Otton le Grand, qui pénétra jusque sous les murs de , dont le duc s'était allié à Hugues de France (946). fut réduit à venir dire, en 948, au concile d'Ingelheim, ılé par ordre d'Otton : « S'il y a quelqu'un qui souque mes malheurs me sont arrivés par ma faute, je ·êt à accepter la sentence du synode et du roi ici préııt à repousser l'accusation par le jugement de Dieu, nbat singulier. » Aucun champion ne se présenta de du duc de France. Mais cet appel à un prince étranont Charles le Simple avait donné l'exemple, acheva de nationale, au moins dans la France du nord, l'oppo-

sition faite par la maison capétienne aux derniers rois d
de Charlemagne.

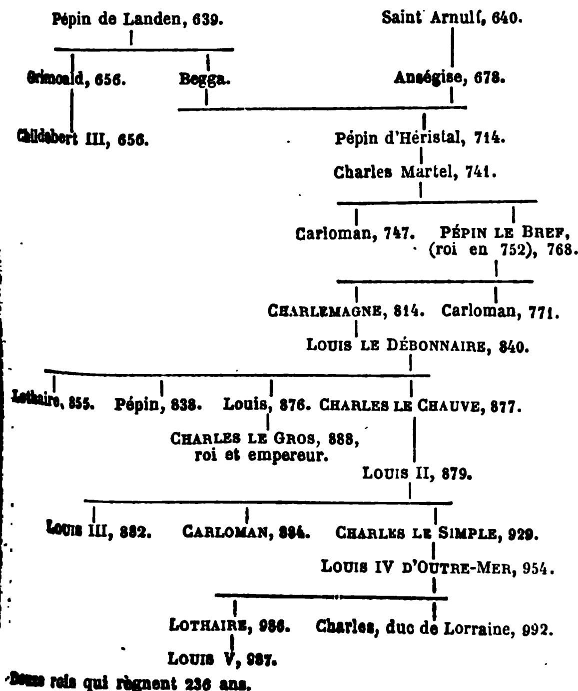
Lothaire et Louis V (954-978). — Louis IV te
en 954, à l'âge de 34 ans, par un accident de chasse, «
pleine d'angoisses et de tribulations. » Hugues le Gran
beau-frère, ne voulut pas encore de cette couronne de l
qu'il eût pu prendre aisément; il la donna à son neve
thaire, fils de Louis. Ce prince ne laissa pas de montre
que vigueur : les prétentions d'Otton à restaurer l'e
rallièrent autour du roi de France les grands vassaux d
sieurs pays, dont toute la tactique visait alors à empêche
en France, soit en Germanie, le retour de l'ancienne
sance impériale qui les eût obligés à reculer de tout le c
qu'ils avaient fait dans la voie des usurpations depuis le
de Charlemagne. La Lorraine fut dans ce cas. Les seig
de ce pays appelèrent Lothaire pour l'opposer à Otton
gues le Grand n'était plus, mais son fils, Hugues Capet
dévoué à Lothaire, qui avait acheté assez chèrement
fidélité de la maison de France en lui donnant la Bourg
qu'elle garda, et l'Aquitaine, qu'elle ne put prendre. Lo
pénétra jusqu'à Aix-la-Chapelle et faillit enlever l'emp
Otton, à son tour, vint jusqu'à Paris en ravageant le
mais sa retraite fut désastreuse, et presque toute son
périt sur les bords de l'Aisne. C'était beaucoup pour Lo
d'avoir tenu tête à un aussi puissant monarque; oblig
bandonner la haute Lorraine (980), il obtint du moins
son frère Charles le duché de basse Lorraine ou de Br
Il mourut en 986. Son fils, Louis V, périt l'année su
d'une chute de cheval, avant d'avoir rien fait dont l'hi
puisse garder le souvenir, ce que les anciens chroniq
expriment en lui donnant le surnom de fainéant. Av
finit en France la race des Carlovingiens.

Les derniers descendants de Charlemagne avaient n
plus d'activité et de courage que les derniers descenda
Clovis, et ils méritaient de mieux finir. La cause de le
puissance fut la misère profonde où ils tombèrent pa
de l'hérédité des fiefs. On a vu qu'ils étaient réduits
plus posséder que la petite ville de Laon. Comme ils n'a
rien pour payer un service, ni terres, car ils n'avaient
domaines; ni argent, car ils n'avaient pas d'impôts p
ni fonctions, la féodalité ayant tout pris; ils furent pe
abandonnés. Dans leur isolement, ils cherchèrent ap

dehors; ils se firent les amis de l'étranger. Les invasions des Allemands en leur faveur achevèrent de ruiner leur cause et préparèrent le paisible avénement d'une dynastie nouvelle, plus française, plus nationale.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES ROIS DE LA SECONDE RACE.

(La date qui suit chaque nom est celle de la mort.)



CHAPITRE XVII.

LES QUATRE PREMIERS CAPÉTIENS (987-1108)[1].

Hugues Capet fonde la troisième race (987-996). — Louis V avait un oncle, le carlovingien Charles, duc de la basse Lorraine ou de Lothier (Brabant, Liége, etc.), et par conséquent vassal du roi de Germanie. Mais Hugues Capet, fils aîné de Hugues le Grand et duc de France, comte de Paris et d'Orléans, de plus abbé de Saint-Martin de Tours, de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés, c'est-à-dire disposant des revenus et de l'influence de trois des plus riches abbayes de France, se décida à prendre enfin le titre de roi que son père avait dédaigné. Le duc de Bourgogne était son frère, le duc de Normandie son beau-frère. Ces princes, réunis à Senlis aux principaux seigneurs et évêques de France, rejetèrent Charles de Lorraine, que son étroite alliance avec les Allemands faisait regarder comme un étranger, et proclamèrent Hugues Capet, qui fut sacré à Noyon. Ainsi la France rompait définitivement avec l'Allemagne et avec l'Empire.

« Le royaume ne s'acquiert point par droit héréditaire, avait dit l'archevêque de Reims Adalbéron, mais par noblesse de sang et sagesse d'esprit; » et il avait proposé l'élection de celui qui l'avait protégé contre les menaces de Lothaire, et que l'on n'appelait que le grand Duc. Même durant la vie de Lothaire, le pape Sylvestre II, comme deux siècles et demi plus tôt le pape Zacharie, avait condamné l'ancienne race royale : « Lothaire est roi de nom, disait-il, mais Hugues est roi de fait et par ses œuvres. » Et l'on contait que les saints eux-mêmes s'étaient mis du côté de la nouvelle dy-

1. Ouvrages à consulter : la *Chronique* de Raoul Glaber, liv. II-V : *Vie du roi Robert*, par Helgaud; *Poème* d'Adalbéron *sur le règne de Robert; Vie de Bouchard, comte de Melun*, par Odon; *Chronique de Hugues de Fleury*.

astie : Hugues Capet faisant bâtir une chapelle à saint 'alery, le saint lui était apparu et lui avait dit : « Toi et s descendants vous serez rois jusqu'à la génération la plus culée. »

Réunion d'un grand fief à la couronne. — Hugues apet fondait une nouvelle maison qui régnait naguère enre sur plusieurs trônes de l'Europe. Mais le nom de roi dixième siècle donnait si peu de pouvoir réel, que cette fin la dynastie carlovingienne et cet avénement d'une troiime race royale causèrent peu de sensation dans les proces éloignées. On n'y voyait que la fin d'une lutte sécure et de longs tiraillements. C'était pourtant un grave énement. Les princes de la première race avaient été rois *Francs;* ceux de la seconde, *empereurs*. Les uns avaient nservé l'institution barbare de la souveraineté de la tribu léguée à son chef; les autres avaient repris l'idée romaine juive de la souveraineté reconnue à un homme qui tenait pouvoirs de Dieu. Hugues Capet fut roi *de France*, c'estlire d'une région déterminée ; et, souverain territorial, il t avec le sol de la France les mêmes rapports que le baron c son fief ; toutes les royautés modernes suivront ce mole. En outre la couronne se trouvait cette fois réunie à un nd fief. Le roi devenait au moins, comme duc de France, nte de Paris, d'Orléans, etc., l'égal des plus puissants seieurs. Que les circonstances lui viennent en aide, et il fera loir les droits de son titre. Déjà, avec une adresse qui aura sérieuses conséquences, il fait sacrer roi son fils dès la mière année de son règne, et prévient le retour de ces mices électoraux d'où était sortie sa propre royauté, mais la France aurait aussi trouvé, s'ils eussent été répétés ssi fréquemment qu'au delà du Rhin, l'anarchie cinq ou fois séculaire de l'Allemagne.

Opposition au nouveau roi. — Tous les grands seieurs de France n'étaient point venus à l'Assemblée de nlis. On y avait vu le duc de Normandie, beau-frère du uveau roi, les comtes du Vexin, de Chartres et d'Anjou, rchevêque de Rouen, l'évêque de Soissons; mais non pas puissants comtes de Flandre, de Vermandois, de Troyes l'archevêque de Sens, qui se déclarèrent pour Charles de rraine. Ils le soutinrent mal. Hugues montra beaucoup de olution et d'activité. Il menaça l'archevêque de Sens de aire déposer par le pape et par les évêques de sa province

ecclésiastique s'il ne lui prêtait pas serment avant le 1er no-vembre. Contre les comtes de Flandre et de Vermandois il fit des préparatifs considérables pour l'époque, et les deux comtes, acceptant la médiation du duc de Normandie, adhérèrent à la décision de Senlis. Il ne restait plus, au nord de la Loire, d'autre appui au Carlovingien que le comte de Troyes, son beau-père. La lutte dura, avec des chances di-verses, jusqu'au 2 avril 991, où une trahison la termin[illegible] Charles, livré à son rival par l'évêque de Laon, fut pris enfermé dans la tour d'Orléans, où il mourut l'année [illegible]vante[1]. Hugues Capet fut moins heureux dans l'Aquitai[illegible] vainquit bien le comte de Poitiers, qui lui fit homm[illegible] mais ce prince fut lui-même battu par le comte de Péri[illegible] Adelbert, qui vint jusqu'à la Loire assiéger Tours. Hu[illegible] lui ordonna de se désister de cette entreprise, et Ade[illegible] n'obéissant pas, il lui envoya un messager avec cette q[illegible]tion : « Qui t'a fait comte? — Qui t'a fait roi? » répo[illegible] l'orgueilleux seigneur. Hugues Capet ne s'opiniâtra poi[illegible] obtenir la soumission de ces Aquitains indociles. Il [illegible] laissa reconnaître pour roi le fils de son compétiteur Cha[illegible] de Lorraine, ou mieux encore signer leur charte de [illegible] mots : *Deo regnante*, pendant le règne de Dieu, en attend[illegible] un roi.

Inaction forcée des premiers Capétiens. — Ce [illegible] ils furent deux siècles à l'attendre, jusqu'à Philippe Augu[illegible] qui rendit enfin à la royauté une partie des droits et de [illegible] force qu'elle avait perdus. Pendant la première moitié [illegible] tout de cette période de deux siècles, il y eut deux rois, m[illegible] qui ne régnèrent point; ils avaient un titre, une dignité [illegible] plus qu'une force, une puissance. Les trois premiers suc[illegible]seurs de Hugues Capet occupèrent le trône 112 années [illegible] 1108), sans que l'histoire ait à peine autre chose à dire [illegible] que leur nom.

Au reste, il ne faut pas demander aux premiers Capé[illegible] plus qu'ils ne pouvaient faire. Depuis que l'hérédité des [illegible] avait morcelé le territoire et que l'hérédité des offices av[illegible] divisé l'autorité, il ne restait au roi ni assez de force ma[illegible]

1. Son fils aîné, duc de Lothier ou de Brabant, mourut en 1005, san[s] postérité. Deux autres fils jumeaux du duc Charles n'ont pas laissé de trace certaines de leurs destinées. Les Guises se prétendirent, au seizième siècle, les descendants de ce prince.



Cathédrale de Noyon[1].

[1] thédrale, bâtie sur l'emplacement d'une église qu'avait construite l, fut commencée vers 1150 C'est un des plus curieux monuments la France.

rielle, ni assez d'influence pour agir hors de ses propres do maines à un autre titre que celui de suzerain, tenant réuni les diverses provinces par le lien féodal qui, sans lui, eût ét rompu. Sur ses domaines, il vivait comme les autres sei gneurs féodaux; il tenait sa cour de justice, cour plénièr parlement, faisait des chevauchées d'une de ses villes l'autre, et n'interrompant ses longs loisirs que par des acte répétés de dévotions, de longues chasses dans les forêts qu avaient repris possession du pays, ou par une guerre contr quelque baron du voisinage. Pour le reste du royaume, tou y allait a.. soi, les seigneurs, sur leurs terres, faisant des loi et faisant la guerre, jugeant et exécutant, sans que le ro s'en mêlât. Le dernier capitulaire, c'est-à-dire la dernière lo générale pour tout le royaume, est du temps de Charles l Simple, et les plus anciens titres qui nous restent de la troi sième race sont postérieurs à l'an 1100. Encore ne sont-ce jusqu'à Philippe Auguste, que des chartes particulières. Pou trouver un document d'intérêt général, il faut descendre jus qu'à l'année 1190.

Alliance des premiers Capétiens avec l'Église. – Ces princes avaient cependant suivi l'exemple des premier Carlovingiens et s'étaient étroitement unis à l'Église. S'ils n tirèrent pas d'abord de cette alliance des résultats aussi bril lants que Pépin et Charlemagne, du moins l'Église consacr leur droit et le rendit populaire. Jusqu'à Philippe Auguste chaque roi prit soin de faire sacrer, de son vivant, son fil aîné. Hugues Capet ne porta jamais la couronne, mais l chape d'abbé de Saint-Martin de Tours, et rendit à l'Églis plusieurs abbayes qu'il possédait. Robert fut un vrai saint et malgré quelques actes de sévérité de la part du souverai pontife, les princes de la nouvelle dynastie méritèrent l surnom que Rome reconnaissante leur donnera de *fils aîné de l'Église*.

Robert (996-1031); son excommunication (998) — Hugues Capet était mort en 996, âgé de 54 ans. Robert qu'il s'était associé de son vivant, commença son règne a milieu d'une universelle terreur. C'était une croyance depu longtemps arrêtée, d'après une parole de l'Apocalypse, q le monde devait finir en l'an 1000. Aussi les donations a églises se multipliaient, la piété croissant avec la craint Robert garda toute sa vie les impressions de ses premièr *années*. Il fut un moine plutôt qu'un roi, fort occupé d'a

mônes et de chants d'église[1], fort peu de mettre de l'ordre dans l'État, ce qui, au reste, lui eût été impossible. Cette quiétude fut pourtant troublée par une excommunication dont le pape le frappa pour avoir épousé Berthe, sa parente. Malgré sa piété, Robert résista d'abord aux foudres de Rome. Mais la terreur répandue dans le peuple par la sentence pontificale était si grande, dit un écrivain du temps, que tout le monde fuyait à l'approche du roi. Il ne resta près de lui que deux serviteurs pour lui apprêter sa nourriture; et ils purifiaient par la flamme tous les vases auxquels il avait touché. Robert se soumit : il répudia Berthe et épousa Constance.

La reine Constance et les Aquitains. — Cette femme impérieuse, que le roi lui-même ne tarda pas à redouter, était fille du comte de Toulouse. Elle amena avec elle quelques-uns des troubadours qui charmaient de leurs vers toutes les cours du Midi. Mais ces Aquitains, par leur élégance, leur luxe et leurs mœurs légères, choquèrent singulièrement les Français du Nord, et il nous reste, dans le récit des écrivains du temps, une curieuse preuve de l'antipathie des deux races. « Dès que Constance parut à la cour, dit Raoul Glaber, on vit la France inondée d'une espèce de gens, les plus vains et les plus légers de tous les hommes. Leur façon de vivre, leur habillement, leur armure, les harnais de leurs chevaux étaient également bizarres. Leurs cheveux descendaient à peine au milieu de la tête[2] : vrais histrions dont le menton rasé, les hauts-de-chausses, les bottines ridicules, terminées par un bec recourbé, et tout l'extérieur mal composé, annonçaient le dérèglement de leur âme. Hommes sans foi, sans loi, sans pudeur, dont les contagieux exemples corrompirent la nation française autrefois si décente, et la précipitèrent dans toutes sortes de débauches et de méchancetés. » Il faudra se souvenir, quand nous arriverons à la croisade des Albigeois, de ces vieilles préventions des Français du Nord contre ceux du Midi, pour comprendre le caractère atroce de cette guerre.

Constance, « qui jamais ne plaisante, » dit le moine Hel-

1. Il nourrissait quelquefois jusqu'à mille pauvres par jour, et le jeudi saint lavait les pieds à plusieurs et les servait à genoux. Il aimait à chanter au lutrin; et composa des hymnes que l'Église conserva.

2. Les Méridionaux portaient les cheveux courts, suivant l'usage romain; les Français du Nord gardaient encore la mode germanique des longues chevelures.

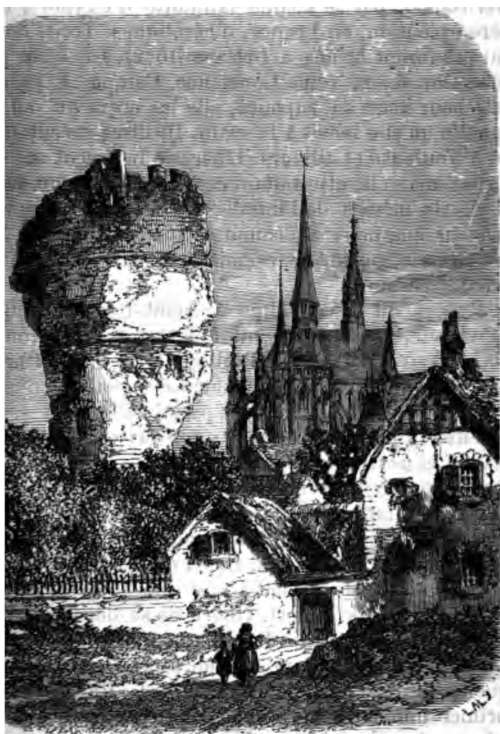
gaud dans la touchante histoire qu'il nous a laissée de Ro bert, Constance fit le tourment du roi. Il se cachait d'ell pour faire ses aumônes, et elle poussa à la révolte son fi aîné Hugues, qui mourut en 1025, puis Henri, son troisièm fils[1].

Importance extérieure du titre de roi de France acquisition du duché de Bourgogne (1016). — De loi le titre de roi de France faisait illusion. Sous le règne pré cédent, le duc Borel, qui commandait dans la Marche d'Es pagne, menacé par les Sarrasins, avait invoqué le secours d Hugues Capet, comme jadis les émirs de Saragosse et d Huesca imploraient ceux de Charlemagne. Lorsque les Italien voulurent se débarrasser, à l'avénement de Conrad Ier, de l domination allemande, ils offrirent la couronne de leur pay à Robert. Les seigneurs de Lorraine lui proposèrent en mêm temps de le reconnaître pour leur souverain. Robert, effray de tant d'honneur, se hâta de refuser. Il avait raison pou l'Italie; il eut tort pour la Lorraine. Mais ce refus n'étai sans doute que le juste sentiment de sa faiblesse. Ce roi ac quit pourtant le duché de Bourgogne, après une guerre d cinq ans (1016). La maison royale se trouva alors possédes

1. « Un jour qu'il revenait de faire sa prière, Robert trouva sa lance gar nie par sa vaniteuse épouse d'ornements d'argent. Après avoir consid cette lance, il regarda tout autour de lui pour voir s'il ne trouverait pa quelqu'un à qui cet argent fût nécessaire; et apercevant un pauvre, e haillons, il lui demanda quelque outil pour ôter l'argent. Celui-ci ne sa vait ce qu'il en voulait faire; mais le serviteur de Dieu lui dit d'en cher cher un au plus vite. Quand il fut revenu avec l'outil, le roi et le pauvr s'enfermèrent ensemble et enlevèrent l'argent de la lance. Alors le roi l mit lui-même dans le sac du pauvre, en lui recommandant, selon sa cou tume, de bien prendre garde que sa femme ne le vît. Lorsque la reine vint, elle s'étonna fort de voir la lance ainsi dépouillée, et Robert jura par complaisance le nom du Seigneur, qu'il ne savait comment cela s'étai fait. Il avait une grande horreur pour le mensonge; aussi, pour empêcher ceux dont il recevait le serment de tomber dans le parjure, il avait fai une châsse de cristal tout entourée d'or, où il eut soin de ne mettre au cune relique.

« Comme il soupait à Étampes, dans un château que Constance venai de lui bâtir, il ordonna d'ouvrir la porte à tous les pauvres. Un d'eux vi se mettre aux pieds du roi, qui le nourrissait sous la table. Mais le pauvre ne s'oubliant pas, lui coupa un ornement d'or de six onces qui pendait à ses genoux, et s'enfuit au plus vite. Lorsqu'on se leva de table, la rein vit son seigneur dépouillé, et, indignée, se laissa emporter contre le sai à des paroles violentes : « Quel ennemi de Dieu, bon seigneur, a désh « noré votre robe d'or? — Personne, répondit-il, ne m'a déshonoré : cel « était sans doute plus nécessaire à celui qui l'a pris qu'à moi, et, Die « aidant, lui servira. » Un autre voleur lui coupant la moitié de la frang de son manteau, Robert se retourna et lui dit : « Va-t'en, va-t'en, co « tente-toi de ce que tu as pris; un autre aura besoin du reste.... » (He gaut, *Vie de Robert*.)

plus grands fiefs, les duchés de France et de Bour-
ıalheureusement Henri, qui succédera à son père
›i, ne pourra pas garder le dernier.



L'Épaule de Gallardon [1].

**cution contre les juifs (1010); premiers hé-
s brûlés (1022).** — Il y a à noter sous le règne

[1] *ule de Gallardon* est un débris fort curieux d'une tour de l'an-
au de Gallardon, près d'Épernon (Eure-et-Loir). La *tour* de Gal-
rasée par le roi Robert à cause des brigandages exercés par le
puis rebâtie au onzième siècle par Geoffroy, vicomte de Châ-
et enfin démantelée et mise dans son état actuel par Dunois
a chassa les Anglais.

de ce prince, en 997, une insurrection des serfs de Normandie (voy. p. 287), une persécution cruelle des juifs, en représailles de la destruction de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, par le khalife fathimite d'Égypte[1], et la première exécution, en France, d'hérétiques. Treize de ces malheureux furent brûlés à Orléans (1022). Un d'eux avait été confesseur de la reine Constance. Comme il passait près d'elle pour aller au supplice, elle lui creva un œil avec une baguette qu'elle tenait à la main. D'autres exécutions eurent lieu à Toulouse et ailleurs. L'hérésie indignait les fidèles et l'Église, mais elle attestait un certain mouvement des esprits. Ces écarts mêmes de l'intelligence, hors de la voie tracée, prouvent que nous ne sommes plus au temps où la pensée était comme morte. La première *Renaissance* commence au onzième siècle.

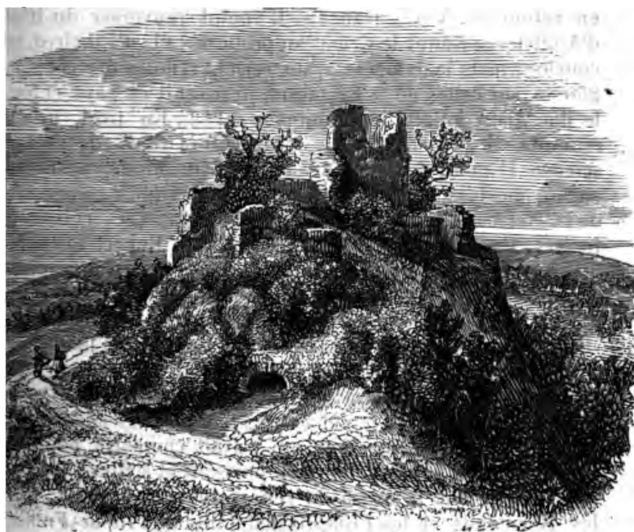
« Robert, dit la chronique de Saint-Denis, s'éteignit pour « la vie éternelle en copiant l'obituaire de Melun. » Cette ville, qui vit aussi mourir Philippe Ier et naître Philippe Auguste, servit souvent de résidence à saint Louis, et fut comme la seconde capitale des premiers Capétiens.

Henri Ier (1031-1060); fondation de la première maison capétienne de Bourgogne. — Henri Ier n'était que le troisième fils de Robert; un de ses frères aînés était mort et l'autre « étant imbécile, ne fut pas roi. » Cette fois le duc d'Aquitaine assista au couronnement. La maison capétienne prenait racine dans le pays. Henri eut à souffrir de l'ambition de sa mère. Constance eût voulu que la couronne passât à son quatrième fils Robert. Henri ne se débarrassa de cette rivalité qu'en cédant la Bourgogne à son frère. Ce Robert fut la tige de la première maison capétienne de Bourgogne, laquelle subsista jusqu'à l'année 1361. Henri eut encore à réprimer une autre révolte de son frère Eudes, qu'il prit et renferma dans le château d'Orléans (1041).

Inertie de Henri Ier; son mariage avec une prin-

1. Pendant tout le moyen âge, les juifs qui, ne pouvant avoir de la terre, avaient de l'or, furent sans cesse chassés ou rappelés, persécutés ou tolérés, mais, dans ces derniers cas, toujours au prix de cruelles humiliations. A Toulouse, un dimanche de Pâques, un juif devait se présenter devant l'église pour y recevoir un soufflet. Le droit de souffleter le juif était délégué aux personnes que l'évêque voulait honorer. En 1018, un vicomte de Rochechouart s'en acquitta si bien que la cervelle du patient sauta. La persécution donna aux juifs des vices que sans elle ils n'auraient pas eus, et qui justifièrent ensuite le mepris et la crainte que ces malheureux inspirèrent.

cesse russe. — Ce règne de trente années est vide de faits « Nous avons vu, dit un contemporain, l'inertie du roi Robert, nous voyons maintenant celle de son fils, le roitelet Henri, héritier de la paresse paternelle. » Sauf, en effet, quelques expéditions en Normandie, la plupart malheureuses, Henri Ier ne fit rien. En 1046, il rejeta l'offre que lui faisait le duc de la haute et basse Lorraine de le reconnaître pour suzerain, et il laissa le comte de Flandre porter son hommage à l'empereur d'Allemagne.



Ruines du château de Robert le Diable.

L'acte le plus remarquable de ce règne fut le mariage du roi avec une fille du grand-duc de Russie. Henri avait pris une princesse d'une maison si éloignée, afin d'être bien sûr qu'elle ne pourrait se trouver sa parente à un degré prohibé par l'Église. Anne, disait-on, descendait par sa mère, fille de l'empereur Romanus II, de Philippe de Macédoine. Son premier-né porta le nom du père d'Alexandre.

Les ducs de Normandie; les comtes de Blois et

d'Anjou. — Si la royauté ne faisait rien, c'est que les seigneurs faisaient beaucoup. Trois surtout occupaient alors la France du bruit de leur ambition et de leurs guerres.

Robert, surnommé *le Magnifique* par les grands, et *le Diable* par le peuple, avait usurpé la couronne ducale de Normandie en empoisonnant dans un festin son frère, Richard III, avec les principaux barons. A force d'énergie et de courage, il écrasa les résistances que son crime avait soulevées, et maître incontesté de la Normandie, intervint chez tous ses voisins. Il soutint le roi Henri contre son frère, ce qui lui valut en retour le Vexin français. Il voulut renverser du trône d'Angleterre Kanut le Grand au profit des fils d'Éthelred, ses cousins; mais la tempête ayant rejeté sa flotte des côtes anglaises sur celles de la Bretagne, il envahit ce pays et força le duc Alain à lui faire hommage (1033). En 1035, pris de remords, il alla chercher à Jérusalem le repos de sa conscience. Il mourut au retour, dans l'Asie Mineure. On voit encore au-dessous de Rouen, dans un des plus beaux sites de la Normandie, une colline qui porte quelques ruines informes. Ce sont les débris du château de Robert le Diable qui, au dire des légendes, fut hanté par les mauvais esprits, et ce serait non loin de là que Jean sans Terre aurait poignardé son neveu.

Le fils et le successeur de Robert le Magnifique fut le célèbre Guillaume le Bâtard, qui eut beaucoup à faire pour obtenir l'obéissance de ses vassaux. La bataille du Val des Dunes, près de Caen (1046), le débarrassa enfin de ses adversaires. Le roi Henri, son suzerain, qui y avait combattu pour lui, trouva bientôt le jeune duc trop puissant et s'allia à tous ses ennemis. Ce fut la cause de rencontres nombreuses, entre les Normands et les *Français* (habitants de l'*Ile-de-France*), ceux-ci habituellement soutenus par les Angevins et les Bretons. Celle de Mortemer, en 1054, fut la plus sanglante.

Le roi, aidé du comte d'Anjou, était entré en Normandie par le comté d'Évreux, tandis que son frère Eudes pénétrait dans le pays de Caux avec les chevaliers picards, champenois et bourguignons. Le duc Guillaume fit face avec deux armées à cette double invasion; ceux qui marchaient contre Eudes rencontrèrent près de Mortemer les Français dispersés au pillage. Ils tuèrent les uns, prirent les autres et mirent le reste en fuite. De rapides messagers portèrent au duc ces bonnes

« La nuit venue, il envoya un des siens qui monta bre près du camp du roi et se mit à pousser de is. Les sentinelles lui ayant demandé pourquoi il i à pareille heure : « Je m'appelle Raoul de Ternois, t-il, et je vous apporte de mauvaises nouvelles. Conos chariots et vos chars à Mortemer pour emporamis qui sont morts, car les Français sont venus is afin d'éprouver la chevalerie des Normands et



Château d'Angers [1].

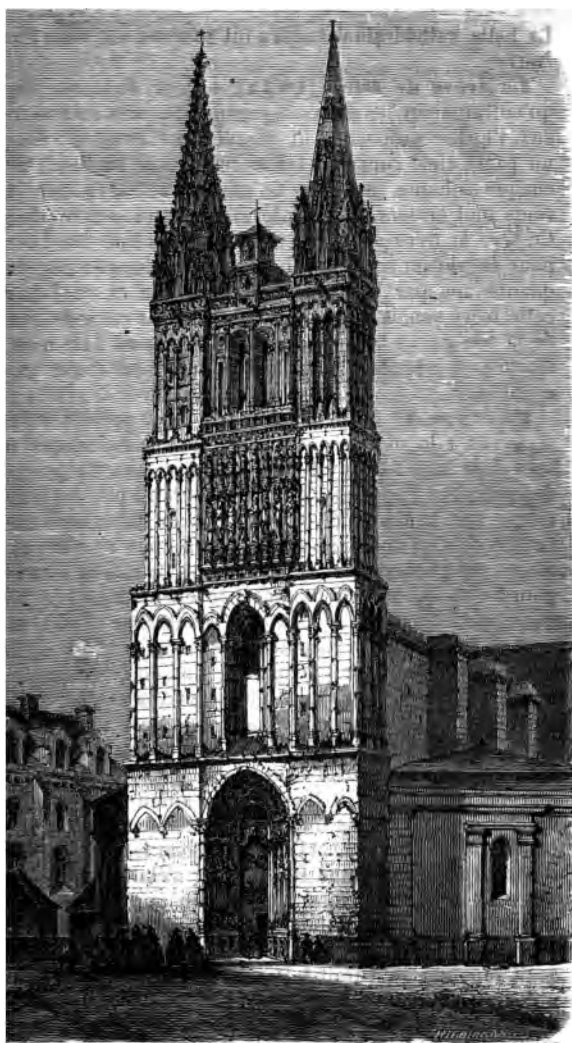
trouvée beaucoup plus forte qu'ils ne l'eussent Eudes, leur porte-bannière, a été mis en fuite hon-nt, et Gui, comte de Ponthieu, a été pris. Tous les nt été faits prisonniers ou sont morts, ou, fuyant ent, ont eu grand'peine à se sauver. Annoncez au ces nouvelles au roi des Français de la part du Normandie. » Le roi effrayé se retira en toute hâte,

[1] ...au, qui sert aujourd'hui d'arsenal, a été bâti par saint Louis ...ment de l'ancien château de Foulques Nerra.

et Geoffroi Martel fut obligé d'abandonner à Guillaume la s
zeraineté sur le Maine.

Eudes II, comte de Blois, voulut s'emparer du royaume Provence, ensuite de la Lorraine, et il comptait réunir e core à la Lotharingie reconstituée la couronne d'Italie. M une bataille dans le Barrois mit à néant les espérances turbulent baron; Eudes y fut vaincu et tué (1037); sa fem seule put le reconnaître au milieu des cadavres qui jo chaient le sol et faire rendre les derniers honneurs à s restes.

Un prince, contre lequel Eudes combattit souvent, eut e core plus de renommée; c'est Foulques Nerra ou le No comte d'Anjou, qui fit trois pèlerinages à la Terre sainte. dernier il se fit traîner sur une claie par les rues de Jéru lem, nu, la corde au cou, se faisant fouetter à grands cou par deux de ses valets, et criant de toutes ses forces : « S gneur, ayez pitié du traître, du parjure Foulques! » Puis entreprit de revenir à pied, mais il mourut en route (104 Foulques avait en effet bien des crimes à expier. Constan était sa nièce : s'étant plainte à lui d'un favori de son épou Foulques avait aussitôt envoyé douze chevaliers avec ord de poignarder le favori partout où ils le trouveraient. De s deux femmes, il avait fait brûler l'une, ou, selon quelque uns, il l'avait poignardée lui-même après qu'elle s'était sa vée d'un précipice où il l'avait fait jeter; l'autre, il l'av contrainte, par ses mauvais traitements, à se retirer en P lestine. Son fils, Geoffroi Martel, fut aussi batailleur. Il av voulu, en 1036, contraindre par les armes son père à lui c der le comté d'Anjou; mais le vieux Foulques l'avait vai et soumis à la peine du *harnescar*. Le fils rebelle avait f plusieurs milles en rampant, une selle sur le dos, pour ve aux pieds du comte implorer son pardon. Geoffroi Mart jaloux de la puissance du duc de Normandie, s'unit contre l au roi Henri Ier. Ses successeurs suivirent cette politique les rois de France eurent dans les comtes d'Anjou d'util liés contre les ducs normands devenus rois d'Angleterre, qu'au moment du moins où ces comtes héritèrent eux-m de la couronne britannique. On rapporte que la femm Geoffroi Martel aimait la lecture, mais que telle était a la rareté des livres, qu'elle fut obligée de donner deux ce moutons, cinq quartiers de froment et autant de seigle et millet pour avoir un manuscrit renfermant des homélie



Cathédrale d'Angers.

La belle cathédrale d'Angers fut commencée sous Foulques Nerra.

La trêve de Dieu (1041). — Pour diminuer les maux qu'entraînaient les guerres continuelles des seigneurs entre eux, l'Église proposa et fit adopter par beaucoup de princes un pacte ainsi conçu : « Du mercredi soir au lundi matin de chaque semaine, les jours de grandes fêtes, l'avent et le carême tout entiers, il est interdit de faire œuvre de guerre. Ce sera *la trêve de Dieu.* Celui qui l'enfreindra composera pour sa vie ou sera banni du pays. » Essayée pendant cinquante ans par les évêques d'Aquitaine et de Bourgogne, cette trêve venait enfin d'être réalisée par ceux de Provence; de là elle gagna tous les pays chrétiens où elle mit un peu d'ordre en attendant que la royauté reconstituée en donnât davantage.

Philippe Ier (1060-1108). — Philippe Ier n'avait que sept ans à la mort de son père, mais le roi Henri avait eu soin de le faire sacrer à Reims de son vivant. Cette couronne des premiers Capétiens, était d'ailleurs si peu de chose, que même sur la tête d'un enfant, elle ne donnait à personne l'envie de s'en saisir. Le règne de Philippe Ier eût été encore moins rempli que celui de son père, si la nation avait été engourdie et somnolente comme son chef. Ce prince vit quelques gentilshommes de Coutances soumettre l'Italie méridionale et la Sicile, un Capétien de la maison de Bourgogne fonder le royaume de Portugal, le duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, faire la conquête de l'Angleterre, enfin toute la chevalerie de France s'élancer à la croisade. Il laissa ces grandes choses s'accomplir sans y prendre part. A la fin, pourtant, poussé de jalousie contre son trop puissant vassal, le duc de Normandie, il lui montra, sinon une inimitié bien dangereuse, du moins un mauvais vouloir obstiné. Il soutint contre lui les Bretons, et l'obligea à lever le siége de Dol (1075); il secourut son fils aîné Robert, qui s'était révolté contre le nouveau roi, mais cette fois s'attira une guerre fâcheuse. « Quand donc ce gros homme accouchera-t-il? » avait-il dit en raillant l'embonpoint de Guillaume. A quoi le Conquérant avait répondu qu'il irait à Paris faire ses relevailles avec dix mille lances en guise de cierges. Il faillit tenir parole. Il entra dans les domaines du roi, mettant tout à feu et à sang. Mantes fut pris et brûlé, même les églises, où beaucoup de personnes périrent dans les flammes, et ses coureurs allèrent

rûler les villages jusqu'aux portes de Paris. Heureusement l tomba malade à Mantes même et s'en alla mourir près de louen.

Le roi de France continua la même politique sous le successeur du Conquérant, mais avec la même mollesse. Il sount encore Robert, duc de Normandie, contre Guillaume le oux, qui avait usurpé sur son frère aîné la couronne d'Anleterre, et il vendit au dernier sa défection. Il sentait bien péril où était la France, avec un roi d'Angleterre, maître r la Normandie des avenues de Paris; et il n'avait pas le urage de faire l'effort nécessaire pour le conjurer.

Son mariage avec Bertrade, femme du duc d'Anjou, l'exa à un autre danger, l'excommunication, dont l'Église, rdienne des lois morales, le frappa. Pendant dix années, il en tint pas compte. Sous ce prince indolent, le domaine accrut pourtant du Vexin français, du Gâtinais et de la vinté de Bourges.

FAITS DIVERS. — Sous les Capétiens, les assemblées nationales que arlemagne avait si souvent consultées, même ces réunions de grands igneurs et d'évêques qu'on trouve encore fréquemment au dixième iècle, tombent en désuétude par le progrès même de la féodalité et la ine du pouvoir central. Elles ne reparaîtront qu'au quatorzième siècle, uand le roi aura décidément prévalu sur les seigneurs (voyez, chap. XXVI, règne de Philippe IV). — Réforme de l'ordre des bénédictins, en 930, à luny, par saint Odon. En 972, réforme des monastères de la province de eims par l'archevêque Adalbéron. Ainsi le grand mouvement de réforme eligieuse que Grégoire VII imprima, au siècle suivant, à toute l'Europe, vait commencé dès celui-ci en France. — Gerbert, né en Auvergne, archevêque de Reims, puis de Ravenne, enfin pape sous le nom de Sylvestre II, invente l'horloge à balancier et substitue en Europe aux caractères romains qui servaient de chiffres, neuf sig es presque semblables à nos signes actuels, de là une plus grande facilité dans les calculs.

CHAPITRE XVIII.

LA FRANCE AU ONZIÈME SIÈCLE. EXPOSITION DU SYSTÈME FÉODAL[1].

Trois sociétés différentes. — Au sixième siècle, nc avons trouvé trois sociétés en Gaule, les Gallo-Romains, barbares, et l'Église; il y en a trois encore au onzième siè les seigneurs, les clercs et les serfs, chacune ayant : mœurs, son organisation propre, et jusqu'à un certain po sa langue et sa littérature particulières : les deux premièr riches, puissantes et actives; la dernière, opprimée et r sérable.

I. La société féodale : les fiefs et les vassaux. — a vu l'édit de Mersen permettre, en 847, à tout homme li de se choisir un seigneur, et l'édit de Kiersy décréter, 877, l'hérédité des fiefs et des offices royaux. Ces édits c sacraient une révolution commencée depuis longtemps et q convient d'étudier de plus près, car tout un ordre social n veau en sortit, qui, après avoir régi souverainement l'Eur pendant plusieurs siècles, n'a pas encore complétement (paru. Dans les pays mêmes où une organisation fondée d'autres principes a remplacé la société féodale, le mo; âge a légué des coutumes qui se sont trouvées plus fortes les nouvelles lois. La noblesse moderne est un reste toujo vivant des temps féodaux.

Il y eut, depuis les Carlovingiens, deux espèces prir pales de propriétés : les *alleux*, terres franches d'imp et de redevances, « ne relevant que du soleil; » les *bé fices*, terres chargées de redevances plus ou moins nombr

1. Principaux ouvrages à consulter: *Histoire de la Civilisation France*, par M. Guizot, t. IV; *Histoire du droit français*, par M. La rière, t. IV; *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, Ampère : *Polyptyque d'Irmion et Cartulaire de Saint-Père de Char* par Guérard; *Histoire des classes agricoles*, par Dareste; *Histoire classes ouvrières* par Levasseur.

ses. Celui qui avait reçu un bénéfice ou *fief* était obligé, vis-à-vis de celui qui l'avait donné, soit à des services personnels, soit à des prestations en nature, en échange desquels il pouvait compter sur la protection du donateur. La plus importante de ces obligations est celle du service militaire.

Les alleux changés en bénéfices; la recommandation. — Au milieu d'une société livrée à toutes les violences, les propriétaires d'alleux, libres de toutes charges, mais isolés, par conséquent très en danger, cherchèrent un appui auprès des grands et se *recommandèrent* à quelque homme puissant du voisinage. La recommandation était l'acte par lequel un propriétaire d'alleu faisait une cession fictive de sa terre au protecteur qu'il s'était choisi, pour la reprendre de ses mains non plus comme *alleu*, mais comme *bénéfice*, avec toutes les charges de service militaire et de redevances en nature dont était frappée la propriété bénéficiaire. Cet usage devint général. Charlemagne lui-même contribua à le rendre tel par l'obligation qu'il imposa à tout homme libre de se choisir un seigneur et de lui rester fidèle. Il voulait par là discipliner une société qui avait conservé des goûts d'indépendance barbare, et y mettre de l'ordre en y mettant de la hiérachie. Mais il arriva qu'en travaillant pour l'ordre, il travaillait contre son propre pouvoir, ou plutôt contre le pouvoir de ses successeurs, car, pour lui, il était inattaquable. Afin de sauvegarder les droits de l'autorité municipale, il avait exigé le serment direct des hommes libres. Louis le Débonnaire prit la même mesure au commencement de son règne; à la fin, il eût été fort embarrassé de la renouveler; pour ses fils, ils n'y songèrent même pas. Alors les hommes libres n'eurent plus affaire qu'au seigneur dont ils dépendaient, et ne connurent plus que de nom l'autorité royale, qu'ils ne sentaient jamais.

Comme c'étaient les propriétaires qui se recommandaient entre eux, on considéra bientôt la terre, qui reste, plutôt que l'homme, qui passe et meurt. Ce ne fut plus l'homme faible qui se recommanda à l'homme fort, mais le petit champ au grand domaine, et certaines formalités symbolisèrent cette relation nouvelle; la terre venait en quelque sorte se placer elle-même dans la main du grand propriétaire, sous la forme d'une motte de gazon ou d'un rameau d'arbre que le propriétaire y déposait. C'est là le germe de la relation féodale. Vers la fin du règne de Charles le

Chauve, la révolution était accomplie : il n'y a
guère que des bénéfices ou fiefs, c'est-à-dire que t
dépendait d'une autre terre, tout homme d'un autr
La première était le *fief mouvant* tenu par le *vass*
conde était le *fief dominant* tenu par le *suzerain* ou

Hérédité des bénéfices. — Un jour Charlemag
chait à son fils Louis, roi d'Aquitaine, de ne point
assez à s'attacher ses sujets par des présents, de
sions de terre : « Vous ne donnez, ajoutait-il, rail
ment la dévotion de son fils, vous ne donnez
bénédiction, encore si on vous la demande, ce n'
assez. » Le roi d'Aquitaine lui répondit qu'il n'avait
à donner, parce que les leudes refusaient de rend
néfices qu'ils avaient une fois reçus et les transm
leurs héritiers. Charlemagne répliqua qu'il ne fallait
ser ainsi usurper les domaines royaux, mais les
aux usurpateurs ; toutefois, en souverain prudent
père de famille, il ne voulut pas compromettre la
de son fils et se chargea lui-même d'une tâche d
pour tout autre : des agents envoyés en son nom fir
les bénéficiers des domaines qu'ils détenaient illé
Toute l'explication de la révolution de cette époque e
obstacles que Charlemagne pouvait briser étaient i
tables pour ses faibles successeurs. Sous eux, l'hé
bénéfices acquit la force d'une coutume, d'un dr
droit fut légalement reconnu à partir de l'an 877.

Hérédité des fonctions publiques ou offices
fut de même de l'hérédité des charges publiques et
de duc, de comte, etc., auxquels était attaché l'exer
autorité déléguée par le prince et d'autant plus éte
les rois, Charlemagne tout le premier, avaient pens
leur propre pouvoir en donnant à leurs agents des
plus larges. Mais, pour les offices, comme pour les
Charlemagne avait l'œil ouvert sur les allures trop
ses comtes : on le voit à chaque instant, dans ses
res, arrêter leurs tentatives d'empiétements, go
leur négligence et les empêcher d'oublier que le ma
lui. Pour les mieux tenir, il ne confiait jamais qu'
au même individu. Ses successeurs oublièrent cet

1. Il se conserva cependant des alleux, c'est-à-dire des te
sujettes à aucune redevance féodale, surtout dans le midi. A
Loire ils ne furent qu'une très-rare exception.

vigilante conduite, qui d'ailleurs leur eût été impossible. L'argent étant rare et l'impôt public n'existant plus, c'était par des terres, avec des bénéfices, qu'il fallait payer tous les services. Quand ces bénéfices furent devenus héréditaires, les rois ne possédèrent plus qu'un très-petit nombre de domaines échappés à l'avidité de leurs vassaux. Sans argent, sans soldats, sans terres, ils ne purent empêcher leurs officiers de s'attribuer aussi l'hérédité des fonctions dont ils étaient investis, le comte, par exemple, ce qu'on appelait son comté, c'est-à-dire le droit d'exercer, dans une certaine étendue de territoire, les prérogatives de l'autorité royale qui lui avaient été déléguées. Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise consacra cette usurpation. On aurait une idée de ce qui se passa alors, en imaginant ce que serait la France si nos préfets, nos magistrats, nos généraux ne pouvaient plus être privés de leurs fonctions par le gouvernement qui les emploie, et avaient le droit de transmettre à leurs enfants, et au besoin celui de vendre, au même titre que toute autre propriété, l'autorité que l'État leur confie. Encore y aurait-il cette différence que chez nous ces autorités sont divisées, et qu'au onzième siècle elles étaient réunies, le comte étant à la fois chef politique, militaire et judiciaire dans son comté.

Cette usurpation des droits royaux donnait à tout grand propriétaire ou seigneur les prérogatives souveraines : le droit de guerre, celui de battre monnaie, de faire des lois, de juger et de faire exécuter les sentences, etc. Et, comme cette usurpation avait eu lieu à tous les degrés de l'échelle administrative, par le duc, le comte, le vicomte, le centenier, la *féodalité*, c'est le nom de ce régime, présenta une hiérarchie de propriétaires ayant plus de droits politiques en proportion de ce qu'ils avaient été primitivement investis par les rois de fonctions plus étendues. Cette explication peut aider à comprendre comment 150 grands tenanciers exerçaient à l'avénement de Hugues Capet, le droit régalien de battre monnaie et comment tant d'autres guerroyaient à leur guise, légiféraient et jugeaient ; mais elle ne suffirait pas à rendre compte de cette transformation des pouvoirs publics en priviléges domaniaux sur la surface entière du territoire. Il faut y ajouter que tout grand propriétaire avait déjà, de temps immémorial, une juridiction domestique sur ses esclaves, ses serviteurs, ses colons et ses tenanciers, et que la justice

seigneuriale était, comme l'a dit Montesquieu, une dépendance antique de la grande propriété du fief. L'usurpation n'était donc pas dans le droit que s'attribuaient les seigneurs de rendre la justice, mais dans celui de juger souverainement en dernier ressort.

Il y avait peu de propriétaires au moyen âge; mais la propriété était alors, on le voit, bien plus fortement constituée qu'aujourd'hui, puisqu'elle donnait ce qu'elle ne donne plus, le pouvoir politique, législatif et judiciaire. « Alors propriété et magistrature étaient tout un. » Et cela caractérise ce temps qui a été si justement appelé le moyen âge. Le seigneur féodal, à la fois propriétaire et souverain, sert en effet de transition entre l'ancien maître, qui n'avait que des esclaves soumis à sa toute-puissance, et le propriétaire moderne, qui n'a plus que des fermiers ou des domestiques dont les relations avec lui sont l'effet de libres conventions.

Les grands vassaux. — On appela grands vassaux les seigneurs qui faisaient personnellement hommage au roi, comme les comtes de Champagne et de Flandre, les ducs de Bourgogne et d'Aquitaine, etc. Ces grands vassaux exerçant sur leurs terres tous les droits de la royauté, y administrant, jugeant, guerroyant, sans souci du roi, celui-ci n'avait plus qu'un titre sans force réelle, à moins que ce titre ne fût réuni à la possession de quelque grand fief, duché ou comté. Ce fut là toute l'importance de la révolution qui substitua les Capétiens aux Carlovingiens. En 987, le domaine royal se bornait à la cité de Laon et à quelques villas; par l'avénement de Hugues Capet, ce domaine comprit tout le duché de France, et le roi se trouva au moins égal en puissance à ses vassaux, tandis qu'auparavant il était inférieur en force réelle au plus faible d'entre eux.

Hiérarchie féodale — Les propriétaires de fiefs formaient une vaste association, une hiérarchie qui remontait du simple chevalier jusqu'au roi, et où chacun pouvait avoir à la fois ce double caractère de suzerain et de vassal. Ainsi un comte, vassal d'un duc ou d'un roi, était suzerain de plusieurs vicomtes, barons ou chevaliers. Le roi de France fut lui-même vassal de l'abbé de Saint-Denis pour une terre qu'il tenait de cette abbaye; le duc de Bourgogne l'était de l'évêque de Langres; et on voit dans un acte que trente-deux chevaliers bannerets devaient l'hommage et le service *militaire* au vicomte de Thouars, qui lui-même devait l'un

et l'autre au comte d'Anjou, vassal du roi de France. Seulement, il ne faudrait pas croire qu'un comte fût toujours et partout supérieur à un vicomte et subordonné à un duc. La subordination hiérarchique n'existait que dans l'intérieur de chaque grand fief, et le comte d'Anjou n'avait rien de commun avec le duc de Bourgogne, si ce n'est son titre de vassal de la couronne de France. Même dans bien des fiefs, les vassaux traitèrent leur suzerain comme les grands avaient traité le roi de France. C'était un droit du vassal, expressément reconnu, de guerroyer, quand bon lui semblait, contre son seigneur, en lui retirant son hommage, à condition de lui restituer le fief, ce que, habituellement, il se gardait bien de faire. Enfin, on pouvait être à la fois vassal de deux suzerains différents et être requis en même temps par eux du service militaire.

Hommage, foi, investiture. — La relation féodale était établie par une cérémonie où trois formalités principales devaient être accomplies. Celui qui recevait une terre d'un autre se plaçait à genoux devant lui, la main dans la main de son futur seigneur, et déclarait qu'il devenait son *homme*, c'est-à-dire qu'il devait défendre sa vie et son honneur; puis il prêtait serment de *foi* ou de fidélité. Voici la formule de l'hommage lige: « Doit l'homme joindre ses deux mains en nom d'humilité, et les mettre ès deux mains de son seigneur, en signe que tout lui voue, et promet foy; et le seigneur ainsi le reçoit et aussi lui promet de garder foy et loyauté, et doit l'homme dire ces paroles: « Sire, je viens à vostre « hommage, en vostre foi, et deviens vostre homme de bou- « che et de mains, et vous jure et promets foy et loyauté en- « vers tous et contre tous, garder vostre droit en mon pou- « voir[1]. Alors, le seigneur, à son tour, lui donnait la terre par l'*investiture*, soit en lui remettant une motte gazonnée un rameau d'arbre, ou, pour les grands fiefs, un étendard

1. Bouteiller, *Somme rurale*, liv. I, tit LXXIX. — *L'hommage simple* cu *franc* se rendait debout, le vassal tenant la main sur l'Évangile et ayant son épée et son éperon, qu'il ôtait pour la cérémonie de l'*hommage-lige*. Dans cette dernière cérémonie, le vassal tête nue, mettait un genou en terre, et, plaçant ses mains dans celles de son seigneur, lui prêtait serment de fidelité. Un vassal devait quelquefois l'hommage-lige pour un fief et l'hommage simple pour un autre. Ainsi le duc de Bretagne consentait au premier pour le comte de Montfort, mais prétendait ne devoir que le second pour son duché. Il y avait aussi hommage de foi et de service, par lequel le vassal s'obligeait à rendre service de son propre corps au seigneur, comme de lui servir de champion et de combattre pour lui en gage de bataille.

« C'est la coutume, dit Othon de Freysingen, que
mes soient livrés par le glaive, les provinces par l'

Suzerain et vassal. — Cette triple cérémoni
l'un devenait le suzerain, l'autre le vassal, et, dès c
des devoirs et des droits réciproques les unissaie
zerain devait à son vassal protection et bonne ju
ne pouvait lui retirer son fief que pour forfaitur
son.

La plus importante de toutes les obligations i
vassal était celle de suivre le suzerain à la guerr
ditions auxquelles les vassaux avaient reçu leur fi
naient combien de jours, 60, 40, 30, ou même mo
ils devaient faire ce service, et avec combien d'h
més. Quelques-uns ne le devaient que dans les
terres du suzerain et pour le défendre, non pou
Les abbés, les femmes, exemptés de servir, fourni
remplaçants. Quiconque avait à remplir l'obligati
vice féodal était réputé noble.

Si le vassal servait le suzerain dans ses guerr
tenu de l'aider aussi de conseils, quand il en étai
de le servir dans sa cour de justice. En prenar
jugements, il s'engageait à prêter son bras pour f
ter la sentence que sa bouche avait prononcée.

Il y avait en outre les *aides féodales*; le vassal d
le suzerain à payer sa rançon, à marier sa fille aîn
son fils aîné chevalier, à s'équiper pour le voyage
sainte.

Ce n'étaient pas les seules occasions où le suze
de ses vassaux d'utiles redevances. A chaque m
seigneur percevait un droit de *relief* que payait l'
fief lorsqu'il en recevait l'investiture. C'était u
d'argent, ou plus souvent, dans l'origine, un che
vice, un destrier, une selle, des armes, une paire
dorés, etc.

Si un vassal vendait son fief, une partie du pr
équivalant d'ordinaire au revenu d'une année, app
suzerain, comme droit de mutation.

Le fief sans héritier ou frappé de confiscation p
ture, c'est-à-dire pour infidélité ou trahison de
vassal, revenait au seigneur. De là, la fortune d
suzeraines qui eurent l'avantage de durer. Une
terres de la couronne, sous la troisième race, se c

fiefs qui, faute d'hoirs, avaient fait échute au domaine royal.

Le vassal mineur était sous la garde du suzerain, qui percevait les fruits jusqu'à sa majorité.

Les filles ne pouvaient prendre pour époux que l'homme qui leur était présenté par le suzerain, à moins de payer une somme quelquefois considérable.

Il y avait encore des obligations morales. Le vassal devait garder les secrets de son suzerain, lui dévoiler les machinations de ses ennemis : partout défendre son honneur; lui donner son cheval dans la bataille, s'il était démonté, ou prendre sa place en captivité; en un mot, n'épargner ni son bien ni sa personne pour le sauver de péril ou de honte.

Ces obligations remplies, le vassal devenait à peu près maître absolu sur son fief, et ne pouvait le perdre que pour cas de forfaiture, c'est-à-dire en ne satisfaisant pas aux conditions du contrat féodal.

Remarquons que le système féodal, en se développant, érigea toute chose en fief. Toute concession : droit de chasse dans une forêt, de péage sur une rivière, de conduite, sur les routes, pour escorter les marchands, de four banal[1] dans une ville, toute propriété utile, enfin, concédée à condition de foi et hommage, devenait un fief. Les seigneurs multiplièrent les concessions de ce genre, afin de multiplier le nombre d'hommes qui leur devaient le service militaire. Mais le fief lui-même auquel des droits de justice étaient attachés, resta, en général, indivis et passa tout entier à l'aîné.

Relations des vassaux entre eux; pairs; duel judiciaire; droit de guerre privée. — Les vassaux d'un même seigneur étaient pairs ou égaux entre eux (*pares*), et ils composaient sa cour de justice, de laquelle il était permis d'appeler à la cour du suzerain supérieur. Les formalités n'y étaient ni longues ni difficiles. Si les parties ne pouvaient s'entendre, le conseil judiciaire, ou duel en champ clos, décidait de la justice et de la vérité. Le vaincu était nécessairement le coupable. C'était Dieu qui prononçait. Quand une

1. On donnait le nom de *banal* aux choses à l'usage desquelles le seigneur du fief était en possession d'assujettir ses vassaux, afin d'en retirer certaines redevances. Ainsi le four, le moulin, le pressoir où les vassaux étaient contraints de venir faire cuire leur pain, moudre leur blé et fouler leurs raisins, à charge de laisser au seigneur une portion de ce qu'ils apportaient en *payement du service* rendu.

des parties était une femme, un clerc, un enfant
lard, elle pouvait se faire remplacer par un cha
courait toujours les risques du combat. La défa
pion était la condamnation de celui qu'il repré
comparution par-devant la cour du suzerain se
trop longue à l'impatience batailleuse de ces hc
un tort éprouvé, pour une injure reçue, ils rec
médiatement aux armes. C'était le droit de gu
Toutefois on y mettait de la loyauté : on avertis
son ennemi.

Tous les seigneurs n'avaient pas une juridic
y avait la haute, la moyenne et la basse justice
nobles n'avaient que la dernière et la seconde.
tions, qui ne portent pas toujours sur la natur
mais quelquefois sur la qualité des justiciables
régulièrement déterminées que dans les siècles
droit de haute justice entraînait le droit de re
tences de mort. Le pilori et le gibet qui s'éleva
château en étaient les sinistres emblèmes.

Un château féodal. — Tout régime politiqu
la rigueur, se caractériser par le lieu où il a pl
du pouvoir. Les républiques anciennes avaient
leur forum ; la grande monarchie de Louis XIV
lais de Versailles où tenait tout ce qu'on app
France ; les seigneurs féodaux eurent leurs ch
taient, en général, d'énormes édifices ronds ou
sur des hauteurs, pour voir de loin, massifs, sa
ture ni ornement, et percés à peine de quelques
d'où sortaient les flèches, et ayant parfois, com
Montlhéry, cinq enceintes se dominant l'une l
porte, dit un moderne qui, à force d'érudition,
rendu le contemporain de ces vieux âges, la po
de tourelles et couronnée d'un haut corps de g
sente toute couverte de têtes de sangliers et de l
vous, trois enceintes, trois fossés, trois ponts-l
vous vous trouvez dans la grande tour carré o
ternes, et à droite, et à gauche, les écuries, le

1. Ainsi dans le Dauphiné, la haute justice s'exerçait s
les clercs au civil comme au criminel ; la moyenne sur les
mainmortables pour les causes criminelles et dans les cau
lesquelles l'amende dépassait 60 sous ; la basse pour les
quand l'amende était inférieure à 60 sous (Salvain de Boi
des fiefs en Dauphiné, edit. de 1731.

mbiers, les remises. Les caves, les souterrains, les sont par-dessous ; par-dessus, les logements, les ma-es lardoirs ou saloirs, les arsenaux. Tous les combles dés de mâchicoulis, de parapets, de chemins de ronde, tes. Au milieu de la cour est le donjon, qui renferme



Ancien château de Montlhéry.

res et le trésor. Il est profondément fossoyé dans son , et on n'y entre que par le pont, presque toujours n que les murailles aient, comme celles du château, ix pieds d'épaisseur, il est vêtu, jusqu'à la moitié teur, d'un second mur en grosses pierres de taille [1]. »

1. *Histoire des Français des divers États*, t. I, p. 110. Voyez al, *ouvrage cité, au mot Châteaux forts.*

Le pont-levis couvrait, en se relevant, la porte du châ



(Fig. A.) (Fig B.)

qui était encore défendue par *la herse* (fig. A), lourde g en fer, glissant dans des rainures.

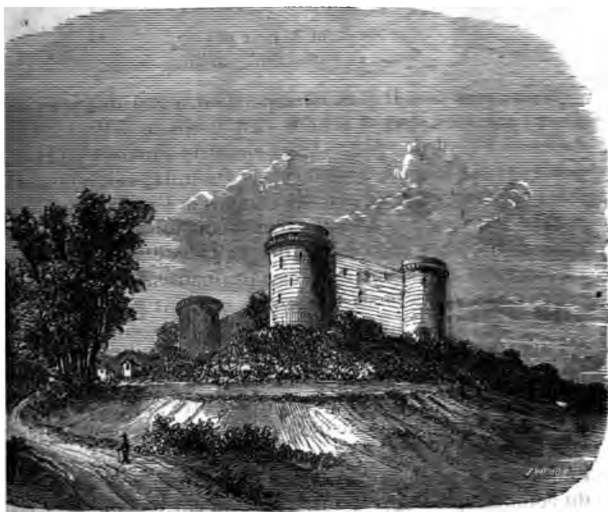


Château de Coucy (fig. C).

Aux angles de la forteresse s'élevaient de grosses to garnies de *créneaux* qui protégeaient les défenseurs

lace contre les traits lancés du dehors, et de *mâchi-is*, sorte de parapet percé à jour dans sa partie infé-re, et d'où l'on pouvait verser sur les assaillants arri-au pied du mur l'eau bouillante et la poix enflammée B).

e donjon, devant être dans l'endroit le plus difficile d'ac-occuper et dominer toute la place, s'élevait habituelle-it au milieu, comme on le voit encore à Vincennes : quel-



Ruines du château de Coucy.

efois il touchait aux remparts, comme dans le château de ucy (fig. C). D'immenses souterrains ouvraient une issue loin dans la plaine ou la forêt.

Le troubadour et le trouvère. — Les hommes qui ha-aient une pareille demeure avaient besoin d'échapper à la stesse et à l'ennui qui tombaient de ces voûtes sombres is lesquelles n'arrivait jamais un joyeux rayon de soleil. is on ne pouvait ni se battre ni chasser toujours. Le pèle-qui passait de loin en loin, venait pour quelques mo-nts distraire les habitants du manoir par de pieux récits

et des nouvelles des pays étrangers. Mais une bonne f
c'était l'arrivée d'un barde, appelé *trouvère* dans l
troubadour dans le midi, qui, assis au foyer du seign
chantait, pendant de longues veilles, la tragique aven
la dame de Fayel et du sire de Coucy, ou les merveill
ploits des chevaliers de la Table Ronde, de Renaud e
land, de Charlemagne et de ses douze pairs; à mo
l'assistance, en veine de s'égayer, ne lui demandât
fabliau moqueur ou les bons tours joués à maître I
par son rusé compère, maître Renard :

Car ils ôtent le noir penser,
Deuil et ennui font oublier.

Tournois. — Il y avait cependant aussi des jeux
fêtes; mais les jeux et les fêtes à l'usage de cette soc
tailleuse furent des défis et des combats souvent mort
joutes et les tournois. Geoffroy de Preuilly, seigneur
dômois, mort en 1066, en fut comme le législateur. C
portait aux tournois que des armes courtoises, à fer é
c'est-à-dire sans pointe ni taillant; mais dans les co
outrance, on employait les armes ordinaires. Les juge
seurs de tournois faisaient prêter serment aux cheva
combattre loyalement; et, après avoir mesuré les
les épées, vérifié si l'un des adversaires n'était pas a
la selle de son cheval, ils donnaient le signal de la lu
combattants couraient l'un contre l'autre; si leurs la
brisaient contre les boucliers ou contre l'armure de
se frappaient avec l'épée ou la hache d'armes jusqu'à
l'un d'eux tombât vaincu. Celui qui n'observait pas
du combat, qui frappait autre part qu'entre les quatr
bres, ou plus de coups que les juges n'en avaient
etc., perdait ses armes et son cheval. Ordinaire
heaume et l'épée du vaincu appartenaient au vainqu
prix décernés par les juges étaient, au mieux frapp
épée de tournoi : au mieux défendant, un heaume. C
souvent les dames qui décernaient le prix. Ces fêtes a
toujours un grand concours de princes, de seigneu
chevaliers, mais toujours aussi quelques-uns étaient
tés de la lice mourants ou morts [1].

Armes. — Jusqu'à Charlemagne, les armes ava

1. Pour la chevalerie, voy. plus loin.

offensives ; au moyen âge, elles furent surtout défen-
Du onzième au quatorzième siècle, les chevaliers por-



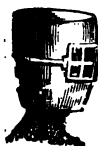
(Fig. A.)



(Fig. F.)



g. B.)



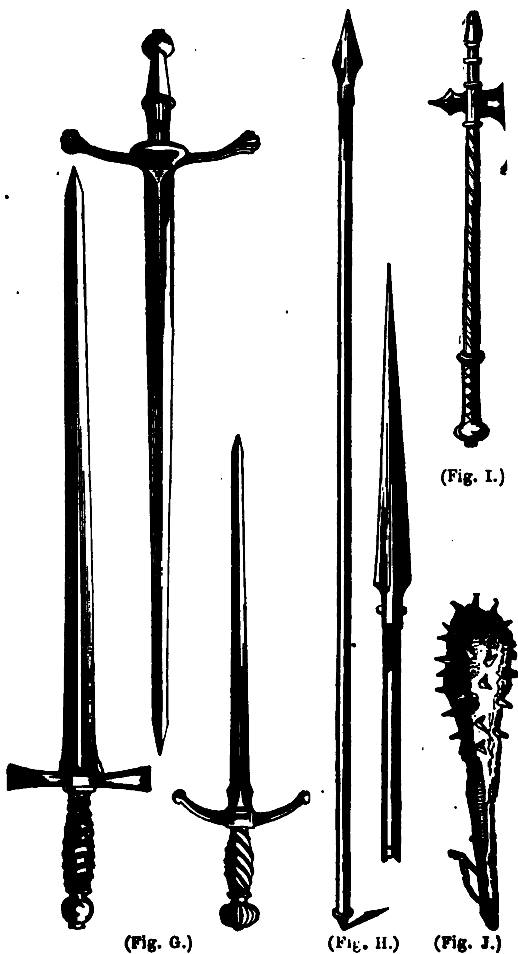
(Fig. D.)



(Fig. C.)

a cotte de mailles ou *haubert*, qui enveloppait l'homme
de la tête aux pieds et qui était à l'épreuve de l'épée

mais non de la lance (fig. A). Contre la lance on



(Fig. I.)

(Fig. G.) (Fig. H.) (Fig. J.)

d'une camisole fortement rembourrée, le *gambeson*
ton (fig. B), ou d'une plaque de fer appliquée imm

peau, et nommée *plate* (fig. C.) Le *heaume*, en fer enveloppait la tête et ne laissait respirer et voir que troites ouvertures qu'on nommait *visière* ou *ventaille*. re D représente le heaume de saint Louis, tel qu'on le les vitraux de Chartres. Le heaume n'était porté que chevaliers, mais tous les hommes d'armes avaient iet de fer (fig. E), qui se rattachait au haubert par s réseaux de mailles de fer. L'*écu* ou bouclier (fig. F) encore d'arme défensive. Les armes offensives étaient *pée* (fig. G), la *lance* (fig. H), la *hache d'armes* (fig. I), *d'armes* (fig. J), le *fléau d'armes* (fig. K), et le *poignard* *icorde*. Les fantassins n'avaient que le coutil ou cou- 'arc, ou l'arbalète apportée d'Asie au douzième siècle.

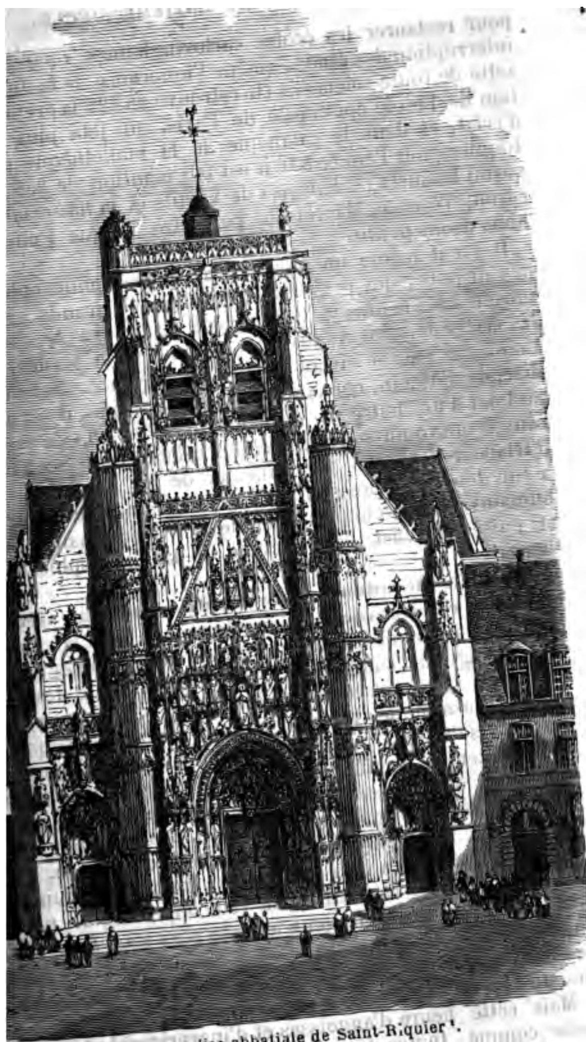
a société religieuse : féodalité ecclésiastique. ergé était lui-même entré dans ce système. L'évêque, s *défenseur de la cité*, en était bien souvent devenu le par usurpation traditionnelle ou par expresse conces- rois qui avaient réuni, comme à Reims et en beau- utres villes, le comté à l'évêché, l'autorité politique rité spirituelle ; ce qui faisait de l'évêque le suzerain les seigneurs de s n diocèse. Outre ses dîmes, l'É- ossédait, grâce aux donations des fidèles, des biens es. Pour les mettre à l'abri des brigandages de ce elle avait recours au bras séculier. Elle choisissait ues, hommes de courage et de tête, à qui elle confiait aines pour qu'ils les défendissent au besoin par l'é- is ces *avoués* des monastères et des églises firent les comtes du roi, ils rendirent leurs fonctions héré- , et prirent pour eux le bien dont on leur avait com- garde. Ils consentirent pourtant à se reconnaître de ceux qu'ils dépouillaient, à leur rendre foi et ge, aux conditions ordinaires de redevances en nature rvices personnels. Les abbés, les évêques, devinrent s suzerains, des seigneurs temporels, ayant de nom- ssaux prêts à s'armer pour leur cause, une cour de toutes les prérogatives enfin exercées par les grands aires. Alors on vit des évêques ducs, des évêques vassaux eux-mêmes d'autres seigneurs, surtout du t ils recevaient l'investiture des biens attachés à leur u, comme on disait, de leur temporel.

féodalité ecclésiastique fut si nombreuse, si puis- u'en France et en Angleterre elle posséda, au moyen

âge, plus du cinquième de toutes les terres, en
près du tiers. Car il y avait cette différence entre
le roi, que celui-ci, la conquête achevée, ne reçut
tandis qu'il donnait toujours, de sorte qu'il arriv
posséder que la ville de Laon; et que l'Église, si
quelques domaines, chose difficile parce qu'elle
communication pour les défendre, acquérait tou
Il y avait en effet peu de fidèles qui mourusse
laisser quelque bien, de sorte qu'elle recevait sa
ne rendait jamais ou rendait peu, et seulement
violence lui enlevait.

Les lettres dans l'Église. — On a vu com
pire des Francs, en tombant des mains de Charl
brisa. Il en fut de même de la civilisation, dont l
commençaient à se rassembler et à se coordon
soins. Il ne lui avait point échappé que l'unité d'
ciment indispensable de l'unité politique; et il av
leurs, comme tous les grands esprits, la passio
sur un empire civilisé plutôt que sur des barbare
lettres, ces capitulaires où il ordonne de « forme
et d'y appeler, non-seulement des fils de serfs,
des hommes libres, » c'est-à-dire non-seulement
des pauvres gens des campagnes, à qui les gue
saient avec dédain l'humble et pacifique avenir de
moine, mais encore ceux mêmes qui devaie
succéder à ces guerriers, et porter dans les bataill
épée de leurs pères. De pareils commandements n
à rien moins qu'à former une société laïque éclai
eût changé tout le moyen âge. Mais, Charlemagne
noblesse à l'école jeta bien loin la grammaire l
grammaire tudesque, et vit avec joie s'ouvrir la
guerres civiles, où chacun fait ce qu'il veut et o
gagne tout.

Hincmar et Scot Érigène. — Du moins la
cléslastique conserva quelque chose de l'impuls
aux études par Charlemagne. Sous le vaste édi
en tous sens, mais point encore renversé, le neu
abrita un développement intellectuel qui ne r
d'une certaine grandeur. Hincmar remplaçait
Charles le Chauve s'efforçait d'imiter Charlemag
la loi et un concile recommandèrent à l'envi l'en
des lettres divines et humaines; nouvelles tenta



Ancienne église abbatiale de Saint-Riquier [1].

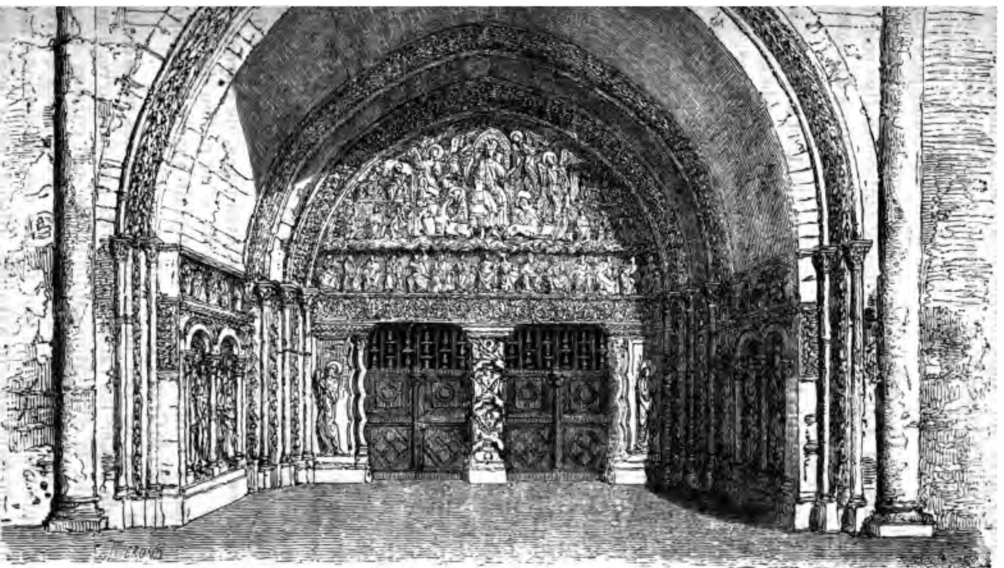
e belle église d'une des plus célèbres abbayes du moyen âge date du quin
ècle. L'école de l'abbaye de Saint-Riquier était, sous Charlemagne, dirigé
ain. Cette école et l'abbaye ont donné vingt-six papes à l'Église.

pour restaurer les écoles carlovingiennes, « parce que cette interruption des études amène l'ignorance de la foi et la disette de toute science. » On retrouve en 822 la première mention de l'école épiscopale de Paris, qui jeta plus tard tant d'éclat, et dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Riquier pour l'année 831 il est fait mention de 256 volumes, parmi lesquels les *Églogues* de Virgile et la *Rhétorique* de Cicéron, Térence, Macrobe et peut-être Trogue Pompée, que nous avons perdu.

Il y eut même un mouvement d'idées philosophiques et des disputes qui présageaient celles des grands siècles du moyen âge: le moine Gotheschalk avait cru trouver dans les écrits de saint Augustin le dogme de la prédestination. Combattu par le savant évêque de Mayence, Raban Maur, disciple d'Alcuin, condamné par deux conciles, il fut enfermé au fond d'un cloître par Hincmar jusqu'à la fin de ses jours, sans avoir voulu se rétracter. Le célèbre Jean Scot Érigène (l'Irlandais), chargé par Hincmar de lui répondre, appela à son tour la répression par ses raisonnements purement humains, philosophiques, comme il les nommait lui-même et puisés en effet dans l'étude de la philosophie des anciens.

Nouvelle décadence à la fin du neuvième siècle, et seconde renaissance au onzième. — Mais la confusion politique augmente; l'empire achève de s'écrouler; les seigneurs s'agitent, combattent, dépouillent, font le désordre à leur aise. Quelle place, au milieu de ces violences, pour les études! Aussi ne les trouve-t-on plus que dans quelque monastère isolé, seul asile où se cachent, au dixième siècle, pour éviter le souffle des tempêtes, les derniers et pâles flambeaux de la science. Au dehors, nuit profonde: affreuse misère physique et morale; des pestes, des famines; il semble que la mort physique va s'emparer du monde, que la mort intellectuelle a déjà presque entièrement conquis; lui-même croit qu'il va périr. L'an 1000 approche, on ne bâtit plus, on ne répare plus, on n'amasse plus pour l'avenir, du moins pour l'avenir d'ici-bas; on donne au clergé ses terres, ses maisons, *mundi fine appropinquante*, parce que la fin du monde approche.

Mais cette heure d'angoisses et d'inexprimable terreur se passe comme toutes les autres. Le soleil se lève encore le premier jour de l'an 1001. La vie suspendue reprend son



Portail de l'église de Moissac.

cours avec une impétuosité nouvelle. Le monde r
Dieu qui l'a laissé vivre, par une grande pensée d'ı
tienne et d'héroïsme religieux, que le chef des chı
prime : « Soldats du Christ, s'écrie le premier pap
Sylvestre II, (999-1003), en montrant Jérusalem
soldats du Christ, levez-vous, il faut combattre p
Le siècle ne sera pas écoulé que des millions d'ho
ront répondu à son appel.

En attendant, tous les bras travaillent, et « la ter
dépouiller sa vieillesse pour se revêtir d'une blan
d'églises nouvelles. » On reconstruit les basiliques
des monastères. En huit siècles, 1108 seulement
bâtis en France ; 326 s'élèvent au onzième sièc
douzième. Les esprits se remettent en mouvemen
tre II en donne l'exemple ; simple moine d'Aurilla
nom de Gerbert, il était allé chez les musulmans
étudier les lettres, l'algèbre, l'astronomie ; il réu
bliothèque considérable ; il construisit des sphère
gina l'horloge à balancier, merveille qui le fit
passer aux yeux de la foule pour un magicien,
diable.

La seconde renaissance se produit surtout en
plus particulièrement dans cette province de Norm
s'était déjà montré, dans sa plus haute expressio
guerrier de la société féodale. Là se trouve la
abbaye de Fontenelle ou de Saint-Wandrille, rest
le duc en 1035, celle de Jumièges, dont on voit
ruines importantes (p. 142), celle du Bec, fondée
qui s'illustra dès son origine par la présence de de
docteurs, Lanfranc, et saint Anselme ; sans parle
nastères de Caen, de Rouen, d'Avranches, de Baye
camp et du Mont-Saint-Michel, « au milieu du
la mer. » Guillaume le Bâtard était appelé le Co
mais aussi le Grand-Bâtisseur.

Au fond de ces monastères les moines ne se
plus de copier les rares manuscrits qui ont survéc
frage de la civilisation antique. Ils sont curieux
ments qui s'accomplissent autour d'eux et les é
s'inquiètent d'affermir leur foi par des discussion
ques qui redeviennent savantes. Richer, élève de S
et qui est médecin en même temps que moine, é
baye de Saint-Rémi, une histoire du dixième sièc

il imite Salluste comme Éginhard imitait Suétone. , moine de Saint-Germain, chante en vers quelquefois ɛ les exploits du comte Eudes et des Parisiens contre rthmans, dont un autre Guillaume compose l'histoire aye de Jumièges.

franc et saint Anselme ; Bérenger et Roscelin.



Notre-Dame d'Orcival.

ıdant que ceux-là écrivent, d'autres enseignent, et liers accourent. A Saint-Étienne de Caen, l'Italien ıc(1005-1089) avait plus de 4000 auditeurs. En vain il fuir dans la solitude du Bec une illustration qui le vait ; elle le porta, malgré lui sur le siége archiépi- de Cantorbéry. Cette activité renaissante de l'esprit it parfois des sentiers battus. Nous avons parlé de › qui conduisit 13 malheureux au bûcher, en 1022. tre, suscitée par Bérenger de Tours, troubla plus de

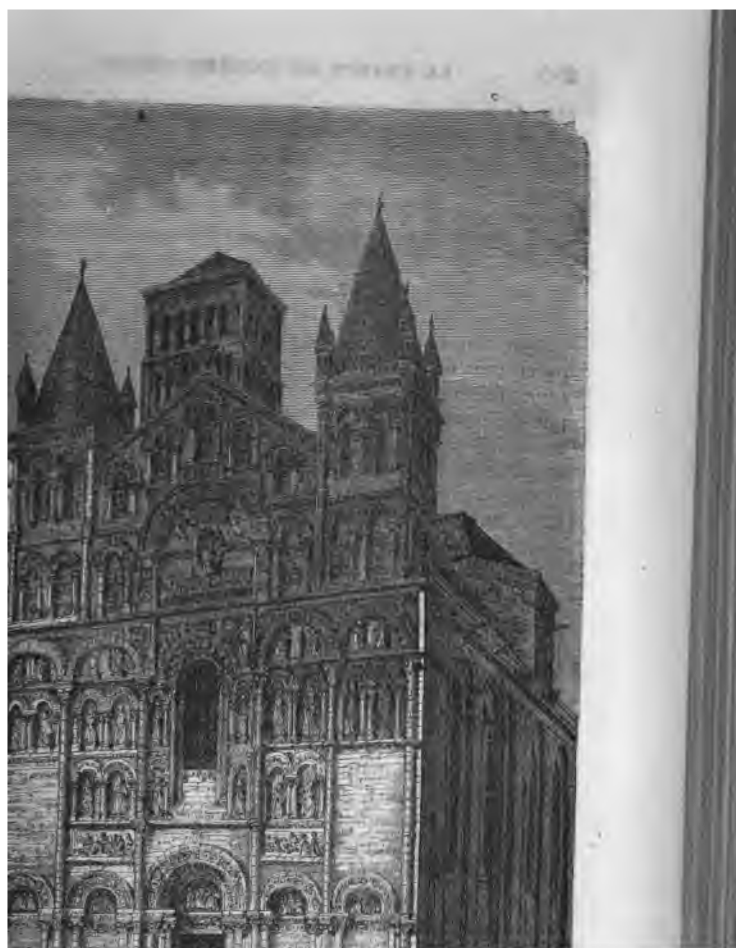
trente ans, l'Église (1050-1080). Bérenger ne voyait, c
Scot Érigène, qu'un pur symbole dans l'Eucharistie, e
mettait les choses de la foi à la raison : « Il faut po
bien se résigner à ne pas comprendre, lui disait l'évê
Liége, son ami, car comprendras-tu jamais la grande é
de Dieu? » Mais Bérenger voulait se rendre compte
croyance et portait audacieusement sa raison au mili
mystères. Il est un des précurseurs de Luther, quoiqu
ther n'ait rien connu de ses écrits. Lanfranc fut son pri
adversaire.

Saint Anselme, Italien comme Lanfranc[1], son succ
à l'abbaye du Bec et sur le siége de Cantorbéry, recom
la théologie dogmatique, à peu près délaissée depuis
Augustin, c'est-à-dire depuis six siècles. Il s'établit, ave
foi absolue, au cœur du dogme chrétien, et employa t
les forces de son puissant esprit et toutes les ress
de la dialectique, c'est-à-dire l'art du raisonneme
en démontrer la vérité. Il procède parfois avec la ri
de Descartes, et la preuve fameuse de l'existence de
donnée par le père de la philosophie moderne lor
s'élève du fait seul de la pensée à l'être absolu qui en
ferme la raison et l'origine, n'est qu'un argument de
Anselme.

Saint Anselme eut, comme Lanfranc, à faire tête à
dis novateurs, qui, s'aidant de la dialectique, cette d
reuse alliée de la théologie, ébranlaient les dogmes en
lant les soumettre au raisonnement suivant les règles
logique d'Aristote. Bérenger avait essayé d'interpré
mystère de l'Eucharistie, Roscelin attaqua, vers 1085,
de la Trinité, et la scolastique naissante commença, av
querelles des *réalistes* et des *nominalistes*, les subtile
cussions qui stérilisèrent tant de laborieux efforts.
chap. xxv.)

Les arts dans l'Église. — L'Église était non-seul
la foi, mais la science. Elle avait des docteurs; elle fo
aussi et dirigeait des architectes, des peintres et des s
teurs. Le dixième siècle avait peu construit; au onz
quand la troisième année après l'époque fatale de l'an
eut dissipé toute crainte, les populations, comme p

1. Il était d'Aoste en Piémont, mais il passa presque toute sa vie
1109) et écrivit tous ses ouvrages en France. Lanfranc était de Pav

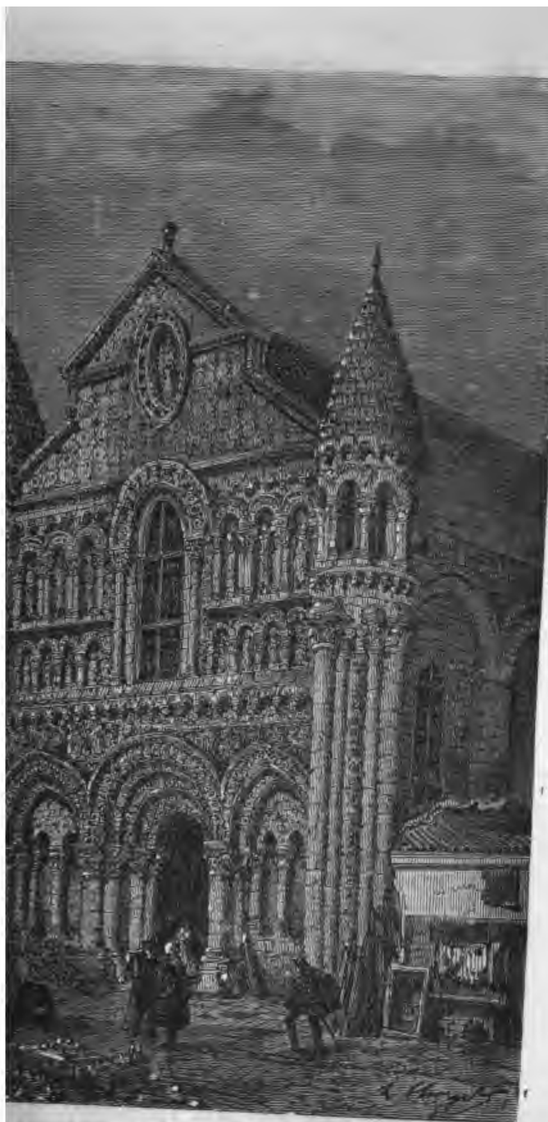


élan de reconnaissance, travaillèrent dans toute la chrét à la reconstruction des basiliques, et on peut dater (moment la première époque de la grande architectur moyen âge. Une nouvelle religion produit une archite nouvelle, parce qu'il faut aux croyances qu'elle apport symboles matériels qui en soient l'expression sensible Orient, l'architecture chrétienne trouva sa forme d sixième siècle : la croix grecque et la coupole en furen caractères symboliques. La première, ou le gammada f par la réunion de quatre gamma, 卐, représenta la Tr parce que le gamma est la troisième lettre de l'alp grec ; la seconde fut considérée comme l'emblème du tr phe de Jésus s'élevant de sa croix vers le ciel. Sainte H avait déjà au IV[e] siècle, fait couvrir d'un dôme l'églis l'Ascension à Jérusalem.

Mais d'une part, la construction de ce dôme à base ci laire, au centre d'une croix, c'est-à-dire sur un carré sentait de grandes difficultés architectoniques. D'autre le culte ne s'accomplissant plus, comme dans le paganis dehors, mais à l'intérieur du temple, l'édifice religieux couvrir un vaste espace pour abriter la multitude des fi accourus aux cérémonies et aux instructions pastorale problème fut résolu par un système de construction Sainte-Sophie à Constantinople, fut la plus belle expres une voûte centrale appuyée par des voûtes secondaires d'autres plus petites servent encore de contrefort. S Marc, à Venise, Saint-Front à Périgueux, et beaucoup glises du Périgord, de l'Angoumois et de la Saintonge, rent bâties sur ce modèle[1]. Dans ce système, toutes les surf planes et rectangulaires de l'architecture grecque, son venues circulaires et curvilignes. Le trait dominant est la coupole sur pendentifs et non plus la coupole po de fond, c'est-à-dire reposant sur le sol même, ou, co au Panthéon d'Agrippa à Rome, élevée sur un mur c drique.

L'Occident attendit plus longtemps sa formule d'arc ture religieuse. Les chrétiens s'établirent d'abord da basiliques, vastes bâtiments quadrangulaires, destiné marchands et aux plaideurs, dont l'intérieur était divi trois nefs par une double colonnade, les nefs des bas (

1. De Verneilh, *De l'architecture byzantine en France.*



-Dame-la-Grande, à Poitiers, architecture romano-byzantine.

coupés par un étage en galerie, celle du centre terminée par un hémicycle où siégeait le juge. Le besoin du symbolisme modifia bientôt le plan de la basilique romaine. On y traça une croix, non pas le gammada byzantin aux quatre bras égaux et représentant une idée métaphysique, celle de la Trinité, mais la croix latine, figure exacte de l'instrument du supplice, de sorte que l'Église devint comme l'enveloppe terrestre et sainte qui couvrit le corps du crucifié. Alors l'*abside* fut coupée par les *transsepts* dont le centre forma le *chœur*. La nécessité imposée par le climat d'avoir des toits en pente qui ne retiendraient ni la pluie, ni la neige, et la difficulté trop grande pour les populations barbares du xe siècle de soulever dans les airs la coupole byzantine, obligèrent à couvrir les églises de lourdes charpentes dont la poussée eut renversé les murs, s'ils n'eussent été soutenus par de puissants contreforts extérieurs. Enfin, pour faire pénétrer la lumière dans ces édifices qui ne s'éclairaient pas d'en haut, on ouvrit des jours sur la façade et les côtés par des fenêtres terminées en plein cintre. De ces diverses innovations qui s'enchaînaient les unes aux autres, résulta l'architecture appelée saxone en Angleterre, lombarde en Italie et romane en France, où elle domina du xe au xiiie siècle. Alors les robustes piliers des vieilles églises carlovingiennes s'élancèrent plus légers; les voûtes écrasées devinrent plus hardies, les nefs moins sombres, les tours moins basses. L'air et la lumière entrèrent dans l'édifice plus élancé vers le ciel; les *maîtres des œuvres vives* commencèrent à animer la pierre: déjà l'ogive se montrait, seulement, il est vrai, dans les voûtes et en vue de la solidité, non encore de l'agrément.

On peut prendre pour marquer ce progrès trois églises; celle d'Orcival en Auvergne, de la fin du dixième siècle ou du commencement du onzième, a déjà quelque élégance mais peu d'élévation et d'ornements; point de portail principal, deux entrées seulement par les côtés; à quelle distance est-on du style ogival! la cathédrale d'Angoulême de 1120 affecte encore les lignes droites et horizontales de l'ancien système d'architecture. Sa façade rectangulaire et sobre d'ornements n'offre que le plein cintre; l'ogive se montre à peine dans la nef. Mais Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers, du même siècle, est un des chefs-d'œuvre de l'architecture *romane*. Bas-reliefs, arcades, statues, ornementation variée, *sont multipliés* avec profusion sur sa riche façade que sur-

monte un fronton triangulaire peu élancé, où s'annonce déjà la forme pyramidale du style qui doit régner au siècle suivant. Le portail de l'église de Moissac, construit au commencement du douzième siècle, offre un autre exemple de la transition de l'arc à l'ogive; le plein cintre y est à peine brisé. C'est de plus un véritable musée de sculptures romanes.

III. Les serfs. — Au onzième siècle, la France était couverte d'une multitude de fiefs, qui formaient chacun un État ayant sa vie propre, ses lois, ses coutumes, et son chef laïque ou ecclésiastique à peu près indépendant. Ce chef, ce noble, n'avait pas seulement des vassaux, il avait des sujets résidant sur la portion de son fief qu'il n'avait pas inféodée. Et d'abord les *serfs* proprement dits, les *hommes de la terre*, livrés à son entière discrétion. « Le sire, dit Beaumanoir, peut leur prendre tout ce qu'ils ont, et les tenir en prison toutes les fois qu'il lui plaît, soit à tort, soit à droit, et il n'est tenu à en répondre fors à Dieu. »

Les mainmortables. — Au-dessus sont les *mainmortables*, « plus débonnairement traités, continue le vieux juriste du Beauvaisis; car le seigneur ne leur peut rien demander s'ils ne meffont, fors leurs cens et leurs rentes et leurs redevances qu'ils ont accoustumé à payer pour leurs servitudes. » Mais le mainmortable ne peut se marier sans le consentement du seigneur, et s'il prend femme franche ou née hors la seigneurie, « il convient qu'il fine (finance) à la volonté du seigneur. » C'est le droit de *formariage*. Les enfants seront également partagés entre les deux seigneurs. S'il n'y en a qu'un, il sera au seigneur de la mère. A la mort des mainmortables, tout ce qu'ils possèdent appartient au seigneur. Pour eux, nul moyen d'échapper à la rude main qui les courbe sur le sillon. Si loin qu'ils aillent, le droit de *suite* s'attache à leur personne et à leur pécule; le sire hérite partout de son serf.

Les vilains. — A un degré supérieur se trouvent les tenanciers libres appelés vilains, manants ou roturiers. Leur condition était moins précaire. Ils avaient sauvé leur liberté, que le serf ne possédait pas, et ils tenaient, à condition d'une rente annuelle et de corvées, les terres censives que le propriétaire domanial leur avait concédées et qu'ils pouvaient transmettre avec tous leurs biens à leurs enfants. Mais, tandis que leurs tenures bénéficiaires ou fiefs

[illegible] sous la garantie d'un droit [illegible] et leur [illegible] [illegible] ces hommes [illegible] dans la juridiction [illegible] propriétaire et [illegible] seulement par des [illegible] privés[1]. C'est pourquoi les vilains [illegible] [illegible] des campagnes, qu'il n'était pas nécessaire de [illegible] comme ceux des grandes villes [illegible] [illegible] aussi soumis à un pouvoir [illegible] plus souvent [illegible].

On ne [illegible] au moyen âge [illegible] au sujet des seigneurs : « Le seul seigneur du ciel à la terre, et le [illegible] sur et sous terre, sur l'eau et [illegible], sur [illegible] » Le vilain ne pouvait [illegible], car le [illegible] disait : « Entre toi, seigneur, et toi, vilain, il n'y a juge fors Dieu. » — « Nous reconnaissons à notre [illegible] seigneur, dit une autre formule, le haut et le [illegible] [illegible] ; la haute forêt, l'oiseau dans l'air, le poisson dans l'eau qui coule, la bête au buisson aussi loin que le grand seigneur ou le seigneur de sa grâce pourra [illegible] [illegible] notre gracieux seigneur prendra sous son [illegible] protection la veuve et l'orphelin, comme aussi [illegible] du pays. » Ainsi [illegible] de tout droit au seigneur, [illegible] en échange, il devra défendre le faible. Tel est le [illegible] de la société féodale à l'égard des sujets. La [illegible] remplissait alors l'office pour lequel elle était instituée : demandant aux évêques, aux comtes, aux barons, à tous puissants, la protection qu'on ne pouvait attendre du [illegible] de l'État.

Redevances des sujets. — Tout appartenait au seigneur, mais comme il n'y avait ni industrie ni commerce, rien qui permît à un seul de consommer en quelques instants le fruit du travail de beaucoup, les exigences du seigneur ne furent point d'abord oppressives, et, pour les vilains, étaient régulièrement déterminées, comme le sont aujourd'hui les droits du propriétaire à l'égard de ses fermiers. Seulement il faut toujours, au moyen âge, faire la part de l'arbitraire et des violences que la loi maintenant ne souffrirait plus.

Les obligations des vilains étaient donc, soit des redevances en nature, comme des provisions, du blé, du b[illegible]

1. Le vilain était, comme le serf, soumis aux droits de formariage et de suite. Plus tard, le seigneur n'eut qu'un an et un jour pour réclamer *le vilain réfugié dans une ville de commune.*

olaille, les produits de la terre et de la ferme; soit
rail ou services de corps, comme les corvées sur les
et dans les vignes du seigneur, pour la construction
teau ou le curage des fossés, pour la réparation des
et la confection des meubles et des ustensiles, fers
'al, socs de charrue, voitures[1], etc. Dans les villes
out où il y avait un peu de fortune, le seigneur
faisait pas faute, bien entendu, d'exiger des rede-
en argent, et d'imposer des tailles arbitraires. Mais
s faire au temps. Écoutons déjà ces paroles d'un
« Le seigneur qui prend des droits injustes de son
s prend au péril de son âme. » Si la crainte du ciel
t, voici les communes qui arrivent, et les gens du
arderont guère.

vait aussi des redevances bizarres pour égayer cette
riste du seigneur féodal enfermé tout l'an entre les
s murailles de son manoir. A Bologne, en Italie, le te-
des bénédictins de Saint-Procule payait, à titre de
ice, la fumée d'un chapon bouilli. Chaque année, il
it son chapon à l'abbé, entre deux plats, le découvrait,
umée partie, était quitte: il remportait son chapon.
s, les paysans amenaient solennellement au seigneur,
voiture traînée par quatre chevaux, un petit oiseau;
c'était un arbre de mai orné de rubans. A Langeac,
de la fête de saint Gilles, un châtelain jetait un mil-
ufs à la tête de ses paysans; en Bretagne, on appor-
z un seigneur un œuf garotté sur un grand chariot
ar dix bœufs. Le porteur de singes est quitte, d'après
lonnance de saint Louis, en faisant jouer son singe de-
péager du seigneur; le jongleur ne doit qu'une chan-
es seigneurs eux-mêmes ne se refusent pas quelque-
ouer un rôle dans ces comédies populaires. Le margrave
ers, à son entrée solennelle, devait être monté sur un
orgne avec une selle de bois et une bride d'écorce de
deux éperons d'aubépine et un bâton blanc. Quand

ut ajouter aux revenus du seigneur les droits de mutation sur
censives, ceux qu'il percevait sur les mainmortables, le profit
ides, confiscations, déshérences, épaves et droits d'aubaine, les
es droits sur les foires et marchés, les droits de chasse et de

ait encore les droits de banalité, l'obligation de faire le guet
rde dans les châteaux. (Renauldon, *Dictionnaire des droits*

l'abbé de Figeac faisait sa rentrée dans la ville, le de Montbrun le recevait revêtu d'un costume grot une jambe nue.

La féodalité, ennuyée d'elle-même, riait donc qu avec le pauvre peuple, comme faisait aussi l'Église q autorisait la célébration, dans ses basiliques, de l'Ane. Les puissants, les heureux, en ces temps si si durs, où la misère était partout, la securité null vaient bien à leurs vilains et manants quelques d'oubli et de gaieté.

Anarchie et violences. — Ç'a été, en effet, bien dur pour le pauvre peuple que ce moyen âge, toutes les formules et toutes les conventions, les croyaient qu'au droit de l'épée. En théorie, les pr la relation féodale sont fort beaux, en réalité ils n l'anarchie, car les institutions judiciaires étaient t tueuses pour que le lien de vassalité ne fût pas, instant brisé. Là fut le principe des interminable la grande désolation de cette époque. Chacun pou peler à son épée d'un tort éprouvé ou d'une sent estimait juste; l'état de guerre fut l'état habituel d ciété. Toute colline devint une forteresse, toute champ de bataille. Cantonnés en des châteaux f verts d'armures de fer, entourés d'hommes d'arm gneurs féodaux, les tyrans, comme le moine Rich pelle, n'aimèrent que les combats et ne connure moyen de s'enrichir que le pillage. Plus de com les routes n'étaient point sûres[1]; plus d'industri seigneurs, maîtres aussi des villes, rançonnaient geois, dès que ceux-ci faisaient paraître quelque p lence. Partout les coutumes les plus diverses, cha ayant seul le pouvoir législatif sur son fief, partou plus profonde ignorance, si ce n'est au fond de que

1. La diversité des monnaies était aussi pour le comme grand obstacle. Cent cinquante seigneurs battaient monnaie siècle, et souvent ne voulaient recevoir que la leur; de s marchands étaient obligés de changer d'espèces presque à c fief qu'ils traversaient. De là des pertes énormes. Il faut ajo autres entraves au commerce, le *droit d'aubaine*, en vertu du ger, qui passait un an et un jour sur le fief, devenait comm seigneur. Sa succession lui était dévolue. Le seigneur ava *droit de gîte* ou d'*hébergement* chez ses vassaux, et le dr *voierie*, ou droit de requérir chevaux, voitures, denrées, e *voyageait*.

stères. Le clergé gardien des lois morales, se voyait réduit à interdire la violence, mais à la régulariser en établissant la *trève de Dieu*, qui défendait de tuer et de voler du mercredi soir au lundi matin.

Affreuse misère : une disette au onzième siècle. — qui retombait tout le poids de ces misères féodales? meurtrières pour le noble bardé de fer, elles l'étaient coup pour le manant, à peu près sans armure défensive. Brenneville, où combattaient les deux rois de France et Angleterre, 900 cavaliers sont engagés, 3 seulement restent la place. A Bouvines, Philippe Auguste est renversé de cheval et reste quelque temps sans défense aux mains fantassins ennemis : ils cherchent vainement un défaut son armure pour y faire passer la lame d'un poignard, le frappent de masses d'armes qui ne peuvent enfoncer cuirasse; les chevaliers ont tout loisir de venir le délivrer remettre en selle. Après quoi il se jette avec eux au u de cette ribaudaille, où les longues lances et les ates haches ne frappent pas un coup en vain. Le seigneur autre calamité; il faut payer sa rançon. Mais qui payait aumière et la moisson brûlée du pauvre diable? qui panes blessures? qui nourrissait tant de veuves et d'ors?

x auteurs contemporains, deux historiens des croipeignent ainsi ces temps désastreux : « Avant que les ns partissent pour la contrée d'outre-mer, dit Guibert ent, le royaume de France était en proie à des trourpétuels. On n'entendait parler que de brigandages sur les voies publiques. Les incendies étaient innomet la guerre sévissait de toutes parts sans autre u'une insatiable cupidité. Bref, des hommes avides ctaient aucune propriété et se livraient au pillage audace effrénée. » Guillaume, archevêque de Tyr, nent : « Il n'y avait aucune sécurité pour les proquelqu'un était-il regardé comme riche, c'était un fisant pour le jeter en prison, le retenir dans les faire subir de cruelles tortures. Ces brigands ceints assiégeaient les routes, dressaient des embûches aient ni les étrangers, ni les hommes consacrés à illes et les places fortes n'étaient pas même à l'acalamités; des sicaires en rendaient les rues et les reuses pour les gens de bien. »

Le chroniqueur Raoul Glaber raconte de la manière suivante une famine qui arriva en l'an 1033 et dont il fut témoin. « Des pluies continuelles avaient noyé la terre, la moisson fut perdue, et il fallut, grands et petits, se nourrir de bêtes et d'oiseaux. Cette ressource épuisée, la faim se fit cruellement sentir, et, après avoir essayé de se nourrir avec l'écorce des arbres ou l'herbe des ruisseaux, il fallut se résoudre à dévorer des cadavres. Le voyageur assailli succombait sous les coups de ses agresseurs ; ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés. D'autres, fuyant leur pays et croyant fuir la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins, et leurs hôtes les égorgeaient la nuit pour en faire leur nourriture. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et les immolaient à leur faim. Les cadavres furent déterrés en beaucoup d'endroits pour servir à ces tristes repas. Un misérable osa même porter de la chair humaine au marché pour la vendre cuite. Arrêté, il ne chercha pas à nier son crime, on le garrotta et on le jeta dans les flammes. Un autre alla dérober cette chair qu'on avait enterrée, la mangea et fut brûlé de même.

« On a trouvé, à trois milles de Mâcon, dans la forêt de Châtenay, une église isolée consacrée à saint Jean. Un scélérat s'était construit non loin de là une cabane où il égorgeait tous les passants et les voyageurs qui s'arrêtaient chez lui. Le monstre se nourrissait ensuite de leurs cadavres. Un homme, un jour, vint y demander l'hospitalité avec sa femme, et se reposa quelques instants ; mais, en jetant les yeux sur tous les coins de la cabane, il y vit des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Aussitôt il se trouble, il pâlit ; il veut sortir. Mais son hôte s'y oppose. La crainte de la mort double les forces du voyageur ; il s'échappe avec sa femme et court en toute hâte à la ville communiquer au prince Otton et aux habitants cette affreuse découverte. On envoie à l'instant un grand nombre d'hommes pour vérifier le fait ; ils trouvent, à leur arrivée, cette bête féroce dans son repaire avec quarante-huit têtes d'hommes qu'il avait égorgés et dont il avait mangé la chair. On l'emmène à la ville, on l'attache à une poutre dans un cellier et on le jette dans le feu. Nous avons nous-même assisté à son exécution.

« On essaya, dans la même province, un moyen dont nous ne croyons pas qu'on se soit jamais avisé ailleurs. Beaucoup de personnes mêlaient une terre blanche semblable à l'argile

› qu'elles avaient de son et de farine, et elles en for- des pains pour satisfaire leur faim cruelle. C'était le poir qui leur restât d'échapper à la mort, et le succès ›ndit pas à leurs vœux. Tous les visages étaient pâles ıarnés, la peau tendue et enflée, la voix grêle et imi- cri plaintif des oiseaux expirants. Le grand nombre rts ne permettait pas de leur donner la sépulture, et ps, depuis longtemps attirés par l'odeur des cadavres, .t déchirer leur proie. Comme on ne pouvait pas donner les morts une sépulture particulière à cause de leur ıombre, des hommes pleins de la grâce de Dieu creu- lans quelques endroits des fosses nommées charniers, mettait 500 corps et quelquefois plus, quand elles ınt en contenir davantage. Ils gisaient là confondus, ıle, demi-nus, souvent même sans aucun vêtement. refours, les fossés dans les champs servaient aussi de res. »

gubre récit d'un témoin oculaire montre ce que l'ab- le commerce et d'administration faisait souffrir au âge. Aujourd'hui, l'esprit d'ordre et de prévoyance bien combattre de pareils fléaux, qu'ils laissent en peu de misère là où ils ont passé, et, ce qui vaut encore, ils n'ébranlent pas la moralité publique. Au- rien ne pouvait parer aux intempéries des saisons. récolte médiocre amenait la disette, toute disette la , et, avec la famine, les crimes et les atrocités qu'on a lire. Sur 70 années, de 970 à 1040, il y en eut 48 de ou d'épidémie.

lques résultats heureux. — Cependant la marche e de la civilisation n'est jamais si complétement sus- que trois siècles puissent être complétement stériles ıumanité. On a déjà vu dans l'Église la pensée renaî- dans la société laïque la poésie se montrer. Il y eut ›rogrès dans la moralité, du moins pour la classe do- e. Dans l'isolement où chacun vivait, exposé à tous ils, l'âme se retrempa pour y faire face. Le senti- e la dignité de l'homme, que le despotisme détruit, fut é; et cette société, qui versa le sang avec une si dé- e facilité, montra souvent une élévation morale qui te de cet âge. Les vices bas, la lâcheté des Romains de lence ou des peuples asservis lui furent inconnus et aux temps modernes le sentiment de l'honneur. La

noblesse féodale savait mourir : c'est la première conditi
pour savoir bien vivre.

Une autre conséquence heureuse fut la réorganisation de
famille. Dans les cités antiques, l'homme vivait hors de
maison, aux champs ou au forum ; il connaissait à peine



Fontevrault, ruines de l'abbaye.

femme et ses enfants, et avait sur eux droit de vie et
mort. Sous la première race, l'habitude de la polygamie et
facilité des divorces empêchèrent la famille de se constitu
sur des bases meilleures. Dans la société féodale, où l'hom
vivait dans l'isolement, le père fut rapproché des siens. Qua
les combats le laissaient oisif au fond de ce château pert



Cloître de Fontevrault. Statues de Henri II, comte d'Anjou, roi d'Angleterre, d'Éléonore de Guyenne, de Richard Cœur de Lion.

sur la montagne comme un nid d'aigle, il ne trouva pour occuper sa vie et son cœur que la mère de ses enfants. L'Église, qui avait courbé ces rudes soldats aux pieds d'une vierge, qui leur faisait respecter dans la Mère du Sauveur toutes les vertus de la femme, adoucit l'humeur farouche de ces batailleurs, et les prépara à tomber sous le charme de l'esprit plus fin, des sentiments plus délicats que la nature a départis à l'autre sexe. La femme reprit alors son rang dans la famille et dans la société, celui que déjà la loi mosaïque lui donnait. On alla même plus loin : elle devint l'objet d'un culte qui créa des sentiments nouveaux dont la poésie des troubadours et des trouvères s'empara et que la chevalerie mit en action. Ainsi, dans la belle légende de saint Christophe, le fort est vaincu par le faible, et le géant par l'enfant.

Cela se voit dans une institution de ce temps. Robert d'Arbrissel fonda près de Saumur, à Fontevrault, vers l'an 1100, une abbaye qui devint bientôt célèbre, et qui réunissait des reclus des deux sexes. Les femmes étaient cloîtrées et priaient, les hommes travaillaient aux champs, desséchaient les marais, défrichaient les landes et restaient les serviteurs perpétuels des femmes. L'abbaye était gouvernée par une abbesse, « parce que, disait la bulle de confirmation, Jésus-Christ, en mourant, avait donné pour fils à sa mère le disciple bien-aimé[1]. »

Hors de la famille, l'Etat sans doute est bien mal organisé. Il faut pourtant faire attention, malgré tous les faits contraires, à la théorie politique que cette société représente. Si le serf n'y a pas de droit, le vassal en a, et de fort étendus. Le lien féodal n'était formé qu'à des conditions bien connues et acceptées d'avance par lui; des conditions nouvelles ne pouvaient lui être imposées que de son aveu. De là ces grandes et fortes maximes de droit public qui, à travers mille violations, sont arrivées jusqu'à nous : nulle taxe ne put être exigée qu'après le consentement des contribuables; nulle loi n'est valable si elle n'est acceptée par ceux qui lui devront obéissance; nulle sentence n'est légitime si elle n'est rendue par les pairs de l'accusé. Voilà les droits de la société féodale que les États généraux de 1789 retrouvèrent sous les débris

1. L'abbesse ne devait pas être prise parmi les vierges du cloître, mais *avoir été élevée* dans le monde, afin qu'elle sût mieux gouverner les affaires extérieures.

monarchie absolue ; et, comme garantie de ces droits, la faculté de rompre le lien de vassalité en ren- son fief, ou de répondre par la guerre à un déni de jus- son suzerain. Ce droit de résistance armée que saint lui-même reconnut, conduisait, il est vrai, à l'anar- il faisait la société faible, mais il faisait l'individu bien et c'est par là qu'il fallait commencer. Avant de songer tituer savamment l'État, il était nécessaire de relever idu, la famille : cette double tâche fut l'œuvre du âge.

lise y travailla énergiquement, en établissant la sain- mariage, même pour le serf; en prêchant l'égalité de hommes devant Dieu, ce qui était une menace contre ndes inégalités de la terre; proclamant, par le prin- l'élection qu'elle conserva pour elle-même au som- sa hiérarchie, les droits de l'intelligence, en face du féodal qui ne reconnaissait que les droits du sang; en nant, enfin, de la triple couronne et en faisant asseoir a chaire de saint Pierre, d'où ils avaient le pied sur la rois, un serf, comme Adrien IV, ou le fils d'un pau- rpentier, comme Grégoire VII.

CHAPITRE XIX.

ENTREPRISES EXTÉRIEURES DANS LA SECONDE MOITIÉ DU ONZIÈME SIÈCLE[1].

pèlerinages. — Le onzième siècle est le temps de la plus ardente des populations. On venait d'échapper reurs qu'avait causées l'approche de l'an 1000, où le , pensait-on, devait finir; les peuples, heureux de vi- moignaient leur reconnaissance par un redoublement

1. Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Nor-* Leller, *Histoire d'Italie*, et Bouchot, *Histoire du Portugal*.

de ferveur. « Les basiliques, dit un des pieux et brill esprits de ce temps, le chroniqueur Raoul Glaber, les l liques furent alors renouvelées dans presque tout l'univ et les peuples chrétiens semblaient rivaliser entre eu magnificence. On eût dit que le monde entier avait se les haillons du vieil âge pour revêtir la robe blanche églises. » Partout la piété retrouvait des reliques de s oubliés, et des monastères s'élevaient sur leurs tombeau l'annonce de quelque pieuse découverte, la foule acco des provinces voisines. On venait de loin, car le salut s blait être au bout du voyage. Peu à peu, on s'enhardit à plus loin encore, à Saint-Martin de Tours sur la Loi Saint-Jacques de Compostelle en Galice, au Mont-C en Italie, aux tombeaux des saints apôtres à Rome. De Jérusalem il n'y avait plus que la mer à passer. C'était périlleux; mais la foi ne comptait pas les périls. Le m Glaber atteste que, dès le temps du roi Henri, « une f innombrable venait des extrémités du monde visiter le s sépulcre à Jérusalem. D'abord la basse classe du peuple, la classe moyenne, puis les comtes, les margraves, les lats, enfin, ce qui ne s'était jamais vu, beaucoup de fem nobles ou pauvres, entreprirent ce pèlerinage, et plusi témoignaient le plus ardent désir de mourir à Jérusalem tôt que de rentrer dans leur pays. » Foulques Nerra, c d'Anjou, y alla trois fois, la dernière en 1039. Robert le gnifique, duc de Normandie, fit aussi ce pèlerinage et mo à Nicée (1035). Les comtes de Barcelone, de Flandre Verdun, tentèrent le voyage et réussirent. En 1054, l'év de Cambrai partit avec 3000 Flamands; en 1067, quatre ques allemands avec 7000 hommes.

Réformes dans l'Église par Grégoire VII, qui nime l'enthousiasme religieux. — Ainsi le monde, mobilisé depuis deux siècles par la féodalité, se remetta lui-même en mouvement, lorsque Grégoire VII lui donna nouvelle secousse qui ébranla l'Église, et par elle la so laïque. Au onzième siècle, l'Église était trop riche; beau de ses membres oubliaient que leur bien n'était que des pauvres, et prenaient les habitudes des seigneurs daux. La discipline se relâchait comme les mœurs. Le bat n'était plus rigoureusement observé; et il semblait les charges dans l'Église allaient devenir hérédit comme l'étaient devenues celles de l'État. Les noble

envahissaient; « les sanctuaires, dit un écrivain du temps, ne retentissent plus du chant des psaumes, des louanges de Dieu, mais du bruit des armes et des aboiements de meutes de chasse. »

Hildebrand, longtemps moine en France, à Cluny, devenu pape sous le nom de Grégoire VII, en 1073, arracha l'Église à ce danger. Il rendit au clergé les vertus de l'abstinence et du sacrifice; et cette Église régénérée, il essaya de la mettre au-dessus du pouvoir temporel. Pour la ramener sous la seule autorité du Siége de Rome, il voulait qu'elle ne tînt rien des laïques et tout du pape; de sorte qu'en donnant à l'évêque la consécration spirituelle, le pontife lui donnât en même temps l'investiture des terres dépendant de son église. C'est la querelle des investitures qui intéressa surtout l'Italie et l'Allemagne. Grégoire VII échoua dans cette partie de sa grande entreprise. Vaincu, fugitif, il répétait ces paroles amères : « J'ai aimé la justice, j'ai fui l'iniquité, voilà pourquoi je meurs dans l'exil. » Il ne mourut pourtant pas tout entier. Le saint-siége avait repris, par lui, une vie nouvelle, l'Église une influence plus grande sur les populations et sur les affaires du siècle. Elle dut à Grégoire VII de pouvoir accomplir un des événements les plus considérables du moyen âge, de changer les pèlerinages en croisades.

Conquête de l'Italie méridionale par les Normands (1053-1130). — Il y eut d'abord comme des croisades particulières, c'est-à-dire des expéditions militaires faites sous l'influence du saint-siége et pour éloigner de lui un péril ou pour rétablir son autorité méconnue. Ainsi, des pèlerins normands, venus à Rome vers l'an 1016, furent employés par le pape contre les Grecs qui attaquaient Bénévent. D'autres, revenant de Jérusalem, aidèrent les habitants de Salerne à chasser les Sarrasins qui les assiégeaient. Le bruit de leurs succès, celui surtout du butin qu'ils enlevèrent, firent accourir d'autres Normands. Il en vint tant, qu'ils se trouvèrent assez forts pour rester les maîtres du pays. Le pape Léon IX, commençant à se repentir de s'être donné de si vaillants voisins, marcha contre eux avec une armée d'Allemands. Ils le firent prisonnier. Mais ils se souvinrent que le pontife disposait des couronnes, et qu'il pouvait donner le droit à celui qui n'avait que la force. Ils s'agenouillèrent devant leur prisonnier, se déclarèrent ses vassaux, et reçurent de lui en fief tout ce qu'ils avaient conquis (1053). Le pape sortit de cap-

tivité suzerain d'un nouvel État. C'était le duché de Pouille, auquel les Normands ajoutèrent bientôt la Sicile (le tout fut réuni, en 1130, sous le nom de royaume des Deux-Siciles). Une dynastie normande, ayant pour chefs Robert Guiscard et Roger, les fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme de Coutances, régna à Naples, où les comtes d'Anjou portèrent aussi la couronne, où la maison de Bourbon était naguère encore souveraine.

Conquête de l'Angleterre par les Normands (1066). — Une autre dynastie normande s'assit, dans le même temps, sur le trône d'Angleterre. La grande île de Bretagne, conquise au cinquième siècle par les Saxons et les Anglais, l'avait été encore une fois au onzième par les Danois. Ceux-ci ne purent la garder longtemps. Édouard le Confesseur, descendant des anciens rois du pays, recouvra la couronne en 1042; mais il prépara le succès d'une invasion nouvelle par la faveur qu'il montra aux Normands, parmi lesquels il avait vécu durant son exil. Il en attira un grand nombre à sa cour, leur distribua les principales fonctions, et accorda un grand crédit à Eustache, comte de Boulogne, son beau-frère. Quand le duc de Normandie, Guillaume II, fils bâtard du duc Robert le Diable, vint rendre visite au roi anglo-saxon, il vit des Normands partout : à la tête des troupes, dans les forteresses, dans les évêchés; il lui sembla que la conquête de l'Angleterre était à moitié faite, et il revint en songeant qu'il serait facile de changer sa couronne de duc contre cette couronne de roi. Mais les Saxons avaient été blessés du fastueux appareil dans lequel Guillaume s'était montré et des égards qu'avaient eus pour lui les Normands, qui l'avaient reçu en souverain. Ils forcèrent Édouard à renvoyer ses dangereux amis d'outre-Manche; le Saxon Harold eut toute influence à la cour et dans le pays.

Édouard avait autrefois livré des otages à Guillaume; il chargea Harold d'aller les réclamer. Le duc l'accueillit avec honneur. Un jour qu'ils chevauchaient ensemble : « Quand Édouard et moi, dit le Normand, nous vivions comme deux frères, il me promit que, s'il devenait roi d'Angleterre, il me ferait son héritier; Harold, si tu m'aidais à le devenir, je te comblerais de biens; promets-moi de me livrer le château de Douvres, et en attendant, laisse-moi un des otages. » Harold promit vaguement, n'osant refuser à l'homme qui le tenait *en son pouvoir*. Arrivé à Bayeux, en présence de sa cour,

invite à jurer, sur deux petits reliquaires, qu'il
es promesses, Harold jura : il lui sembla qu'un
é sur deux petits reliquaires n'était pas un ser-
de conséquence; mais Guillaume l'avait trompé :
sous une grande cuve pleine d'ossements; quand
rit, Harold pâlit : comment se parjurer sur les
s les saints!
: fut suivi de la mort d'Édouard. Le Wittenage-
d conseil national, lui donna la couronne. Aus-
me lui envoya rappeler ses promesses « faites sur
ints reliquaires. » Harold répondit qu'arrachées
, elles étaient sans valeur, et que d'ailleurs, sa
rtenait au peuple saxon. Guillaume traita le
pateur, de sacrilége, et en appela à la cour de
brand, qui la dirigeait et qui se plaignait que le
int-Pierre, tribut imposé aux Saxons par un des
en faveur de l'Église romaine, ne fût plus payé,
nier Harold et donner à Guillaume la royauté
. Le pape lui envoya une bannière bénite, sym-
estiture militaire, avec un anneau contenant un
int Pierre enchâssé sous un diamant, emblème
re ecclésiastique. Le duc publia alors son ban de
oute la France. Une foule d'aventuriers accou-
e armée de 60 000 hommes partit, le 27 septem-
port de Dives, montée sur 1400 navires.
qua à Pevensey, dans le comté de Sussex. Ha-
ait de repousser, sur les côtes de Yorkshire, une
végienne, accourut en toute hâte; mais il fut
à la journée d'Hastings (1066), après avoir vail-
nbattu; la belle Édith, au cou de cygne, put
aître le corps du dernier roi saxon. Avec lui, la
axonne succomba. Guillaume divisa le pays entre
i l'avaient suivi, en s'adjugeant pour lui-même
part, 1462 manoirs et les principales villes. Tel
ontinent, était valet ou serf, se trouva homme
gentilhomme ayant serfs et vassaux, château et
La race saxonne dépouillée maudit longtemps les
s nouveaux maîtres.
bien les Français, en effet, qui venaient de vain-
t leur civilisation, leurs coutumes, leur langue,
tions féodales qui allaient s'implanter en Angle-
i les *noms du baronnage* anglais, on retrouve

des noms de France, et le français resta jusqu'à Édouard III, au milieu du quatorzième siècle, la langue de la cour et des tribunaux ; à présent encore l'Anglais nous doit la moitié de son vocabulaire.

Mais la France paya cher cette conquête faite par ses armes, ses mœurs et son idiome. Les ducs de Normandie, devenus rois d'Angleterre, eurent une puissance qui tint longtemps en échec celle de nos rois. Deux siècles de guerre, huit d'inimitié jalouse entre les deux peuples, tels furent pour nous les résultats de ce grand événement.

Conquête du Portugal par un prince français (1095). — Les infidèles étaient en Sicile et à Jérusalem; ils étaient plus près encore et plus menaçants en Espagne. De bonne heure des chevaliers français prirent la route des Pyrénées pour soutenir les chrétiens de ce pays. En 1086, après la désastreuse bataille de Zallaka, Alphonse VI écrivit au roi de France pour implorer son secours. L'indolent monarque ne répondit point à cet appel d'honneur; mais une foule de chevaliers passèrent les monts et aidèrent le roi de Castille à rejeter les Arabes sur l'Andalousie. Parmi ces pieux volontaires, on vit arriver, vers la fin du onzième siècle, deux princes, Raymond, comte de Toulouse, et Henri, quatrième fils du duc capétien de Bourgogne. Tous deux venaient combattre sous l'étendard d'Alphonse VI, roi de Castille. Leurs services furent éclatants, car Alphonse leur donna ses deux filles en mariage. Avec la main de Thareja, Henri reçut un territoire qui s'étendait alors du Minho au Mondego (1095). C'était un petit domaine : il se chargea de l'agrandir aux dépens des infidèles; il remporta sur eux dix-sept victoires, et fonda glorieusement l'indépendance du Portugal. Ses descendants y ont régné jusqu'à nos jours (branche de Bragance)[1]; mais, de bonne heure, ils oublièrent leur patrie d'origine. Celle-ci leur doit pourtant un souvenir, car ils portèrent son nom avec honneur aux extrémités de l'Occident. D'autres, dans le même temps, le portaient au milieu de l'Asie.

1. La reine dona Maria ayant épousé un prince de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha (1836), c'est cette maison qui règne à Lisbonne depuis la mort prématurée de dona Maria (1855). La maison de Bragance conserve encore l'empire du Brésil.



Echelle
Anderuach
Strasbourg
SOUABE
D'ALLEMANIE
Constance
L. de Constance
BOURGOGNE
LOMBARDIE
SAVOIE
Milan
Turin
Gênes
Golfe de Gênes
Nice
Antibes
CORSE
Danube Fl.
Sion
Rhône
LA FRANCE
LES CROISA
Gravé par E. George

CHAPITRE XX.

LA PREMIÈRE CROISADE (1095-1099)[1].

·e l'Ermite et le concile de Clermont (1095). ɔereur grec Alexis Comnène, menacé par les Arabes ɔaient en face de Constantinople, sur la rive opposée hore, faisait retentir toutes les cours chrétiennes de le détresse. Mais les dangers de ce dernier débris de romain ne pouvaient tirer les chrétiens occidentaux ndifférence. Déjà le premier pape français, Sylves-rait écrit en vain aux princes une lettre éloquente au Jérusalem délaissée. Grégoire VII, dont l'âme ne t que de grandes idées, aurait voulu se mettre à la 0 000 chevaliers pour délivrer le saint sépulcre. Em-et papes échouèrent. Ce qu'ils n'avaient pu faire, un noine l'accomplit.

lem venait de tomber aux mains d'une horde farou-'urcs, et au lieu de la tolérance dont les califes de et du Caire usaient à l'égard des pèlerins, ceux-ci maintenant abreuvés d'outrages; ce n'était plus de grands risques qu'on approchait des saints lieux. Ermite fit retentir la France du triste récit de ces s, et le peuple, saisi d'un pieux enthousiasme, s'arma pour arracher le tombeau du Christ aux mains des . Le concile de Clermont, réuni en 1095, sous la pré-du pape français Urbain II, prêcha la croisade; le de ceux qui, en cette année et dans la suivante, at-t sur leur poitrine la croix de drap rouge, signe de agement dans la sainte entreprise, monta à plus d'un

hroniques des principaux historiens des croisades : Guillaume rnard le Trésorier, Albert d'Aix, Raymond d'Agiles, Jacques de ul de Caen, Robert le Moine, Foulcher de Chartres, Guibert de nt été réunies par M. Guizot dans sa collection des *Mémoires l'histoire de France;* Michaud, *Histoire des croisades*.

million. L'Église les plaça sous la protection de la trêve de Dieu, et leur accorda pour leurs biens, pendant la durée de l'expédition, plusieurs priviléges.

Départ des premiers croisés (1096). — Il vint des hommes des plus lointains pays : « On en voyait d'abord dans les ports de France, dit Guibert de Nogent, qui ne pouvant se faire comprendre, mettaient leurs doigts l'un sur l'autre en forme de croix pour marquer qu'ils voulaient s'associer à la sainte guerre. » Les plus impatients, les pauvres, se confiant en Dieu seul, partirent les premiers, au cri de *Dieu le veut*, sans préparatifs, presque sans armes. Femmes, enfants, vieillards, accompagnaient leurs époux, leurs pères, leurs fils, et on entendait les plus petits, placés sur des chariots que des bœufs traînaient, s'écrier, dès qu'ils voyaient un château, une ville : « N'est-ce pas là Jérusalem? » Une avant-garde de 15 000 hommes, qui à eux tous n'avaient que 18 chevaux, ouvrait la route sous les ordres d'un pauvre chevalier normand, Gauthier *Sans avoir*. Pierre l'Ermite suivait avec 100 000 hommes. Une autre troupe fermait la marche, conduite par le prêtre allemand Gotteschalck. Ils prirent par l'Allemagne, égorgeant en chemin les Juifs qu'ils rencontraient, pillant partout pour se procurer des vivres, et s'habituant à la violence. En Hongrie, les désordres furent tels que la population s'arma, et rejeta les croisés sur la Thrace, après en avoir tué beaucoup. Il n'en arriva à Constantinople qu'un petit nombre. L'empereur Alexis, pour se débarrasser de pareils auxiliaires, se hâta de les faire passer en Asie. Ils tombèrent tous sous le sabre des Turcs, dans la plaine de Nicée, et leurs ossements servirent plus tard à fortifier le camp des seconds croisés.

Départ de la seconde armée des croisés (1096). — Pendant que cette téméraire avant-garde mourait, les nobles s'armaient, se comptaient, s'organisaient et partaient enfin au nombre, dit-on, de 100 000 chevaliers et de 600 000 fantassins, par différentes routes et sous différents chefs. Les Français du nord et les Lorrains prirent par l'Allemagne et la Hongrie. Avec ceux-là marchaient Godefroy, duc de Bouillon et de basse Lorraine, le plus brave, le plus fort, le plus pieux des croisés, et ses deux frères, Eustache de Boulogne et Baudouin. Les Français du midi, avec le riche et puissant comte de Toulouse, passèrent les Alpes, et par la Dalmatie et l'Esclavonie, gagnèrent la Thrace; l'évêque du Puy, Adhé-

ıar, légat du saint-siége et chef spirituel de la croisade, ait dans cette armée. Le duc de Normandie, les comtes de lois, de Flandre et de Vermandois allèrent rejoindre les ormands d'Italie. Bohémond, prince de Tarente, et son coun Tancrède, après Godefroy le plus parfait chevalier de ce mps; et tous ensemble franchirent l'Adriatique, traversènt la Grèce et la Macédoine.

Les croisés à Constantinople (1097). — Le rendezus général était à Constantinople. L'empereur tremblait i'ils ne voulussent commencer là leur croisade, en s'emparant de la grande cité. Quelques-uns, en effet, y songeaient, in de mettre un terme aux perfidies « de ces Grécules, les us lâches des hommes. » Mais Godefroy de Bouillon s'y pposa. Il consentit même à faire d'avance hommage à l'emreur Alexis pour toutes les terres dont il s'emparerait. Quand il l'eut fait, personne n'osa refuser. Comme ils prêient ce serment, un d'entre eux, un comte de haute noesse, eut l'audace de s'asseoir dans le trône impérial. L'emreur ne dit rien, connaissant l'outrecuidance des Francs; comte Baudouin fit retirer cet insolent en lui disant que ce 'était pas l'usage qu'on s'assît de la sorte à côté des empeurs. L'autre ne répondit pas, mais il regardait l'empereur vec colère, et maugréait, disant en sa langue : « Voyez ce rustre qui est assis lorsque tant de braves capitaines sont debout. » L'empereur se fit expliquer ces paroles, et quand s comtes se furent retirés, il prit à part cet orgueilleux et i demanda qui il était : « Je suis Franc, dit-il, et des plus nobles. Dans mon pays, il y a, à la rencontre de trois routes, une vieille église où quiconque a envie de se battre va prier Dieu et attendre son adversaire. Moi, j'ai eu beau attendre, personne n'a osé venir. » Alexis ne fut rassuré u'après qu'il eut fait passer en Asie jusqu'au dernier de ces tailleurs si fiers.

Traversée de l'Asie Mineure; bataille de Dorylée 1097). — La première ville qu'ils rencontrèrent fut Nicée; rès deux combats et trente-cinq jours de siége, ils allaient prendre, quand ils virent flotter sur les murs l'étendard s Grecs. Pour traverser l'Asie Mineure par le plus court emin, ils s'engagèrent dans les solitudes qui en occupent centre. Ils eurent à y supporter d'affreuses souffrances. s légers escadrons turcs du sultan d'Iconium tournaient ns relâche autour d'eux, enlevant les traînards, les ma-

lades, empêchant qu'on s'écartât pour aller aux vivres, aux fourrages, à l'eau. Quand le sultan les crut affaiblis, découragés, il vint, avec une immense cavalerie, leur présenter la bataille dans la plaine de Dorylée en Phrygie, au nord-est de Konieh. L'action fut quelque temps incertaine; déjà les Turcs avaient coupé un grand nombre de têtes, quand l'arrivée de Godefroy de Bouillon et d'un gros corps de cavalerie les força à fuir.

Les croisés à Antioche (1098). — Après de nouvelles souffrances pour franchir le Taurus et descendre en Syrie, ils arrivèrent, le 18 octobre 1097, devant la grande ville d'Antioche, que défendaient une forte enceinte garnie de 450 tours et une garnison de 20 000 hommes. Les croisés n'étaient déjà plus que 300 000. Ils restèrent sept mois devant la place : ils y seraient restés bien davantage si Bohémond n'avait suborné un émir qui lui livra trois tours. Pendant une nuit d'orage, où le bruit du vent et du tonnerre assourdissait les sentinelles, les chrétiens escaladèrent les murailles avec des échelles de corde qu'on leur jeta de la place, et se précipitèrent dans la ville aux cris de : *Dieu le veut* ! 10 000 personnes furent égorgées. Avant d'y faire entrer l'armée chrétienne, le Normand stipula avec les autres princes qu'Antioche lui demeurerait comme sa part de butin. Les croisés se dédommagèrent de leurs longues privations par des excès qui les décimèrent, et ils se virent eux-mêmes assiégés dans leur conquête par une innombrable multitude de Turcs que commandait Kerbogâ, lieutenant du calife de Bagdad. Bientôt la peste et la famine furent à la fois dans la cité; beaucoup de croisés, désespérant d'arriver jamais à Jérusalem, quittèrent l'armée pour revenir en Europe. Les autres, soutenus par leur courage, demeurèrent : leur foi les sauva. Un prêtre marseillais, nommé Pierre Barthélemy, vint déclarer au chef de l'armée que saint André lui avait révélé, pendant son sommeil, que la lance qui a percé le flanc du Christ était sous le maître-autel de l'église, et qu'elle donnerait la victoire aux chrétiens. On creuse, on trouve la lance, l'enthousiasme s'empare des croisés; ils marchent contre Kerbogâ et taillent son armée en pièces.

Prise de Jérusalem (1099). — Au lieu de s'acheminer aussitôt sur Jérusalem, ils perdirent encore six mois dans Antioche, où la peste les dévora. Quand ils partirent enfin, ils n'étaient plus que 50 000 à peine; un certain nombre, il



Jérusalem.

est vrai, s'étaient fixés dans les différentes villes que l
sade avait traversées. Ils longèrent le rivage de la M
ranée, afin de se tenir en communication avec les flot
Génois et des Pisans, qui leur apportaient des prov
L'enthousiasme croissait à mesure qu'ils approchaien
ville sainte et traversaient des lieux consacrés par le
nir de l'Évangile. Enfin, lorsqu'ils eurent franchi la d
colline, Jérusalem se montra à leurs yeux. « O bon
dit un moine qui était dans l'armée, lorsque les ch
virent la cité sainte que de larmes coulèrent de leurs y
Des cris éclatent : « Jérusalem! Jérusalem! Dieu le
Dieu le veut! » Ils tendent les bras, ils se jettent à g
et embrassent la terre.

Cette ville, l'objet de tant de vœux, il fallait mainte
prendre. Elle était défendue par les soldats du calife f
du Caire, qui s'en était récemment emparé sur les T
calife avait offert aux chrétiens, lorsqu'ils étaient dan
che, de les laisser entrer dans Jérusalem, mais désa
ils avaient rejeté cette offre avec indignation. Ils v
que la ville sainte fût leur conquête et le prix de le
Ils souffrirent encore beaucoup sous ses murs. Le so
été d'Asie brûlait la terre; le torrent de Cédron éta
ché, les citernes comblées ou empoisonnées par l'enn
ne trouvait plus que quelques flaques d'une eau fé
faisait reculer les chevaux. Pour relever le moral de l
une procession solennelle se déploya autour de la vill
les croisés s'arrêtèrent sur le mont des Oliviers et s'
ternèrent. Le 14 juillet 1099, à la pointe du jour, un
général fut livré. Trois grandes tours roulantes s'ap
rent des murs; mais, après une journée de comba
n'était encore fait; ce ne fut que le lendemain que les
l'emportèrent enfin. Tancrède et Godefroy sautèrent l
miers dans la place. Il fallut encore combattre dans l
et forcer la mosquée d'Omar, où les musulmans se d
rent. Des flots de sang coulèrent. « Du côté du temple
avait, dit un chroniqueur, jusqu'au poitrail des chevau
combat terminé, les chefs et tout le peuple déposèren
armes, changèrent de vêtements, purifièrent leurs m
pieds nus, chantant des hymnes et des cantiques ave
une dévotion ardente, allèrent visiter les saints lieux.

Fondation d'un royaume français en Pal (1099). — Pour conserver la conquête, il fallait l'or

ɛt lui donner un chef. Aucun roi n'avait voulu organiser la ɪremière croisade. Hugues de Vermandois, frère du roi de 'rance, et Étienne de Blois, neveu du roi d'Angleterre, taient retournés en Europe : Bohémond avait déjà sa princi-



Croisés en marche.

uté d'Antioche, Baudouin celle d'Édesse. Le comte de Touɪse ambitionnait celle de Jérusalem ; on lui préféra Godeɪy de Bouillon, qui fut proclamé roi. Il ne voulut prendre e le titre de *défenseur et baron du Saint-Sépulcre,* refusant le porter couronne d'or là où le Roi des rois avait porté uronne d'épines. » La victoire d'Ascalon, qu'il gagna peu

de temps après sur une armée égyptienne venue pour prendre Jérusalem, assura la conquête des croisés. Les po musulmans gémirent : « Que de sang a été répandu ! Qu désastres ont frappé les vrais croyants ! Les femmes on obligées de fuir en cachant leur visage. Les enfants tombés sous le fer du vainqueur ! Il ne reste plus d'a asile à nos pères, naguère maîtres de la Syrie, que le do leurs chameaux agiles et les entrailles des vautours ! » L' misme, en effet, expiait ses anciennes conquêtes. Mais les chrétiens étaient las de tant de fatigues et avaient hâ revoir leurs foyers ; il ne resta guère auprès de Godefroy Tancrède que 300 chevaliers. « N'oubliez jamais, disa ils tout en larmes à ceux qui partaient, n'oubliez jamai frères que vous laissez dans l'exil. » Mais l'Europe fu froidie quand elle vit revenir si peu de monde d'une ex tion si gigantesque, et cinquante ans s'écoulèrent avant q nouvelle croisade fût entreprise pour secourir les chré de Palestine.

Organisation du royaume de Jérusalem.— Ab vré à lui-même, ce petit royaume s'organisa pour la dé et se constitua régulièrement suivant les principes de la dalité transportée en Asie. Les lois, la langue, les mœu la France, furent conservées dans la colonie qu'elle ven fonder si audacieusement au delà des mers. Son code fu *Assises de Jérusalem*, que Godefroy de Bouillon fit rédig où nous trouvons un tableau complet du régime féoda ne s'était pas encore résumé dans un grand monumen gislatif. Des fiefs furent établis : les principautés d'É et d'Antioche, accrues ensuite du comté de Tripoli e marquisat de Tyr ; les seigneuries de Naplouse, de Jaff Ramla, de Tibériade, mélange singulier de noms bibl et d'institutions féodales où se voit le caractère propr moyen âge : l'union intime de la foi religieuse et de l militaire.

Part de la France dans les croisades. — Ce g mouvement, qui se continua plus d'un siècle et demi, e entraîna tous les peuples de l'Europe, était parti de la Fr « On avait pleuré en Italie, dit Voltaire, on s'arma en Fra et la France fut ce que le grand poëte anglais est con de l'appeler : « le vrai soldat de Dieu. » Les Français, en firent à peu près seuls la première croisade. Ils partag la seconde (1147) avec les Allemands, la troisième (119

s Anglais, la quatrième (1202) avec les Vénitiens. La cinuième (1217) et la sixième (1228) furent sans importance. a septième (1248) et la huitième (1270) furent exclusivement ançaises. Aussi l'historien des croisades a-t-il donné à son re ce titre *Gesta Dei per Francos*. Aujourd'hui encore, en ient, tous les chrétiens, quelque langue qu'ils parlent, nt qu'un nom, celui de Francs.

Résultats généraux des croisades. — Ainsi, au onzième cle, les Français, recommençant les invasions gauloises, saient les Pyrénées comme autrefois les Celtibériens; la nche, comme les Belges et les Kymris; les Alpes, comme Boïes et les Insubres; le Rhin et le Danube, comme ces ulois qui allèrent braver Alexandre, piller Delphes et faire mbler l'Asie. Il y avait donc, à quinze siècles de distance, même mouvement d'expansion au dehors, par toutes les ntières. Mais si c'était avec la même bravoure, c'était avec utres idées et une bien grande supériorité morale. En Anterre, à Naples, les Français n'allaient que chercher forne; en Espagne, en Orient, ils combattaient et mouraient ur leur croyance. Et c'est un des beaux spectacles qui nt été donnés au monde que ces millions d'hommes se ant et courant à la conquête d'un tombeau. Bien peu rerent, et ceux qui succédèrent à ces premiers pèlerins rent suivre leurs traces aux ossements qui jonchaient la ite. Mais la civilisation est comme une place forte : les miers qui font brèche tombent noblement, et les autres sent le fossé comblé de leurs cadavres; seulement l'hisre ramasse les noms glorieux et en consacre le souvenir associant à cette gloire la foule inconnue qui se pressait rière les chefs.

Les croisés n'ont pas atteint leur but. Jérusalem, un mont délivrée, retomba au pouvoir des infidèles. Mais dans pays mêmes d'où les croisés étaient partis, et dans l'est de ces hommes et de leurs contemporains, que de channents! Auparavant on vivait à l'écart et en ennemis; la isade diminua l'isolement et les divisions. Dans ce périlx voyage, à travers de lointaines contrées et au milieu de ples d'une autre religion, les croisés s'étaient reconnus r frères en Jésus-Christ. Dans le partage de l'immense ée en corps de nations, les hommes d'un même pays se nnurent pour enfants d'une même patrie. Les Français Nord se rapprochèrent des Français du Midi : la fraternité

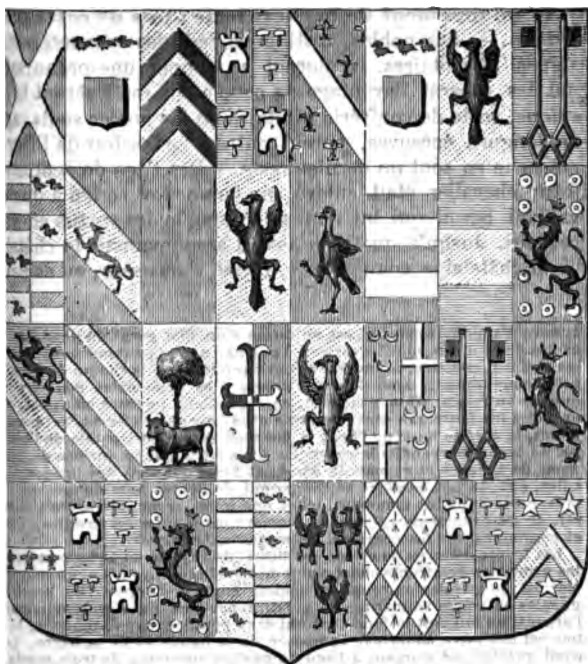
nationale, perdue depuis les temps de Rome, à peine un instant sentie sous Charlemagne, fut retrouvée sur la route de Jérusalem, et les troubadours, les trouvères, commencèrent à chanter, au moins pour les barons et chevaliers, « le doux pays de France. »

A Clermont, Urbain II n'avait pas prêché la croisade pour la délivrance seulement du saint-sépulcre, mais encore en vue de mettre un terme au fléau des guerres privées. Dans toute la chrétienté saisie de recueillement, « il se fit alors, dit Guibert de Nogent, un grand silence. » Silence des armes et des passions malfaisantes qui, malheureusement, ne dura guère, mais pourtant donna quelque répit au monde, et favorisa l'expansion de deux puissances nouvelles, la royauté et les communes, qui toutes deux voulaient la paix publique.

Résultats pour le commerce et l'industrie. — Ces grandes expéditions, qui renouèrent les liens brisés des nations chrétiennes et qui rattachèrent l'Europe à l'Asie, rouvrirent aussi les routes du commerce fermées depuis l'invasion. L'Orient redevint accessible aux marchands de l'Occident. L'industrie, à son tour, se réveilla pour fournir les armes, les harnais, les vêtements nécessaires à tant d'hommes; et ce mouvement, une fois commencé, ne s'arrêta plus. Les artisans se multiplièrent comme les marchands. Pour protéger leurs diverses industries, ils formèrent des *corporations d'arts et de métiers*, et peu à peu beaucoup d'argent s'accumula entre leurs mains. Un nouvel élément de force, qu'on ne connaissait plus, fut donc retrouvé : la richesse mobilière, qui désormais grandira en face de la richesse immobilière, et fera monter à côté des nobles, maîtres du sol, les bourgeois devenus, par le travail des bras et de l'intelligence, maîtres de l'or.

Création des ordres militaires; armoiries. — Les croisades furent la cause de quelques institutions nouvelles; un Provençal, Gérard de Martigues, fonda en 1100 l'*ordre militaire des Hospitaliers*, connu plus tard sous le nom de chevaliers de Rhodes et de chevaliers de Malte. L'ordre des *Templiers*, institué en 1118 par le Français Hugues des Payens, en fut une imitation. Dans la confusion que produisaient ces grands rassemblements d'hommes, des signes de reconnaissance étaient nécessaires; on inventa ou on multiplia les *armoiries*, emblèmes divers dont les guerriers de distinction couvraient leur bouclier, leur cotte d'armes ou leur bannière,

t qui, depuis le treizième siècle, passèrent du père au fils. Les armoiries devinrent une langue compliquée qui forma la science du *blason*. Les *noms de famille* commencèrent aussi vers ce temps à s'introduire. Aux noms de baptême[1], jusqu'alors presque seuls usités et peu nombreux, de sorte que



Armorial de l'église de Lyon [2].

ucoup de personnes avaient le même, on joignit un nom terre pour distinguer les familles. Les roturiers furent

[1] A une cour plénière, tenue en 1171, près de Bayeux, il se trouva seigneurs du nom de *Guillaume*.

[2] Les armoiries se composent de plusieurs parties essentielles, telles l'*écu*, les *émaux*, les *pièces* et les *meubles*. 1° L'*écu* est le champ des oiries : il est quelquefois coupé par des lignes qui produisent des *quar-*, dans lesquels on figure les armes réunies de plusieurs familles. Les oiries des cadets sont *brisées* ou *parties* des armes maternelles. Cette

désignés par une qualité physique ou morale, *Lefort*, *Lebon*, par une circonstance de leur vie, *Dumont*, *Dupré*, ou par leur profession, *maréchal*, *verrier*, etc. Ce nom devint héréditaire et commun à tous les membres d'une maison, tandis que le nom de baptême était personnel et mourait avec celui qui l'avait porté.

Développement de la chevalerie ; lois de cette institution. — Les nobles, distingués déjà des *manants* par ces signes héréditaires, voulurent se donner une organisation qui les séparât davantage du peuple; ils instituèrent la *chevalerie*, sorte de confrérie militaire où les nobles seuls, après de longues épreuves, purent entrer. Les *ordres* de l'Europe moderne en sont un dernier reste. « Dès l'âge de sept ans, le futur chevalier était enlevé aux femmes et confié à quelque vaillant baron qui lui donnait l'exemple des vertus chevaleresques. Jusqu'à quatorze ans, il accompagnait le châtelain et la châtelaine comme *page*, *varlet*, *damoiseau*, ou *damoisel*.

brisure s'appelle *lambel* et est en forme d'un filet garni de pendants. Les armes des bâtards sont traversées d'une barre. 2° On entend par les *émaux* les *métaux*, *couleurs* ou *fourrures* qui caractérisent le champ de l'écu. Les principaux métaux sont l'*or* et l'*argent;* les principales couleurs sont *gueules* ou rouge, *sinople* ou vert, *azur* ou bleu, *pourpre* ou violet, *sable* ou noir; les fourrures sont l'*hermine* et le *vair* ou petit-gris. 3° On appelle *pièces*, le *chef* ou haut de l'écu; la *fasce* ou bande horizontale de l'écu; le *pal* ou bande perpendiculaire sur l'écu; la *croix* qui est formée du croisement de la fasce et du pal; la *bande* et *barre* qui sont des bandes diagonales, etc. 4° Les *meubles* se composent de figures héraldiques qui sont présentées dans les armoiries, telles que *lions*, *croix*, *tours*, *têtes de maures*, et les ornements extérieurs, comme les *timbres* ou casques, cimiers et couronnes, les *lambrequins*, les *supports*, les *devises*.

Les trente-deux quartiers de l'armorial de l'Église de Lyon représentent les armoiries des trente-deux chanoines nobles de Lyon. Le premier quartier est de gueules ou rouge au sautoir engrêlé d'argent. La couleur de gueules ou rouge se marque en gravure par des traits perpendiculaires; l'argent, en laissant le fond tout uni sans points et sans hachures; le sautoir est une *pièce honorable* composée de la bande et de la barre. Le second quartier est d'argent à l'écu de gueules surmonté de trois merlettes; les merlettes sont des oiseaux sans bec ni pattes. Le troisième porte l'or à trois chevrons d'azur; l'or se marque en gravure par des points et l'azur par des hachures horizontales. Le quatrième est écartelé, au premier et au quatrième, de gueules à la tour crénelée d'argent; au deuxième et quatrième, d'azur à trois maillets d'argent. Le cinquième est de gueules semés de fleurs de lis d'or, à la bande d'argent brochant sur le tout. Le sixième a déjà été décrit. Le septième est d'or à l'aigle de gueules. Le huitième, d'azur à deux clefs d'argent adossées et entretenues : on dit, en termes de blason, que deux clefs sont adossées quand leurs pannetons sont tournés en dehors, l'un d'un côté, l'autre de l'autre; entretenu se dit des clefs et autres objets liés ensemble. Le neuvième est écartelé, au premier et au quatrième, d'argent à deux fasces de sable ou noir (le sable se marque en gravures par des traits croisés); au deuxième et troisième d'or avec trois canettes ou petites cannes, etc. (CHÉRUEL, ouvrage cité, p. 80, 81.)

s suivait à la chasse, lançait et rappelait le faucon, ma- la lance et l'épée, s'endurcissait aux plus durs exer-, et, par cette activité incessante, se préparait aux fati- de la guerre, et acquérait la force physique nécessaire porter les lourdes armures du temps. L'exemple d'un eur qu'on présentait comme modèle de chevalerie, les s faits d'armes et d'amour qu'on racontait pendant les ıes veillées d'hiver dans la salle où étaient suspendues



Armures du onzième siècle.

rmures des chevaliers et qui était pleine de leur sou- ; parfois aussi les chants d'un troubadour qui payait ɔitalité du seigneur par quelque canzone en l'honneur ıaladins de Charlemagne et d'Arthur; voilà l'éducation e et intellectuelle que recevait le jeune homme. Elle it dans sa pensée un certain idéal de chevalerie qu'il chercher un jour à réaliser.

quinze ans, il devenait *écuyer*. Il y avait des *écuyers de* ou *d'honneur*, qui accompagnaient à cheval le châtelain

et la châtelaine; des *écuyers tranchants*, qui servaient
table du seigneur; des *écuyers d'armes*, qui portaient sa l



Tournoi.

et les diverses pièces de son armure. Les idées du
ennoblissaient ces services domestiques. Un noble sa
vait faire l'essai du vin et des mets à la table seign
et accompagner la châtelaine dans les courses à tra

forêt. La religion et la guerre, qui avaient une influence dominante dans la vie du moyen âge, se réunissaient pour consacrer l'initiation de l'écuyer. Il était conduit à l'hôtel au moment où il sortait de l'enfance pour entrer dans la jeunesse. Son éducation physique, militaire et morale se continuait par des exercices violents. Couvert d'une pesante armure, il franchissait des fossés, escaladait des murailles, et les légendes de la chevalerie développaient de plus en plus dans son esprit ce modèle de courage et de vertu que, sous les noms d'Amadis, de Roland, d'Olivier et de tant d'autres héros, la poésie offrait aux imaginations. Qu'on ajoute à cette éducation, qui formait le corps et inspirait le goût des aventures héroïques, les préceptes de la religion chrétienne, dont l'influence salutaire enveloppait en quelque sorte le futur chevalier et le pénétrait de ses principes, et on comprendra comment se formèrent les âmes saintes et magnanimes d'un Godefroy de Bouillon et d'un Louis IX. A dix-sept ans, l'écuyer partait souvent pour des expéditions lointaines. Un anneau suspendu au bras ou à la jambe annonçait qu'il avait fait vœu d'accomplir quelque prouesse éclatante, avant de recevoir l'ordre de la chevalerie.

« Enfin, lorsqu'il avait vingt et un ans et qu'il paraissait digne par sa vaillance d'être fait chevalier, il se préparait à cette initiation par des cérémonies symboliques. Le bain, signe de la pureté du corps et de l'âme, la veillée d'armes, la confession souvent à haute voix, la communion, précédaient la réception du nouveau chevalier; couvert de vêtements de lin blanc, autre symbole de pureté morale, il était conduit à l'autel par deux prud'hommes, chevaliers éprouvés, qui étaient ses parrains d'armes. Un prêtre disait la messe et bénissait le glaive. Le seigneur qui devait armer le nouveau chevalier le frappait du plat de l'épée en lui disant. « Je te « fais chevalier au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Il lui faisait jurer de consacrer ses armes à la défense des faibles et des opprimés; puis il lui donnait *l'accolade* et lui ceignait l'épée. Les parrains d'armes couvraient le nouveau chevalier des diverses pièces de l'armure, et lui chaussaient les éperons dorés, signe distinctif de la dignité de chevalier. La cérémonie se terminait souvent par un *tournoi*. La chevalerie conférait des privilèges et imposait des devoirs. Formés en associations et liés par un sentiment d'honneur et de fraternité, les chevaliers se défendaient mutuellement; mais

si un d'eux manquait à la loyauté et à l'honneur, il étai déclaré *félon*, dégradé solennellement et livré au dernie supplice. La courtoisie et le respect pour les femmes étaien des vertus chevaleresques [1]. » Ainsi cette société si vio lente avait su pourtant se créer un idéal de perfectio L'homme du moyen âge avait pour modèle, dans la vie reli gieuse, le saint, son patron; dans la vie civile et politiqu le chevalier.

CHAPITRE XXI.

LOUIS VI, DIT LE GROS (1108-1137). LES COMMUNES

Étendue du domaine royal à la fin du on siècle. — Le domaine royal avait bien diminué de jour où Hugues Capet y avait réuni tout le duché de F Philippe Ier ne possédait plus à sa mort que les com Paris et Melun, d'Orléans et de Sens; encore n'avait- la route libre de l'une de ces villes à l'autre. Entre Pa Étampes s'élevait le château du seigneur de Montlhéry; e Paris et Melun, la ville de Corbeil, dont le comte esp quelque temps pouvoir fonder une quatrième dynastie: en entre Paris et Orléans, le château du Puiset dont la pr coûta trois années de guerre à Louis VI. Plus près de Pa encore se trouvaient les seigneurs de Montmorency et Dammartin; et à l'ouest les comtes de Montfort, de Meu et de Mantes, qui tous pillaient les marchands et les pi rins, malgré les sauf-conduits du roi. « Beau fils, disait

1. Chéruel, *Dictionnaire des institutions et coutumes de la France* blié dans la collection de l'*Histoire universelle* (au mot *Chevalerie*).
2. Principaux ouvrages à consulter pour ce chapitre et le suivant: Su *Vie de Louis le Gros;* Guillaume, *Vie de Suger;* Galbert, *Vie de Charl Bon, comte de Flandre*. Cette dernière chronique, qui raconte le me du comte et la punition de ses assassins, est fort curieuse, car elle m en action la société du douzième siècle. Aug. Thierry, *Lettres sur toire de France* et *Essai sur l'histoire du tiers état.*

Philippe à Louis VI en lui montrant le château de Mont-
aux portes de Paris, garde bien cette tour qui m'a
é tant d'ennuis. Je me suis envieilli à la combattre et
illir. » Au nord, le roi avait encore, comme duc de
e, de puissants vassaux dans les comtes de Ponthieu
reuil et plus tard Abbeville), d'Amiens, de Soissons, de
ont en Beauvaisis, de Valois et de Vermandois, deux
alors réunis aux mains d'un frère de Philippe Ier. Au
e la Loire, le roi venait d'acheter la vicomté de Bour-



Tour de Montlhéry[1].

t les autres seigneurs du Berry, le prince de Déols
auroux), le sire de Bourbon (Moulins), lui portaient
ment leur hommage.

nds vassaux de la couronne et féodalité ecclé-que. — Autour du domaine royal s'étendaient de
principautés féodales dont les possesseurs rivalisaient
esses et de puissance avec le roi. C'étaient ; au nord,
até de Flandre; à l'ouest, le duc de Normandie et son

te tour a 32 mètres d'élévation; elle couronnait la plate-forme au-
laquelle s'étendaient quatre autres enceintes étagées les unes au-
les autres. Le château a servi, pendant plus de deux siècles, de
aux habitants des villages voisins.

indocile vassal le duc de Bretagne; au sud-ouest, le comte d'Anjou, dont le roi recevait l'hommage comme duc de France; à l'est, le comte de Champagne, et au sud-est, le duc de Bourgogne. Plus loin, au midi de la Loire, étaient le duc d'Aquitaine et de Gascogne et les comtes de Toulouse et de Barcelone, avec leurs innombrables vassaux, car chaque fief s'était à son tour divisé comme s'était divisé le royaume. Le clergé occupait lui-même une place importante dans la hiérachie féodale. Ses chefs étaient ducs, comtes et seigneurs avec tous les droits régaliens exercés par les autres suzerains, de sorte qu'à l'exception de cinq ou six villes possédées par le roi, la France tout entière appartenait aux seigneurs laïques et ecclésiastiques, grands ou petits, ducs et comtes, évêques et abbés, seigneurs bannerets portant bannière et simples chevaliers n'arborant que le pennon. Mais cette royauté si faible avait pour elle les souvenirs de puissance, de justice, d'unité nationale et d'ordre public attachés à son titre; elle avait des droits, elle n'avait point de force; qu'un prince actif et brave lui arrive, et cette force lui viendra.

Activité de Louis VI; bonne police dans ses domaines; il protége les églises. — Tandis que la nation française, tirée d'un engourdissement qui avait duré deux siècles, sortait par toutes ses frontières à la fois pour conquérir l'Angleterre, Naples, Jérusalem, et fonder un royaume en Espagne, l'indolent Philippe Ier sommeillait sur le trône. On commençait à s'irriter de cette inertie des Capétiens. « C'est le devoir des rois, disait Suger, de réprimer de leur main puissante, et par le droit originaire de leur office, l'audace des grands qui déchirent l'État par des guerres sans fin, désolent les pauvres et détruisent les églises. » Dans les idées de l'Église, dans celles du peuple, la royauté devait être un pouvoir protecteur, bien plus qu'un pouvoir militaire. Hugues Capet l'avait compris, lorsque, au lieu du globe de Charlemagne, ambitieux emblême d'une domination conquérante, il n'avait joint au sceptre que la main de justice. Mais sous son quatrième successeur, il ne suffisait pas que le roi s'armât du pacifique symbole, comme saint Louis fera au pied du chêne de Vincennes; la main de justice devait être alors un glaive. Louis VI fut le roi que Suger demandait. Toujours à cheval et la lance au poing, il combattit sans relâche contre les nobles qui détroussaient les

rs ou pillaient les biens des églises, et parvint à un peu d'ordre et de sécurité dans ses étroits domai- l'Ile-de-France. Les comtes de Corbeil et de Mantes, de Montmorency, du Puiset, de Coucy et de Mont- nt contraints de respecter les marchands et les clercs. s faibles, tous les opprimés accoururent autour de rd protecteur qui se levait. Le clergé mit à son ser- milices : « Car, disait Suger, la gloire de l'Église de t dans l'union de la royauté et du sacerdoce. » Louis ra de nouveaux alliés en intervenant dans la révolu- mmunale.

tement dans la population urbaine et rurale. que Adalbéron, dans un poëme latin adressé au roi ne reconnaissait que deux classes dans la société : s qui prient, les nobles qui combattent; au-dessous, , sont les serfs et manants qui travaillent, mais ne t pas dans l'État. Ces hommes que l'évêque Adalbé- comptaient pas l'effrayaient pourtant. Il pressentait leur une révolution prochaine. « Les mœurs chan- 'écrie-t-il, l'ordre social est ébranlé ! » C'est le cri de heureux du siècle à chaque réclamation partie d'en ne se trompait point : une révolution commençait qui er les manants de servitude pour les élever au niveau qui étaient alors les maîtres du pays. Mais il lui a cette révolution, sept cents ans pour réussir.

s nouvelles. -- Au huitième siècle, les serfs n'é- pas encore assez éloignés du temps où régnait l'an- clavage pour avoir conquis le droit de vivre et de avec leurs femmes et leurs enfants, sur la terre écondaient de leur travail. Mais, deux siècles plus n les voit tous *casés* par familles : leur cabane et le qui l'avoisine sont devenus pour eux un héritage[1]. de famille amena à sa suite l'esprit d'association. es cases de serfs se trouvaient dans le voisinage d'un 'eau, d'un grand chemin ou de terres fertiles, sur le t d'une colline de facile défense, et que le maître oint trop dur, elles se multipliaient, elles devenaient

1. ..., réunis dans la même case (Aug. Thierry, *Essai sur l'histoire ...tat*, p. 12). Le pape Adrien IV, qui était d'origine servile, déclara ges des serfs valables avec ou sans consentement du seigneur, t que la faculté de réclamer l'indemnité pécuniaire appelée *formariage* ou de poursuite.

un village : s'il s'y trouvait assez de bras et de ressour
on y bâtissait une église et l'évêque formait une nou
circonscription rurale, une *paroisse*. Cette paroisse n'exi
d'abord que comme division ecclésiastique; mais le cu
recevait les actes qui dans les villes, d'après le droit rom
devaient être inscrits sur les registres municipaux. L'É
donna la première organisation aux communautés rur
un second pas fut fait, quand l'intendant du seigneur, ch
de maintenir la police du bourg, et souvent serf
même [1], prit quelques-uns des vilains pour lui servir d'a
seurs. Pour le plus grand nombre des villages les chose
restèrent là pendant bien longtemps; mais ceux qui gr
rent jusqu'à devenir des villes où il y eut de l'industri
commerce, de l'argent, des biens en un mot à garantir
tre les exactions, furent animés au onzième siècle de d
nouveaux; et comme les seigneurs avaient annulé l'aut
du roi, et bien souvent les vassaux celle des seigneur
serfs voulurent restreindre les droits du maître sur leur
et leur personne.

Anciennes cités et débris des anciennes ins tions urbaines. — Ces désirs ne fermentaient pas s ment dans les villes qui s'étaient formées autour des abb et des châteaux. L'empire romain avait aussi laissé s sol de la Gaule un grand nombre de cités qui restèren milieu de la confusion générale, des foyers d'industrie commerce. Quelques-unes, dans le midi surtout, gard leur organisation municipale, leur sénat, et accrurent m la juridiction de leurs magistrats librement élus. D'autr sauvèrent que des débris de cette ancienne organis Mais, chez toutes, le souvenir des anciennes libertés s conservé; il s'y réveilla avec énergie, lorsque la multi tion des familles féodales et le luxe croissant accrure nombre et les exigences des seigneurs, et que l'oppre arriva à son comble.

Insurrections sur plusieurs points pour obteni chartes de commune (1066). — Dès l'année 997, le roi Robert, les vilains de Normandie avaient prépa soulèvement général. « Pourquoi, disaient-ils en att

1. Guérard, *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, préface. La donna à ce *villicus* la liberté, comme plus tard, dans les grande elle donna la noblesse.

ne naïve éloquence l'égalité de tous les hommes dans
e et dans la souffrance :

Pourquoi nous laisser faire dommage ?
Nous sommes hommes comme ils sont;
Des membres avons, comme ils ont;
Et de tout autant grands cœurs avons;
Et tout autant souffrir pouvons [1]. »

e lièrent par serment, et des députés de tous les dis- se réunirent en assemblée générale. Mais le complot ;a, et les chefs, surpris par le comte d'Évreux et ses ers, furent torturés atrocement : les uns furent brûlés feu, arrosés de plomb fondu ou empalés; on renvoya res les yeux crevés, les poings ou les jarrets coupés, špandre la terreur dans les campagnes. En 1024, ré- es paysans bretons. La lutte fut acharnée. Beaucoup les hommes périrent; mais l'insurrection fut noyée sang des manants. Ces cruautés parurent réussir, seigneurs, en voyant la résignation des campagnes, en avoir fini avec ces témérités : les paysans, en uls, ne pouvaient rien. Mais quelques années s'écou- voilà que le mouvement recommence, cette fois au s antiques cités et des villes nouvelles.

t vers le milieu du onzième siècle que quelques-unes gèrent, pour obtenir le droit de s'administrer elles- par des magistrats élus. D'autres, profitant des be- es nobles, pressés de partir pour la croisade, achetè- s concessions; d'autres encore, qui avaient conservé les Romains leur administration locale et élective, ugmenter leurs priviléges. En un mot, par des causes s, un vif désir de liberté agita toutes les villes du nord rance. Le Mans (1066), puis Cambrai (1076) donnèrent al, suivi par Noyon, Beauvais, Saint-Quentin, Laon, et Soissons, qui toutes arrachèrent à leurs seigneurs rtes de commune. « Commune, dit Guibert de Nogent ivait au douzième siècle, commune est un nom nou- détestable. Et voici ce qu'on entend par ce mot : les illables ne payent plus qu'une fois l'an à leurs sei- la rente qu'ils lui doivent. S'ils commettent quelques ls en sont quittes pour une amende légalement fixée. »

[1] *an de Rou (de Rollon)*, par le poëte anglo-normand Robert Wace, *de Bayeux, mort en Angleterre* vers 1184.

Ainsi, la légalité substituée pour les manants à l'arbitra
voilà cette chose détestable que réprouve le vieil écriv
C'était, en effet, la ruine de la société féodale, puisque c'é



Cathédrale du Mans.

une tentative pour imposer des bornes à la violence. Mais
société qui périt par ses fautes accuse toujours celle qui
remplace[1].

1. Les chartes de commune se multiplièrent en nombre infini au d
zième siècle et surtout au treizième; comme elles sont toutes les

rvention du roi dans cette révolution. — Ce
ment se fit sentir dans la France entière, sans que les
ois se fussent nulle part concertés, la cause étant
t la même : l'oppression des seigneurs. Louis VI
ependant un rôle dans cette révolution : en lutte avec
ne ennemi, la féodalité, il seconda par calcul cette in-
tion qui lui assurait des alliés au milieu même des
sions de ceux qu'il combattait. Il confirma huit chartes
mune, c'est-à-dire qu'il accorda la sanction et la ga-
royale aux traités de paix conclus entre les vassaux
s et leurs seigneurs, et qui stipulaient les concessions
es par les manants. Cette politique habile donnait tout
oup une immense force au petit prince qui portait le
e roi de France, parce qu'elle le montrait comme le
de ceux qu'on appela plus tard le tiers état. De ce
en effet, data la religion si vivace en France du peu-
ur le roi. Il est vrai que si Louis le Gros favorisa la
n de communes sur les terres des seigneurs, il n'en
pas une seule dans ses domaines, où il n'accorda
s lettres d'affranchissement partiel[1]. Il voulait rester
tre chez lui, et le devenir un jour chez ses turbulents
x.

toire de la commune de Laon (1112-1128). —
ire de la commune de Laon nous fera assister à un de
mbreux drames dont le nord de la France fut alors le
. Laon était, à la fin du onzième siècle, une riche et
ieuse cité qui avait son évêque pour seigneur, mais
ait, à cause de ses richesses mêmes, le plus grand
e. Les nobles pillaient les bourgeois; les bourgeois

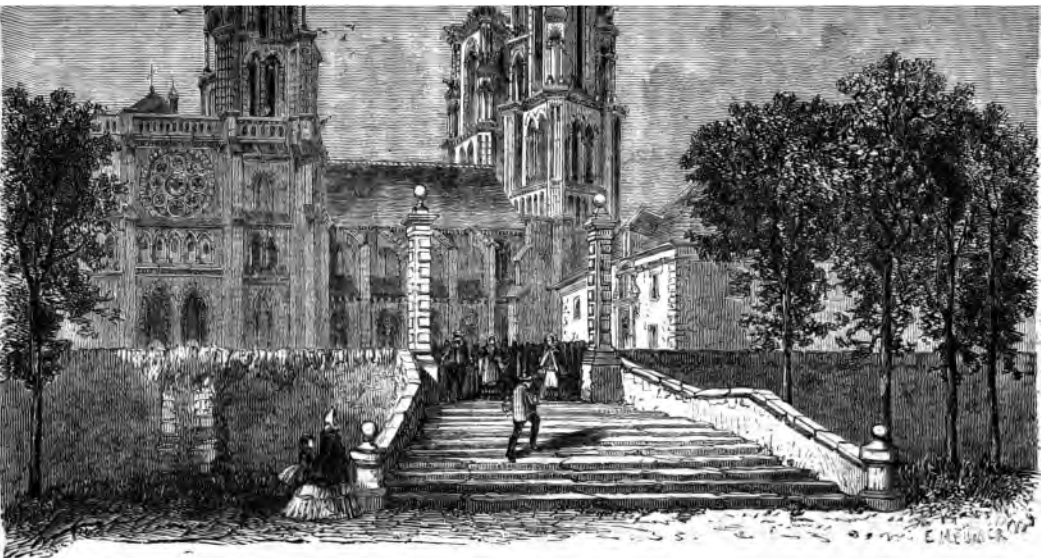
t toutes différentes; de sorte que les priviléges obtenus par les
la commune ou *jurés* diffèrent beaucoup, suivant les lieux. Ici
e organisation toute républicaine : des magistrats élus maires,
, consuls, jurats, etc., qui font des lois, une cour de justice qui
e au criminel comme au civil, des impôts votés par les bourgeois,
ice communale. Là ce sont des officiers que le roi ou le seigneur
s parmi les élus de la commune, et seulement le droit de basse
la répartition des tailles et la police de la cité.
er affranchit les habitants de Saint-Denis (1125); Louis VI, beau-
serfs de ses domaines (1130); Louis VII, tous les bourgeois d'Or-
de sa banlieue dans un rayon de 5 lieues (1180); Philippe II, ceux
mont-sur-Oise et de Chambly (1222); Louis VIII, ceux du sud d'É-
, etc. Paris, Orléans, Lorris, Montargis, Compiègne, Melun, Sen-
, cités du domaine royal, *ne furent jamais des communes, mais*
s de bourgeoisie. Si elles étaient privilégiées quant aux droits ci-
s n'avaient point d'organisation politique ni de juridiction qui leur
e.

pillaient les paysans quand ils venaient au marché de l
et l'évêque imposait des charges toujours plus fortes. E
un homme emporté, arrogant, de mœurs bien plut
taires que cléricales, le Normand Gaudry, obtint l'é
prix d'argent. Sous un tel seigneur, la malheureuse cc
des bourgeois de Laon empira, et ils se mirent à pen
moyens d'y remédier. On ne parlait, en ce temps-là,
la bonne justice qui se faisait dans la commune de
de la bonne paix qui y régnait. L'établissement d'ur
mune parut le remède nécessaire. L'évêque était a
Angleterre. Les bourgeois offrirent à ses clercs et au
liers de la ville une somme d'argent pour obtenir l'a
tion d'instituer une magistrature élective. Elle fut co
d'un maire et de douze jurés qui eurent le droit de co
le peuple au son de la cloche, de juger les délits
dans la ville et la banlieue, et de faire exécuter leu
ments. L'évêque, en retour, fit payer son consenteme
jura de respecter les privilèges de la nouvelle comm
bourgeois, afin d'avoir toutes les garanties, achetèr
core celle du roi Louis VI.

Mais, à trois ans de là, en 1112, il ne restait rien
l'argent donné par les bourgeois; l'évêque se repen
concession qu'il avait faite. Il invita le roi à venir
pour la solennité de Pâques, et promit au prince, s'il
son consentement à la charte de commune, 700 livr
gent, qu'il comptait bien faire payer à ses bourgeois
nus taillables à merci. Ce parjure excita dans la v
grande émotion; l'évêque n'en tint compte et prépar
des contributions; mais le quatrième jour un gran
s'éleva dans la rue, et on entendit une foule de gens
Commune! Commune! Aussitôt la maison de l'évêqu
vestie; les nobles qui accouraient à sa défense fure
lui-même, découvert dans un cellier, fut abattu d'un
hache. La cathédrale, prise et reprise d'assaut, devint
des flammes [1].

Comme il arrive toujours avec la foule, au lieu d
tenir ses droits sans violence, elle avait versé le s
le sang d'un prince de l'Église. Les bourgeois s'eff
de ce qu'ils avaient fait : pour trouver une protecti

1. La cathédrale qui la remplaça est un des beaux types du
C'est bien le temple d'un municipe hardi et fier.



Cathédrale de Laon.

tre la colère du roi, ils demandèrent à un seigneur du voisinage, Thomas de Marle, de défendre la ville moyennant une somme d'argent. Thomas n'était pas un homme à redouter une guerre avec le roi, mais il ne se trouva pas assez fort pour défendre contre lui une grande ville, et il conseilla aux habitants d'abandonner leur cité et de le suivre dans son château de Crécy. Les plus compromis acceptèrent. Le reste attendit les événements. D'abord les paysans des environs se jetèrent dans la ville pour y butiner, et Thomas conduisit lui-même ses vassaux au pillage. Ensuite, les partisans de l'évêque et tous les nobles traquèrent les bourgeois partout où ils les purent atteindre, et se vengèrent, par de nouveaux massacres, de ceux qui avaient été commis.

Cependant Thomas de Marle, excommunié, et poursuivi par une armée royale qui avait grossi par une levée en masse de paysans, fut réduit à livrer les fugitifs de Laon. La plupart furent pendus et leurs corps restèrent sans sépulture. Puis le roi entra dans la ville et la commune fut abolie. Mais seize ans n'étaient pas encore écoulés que le parti des bourgeois et les idées de liberté avaient repris le dessus : le successeur de l'évêque Gaudry jura, en 1128, une charte nouvelle que le roi ratifia encore[1].

Caractère et conséquences de la révolution communale. — Cette révolution communale eut ses excès, souvent provoqués par le manque de foi et les violences du parti contraire. Cela est malheureusement de tous les temps; mais ce qu'il faut admirer dans ces manants des onzième et douzième siècles, c'est la persévérance avec laquelle ils luttèrent pour échapper à l'oppression féodale, pour substituer l'ordre au désordre, la loi à l'arbitraire, pour obtenir une bonne paix, suivant le nom donné à la dernière charte de Laon. Leurs efforts échouèrent parce qu'ils restèrent isolés, parce que chaque ville ne songea qu'à fonder ses libertés particulières, et la royauté, devenue, au quatorzième siècle toute-puissante, déchira les chartes de commune. Mais elles avaient été assez nombreuses pour qu'un peuple nouveau se formât à leur abri : quand les communes disparurent, le tiers état se montra, et les libertés générales de la nation purent

1. Voy. dans les *Lettres sur l'histoire de France*, de M. Aug. Thierry, *Histoire de la commune de Laon*, lettres XVI, XVII et XVIII.

commencer au moment où finirent les libertés locales de quelques cités.

Pouvoir croissant du roi. — « Sans cesse, dit Suger, on voyait le roi courir avec quelques chevaliers pour mettre l'ordre jusque sur les frontières du Berry, de l'Auvergne et de la Bourgogne, afin qu'il parût clairement que l'efficacité de la vertu royale n'est point renfermée dans la limite de certains lieux. » Souvent les hommes d'armes, les chevaliers l'abandonnaient ou le soutenaient mollement. Ce ne fut guère qu'avec les milices des églises et des communes qu'il prit et rasa le château de Crécy, un repaire de brigands, et celui du sire Hugues de Puiset, « ce loup dévorant qui désolait tout le pays d'Orléanais.... » Le siége du dernier fut long; les chevaliers refusant un jour d'aller à l'assaut, un pauvre prêtre chauve, venu avec les communautés des environs, courut, sans armes, jusqu'aux palissades; il en arracha quelques-unes, et, en appelant les siens à l'aide, ils finirent par faire brèche et par entrer dans le château. Louis le fit abattre et établit sur l'établissement de la tour maudite un marché public.

Ces efforts de Louis pour protéger les faibles et discipliner la société féodale furent récompensés. Dans sa guerre contre Henri Ier, roi d'Angleterre, les milices communales vinrent se ranger autour de son oriflamme[1]; et à la nouvelle d'une attaque projetée par l'empereur d'Allemagne, une armée nombreuse de bourgeois et de vassaux se tint prête à le défendre.

Lutte contre Henri Ier, roi d'Angleterre. — Dans la guerre contre Henri Ier, Louis s'était proposé d'assurer la Normandie à Guillaume Cliton, neveu du roi anglais. C'était un projet habile dont le succès eût éloigné un péril toujours imminent pour la couronne de France, tant que l'Angleterre était réunie au duché normand; mais Louis fut vaincu à Brenneville (1119)[2]. Du reste cet échec n'eût point de consé-

1. *L'oriflamme* était la bannière de l'abbaye de Saint-Denis. Le roi étant vassal de l'abbaye pour la terre du Vexin, prenait, chaque fois qu'il avait guerre, cet étendard, qui devint ainsi l'étendard royal. C'était un morceau de taffetas couleur de feu, sans broderies ni figure, fendu par le bas en trois endroits, orné de houppes de soie verte, et suspendu au bout d'une lance dorée

2. « Je me suis assuré, dit Orderic Vital, que dans cette bataille où près de 200 chevaliers furent engagés, il n'y en eut que 3 de tués, car ils étaient entièrement couverts de fer et cherchaient bien plus à se prendre pour mettre à rançon qu'à se tuer. »

quences fâcheuses, parce que le roi anglais, combattant son suzerain, n'osait pousser la guerre à outrance, de peur que cet exemple de rébellion du vassal contre son seigneur n'engageât ses propres vassaux à agir de même avec lui; mais le plan de Louis VI fut renversé: Cliton n'eut pas la Normandie.

Naufrage de la Blanche-Nef. — A quelques jours de là, le roi Henri fut frappé d'un épouvantable malheur. Comme il s'embarquait à Honfleur, raconte Orderic Vital, un homme de Normandie, Thomas, fils d'Étienne, vint le trouver, et lui offrant un marc d'or, lui dit: « Mon père a servi le vôtre sur mer toute sa vie; c'est lui qui l'a porté sur son vaisseau en Angleterre, quand votre père y est allé pour combattre Harold. Seigneur roi, accordez-moi en fief le même office; j'ai pour votre royal service un vaisseau bien équipé que l'on appelle *la Blanche-Nef*. » Le roi répondit: « J'ai choisi le navire sur lequel je passerai, mais volontiers je vous confie mes fils Guillaume et Richard, et tout leur cortége. » Par l'ordre du roi, près de trois cents personnes s'embarquèrent sur la *Blanche-Nef*. C'étaient de hauts barons, et parmi eux dix-huit dames de haute naissance, filles, sœurs, nièces ou épouses de rois et de comtes. Toute cette brillante jeunesse se préparait joyeusement au voyage. Ils firent donner du vin aux cinquante rameurs et chassèrent avec dérision les prêtres qui voulurent bénir le vaisseau.

Cependant la nuit était venue, mais la lune éclairait la surface tranquille des eaux; les jeunes princes pressaient le patron Thomas de faire force de rames pour atteindre le vaisseau du roi qui était déjà bien loin. L'équipage, animé par le vin, obéit avec ardeur, et, afin de couper au plus court, le patron prit par le ras de Catteville, qui est bordé d'écueils à fleur d'eau. *La Blanche-Nef* vint frapper violemment contre un d'eux et s'entr'ouvrit aussitôt. On entendit un cri affreux, immense, unique, pour ainsi dire, poussé par tout l'équipage; mais l'eau monta encore et tout rentra dans le silence. Deux hommes seulement se retinrent à la grande vergue, un boucher de Rouen, nommé Bérold, et le jeune Godefroi, fils de Gilbert de l'Aigle. Ils aperçurent un homme relevant la tête au-dessus de l'eau: c'était le pilote Thomas, qui, après avoir plongé dans les flots, remontait à la surface. « Qu'est devenu le fils du roi? » leur demanda-t-il. « Il n'a point reparu, ni *lui*, *ni* son frère, ni aucun des leurs, » répondirent les deux

aufragés. « Malheur à moi ! » s'écria Thomas, et il replonea dans la mer. Le jeune Godefroi de l'Aigle ne put supporr le froid de cette nuit glacée de décembre ; il laissa la rgue et se laissa couler à fond, après avoir recommandé à ieu son compagnon le boucher Bérold, le plus pauvre des ufragés, qui, recueilli le lendemain par des pêcheurs, resta ul pour raconter le désastre. « Fatal désastre, s'écrie un ète du temps, qui plonge au fond des mers une noble jeuse ! Les princes deviennent le jouet des flots. La pourpre le lin vont pourrir dans le liquide abîme, et les poissons vorent celui qui naquit du sang des rois. »

Ce fut un enfant qui annonça au roi Henri la sinistre uvelle. Aux premiers mots qu'il entendit, il tomba à terre mme foudroyé, et, depuis ce jour, jamais on ne le vit is sourire.

Union de la Normandie, de l'Angleterre et de l'An-u. — Ce malheur fut fatal aussi à la France. Henri n'a-t plus qu'une fille, Mathilde : il la déclara son héritière. thilde était veuve de l'empereur Henri V; en 1127, elle ousa en secondes noces Geoffroi, comte d'Anjou, surmmé Plantagenet, à cause de l'habitude qu'il avait de ttre en guise de plume une branche de genêt fleuri à son peron. Jusqu'alors les rois de France avaient pu s'appuyer l'Anjou contre la Normandie. Le mariage de Mathilde t fin à cette politique, et porta jusqu'à la Loire la dominan anglo-normande. Un autre, celui du fils de Mathilde c Éléonore de Guyenne, la portera jusqu'aux Pyrénées.

Meurtre du comte de Flandre (1127). — La même née où Louis VI voyait se former cette union menaçante, e autre catastrophe lui offrit l'espoir d'un dédommagement. Flandre, en ce temps-là, était déjà couverte de cités instrieuses, et sa bourgeoisie, nombreuse et fière, ne tenait s grand compte des distinctions sociales qui ailleurs avaient it de force. Beaucoup de serfs s'étaient glissés dans ses gs et avaient acquis richesses et pouvoir. La révolution e nous avons vue s'opérer par les armes dans les villes du d de la France se faisait d'elle-même dans le comté flamd. En 1127, le premier personnage de la province, après omte, était un serf, Bertholf, prévôt du chapitre de Saint-atien de Bruges. Il avait marié ses neveux et nièces dans plus nobles familles du pays ; il trouva aisément, un jour, chevaliers pour soutenir une guerre privée contre un

gentilhomme son ennemi. Or le comte Charles le Bon, pieux personnage, très-ami des pauvres, mais aussi de l'ordre antique, comme l'évêque Adalbéron le comprenait, fit faire des recherches dans tout son comté pour constater l'état des personnes et ramener à la servitude ceux qui n'en étaient pas légalement sortis. Il promulgua même un édit qui dégradait l'homme libre ayant épousé une femme de condition servile. Dans l'an et jour après son mariage, il devenait serf comme elle. Le prévôt et tous les siens, directement menacés, complotèrent d'assassiner le comte, et l'égorgèrent un jour qu'il était en prière dans l'église de Saint-Donatien. Ce meurtre excita un grand scandale. On fit du comte un saint; les gens de Gand, jaloux de ceux de Bruges, vinrent en armes réclamer son corps. Toute la cavalerie du pays s'arma pour ou contre les traîtres, qui assiégés dans le château de Bruges, puis dans l'église même où le meurtre avait été commis, se défendaient avec acharnement. Le roi Louis, suzerain du comte, vint lui-même avec Guillaume Cliton les y attaquer, et les obligea de se rendre. Les chefs périrent dans d'affreux supplices; les autres, au nombre de cent onze, furent précipités du haut de la tour de Bruges. Louis investit alors Cliton du comté de Flandre, en dédommagement de la Normandie qu'il n'avait pu lui assurer. Mais cette sanglante tragédie n'était pas finie; les parents et amis du prévôt soulevèrent contre Cliton Gand, Lille, Furnes, Alost, et appelèrent au comté Thierry d'Alsace. Cliton périt dans cette guerre d'une blessure qu'il reçut devant Alost, et avec lui tomba l'influence de Louis VI en Flandre.

Influence de Louis VI dans le midi. — Louis réussit mieux au midi. Son influence, même son autorité, s'y étendirent. L'évêque de Clermont, étant en guerre avec le comte d'Auvergne, invoqua l'assistance royale et l'obtint (1121). Molesté de nouveau, il recourut encore au roi, qui passa la Loire, cette fois avec une nombreuse armée où étaient les comtes de Flandre, de Bretagne et d'Anjou. Il prit le château de Montferrand, y fit couper une main aux prisonniers, et les renvoya portant dans la main qui leur restait celle qu'on leur avait coupée. Le duc d'Aquitaine vint lui-même demander grâce pour son vassal (1126). Deux seigneurs se disputaient le Bourbonnais; Louis prononça entre eux, et l'un refusant d'accepter la sentence, il l'y obligea par les armes. Ainsi, le *roi, pour* s'être fait, en un temps de troubles et de violences,

« comme le grand juge de paix du pays », voyait l'autorité qu'il avait perdue peu à peu lui revenir; bientôt elle lui reviendra avec une force qu'elle n'avait jamais eue.

Un des derniers actes de Louis fit grand bruit et montra ien ce caractère nouveau de la royauté. Thomas de Marle vait recommencé ses brigandages. Il tenait dans ses prisons ne troupe de marchands qu'il avait dépouillés sur le grand hemin, malgré un sauf-conduit du roi, et il voulait leur archer encore une rançon. Il se croyait sûr de l'impunité derière les remparts de son château de Coucy, une des plus rtes places qu'il y eût au nord de la Seine. Le roi cepennt conduisit ses troupes au pied de ces murs qui passaient ur imprenables. Thomas sortit de la place pour tendre e embuscade; mais il fut blessé, pris et porté à Laon, où il mourut. Sa mort fut comme une délivrance pour tout le ys.

Trois papes en France. — La querelle des investitures, st-à-dire la rivalité du Saint-Siége et de l'Empire, commencée avec Grégoire VII, n'était pas finie, et les papes, ssés de Rome par les armes ou les intrigues de l'empeur, cherchaient en France un refuge et des secours. Gée II y vint mourir. Calixte II y fut élu, et réunit à Reims, 1119, pour terminer ce grand débat, un concile auquel astèrent 15 archevêques, plus de 200 évêques et autant d'ab. Cette assemblée promulgua plusieurs canons contre les oniaques et tous ceux qui exigeaient un salaire pour les ptêmes et les sépultures. On y prohiba encore le mariage s clercs : la trêve de Dieu fut confirmée, et la licence des eurs de plusieurs princes condamnée. Trois ans après, les gociations commencées par Calixte II à Reims avec l'empereur aboutirent au concordat de Worms, le premier de ces ficiles traités de paix qui ont réglé les rapports des deux issances temporelle et spirituelle.

En 1130, une double élection eut lieu à Rome. Innocent II, cé de laisser cette ville à son compétiteur, se réfugia en ance. Louis le Gros réunit à Étampes un concile qui exana les prétentions des deux adversaires et se déclara, sur proposition de saint Bernard, pour Innocent II. L'année vante, ce pontife tint un nouveau concile à Reims, auquel istèrent 13 archevêques et 263 évêques. Il y sacra roi le ne fils de Louis le Gros. La France devenait donc l'asile pontifes et le *lieu où se traitaient* les grandes affaires de

l'Église. La royauté ne pouvait que gagner à jo
protectrice des papes.

Abélard. — Au moment où finissait le gran
la lutte du pape et de l'empereur, commenç
querelle qui divisa l'École pendant tout le mo
des *réalistes* et des *nominaux*, disputes obscure
tissantes, par lesquelles le mouvement se remit
prits. Guillaume de Champeaux, fils d'un lal
Brie, professa la doctrine réaliste avec un grar



Abbaye de Saint-Victor.

cole du cloître de Notre-Dame de Paris, puis
Saint-Victor, qu'il fonda en 1113, dans le quarti
se conserve encore. Mais il fut éclipsé par un de
Abélard, né en 1079 près de Nantes, noble e
homme, plein de séduction et de génie, qui ne
la popularité, lors même qu'il se retirait au dés
enseignement, dans ses livres, Abélard rencont
fois la théologie, qui touchait alors à tout. L
homme d'Église en ce temps-là et un de ses
teurs dans tous les temps, saint Bernard, crut

lisser, il dénonça les écrits du brillant professeur. Le le de Soissons fit brûler son livre sur la *Trinité* (1122); concile de Sens le condamna encore en 1140. Abélard ut deux ans après, moine à Cluny. Son éloquence, sa contre saint Bernard le rendirent alors célèbre; ses urs et l'amour d'Héloïse ont perpétué son souvenir e peuple jusqu'à nos jours.

les vivre ce puissant et libre esprit sept siècles plus t, au lieu de s'agiter dans le vide et de se heurter sa tière contre d'infranchissables obstacles, il devient es lumières et l'honneur de son temps.

DIVERS. — L'abbaye de Saint-Victor donna à l'Église, au douiècle, 7 cardinaux, 2 archevêques, 6 évêques et 54 abbés. — Fonda1 1114, de l'abbaye de Clairvaux par saint Bernard. — En 1127, de Nantes, qui condamna l'exercice du droit de bris ou d'épaves. le de Narbonne, qui oblige les juifs à porter une rouelle de drap oitrine, afin qu'on pût toujours les reconnaître.

CHAPITRE XXII.

LOUIS VII, DIT LE JEUNE (1137-1180).

is VII (1137-1180), son mariage avec Éléode Guyenne. — Louis le Gros laissait six fils. Trois ent dans l'Église; deux autres furent, l'un, Robert, chef maison de Dreux, l'autre, Pierre, chef de celle de Cour- qui existe encore en Angleterre. L'aîné, Louis VII, dit ne, avait contracté, avant la mort de son père, un brilariage. Il avait épousé Éléonore de Guyenne, héritière itou et du duché d'Aquitaine. Il s'était, en effet, établi s femmes pouvaient hériter des fiefs, recevoir homjurer et conduire leurs vassaux à la guerre. Cette loi urant 330 années, la maison de France n'eut pas besoin iquer, et qu'elle repoussa quand la lignée directe de s Capet vint à s'éteindre, fut une des causes les plus s de la ruine des familles féodales que la guerre déci-

mait sans relâche. Les femmes portèrent par mariage les fiefs de maison en maison, jusqu'à ce qu'ils arrivassent, pour la plupart, dans celle de France qui durait toujours, tandis que les autres s'éteignaient. Cette fois, la dot d'Éléonore était la plus belle qu'eût encore reçue un de nos rois. Ce n'était pas moins que la moitié de la France méridionale. Malheureusement Louis VII ne la conserva pas.

Continuation de la politique de Louis le Gros (1137-1147). — Louis le Jeune continua la politique de son père. « Les églises d'Angoulême, de Cluny, de Clermont, du Puy, de Vézelay, ayant imploré sa protection, dit Suger, il les couvrit du bouclier de sa protection, et saisit pour les défendre la verge du châtiment. » Un comte de Châlons, un sire de Montjai, d'autres encore furent dépouillés de leurs fiefs à cause de leurs violences. Une guerre contre le comte de Champagne eut une autre cause et plus de conséquence. Le pape avait nommé son propre neveu à l'archevêché de Bourges, sans tenir compte du droit royal de présentation. Louis chassa de son siége le nouveau prélat, à qui le comte de Champagne donna asile. Le roi avait contre ce seigneur un ancien grief. Dans une tentative qu'il avait faite pour mettre la main sur Toulouse, le comte de Champagne lui avait refusé ses services. Louis le Jeune saisit l'occasion d'humilier ce vassal peu docile : il entra en armes sur ses terres, les ravagea et y brûla la petite ville de Vitry. Treize cents personnes réfugiées dans l'église périrent dans l'incendie.

La seconde croisade (1147).— C'était là un événement qui n'était que trop ordinaire ; mais il pesa sur la conscience du roi, et, pour l'expier, Louis prit la croix. Son père avait dû en partie ses succès à cette circonstance que les plus riches seigneurs avaient épuisé toutes leurs ressources pour aller à Jérusalem, et que beaucoup n'en étaient point revenus. C'était donc une faute de renoncer à ce système. Mais aucun roi n'avait pris part à la première croisade ; leur réputation, leur piété en souffraient. L'empereur d'Allemagne voulait cette fois partir ; le roi de France ne pouvait rester en arrière et abandonner ce royaume, fondé par des Français aux bords du Jourdain, où la discorde, la corruption, s'étaient glissées, et qui déjà penchait vers la ruine, sous le poids des maux intérieurs et des attaques du dehors.

Les Atabecks d'Alep venaient d'enlever Édesse en y massa-

toute la population chrétienne, et Noureddin menaçait
lestine. Malgré les prudents conseils de l'abbé Suger,
: résolut de se mettre à la tête d'une seconde expédition
'erre sainte. La croisade fût prêchée en France et en
iagne par saint Bernard, mais déjà le zèle était bien
di. Une taxe générale, établie sur tout le royaume et
ute condition, nobles, prêtres ou manants, causa beau-
de murmures; à Sens, les bourgeois tuèrent l'abbé de
-Pierre-le-Vif, seigneur d'une partie de leur ville, à cause
impôt qu'il voulait lever. « Le roi, dit un contemporain,
t en route au milieu des imprécations. » On avait offert
it Bernard le commandement de l'expédition; il se sou-
le Pierre l'Ermite et refusa.
uis, après avoir pris l'oriflamme à Saint-Denis, s'ache-
par Metz et l'Allemagne vers Constantinople. L'empe-
Manuel envoya de fort loin des députés à sa rencontre.
seigneurs féodaux s'indignèrent des basses adulations
s Grecs : un d'eux les interrompit en disant : « Ne par-
s si souvent de la gloire, de la piété, de la sagesse du
l se connaît et nous le connaissons. Dites brièvement
e vous voulez. » Ce que voulait Manuel, effrayé qu'il
c'est que les croisés lui prêtassent serment de fidélité.
consentirent encore, non sans laisser échapper, comme
emière fois, de sourdes menaces. Déjà les Allemands
it au milieu de l'Asie Mineure. Mais, trahis par leurs
s grecs, ils s'égarèrent dans les défilés du Taurus, et y
èrent sous l'épée des Turcs. Conrad revint presque seul
stantinople.
uis, averti du péril, prit route le long de la mer et l'as-
l'abord par la victoire du Méandre. Mais, aux environs
odicée, on entra dans les montagnes. L'ineptie des chefs
discipline des soldats amenèrent un premier désastre.
i faillit périr et combattit longtemps seul, tous les sei-
's qui faisaient son escorte ayant été tués, « nobles
de France, dit un chroniqueur, qui se fanèrent avant
r porté leurs fruits sous les murs de Damas. » A Stalie
gea qu'il n'était pas possible d'aller plus loin. Le roi, les
s, montèrent sur des vaisseaux grecs pour achever par
eur pèlerinage, abandonnant la multitude des pèlerins,
rirent sous les flèches des Turcs, ou qui, accusant le
de les avoir trompés, se firent musulmans. Trois mille
pèrent ainsi à la mort.

Arrivé à Antioche, Louis ne songea plus aux combat à accomplir son vœu de pèlerin, à prier sur le saint sé et à terminer au plus vite cette malencontreuse entr Sans plus écouter les prières que lui adressaient pour tenir le prince d'Antioche et le comte de Tripoli, il pr sa marche vers Jérusalem. Le peuple, les princes, les



Marche des croisés aux environs de Laodicée.

sortirent au-devant de lui, portant des branches d'oli chantant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seign Il fallait cependant faire quelque chose et tirer au moi fois l'épée en Palestine. On proposa l'attaque de I C'est une des villes saintes de l'islamisme et la perle rient. Entourée de jardins immenses qu'arrosent les bras du Barradiet qui forment autour d'elle une forêt gers, de citronniers, de cèdres et d'arbres aux fruits d



Portail de l'église de Saint-Denis.

savoureux, elle est la capitale du désert, et, pour la Syri
boulevard ou une menace perpétuelle, selon qu'elle est
des mains amies ou hostiles. L'attaque parut d'abord réı
on enleva les jardins; mais les princes chrétiens se dis
rent la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Le choix du c
de Flandre pour prince de Damas indisposa les autres
gneurs. On servit avec moins de zèle une cause devenue
d'un seul homme, et on donna le temps aux secours m
mans d'arriver, à l'ours de montrer qu'il avait encore
et ongles. Il fallut lever le siége. L'Europe revit encore
peu de ceux qui étaient partis. La première croisade ava
moins atteint son but, elle avait délivré Jérusalem; la
conde avait inutilement répandu le sang chrétien. Aprè
la Palestine se trouva plus faible, l'islamisme plus fort,
croisés ne rapportèrent de leur entreprise que de la h
ou, comme Louis VII, du déshonneur.

Divorce de Louis VII (1152); vastes possession roi d'Angleterre en France. — Au retour, le roi tr
ses États paisibles, grâce à l'habile administration de S
mais il répudia sa femme Éléonore, qui l'avait mécon
pendant la croisade et qui alla porter son duché de Guy
à Henri Plantagenet, comte d'Anjou, duc de Normand
héritier de la couronne d'Angleterre (1152). Lorsque,
ans plus tard, Henri fut entré en possession de son héri
et qu'il y eut ajouté la Bretagne par le mariage d'un d
fils avec la fille unique du comte de ce pays, il se trouva
tre de presque toute la France occidentale.

Diversions favorables à Louis VII. — Le roi de Fr
pouvait trembler pour sa couronne, mais Henri II, fort
respecter en lui son suzerain, s'il voulait obtenir de ses
saux le même respect, hésitait à l'attaquer. Un jour il m
çait Toulouse, Louis accourt avec quelques chevaliers
jette dans la place. Henri recule aussitôt parce que la
était peuplée et forte, mais aussi pour ne pas se renco
sur la brèche avec celui que le droit féodal lui interdisa
combattre. Louis trouva moyen encore de se défend
soutenant les révoltes continuelles des quatre fils d'He
contre leur père. Il eut un autre allié que les violence
roi d'Angleterre lui donnèrent, un saint. Des officiers
prince assassinèrent au pied même de l'autel l'archevêq
Cantorbéry, Thomas Becket (1170). L'évêque mort fut
redoutable qu'il ne l'eût jamais été vivant. Louis deman



Église de Saint-Denis (vue intérieure.)

pape que le martyr fût vengé. Pour prévenir une excommunication, Henri consentit à toutes les humiliations qu'on lui imposa et passa ses derniers jours à combattre ses sujets, ses fils et le roi de France.

Administration de Louis VII : Suger. — Louis était plutôt un moine sur le trône qu'un roi actif et résolu. Cependant il seconda encore le mouvement communal. Vingt-cinq chartes sont souscrites de son nom. Mais, comme son père aussi, il n'en voulut point sur ses terres. A Orléans, un mouvement de bourgeois fut durement réprimé. Il aida même parfois les seigneurs à faire dans leurs domaines ce qu'il faisait dans les siens : ainsi l'abbé Pons, qui renversa, après sentence du roi, la commune de Vézelay, dont nous avons encore la dramatique histoire. L'ordre, que Louis tâcha de faire régner, favorisa pourtant les progrès de la population urbaine. Sous lui, dit un chroniqueur, un grand nombre de villes furent bâtics, et beaucoup d'anciennes s'agrandirent. Des forêts tombèrent, et de vastes espaces furent défrichés. Il confirma les antiques priviléges de la *hanse*, ou société des marchands de Paris; et le pape Alexandre III posa, en 1163, la première pierre de la cathédrale de cette ville, l'église de Notre-Dame. Louis VII fit couronner, de son vivant, son fils Philippe Auguste, et attacha le privilége du sacre à la cathédrale de Reims. Les *pairs* prirent séance à la cérémonie[1].

Suger, né de parents pauvres, aux environs de Saint-Omer, fut recueilli par les moines de Saint-Denis. Il mérita, par son sens droit, par l'activité de son esprit, par son dévouement aux intérêts du roi et du royaume, l'amitié de Louis VI, qui avait été son condisciple à l'abbaye, et la confiance de Louis VII. Élu par les moines abbé de Saint-Denis pendant un voyage qu'il faisait à Rome, il renonça au faste dont les prélats s'entouraient, et employa toutes ses ressources à décorer l'intérieur de l'église et à rebâtir les tours et le portail construits par Dagobert[2]. Louis VII l'appela à gouverner

1. On appela plus particulièrement *pairs de France* les possesseurs des grandes seigneuries qui relevaient directement de la couronne. Leur nombre fut fixé, sous Louis VII, à 12; les ducs de Bourgogne, de Normandie et de Guyenne, les comtes de Champagne, de Flandre et de Toulouse, l'archevêque de Reims et les évêques de Laon, Noyon, Châlons, Beauvais et Langres. Les vassaux immédiats du roi dans le duché de France, relevant du duc, non du roi, n'étaient pas pairs de France.

2. La dédicace eut lieu en 1140. Le cintre romain domine encore dans

lat pendant sa croisade; il montra la même modestie et
habileté qui mit l'ordre dans les finances du roi et la paix
s le royaume. Il est vrai que le départ de tant de turbu-
s seigneurs rendait la tâche facile; et si l'on a placé le
de Suger parmi ceux des trois ou quatre grands minis-
dont la France s'honore, il faut reconnaître qu'il n'y a
t à comparer ses services avec ceux de Sully, de Riche-
et de Colbert. Du moins il avait comme eux le sentiment
devoirs de la royauté et le besoin de l'ordre. On a vu plus
ses paroles à Louis VI; je rappellerai sa lettre à Louis VII
r le presser de revenir de la croisade; il l'adjurait, par le
nent de son sacre, « de ne pas abandonner plus long-
ps le troupeau à la fureur des loups[1]. »

la construction de Suger, qui fut reprise et terminée au treizième
. La grande flèche, frappée par la foudre en 1837, a été démolie
46.

FAITS DIVERS. — On attribue à Suger la rédaction des fameuses chro-
s de Saint-Denis, qui réunirent en corps d'histoire les chroniques
ieures, et furent ensuite continuées de règne en règne. Malheureu-
nt les premiers rédacteurs ne mirent aucune critique dans ce travail,
êlèrent tant de fables à leur récit que la connaissance de nos ori-
en fut faussée pour des siècles. — Apparition de la fleur de lis sur
onnaies royales. Toutefois, il a été remarqué que la couronne de
gonde était terminée par des fleurs de lis, et son sceptre par un lis
pêtre. Plusieurs couronnes des rois carlovingiens portent le même
nent.

SIXIÈME PÉRIODE.

PREMIÈRE VICTOIRE DE LA ROYAUTÉ SUR L'ARISTOCRATIE FÉODALE

(1180-1328).

CHAPITRE XXIII.

PHILIPPE AUGUSTE ET LOUIS VIII (1180-1226)[1].

Caractère de cette période. — Du neuvième au douzième siècle, le roi vivait toujours, mais la royauté n'existait plus, les pouvoirs publics, qui auraient dû rester dans sa main, étant devenus des pouvoirs domaniaux exercés par tous les grands propriétaires. A cette révolution, qui avait brisé pendant trois siècles l'unité du pays, en succède une autre qui s'efforce de réunir les membres épars de la société française et d'enlever aux seigneurs les droits usurpés par eux, pour les rendre à la royauté, ce qui fera du roi le seul juge, le seul administrateur, le seul législateur du pays. Cette révolution commence avec Philippe Auguste et saint Louis, qui reconstituent un gouvernement central, et n'est accomplie qu'avec Louis XIV, parce que divers incidents, la guerre de Cent ans aux quatorzième et quinzième siècles, au seizième les guerres de religion, suspendent ce grand travail intérieur.

Philippe Auguste (1180-1223) : acquisition de plusieurs provinces. — Philippe II, surnommé Auguste à cause de sa naissance dans le mois d'août, monta sur le trône

1. Ouvrages à consulter : la *Vie de Philippe Auguste*, par Ricord et Guillaume Le Breton; *la Philippide*, poëme par Guillaume Le Breton; *Histoire de la conquête de Constantinople*, par Villehardouin; *Faits et gestes de Louis VIII*, par Nicolas de Bray; *Chronique* de Guillaume de Nangis; *Histoire de la croisade contre les Albigeois*, par Pierre de Vaulx-Cernay; *Chroniques* de Guillaume de Puy-Laurens; le *Poëme de la croisade des Albigeois*, traduit par Fauriel.

ıs. Ses proches, ses vassaux, crurent avoir bon
n enfant ; il les trompa par son activité et sa ré-
e résultat des guerres qu'il eut à soutenir fut l'ac-
ı 1183, des comtés d'Amiens, de Vermandois et de
rtois, qui lui était échu en 1191 par héritage de
ıorta jusqu'aux frontières de la Flandre le domaine
e la couronne. Le duc de Bourgogne, le sire de
ı comte de Châlons, qui pillaient les églises, fu-
ints de les respecter. Il chassa les juifs, en pre-
lui leurs terres, leurs maisons (1182), et fit brûler
ıatérins ou hérétiques. Enfin une insurrection des
ıandes de brigands qui ravageaient le centre de la
étouffée par des troupes royales unies aux ha-
ı communes, et punie par de cruels suppli-

ne croisade (1190-1191). — Philippe, comme
entreprit une croisade. Il s'agissait de recouvrer
tombée en 1187 aux mains des infidèles. Huit rois,
is, y avaient régné depuis Godefroy de Bouillon.
, Guy de Lusignan, venait d'être fait prisonnier
à la bataille de Tibériade. La chrétienté fit un
'ort ; Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, et
uguste partirent ensemble. L'empereur Frédéric
e les avait précédés. On ne dépassa pas Saint-
ı, qui fut repris.

ı de Philippe Auguste et de Richard. — Du-
; siége de cette ville, la mésintelligence éclata en-
ι rois. Philippe, éclipsé par son brillant rival, se
'agner la France pour y travailler à la ruine de la
nte maison d'Angleterre. Il s'entendit avec un
Richard avait laissé, Jean sans Terre, tous deux
rtager ses dépouilles. Mais Richard, sorti de la
'empereur d'Allemagne l'avait retenu contre toute
se venger de son frère et de son rival. Le premier
pardon en égorgeant une garnison française qu'il
luite dans le château ; pour Philippe Auguste, il
guerre. Elle commença en Normandie avec vio-
ıard, troubadour et roi, la faisait et la chantait
ble. Il battit Philippe près de Gisors, mais sans
parti de la victoire. Le pape Innocent III s'inter-
r fit signer une trêve de cinq ans (janvier 1199).
après, Richard était tué d'un coup de flèche au

siége du château de Chalus en Limousin, où
un trésor que le seigneur de ce château avait

Condamnation de Jean sans Terre; a
plusieurs provinces (1204). — Le frère du
lui succéda (1199). Le roi de France, aussitô
nemi de son ancien allié, soutint contre lui
le jeune Arthur, fils d'un frère aîné de Jean
lorsque Jean eut poignardé celui-ci de sa pro
lippe cita le meurtrier à comparaître par-de
grands vassaux de la couronne ou pairs du roy
refus, il confisqua ses fiefs, entra avec une a
mandie, que Jean ne défendit pas, et prit le ch
forte place bâtie par Richard, et qui résista
pape Innocent III voulut imposer la paix aux
lippe gagnait trop à cette guerre contre un
pour n'y pas résister; il répondit **fièrement**
poussant vivement ses succès, mit la main
villes de la province, même sur Rouen, « la
pleine de nobles hommes et chefs de toute la
L'Anjou, la Touraine et le Poitou furent auss
nis au domaine royal. C'étaient les plus brilla
qu'un roi de France eût encore faites (1203-12

Victoire de Bouvines (1214). — Qu
fût, Jean ne pouvait se résigner
une vaste coalition.
France par le sud-
les comtes de Fl
des Pays-Bas,
se leva pour
Louis, all
lippe, av
munes de l'aun
cont sur
To

thé
un ancien
une messe

dite, il fit apporter pain et vin et fit tailler ...
en mangea une, et puis il dit à tous ceux ...
de lui : « Je prie à tous mes bons amis ...
« moi en souvenance des douze apôtres ...
« gneur, burent et mangèrent ; et, s'il y en a ...
« mauvaiseté ou tricherie, qu'il ne s'approche ...
s'avança messire Enguerrand de Coucy ...
soupe, et le comte Gauthier de Saint-Pol ...
au roi : « Sire, on verra bien de ce jour ...
Il disait ces paroles parce qu'il savait ...
soupçon à cause de certains mauvais propos ...
Sancerre prit la troisième soupe, et les autres barons ...
et il y eut une si grande presse, qu'ils ne purent ... ar-
river au buffet qui contenait les soupes. Quand ... vit,
il en fut grandement joyeux, et il dit aux barons : « Sei-
« gneurs, vous êtes tous mes hommes et je suis votre roi,
« quoique je soie, et je vous ai beaucoup aimés.... Pour ce,
« je vous prie, gardez en ce jour mon honneur et le vôtre. Et
« si vous voyez que la couronne soit mieux employée en l'un
« de vous que en moi, je m'y ôterai volontiers et le veux ...
« bon cœur. » Lorsque les barons l'ouïrent ainsi parler ...
commencèrent ... rer, disant : « Sire, pour Dieu, m...
... Or chevauchez ...
... mes appareillés ...

... stèrent quelque ...
... sans oser commencer ...
... le pont de Bouvines ...
... l'ennemi, ...

... son ...
... resta de ...
... posait ...
... son ...
... l'é...
... ent ...
... s'i...

...s
...ffi-
...naires
...our. Les
...ndant ces
...nt si bien
...vrer leurs
...s étaient
... roi leur

armes ! et les trompettes sonnèrent. Le roi se porta en avant sans attendre sa bannière, l'oriflamme de Saint-Denis, tissu de soie d'un rouge éclatant, qui était ce jour-là porté par un très-vaillant homme, Gallon de Montigni. L'évêque élu de Senlis, Guérin, ordonna les batailles de manière que les Français eussent le soleil à dos, tandis que l'ennemi l'eut dans les yeux. Trois cents bourgeois de Soissons, vassaux de l'abbé de Saint-Médard, et qui servaient à cheval, commencèrent l'action à l'aile droite, en chargeant audacieusement les chevaliers de Flandre. Ceux-ci hésitent quelque temps à lutter avec des hommes du peuple. Cependant, le cri de *mort aux Français !* poussé par un d'eux, les anime, et les Bourguignons, conduits par leur duc, étant venus renforcer les gens de Soissons, la mêlée devient furieuse. C'est de ce côté que combattait le comte Ferrand. »

Quand l'action avait commencé, les milices des communes étaient déjà au delà de Bouvines, elles repassèrent le pont en toute hâte, coururent du côté de l'enseigne royale et vinrent se placer au centre, en avant du roi et de sa bataille. Les chevaliers allemands, au milieu desquels était l'empereur Otton, chargèrent ces braves gens et passèrent au travers pour percer jusqu'au roi; mais les plus renommés des hommes d'armes de France se jetèrent au-devant d'eux et les arrêtèrent. Pendant cette mêlée, les fantassins allemands passèrent derrière les cavaliers et arrivèrent à l'endroit où était Philippe. Ils l'arrachèrent de son cheval, et, pendant qu'il était renversé à terre, essayèrent de le percer par la visière de son casque ou le défaut de son armure. Montigni, qui portait l'enseigne de France, élevait et agitait sa bannière pour appeler au secours : quelques chevaliers et les gens des communes accoururent. On délivra le roi, on le remit sur un destrier et il se rejeta dans la mêlée. L'empereur à son tour, faillit être pris. Guillaume des Barres, le plus brave et le plus fort chevalier de toute l'armée, l'heureux adversaire de Richard Cœur de Lion, qu'il avait deux fois terrassé tenait déjà Otton par son heaume et le frappait violemment quand un flot d'ennemis se rua sur lui. Ne pouvant lui faire lâcher prise, ni l'atteindre, ils tuèrent son cheval pour le renverser lui-même à terre; mais il se dégagea à temps, et seul, à pied, comme un lion furieux, fit avec son épée et son poignard un large vide autour de lui. Otton, du moins put s'échapper.

droite, le comte de Flandre, Ferrand, était tombé
ux mains des Français; au centre, l'empereur avec
ces allemands fuyait : mais, à la gauche, Renaud de
gne et les Anglais tenaient bon. Ils avaient fait plier
de Dreux, du Perche, du Ponthieu et du Vimeu.
e vue, dit le poëte chroniqueur, Philippe de Dreux,
de Beauvais, s'afflige, et, comme il tenait par hasard
sue à la main, oubliant sa qualité d'évêque, il frappe
es Anglais, l'abat et avec lui bien d'autres, brisant les
s, mais ne versant pas le sang, et recommandant à
l'entouraient de dire que c'étaient eux qui avaient fait
abatis, de peur qu'on ne l'accusât d'avoir violé les
it commis une œuvre illicite pour un prêtre. » Les An-
ent bientôt en pleine déroute, à l'exception de Re-
Boulogne qui avait disposé une troupe de sergents
double cercle hérissé de longues piques. Il s'élan-
là comme d'un fort ou s'y réfugiait pour reprendre
A la fin, son cheval fut blessé, il tomba lui-même et
: cinq autres comtes et vingt-cinq seigneurs banne-
ient déjà captifs.
our du roi à Paris fut une marche triomphale; par-
son passage les églises retentissaient d'actions de
et on entendait les doux chants des clercs mêlés au
s cloches et aux sons harmonieux des instruments de
Les maisons étaient tendues de courtines et de tapis-
les chemins jonchés de rameaux verts et de fleurs
s. Tout le peuple, hommes et femmes, enfants et
s, accourait aux carrefours des chemins; tous vou-
oir le comte de Flandre qui, blessé et enchaîné, était
dans une litière, et ils lui disaient : « Ferrand, te
rré maintenant et lié, tu ne regimberas plus pour
lever le bâton contre ton maître. » A Paris, les bour-
la multitude des clercs, des écoliers et du peuple,
à la rencontre du roi, chantant des hymnes et des
s. Ils firent une fête sans égale, et, le jour n'y suffi-
, ils festoyèrent la nuit avec de nombreux luminaires
que la nuit paraissait aussi brillante que le jour. Les
firent durer la fête une semaine entière. Pendant ces
nces, les milices communales, qui s'étaient si bien
ées dans la bataille, vinrent en pompe livrer leurs
iers au prévôt de Paris. Cent dix chevaliers étaient
entre leurs mains, sans les petites gens. Le roi leur

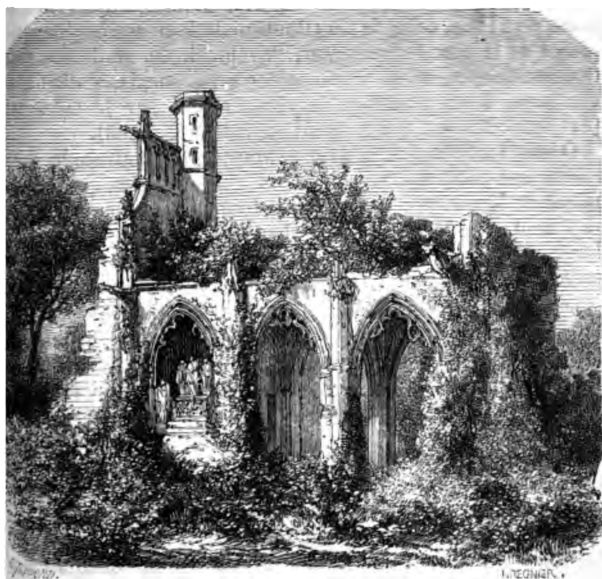
en donna une partie pour les mettre à rançon, il enf
reste au grand et petit châtelet de Paris. Ferrand
tenu dans la nouvelle tour du Louvre; il y resta tre
(1227). Près de Senlis, s'éleva l'*abbaye de la Victoir*
les ruines subsistent encore.

Philippe semble n'avoir pas tiré de ce grand succès
résultats qu'il pouvait obtenir. Il n'acquit aucune ter
velle; la Flandre resta à la femme de Ferrand, le co
Boulogne, à la fille de Renaud, et Jean d'Angleterre
une trêve qui lui laissa la Saintonge et la Guyenn
Philippe avait repoussé une invasion formidable, f
devant lui un empereur et un roi, déjoué les mauva
seins de plusieurs grands vassaux, enfin donné à la d
capétienne le baptême de gloire qui jusqu'alors lu
manqué, et révélé la France à elle-même. Ce triom
effet, fit éclater dans le pays quelque chose que l'on
naissait pas, l'esprit national, le patriotisme : sentim
ble encore, malgré l'explosion de la joie publique, et
d'une fois paraîtra s'éteindre, mais pour reparaître a
énergie victorieuse. Il y a maintenant en France une
et un roi.

Activité guerrière de la noblesse. — La n
signala encore sous ce règne son activité guerrière p
entreprises : la quatrième croisade, qui changea l'empi
en empire français, et la guerre contre les Albigeois,
tacha à la France les populations du midi. Philippe
part ni à l'une ni à l'autre. Il laissa les nobles user le
sources et leur turbulence dans ces expéditions qui pro
doublement à la France, par l'ordre qu'elles permettai
tablir dans le royaume et par la gloire dont elles cou
au loin son nom. « J'ai aux flancs, écrivait-il au pap
pressait de se croiser contre les Albigeois, deux gr
terribles lions, l'empereur Otton et le roi Jean; aussi
je sortir de France. » Après Bouvines, pourtant, l'un
tre lui causèrent bien peu d'inquiétude.

Quatrième croisade (1202-1204). — La qu
croisade, que le sénéchal du comté de Champagne, V
douin, fit et raconta, fut une entreprise particulière.
le mauvais succès de la troisième croisade, on oublia
salem, et, au lieu de ces pieuses expéditions, on ne
dans le monde chrétien que guerres entre les ro
peuples. L'Angleterre, l'Allemagne, la France, jadi

pour la délivrance du saint sépulcre, étaient armées les unes contre les autres. L'empereur Otton IV était excommunié, Philippe Auguste l'avait été, Jean le sera. Tous ces excommuniés songeaient peu à la Terre sainte. Le grand pape Innocent III voulut la leur rappeler ; il fit prêcher une croisade, promettant la rémission de leurs péchés à ceux qui serviraient Dieu un an. Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne, en fut le prédicateur. Il vint à un tournoi qu'on célébrait en



Ruines de l'abbaye de la Victoire.

Champagne, et son ardente parole fit prendre la croix à tous les princes et chevaliers qui s'y trouvaient. Cette fois encore les rois se tinrent à l'écart, le peuple aussi. On résolut de faire route par mer et on députa à Venise pour louer des vaisseaux (1201). La république demanda 85 000 marcs d'argent et la moitié des conquêtes que feraient les chevaliers. Comme ils ne pouvaient payer si grosse somme, Venise leur accorda du temps, à condition qu'ils l'aideraient à prendre

Zara en Dalmatie. Ils y consentirent (1202). Ce
compte ainsi réglé, on put partir. Mais où aller? Le
des deux dernières croisades montraient qu'il fallait
point d'appui pour opérer sûrement en Palestine; et
d'appui devait être l'Égypte ou l'empire grec. Les V
persuadèrent à leurs alliés que les clefs de Jérusalen
au Caire ou à Constantinople. Il y avait du vrai da
pensée, mais il y avait surtout un intérêt comme
possession du Caire donnait aux marchands de V
route de l'Inde, celle de Constantinople leur assurait
merce de la mer Noire et tout l'Archipel. On se déc
Constantinople, où un jeune prince grec, Alexis, s'of
conduire, à condition qu'ils rétabliraient sur le t
père Isaac l'Ange, qui en avait été précipité (1203).

Quand les Français, arrivés en vue de Constantinop
çurent ses hauts murs, ses églises innombrables qu
laient au soleil avec leurs dômes dorés, et que leurs
se furent promenés, dit Villehardouin, « et de lo
large sur cette ville qui de toutes les autres était so
sachez qu'il n'y eut si hardi à qui le cœur ne fré
chacun regardait ses armes, que bientôt en auront l
Sur le rivage s'alignait une magnifique armée de 60 (
mes. Les croisés comptaient sur une bataille terr
barques les conduisirent à terre tout armés. Avant
toucher la plage, « les chevaliers sortent des vais
saillent en la mer jusqu'à la ceinture, tout armés, l
mes lacés, les glaives ès mains, et les bons arche
bons sergents, et les bons arbalestriers. Et les Gre
mult grand semblant de les arrêter. Et quand ce
lances baisser, les Grecs leur tournent le dos et s
fuyant et leur laissant le rivage. Et sachez que onc
orgueilleusement nul pas ne fut pris. » Le 18 juillet
ville fut emportée d'assaut, et le vieil empereur, ti
cachot, fut rétabli sur le trône. Alexis avait fait au
les plus brillantes promesses; pour les tenir, il mi
veaux impôts et exaspéra si bien ce peuple déb
étrangla son empereur, en fit un autre, Murtzuphle,
les portes de la ville. Les croisés l'attaquèrent aussi
jours leur suffirent pour y entrer (mars 1204); cett
la mirent à sac. Tout un quartier, une lieue carré
rain, fut brûlé. Que de chefs-d'œuvre alors périrent

Fondation d'un empire français à Consta

-1261). — Constantinople prise, on se partagea
). Baudouin IV, comte de Flandre, fut élu empereur.
e, marquis de Monferrat, fut fait roi de Macédoine;
douin maréchal de Romanie, et son neveu prince
e. Il y eut des ducs d'Athènes et de Naxos, des
de Céphalonie, un sire de Thèbes, de Corinthe. Ve-
rda un quartier de Constantinople, avec tous les ports
oire et toutes les îles. C'était une nouvelle France qui
t avec ses mœurs féodales à l'extrémité de l'Europe.
s croisés étaient trop peu nombreux pour garder
ps leur conquête. En 1261, l'empire latin s'écroula.
ant, jusqu'à la fin du moyen âge et aux conquêtes des
il subsista, dans certaines portions de la Grèce, un
ces principautés féodales si étrangement établies par
nçais du treizième siècle sur le vieux sol de Miltiade
éonidas.

sade contre les Albigeois (1208). — La croisade
les Albigeois fut plus directement profitable que celle
stantinople. Le midi de la France s'était depuis long-
séparé du Nord. On a vu ses tentatives pour se consti-
part au temps de Dagobert, Charles Martel, Pépin,
nagne, Charles le Chauve et Hugues Capet. Il avait
tre langue, d'autres mœurs. Le commerce y avait
l'aisance parmi les bourgeois, le luxe parmi les sei-
; et les uns et les autres, réunis sans jalousie ni haine
s charges municipales, donnaient la paix au pays.
ns ces riches cités, dans ces cours brillantes qu'ani-
les chants des troubadours, les doctrines religieuses
aussi légèrement traitées que les mœurs. L'hérésie
de toutes parts. Le pape Innocent III organisa contre
nquisition; tribunal chargé de rechercher et de juger
étiques, en s'aidant de la torture; ce tribunal a immolé
nbrables victimes humaines sans réussir à tuer l'hé-
parce que le bûcher est le pire moyen de faire triom-
vérité.

ndant l'inquisition ayant elle-même échoué, le pape
her une croisade. Les chevaliers du nord de la France,
rs et barbares à côté de ceux du midi, saisirent l'oc-
de se venger d'une supériorité odieuse. Ils s'enrôlè-
foule dans l'espoir de piller les riches cités dont on
ait dit tant de merveilles. Un comte des environs de
Simon de Montfort, était leur chef. La guerre fut sans

pitié; à Béziers, 15 000 personnes furent égorgées, ailleurs à proportion. Le puissant comte de Toulo vicomtes de Narbonne, de Béziers, furent dépossédés le roi d'Aragon, venu à leur secours, fut tué à la ba Muret (1213). Le légat du saint-siége offrit leurs fi puissants barons qui avaient fait cette croisade; ils rent de prendre ce bien taché de sang. Le légat les

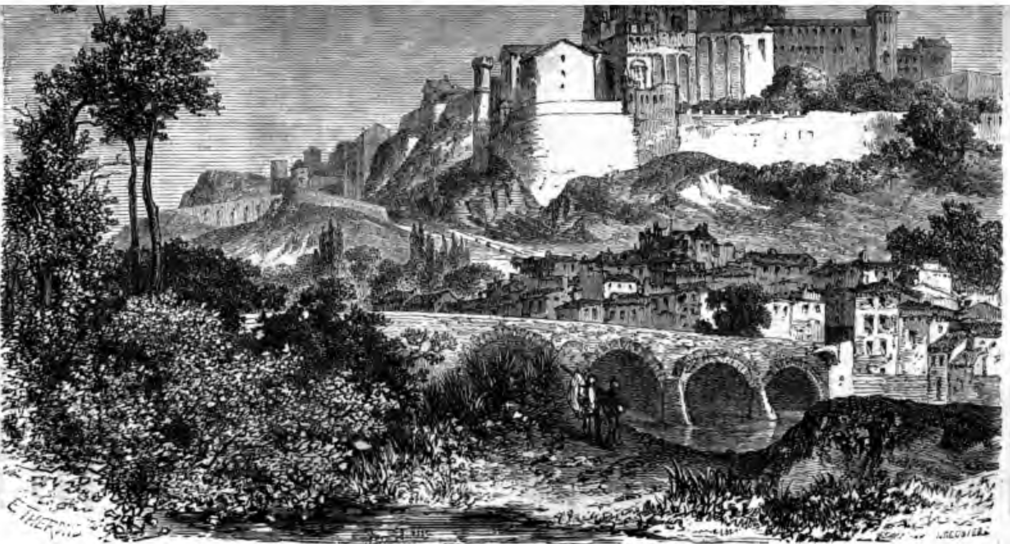


Porte Bardou à Montfort-l'Amaury [1].

Simon de Montfort, et déclara que les veuves des hér possédant des fiefs nobles ne pourraient épouser q Français [2] durant les dix années qui allaient suivre. I lisation du midi, étouffée par ces rudes mains, périt. I

1. *Cette porte était sans doute le premier ouvrage extérieur du* *Elle est cintrée et probablement antérieure au douzième siècle.*

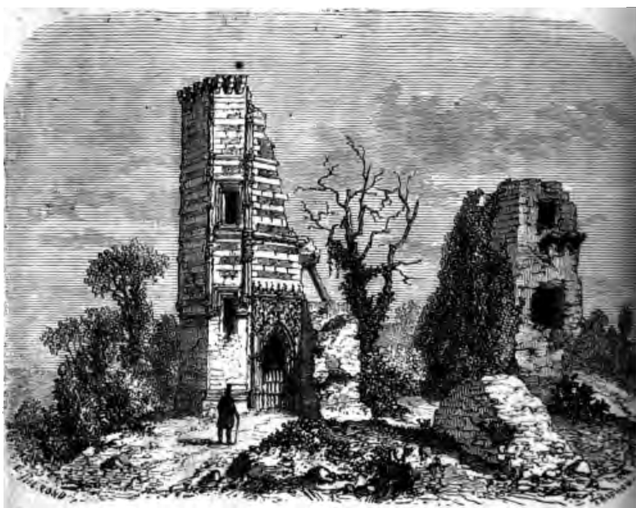
2. *La France* proprement dite ne comprenait alors qu'une



Béziers.

science, comme les troubadours appelaient la poésie, ne pouvait chanter sur tant de ruines sanglantes.

Dans leur misère, les gens de la langue d'oc se souvinrent du roi de France. Montpellier se donna à lui, et Philippe envoya son fils Louis leur montrer la bannière de France. Louis y retourna après la mort de Simon de Montfort, tué devant Toulouse, et le fils du comte, Amaury de Montfort, offrit au roi de lui céder les conquêtes de son père, qu'il ne pouvait plus défendre contre l'universelle réprobation de ses nouveaux sujets. Philippe, alors sur le bord de la tombe, repoussa cette offre, qui fut acceptée cinq ans plus tard.



Ruines du château de Montfort[1].

Expédition d'Angleterre (1216). — En rentrant vaincu, humilié, dans son île, après la bataille de Bouvines, Jean y avait trouvé ses barons soulevés. Toute l'Angleterre était en armes : nobles et bourgeois, clercs et laïques, don-

pays situés entre la Somme et la Loire. Ce dernier fleuve séparait à peu près *les* pays où *oui* se disait *oïl* de ceux où il se disait *oc*, la langue d'oïl *de la langue* d'oc.

1. Ces ruines consistent en deux tours, dont l'une est du seizième siècle.

nant à l'Europe féodale le grand exemple de leur union, forcèrent le roi à signer la grande charte des libertés anglaises (1215). Jean recourut au pape Innocent III, qui, de son autorité, déclara la grande charte non avenue et releva le roi de ses serments. Jean commença aussitôt la guerre contre ses barons qui appelèrent à l'aide le fils de Philippe Auguste, Louis, neveu de Jean par sa femme Blanche de Castille. Innocent III menaça Philippe Auguste de l'excommunication, et le roi feignit de vouloir arrêter son fils. Mais Louis lui répondit : « Sire, je suis votre homme-lige pour les terres que vous m'avez baillées en France, mais point ne vous appartient de décider du sort du royaume d'Angleterre. » Louis continua donc son entreprise, et, le 30 mai 1216, débarqua en Angleterre, malgré une excommunication du pape. Cette sentence, dont l'effet, à force d'être répété, commençait à s'affaiblir, n'eût point empêché le prince français de réussir sans la mort du roi Jean. Celui-ci laissait pour successeur un enfant, Henri III. Les barons comprirent que mieux valait pour leur cause ce roi enfant qu'un prince étranger peu disposé sans doute à respecter, après la victoire, leurs priviléges, et qui serait au besoin aidé des forces de la France. Louis fut donc peu à peu abandonné et contraint de revenir en France en 1217.

Administration intérieure. — Sous Philippe Auguste, Paris fut embelli, pavé et ceint d'une muraille, formée d'un mur de 8 pieds d'épaisseur, flanquée de 500 tours, percée de 13 portes et défendue par un fossé. Elle commençait sur la rive droite de la Seine, un peu au-dessus de l'emplacement actuel du pont des Arts. La porte Saint-Honoré se trouvait dans la rue de ce nom, à la hauteur du temple de l'Oratoire. L'enceinte allait au nord jusqu'à la porte Saint-Denis et finissait au quai des Célestins, à la hauteur du lycée Charlemagne ; au sud elle commençait à la Tournelle et remontait par les rues des Fossés-Saint-Bernard et Saint-Victor, aux portes Saint-Jacques et Saint-Michel, et allait gagner, par le carrefour Buci, la tour de Nesle, sur l'emplacement du palais Mazarin.

La ville fut dotée de halles et surveillée par une meilleure police ; les travaux de la cathédrale de Notre-Dame furent conduits activement[1] ; le Louvre fut commencé ; l'Université

1. La nef, le chœur, la façade principale si majestueuse et si imposante furent élevés sous le *règne de Philippe* Auguste.

de Paris[1] constituée avec de grands privilèges, et les
ves furent fondées.

Ainsi Philippe Auguste avait glorieusement rempli
gne de quarante-trois ans : le domaine royal doublé p
quisition du Vermandois, de l'Amiénois, de l'Artois
Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du
et d'une partie de l'Auvergne ; les soixante-treize p
dont il se composait en 1223, placées sous la surv
des *baillis* ; la féodalité attaquée dans un de ses plus

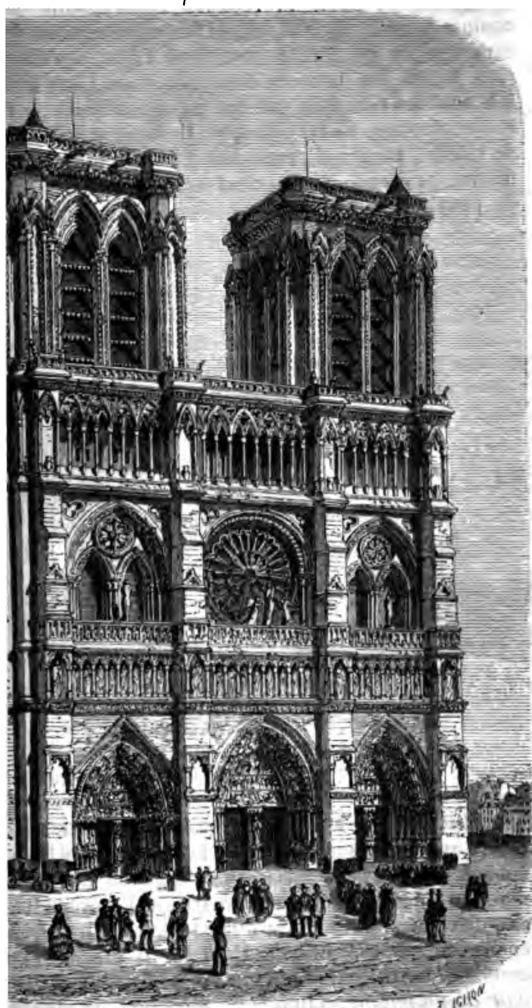


Paris sous Philippe Auguste.

privilèges, le droit de guerre privée, par l'établisse
la Quarantaine le roy[2] ; l'autorité de la cour des pairs
cré par le mémorable exemple de la condamnation

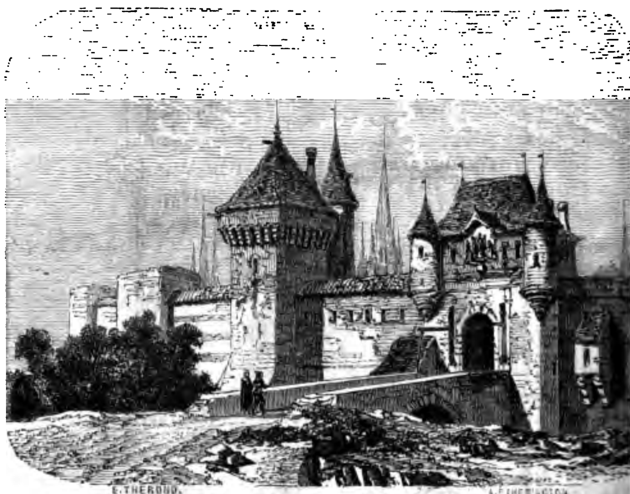
1. Elle s'appelait l'Étude de Paris, et ne prit le nom d'Univ
vers 1250. En 1181, le pape Alexandre IV chargea un cardinal et l
vêques de Rouen et de Reims de dresser les règlements qui lui fu
nés. Les élèves et les professeurs de l'Université de Paris n'étai
ciables que du tribunal ecclésiastique.

2. C'était une trêve forcée de 40 jours entre le meurtre comm
jure reçue, et la vengeance qu'en tiraient les offensés. Dans l'i
les passions s'apaisaient, le roi pouvait intervenir et justice
Cette ordonnance est aussi attribuée à saint Louis, qui la renou
fit exécuter sévèrement, s'il ne la publia pas le premier.



Notre-Dame de Paris.

d'Angleterre; enfin la royauté apparaissant de nouveau comme pouvoir législateur, et les ordonnances reprenant caractère de généralité pour tout l'État, qu'elles n'avaient plus depuis les derniers capitulaires de Charles le Simple tels sont les résultats qui ont mérité à Philippe Auguste la reconnaissance de la postérité. Il avait mis la royauté hors de tutelle, au grand profit de l'ordre, de l'industrie, du commerce, qu'il encouragea, c'est-à-dire au profit d'elle-même et du peuple.



Porte Saint-Honoré.

Relations de Philippe avec la cour de Rome. — Ce prince avait cependant encouru les censures de Rome. Il avait épousé en secondes noces Ingeburge de Danemark (1193); mais, le lendemain même du mariage, il la répudia. Un concile d'évêques prononça la nullité de cette union, et Philippe épousa aussitôt Agnès de Méranie. Il y avait là un grand scandale. Un homme, parce qu'il était roi, se jouait de l'honneur d'une femme, d'une pauvre étrangère, sans défenseur. *Philippe* crut tout terminé par la sentence des évêques. Mais *Ingeburge* en appela au pape, et Innocent III prit en main

ı de la morale et de la religion outragées, la cause de ıe tous abandonnaient. Philippe résista. Le pape lança it sur son royaume. Alors partout les offices cessè-ıs peuples furent sans prières, sans consolations. En roi chassa de leurs siéges les évêques qui observaient it, il dut plier devant le mécontentement universel ıaçait sa couronne : il renvoya Agnès de Méranie, qui de douleur, et reprit Ingeburge en 1213. Un de ces exemples que le christianisme seul a donnés avait é de nouveau offert aux peuples.

ppe céda, et eut raison ; dans une autre circonstance, a, et eut raison encore. C'était en 1203. Il envahis-fiefs que Jean avait perdus par sa félonie. Innocent III ıça des anathèmes de l'Église s'il allait plus avant. e s'assura du concours de ses grands vassaux et se fit par écrit l'engagement qu'ils prirent de le soutenir tte cause envers et contre tous, même contre le sei-ıape, puis continua son entreprise.

ces deux circonstances, le pape et le roi font tour à pel à l'opinion publique et au bon droit : l'un en inté-le peuple à la cause de la moralité, l'autre en inté-les barons aux légitimes prérogatives de la couronne. un progrès, et on voit que nous commençons à sor-temps où la force seule régnait.

s VIII (1223-1226.) La France du midi rame-ıs l'autorité du roi. — Philippe Auguste était mort es, le 14 juillet 1223, âgé seulement de 59 ans. Le e son fils n'était que la continuation du sien. Louis VIII té un instant, du vivant de son père, proclamé roi ondres, par les barons anglais révoltés, et deux fois t croisé contre les Albigeois. Devenu roi de France, uivit ces deux guerres. Sur les Anglais, il conquit Phillippe Auguste n'avait pas pris du Poitou, l'Aunis, elle, Limoges, Périgueux ; dans la langue d'oc, il alla ı Avignon. Le pays, depuis le Rhône jusqu'à quatre le Toulouse, lui fit soumission ; et il mit des séné-t des baillis à Beaucaire, à Carcassonne et à Béziers. out le midi, à l'ouest du Rhône, moins la Guyenne et se, reconnaissait l'autorité royale. Il n'y avait plus rances ; l'œuvre de l'unité territoriale avançait.

ı VIII *mourut au retour* de cette expédition, à l'âge de *au château de Montpensier* en Auvergne. Il donna

par son testament 100 sous à chacune des 200 léprose
France et 20 000 livres aux 200 hôtels-Dieu. Il avait e
affranchi tous les serfs du fief d'Étampes. Ces affranc
ments se multiplieront jusqu'à Louis X, qui autoriser
les serfs du domaine royal à se racheter.

CHAPITRE XXIV.

SAINT LOUIS (1226-1270)[1].

Saint Louis. — Voici le vrai héros du moyen âg
prince aussi pieux que brave, qui aimait la féodalité,
lui porta les coups les plus sensibles ; qui vénérait l'É
et qui sut au besoin résister à son chef ; qui respect
les droits, mais suivit par-dessus tout la justice ; âme ca
et douce, cœur aimant, tout rempli de la charité chrét
et qui condamnait à la torture le corps du pécheur pou
ver son âme, qui sur la terre ne voyait que le ciel, et
de son office de roi une magistrature d'ordre et d'é
Rome l'a canonisé et le peuple le voit encore assis s
chêne de Vincennes rendant justice à tout venant. Ce
cet homme de paix fit plus, dans la simplicité de son c
pour le progrès de la royauté, que les plus subtils
seillers et que dix monarques batailleurs, parce que l
après lui, apparut au peuple comme l'ordre même et
tice incarnés.

Régence de Blanche de Castille (1226-123
Depuis plus d'un siècle, l'épée de la royauté, qui était c
la France, était vaillamment portée. Mais le fils de Loui
était un enfant de 11 ans. Une coalition des grands va

1. Ouvrages à consulter : *Mémoires* de Joinville ; *Vie de saint Lo*
Le Nain de Tillemont ; *Histoire d'Angleterre*, de Mathieu Paris ; el
rête à 1256, mais fournit pour notre propre histoire de précieux ren
ments que Joinville ne donne pas ; Histoire des Croisades, par M
Histoire de saint Louis, par M. Félix Faure.

ı aussitôt pour profiter de sa minorité. Heureuse-
régente Blanche de Castille, sa mère, était à la fois
: courageuse. Elle gagna un des confédérés, le puis-
ıte de Champagne, Thibaut; puis le sauva avec l'ar-
ale des attaques de ses anciens alliés. En reconnais-
ce service, elle obtint de Thibaut, devenu, par
, roi de Navarre, les importants comtés de Blois, de
et de Sancerre. Un traité, signé en 1229, assura à
du roi l'héritage du comte de Toulouse, et un ma-
nagé entre un second frère de saint Louis et l'héri-
la Provence prépara pour une autre époque la réu-
ce pays à la France. Déjà des sénéchaux royaux
tablis à Beaucaire et à Carcassonne, de sorte que le
ouvait maître par lui-même ou par ses frères d'une
artie du midi de la France. La majorité de saint
; proclamée en 1236; mais la sage régente conserva
rande influence sur l'esprit de son fils et sur la di-
es affaires.

ade particulière (1239). — Le grand pontificat
nt III avait rendu une énergie nouvelle à l'Église et
nent religieux. L'esprit des croisades, qui s'était
ırant la rivalité de Philippe Auguste avec Richard
Lion et Jean sans Terre, venait de se réveiller. En
ı avait recommencé à prêcher la guerre sainte en
t, comme trop souvent, avant de partir pour Jérusa-
avait inauguré l'expédition par le massacre de ceux
pères avaient cloué la sainte victime sur la croix du
.. Partout on égorgeait les juifs; le concile de Tours
;é de prendre ces malheureux sous sa protection.
tiques trouvèrent moins de pitié. Thibaut, comte de
;ne, en fit brûler en une seule fois 183 sur le mont
ès de Vertus. Au reste, cette croisade, dont Thibaut
et les ducs de Bourgogne et de Bretagne firent par-
sit mal. Les croisés furent battus à Gaza, en Pales-
ceux qui revinrent ne rapportèrent que l'honneur
ompu quelques lances en Terre sainte.

eté de Louis IX à l'égard de l'empereur et du
· Jusqu'à sa guerre contre les Anglais, on voit peu
t Louis; mais en 1241, l'empereur Frédéric II ayant
es prélats français qui se rendaient à Rome pour un
saint Louis réclama avec fermeté leur mise en li-
Puisque les prélats de notre royaume n'ont, pour

aucune cause, mérité leur détention, lui écrit-il, il conviendrait que votre grandeur leur rendît la liberté; vous nous apaiserez ainsi; car nous regardons leur détention comme une injure, et la majesté royale perdrait de sa considération si nous pouvions nous taire dans un cas semblable... Que votre prudence impériale... ne se borne pas à alléguer votre puissance ou votre volonté, car le royaume de France n'est pas si affaibli qu'il se résigne à être foulé aux pieds par vous. » L'empereur relâcha ses prisonniers. Quelque temps auparavant, Louis avait refusé de recevoir, pour lui-même et pour un de ses frères, la couronne impériale de Frédéric II que le pape lui offrait. Il avait également refusé au pontife de modifier une ordonnance royale de 1234 qui restreignait la juridiction des tribunaux ecclésiastiques, mesure nécessaire, car ces cours en étaient venues à juger beaucoup plus de causes civiles que les tribunaux laïques.

Victoire de Taillebourg (1242); traités de 1258 et 1259. — Cet homme qui parlait si fermement, agit de même quand il fut forcé de prendre les armes. Attaqué en 1242 par les Anglais, qui favorisèrent la révolte de quelques-uns de ses barons, saint Louis les battit à Taillebourg et à Saintes. Peut-être serait-il venu à bout de les chasser de France; il refusa de pousser sa victoire. Les acquisitions faites depuis un demi-siècle avaient triplé l'étendue du domaine royal; mais elles lui semblaient entachées de violence. C'était le profit de deux confiscations. Par scrupule de conscience, il laissait au roi d'Angleterre, en vertu d'un traité qui ne fut signé qu'en 1259, à son retour de la croisade, le duché de Guyenne, c'est-à-dire Bordeaux, Limoges, Périgueux, Cahors, Agen, la Saintonge au sud de la Charente, et la Gascogne, à charge d'hommage envers la couronne. Afin de prévenir les parjures, il obligea les seigneurs qui tenaient des fiefs des deux couronnes à opter entre les deux souverains. La limite était également incertaine au sud; il la fixa par une convention avec le roi d'Aragon, et le comté de Barcelone cessa de relever de la couronne de France (1258).

Concile œcuménique de Lyon (1245). — En 1245, le pape Innocent IV, chassé d'Italie par l'empereur Frédéric II, vint se réfugier à Lyon et y tint dans la grande église de Saint-Jean, cathédrale de cette ville, le treizième concile œcuménique, auquel assistèrent 140 évêques. Le pape y déposa solennellement l'empereur et exhorta les princes chré-

ırcher à la délivrance du saint sépulcre. Les chré-
alestine avaient été l'année précédente écrasés par
miens à la journée de Gaza, et Jérusalem était de
ombée aux mains des infidèles.



Saint-Jean, cathédrale de Lyon.

ıre croisade de saint Louis (1248-1254);
. — Saint Louis n'avait pas attendu l'appel des
concile pour prendre la croix. Durant la maladie
aux *portes du tombeau* en 1244, il fit vœu d'aller
ainte. Sa mère et ses conseillers combattirent en

vain cette résolution imprudente. Louis laissa de nouveau pouvoir à la reine Blanche et s'embarqua à Aigues-Mort petite ville qui communiquait alors, comme aujourd'hui, p un étang, avec la Méditerranée, et que le roi acheta aux m nes de l'abbaye de Psalmodi, afin d'avoir un port à lui s cette mer; car Marseille appartenait à son frère, le comte Provence. Beaucoup de croisés s'embarquèrent pourtant da cette dernière ville, entre autres le sénéchal de Champagn l'ami du roi, le sire de Joinville, qui est avec Villehardou le premier en date, comme en mérite, de nos anciens pros



Port d'Aigues-Mortes.

teurs. Ce n'était pas sans quelques regrets qu'il avait co senti à suivre son maître. En descendant à Marseille il passa devant son château. « Mais, dit-il, je n'osai oncq tourner la face vers Joinville, de peur d'avoir trop grand r gret et que le cœur ne me faillît de ce que je laissois m deux enfants et mon beau chastel de Joinville que j'avois f à cœur. » Sur les bords du Rhône, il vit un château « q *le roy* avoit fait abattre, pour ce que le sire avoit grand bru *de* mauvais renom, de détrousser et piller tous les marchan *et pèlerins* qui là passoient. »

ille raconte encore avec la plus charmante naïveté son
uement et la grand'peur que la mer lui fit : « Nous
ıes au mois d'août, celui an, en la nef, à la roche de
e, et fut ouverte la porte de la nef pour faire entrer
vaulx, ceulx que nous devions mener oultre mer. Et
ous furent entrez la porte fut reclouse et estouppée,
ımme l'on vouldroit faire un tonnel de vin : pour
ıt la nef est en grand mer toute la porte est en
t tantost le maistre de la nef s'écria à ses gens qui
au bec (à la proue) : « C'est votre besogne preste.
.es nous à point? » Et ils dirent que oy vraiment. Et
es prebstres et clercs furent entrez, il les fist tous
au chasteau de la nef, et leur fist chanter au nom de
ıe nous voulsist bien conduire. Et tous à haulte voix
.cèrent à chanter ce bel hymne : *Veni, creator Spi-*
ıut de bout en bout, et en chantant, les mariniers
ıile de par Dieu. Et incontinent le vent s'entonne en
, et tantost nous fist perdre la terre de vue, si que
vismes plus que le ciel et la mer; et chascun jour
loignasmes du lieu dont nous étions partiz. Et par
t-je bien dire, que icelui est bien fol, qui sut avoir
chose de l'autrui, et quelque péché mortel en son
se boute en un tel danger. Car si on s'endort au
n ne sait si on se trouvera le matin au fond de la

l, cinq siècles plus tard, les soldats de la France sui-
ur les mêmes flots un grand capitaine, chaque soir se
ıient autour de lui, à bord de *l'Orient*, les généraux,
nts qu'il avait amenés, et des discussions ingénieuses
ites sur la science et les lettres charmaient les en-
a longue traversée. A bord du vaisseau de saint Louis
ait pas tant de science; on causait pourtant aussi, on
t, et la différence des temps ne se marque nulle part
.rement que dans les préoccupations si contraires de
ımes de deux âges, de ces pèlerins de la foi et de la
« Sénéchal, dit un jour le roi, quelle chose est-ce
ı? — Sire, c'est si souveraine et si bonne chose, que
e ne peut être. — Vraiment, c'est moult bien ré-
car cette réponse est écrite en ce livret que je tiens
ıain. Autre demande vous ferois-je; savoir : Lequel
neriez mieux être *lépreux* ou ladre, ou avoir commis
mortel? — Et moi, dit Joinville, qui oncques ne lui

voulus mentir, je lui répondis que j'aimerois mieux avoir fait trente péchés mortels que d'être lépreux. Quand les frères furent départis de là, il me rappela tout seul et me fit seoir à ses pieds et me dit : « Comment avez-vous osé dire « ce que vous m'avez dit? » Et je lui réponds que encore je le dirois. Et il va me dire : « Ha fou musart, musart, vous y « êtes déçu ; car vous savez qu'il n'est lèpre si laide que d'ê- « tre en péché mortel. Et vous prie que, pour l'amour de « Dieu, premier, et pour l'amour de moi, reteniez ce dit en « votre cœur. »

Saint Louis avait fait réunir pendant deux années de grandes provisions dans l'île de Chypre. L'armée partit de là sur 1800 vaisseaux, grands et petits, pour l'Egypte. Damiette, à l'une des bouches du Nil, fut enlevée (7 juin 1249), mais on perdit un temps précieux avant de marcher sur le Caire. Cinq mois et demi de retard rendirent le courage aux mameluks. Les croisés mirent un mois à parcourir les quinze lieues qui les séparaient de la ville de Mansourah. Un combat mal engagé dans cette même place coûta la vie à un grand nombre de chevaliers et au comte d'Artois, frère de saint Louis. Quand le prieur de l'Hôpital, dit Joinville, vint demander à saint Louis « s'il savoit aucunes nouvelles de son frère, » le roi lui répondit que « Oui, bien ! c'est à savoir qu'il savoit bien qu'il étoit en paradis. » Le prieur essaya de le réconforter en faisant l'éloge de la valeur qu'avait montrée le prince, de la gloire qu'il avait acquise en ce jour : « et le bon roi répondit que Dieu fût adoré de tout ce qu'il avoit fait. Et lors lui commencèrent à cheoir grosses larmes des yeux à force, dont maints grands personnages qui virent, furent moult oppressés d'angoisse et de compassion. » (Fév. 1250.)

Bientôt l'armée fut enveloppée par les ennemis et décimée par la peste. Joinville en fut bien malade « et pareillement l'étoit son pauvre prêtre (chapelain). Un jour advint ainsi qu'il chantoit messe devant le sénéchal couché dans son lit; quand le prêtre fut à l'endroit de son sacrement, Joinville l'aperçut si très-malade, que visiblement il le voyoit pâmer. » Le sénéchal se leva et courut le soutenir ; « et ainsi acheva-t-il de célébrer sa messe, et oncques puis ne chanta et mourut. » La retraite fut désastreuse; il fallut enfin se rendre (avril). « Le bon saint homme de roi » honora sa captivité par son courage et inspira à ses ennemis mêmes le respect

ses vertus. Ils le relâchèrent pour une grosse rançon. bre, il passa en Palestine, où il resta trois années, emoyant son ascendant et son zèle à maintenir la concorde tre les chrétiens, et ses ressources à réparer les fortificans des places qu'ils occupaient encore.

Croisade des pastoureaux (1251). — La nouvelle de désastres ne fit qu'accroître en France la popularité du : on ne voulut pas voir ses fautes comme général, on ne isa qu'aux vertus qu'il avait montrées. Les prélats et les gneurs l'abandonnent et le trahissent, disait-on, c'est aux its à le délivrer; et une foule innombrable de serfs, de sans, s'assemblèrent pour passer la mer et aller au sers du roi. Ce fut la croisade des *pastoureaux*; mais ces s vécurent, sur la route, de pillage; des meurtres furent mis : il fallut sévir contre eux. On les chassa comme des s fauves.

Retour de Louis en France (1254). — La nouvelle de mort de la régente (décembre 1252) rappela enfin Louis en nce. En passant près de Chypre, la galère du roi toucha tre un rocher « qui emporta bien trois toises de la le. » On conseillait à Louis de passer sur un autre na: « Si je descends de la nef, dit-il, cinq ou six cents pernes qui sont céans, et qui aiment autant leur corps me je fais le mien, n'oseront rester après moi, descent dans l'île de Chypre et jamais n'auront plus espoir ni yen de retourner en leurs pays. J'aime mieux mettre moi, eine et mes enfants en danger et en la main de Dieu que faire un tel dommage à si grand peuple. » (Joinville.) les paroles! Belle action!

Administration de saint Louis. — La royauté capéme avait fait de tels progrès, que nul seigneur n'eût alors dire à ses vassaux : « Venez-vous-en guerroyer sous ma nière contre le seigneur roi, » bien que ce droit anarque fût encore reconnu par saint Louis dans ses *Établissents*, ou corps de lois écrites pour ses domaines. Les ntes de Flandre et de Bretagne et le duc de Guyenne ient les seuls à peu près qui ne fussent pas descendus à condition de vassaux dociles; mais la féodalité conservait ore d'immenses prérogatives. Saint Louis les attaqua au n de la justice et de la religion.

Entraves mises aux guerres privées et au duel judiaire. — Les *guerres privées* furent à peu près interdites

par l'établissement de la *quarantaine le roy* qu'on attribue aussi à Philippe Auguste et par l'*assurement* qu'une des parties pouvait réclamer de l'adversaire ou du suzerain, ce qui obligeait de remettre la décision non plus aux armes mais à un tribunal. Comme chrétien, saint Louis ne voulait pas de ces guerres qui envoyaient à Dieu tant d'âmes mal préparées à comparaître devant lui. Comme prince, il voulait arrêter la dévastation des campagnes, « les incendies et les empêchements donnés aux charrues. » Il défendit dans ses domaines, en matière civile, le *duel judiciaire*, qui livrait le droit au hasard de la force et de l'adresse. La justice du roi fut ainsi mise à la place des violences individuelles, et les preuves par témoins, les procédures par écrit remplacèrent les *batailles en justice*, car « bataille n'est pas voie de droit. »

Appels et cas royaux. — Les seigneurs rendaient la justice sur leurs terres. Si le vilain ne pouvait *fausser* jugement, le vassal avait le droit d'en appeler au suzerain de la sentence de son seigneur : « pour *défaute de droit*, » quand le seigneur refusait de rendre justice, pour *faux jugement*, quand le condamné croyait avoir été lésé par une sentence injuste. Or le roi favorisa l'usage d'en appeler directement à sa cour, ce qui subordonnait les justices seigneuriales à la sienne. Le duc de Bretagne conserva seul le dernier ressort. Quand une cause portée devant une justice seigneuriale intéressait le roi, à quelque titre que ce fût, le bailli élevait le *conflit*, comme nous dirions aujourd'hui, et revendiquait le jugement, le roi ne pouvant être justiciable d'un seigneur. Ces causes étaient des *cas royaux*. Il était facile de les multiplier; on n'y manqua point : autant d'enlevé à la justice des seigneurs, autant d'ajouté à la justice et à l'autorité du roi.

La cour du roi et les légistes. — La justice royale était primitivement rendue par les principaux vassaux et les grands officiers de la couronne, qui formaient la *cour du roi*. Mais cette cour ayant à juger maintenant sur des procédures écrites, fut peu à peu désertée des barons ignorants et laissée par eux aux conseillers clercs, aux légistes, que la bourgeoisie fournissait. Ainsi les roturiers entraient dans la *cour du roi*; ils y formeront bientôt presque seuls le *parlement*, qui sera jusqu'à la Révolution la tête du tiers état, et comme la forteresse d'où partiront tous les coups contre la féodalité.

L'envoi dans les provinces de commissaires ou *enquesteurs royaux*, usage renouvelé de Charlemagne, de sages ordonnances sur l'administration, la réforme des monnaies et la police des corps et métiers, prouvent combien la sollicitude pour le bien général fut vive et soutenue. Ni le rang ni la naissance n'étaient pour lui une excuse. Charles d'Anjou, son frère, s'étant emparé, en le payant, d'un bien dont le possesseur ne voulait pas se dessaisir, Louis l'obligea à le restituer. Un des plus puissants seigneurs du royaume, le sire de Coucy, avait fait pendre trois jeunes gens pour délit de chasse. Tout le baronnage sollicitait pour lui. Il le condamna à une énorme amende. Un seigneur s'écria ironiquement : « Si j'avais été roi, j'aurais fait pendre tous les barons, car le premier pas fait, le second ne coûte rien. » Le roi l'ayant entendu le rappela : « Comment, Jean, vous dites que je devrais faire pendre mes barons ? Certainement je ne le ferai, mais je les châtierai s'ils méfont. »

Cette réputation d'équité du bon roi était si bien assise que les barons anglais soulevés contre leur prince prirent Louis pour arbitre de leurs différends, exemple suivi par les comtes de Bar et de Luxembourg. Mais, pour les hérétiques, il ne se croyait plus tenu de suivre les inspirations de son cœur. « Aucun, disait-il, s'il n'est grand clerc et parfait théologien, ne doit disputer avec les juifs, mais doit l'homme laïque, quand il ouït médire de la foi chrétienne, défendre la chose non pas seulement de paroles, mais à bonne espée tranchant et en frapper les mécréans à travers du corps tant qu'elle y pourra entrer. » Il punit un blasphémateur en lui faisant percer la langue d'un fer rouge.

Pragmatique sanction (1269). — La piété de Louis IX, qui l'a fait mettre au rang des saints, ne l'empêcha pas de montrer, au besoin, une respectueuse fermeté à l'égard de l'autorité pontificale. On lui a même attribué une *pragmatique sanction*, première base des libertés de l'Église gallicane, qui aurait confirmé la liberté des élections canoniques, restreint aux nécessités urgentes les impositions que la cour de Rome pouvait mettre sur les églises de France, et exigé l'aveu du roi pour qu'elles fussent établies. Cette ordonnance ne semble pas authentique, mais les principes qu'on y a mis étaient ceux du clergé et du gouvernement.

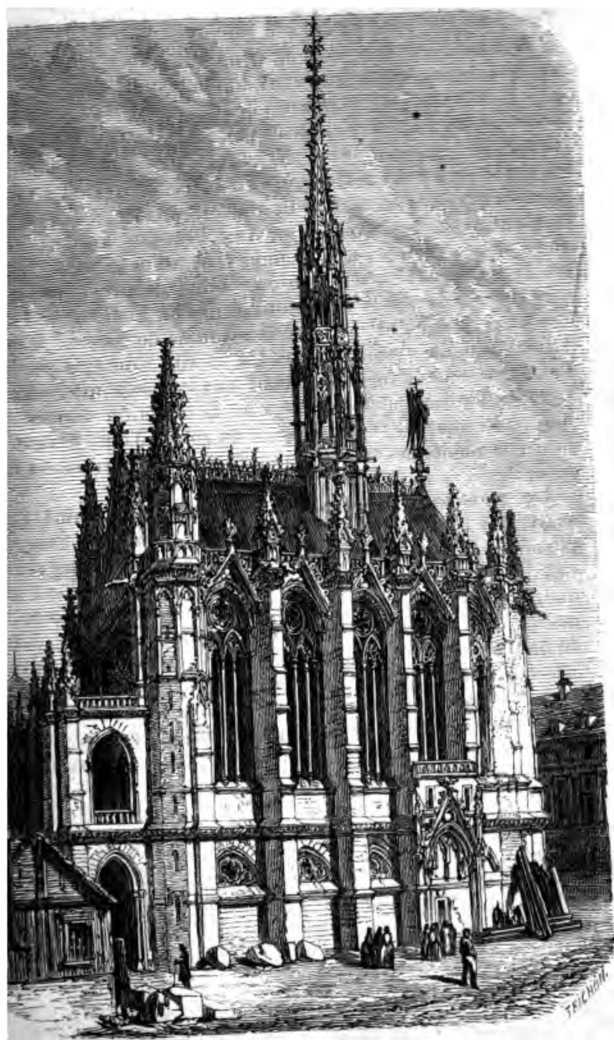
Affaiblissement des communes. — Saint Louis aimait à rappeler que, *durant sa minorité*, poursuivi jusque sous

les murs de Paris par des vassaux rebelles, il avait été sauvé par les milices de la cité sorties à son secours. Aussi ses relations avec les villes furent-elles réglées par un grand esprit de justice. Il confirma beaucoup de chartes et en corrigea quelques-unes. Mais l'indépendance communale ne lui semblait pas meilleure que l'indépendance féodale, et il favorisa la transformation des communes en villes royales, celles-ci dépendantes et surveillées par le pouvoir suprême, tout en ayant à l'intérieur leurs chefs choisis par elles-mêmes dans de libres élections. Une ordonnance de 1256 prescrivit aux communes de désigner quatre candidats parmi lesquels le roi choisirait le maire, qui chaque année devait venir à Paris rendre compte de sa gestion financière. Enfin, il fut posé en principe qu'il appartenait au roi seul de faire des communes, et que toutes lui devaient fidélité « contre toute personne pouvant vivre et mourir. » Ainsi les communes allaient disparaître, et avec elles les fiers sentiments, les fortes idées de droit et de liberté, que nourrissaient les hommes qui les avaient fondées ou défendues ; mais le tiers état commence.

Bourgeois du roi. — C'est autour de la royauté que ce tiers état se forma. Par les *appels*, par les *cas royaux*, le roi avait étendu sa juridiction jusqu'au cœur des plus grandes masses féodales. Son influence y pénétra d'une autre manière. En s'avouant *bourgeois du Roi*, un habitant d'une terre seigneuriale put se soustraire à la juridiction de son seigneur.

Commerce, industrie, police. — L'abolition des guerres privées et l'ordonnance de saint Louis qui rendit les seigneurs responsables de la police des routes sur leurs seigneuries ramenèrent un peu de sécurité dans les campagnes. Une autre ordonnance singulièrement favorable au commerce fut celle qui donna cours à la monnaie royale dans la France entière. A Paris, saint Louis institua le guet royal et fit rédiger par le prévôt, Étienne Boileau, les anciens règlements des cent métiers qui existaient dans cette ville, afin de mettre la paix et l'ordre dans l'industrie comme il les mettait dans le pays. Ces métiers se groupaient en grandes corporations; au quinzième siècle, tous les marchands de Paris formaient six corps d'arts et métiers.

Dernière croisade de saint Louis. — En l'année 1270, saint Louis entreprit une seconde croisade, où son fidèle *Joinville* refusa cette fois de le suivre. Elle fut dirigée contre



La Sainte-Chapelle,

Tunis. Le roi périt de la peste sous les murs de la place avec la plus grande partie de son armée. Il voulut mourir sur un lit de cendres. Naguère, dans une autre maladie qui l'avait mis aux portes du tombeau, il avait appelé son fils auprès de lui et lui avait dit : « Beau fils, je te prie que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume, car vraiment j'aimerois mieux qu'un Écossais vînt d'Écosse et gouvernât le peuple bien et loyalement, que si tu gouvernois mal. »

Conquête de Naples. — Des Français avaient encore fait, sous ce prince, une grande expédition sans le secours de la royauté. Charles d'Anjou, comte de Provence, appelé par le pape contre le roi Manfred, fils de l'empereur Frédéric II, avait conquis en 1266 le royaume de Naples. Mais les Latins avaient, cinq ans plus tôt, perdu Constantinople où les Grecs étaient rentrés. C'était aux conseils intéressés de Charles d'Anjou qu'avait été due la direction donnée à la dernière croisade, la soumission du roi de Tunis devant garantir la Sicile des courses continuelles des Sarrasins contre cette île.

La Sainte-Chapelle, la Sorbonne. — Saint Louis avait bâti l'hospice des *Quinze-Vingts* pour les aveugles, plusieurs hôtels-Dieu et l'église de Vincennes. Pour renfermer la couronne d'épines que les Vénitiens lui avaient vendue, il fit construire dans son palais, aujourd'hui palais de justice, par Pierre de Montereau, la Sainte-Chapelle, châsse de pierre travaillée à jour comme un filigrane d'or. Son confesseur, Robert de Sorbon, fonda une communauté sous le nom de *Congrégation des pauvres maîtres étudiants en théologie*. Cette congrégation devint la *Sorbonne*, faculté de théologie si célèbre dans toute la chrétienté que Mézeray l'appelait « le concile permanent des Gaules. »



Mort **de saint Louis.**

CHAPITRE XXV.

LA CIVILISATION AU TREIZIÈME SIÈCLE[1].

Grandeur du treizième siècle. — Le moment le plus remarquable du moyen âge est le treizième siècle. Deux grands papes, Innocent III et Innocent IV, siégent alors dans la chaire de saint Pierre, un saint sur le trône de France, et, sur celui de l'Empire, un prince qui dans tous les temps eût fixé sur lui les regards du monde, Frédéric II. La querelle des investitures entre Rome et l'Empire se termine, et l'Italie se détache encore une fois, mais, hélas! point pour toujours, de l'Allemagne qui l'étreint. L'Angleterre fonde ses libertés publiques; elle écrit sa grande Charte; elle institue son parlement. La croisade a définitivement échoué, excepté en Espagne où les royaumes chrétiens n'ont plus rien à craindre des musulmans; mais les résultats de ces grandes entreprises éclatent maintenant à tous les yeux. Cet immense mouvement d'hommes a amené un grand mouvement de choses et d'idées. Le commerce, l'industrie, les lettres, les arts prennent un essor inconnu; les écoles se multiplient; les études s'étendent, les littératures nationales commencent; de grands noms apparaissent : Albert le Grand, saint Thomas, Roger Bacon, Dante. Sans les guerres qui vont venir, c'est du treizième siècle qu'aurait daté la Renaissance.

1. Principaux ouvrages à consulter : *Histoire de la civilisation en France*, par M. Guizot, tome V; *Tableau de la littérature française au moyen âge*, par M. Villemain; *Histoire de la littérature française*, par M. Demogeot; *Dictionnaire des institutions et coutumes de la France*, par M. Chéruel; *Histoire de l'art par les monuments*, par d'Agincourt; *les Arts au moyen âge*, par du Sommerard; *Manuel de l'histoire générale de l'architecture*, par Daniel Ramée; *Dictionnaire de l'architecture*, par Viollet-le-Duc. Le tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France* se rapporte à la dernière partie du treizième siècle, et renferme le *Roman de la Rose*, des lais, fabliaux, dits et chansons. *Histoire des classes rurales de la France*, par H. Doniol, *des Classes agricoles*, par Dareste, *des Paysans*, par Leymarie, *des Classes ouvrières*, par Levasseur.

uissance de la royauté française. — En France, de-
un siècle et demi, d'immenses changements se sont ac-
plis. Le grand révolutionnaire à cette époque, c'est le roi,
me l'aristocratie l'avait été avant Hugues Capet, comme le
ɔle le sera après Louis XIV. Naguère prisonnière dans
juatre ou cinq villes de Philippe Ier, la royauté avait ren-
é bien des barrières et elle marchait à grands pas vers
ɔuvoir absolu. Elle avait imposé à ses turbulents vassaux
aix du roi, la justice du roi, la monnaie du roi, et elle
üt des lois pour tous.

ormation du tiers état. — A cette révolution par en
; avait répondu une révolution par en bas. Le peuple, qui
üt rien, était devenu quelque chose. Au onzième siècle,
manants ne trouvant nulle part de protecteur et de tous
s l'oppression, s'étaient associés pour se défendre. Ils
ent arraché aux seigneurs le droit de s'administrer eux-
ɪes, ils avaient bâti des murailles et des tours, organisé
milice, élu des magistrats. Ils vécurent de la sorte un
.e et demi, dans une fière indépendance, mais aussi dans
lement et toujours sur le qui-vive; non moins ennemis
ancien seigneur qui n'avait pas oublié ses droits, que de
té voisine qui faisait concurrence. La royauté, arrivant
ɪouvoir absolu, s'inquiéta de ces foyers de libre discus-
et d'indépendance. Les habitants eux-mêmes, dégoûtés
souvent de leurs institutions républicaines par les dé-
ɪes qu'elles exigeaient et par les périls où l'isolement
jetait, laissèrent, dès le milieu du treizième siècle, la
ɪuté intervenir dans leurs affaires et veiller à la gestion
eurs finances. Cette intervention deviendra, de jour en
, plus grande, et les communes peu à peu disparaîtront.
s, au lieu d'être citoyen de sa ville, on sera bourgeois du
Notre pays échappa ainsi au danger d'avoir, comme
lie, mille républiques et d'être comme elle livré en proie,
lant des siècles, à l'anarchie municipale et à l'étranger.
ı aussi, à un autre point de vue, ce fut une transforma-
mauvaise, parce qu'on alla trop loin dans ce sens, jus-
supprimer ces libertés urbaines par lesquelles la nation
it eu la forte éducation politique qui lui a toujours
qué.

pendant le grand mouvement que les communes avaient
nencé, ne s'arrêta pas. Si l'on ne fit plus de chartes de
nune, on fit des chartes d'affranchissement. Au douzième

siècle, les serfs avaient déjà été admis à témoigner en justice; et des papes, Adrien IV, surtout Alexandre III, dont il reste une bulle célèbre, avaient demandé leur liberté. Au treizième, les affranchissements furent très-nombreux; car les seigneurs commençaient à comprendre ce que Beaumanoir, ce que plusieurs chartes disent nettement, qu'ils gagneraient à avoir sur leurs terres des hommes libres, laborieux, plutôt que d'y garder des serfs paresseux « qui négligent de travailler, en disant qu'ils travaillent pour autruy. »

Ainsi au sein de la population roturière un double mouvement avait eu lieu, qui, ôtant aux uns des droits exclusifs, et tirant les autres de servitude, tendait à former de tous les non-nobles une classe dont les membres seraient solidaires. Tous les pays ont eu des communes et des serfs, la France seule a eu le tiers état.

Les légistes et le droit romain; opposition contre le droit féodal. — Cette classe nouvelle que l'évêque Adalbéron, sous le roi Robert, ne connaissait point, arrivait à l'existence, animée d'un tout autre esprit que celle qui lui avait si longtemps barré la route. Tandis que la société féodale, régie par le privilége, accordait tout à l'aîné et immobilisait les héritages dans les mêmes mains, les bourgeois écrivaient dans leurs chartes quelques-uns des principes du droit rationnel, le partage égal entre tous les enfants.

Le nouveau droit populaire n'aurait pu, tout humble et honteux qu'il était, entrer en lutte avec le droit aristocratique, s'il n'avait trouvé un puissant auxiliaire dans le vieux droit des empereurs romains. Longtemps délaissé, mais non complétement oublié, ce droit reparut au onzième et au douzième siècle avec un grand éclat dans quelques villes d'Italie, surtout à Bologne, où de nombreux écoliers accourus de toute l'Europe se pressèrent autour de la chaire d'Irnerius, le rénovateur des études juridiques. Les Français furent des premiers à passer les monts, pour aller, pèlerins de la science, comme leurs pères l'avaient été de la croix, écouter ses doctes leçons; et bientôt Montpellier, Angers, Orléans avaient eu des chaires de droit romain. Sous Philippe Auguste, la compilation de Justinien fut traduite en français; et tel était l'attrait de cette étude, que des conciles l'interdirent solennellement aux moines, afin qu'ils ne fussent point par elle détournés de la méditation des livres saints. C'est qu'aussi aux yeux des hommes de ce temps, perdus dans le

chaos des lois féodales, le code romain, admirable ensemble de déductions logiques qui ont pour points de départ l'équité naturelle et l'utilité commune, semblait être véritablement, comme ils l'appelaient, la raison écrite. La riche bourgeoisie, vouait ses enfants à cette étude où ils trouvaient une arme de guerre contre le régime féodal; et avec ces lois que leur origine et leur antiquité rendaient doublement respectables, les légistes purent travailler de mille manières à l'affranchissement des deux grandes servitudes du moyen âge, celle de l'homme et celle de la terre. Saint Louis a déjà autorisé le Languedoc à suivre le droit romain comme sa loi municipale, d'autres provinces obtiendront la même concession. Dans celles qui garderont leur législation particulière, la loi romaine, tenue en réserve pour être consultée sur tous les cas douteux, pénétrera insensiblement la coutume de son esprit. Ainsi commence, au treizième siècle, la guerre du droit rationnel, soit romain soit coutumier, contre le droit aristocratique de la société féodale : guerre que les légistes soutiennent et dirigent, et qui ne se terminera qu'à la grande date de 1789, par le triomphe de l'égalité sur le privilége.

Les manants ne demandaient que la liberté de leurs biens et de leur personne, en un mot la liberté civile; ils ne songeaient pas encore à ce que nous avons plus tard appelé la liberté politique; et les plus savants d'entre eux acceptaient volontiers cet autre principe du droit romain : l'égalité de tous sous un maître. L'empereur était jadis la loi vivante, *lex animata* : les légistes firent du roi l'héritier des empereurs; et la royauté, de son côté, prit ces légistes pour en faire ses scribes, ses procureurs et ses prévôts, pour administrer par eux la France ramenée peu à peu sous sa main.

Ainsi deux puissances étaient en présence : l'aristocratie féodale, qui possédait le sol et la force militaire; la royauté, qui, appuyée sur le tiers état, conseillée par les légistes, s'efforçait de ressaisir tous les pouvoirs qui lui étaient échappés et de rattacher à la couronne les antiques prérogatives de l'autorité impériale. A la mort de saint Louis, on pouvait aisément prévoir laquelle de ces deux forces l'emporterait : car la royauté apparaissait déjà comme le centre unique de juridiction et de pouvoir, et le tiers état amassait chaque jour plus de science et de richesse, ce qui finit toujours par donner aussi plus d'influence.

Commerce. — Avant les croisades, les villes d'Italie, de Provence et de Catalogne étaient les seules à ne point trop s'effrayer des distances; celles d'Allemagne et de France suivront maintenant les voies qui viennent de s'ouvrir. Au douzième siècle, Troyes en Champagne, Beaucaire dans le Languedoc, Saint-Denis près Paris, avaient des foires annuelles célèbres dans l'Europe entière. Les marchands de Rouen, d'Orléans, d'Amiens, de Reims, etc., se tenaient en relations avec les riches fabriques de la Flandre et l'immense entrepôt de Bruges. Ceux de Lyon, de Nîmes, d'Avignon et de Marseille allaient deux fois par an chercher à Alexandrie les denrées de l'Orient, qui nous arrivaient aussi par Venise et les villes de l'Allemagne; Bordeaux exportait déjà ses vins pour l'Angleterre et la Flandre; les villes du Languedoc achetaient à Tolède des armes d'une trempe excellente, à Cordoue des tapisseries de cuir chargées d'arabesques. Les marins basques de Bayonne et de Biarritz commençaient la grande pêche, celle de la baleine. Paris avait une *hanse* ou association pour les marchandises qui lui venaient par eau. Philippe Auguste confirma ses priviléges. De là ce vaisseau que la ville garde encore dans ses armes. Saint Louis prit les marchands sous sa sauvegarde.

Industries et cultures nouvelles. — Les croisés rapportèrent aussi d'Orient quelques industries nouvelles: les tissus de Damas, imités à Palerme et à Milan; le verre de Tyr, imité à Venise, qui en fit des glaces pour remplacer les miroirs en métal; l'usage des moulins à vent, du lin, de la soie, de quelques plantes utiles, comme le prunier de Damas, la canne à sucre dont le produit allait remplacer le miel, seul connu de l'antiquité, mais qui ne put être cultivée qu'en Sicile, en Espagne, d'où elle passa plus tard à Madère et aux Antilles, enfin le mûrier, qui enrichit l'Italie avant d'enrichir la France.

Les étoffes de coton commencent à cette époque à se répandre[1]. Le papier de coton était connu depuis longtemps; le papier de linge le fut à la fin du treizième siècle; mais ce

1. Il est fait mention dans le testament d'un comte de la Marche d'Espagne en 1220 d'une robe de coton. Les croisades popularisèrent l'usage de cette substance; mais ce n'est qu'au dix-septième siècle que le coton fournit en France à une industrie de quelque importance. Elle est aujourd'hui la première de l'Europe. — On conserve à la Bibliothèque nationale des manuscrits sur papier de coton, du dixième ou onzième siècle.

n'est que depuis le seizième qu'il remplaça généralement le parchemin. Les damasquinures, la gravure des sceaux et des monnaies se perfectionnèrent. On apprit à appliquer l'émail, et l'orfévrerie prit l'essor[1].

Corporations. — Dans les derniers temps de l'empire romain, on voit les ouvriers de même profession s'associer entre eux. Les Germains, de leur côté, apportèrent l'usage des *ghildes*, dont tous les membres se promettaient appui et célébraient leur union placée sous le patronage d'un dieu ou d'un héros, par des festins, ce qui valait aux membres de la ghilde le nom de *frères du banquet*. Les deux institutions se mêlant formèrent les corporations du moyen âge. Charlemagne les défendit, le synode de Rouen, en 1189, les prohiba; mais elles étaient trop une nécessité de ces temps de violences pour ne pas braver toutes les défenses. Les membres d'une corporation trouvaient en effet protection les uns auprès des autres, secours pour les vieillards, les veuves, les orphelins. Chacune avait un saint pour patron, ses fêtes, son trésor. Les chefs, les syndics ou jurés, qui faisaient la police du corps, prévenaient les fraudes et veillaient à l'observation des règlements. Ces règlements exigeaient un apprentissage long et sévère, et assuraient aux membres de la corporation le monopole de leur industrie; de sorte que, pour chaque profession, le chiffre des *maîtres* était fixé par la corporation elle-même. Il résultait de là qu'il n'y avait point de concurrence, puisqu'il n'y avait pas de liberté, et que les prix étaient maintenus à un taux élevé. Mais cette discipline si sévère était nécessaire à l'industrie naissante. Plus tard les corporations furent une gêne; au treizième siècle elles donnèrent aux artisans la sécurité du travail. La bourgeoisie est sortie de là. Nous avons encore les règlements que saint Louis fit rédiger pour les corporations de Paris. Les chefs de métier avaient la police de leur corps, un certain maniement de fonds et même un pouvoir judiciaire, mais aussi ils furent responsables devant le prévôt des désordres commis au sein de leur corporation.

État des campagnes; défaut de sécurité. — Les corporations donnaient quelque sécurité à l'industrie des villes, mais l'agriculture n'en avait pas. Les forêts, les landes cou-

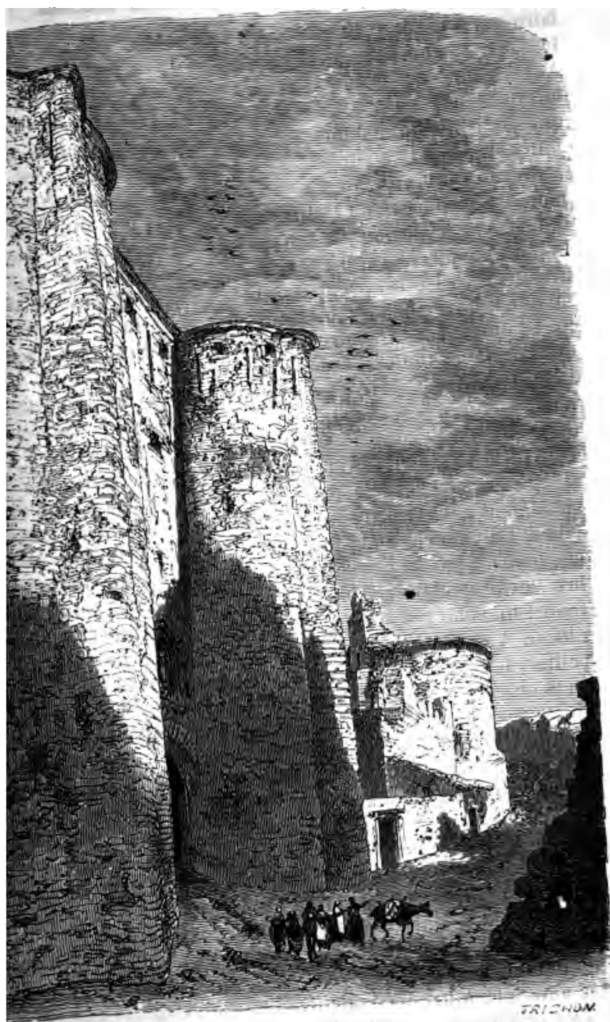
1. Saint Louis rapporta la renoncule, le roi de Navarre la rose de Damas.

vraient de vastes espaces et ce n'était qu'autour des villes et des bourgs fermés, autour des châteaux forts et des monas-tères, qu'on trouvait des terres bien cultivées. Car le labou-reur n'osait s'aventurer dans la campagne loin de tout lieu de refuge. Crespy en Valois offre un curieux exemple de ce qu'étaient alors beaucoup de villes; il avait un long faubou dont il était séparé par une ligne fortifiée, et le faubourg l même était couvert par une enceinte palissadée. Les bour geois habitaient la ville, durant l'hiver, et dès qu'un péril montrait, le faubourg servait de retraite aux paysans qui renfermaient leur bétail et leurs instruments d'exploitatio Ils n'avaient aux champs, pendant les travaux, que des hut comme celles que nos bûcherons élèvent encore dans l grandes forêts.

Si le paysan prenait de telles précautions, que n'avait p à craindre le marchand? aussi payait-il, outre les droits douanes levés aux portes des villes, un droit d'escorte à ch que seigneur dont il traversait les domaines, pour être g ranti contre toute rapine. Les négociants par eau étaient é lement soumis à bien des exactions et en particulier au dr odieux d'épave. Quand un naufrage avait lieu, les seigne riverains s'appropriaient tout ce que la mer rejetait, q même les naufragés arrivaient à la côte avec la cargaison navire brisé. « J'ai là une pierre plus précieuse que les mants qui ornent la couronne des rois, » disait un seig de Léon, en Bretagne, en montrant un rocher fameux p naufrages qu'il avait causés. Et l'on ne se faisait pas d'aider à la colère de l'Océan, en attirant par de f gnaux les navires sur les écueils.

Efforts pour rétablir la sûreté des routes; mo du roi; les Juifs et la lettre de change. — On saint Louis renouveler un capitulaire de Charlemagne obligeait les seigneurs prenant péage à entretenir les r et à garantir la sûreté des voyageurs depuis le soleil le jusqu'au soleil couchant. Pour faciliter les échanges, le prince ordonna que la monnaie des quatre-vingts seign qui avaient alors le droit d'en frapper, n'aurait pas c hors de leurs terres, au lieu que celle de la couronne ser reçue par tout le royaume; c'était un pas vers l'abolition de la monnaie seigneuriale.

L'Église proscrivant le prêt à intérêt, les usuriers pullu-laient. C'étaient ordinairement des juifs qui ne pouvaient



Porte Narbonnaise à Carcassonne[1].

[1] ...tte *porte*, formée de deux énormes tours demi-circulaires, bâties en *pierres à bossages*, forme une complète fortification du treizième siècle

faire que ce commerce, car on leur interdisait tous les autres. De là une des causes générales de la haine contre eux. Aussi pour cacher leurs richesses et en même temps les faire circuler aisément, ils inventèrent la *lettre de change*, qui supprima la distance entre les capitaux, comme, de nos jours, la vapeur a supprimé l'espace entre les peuples.

Accroissement de la population. — Les gouvernements réparateurs de Philippe Auguste et de saint Louis, en donnant à la société du moyen âge ce qui lui avait manqué le plus jusque alors, un peu d'ordre, de paix et de sécurité, avaient favorisé les progrès de la population. Joinville atteste qu'elle s'était considérablement accrue, et on n'en peut douter en voyant les travaux que ce siècle accomplit et l'activité qu'il porta en toute chose.

Universités. — Il y avait peu d'abbayes importantes qui n'eussent une école, et le douzième siècle avait vu s'élever, dans les limites de l'ancienne Gaule, 702 monastères nouveaux : le treizième en fonda 287. Mais le besoin de s'instruire devenait si général, que ces écoles monastiques ne suffisaient pas. D'autres s'ouvrirent dans toutes les grandes villes. La pénurie et le haut prix des livres rendaient l'enseignement par la parole nécessaire. Dès qu'un maître célèbre élevait quelque part une chaire, les élèves accouraient en foule ; mais au moyen âge tout prenait la forme d'une corporation. A Paris, à Angers, à Orléans, à Toulouse, à Montpellier, les maîtres et les disciples s'associèrent et formèrent dans chacune de ces villes, sous le nom d'Université, un corps qui eut des priviléges étendus. L'Université de Paris tenait ses statuts de Philippe Auguste, en 1215 ; elle voyait venir à elle les étudiants de tous pays, car la langue qu'on parlait dans les écoles, le latin, était au moyen âge la langue universelle. Elle était divisée en quatre facultés : de théologie, de décret ou de droit canon, de médecine et des arts ; la dernière enseignait la grammaire, la rhétorique et la philosophie, c'était le *trivium* et de plus le *quadrivium*, ou l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie. Le droit romain était étudié principalement à Orléans ; la médecine à Montpellier. La faculté des arts élisait le recteur auquel les autres facultés obéissaient.

Des priviléges considérables attiraient les étudiants dans ces universités. Celle de Paris comptait quinze ou vingt mille écoliers qui n'étaient point soumis à l'autorité de

magistrats de la ville, qu'on ne pouvait arrêter pour dettes, et qui bien souvent troublaient la cité de leurs querelles ou de leurs débauches, mais du milieu desquels sortirent, au treizième siècle seulement, sept papes et un grand nombre de cardinaux et d'évêques. Depuis la chute de l'empire romain, la science était restée aux mains du clergé, et n'était donnée qu'à ses seuls membres ; les universités la sécularisèrent. Celle de Paris, malgré son surnom de *fille aînée des rois* et de *citadelle de la foi catholique*, aura bientôt, dans toute la chrétienté, une autorité morale assez grande pour forcer plus d'une fois les rois et les papes à compter avec elle.

La scolastique. — Le moyen âge, dans sa foi profonde, resta longtemps sans demander à d'autres qu'à ses théologiens la solution des grands problèmes que l'âme agite toujours sur elle-même et sur Dieu ; cependant l'esprit ne peut demeurer à jamais enfermé dans les mêmes formules. Un jour il voulut regarder en dehors de celle qu'on lui imposait, et de ce jour la philosophie, éteinte depuis six siècles, reparut, mais avec un caractère tout particulier qui lui a valu un nom spécial, la scolastique.

Saint Anselme, au onzième siècle, écrivit à la prière des moines du Bec son *Monologue*, où il fait la supposition hardie d'un homme ignorant qui cherche la vérité avec la seule assistance des lumières naturelles. La raison n'y est que l'humble servante de la foi, car c'est dans le but unique de prouver les vérités religieuses qu'Anselme employait les procédés de raisonnement dont Aristote s'était servi pour la découverte des vérités scientifiques. Plus tard, quand les juifs espagnols traduisirent de l'arabe en latin un grand nombre d'ouvrages d'Aristote que l'âge précédent n'avait pas connus, car on n'avait possédé longtemps que diverses parties de l'*Organon*, le treizième siècle fut comme ébloui de ces nouvelles richesses, et le Stagirite régna souverainement dans toutes les chaires de philosophie. Malheureusement l'étude persévérante de ses premiers livres mal compris avait jeté l'esprit du moyen âge dans une voie d'où il eut peine à sortir. On réduisit toute la science à l'art de raisonner, et on plaça l'évidence dans tout syllogisme qui paraissait régulièrement déduit. La scolastique ne fut donc point un certain système de philosophie, je veux dire un seul corps de doctrine sur les grandes questions qui nous intéressent ; elle fut bien plutôt une certaine manière de disserter

sur toutes les questions, en partant des prémisses qu'on recevait toutes faites ou qu'on posait soi-même sans en vérifier au préalable la justesse. Aussi, aucune idée n'en sortit qui agît sur le monde. Elle resta une sorte de gymnastique intellectuelle où le prix de l'effort n'était pas la découverte d'une vérité, mais la victoire gagnée dans des combats de mots, à l'aide de subtiles ou ridicules distinctions et d'un langage barbare que les initiés seuls pouvaient comprendre. On perdit à ces disputes beaucoup de temps et d'efforts; l'esprit tournait dans le vide, sur lui-même; il s'aiguisa pourtant et se fortifia dans ces luttes stériles; l'instrument fut préparé pour des études plus sérieuses.

Le douzième siècle avait retenti des grandes querelles de Roscelin et de saint Anselme, d'Abélard et de Guillaume de Champeaux. Le treizième vit les longs débats de l'Écossais Duns Scot et de l'Italien saint Thomas, qui tous deux étudièrent et enseignèrent à Paris, avec un retentissement immense, partagèrent entre eux l'École et la chrétienté, et agitèrent encore tout le quatorzième siècle par les disputes de leurs partisans les *Scotistes* et les *Thomistes*. Ils avaient été précédés dans l'Ecole de Paris par l'Allemand Albert le Grand, qui fut ensuite évêque de Ratisbonne et à qui son savoir valut la réputation de magicien.

Après ces hommes supérieurs qui étaient par leur naissance étrangers à la France, on peut encore citer Vincent de Beauvais, chapelain de saint Louis, non pour la force de son esprit, mais pour l'intérêt que nous offre l'encyclopédie qu'il traça des connaissances de son temps, *Speculum majus*, comme Pline l'avait fait pour les connaissances de l'antiquité. Il faut cependant ajouter que jusqu'au treizième siècle le moyen âge a vécu des débris du savoir antique sans y rien ajouter. Albert le Grand commence déjà à rentrer dans les voies de l'observation ; mais l'invention ne se montre qu'avec Roger Bacon, moine anglais, qui étudia aussi à Paris, et découvrit ou du moins exposa dans ses écrits la composition de la poudre à canon, des verres grossissants, de la pompe à air. Il avait reconnu la nécessité de refaire le calendrier, et les réformes qu'il proposa sont précisément celles qui furent adoptées sous Grégoire XIII. Bacon mourut vers 1294, après avoir passé de nombreuses années en prison comme sorcier *et magicien*. Ce fut encore à Paris, « dans la cité des *philosophes*, » que l'Espagnol Raymond Lulle commença à déve-



Roger Bacon.

Astrologie, alchimie. — Un des travers de (
l'astrologie ; il va croissant jusqu'au seizième si
s'éteindra qu'au dix-septième. Les astrologues pr
lire dans les astres les destinées de la vie humaine.
folie était celle des alchimistes, qui cherchaient
philosophale, c'est-à-dire les moyens de faire de
transmutation des métaux. Ces rêveries n'en co
pas moins à d'heureuses découvertes. Quelques as
à force de regarder le ciel, en vinrent à y chercher
mouvement des astres ; les alchimistes ne trouv
d'or dans leurs creusets, mais des corps nouveaux
min faisant, quelque propriété nouvelle de corps
nus. Ainsi furent découverts l'art de la distillatio
des acides énergiques, les émaux, les verres convex
fera les lunettes, la poudre à canon, que les Arabe
saient déjà, et la boussole, qui nous vint peut
Chine[1].

Sorciers. — Puisque nous parlons des aberra
science, il faut parler aussi de celles de l'esprit. L
pullulaient. Beaucoup de ces malheureux croyai
ment être en rapport avec le diable, et nombre de
eût fallu guérir, furent envoyés au bûcher.

Lettres ; progrès de la langue française. —
que la nation française sortait au treizième siècle

yen âge, c'est que son idiome se dégageait enfin des
s latines pour prendre son vrai caractère. Le français
ait la langue de la législation ; c'était celle des *Assises*,
is du royaume de Jérusalem. Villehardouin, l'histo-
e la quatrième croisade, Joinville, le biographe de saint
l'avaient déjà écrite, et nous lisons encore leurs his-
Un Vénitien, traduisant en français une chronique de
ys en 1275, s'excusait de le faire, en disant que la lan-
ançaise « court parmi le monde et est plus délectable
que nulle autre. » Dix ans plus tôt, Brunetto Latini,
re de Dante, écrivait en français son *Trésor*, parce que
rlure de France est plus commune à toutes gens. »

trouvères. — Ainsi, dans le même temps que Paris
, par l'éclat de son École, les esprits éminents de la
cité tout entière, la langue vulgaire que les docteurs
naient étendait elle-même son empire bien au delà de
ontières. Il faut même ajouter que le génie français, si
it accusé de stérilité épique, versait alors à tous les
oisins comme un flot de grande poésie. Les trouba-
s'étaient tus depuis que la croisade des Albigeois avait
lans le sang la civilisation de la langue d'oc, et on
ndait plus les virils accents de Bernard Ventadour où
trand de Born, ni les molles canzones des auteurs de
rtis [1]. Mais, au nord de la Loire, les trouvères compo-
encore les *chansons de geste*, véritables épopées qui
traduites ou imitées par l'Italie, l'Angleterre et l'Alle-
. De sorte que nous sommes en droit de dire qu'au
me siècle la domination intellectuelle de l'Europe ap-
ait incontestablement à la France.

plus renommés de ces trouvères étaient Robert Wace,
de Caen, » qui avait écrit, vers 1155, le *Brut*, fabu-
histoire des rois d'Angleterre ; Chrestien de Troyes
1100), l'auteur du *Chevalier au lion;* Marie de France,
nous reste des *lais*, contes touchants et héroïques, et
nts lyriques comme ceux d'Audefroy de Bastard, dont
romance est tout un petit drame naïf ; le comte

appelle *jeux partis* les défis que se faisaient les troubadours ou les
s sur diverses questions de galanterie. De là le souvenir de ces
mour où se discutaient, dit-on, devant de nobles châtelaines, les
es plus delicats, les causes les plus raffinées. Ces cours d'amour
s qu'une fiction *des poëtes ou un jeu de quelques nobles dames,
ais une institution sérieuse et* durable. (Voy. Histoire littéraire
*nce, XXIII*e *vol.)*

Quesnes de Béthune, un des ancêtres de Sully, qui fit chanta la quatrième croisade; le comte de Champagne, Thibaut, qui dans ses vers rechercha et trouva l'harmonie que les troubadours savaient si bien mettre dans les leurs; enfin le pauvre Rutebœuf, contemporain de saint Louis, est le premier type du poëte de profession que son métier n'enrichit guère, car « il tousse de froid et bâille de faim, » et pourtant, au milieu de cette misère, gai, mordant, hardi, écrivant sur tout sujet avec un style franc et libre qui annonce Villon.

Fabliaux; Roman de la Rose, etc. — Rutebœuf est le mieux connu de ces auteurs de fabliaux et de contes hardis que nos pères aimaient tant, où le clerc et le noble étaient déjà peu ménagés. Ces attaques se retrouvent dans le fameux poëme de *Renart*, satire de la société féodale, et dans l'ouvrage le plus populaire de ce temps, le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris, autre contemporain de saint Louis, et de Jehan de Meung, qui ne mourut qu'en 1320. Ils ne craignent pas de dire aux nobles

Que leur corps ne vaut une pomme
Plus que le corps d'un charretier.

C'est même avec assez d'irrévérence qu'ils parlent de commencements de l'autorité royale :

Un grand vilain entre eulx esleurent,
Le plus corsu de quant qu'ils furent,
Le plus ossu et le greigneur (le plus grand)
Et le firent prince et seigneur.
Cil jura que droit leur tiendroit
Se chacun en droit soy luy livre
Des biens dont il se puisse vivre....

Ces hardiesses répondent à la sourde haine qui couve dans le cœur des manants, et qui éclatera avec tant de fureur au milieu du siècle suivant, avec le sauvage soulèvement de *Jacques*.

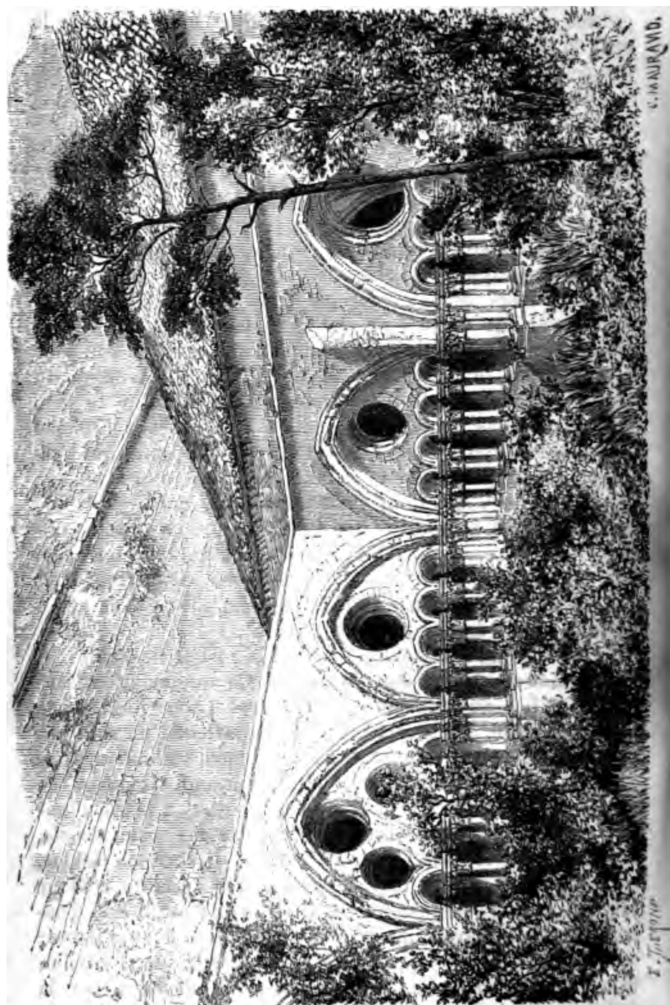
Il ne faudrait pourtant pas faire de ces libres conteurs d précoces révolutionnaires. Ils sont la presse de ce temps-là et on trouve dans leurs vers comme un écho de tous les bruits du jour, de toutes les émotions de la foule. Mais se gausser et rire, voilà leur grande affaire. Ils jouent même avec ce qu'ils respectent le plus, l'Église, ou ce dont ils ont la plus grande peur, l'enfer. Je pourrais citer de nombreus

preuves de ces naïves témérités; j'aime mieux donner le conte du ***Vilain qui conquist Paradis par plaid***, et où se retrouvent ce bon sens, ce rude sentiment de l'équité, qui relèveront Jacques Bonhomme de sa déchéance. « Un vilain meurt sans que diable ni ange s'en inquiète : mais son âme, en regardant à droite vers le ciel, aperçoit l'archange saint Michel conduisant un élu, et le suit jusqu'au paradis. Saint Pierre, après avoir laissé entrer l'élu, repousse en jurant par saint Guilhain, l'autre âme, que personne n'a recommandée...: « Beau sire Pierre, dit l'âme éconduite, Dieu s'est « bien trompé quand il vous a fait son apôtre, et ensuite son « portier, vous qui l'avez renié trois fois. Laissez passer « plus loyal que vous. » Saint Pierre, très-honteux, vient se plaindre à son confrère saint Thomas, qui essaye à son tour de faire vider le paradis à l'insolent. Nouvelle boutade du vilain : « Thomas, dit-il, c'est bien à toi de faire le fier, « lorsque tu n'as voulu croire à Dieu qu'après avoir touché « ses plaies. » Saint Thomas a recours à saint Paul, qui s'attire, en voulant se mêler de cette affaire, cette autre vérité : « N'est-ce pas vous, dom Paul le chauve, qui avez lapidé « saint Étienne, et à qui le bon Dieu a donné un grand souf- « flet? » Pierre, Thomas, Paul, n'ayant à répondre, s'en vont porter leurs plaintes à Dieu lui-même, devant qui l'accusé, le serf affranchi par sa parole, se justifie.... et le vilain gagne sa cause devant la justice divine[1]. »

Un autre jour, il la gagnera devant la justice humaine.

Villehardouin et Joinville. — Ce qui en littérature est particulier au treizième siècle, c'est l'apparition de la prose française. Mais nos premiers prosateurs ne sont pas écrivains de métier; ce sont deux seigneurs illustres, tous deux mêlés aux événements qu'ils racontent. Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, nous a laissé l'histoire de la quatrième croisade, la *Conquête de Constantinople*, où l'on se souvient de l'avoir vu figurer. Il écrit en soldat, avec un style ferme et bref, non sans une certaine roideur militaire : il ne compose guère, il va droit devant lui, d'assaut en assaut, avec une courte exclamation lorsqu'il rencontre quelque objet qui l'étonne. Le sire de Joinville, également Champenois, montre dans ses *Mémoires* sur la septième croisade plus de souplesse de style et plus de

1. Le Clerc, *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.



1. *Ce cloître*, où l'on voit l'ogive commencer, date du commencement du treizième siècle.

e d'esprit; il observe, réfléchit et cause volontiers de de ses propres sentiments aussi bien que des faits de e. C'est déjà Froissard, mais tel que le pouvait être le iller, l'ami du pieux et excellent Louis IX.

ts; architecture ogivale. — Tous les éléments de ont dans la nature; l'art lui-même n'est que dans la e de l'homme, comme tous les phénomènes que la chi- constate, se trouvent dans la matière, tandis que la

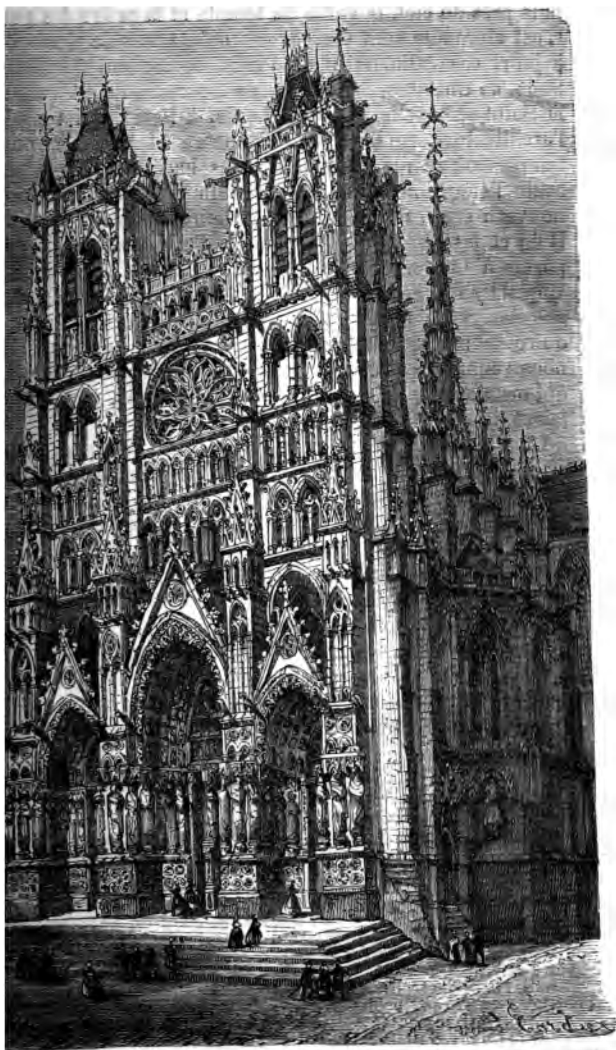


L'abbaye de la Couronne [1].

e chimique n'est que dans l'âme humaine. Suivant les , l'esprit dégage l'un ou l'autre de ces éléments. Ainsi, verse du paganisme qui mettait la beauté au-dessus de ession, le christianisme a mis l'expression au-dessus de uté. C'est le caractère de l'art au moyen âge, et le ème siècle le porte à sa plus grande hauteur. Le triom- e l'architecture ogivale est enfin assuré. L'arc décidé- se brise, s'effile et s'élance, afin de porter plus haut,

tte église, d'une abbaye d'augustins, passait pour une des plus *le l'Aquitaine. Elle fut commencée* vers la fin du douzième siècle.





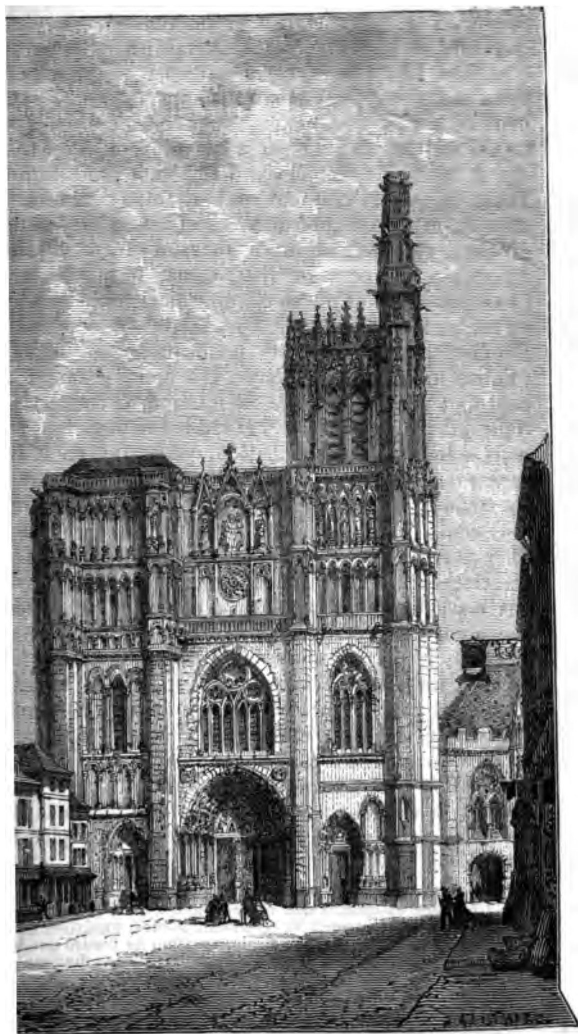
Cathédrale d'Amiens (vue extérieure).

plus près du ciel, la voûte du temple et la prière des peuples. C'est alors que sont élevées ces montagnes de pierre ciselée à jour, ces cathédrales de Paris, de Rouen, d'Amiens, de Sens, de Chartres, de Reims, de Bourges, de Strasbourg et la Sainte-Chapelle de saint Louis, à Paris, qui remplacent l'architecture romane, lourde encore et massive, par des temples où se montrent toutes les hardiesses de la pensée, toute l'élévation, toute la ferveur du sentiment religieux. Le nouveau style, né au nord de la Loire, passe la Manche, le Rhin et les Alpes; et des colonies d'artistes français vont le porter à Cantorbéry, à Utrecht, à Milan, jusqu'en Suède. Une statuaire grossière, mais naïve, décore les portails, les galeries, les cloîtres, et la peinture sur verre a, pour produire de magiques effets dans les vitrages, des secrets que nous venons à peine de retrouver. Les peintres en miniature, qui ornaient les missels et les livres d'heures, nous ont aussi laissé de délicieux chefs-d'œuvre[1].

L'Italien Cimabué, le maître de Giotto, commença dans ce siècle, à Florence, la restauration de la peinture. Mais la musique bégaye encore : c'est au quinzième siècle seulement que les grands maîtres de la Flandre prépareront une révolution dans cet art.

Ordres mendiants. — Le treizième siècle vit une importante nouveauté dans l'Église, la création des ordres mendiants. Saint Benoît avait promulgué vers l'an 529 une règle monastique sous laquelle s'étaient successivement rangés tous les moines de l'Occident; cette règle imposait le travail des bras et celui de l'esprit. Les bénédictins associaient l'agriculture à la prédication, la copie des manuscrits à la

1. Le passage suivant montrera quel luxe le moyen âge mettait dans ses églises : « Suger appela des divers points du royaume des ouvriers de toute espèce, maçons, menuisiers, peintres, forgerons, orfévres et lapidaires, tous renommés par leur habileté dans leur art, et voulut qu'ils consacrassent le bois, la pierre, l'or, les diamants et toutes les autres matières précieuses à rehausser la gloire des saints martyrs et à rendre leur église neuve, vaste et brillante, de vieille, petite et obscure qu'elle était autrefois.... Il enrichit, de plus, cette église d'un précieux et abondant mobilier, c'est-à-dire de vases d'or et d'argent, de fioles d'onyx, de sardoine, d'émeraude et de cristal, d'étoffes de pourpre, de robes brodées d'or et d'habits entièrement de soie. A tout cela il ajouta des ouvrages de verre et en marbre, et grand nombre de vases sacrés. » (Le moine Guillaume, *Vie de Suger*, livre II.) — Il est fait mention dans un document de *l'an 1052* de vitraux peints et regardés déjà à cette époque comme anciens. *On* fait remonter l'origine de la peinture sur verre au règne de *Charles le* Chauve. Richer avait déjà parlé, au dixième siècle, de fenêtres *peintes, diversas continentibus historias*.



Cathédrale de Sens.

prière[1]. Des écoles étaient ordinairement annexées à leurs couvents et contribuèrent à sauver les lettres d'une ruine complète. Les divers ordres religieux qui furent ultérieurement créés restèrent plus ou moins fidèles à cette pensée mais en gardèrent toujours l'empreinte. L'ordre des franciscains, institué en 1215 par saint François d'Assise, et celui des dominicains, fondé par l'Espagnol saint Dominique, à Toulouse, en 1216, eurent un tout autre caractère. Les franciscains et les dominicains, soustraits à la juridiction des évêques, et milice dévouée au saint-siége, devaient vivre d'aumônes, ne posséder rien, courir le monde pour porter l'Évangile partout où un clergé trop riche ne le portait plus, au milieu des pauvres, dans les carrefours, sur les chemins. L'influence de ces ardents prédicateurs sur le peuple, sur l'Église même, fut immense. Les dominicains, qui avaient reçu tout particulièrement la mission de convertir les hérétiques, furent investis, en 1229, des fonctions inquisitoriales: mais le tribunal de l'inquisition, quoique né en France à l'occasion des Albigeois, ne put heureusement s'y enraciner et s'y étendre, comme en Espagne et en Italie. Les dominicains portèrent en France le nom de Jacobins, parce que leur premier couvent fut bâti dans la rue Saint-Jacques. L'ordre des franciscains ou *frères mineurs* donna naissance aux récollets aux cordeliers, aux capucins. Duns Scot, *le Docteur subtil* Raymond Lulle et Roger Bacon étaient franciscains; saint Thomas, le *Docteur universel*, Albert le Grand étaient dominicains. Les carmes et les augustins sont du même siècle et formèrent avec les précédents les quatre ordres mendiants. L'austérité, la piété exaltée de ces nouveaux moines, la science de quelques-uns de leurs docteurs, donnèrent de l'émulation aux anciens cénobites et au clergé séculier lui-même; la discipline ecclésiastique se raffermit. Mais, à la fin du siècle suivant, elle sera de nouveau et plus fortement ébranlée.

1. L'histoire extérieure des ordres monastiques peut se ramener aux points suivants : quatrième et cinquième siècles, fondation en France des premiers monastères; sixième siècle, création de l'ordre des bénédictins; huitième siècle, réforme de saint Benoît d'Aniane; dixième et onzième siècles, réforme de Cluny, Cîteaux et Clairvaux (saint Bernard); treizième siècle, création des ordres mendiants; seizième siècle, création des jésuites.

CHAPITRE XXVI.

LIPPE III LE HARDI ET PHILIPPE IV LE BEL (1270-1314)[1].

ilippe III (1270-1285); agrandissement du ine royal. — Le règne du fils aîné de saint Louis est onnu, malgré sa durée de quinze années. Il commença es murs de Tunis, d'où Philippe III rapporta le corps ı père, après un traité imposé aux musulmans, qui se ıurent tributaires du roi de Sicile et payèrent les frais guerre.

peut cependant suivre encore sous ce prince la marche lante de la royauté qui, sans nouvelle guerre, par ex- ın de diverses races féodales, réunit à son domaine le , le Poitou, le comté de Toulouse et le comtat Venais- lais Philippe III fit abandon au pape de ce dernier fief la moitié d'Avignon. Le comte de Foix, vaincu et pris ıa capitale, fut contraint de promettre fidèle obéissance céder une partie de ses terres. La domination du roi ınce approchait ainsi des Pyrénées; elle les franchit . Philippe fit épouser à son fils l'héritière du royaume varre, et s'il ne réussit pas à faire proclamer roi de ie un prince soumis à son influence, ni à placer la cou- d'Aragon sur la tête de son second fils Charles, il mon- moins ses armes dans la Catalogne, où il prit la forte de Girone. Ainsi, la royauté capétienne, conquérante l'intérieur du royaume depuis Louis VI, tâchait de le ir au dehors. C'était trop tôt, parce que la première n'était pas achevée, et devait l'être avant qu'il fût pos- le commencer la seconde.

[1] incipaux ouvrages contemporains : *Chroniques* de Guillaume de et de son premier continuateur; *Chroniques de Saint-Denis*, et la *que rimée* de Godefroy de *Paris*, qui a été retrouvée de nos jours. *es modernes : La France sous Philippe le Bel*, par M. Edgar Bou-

Cette expédition en Catalogne, qui tourna mal, n'avait eu d'ailleurs pour cause qu'un intérêt de famille. Philippe voulait punir don Pèdre, roi d'Aragon, de l'appui donné par lui aux Siciliens révoltés contre Charles d'Anjou, après le meurtre de tous les Français résidant en l'île. Ce massacre avait eu lieu pendant les vêpres du lundi de Pâques, de là son nom de *Vêpres siciliennes* (1282).

Une ordonnance de Philippe III obligea les avocats des justices royales, dont les statuts furent rédigés en 1274, à jurer tous les ans qu'ils ne défendraient que des causes justes. Le premier exemple d'un roturier fait noble par le ro se trouve dans les lettres d'anoblissement accordées pa Philippe III à son argentier Raoul, en 1272.

Philippe IV (1285-1314). Guerres de Guyenne e de Flandre. — Philippe IV, surnommé le Bel, n'avait qu dix-sept ans quand il succéda à son père (1285); il se débar rassa dès qu'il le put, par des traités, des guerres inutiles et, au lieu de conquêtes, s'occupa d'agrandir son domain par des acquisitions à sa portée. Son mariage avec l'héritiè de la Navarre et de la Champagne lui avait déjà valu deu grandes provinces. Une sentence du parlement qui dépouill les héritiers de Hugues de Lusignan lui assura encore l Marche et l'Angoumois. Enfin son deuxième fils épousa l'hé ritière de la Franche-Comté. Ainsi, par mariages, déshé rences ou conquêtes, toute la France entrait peu à pe dans le domaine royal. Mais de puissants vassaux restaie encore : le duc de Bretagne, le comte de Flandre, et surto le duc de Guyenne. Philippe s'attaqua d'abord au dernie C'était un adversaire redoutable, puisqu'il était en mêm temps roi d'Angleterre. Heureusement, Édouard Ier, qu venait de dompter les Gallois et qui menaçait l'indépen dance de l'Écosse, était trop occupé dans son île pour passe sur le continent. Aussi l'armée royale put faire de rapide progrès en Guyenne; une flotte française alla même pille Douvres; une autre armée, conduite par le roi en personne entra dans la Flandre, dont le comte s'était déclaré pour l roi d'Angleterre, et battit les Flamands à Furnes (1297). L'in tervention du pape Boniface VIII amena, entre les deu rois, une paix qui fut scellée par un mariage. Une fille de Philippe le Bel épousa le fils d'Édouard Ier et porta dans la maison d'Angleterre des droits à la couronne de France, qu'Édouard III fera bientôt valoir (1299).

Par cette paix, les deux rois se livraient leurs alliés : Philippe les Écossais, Édouard le comte de Flandre. Ce comte, ffrayé, vint se remettre lui-même aux mains de Philippe, t la Flandre fut réunie au domaine (1300).

Toute la cour alla visiter la nouvelle conquête. Elle fut çue avec grande pompe : les Flamands, pour faire honneur leurs nobles visiteurs, mirent leurs plus beaux habits, étarent toutes leurs richesses. L'entrée à Bruges surtout fut agnifique. Les femmes des bourgeois montrèrent dans leur ilette tant d'or et de bijoux que la reine se sentit blessée ns sa vanité de femme. « Je croyais, dit-elle, qu'il n'y avait l'une reine en France, j'en vois six cents. » La Flandre, effet, était le pays le plus riche de l'Europe, parce que c'éit celui où l'on travaillait le plus. Sur cette terre plantuuse, les hommes avaient poussé comme les moissons; les lles y étaient nombreuses, la population active, industeuse, affectionnée à l'Angleterre, d'où elle tirait la laine cessaire à ses fabriques, comme les villes de la Guyenne, rtout Bordeaux, l'étaient parce que l'Angleterre achetait urs vins. Les draps de Flandre se vendaient dans toute la rétienté, jusqu'à Constantinople; et les villes des Pays-Bas ient le marché où les denrées du nord venues de la Baltie s'échangeaient contre celles du midi venues de Venise et Italie par le Rhin.

Sur un sol qu'il avait fallu couper de mille canaux pour tancher, entre tant de villes défendues par leurs murailles, mieux encore par une population habituée au travail, à peine, mais aussi fière de son nombre, de sa force, de ses hesses, la chevalerie n'avait pas eu beau jeu, et il y avait u de féodalité en Flandre. Toutes ces villes avaient leurs ivilèges; il n'était pas prudent d'y toucher.

Embarras financiers de Philippe le Bel; altération s monnaies. — La royauté française était, sous Philippe Bel, à une époque de transition qui la rendait nécessaireent tracassière et oppressive. Les temps de la féodalité aient passés où le roi n'avait ni agents administratifs à yer, parce qu'il n'administrait pas, ni armée à solder, puise les vassaux devaient servir gratuitement. Le domaine yal comprenait maintenant, au lieu de quatre ou cinq lles, les deux tiers de la France. Les premiers Capétiens avaient pas rendu une seule ordonnance générale : il nous reste un nombre considérable pour le seul règne de Phi-

lippe le Bel. Il fallait donc des baillis, des sénéchaux, des prévôts pour maintenir l'ordre et faire exécuter les lois, des tabellions pour légaliser les actes, des juges pour la justice, des conseillers pour le gouvernement. Or, tous ces agents voulaient être payés de leurs peines. La guerre, au lieu de se faire à courte distance, se transportait aux Pyrénées, sur la Garonne, sur l'Escaut; au lieu d'un combat, c'était une campagne. Les troupes féodales devenaient insuffisantes. Pour les garder sous le drapeau au delà du terme fixé par les conditions de leur tenure, le roi leur offrait une solde, et, au besoin, il enrôlait des mercenaires, gens plus sûrs et d'un service plus exact. Pour la guerre de Flandre il fallut une flotte. Aux navires du Poitou et de la Normandie le roi joignit 16 galères génoises dont il paya fort cher les services. Le roi d'Angleterre envoya une fois 10 000 livres sterling à l'empereur d'Allemagne, autant au comte de Gueldre, presque le double au duc de Brabant, et une vaste coalition se prépara contre la France; il fallait que les livres tournois défissent ce qu'avaient fait les livres sterling.

Je ne parle pas du luxe que les progrès de l'industrie, du commerce et des arts avaient développé, et qui rendait la vie plus coûteuse, surtout à la cour. En un mot, les dépenses croissaient chaque jour et les impôts restaient les mêmes, c'est-à-dire de jour en jour plus insuffisants. Aussi Philippe le Bel, toujours à court d'argent, sera-t-il obligé de chercher tous les moyens de s'assurer des ressources; et comme la science financière est née d'hier, ces moyens mal choisis seront ruineux pour les peuples, sans profiter beaucoup au gouvernement. Ainsi, il dépouillera les banquiers de ce temps, les juifs et les Lombards, ce qui fera cacher l'argent; il battra de la fausse monnaie, ce qui rendra le commerce impossible; il promulguera des lois somptuaires, ce qui ruinera l'industrie; il mettra des impôts sur les Flamands, ce qui les soulèvera; sur le clergé, ce qui amènera la querelle avec Boniface VIII: ou bien il détruira l'Ordre du Temple pour s'approprier ses richesses, ce qui attachera un souvenir sanglant à son nom. Un seul moyen était honnête et bon, il vendit la liberté à beaucoup de serfs de ses domaines et convertit ses droits en redevances pécuniaires.

Les considérations qui précèdent ne rendent pas compte seulement du règne de Philippe le Bel, elles expliquent la

zième siècle tout entier. Tous ses rois ont été faux-
yeurs parce que tous eurent continuellement besoin
it et ne surent en trouver que de cette manière ; mais
'entendons, en disant cela, excuser ni la fraude, ni les
ns, ni les violences. Sortir d'une difficulté en sortant
nnête, ce n'est pas gouverner ; malgré les explications
us avons données, Philippe le Bel gardera très-juste-
a mauvaise réputation.

**velle guerre de Flandre (1302-1304). Bataille
rtray (1302).** — Philippe avait donné pour gouver-
ıx Flamands Jacques de Châtillon, qui pensait n'avoir
ıénager des vaincus, surtout les vaincus si riches. Ce
peu tolérant et accoutumé ı plus de prudence de la
ses comtes, se souleva. Dans Bruges seule, 3000 Fran-
rent égorgés. Philippe envoya Robert d'Artois avec
mbreuse armée pour venger cette injure. 20 000 Fla-
attendirent bravement cette chevalerie près de Cour-
rrière un canal. Avant l'action, les Flamands confes-
leurs péchés, les prêtres dirent une messe solennelle ;
s'inclinant, prirent de la terre et la portèrent à leur
; ils juraient ainsi de combattre jusqu'à la mort pour
chises du pays. Ce recueillement de toute une armée
dinaire de mauvais augure pour les assaillants. Ceux-
nçaient sans ordre, sûrs de vaincre et ne faisant pas
lains l'honneur de croire qu'ils oseraient les regarder
En vain le connétable Raoul de Nesle recommanda
ence. On lui demanda s'il avait peur. « Sire, répli-
au comte Robert, si vous venez où j'irai, vous vien-
en avant. » Et il s'élança de toute la vitesse de son
On n'avait même pas pris la précaution de faire re-
re la position des Flamands. Les premiers rangs de
le colonne des chevaliers, lancés à fond de train, vin-
nber dans le canal qui couvrait la ligne ennemie.
ui tenaient la tête, pressés par ceux qui suivaient,
précipités, et les Flamands n'avaient qu'à plonger
ngues lances dans cette masse confuse d'hommes et
ıux pour tuer sans péril. Une sortie qu'ils firent par
: bouts du canal acheva la déroute : 200 seigneurs de
gnage et 6000 hommes d'armes périrent. Ce qu'il y
plus fâcheux, c'est que le duc de Bourgogne, les
de Saint-Paul *et de Clermont*, avec 2000 hauberts,
fui, laissant le connétable, le comte d'Artois et tant

de nobles batailleurs, abattus, détranchés et tués par la main des vilains.

La bataille de Mansourah avait déjà montré la fougue indisciplinable et l'impéritie militaire des chevaliers; mais elle avait été livrée en Orient, et l'éloignement avait grandi les vaincus; la bataille de Courtray, perdue par la fleur de la chevalerie française contre les manants, eut un grand retentissement, sans toutefois guérir la noblesse de sa folle présomption. Les défaites de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt seront dues aux mêmes causes. Dépouillée par la royauté de ses priviléges, la noblesse féodale perdra, sur les champs de bataille, le prestige qui l'avait si longtemps entourée, et verra, pour achever sa ruine, s'élever à côté d'elle une autre armée, celle du roi et du peuple.

Bataille de Mons-en-Puelle (1304). — Philippe le Bel prit d'énergiques mesures pour réparer le désastre de Courtray. Il força nobles et bourgeois à porter aux monnaies royales leur vaisselle d'or et d'argent, qu'il paya en espèces falsifiées. Il ordonna que toute terre valant 100 livres de rentes donnerait un cavalier, que 100 feux de vilains donneraient 6 sergents à pied, et que tout roturier ayant 25 livres de rente servirait de sa personne. Il vendit la liberté à beaucoup de serfs, la noblesse à plusieurs roturiers. Aussi, en deux mois, il réunit 10000 hommes d'armes et 60000 fantassins. C'était l'effort de la royauté, et il était grand; celui du peuple fut plus grand encore : des villes de Flandre il sortit cette fois 80 000 combattants. Avec de telles armées des deux côtés la lutte devait être terrible et décisive; on le sentit, et, ne voulant rien risquer, on passa l'année 1302 à s'observer. Philippe alors était au plus fort de sa querelle avec Boniface VIII; une nouvelle défaite eût pu lui être fatale; il laissa même l'année suivante (1303) les Flamands prendre l'offensive. Mais le pape étant mort cette année, Philippe attaqua la Flandre par terre et par mer (1304). Sa flotte battit près de Zirickzée celle des Flamands, et lui-même vengea à Mons-en-Puelle (ou plutôt en Pevèle) la défaite de Courtray. Il croyait les avoir abattus. A quelques jours de là ils revinrent aussi nombreux lui demander une nouvelle bataille. « Mais il pleut donc des Flamands! » s'écria le roi; il aima mieux traiter que les combattre encore. On lui promit de l'argent; on lui céda Douai, Lille, Béthune, Orchies, avec toute la Flandre wallonne, c'est-à-dire parlant

ais[1] entre la Lys et l'Escaut. A ce prix il rendit aux ands leur comte, qui ne promit que l'hommage féodal. la royauté française reculait devant la démocratie flale, comme la royauté allemande presque à la même ie, devant la démocratie helvétique. Les communes de e, étant restées isolées, succombèrent; en Flandre, lisse, elles s'unirent et triomphèrent.

mêlés avec Boniface VIII. — Les différends de Phile Bel avec Boniface VIII avaient commencé, en 1296, jet des impôts mis par le roi sur les églises de France. iée suivante, la concorde parut rétablie, et Boniface VIII sa réconciliation avec la maison de France en prononla canonisation de saint Louis, mais la querelle se rabientôt par l'intervention hautaine du pontife dans les es intérieures du pays. Un de ses légats, Bernard Saisvêque de Pamiers, brava le roi en face. Les temps de oire VII étaient passés : le roi fit arrêter l'évêque, sous xte de complot contre son autorité, et demanda à l'arque de Narbonne, son métropolitain, de le dégrader iiquement. L'archevêque en référa au pape, qui menaça i d'excommunication pour avoir osé porter la main sur êque. En même temps, il lança la bulle *Ausculta, fili*[2], laquelle il lui reprocha d'accabler son peuple, clercs et es, d'exactions cruelles, de le molester par les changes de la monnaie, d'empiéter sur la juridiction ecclésias-, d'arrêter l'effet des sentences épiscopales, de dévorer evenus des églises vacantes sous le prétexte abusif du de *régale*[3]. En outre le pontife laissait entrevoir cette ation qu'il y avait dans le royaume un pouvoir placé essus du roi, celui du saint-siége. « Dieu, disait Boninous a constitué, quoique indigne, sur les rois et les imes, pour arracher, détruire, disperser, édifier, planter n nom et par sa doctrine. Ne te laisse donc pas persuaue tu n'aies pas de supérieur et que tu ne sois pas is au chef de la hiérarchie ecclésiastique; qui pense est un insensé; qui le soutient est un infidèle. »

reproches du pontife sur la mauvaise administration ilippe le Bel étaient fondés; mais ni le roi ni le pape

1. reste de la Flandre parle un dialecte germanique.
2. es bulles des pontifes sont désignées par leurs premiers mots.
3. roit reconnu au roi de percevoir les revenus des églises dont il nstitué le *gardien entre la mort du dernier titulaire et la consé-* *de son successeur.*

n'avaient alors une idée bien nette des limites de l'autorité temporelle du premier et de l'autorité spirituelle du second. Toute mauvaise action étant un péché, le pontife se croyait en droit de juger et de punir par les foudres de l'Église les actes répréhensibles du prince, et le prince, de son côté, guidé par les légistes qui, suivant l'esprit du droit romain, reconnaissaient au roi un pouvoir absolu, se croyait le droit d'intervenir dans l'administration des églises, et voulait que les évêques, comme le reste de ses sujets, fussent soumis à ses officiers et à ses tribunaux. Ces prétentions contraires amenèrent une querelle déplorable. Philippe déclara, dans une cour plénière, qu'il renierait ses enfants pour ses héritiers s'ils s'abaissaient à reconnaître au-dessus d'eux une autre puissance que celle de Dieu dans les affaires temporelles. Le 11 février 1302, il fit brûler publiquement la bulle du pontife, et, pour mettre dans ce grand débat la nation de son côté, il appela autour de lui les députés des états généraux divisés en trois ordres : le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, ou tiers état (10 avril 1302). « A vous, très-noble prince, disaient les députés du tiers, à vous notre sire Philippe, supplie et requiert le peuple de vostre royaume que vous gardiez la souveraine franchise de cet État qui est telle que vous ne recognoissiez, de votre temporel, souverain en terre, fors que Dieu. » Ainsi, la première parole qu'ait prononcée le peuple en France a été un cri d'indépendance nationale.

Le roi convoqua encore l'année suivante les états généraux; et se confiant au ferme appui qu'il trouva dans ces représentants du pays, il poursuivit la lutte à outrance. Le pape menacé d'un concile général, devant lequel Philippe se proposait de le traduire, prépara de son côté une bulle prononçant la déposition du roi. Celui-ci le prévint. Un de ses agents, Guillaume de Nogaret, dont le grand-père avait été brûlé comme Albigeois, vint en Italie. Il s'entendit avec Sciarra Colonna, noble romain et mortel ennemi du pape. Boniface était alors dans sa ville natale d'Anagni. A force d'argent, Nogaret gagna le chef des milices d'Anagni, et un matin entra dans la place avec 400 hommes d'armes et quelques centaines de fantassins. Au bruit qu'ils firent dans la ville, au cri de : « Mort au pape! vive le roi de France! » Boniface crut sa dernière heure venue. Mais retrouvant, malgré sa vieillesse (il avait 86 ans), une énergie peu commune, il se revêtit de ses habits pontificaux, s'assit sur son trône,

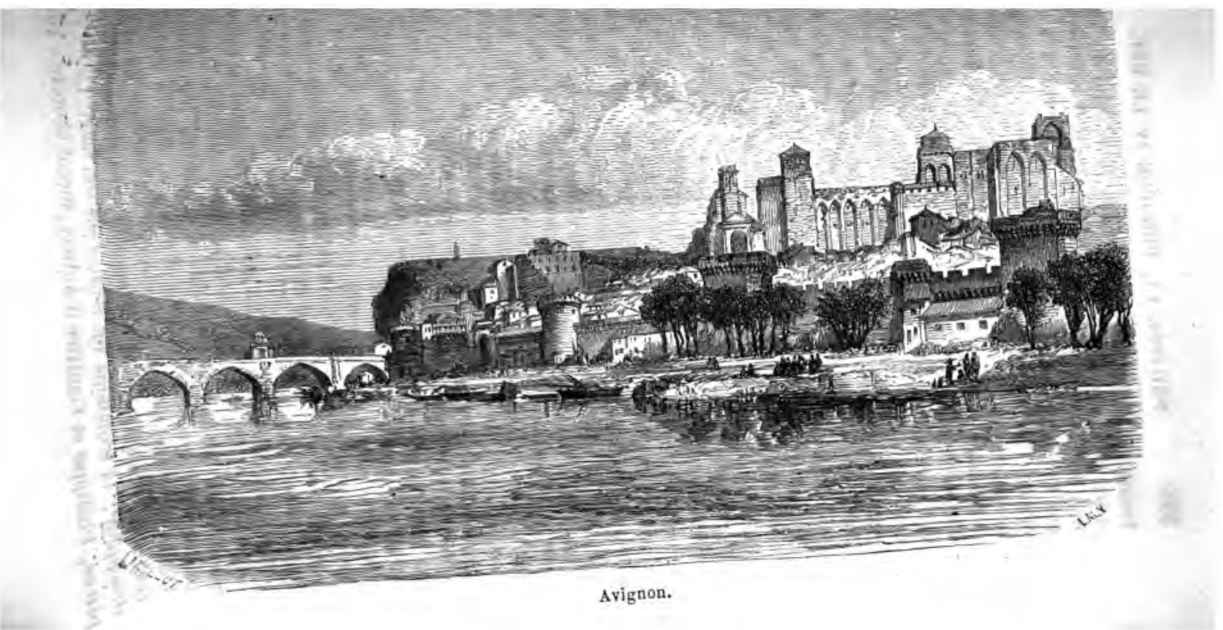
ı en tête, tenant la croix d'une main, les clefs de saint
de l'autre, et il attendit ainsi les meurtriers. Ceux-ci
mèrent d'abdiquer. « Voilà mon cou, voilà ma tête,
it-il ; trahi comme Jésus-Christ, s'il me faut mourir
lui, du moins je mourrai pape. » Sciarra Colonna
ıa de son trône, le frappa de son gantelet au visage,
; tué, si Nogaret ne l'eût empêché. « O toi, disait le
s de l'Albigeois, ô toi, chétif pape, considère et re-
a bonté de mon seigneur le roi de France, qui, si loin
t de toi son royaume, par moi te garde et te défend. »
que de Saint-Denis).

**t de Boniface VIII (1304); élection de Clé-
V (1305).** — Cependant Nogaret hésita à traîner le
d hors d'Anagni. Il laissa le temps au peuple de re-
le sa stupeur. Les bourgeois s'armèrent, les paysans
ırent et les Français furent chassés de la ville. Le
:raignant qu'on ne mêlât du poison à ses aliments,
ɜsté trois jours sans manger. Peu de temps après, il
t de honte et de colère des indignes affronts qu'il
ubis. Son successeur, Benoît XI, voulut le venger en
nuniant Nogaret, Colonna et tous ceux qui les avaient
L'excommunication remontait ainsi jusqu'au roi. Un
ɔrès la publication de la bulle, Benoît XI mourut peut-
ɪpoisonné. Cette fois, Philippe prit ses mesures pour
dre maître de l'élection du nouveau pontife. Bertrand
h, archevêque de Bordeaux, fut désigné quand il eut
au roi de complaire à ses désirs. Le nouveau pape,
t le nom de Clément V, se fit sacrer à Lyon, et aban-
ıt Rome, vint se fixer, en 1308, à Avignon, possession
nt-siége au delà des Alpes, mais il se trouvait sous la
t à la disposition du roi de France. Ses successeurs y
nt jusqu'en 1376. On a appelé le séjour des papes à
ɪn, qui ébranla l'Église, la captivité de Babylone.

damnation des Templiers (1307). — Villani ra-
une scène lugubre, cette sinistre entrevue du pape et
dans la forêt de Saint-Jean-d'Angély, où l'un vendit
'e, où l'autre l'acheta. L'entrevue n'eut pas lieu,
les conditions furent certainement faites et acceptées.
elles n'était pas moins que la destruction de l'Ordre
re des Templiers. Les richesses de ces moines guer-
maintenant inutiles, puisqu'ils ne les dépensaient plus
ments contre les infidèles, avaient tenté l'avidité du

roi, toujours à court d'argent, et leur puissance offusquait son despotisme. Ils étaient 15 000 chevaliers, avec une multitude infinie de frères servants et d'affiliés, c'est-à-dire que, réunis, ils pouvaient défier toutes les armées royales de l'Europe. Ils possédaient dans la chrétienté plus de 10 000 manoirs, nombre de forteresses, entre autres celle du Temple, à Paris, où Philippe avait trouvé un sûr asile dans une émeute qui avait vainement grondé autour de ces épaisses murailles. Dans le trésor de l'Ordre, il y avait 150 000 florins d'or, en ne comptant ni l'argent ni les vases précieux. Une forte organisation qui tenait les chevaliers sous la main du grand maître, rendait ce corps plus redoutable encore que sa valeur et ses richesses. On ne savait ce qui se passait dans ses Maisons. Tout y était secret; jamais œil profane n'en avait pénétré les mystères. Mais de vagues rumeurs parlaient d'orgies, de scandales, d'impiétés. Des chevaliers avaient disparu, parce que, disait-on, ils avaient menacé de révélations compromettantes. Leur orgueil irritait le peuple, et on leur imputait des crimes odieux. Ils n'étaient coupables que d'un grand relâchement de mœurs, et leurs cérémonies religieuses s'étaient probablement mêlées, en Orient, d'alliage impur et de coutumes bizarres.

Le 14 septembre 1307, tous les sénéchaux et baillis du royaume reçurent l'avis de se tenir prêts et en armes pour le 12 octobre; on leur remit en même temps des lettres closes qu'ils ne devaient ouvrir sous peine de la vie que dans la nuit du 12 au 13 octobre. Les chevaliers surpris n'eurent le temps ni de résister ni de se concerter. La torture leur arracha des aveux qu'elle arrache toujours. Philippe voulut associer la nation à ce grand procès, comme il l'avait associée à son différend avec Boniface VIII. Les états généraux s'assemblèrent à Tours; les accusations, les aveux, furent produits devant eux; et les députés prononcèrent que les chevaliers étaient dignes de mort. Des conciles provinciaux les condamnèrent. Celui de Paris fit brûler à petit feu, en un jour, au faubourg Saint-Antoine, cinquante-quatre Templiers qui avaient retracté ce qu'on leur avait fait confesser dans les tourments. Neuf furent brûlés à Senlis. Il y eut certainement d'autres exécutions. Le pape prononça au concile de Vienne la dissolution de l'Ordre dans toute la chrétienté. Ses *grands biens* durent être remis aux hospitaliers (chevaliers *de Rhodes*). Mais le fisc royal ne lâcha pas aisément ce qu'il



Avignon.

tenait. Tout l'argent trouvé dans la maison du Temple, les deux tiers des biens meubles et des dettes actives avec un nombre considérable de domaines restèrent aux mains du roi. En Italie, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, l'Ordre du Temple fut aboli et ses biens en partie confisqués par les princes. Mais il n'y eut de supplices qu'en France.

Hérésies. — Ce même concile de Vienne condamna plusieurs erreurs nées au sein de l'Ordre des Franciscains, celle des *spirituels*, qui regardaient presque saint François comme une nouvelle incarnation de Jésus; celle des *béguins* ou *béguards*, qui affranchissaient l'homme, parfait selon eux, de l'observation de toute loi humaine; celle enfin des *fraticelli*, qui abolissaient la propriété et déclaraient que tout devait être en commun, la famille comme les biens. On voit que ces doctrines sauvages sont bien vieilles. En 1313, une béguine fut brûlée en place de Grève.

Dernières années de Philippe le Bel. — Les dernières années de ce règne furent plus sombres encore que les commencements. Depuis plus de six ans les grands dignitaires de l'Ordre du Temple semblaient oubliés dans leurs cachots. En 1313, ils en furent tirés, comparurent devant une commission pontificale et furent condamnés à être renfermés jusqu'à la fin de leurs jours. Mais le grand maître, Jacques Molay et un autre dignitaire revinrent à ce moment sur leurs aveux, au grand effroi de la commission, qui croyait avoir enfin terminé cette horrible affaire. Pendant qu'elle s'ajourne pour délibérer, Philippe fait enlever les deux Templiers. On construit à la hâte un bûcher à l'endroit où est aujourd'hui la statue de Henri IV, sur le terre-plein du Pont-Neuf, et les deux victimes y sont brûlées (11 mars 1314). Une légende populaire se forma sur cette mort : le bruit courut que le grand maître, du haut de son bûcher, avait ajourné ses bourreaux à comparaître avec lui devant Dieu, le pape dans quatre mois, le roi dans un an.

Au sein même de la famille du roi, de sanglantes tragédies se passèrent. Ses trois brus, accusées de scandaleux déportements, qui ont donné naissance à la sombre légende de la tour de Nesle, furent arrêtées et mises en étroite reclusion. Une d'elles, Marguerite de Bourgogne, enfermée au château Gaillard, y périt plus tard étranglée; une autre mourut de désespoir; la troisième fut reprise par son mari. Leurs complices, Philippe et Gaultier d'Aulnay, furent écorchés vifs en

de Grève, beaucoup d'autres nobles ou non nobles t torturés, cousus dans des sacs, et jetés à la rivière. endant la haine publique augmentait contre ce gouver-nt faux-monnayeur qui défendait « sous peine de corps voir » d'importer des espèces étrangères, par crainte de paraison, ou d'*essayer* les monnaies du roi pour qu'on t savoir au juste, en reconnaissant l'alliage, ce qu'elles nt. Et comme ces mutations de monnaies ne suffisaient l levait des dîmes sur le clergé sous prétexte d'une de, des aides sur ses vassaux pour la réception de ses mme chevaliers et pour le mariage de sa fille avec le Angleterre; enfin des impôts non consentis, ou mal-mis arbitrairement sur tout le monde. L'irritation ue se traduisait en murmures, et les murmures ame-des supplices. L'oppression générale faillit causer une ection, quand Philippe eut établi un nouvel impôt sur te de toutes les marchandises. On vit un commence-d'union entre les nobles et les bourgeois, comme la qui, en Angleterre, avait fondé les libertés publiques et é à Jean sans Terre la Grande Charte. Philippe, cette ecula. Il abandonna l'impôt, appela à Paris les députés rante bonnes villes pour conférer avec lui, et leur t de ne plus faire que de bonnes monnaies.

s cet homme sinistre, ce roi, le plus dur qu'eût encore France, bien qu'arrivé seulement à l'âge de quarante-s, était déjà au terme de ses jours. Il expira le 29 no-e 1314. Je note en passant qu'il se fit traduire par Jean ung, la *Consolation philosophique* de Boèce. Y avait-il e cœur si dur quelque fibre que nous ne connaissons

uisitions de territoires. — Sous ce règne le do-fit d'importantes acquisitions, dont quelques-unes ureusement ne furent pas durables : les comtés de la e, de l'Angoumois, de Champagne, de Franche-Comté Lectoure, une partie de la Flandre (Lille, Douai et Or-), le Quercy, la grande ville de Lyon et une partie de ellier. Le comte de Bar avait été contraint de faire age à la couronne de France pour toutes ses terres s à l'ouest de la Meuse.

Parlement. — Les vassaux devaient servir leur sei-, en sa *cour, par conseil* et par justice. La cour féodale *avait ces deux caractères*. Le roi y demandait à ses ba-

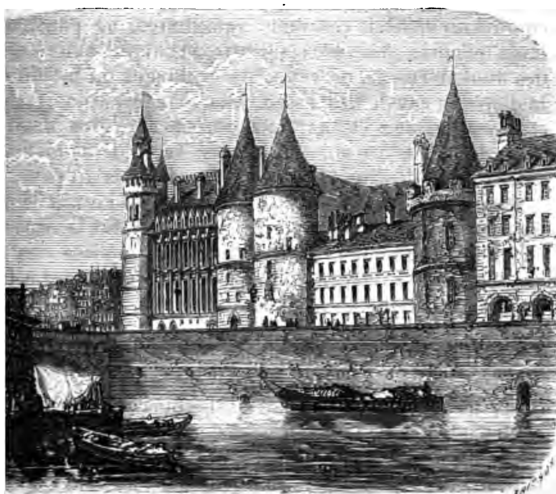
rons des avis et des sentences. Avec les progrès de la royauté s'accrurent les fonctions de la cour du roi. Il fallut faire un partage, il y eut la cour politique ou grand conseil, et la cour judiciaire ou parlement. Sous saint Louis, le caractère du *parlement* n'était pas encore nettement dessiné. Philippe le Bel précisa son organisation. Il voulut qu'il se réunît à Paris deux fois l'an, pendant deux mois, dans le palais de la Cité, qui prit plus tard le nom de Palais de Justice (1302). Cette cour souveraine de justice, qui prétendit exercer sa juridiction sur tout le royaume, allait être le grand instrument qu'emploieront les rois pour amener la France entière sous leur autorité absolue. Il établit aussi deux *échiquiers* à Rouen et deux *grands jours*[1] à Troyes; mais en faisant présider ces cours provinciales par des commissaires choisis dans le parlement. L'institution du *ministère public* ou de magistrats chargés de défendre dans toutes les causes les droits du roi et de la société paraît remonter à Philippe le Bel.

Chambre des Comptes. — Comme il avait tiré le parlement du sein du *Grand Conseil* ou cour du roi, il tira du parlement la *Chambre des Comptes*, qui d'abord en fit partie, et plus tard s'en sépara. Alors il y eut trois grands corps pour la haute administration du pays: l'un judiciaire, le Parlement, l'autre financier, la Chambre des Comptes; le troisième politique, le Grand Conseil.

Ordonnances de Philippe IV. — Les nombreuses ordonnances qu'on a conservées de Philippe le Bel prouvent son activité pour organiser la nouvelle administration que la royauté devait au pays, puisqu'elle avait substitué son action à celle des seigneurs féodaux. Si ces lois sont souvent empreintes d'un esprit despotique et fiscal, quelques-unes montrent un véritable esprit de gouvernement. Une de ces ordonnances interdisait les guerres privées et les duels judiciaires pendant les guerres du roi: c'était désarmer la féodalité. Une autre, en 1312, défendit aux seigneurs de faire de la monnaie, et l'année suivante, les députés des villes demandèrent au roi que cette défense fût continuée pendant onze ans. Il fut dé-

1. L'échiquier de Rouen était l'ancienne cour féodale des ducs de Normandie, qui siégeait alternativement à Rouen, à Falaise et à Caen. Philippe le Bel le fit présider par des magistrats royaux, et le fixa à Rouen, où il dut se réunir deux fois l'an à Pâques et à la Saint-Michel. De là l'expression *deux échiquiers*. Les *grands jours* étaient présidés par une *commission judiciaire* envoyée par le roi: mais c'était encore une institution locale qui existait déjà, comme l'échiquier de Rouen.

conformément à un exemple déjà donné par saint Louis, apanage, ou terre cédée par le roi à un de ses fils, reerait à la couronne à défaut d'héritiers mâles. C'était ɔyen d'atténuer les inconvénients de ces grandes con-ns faites aux membres de la maison royale. Les Capétiens rtageaient plus la royauté comme les Mérovingiens, ils partageaient le domaine royal, de sorte que les rois ient d'une main ce qu'ils défaisaient de l'autre, ils ient l'ancienne féodalité et en constituaient une nouvelle



Le palais de la Cité [1].

es fiefs qu'ils donnaient à leurs fils. — Une ordonnance)8 abolit toute servitude de corps dans la sénéchaussée ılouse et l'Albigeois, à condition d'une légère redevance lle.

ıances. — On a vu les embarras financiers de Philippe

y avait là, très-probablement, un château romain que les Mérovinıabitèrent souvent. Eudes y fixa sa résidence; Robert l'agrandit. ouis y *construisit la Sainte-Chapelle*. François Ier y résida encore *fois. La Conciergerie, qui a vu tant de grands coupables et tant de infortunes, a son entrée sur le quai, entre les tours dites de* *ımery et de César.*

le Bel et les moyens qu'il prit pour s'assurer des res
altérations de monnaies, confiscations. Il fit plus,
douanes des frontières en frappant les marchandises d
d'exportation, et il établit de nouveaux impôts. Nos r
qu'alors, n'avaient eu d'autres revenus réguliers que
leurs domaines. Les vassaux et sujets payaient se
dans des circonstances déterminées, des aides, taill
belles. Les guerres continuelles de Philippe IV rend
impôts permanents, car il fallait qu'on l'*aidât*, tant
les Anglais, tantôt contre les Flamands. Mais com
le système féodal, les *aides gracieuses* ou *droits de com*
comme on appelait ces dons volontaires, ne pouva
levés qu'après avoir été consentis, le roi fut obligé
des assemblées de prévôtés, de bailliages ou même
le domaine royal. Ces assemblées donnèrent naiss
états provinciaux et aux *états généraux*. Notre dro
subordonne encore aujourd'hui, en vertu de ce prin
dal, la levée de l'impôt, au vote des députés du pays

Premiers états généraux (1302). — Le fait le
portant de l'administration de Philippe IV fut la con
en 1302, des premiers états généraux composés des
des trois *ordres*, clergé, noblesse et bourgeoisie. Ce
le plus despotique de nos rois qui révéla au peuple s
et son avenir. Amené par sa violence même en f
grand péril, et ruiné par ses continuelles entreprise
appeler autour de lui les députés de la nation, pou
d'eux les secours dont il avait besoin, et pour se
contre le pape, de l'assentiment de la France. Mais,
tant devant eux les prérogatives de sa couronne et
la tiare, il reconnaissait implicitement le vieux dr
souveraineté nationale, si fort obscurci et oublié de
siècles. Philippe IV ne demandait rien sans doute q
sûr d'avance d'obtenir. Mais ces hommes qui, en 1
tent pour le roi contre le pape, qui, en 1326, dispo
la couronne, s'enhardiront plus tard jusqu'à voul
la main sur cette couronne même.

CHAPITRE XXVII.

LES TROIS FILS DE PHILIPPE LE BEL (1314-1328).

Louis X (1314-1316). — Trois fils de Philippe le Bel régnèrent l'un après l'autre : Louis X le Hutin ou le Querelleur, de 1314 à 1316 ; Philippe V, le Long, jusqu'en 1322 ; Charles IV, le Bel, jusqu'en 1328. Le premier de ces princes ne porta que dix-huit mois la couronne, et on ne compte que trois faits dans son règne : le meurtre de Marguerite de Bourgogne, que son époux fit étrangler ; une expédition contre les Flamands qui échoua, car on ne dépassa pas Courtray, et presque toute l'armée périt dans les boues de la Flandre, enfin une vive réaction féodale qui frappa les conseillers de Philippe le Bel et essaya de détruire son ouvrage. Enguerrand de Marigny, le ministre des finances du dernier roi, fut pendu au gibet de Montfaucon qu'il avait lui-même fait élever. Pierre de Latilly, chancelier de France, et Raoul de Presle, avocat général, furent torturés, Nogaret ruiné, et les nobles de plusieurs provinces se firent rendre les priviléges dont ils avaient été dépouillés : rétablissement de leurs anciennes justices, du duel judiciaire, du droit de guerre privée, abolition de la procédure par dispositions écrites qui rendaient les hommes de loi nécessaires, destitution des juges royaux, etc. La demande générale, et cela était habile de la part des nobles, c'était que le roi n'eût pas de rapports avec les hommes des barons. Mais en même temps Louis, pour se procurer quelque argent, fit cette déclaration solennelle que, « selon le droit de nature, chacun doit naître franc, » et il en concluait que tous les Français étant naturellement libres, les serfs du domaine royal pourraient se racheter. Le servage alla toujours en diminuant depuis cette époque ; au contraire de ce qui se passait dans les siècles précédents, la liberté devint à son tour la règle pour les populations rurales, comme elle l'était depuis longtemps pour les popula-

tions urbaines, et ce fut le servage qui resta l'exceptior derniers serfs ne furent affranchis que sous Louis XVI

Philippe le Bel avait chassé les juifs ; Louis les laiss trer à condition qu'ils lui abandonneraient les deux ti leurs créances. Les juifs étaient alors regardés « comm éponges qu'on pouvait presser arbitrairement. » On les sait pour confisquer leurs biens et on les rappelait e d'une confiscation future.

Loi salique[1]. — Louis X ne laissait qu'une fille ; m reine, Clémence de Hongrie, mit au monde, quelques après, un fils posthume qui fut nommé Jean et qui ne que huit jours. Sa sœur devait-elle prendre la couronn texte de l'Évangile porte : « Les lis ne filent pas et cepe ils sont vêtus avec plus de splendeur que Salomon toute sa magnificence. » Cela voulait dire évidemment royaume des lis ne devait pas tomber en quenouille. A torzième siècle c'était une raison. Il y en avait d'autre ne voulait pas qu'un étranger pût gagner la France p mariage ; et les états généraux, appliquant à la couro règle de succession anciennement établie pour les saliques, exclurent du trône la fille de Louis X. Ainsi le d'hériter reconnu aux filles pour les fiefs ne le fut pas la couronne.

Philippe le Long, après une régence de cinq ou six fut proclamé roi à la place de sa nièce (1316). Cette dé tourna contre sa propre maison ; car il n'eut lui-mêm des filles, qui furent deshéritées au profit de Charles I

1. On a beaucoup vanté cette règle de notre droit politique ; nous remarquer seulement que plusieurs maisons, notamment celle d'Au durent leur grandeur à un principe contraire, et que la loi salique, pour sauvegarder l'indépendance d'un petit État, était moins néce une puissante monarchie. La France était trop grande pour être a par quelque État que ce fût, et tout prince étranger qui l'eût gag un mariage l'aurait, au contraire, accrue de ses domaines. En po comme en astronomie, les plus grosses masses entraînent les plus Que fût-il arrivé, par exemple, si Édouard III, prince français par sa par ses habitudes, sa langue et une partie de ses possessions, p était duc de Guyenne et comte de Ponthieu, eût hérité de la couro lieu de Philippe de Valois ? c'est que la Guyenne avec le Ponthieu, mentanément l'Angleterre, auraient été réunis au domaine royal du Valois. Quelques seigneurs à qui Édouard eût préféré des An eussent perdu, le pays y eût gagné de n'être point désolé par la de Cent ans. L'Angleterre n'a jamais eu que des rois étrangers, danois, normands, angevins, gallois, écossais, hollandais, allemand est-elle trouvée plus mal ? L'Espagne, qui doit sa dynastie de Bou *un mariage*, n'a pas pris avec elle la loi salique. (Voyez plus loin, au *de Louis XII*, le mariage projeté entre Mme Claude et Charles d'Aut

oncle. Ce dernier prince fut précédé au tombeau par ses deux fils, et sa veuve donna le jour à une fille que pareille exclusion frappa. Il avait dit lui-même à ses barons au lit de mort : « Si la reine met un fils au monde, il sera votre roi ; si c'est une fille, la couronne appartiendra à Philippe de Valois, que je déclare votre régent » (1328). La route du trône fut ainsi ouverte à une branche nouvelle des Capétiens, celle des Valois.

Philippe V (1316-1322). — Les règnes de Philippe V et de Charles IV comptent peu d'événements militaires, mais beaucoup de mesures pour régulariser l'administration du pays. Philippe V convoqua trois fois les états généraux, dont la périodicité semblait ainsi devoir bientôt s'établir, et il exclut de nouveau les gens d'église du parlement, pour n'y laisser que des membres soumis à sa pleine autorité ; ils y rentrèrent plus tard sous le nom de conseillers clercs. Il institua, en 1318, le *Conseil étroit* ou Conseil d'État qui fut le pouvoir délibérant, comme les officiers de la couronne et les *clercs du secret*, du milieu desquels on tira plus tard les secrétaires d'État, furent le pouvoir chargé de l'exécution. Philippe V voulait déjà établir l'unité de monnaies, de poids et de mesures, « afin que le peuple marchandast plus seurement, » et il rendit, sur les finances, sur l'organisation de la chambre des comptes, sur l'administration des eaux et forêts, etc., plusieurs ordonnances qui montrent un remarquable esprit d'ordre et d'économie. Le domaine royal fut déclaré inaliénable et imprescriptible. Sous ce règne se place une cruelle persécution des lépreux et des juifs.

Lettres de noblesse. — Comme Philippe III, son aïeul, Philippe le Long donna à des roturiers des titres de noblesse, innovation qui en renouvelant le corps aristocratique, assurait sa durée, mais aussi altérait son esprit. Dans l'origine, la noblesse était personnelle ; la féodalité en avait fait un attribut du fief militaire ; voici que les rois l'en séparent : c'est un changement grave, car un jour, ces lettres d'anoblissement s'achèteront et il n'y aura vraiment plus de noblesse, quand tout le monde pourra être noble argent comptant.

Communautés rurales. — Menacée d'en haut par les rois, la féodalité est menacée d'en bas par le peuple. Le progrès des villes continue et celui des campagnes commence. *Les bourgeois obtinrent de* Philippe V le droit de s'organiser

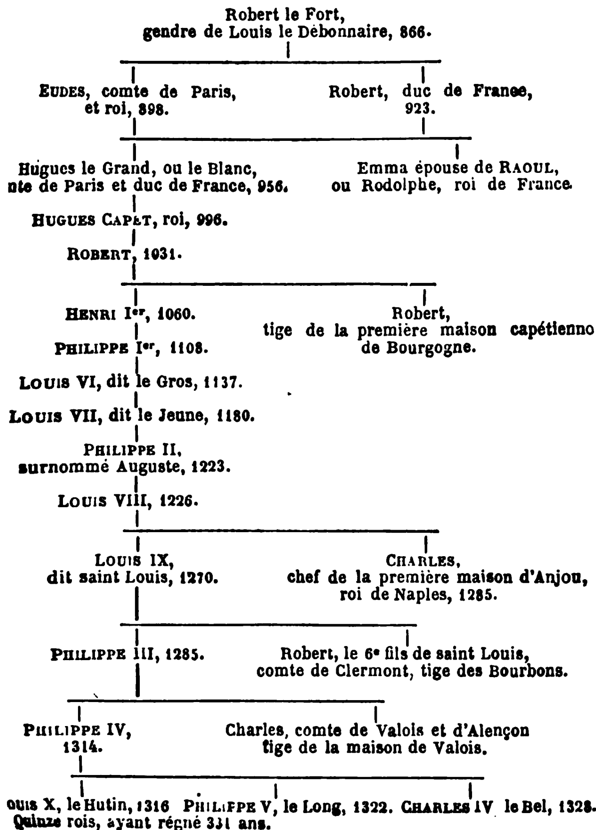
militairement : chaque ville eut un capitaine pour les compagnies bourgeoises : chaque bailliage un capitaine général; et c'est dans ce siècle, sinon sous ce règne, que les *paroisses* ecclésiastiques devinrent des communautés civiles. On a vu plus haut comment les gens de la campagne, autrefois isolés, s'étaient peu à peu réunis, d'abord autour de l'église et du château, sous la surveillance de l'intendant seigneurial; plus tard sous un syndic ou un maire, habituellement nommé par le seigneur, et qui les appelait à délibérer sur leur intérêts communs. C'était un commencement d'organisation municipale pour les campagnes. Le document jusqu'à présent le plus ancien qui en fasse mention est de l'année 1380.

Charles IV. (1322-1328). — Charles IV publia divers réglements relatifs au commerce, il augmenta les droits à l'exportation, chassa les négociants lombards que Louis X avait rappelés et qu'il renvoya en leur pays « aussi gueux qu'ils en étaient venus; » mais il donna un grand exemple de juste sévérité. Le baron de l'Ile-en-Jourdain, convaincu de plusieurs crimes, fut pendu, malgré les supplications de toute la noblesse et l'intervention du pape, son oncle. Au dehors, le roi favorisa en Angleterre la révolution, qui précipita du trône Édouard II, et reçut l'hommage du fils de ce prince pour la Guyenne et le Ponthieu; en Allemagne il fut sur le point d'obtenir la couronne impériale. Mais une sorte de fatalité était attachée à cette maison. Ces princes, grands et beaux, qui tous semblaient devoir fournir une longue carrière, meurent dans la fleur de l'âge : Philippe le Bel à quarante-six ans, Louis X à vingt-sept, Philippe le Long à vingt-huit, Charles le Bel à trente-quatre. Le peuple voyait dans ces morts prématurées un signe de la vengeance du ciel sur cette famille qui avait souffleté Boniface VIII, peut-être empoisonné Benoît XI, et brûlé les Templiers.

Le moyen âge lui-même est à ce moment, au moins en France, bien près de sa fin, car tout ce qu'il avait aimé, croisades, chevalerie, féodalité, était fini ou se mourait; la papauté, bafouée dans Boniface VIII, était captive à Avignon; le successeur de Hugues Capet était un despote, et les fils des vilains siégeaient aux états généraux du royaume, en face des nobles et des clercs.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA BRANCHE AINÉE DES CAPÉTIENS.

(*La date qui suit chaque nom est celle de la mort.*)



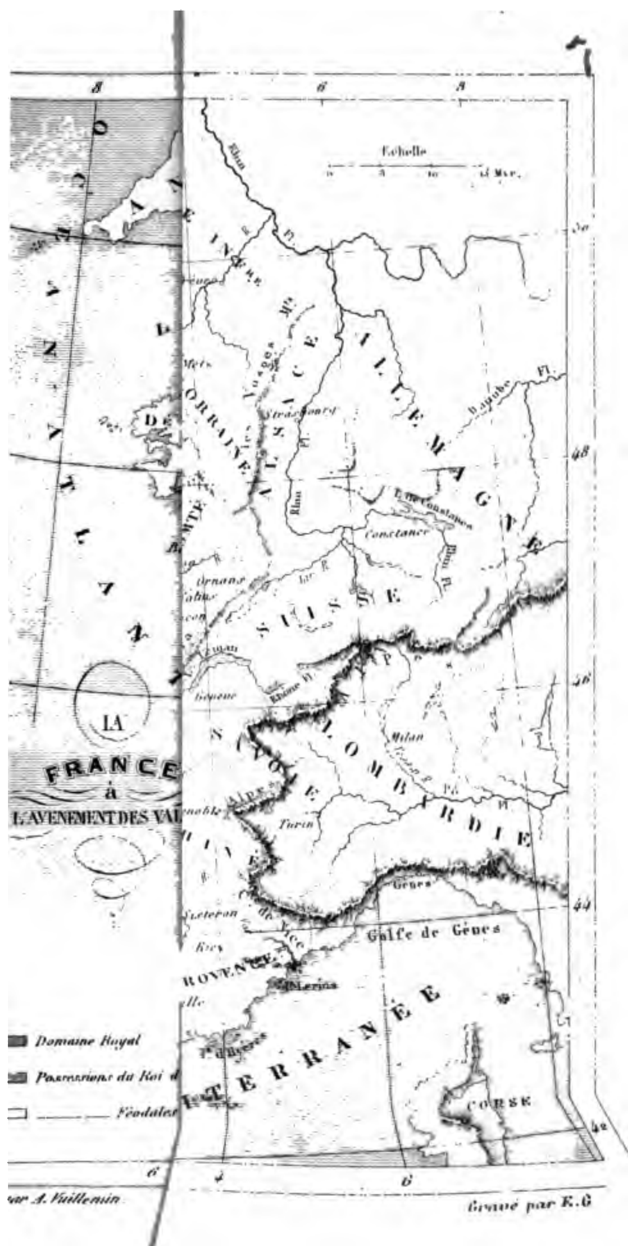
(1328-1453.)

CHAPITRE XXVIII.

BRANCHE DES CAPÉTIENS-VALOIS, PHILIPPE VI (13

Puissance du roi de France avant la gu l'Angleterre. — Philippe VI de Valois, cousin de neveu de Philippe le Bel et petit-fils de Philippe I au trône en vertu de la loi salique interprétée tr douze ans contrairement au droit des femmes. É roi d'Angleterre, petit-fils de Philippe IV, par sa belle, protesta contre cette exclusion et revendiq ronne, mais les troubles extérieurs de l'Angleterr rent à reconnaître les droits de Philippe VI, au hommage pour son duché de Guyenne. La victoire que Philippe gagna pour le comte de Flandre sur révoltés, donna à la nouvelle maison royale la san gloire (1328).

Les Flamands avaient mis sur leurs drapeaux u



par A. Vuillemin

Gravé par E.G



Ils avaient pris position sur une colline des environs de Cassel. On eut la prudence de ne pas les y attaquer. Ils perdirent les premiers patience en voyant leur pays livré aux flammes et descendirent en plaine où la chevalerie en tua 13 000.

Jamais, depuis Charlemagne, le roi de France ne s'était trouvé aussi puissant. Maître, directement, des trois quarts du royaume, suzerain, pour les fiefs qu'ils possédaient en France, des rois de Majorque, de Navarre et d'Angleterre, allié des rois de Bohême et d'Écosse, parent de ceux de Naples et de Hongrie, protecteur intéressé du pape, qu'il tenait comme prisonnier dans Avignon, Philippe VI étendait au loin son influence et songeait à se mettre, comme chef de la chrétienté, à la tête de la chevalerie européenne pour une nouvelle et dernière croisade. C'est durant cette situation prospère, au milieu de l'éclat et des plaisirs d'une cour magnifique et chevaleresque, quand le pays habitué déjà à la monarchie absolue voyait croître, à la faveur de la paix et de l'ordre, son industrie et son commerce, qu'éclata cette guerre malheureuse qui rejeta pour plus d'un siècle la France dans le chaos.

Causes de la guerre de Cent ans; prétentions d'Édouard III. — Édouard III regrettait cette belle couronne de France à laquelle sa naissance semblait lui donner des droits. Les circonstances l'avaient obligé, en 1328, à reconnaître Philippe de Valois, mais les circonstances pouvaient changer; et, en 1336, elles avaient changé déjà. Philippe connaissait bien cette ambition qui couvait, et il ne se fit pas faute d'accroître les embarras du roi anglais; il aida les Écossais en guerre contre lui. La France, jusqu'au dernier jour de l'indépendance de l'Écosse, chercha et trouva toujours dans ce pays des amis dévoués. Mais Édouard battit les Écossais et se promit bien de rendre au premier ennemi de la France l'appui que Philippe VI avait donné aux siens. Quand Robert d'Artois, accusé d'avoir attenté à la vie du roi, s'enfuit en Angleterre, il y fut parfaitement accueilli.

Robert d'Artois (1332). — Ce Robert était un prince du sang, un des *royaux de France*. Il avait des prétentions sur le comté d'Artois, détenu par sa tante et après elle par ses filles. Pour faire valoir ses droits, il fabriqua de fausses pièces et acheta de faux témoins. La procédure, qui mit à découvert *cette iniquité*, en montra une autre. Robert avait

probablement empoisonné sa tante et l'aînée de ses cousi
Un arrêt de la cour des pairs le condamna à la perte de
biens et au bannissement perpétuel (1332). Il se retira c
le Brabant, et pour se venger *envoulta* le fils du roi. Dan
croyance du moyen âge, on pouvait se débarrasser de q
qu'un en faisant fabriquer son image en cire par un sor
Cette image une fois baptisée et le *voult* bien fait, avec m
et consécration religieuse, si on la laissait fondre au so
ou si on la piquait au cœur avec une aiguille, la perso
qu'elle représentait mourait lentement, mais certainem
La chose fut découverte. Robert, effrayé d'un procès en
cellerie, se trouva trop près de France, et s'enfuit en An
terre, d'où il poussa Édouard à la guerre (1334).

Affaires de Flandre; Arteweld; combat naval l'Écluse (1340). — Édouard eut pour prendre les ar
une raison plus sérieuse. Les Flamands étaient alors le p
ple le plus industrieux, le plus riche et le plus libre de l'
rope. Le comte Louis de Nevers, toujours en besoin d'arg
viola leurs privilèges pour s'en procurer, et punit crue
ment toute résistance. Les draps de Flandre étaient fabriq
avec de la laine d'Angleterre, de sorte que si le comte é
Français de cœur, les Flamands étaient Anglais d'inté
En 1336, ils chassèrent le comte Louis; et leur chef po
laire, Arteweld, invoqua aussitôt l'appui d'Édouard III,
lui donnant le funeste conseil de prendre le titre de roi
France, pour ôter tout scrupule aux Flamands, qui aurai
hésité peut-être à combattre leur suzerain, et qui n'hésitè
plus quand Arteweld eut ainsi couvert leur prise d'ar
d'une ombre de droit.

La guerre, commencée en 1337 du côté de la Flandre, l
guit plusieurs années. Les Français, vaincus au combat n
de l'Écluse, par l'impéritie de leurs amiraux, qui n'ava
jamais navigué, furent vainqueurs à Saint-Omer, et Édou
échoua au siége de Tournay. Une trêve interrompit p
quelque temps la lutte.

Affaires de Bretagne (1341-1343); la comte Jeanne de Montfort. — En 1341, les hostilités se rani
rent en Bretagne, où les deux rois soutinrent chacun
candidat différent au trône ducal. Le duc Jean III venait
mourir sans laisser d'enfants. Le duché devait-il passer
fille du plus âgé de ses frères, mort avant lui, à Jeanne
Penthièvre, qui avait épousé Charles de Blois, ou bien à

plus jeune frère, Jean de Montfort? Les deux prétendants mirent en avant la loi de Moïse, les rescrits de l'empire romain, la loi salique et les coutumes. Les légistes amoncelèrent les écritures, mais la politique décida. Charles de Blois était neveu de Philippe VI; avec lui la Bretagne serait dans une plus grande dépendance de la couronne; un arrêt du parlement lui donna gain de cause. Jean de Montfort se hâta de



Porte Mordelaise à Rennes [1].

passer en Angleterre, promit de reconnaître Édouard III comme roi de France et de tenir de lui en fief la Bretagne, pourvu qu'il jurât de l'aider et de le défendre comme son homme ou vassal, de tout son loyal pouvoir. Alors s'engagea une de ces guerres pleines de « rencontres, belles envahies, belles rescousses, beaux faits d'armes et belles prouesses, »

1. C'est par cette porte que les ducs de Bretagne et les évêques de Rennes faisaient leur *entrée. Elle* est extrêmement intéressante comme *souvenir historique et comme spécimen* de l'architecture militaire du *moyen âge.*

que Froissart raconte avec délices et un grand charme, mais qui foulaient horriblement les peuples. Charles de Blois, soutenu d'une nombreuse armée française, où se trouvait le fils même du roi, assiégea d'abord son adversaire dans la ville de Nantes. Trente chevaliers bretons avaient été pris dans un château voisin. Charles de Blois, malgré sa piété, qui lui valut la réputation d'un saint, et le duc Jean, malgré le surnom qu'on attacha plus tard à son nom, Jean le Bon, firent décapiter ces trente chevaliers, et jeter, par les balistes, leurs têtes dans la place. Les bourgeois effrayés capitulèrent; Jean de Montfort fut enfermé, à Paris, dans la tour du Louvre.

« La comtesse Jeanne de Montfort étoit en la cité de Rennes quand elle entendit que son sire étoit pris : quoiqu'elle eût grand deuil au cœur, elle réconforta vaillamment ses amis et ses soudoyers, et leur montroit un petit fils qu'elle avoit, nommé Jehan, comme son père : et leur disoit : « Ah ! seigneurs, ne vous ébahissez de monseigneur que nous avons « perdu : ce n'étoit qu'un seul homme ! Voyez-ci mon petit « enfant, qui sera, si à Dieu plaît, son restorier (vengeur), « et qui vous fera des biens assez. J'ai de l'avoir en planté « (du bien en quantité) : je vous en donnerai et vous pour« voirai de tel capitaine par qui vous serez tous réconfortés. » Après quoi, de Rennes, elle alla dans toutes les forteresses et bonnes villes menant son jeune fils avec elle, réconfortant les siens, et renforçant ses garnisons de gens et de toutes choses nécessaires, puis s'en vint à Hennebon, où elle se tint tout l'hiver. Elle avoit choisi cette place, située sur le Blavet, à peu de distance de la mer, afin de pouvoir communiquer avec l'Angleterre. » (Froissart, liv. I, part. I, chap. CLVII.)

« Sitôt la douce saison revenue, beaucoup de seigneurs et grand'foison de gens avec eux de France, rejoignirent à Nantes messire Charles de Blois, et mirent le siége autour de la cité de Rennes. La ville fut prise après avoir vaillamment soutenu plusieurs assauts, et les François marchèrent sur Hennebon et l'assiégèrent tant qu'ils purent. Ils avoient douze engins qui écrasoient la cité sous les énormes pierres et les quartiers de roche qu'ils lançoient. La comtesse de Montfort, armée de toutes pièces et montée sur un bon *coursier*, chevauchait de rue en rue par la ville, et semonnoit *ses gens* de se bien défendre, et faisoit les femmes, dames et *demoiselles* faire les chaussées et porter les pierres aux cré-

eaux, pour jeter aux ennemis, et faisoit apporter bombardes et pots de chaux vive.

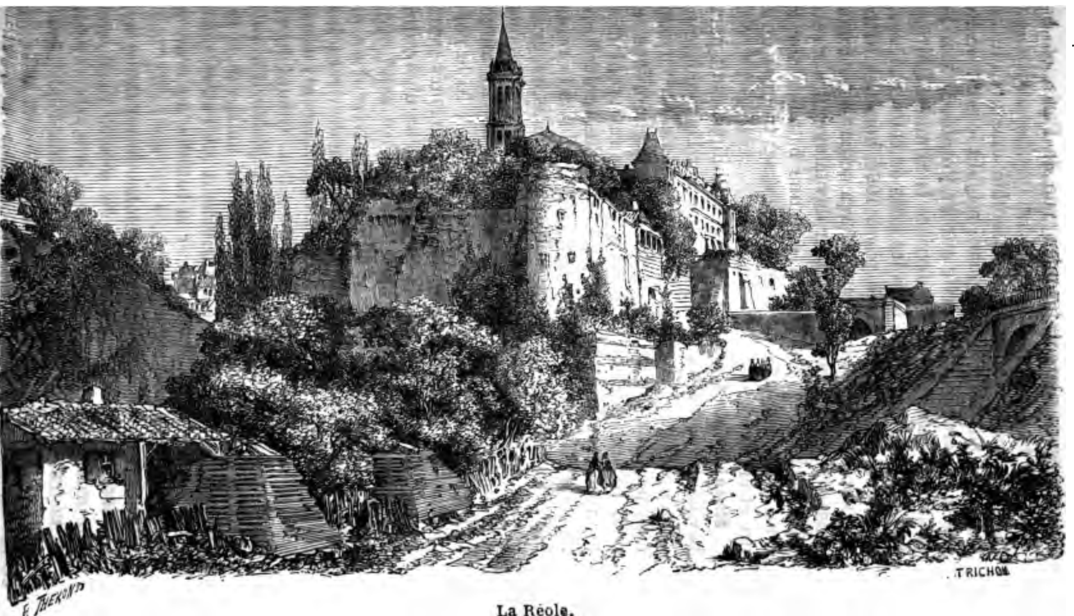
« Encore fit cette comtesse de Montfort une très-hardie emprise. Ladite comtesse montoit aucune fois en une tour, tout au haut, pour voir mieux comment ses gens se maintenoient. Elle regarda et vit que tous ceux de l'ost, seigneurs et autres, avoient laissé leurs logis pour voir l'assaut; elle monta à cheval avec 300 hommes d'armes, et, passant par une porte qu'on n'assailloit point, elle se jeta très-vaillamment en ces tentes et ces logis des seigneurs, et y bouta le feu. Quand les seigneurs virent leurs logis brûler et ouïrent le bruit qui en venoit, ils furent tout ébahis et y coururent criant : Trahis ! trahis ! La comtesse alors rassembla tous ses gens et vit bien qu'elle ne pourroit entrer en la ville sans trop grand dommage; elle s'en alla par un autre chemin, droit au château d'Auray, à trois ou quatre lieues de Hennebon. Durant cinq jours, la garnison de Hennebon fut en alarmes et grand'doutance, ne sachant ce qui était advenu de la comtesse; mais la sixième nuit, la comtesse qui avoit rassemblé 500 compagnons bien armés et bien montés, se partit d'Auray et s'en vint à soleil levant et chevauchant droit à l'un des côtés de l'ost, fit ouvrir la porte de Hennebon, et y entra à grand'joie et à grand son de trompettes et de timbales. » Un secours d'Anglais fit enfin lever le siége. Le traître Robert d'Artois périt vers ce temps-là dans une rencontre près de Vannes.

Peu à peu, les deux rois se trouvèrent engagés dans les hostilités. En 1342 Édouard se rendit lui-même en Bretagne, et parut aux siéges de Vannes, de Rennes et de Nantes. De son côté, le duc Jean de Normandie rassembla une armée dans laquelle on comptait un nombre infini de barons et plus de 40 000 soldats. Les deux armées se rencontrèrent près de Malestroit. Les Anglais, quatre fois moins nombreux que leurs ennemis, avaient eu soin de prendre une forte position. On était au cœur de l'hiver; les vivres manquaient de part et d'autre; des pluies glacées inondaient les deux camps et multipliaient les maladies. Les légats du pape intervinrent et firent accepter, le 19 janvier 1343, une trêve qu'on s'engagea à observer jusqu'à la Saint-Michel de l'année 1346.

Expédition d'Édouard III en France. — Quelque temps après, *Olivier de Clisson* et quatorze chevaliers bretons, *qui avaient engagé leur foi* au roi d'Angleterre, furent

invités par Philippe VI à un grand tournoi, à Paris, arrêtés aussitôt, et, sans forme de procès, décapités. Édouard se porta leur vengeur et la guerre recommença, d'abord en Guyenne où le comte de Derby prit, après une vigoureuse défense, la Réole, Port-Sainte-Marie, et pénétra jusqu'à Angoulême, tandis que le prince Jean usait vainement ses forces contre la petite ville d'Aiguillon. Cependant Édouard avait réuni un armement considérable. Mais où descendre? En Bretagne, le parti français avait repris le dessus ; la Guyenne était loin ; enfin, une tragédie venait de lui fermer la Flandre. Arteweld, son compère, comme il l'appelait, avait voulu lui livrer le pays : le prince de Galles, fils aîné d'Édouard, devait régner sur la Flandre. Les Flamands ne voulurent pas plus appartenir aux Anglais qu'aux Français, et Arteweld fut tué dans sa maison par le même peuple dont il avait été l'idole.

Cependant la flotte anglaise faisait voile vers l'embouchure de la Gironde lorsqu'une tempête la rejeta dans la Manche. Un nouveau traître, Geoffroy d'Harcourt, conseilla de débarquer en Normandie ; il promettait l'appui de ses vassaux et de toute la province. Le roi vint prendre terre avec 32 000 hommes, le 22 juillet 1346, à la Hougue-Saint-Vaast, dans le Cotentin. Il s'empara sans peine de Barfleur, de Cherbourg, de Valogne, de Saint-Lô. Le 26, il était sous les murs de Caen, « ville plus grosse que nulle d'Angleterre, hormis Londres. » Les bourgeois sortirent hardiment à sa rencontre. Toutefois, dit Froissart, si très tost que les bourgeois de la ville de Caen virent s'approcher ces Anglois, qui venoient en trois batailles, drus et serrés, et aperçurent ces bannières et ces pennons à grand foison ventiller et baloier, et ouïrent ces archers ruire, qu'ils n'avaient point accoustumé de voir ni de sentir, ils furent si effrayés et déconfits d'eux-mêmes, que tous ceux du monde ne les eussent pu empêcher de fuir. » Les Anglais entrèrent dans la ville avec les fuyards, tuant toujours sans vouloir recevoir personne à merci. Mais les bourgeois reprirent courage et se défendirent dans leurs maisons : plus de 500 Anglais étaient morts ou blessés, quand Édouard fit cesser le combat, en promettant la vie sauve aux habitants. La ville de Louviers, qui était déjà « grosse, riche et marchande, » fut prise ensuite. Une tentative sur Rouen avait échoué ; il remonta le long de la rive gauche de la Seine, et brûla Pont-de-l'Arche, Vernon, Poissy et Saint-Germain.



La Réole.

Ses coureurs vinrent jusqu'en vue de Paris, et brûlèrent Bourg-la-Reine et Saint-Cloud.

Cependant Philippe avait assemblé une grande armée et marchait aux Anglais. Édouard rétablit le pont de Poissy, y passa la Seine et fit retraite sur le Ponthieu, son héritage, pour se mettre en sûreté derrière la Somme. Philippe avait fait fortifier et garder tous les gués de cette rivière. A celui de Blanquetaque, il avait placé 1000 hommes d'armes et 5000 archers génois; Édouard força ce passage, mais reconnaissant qu'il ne pouvait reculer davantage, il s'arrêta, et, le 27 août, disposa son armée pour une bataille, sur la pente d'un monticule près de Crécy, tenant ses troupes en bon ordre et bien repues.

Bataille de Crécy (1346). — Philippe était parti d'Abbeville dès le matin pour aller chercher l'ennemi, qui était à cinq lieues de distance. Une grosse pluie accompagna l'armée pendant toute sa marche. Quatre chevaliers envoyés pour reconnaître la position des Anglais revinrent dire qu'ils les avaient trouvés attendant au lieu qu'ils avaient choisi, et ils conseillèrent au roi de donner à ses soldats le repos d'une nuit. Philippe ordonna de faire halte. Mais les grands seigneurs de France qui commandaient les différents corps d'armée, mirent leur vanité à se dépasser les uns les autres, pour se loger le plus près possible des Anglais. « Ni le roi ni ses maréchaux ne purent donc être maîtres de leurs gens, car il y avoit une foule de grands seigneurs et chacun vouloit montrer sa puissance. Ils chevauchèrent en cet estat, sans arroi et sans ordonnance, si avant qu'ils se trouvèrent en présence de leurs ennemis. Les Anglois, si tost qu'ils virent les François approcher, se levèrent moult ordonnément, sans nul effroi, et se rangèrent en leurs batailles. Quand le roi Philippe vint jusque sur la place où les Anglois estoient arrêtés et ordonnés, et qu'il les vit, le sang lui mua, car il les haïssoit moult, et il dit à ses maréchaux : « Faites passer nos « Génois devant et commencer la bataille, au nom de Dieu « et de monseigneur saint Denis. »

La pluie qui n'avait cessé de tomber jusqu'alors, avait mis les arcs des Génois hors d'état de servir. Aussi, quand on leur ordonna de commencer l'attaque, « ils estoient durement las et travaillés d'aller à pied ce jour, plus de six lieues, tout armés, et de leur arbalète porter; et dirent adonc à leurs connétables qu'ils n'estoient mie ordonnés de faire nul grant

exploit de bataille. » Quand le comte d'Alençon entendit ces paroles, tout courroucé, il dit : « On se doit bien charger de cette ribaudaille qui faillit au besoin. » Malgré leurs représentations, et encore que le jour fût déjà avancé, les Génois eurent l'ordre d'attaquer, et ils le firent avec beaucoup de résolution. Mais les Anglais, qui les avaient attendus en silence, et qui, pendant la pluie, avaient caché la corde de leurs arbalètes dans leurs chaperons, firent pleuvoir une grêle de flèches. Édouard avait entremêlé à ses archers « des bombardes, qui, avec du feu, lançoient de petites balles de fer pour effrayer et détruire les chevaux; et les coups de ces bombardes causèrent tant de tremblement et de bruit qu'il sembloit que Dieu tonnoit, avec grand massacre de gens et renversement de chevaux. » Les Génois perdirent courage et lâchèrent pied, « mais une haie de gens d'armes françois, montés et parés moult richement, leur fermoient le chemin. Le roi de France, quand il vit leur pauvre arroi et qu'ils se déconfisoient, ainsi commanda et dit : « Or tost, tuez toute « cette ribaudaille, car ils nous empeschent la voie sans « raison. »

L'exécution d'un pareil ordre devait nécessairement entraîner la perte de la bataille, car il causa une immense confusion dont les Anglais profitèrent. Quand le vieux roi Jean de Bohême qui, tout aveugle qu'il était, se tenait armé, à cheval, au milieu de sa troupe, entendit que l'action était engagée, il dit à ses compagnons : « Je vous prie et requiers très-spécialement, que vous me meniez si avant que je puisse férir d'un coup d'épée. » Ses chevaliers attachèrent leurs chevaux au sien, et tous ensemble se précipitèrent au milieu des ennemis, où ils trouvèrent la mort.

Les princes français, qui avaient engagé la bataille par leur imprudence, payèrent bravement de leur personne. Ils traversèrent la première division anglaise, composée des archers, et vinrent donner contre la ligne des gens d'armes que commandait le prince de Galles. Il y eut un moment où l'effort des Français parut si redoutable, qu'on sollicita Édouard d'avancer avec la troisième division au secours de son fils, mais le roi qui, de la butte d'un moulin où il était placé, jugeait mieux de l'ensemble de la bataille, ne voulut pas faire donner sa réserve, et répondit, « qu'il laisseroit l'enfant gagner ses éperons afin que l'honneur de la journée fût sien. » Les canons *dont il* se servait alors pour la pre-

mière fois en bataille rangée effrayaient plus qu'ils ne tuaient; mais les flèches des archers anglais et les lances des gendarmes jetèrent bas un grand nombre de chevaliers, qui, avec des chevaux harassés, attaquaient sans ordre des gens bien postés et dispos. Philippe de Valois s'était tenu à portée du trait; son cheval même avait été tué sous lui. A la fin, on l'entraîna hors du champ de bataille. Il arriva dans la nuit, lui cinquième, devant le château de Broye. « Ouvrez, ouvrez, dit-il en frappant aux portes, c'est l'infortuné roi de France. » (Froissart.) On lui a prêté, comme à François Ier en circonstance analogue, une parole plus fière et plus monarchique : « ouvrez, c'est la fortune de la France, » mais qui n'est pas plus vraie que le « tout est perdu fors l'honneur. »

Jamais la France n'avait essuyé une si terrible défaite. 11 princes, 80 bannerets, 1200 chevaliers et 30 000 soldats restèrent sur le champ de bataille, sans compter deux corps de milices, égarés, qui tombèrent le lendemain entre les mains des Anglais et furent entièrement détruits.

Siége de Calais; Eustache de Saint-Pierre (1347). — Édouard III, au lieu de s'enfoncer en France après cette glorieuse journée, continua sa retraite; car il n'avait pas une seule place où il pût s'arrêter, pas un port où viendraient les renforts d'Angleterre. Il conduisit son armée devant Calais, dont il entreprit le siége le 3 septembre 1346. La ville était forte, et il reconnut aisément qu'il ne pourrait faire brèche aux murailles; mais il résolut de la prendre par la famine, dût-il y passer l'hiver. Il fit tracer autour de Calais moins un camp qu'une ville nouvelle, où les Anglais étaient logés dans des maisons de bois très-commodes et parfaitement approvisionnées, de façon qu'ils s'y reposaient des fatigues de la campagne tout en la continuant. Cependant Philippe rassemblait une armée à Amiens, mais avec une désespérante lenteur. Elle ne fut prête qu'au milieu de juillet 1347, et, trouvant tous les passages impraticables ou occupés par l'ennemi, elle s'éloigna et se dispersa, après avoir montré de loin ses bannières aux malheureux déjà réduits aux dernières extrémités de la famine. Quand on eut tout consommé dans la place, il fallut implorer la générosité du roi d'Angleterre; Édouard III demanda d'abord que toute la population se rendît à discrétion, puis se réduisit à exiger que six bourgeois vinssent en chemise, la hart au col, lui apporter les clefs de la ville et du château, et se remettre à sa volonté.

Lorsque Jean de Vienne fut de retour à Calais avec la réponse d'Édouard III, « il fit sonner la cloche pour assembler toute manière de gens en la halle. Au son de la cloche vinrent hommes et femmes, car moult désiroient ouïr nouvelles, ainsi que gens si astreints de famine, que plus n'en pouvoient porter. Quand ils ouïrent le rapport, ils commencèrent tous à crier et à pleurer tellement qu'il n'est si dur cœur au monde, qui n'en eust pitié. Un espace après se leva en pied le plus riche bourgeois de la ville, qu'on appeloit sire Eustache de Saint-Pierre, et dit devant tous ainsi : « Seigneurs, « grand pitié et grand meschef seroit de laisser mourir un tel « peuple que ici il y a, par famine ou autrement, quand on y « peut trouver remède ; et si seroit grande aumône et grand « grâce envers Notre Seigneur, qui de tel meschef le pourroit « garder. J'ai si grande espérance d'avoir grâce et pardon « envers Notre Seigneur, si je meurs pour ce peuple sauver « que je veux être le premier, et me mettrai volontiers, nu-« pieds et la hart au col, en la merci du roi d'Angleterre. » Quand sire Eustache de Saint-Pierre eut dit cette parole, chacun l'alla adorer de pitié, et plusieurs hommes et femmes se jetoient à ses pieds, pleurant tendrement. Secondement, un autre très-honnête bourgeois et de grand'affaire, et qui avoit deux belles damoiselles, se leva et dit tout ainsi qu'il feroit compagnie à son compère Eustache de Saint-Pierre, et appeloit-on celui-ci sire Jean d'Aire. Après se leva le tiers qui s'appeloit sire Jacques de Vissant, qui estoit riche homme de meubles et d'héritage, et dit qu'il feroit à ses deux cousins compagnie : aussi fit Pierre de Vissant son frère, et puis le sixième. Édouard, ayant autour de lui tous les grands seigneurs de sa cour, les attendoit sur la place devant son logement. « Sire, lui dit Gaultier de Mauny, voici la représenta-« tion de la ville de Calais à votre ordonnance. » Le roi se tint tout coi et les regarda moult tellement, car moult haïssoit les habitants de Calais pour les grands dommages que, au temps passé, sur mer lui avoient faits. Ces six bourgeois se mirent à genoux par-devant le roi, et dirent ainsi en joignant les mains : « Gentil sire et gentil roi, voyez-vous ci « six, qui avons été d'ancienneté bourgeois de Calais et « grands marchands ; nous vous apportons les clefs de la ville « et du chastel de Calais, et les vous rendons à votre bon « plaisir, et nous mettons en point que vous nous voyez, en « votre pure volonté, pour sauver le demeurant du peuple de

« Calais, qui a souffert moult grièvetés. Veuillez avoir pitié « de nous et merci, par vostre très-haute noblesse. » Certes, il n'y eut alors en la place seigneur chevalier, ni vaillant homme qui se pût abstenir de pleurer de droite pitié, ni qui pût de grant pièce parler. Le roi les regarda très-ireusement, car il avoit le cœur si dur et si épris de grand courroux, qu'il ne put parler, et quand il parla, commanda qu'on leur coupast aussitôt les testes. Tous les barons et chevaliers qui là estoient, en pleurant, prioient si acertes que faire pouvoient au roi qu'il en voulust avoir pitié et merci; mais il n'y vouloit entendre. Sire Gaultier de Mauny parla à son tour pour eux; mais Édouard grinça des dents et dit : « Qu'on fasse venir « le coupe-teste. » Alors fit la noble reine d'Angleterre grant humilité, qui estoit durement enceinte et pleuroit si tendrement de pitié que elle ne pouvoit se soutenir. Elle se jeta à genoux par-devant le roi son seigneur et dit : « Ah! gentil « sire, depuis que je repassai la mer en grand péril, comme « vous savez, je ne vous ai rien requis ni demandé. Or, vous « prié-je humblement et requiers en propre don que pour le « fils de sainte Marie et pour l'amour de moi vous veuilliez « avoir de ces six hommes merci. » Le roi attendit un petit à parler, et regarda la bonne dame sa femme qui pleuroit à genoux moult tendrement, le cœur lui mollit, et il dit : « Ha! dame, j'aimasse trop mieux que vous fussiez autre part « que ci. Vous me priez si acertes que je ne vous le ose re- « fuser, et combien que je le fasse avec peine, tenez, je vous « les donne, si en faites vostre plaisir. » La bonne dame dit: « Monseigneur, très-grand merci. » Lors se leva la reine et fit lever les six bourgeois, et leur ôter les cordes d'entour le col, et les emmena avec elle en sa chambre, et les fit revêtir et donner à dîner tout aise, et puis donna à chacun six nobles, et les fit conduire hors de l'ost à sauveté [1]. » Il faut ajouter qu'Édouard retint en prison Jean de Vienne et tous les chevaliers qui avaient pris part à la défense de la place, et

1. Froissart, liv. I, part. I, chap. CCCXXI. On a révoqué en doute le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, et un mémoire soutenant cette opinion a été couronné à Calais même par la Societé des Antiquaires de la Morinie. On s'est trompé des deux côtés. Eustache n'est pas un grand citoyen s'immolant pour la France, un sujet fidèle à son roi jusqu'à la mort. Il ne connaissait que sa ville, c'est elle qu'il a voulu sauver. Édouard, maître de Calais, est devenu tout naturellement son seigneur, il n'y a rien d'étonnant à ce que la reine, qui l'avait arraché au supplice, lui ait fait rendre ses biens.

na à tous les habitants l'ordre d'évacuer la ville pour
ût repeuplée par des Anglais.
eux adversaires étaient également fatigués de la
lorsque le pape Clément VI offrit une médiation dé-
part et d'autre : le 28 septembre 1347, les deux rois
t, pour eux et pour leurs alliés, une trêve qui devait
x mois, en laissant chacun en possession de ce qu'il

noire (1348). — Aux calamités de la guerre vint
e un fléau plus terrible encore. La peste noire, après
vagé la plus grande partie de l'Europe, pénétra en
« Dans beaucoup de lieux, dit le continuateur de
sur vingt hommes il n'en restait pas deux en vie.
ôtel-Dieu de Paris, la mortalité fut telle, que pendant
ps on emporta chaque jour 500 morts dans des
cimetière des Innocents. » Le peuple accusa les juifs
mpoisonné les puits et les fontaines, se jeta sur eux
sieurs endroits, et les traîna au bûcher sans que le
ement prît la peine d'intervenir. La peste noire ou,
e peuple l'appela, la « grand'mort » enleva, dit-on, à
le tiers de ses habitants, et à Paris, suivant un rap-
au pape Clément VI, 80 000 personnes. En guise de
sanitaire, Philippe de Valois rendit une ordonnance
s blasphémateurs, réglant que, pour chaque récidive,
ât d'abord une lèvre, puis l'autre, enfin la langue.
nistration intérieure ; la gabelle. — C'est à Phi-
que remonte l'origine d'un impôt qui resta odieux
toute la durée de l'ancienne monarchie, la gabelle.
onnance de 1343 établit que nul ne pourrait vendre
n France qu'après l'avoir acheté aux greniers du roi.
niers à sel, ou *gabelles*, furent établis en divers lieux;
sel produit y fut porté et n'en sortit qu'au prix que
a, « dont le roi acquit l'indignation et malgrâce des
comme des petits et de tout le peuple. » Les droits à
tion furent élevés, et un autre impôt, ruineux pour
erce, fut mis sur toutes les denrées vendues à l'in-
et sur les boissons dans les villes. Ces innovations
les réminiscences de Rome. Le code Justinien était
t étudié. Jean Fabvier, le *père du droit français*, ve-
ublier en 1338 ses commentaires sur les *Institutes*
Code.
s *ces lois faites pour* et par des princes absolus, les

légistes trouvaient de quoi armer la royauté française de pouvoirs qu'elle n'avait jamais eus, les ministres trouvaient dans les institutions impériales de quoi assurer au trésor des ressources que le moyen âge ne lui donnait pas. Les conseillers du roi, dans la guerre qu'ils faisaient aux privilèges, n'épargnèrent pas plus ceux du clergé que ceux des nobles et des communes. Sous Philippe VI, à la suite d'un solennel débat en 1329 sur les limites des deux juridictions ecclésiastique et séculière, et dans lequel se distingua l'avocat du roi Pierre de Cugnières, fut institué l'*appel comme d'abus*, qui permettait d'en appeler au roi des sentences épiscopales et de recourir à lui contre les abus commis par les clercs. On rappelait à ceux-ci que, s'ils étaient prêtres, ils étaient aussi citoyens et sujets.

En 1338, une assemblée des états généraux décréta l'article suivant : « Les rois ne lèveront aucuns deniers extraordinaires sur le peuple sans l'octroi des trois états, et ils en prêteront le serment à leur sacre. » C'était la proclamation du grand principe, que le peuple ne doit payer que les impôts consentis par ses représentants. Philippe VI échappa à cette obligation en faisant fréquemment de la fausse monnaie. En 1342, le prix des monnaies changea presque toutes les semaines. Quelles entraves au commerce! Il s'attribua aussi exclusivement, sous le nom de *régales*, les droits perçus par les patrons des églises sur les bénéfices vacants.

Acquisition de Montpellier et du Dauphiné. — Un des derniers actes de Philippe VI fut l'importante acquisition de la province qui porta plus tard le nom de Dauphiné. Humbert II, comte de Vienne, et appelé dauphin du Viennois, parce que sa maison portait un dauphin dans ses armes, vendit ses États à Philippe pour 120 000 florins (1349). Le fils aîné du roi de France porta dès lors le titre de dauphin. Cette acquisition était d'une haute importance, parce que la nouvelle province couvrait Lyon et faisait enfin toucher la France aux Alpes. L'annexion de la Provence n'était plus dès lors qu'une question de temps. Montpellier fut de même acheté au roi de Majorque.

Emploi pour la guerre de la poudre à canon. — Au moment où les rois arrivaient au pouvoir absolu, un moine leur donnait l'arme qui perçait l'armure la mieux trempée et qui renversait les murailles les plus épaisses. Le moine anglais Roger Bacon, mort sous Philippe le Bel, avait inventé

la poudre à canon ou tout au moins révélé sa composition, qui était connue depuis longtemps des Orientaux, et dont les Arabes se servaient en Espagne dès le treizième siècle. La première mention qu'on en ait trouvée en France[1] était dans un registre de la chambre des comptes de Paris, pour l'année 1338, où on parlait d'une somme payée « *pour la poudre* et autres choses nécessaires aux canons qui sont devant Puy-Guihem en Agénois. » Metz en avait avant 1324. Ces canons, composés de bandes de fer renforcées par des cercles, faisaient plus de bruit que de besogne. Dans un siècle il n'y aura pas de ville, pas de forteresse qui puisse abriter l'indépendance féodale contre les canons du roi, et le moindre soldat armé d'une arquebuse jettera bas le plus puissant seigneur malgré son armure de Milan, jadis impénétrable. L'égalité reviendra sur le champ de bataille, en attendant qu'une autre découverte, celle de l'imprimerie, la ramène, la royauté aussi y aidant, dans la société civile.

CHAPITRE XXIX.

JEAN LE BON (1350-1364)[2].

Le roi Jean. — La mort de Philippe de Valois, survenue le 12 août 1350, ne changea rien à la situation du royaume. Jean, qui lui succéda, avait trente et un ans. Comme son père, il était impétueux et violent, brave et prodigue, au total un fort mauvais roi. Dès les premiers mois de son avénement, il distribua aux seigneurs l'argent du trésor, et, quand l'argent manqua, leur accorda des dispenses de payement pour les dettes qu'ils avaient contractées. Or l'argent manqua bien

1. La chronique Messine de Praillon mentionne l'emploi de deux bouches à feu en 1324 par les habitants de Metz. *Origines de l'artillerie française*, par Lorédans Larchey, 1861.
2. Consulter Secousse, *Mémoires sur Charles le Mauvais*; *Étienne Marcel*, par Perrens; *Histoire de la Jacquerie*, par Luce; Rathery, Histoire des *États généraux*.

vite ; pour s'en procurer, le roi recourut aux plus singuliers expédients : tantôt de longues dispositions sur la police du royaume, qui devaient faire rentrer dans les coffres royaux quantité d'amendes provenant des infractions ; tantôt des mutations dans les monnaies, jusqu'à dix-huit en une seule année, de sorte que le marc d'argent varia, en quelques mois, de la valeur de 5 livres 5 sols à celle de 11 livres ou de plus de cent pour cent.

États généraux de 1351 ; Charles le Mauvais. — Ces étranges ressources étaient encore loin de suffire à un prince qui, d'une seule fois, dans un moment de détresse, donna 50 000 écus à un de ses chevaliers. Jean songea à demander à la nation elle-même l'argent dont il avait besoin ; il convoqua les états généraux à Paris en l'année 1351. On sait mal ce qui s'y passa. Il y eut beaucoup de plaintes, quelques promesses et point de réformes. La guerre continua en Bretagne entre les chevaliers des deux partis, mais les deux rois n'y intervenaient plus ; ils signèrent même une nouvelle trêve. Outre les deux princes qui se disputaient le titre de roi de France, il s'en trouvait un troisième qui prétendait y avoir plus de droit que tout autre : Charles, roi de Navarre, que sa turbulence et son esprit d'intrigue ont fait appeler le Mauvais. Fils de la fille de Louis X, il aurait hérité de la couronne sans la prétendue loi salique. En attendant qu'il vît jour à réaliser ses espérances, il réclamait la Champagne, il réclamait l'Angoumois ; et l'Angoumois ayant été donné au connétable de Lacerda, un ami particulier du roi, il le fit assassiner. Jean saisit ses fiefs de Normandie, et Charles passa en Angleterre.

Nouvelle expédition d'Édouard III et du prince Noir en France (1355). — Les Anglais avaient tant gagné à la première expédition (40 000 pièces de drap dans la seule ville de Caen), qu'ils étaient prêts à retourner en France. Édouard les y ramena par Calais en 1355, et ravagea l'Artois. Son fils, le prince Noir, y entra par Bordeaux, et ramena du Languedoc 1000 charrettes de butin. Jean ne livra pas une seule bataille à ces pillards. Ce qu'il avait levé de soldats contre eux l'avait pourtant ruiné. Et, le trésor étant vide, il rappela les états généraux pour qu'ils le remplissent.

États généraux de 1355. — Cette fois les députés s'enhardirent. Habitués à l'ordre, à l'économie, à la probité d

la gestion des deniers municipaux, ils s'indignèrent de l'affreux gaspillage auquel étaient livrées les finances de l'État et demandèrent nettement des réformes : l'établissement d'une monnaie invariable, la suppression du droit de prise par les officiers du roi, qui, sous prétexte du service de sa maison, pillaient les fermes dans les voyages de la cour et autour des résidences royales. Les états s'engageaient à fournir ensuite au roi 30 000 gens d'armes et 5 millions de livres parisis pour les payer pendant une année. Mais, sachant bien que l'argent qui entrait dans ses coffres était vite dissipé, sans qu'il en restât rien pour la défense du royaume, ils voulurent que la somme à percevoir demeurât jusqu'à son emploi entre les mains des receveurs particuliers des états qui ne seraient comptables qu'envers les états eux-mêmes, et qui devraient justifier que la totalité de cette somme aurait été employée à la guerre. On devait lever l'argent au moyen d'une gabelle sur le sel et d'une aide de 8 deniers pour livre sur toute chose qui serait vendue. Les deux impositions furent déclarées communes aux trois ordres; le roi, la reine et les princes du sang s'engagèrent à les payer. Pour tenir la main à la prompte et fidèle exécution de ces mesures, l'assemblée chargea une commission de 9 membres d'y veiller et s'ajourna à terme fixe.

Ce n'était rien moins qu'une révolution : car voter et percevoir l'impôt, en régler et en surveiller l'emploi, c'était exercer une portion considérable de la souveraineté. Les députés de 1355 allaient du premier coup plus loin qu'on n'est encore allé de nos jours dans les monarchies constitutionnelles.

Supplice du comte d'Harcourt (1356). — L'idée de payer un impôt déplaisait fort aux nobles; parmi les opposants les plus vifs se trouvaient le roi de Navarre, qu'un traité avec le roi avait ramené en France, et le comte d'Harcourt, son ami. A la nouvelle de la cabale qui se formait, Jean s'écria « qu'il ne vouloit nul maistre en France, fors lui; » et un jour que le dauphin Charles avait invité à un festin le roi de Navarre et ses amis, Jean, bien averti de l'heure, vint à Rouen les surprendre et les arrêta lui-même à la table de son fils. Malgré les prières et les larmes du jeune prince, qui semblait avoir attiré les victimes dans un guet-apens, Jean fit jeter le roi de Navarre dans une prison « après *dîner*, » et conduire le comte d'Harcourt avec

quelques autres dans un champ, appelé le *Champ du*
don, où on leur trancha la tête. Il aimait cette justice
maire. Au commencement de son règne, il avait fail
piter dans la cour même de son hôtel, le connétable
de Nesle, sous prétexte d'intelligence avec les Anglais
ques mois après, il était lui-même captif.

Bataille de Poitiers (1356); captivité du r
Jean assiégeait la petite ville de Breteuil, possession
de Navarre, lorsqu'il fut averti que le prince de Galles
encore une fois mis aux champs avec 2000 hommes c
et 6000 archers, qu'il avait franchi la Garonne et la
gne, qu'il avait saccagé le Rouergue, l'Auvergne, le l
sin et le Berry. Le prince de Galles arriva ainsi, brûla
sur son passage, jusqu'à la petite place de Romoran
ville lui ouvrit ses portes à la première sommation;
château était défendu par trois braves chevaliers qui r
lurent jamais se rendre, si mauvaise que fût leur for
Irrité d'avoir perdu, devant les murs de cette bicoq
chevalier qu'il aimait, le prince jura de ne point s'é
qu'il ne l'eût prise. Le château finit par se rendre
l'obstination de ses défenseurs avait singulièrement c
mis l'armée anglaise.

Le roi de France, pendant ce temps avait traversé l
et était arrivé à Poitiers avant l'armée anglaise, d
qu'il lui coupait la route de Bordeaux. Le Prince N
approchant de Poitiers, s'établit au sommet d'un
fort roide, tout planté de vignes, coupé de haies épa
de buissons, qu'on appelle champ de Maupertuis,
lieues au nord de la ville, près de Beauvoir. Il s'y fo
palissades et de fossés, se servant de ses chariots
d'un rempart là où le terrain était plus découvert. On
vait arriver à cheval au sommet de ce coteau que
sentier où il y avait à peine place pour trois cava
front. Le prince garnit d'archers les haies qui lor
ce chemin; sur le plateau, il rangea en bata
hommes d'armes, auquel il avait fait mettre pied
devant eux il éparpilla le reste de ses archers
vignes.

Le roi Jean commandait une des plus brillantes
que la France eût jamais levées. Il avait sous ses ordr
compter ses quatre fils, 26 ducs ou comtes, 140 se
bannerets, et environ 50000 combattants dont v

nombre étaient des cavaliers revêtus d'armures de fer. Il n'y avait qu'à ne pas combattre, et les Anglais étaient affamés; mais le roi voulait effacer la honte de Crécy, il la doubla (19 sept. 1356).

Les deux maréchaux de France, Arnould d'Audeneham et Jean de Clermont, à la tête de 300 cavaliers d'élite, au lieu de tourner l'ennemi et de faire tomber cette forte position, s'élancèrent dans le chemin étroit qui conduisait au plateau; mais les chevaux furent bientôt criblés de flèches qu'on tirait sur eux à travers les haies; la douleur les rendant furieux, ils s'emportèrent et renversèrent leurs cavaliers. Les fantassins anglais sortirent alors de leur retraite et égorgèrent ceux qui étaient à terre. En peu d'instants, toute cette troupe fut défaite; et les fuyards, en se repliant sur le corps que commandait le dauphin, y jetèrent le désordre et l'épouvante. Le prince de Galles profite de ce moment pour charger au cri de : Saint-George et Guyenne! avec 600 gens d'armes qu'il avait tenus cachés au revers de la colline, il tombe sur le flanc de cette colonne ébranlée, la coupe et la disperse. Les enfants de France, effrayés de cette confusion, s'enfuient, le dauphin un des premiers, emmenant avec eux plus de 800 lances qui devaient leur servir d'escorte. Le second corps, que commandait le duc d'Orléans, suit cet exemple.

Les deux tiers de l'armée française étaient déjà en déroute presque sans avoir combattu. Toutefois la troisième division, celle que commandait le roi, était encore du double plus nombreuse que l'armée entière des Anglais. Mais Jean avait commis la faute de faire mettre pied à terre à ses chevaliers. Cette manœuvre, bonne pour les Anglais tant qu'ils restaient sur le coteau et dans les vignes, était détestable pour les Français en rase campagne. Le prince de Galles, au contraire, fit remonter à cheval ses hommes d'armes; et quand ces 2000 cavaliers fondirent dans la plaine, nulle troupe à pied ne put résister au choc de ces pesants chevaux bardés de fer, comme ceux qu'ils portaient. Le roi était brave, il se plaça en avant des siens, une hache de guerre à la main, et abattit nombre d'ennemis. « Il faisoit de sa main merveilles, et tenoit la hache dont trop bien se défendoit et combattoit. » Son plus jeune fils, Philippe le Hardi, resté près de lui malgré la fuite de ses aînés, à chaque nouvel assaut criait au roi : « *Père, gardez-vous à droite*; père, gardez-vous à gauche! » *Tout l'effort de la bataille* tombait en effet sur le roi.

avoir deux fois plus de captifs qu'ils n'avaient de so
garde d'une troupe aussi nombreuse leur causait qu
quiétude; aussi se hâtèrent-ils de les mettre, pour l
à rançon, et de les renvoyer sur parole. Ces prisonn
gageaient à venir à Bordeaux, aux fêtes de Noël,
somme convenue, ou à se remettre en captivité.
principal captif, le prince de Galles en sentait trop
tance pour songer à l'humilier. Il le traita avec res
servit lui-même au souper, « ni oncques ne se voul
la table du roi pour prière que le roi lui sût faire.
tient de mettre en sûreté son immense butin et se
il se rendit immédiatement à Bordeaux, et bientôt à

États généraux de 1356 et de 1357; Étien cel; le dauphin Charles. — La nouvelle de ce
jeta la consternation et la colère dans tout le pays,
avoir subi la honte d'une pareille défaite, il y avai
encore ses déplorables conséquences. On vit bientôt
revenir ces vaincus de Poitiers qui, relâchés sur
mirent à pressurer leurs vassaux et leurs sujets p
cher le prix de leur rançon.

La fermentation était déjà grande, quand le daup
les, duc de Normandie, vint à Paris, dix jours apr

le prince dans l'administration du royaume. Le dauphin, effrayé, ajourna l'assemblée. Mais le trésor était vide, il fallut la rappeler le 5 février 1357. Le prévôt, Étienne Marcel, et l'évêque de Laon, Robert le Coq, présentèrent alors les cahiers de doléances arrêtés à la dernière session, et demandèrent qu'ils fussent communiqués aux états de chaque province. Cette communication se fit avec une rapidité extraordinaire : un mois y suffit, et les cahiers revinrent fortifiés, en quelque sorte, de l'assentiment national. Le 3 mars, le dauphin convoqua au palais une assemblée générale. L'évêque de Laon porta la parole : il demanda au prince d'éloigner de sa personne 22 de ses conseillers ou serviteurs qu'on accusait de malversations, et d'accorder de sérieuses garanties contre le retour des abus. La plus importante était de laisser aux états généraux la faculté de s'assembler deux fois par an, sans autre convocation, pour s'assurer si les lois étaient observées, et de leur permettre de nommer 36 commissaires, 12 de chaque ordre, qui, en l'absence des états, assisteraient le dauphin dans la défense du royaume. D'autres *élus* seraient envoyés dans les provinces, avec des pouvoirs presque illimités, pour percevoir l'impôt, salarier les officiers royaux, assembler les états de province, etc. A ces conditions, ils offraient un subside nécessaire pour la levée et l'entretien de 30 000 hommes, mais en réservant à leurs seuls officiers la garde et la distribution de l'argent. Après qu'il eut parlé, Jean de Picquigny, au nom des nobles, un avocat d'Abbeville, au nom des communes, et Étienne Marcel, au nom des bourgeois de Paris, déclarèrent qu'ils l'avouaient de ce qu'il venait de dire.

Grande ordonnance de 1357. — Cet accord rendait toute résistance impossible, et la grande ordonnance de mars 1357, en soixante et un articles, fit droit aux demandes des états. En voici le résumé :

Gouvernement. — Les assemblées des états généraux doivent avoir lieu régulièrement deux fois par an, à époques fixes, et, dans l'intervalle des sessions, un conseil de 36 élus doit assister le prince dans l'administration du royaume; d'autres élus seront envoyés dans les provinces avec des pouvoirs presque illimités, particulièrement pour châtier les fonctionnaires négligents ou prévaricateurs, assembler et consulter les états provinciaux.

Finances. — *Les impôts* seront votés et levés par les états

eux-mêmes, qui surveilleront l'emploi des deniers, et les monnaies en cours dans le royaume seront à l'avenir invariables[1].

Armée. — Tout homme en France devra être armé; défense est faite aux nobles de guerroyer entre eux et de sortir du royaume; les soldats ne seront plus payés que par les états.

Justice. — Il y avait des procès qui duraient depuis plus de vingt ans, et l'administration de la justice entraînait des frais énormes. L'ordonnance enjoint aux juges d'être chaque jour en séance au parlement dès le soleil levant, d'expédier les affaires en retard et aux moindres frais possibles.

Abus. — Le droit de prendre, dans les voyages du roi, les choses nécessaires à sa maison, c'est-à-dire le droit de commettre impunément mille exactions, est aboli; les bourgeois sont autorisés à résister par la force à ceux qui voudraient exercer le *droit de prise*: toute aliénation du domaine de couronne est formellement interdite.

Dans l'ensemble de ces mesures il y en avait d'excellentes. Mais une réforme politique, en face des Anglais victorieux, était dangereuse. En outre, l'ordonnance de réformation œuvre de quelques députés intelligents, n'était ni l'œuvre, la pensée, ni même le désir de la France; et, lorsque Paris fut contraint de s'armer pour maintenir et défendre ce qu'avaient fait les états généraux, pas un seul bras, en France ne se leva pour venir en aide aux Parisiens.

Meurtre des ministres du dauphin (1358). — D'ailleurs on ne pouvait espérer que la royauté, arrivée depuis un demi-siècle au pouvoir absolu, consentirait à abdiquer. Dès le 6 avril, le dauphin, par ordre de son père, défendit à tous les sujets du royaume de payer l'aide décrétée un mois plus tôt par les états. Le 8, il révoqua cette ordonnance; mais quelques jours après, il déclarait qu'il voulait dorénavant gouverner seul et ne plus avoir de curateurs; enfin, le 22 février 1358, il oubliait une de ses promesses dont l'accomplissement tenait le plus au cœur des bourgeois : il rendait une ordonnance pour altérer les monnaies. L'exaspération éclata aussitôt dans Paris, et les bourgeois se laissèrent aller à ce qui perd les meilleures causes, à la violence. Le lendemain, le

1. L'habitude d'altérer sans cesse les monnaies, un des plus ruineux abus de ce temps, avait fait varier le prix du marc d'argent de telle sorte, qu'en cinq années il avait successivement valu 11 l., 5 l., 10 l., 12 l., 4 l. et 18 l.

prévôt des marchands assembla en armes tous les corps de métiers; il se dirigea, avec eux, vers l'hôtel du dauphin, monta jusqu'à sa chambre, et lui demanda de s'occuper enfin de la défense du royaume dont il devait hériter, et de protéger le peuple abandonné aux brigandages des soldats. « Si le ferois-je volontiers, si j'avois de quoi le faire, répondit Charles; mais c'est à celui qui a les droits et profits à avoir aussi la garde du royaume. » D'autres paroles plus aigres furent encore échangées; enfin Marcel dit au prince: « Sire, ne vous esbahissez de chose que vous voyiez; il faut qu'il en soit ainsi. » Puis, se tournant vers quelques-uns de ceux qui l'avaient suivi : « Allons, dit-il, faites en bref ce pour quoi vous êtes venus ici. » Ils se jetèrent sur les maréchaux de Champagne et de Normandie, principaux conseillers du dauphin, et les égorgèrent si près de lui que sa robe en fut ensanglantée. Charles, effrayé, priait Marcel de l'épargner. Le prévôt l'assura qu'il ne courait aucun danger; cependant il lui mit sur la tête son chaperon mi-parti de bleu et de rouge, aux couleurs de Paris, et prit le sien qu'il porta toute la journée. Il vint ensuite rendre compte, du haut de l'hôtel de ville, au peuple assemblé sur la place de Grève, de ce qui avait été fait contre les deux maréchaux, deux mauvais traîtres, disait-il, et tous de crier : « Nous avouons le fait et vous soutiendrons. » De retour au palais, il trouva le dauphin frappé de saisissement et de douleur, et lui dit : « Monseigneur, ne vous affligez, ce qui s'est fait s'est fait de la volonté du peuple. » D'une petite partie du peuple, fallait-il dire, de la bourgeoisie parisienne, qui allait entrer en lutte avec tout le reste de l'État.

La noblesse s'arme contre Paris. — Les députés de la noblesse, en effet, et la plupart de ceux du clergé s'étaient déjà éloignés de l'assemblée, qui n'était plus qu'une représentation des villes soumises à l'ascendant de la députation et de la municipalité de Paris. Après le meurtre des deux maréchaux, la noblesse montra une vive irritation contre ces bourgeois qui voulaient tout régler dans l'État et dont les mains roturières venaient de verser un sang illustre. Le dauphin, étant allé tenir les états de Champagne à Provins, le comte de Braine lui demanda si le maréchal de Champagne avait mérité par quelque crime d'être mis à mort, comme il l'avait été par les Parisiens. Charles répondit que les deux maréchaux l'avaient toujours bien et loyalement servi. Alors

le comte se mit à genoux devant lui et le supplia de faire justice d'un meurtre si odieux. Aux états de Vermandois, tenus à Compiégne, la noblesse lui fit des offres de service contre les rebelles de Paris, et il les accepta.

C'était une déclaration de guerre ; la guerre civile, en effet, commença. Le dauphin rassembla 7000 lances avec lesquelles il vécut à discrétion sur le pays, occupant tour à tour Meaux, Melun, Saint-Maur, le pont de Charenton, et arrêtant tous les arrivages de la haute Seine et de la Marne. Marcel, de son côté, s'était emparé du château du Louvre ; il avait fait réparer et compléter l'enceinte de Paris, creuser un fossé, placer sur les fortifications des balistes et des canons, disposer, dans toutes les rues, des chaînes, qu'on pouvait tendre d'un moment à l'autre, et soudoyer des mercenaires.

La Jacquerie (1358). — Dans le temps où les nobles et les bourgeois s'attaquaient, les paysans, de leur côté, se levaient. Sur eux pesait presque tout entier le poids des malheurs du pays. Les villes et les châteaux n'avaient rien à craindre des routiers ; mais les villages étaient la proie des plus petits chefs de bande. Quand les ennemis avaient passé pour faire du butin, venaient les troupes amies qui pillaient encore pour vivre, et les seigneurs prenaient le reste : ils avaient à fortifier et approvisionner leurs châteaux, à solder leurs hommes d'armes, à s'indemniser de ce qu'ils avaient perdu à la guerre ; à payer leur rançon ou à aider un parent, un ami, à payer la sienne. Ils saisissaient les meubles, les récoltes, le bétail, les attelages, et ruinaient le Français pour enrichir l'Anglais, qu'ils n'avaient pas su vaincre dix contre un. Leur recommandait-on les ménagements, la prudence, « Jacques Bonhomme, disaient-ils, ne lâche point son argent si on ne le roue de coups. Mais Jacques Bonhomme payera, car il sera battu. Oignez vilain, il vous poindra (frappera des poings); poignez vilain, il vous oindra.» Le paysan, jusqu'alors indifférent aux affaires générales de l'État, commença à comprendre que les grandes batailles se livraient et se perdaient à ses dépens.

Après les vexations des seigneurs, venaient celles des gens de guerre, mis hors de service par la cessation des hostilités, mais qui n'entendaient pas renoncer à un si lucratif métier, le Gallois Griffith, l'Anglais Robert Knolles, le Français Arnaud de Cervoles, de la grande maison des Talleyrand-Périgord, et qu'on appelait l'archiprêtre à cause d'un bénéfice

qu'il possédait; le baron Foulques de Laval, le Hennuyer Eustache d'Aubrecicourt, jusqu'à des Allemands, Albrecht et Frank Hennekin, rançonnaient bourgeois et paysans, couvents et églises.

Quand les paysans apprirent que les bourgeois avaient commencé la guerre contre les nobles, ils crurent l'occasion bonne de se venger de leurs longues souffrances. Ils s'armèrent, se réunirent et se jetèrent sur les châteaux. Ceux de Beauvais donnèrent le signal. Alors eurent lieu les scènes les plus hideuses. Il n'y avait de grâce ni pour l'âge ni pour le sexe; ils torturaient leurs prisonniers, outrageaient les plus nobles femmes, brûlaient jusqu'aux petits enfants, et ne laissaient que cendres et sang là où ils avaient passé. Dans la Champagne et la Picardie seulement ils étaient plus de 100000 et comptaient en finir avec les nobles. Ceux-ci, surpris d'abord, s'assemblèrent, et une guerre atroce commença.

Marcel, trop pressé lui-même pour dédaigner les alliés qui s'offraient, s'entendit avec les jacques; et, lorsqu'ils marchèrent sur Meaux, où les familles de beaucoup de nobles s'étaient réfugiées, il leur envoya deux compagnies de milice bourgeoise; les habitants de la ville firent également cause commune avec eux. Ainsi commençait l'union du peuple des villes avec celui des campagnes. Malheureusement trop de sang se trouvait sur la route où l'un et l'autre marchaient alors, pour qu'ils arrivassent au but. Meaux avait une forteresse qui tint bon. Les jacques furent défaits (9 juin), puis traqués en tous lieux et exterminés. En quelques semaines il y eut un effroyable massacre. Le lugubre souvenir de cette abomination a traversé les siècles, et le nom de *Jacques* est resté celui des ennemis sauvages de toute société. Il était réservé à notre âge de les voir reparaître sous un autre nom.

Marcel se ligue avec Charles le Mauvais. — Marcel avait compté sur les paysans, et les jacques étaient pendus, brûlés, chassés comme bêtes fauves. Il avait compté aussi sur un noble, sur un prince, pensant gagner avec lui une partie de la noblesse, et avoir de la cavalerie et des armures de fer à opposer aux chevaliers du dauphin; c'était le roi de Navarre, Charles le Mauvais, qu'il avait tiré de prison. Il lui fit déférer par la ville de Paris le titre de capitaine (15 juin). Ce nouvel allié des bourgeois avait souvent laissé percer, dans ses paroles, ce mépris, cette haine pour les roturiers que

professait alors toute la noblesse. Tout récemm massacré, dans une rencontre, 3000 jacques, et couronner d'un trépied de fer rouge le roi de cett Guillaume Caillet. Si horrible qu'eût été cette bourgeois sentaient confusément qu'il y avait u solidarité entre eux et les paysans, et que le dest uns ne pouvait guère être le sincère ami des aut avait donc choisi un dangereux auxiliaire.

Trahison de Charles le Mauvais. — Le 8 le dauphin s'étant avancé du côté de Charenton Maur, et menaçant la porte Saint-Antoine, le prév chands pria le roi de Navarre de repousser l'enne le Mauvais sortit de Paris ; mais, au lieu d'attaq phin, il eut un long entretien avec lui : c'était un concluaient. On lui promettait pleine satisfaction griefs, et 400 000 florins s'il livrait la ville et Ma vent à Paris de ces menées ; on cria à la trahison des échevins ôta à Charles le Mauvais son titre d Il sortit aussitôt de la ville et se jeta sur les cam sines, pillant et brûlant tout comme le dauphin.

Échecs des Parisiens. — La situation d'Éti devenait critique. Les vivres commençaient à m bourgeois ne se décourageaient pourtant pas. Il tenter quelque chose contre les bandes du roi sortirent et marchèrent, le 22 juillet, toute la côté de Saint-Cloud ; n'ayant rencontré personn naient, « et portoient l'un son bassinet (chapeau d main, l'autre à son col ; les autres par lâcheté et noient leurs épées ou les portoient en écharpe, » l à coup 400 hommes embusqués sur la route se et les assaillirent ; les bourgeois s'enfuirent au mais 700 des leurs restèrent sur la place. Ils s' leur chef, qui était rentré avant eux, et l'accus d'intelligence avec l'ennemi.

Mort de Marcel (1358). — L'habile et h pour avoir tenté une révolution impossible, était à des résolutions de jour en jour plus désespérée Navarre était sa seule ressource. Pour sauver la il fit ce qu'en 1789 Mirabeau voulut faire, et ce *compli* en 1830, non pas changer le gouvernement *la dynastie*, mais la branche régnante. Il promit Mauvais de lui livrer la porte et la bastille Sain

que ce prince pût se rendre maître de Paris, y massacrer ceux qui lui étaient contraires; dont les maisons étaient marquées d'avance, s'il en fallait croire un contemporain, et probablement s'y faire proclamer roi. L'exécution du complot fut fixée à la nuit du 31 juillet au 1er août. Mais un des échevins, celui sur lequel il comptait le plus et qu'il appelait son compère, Jean Maillart, avait pénétré ses projets et les contreminait par un autre complot. Il s'entendit avec deux chefs du parti du dauphin, Pépin des Essarts et Jean de Charny, et tous trois avec leurs hommes « s'en vinrent un peu avant minuit à la bastille Saint-Denis, où ils trouvèrent ledit prévôt des marchands les clefs de la porte en ses mains. Le premier parler que Jean Maillart lui dit, ce fut qu'il lui demanda par son nom : « Étienne, Étienne, que faites-vous ici « à cette heure? » Le prévôt répondit : « Jean, je suis ici pour « prendre garde à la ville dont j'ai le gouvernement. — Par « Dieu! répondit Jean Maillart, ne va pas mie ainsi, mais « n'êtes ci à cette heure pour nul bien, et je vous le montre, « dit-il à ceux qui étaient delez lui, comment il tient les clefs « des portes en ses mains pour trahir la ville. » Le prévôt des marchands s'avança et dit : « Vous mentez. — Par Dieu! ré« pondit Jean Maillart, traître, mais vous mentez. » Et tantost férit à lui, et dit à ses gens : « A la mort! à la mort, « tout homme de son côté, car ils sont traîtres! » Là eut grand hutin et dur, et s'en fût volontiers le prévôt des marchands fui s'il eût pu, mais il fut si hâté qu'il ne put, car Jean Maillart le férit d'une hache sur la tête et l'abattit à terre, quoique ce fût son compère, ni se partit de lui jusqu'à ce qu'il fût occis, et six de ceux qui là estoient, et le demeurant pris et envoyé en prison[1]. »

Le dauphin rentre à Paris. — Le surlendemain, le dauphin rentrait à Paris, s'appuyant sur Jean Maillart. Un bourgeois s'avança hardiment vers lui et dit tout haut : « Par Dieu! sire, si j'en fusse cru, vous n'y fussiez entré : mais on y fera peu pour vous. » Le comte de Tancarville levait l'épée sur le manant; le dauphin l'arrêta et se contenta de répondre : « On ne vous en croira mie, beau sire. » Le dauphin avait raison, la victoire du parti royal était complète; le roi

1. Ce récit si dramatique de Froissart a donné lieu à beaucoup de controverses érudites. Étienne Marcel, paraît-il, se querella avec Maillart à la bastille Saint-Denis, *mais c'est à* la porte Saint-Antoine qu'il aurait été tué *par des gardes.* (*Voir Perrens, Étienne Marcel.*)

de Navarre lui-même fit sa paix, sans stipuler aucun avantage personnel, en déclarant seulement qu'il voulait être bon Français, et Paris, après de nombreuses exécutions, parut redevenir la cité royale et docile qu'il était auparavant. Pourtant le souvenir de ce temps où les bourgeois avaient osé parler en face à leur maître de justice et de bonne administration ne s'effaça pas. Nous retrouverons, en 1413 et même au bout de plus d'un siècle, aux états de 1484, un écho des voix hardies qui demandèrent les réformes de 1356. La royauté se tint pour avertie; Jean et Charles V renoncèrent à l'altération des monnaies, et le dernier essaya de rendre les états généraux inutiles en faisant lui-même quelques réformes surtout en gouvernant sagement.

Triste situation du royaume. — Le dauphin était rentré dans Paris, mais l'état du royaume semblait désespéré. Les routiers anglais ou français couraient le pays. Les gens de la campagne avaient été réduits à changer les clochers de leurs églises en forteresses. Des sentinelles s'y tenaient tout le jour pour annoncer l'approche de l'ennemi, pendant que leurs compagnons travaillaient; la nuit, ils se retiraient dans des barques amarrées au milieu des rivières, ou bien ils creusaient, pour leurs bestiaux et pour eux-mêmes, des retraites souterraines. Au milieu de telles craintes, le travail allait mal; la moisson s'en ressentait, et la famine menaçait le pays d'un autre fléau.

Négociations. — Cependant on parlait de paix. Las de la magnifique hospitalité qu'il recevait à Windsor, Jean avait traité avec le roi d'Angleterre. Il lui abandonnait les côtes de la Manche, c'est-à-dire Calais, Montreuil, Boulogne, le Ponthieu et la Normandie; l'Aquitaine tout entière, c'est-à-dire la Gascogne, le Bordelais, l'Agénois, le Quercy, le Périgord, le Limousin, le Poitou, la Saintonge et l'Aunis; de plus, la Touraine et l'Anjou; en outre quatre millions d'écus d'or pour la rançon personnelle du roi. C'était la moitié de la France et la meilleure, avec l'embouchure de tous nos fleuves.

Quand ce traité fut apporté à Paris, le dauphin se refusa à l'exécuter, et pour se donner la force de lutter contre son père, il convoqua le 19 mai 1359, à Paris, un simulacre d'assemblée des trois ordres, qui rejeta la honteuse convention, en ajoutant qu'il fallait « que le roi Jean demeurât encore en Angleterre, et que, quand il plairoit à Dieu il y pourverroit *de remède.* »

Expédition d'Édouard en France (1359). Nouveau ystème de guerre. — Cinq mois après, le 28 octobre 1359, douard débarquait à Calais avec ses quatre fils, les plus rands seigneurs de son royaume, 6000 armures de fer, 000 charrettes chargées de munitions, des fours, des mouns, des forges, des tentes, tout ce qu'il fallait pour vivre onfortablement, jusqu'à des faucons et des meutes pour hasser, jusqu'à des nacelles en cuir bouilli pour pêcher en arême. « Il y avoit si grande multitude de gens d'armes ue tout le pays en étoit couvert, et si richement armés et arés que c'étoit merveilles et grand déduit au regarder les rmes luisans, leurs bannières ventilans et leurs batailles, ar ordre, le petit pas chevauchant.... Et encore il y avoit 00 varlets avec pelles et coignées, qui alloient devant le harroy et ouvroient les chemins et les voies, et coupoient s épines et les buissons pour charrier plus à l'aise. »

Le temps contraria l'expédition; il plut sans cesse. Le 0 novembre, les Anglais arrivèrent devant Reims. Jean de raon, son archevêque, lui en ferma les portes et repoussa aillamment toutes les attaques. Édouard avait annoncé, ongtemps à l'avance, qu'il voulait s'y faire sacrer. Ils passèent sept semaines devant ses murs, ne pouvant la prendre, ais espérant chaque jour qu'on allait les attaquer et qu'ils agneraient une belle bataille comme à Crécy, à Poitiers. A , fin, personne ne venant, ils se remirent en marche, sans presser, ni suivre le plus court chemin, allant à travers ys de Châlons à Bar-le-Duc, de Troyes à Tonnerre; le duc Bourgogne se racheta du pillage moyennant 200000 écus or. De là Édouard tourna enfin droit vers Paris, et vint se ger à deux lieues de cette ville, à Bourg-la-Reine. Les héuts d'armes anglais allèrent offrir la bataille au dauphin; la refusa. Un chevalier ennemi, Gaultier de Mauny, s'ança jusque sous les remparts pour faire le coup de lance; harles défendit expressément à ses chevaliers de sortir des rrières. Il ne voulait plus de la guerre comme les nobles avaient jusqu'à présent conduite.

Résistances populaires. — Ainsi les bourgeois, enferés dans leurs villes, les nobles dans leurs châteaux, laisient passer l'orage qui ne pouvait les atteindre derrière urs murs. Tout retombait sur les paysans, qui n'osaient ême pas se *défendre*. Cependant la misère finit par leur *nner du cœur, et le désespoir* leur donna des forces. Ils en

vinrent à oser regarder en face ces hommes tout bardés de fer devant lesquels ils avaient l'habitude de trembler; et, sur plusieurs points, l'agresseur étranger commença à rencontrer de ces résistances locales et populaires plus dangereuses pour lui que les grandes batailles telles que les livraient les princes de la féodalité. Édouard lui-même se fatigua de cette résistance inerte mais invincible. On dit que le roi anglais et les siens, cheminant, fatigués et tristes, à travers les plaines de la Beauce, furent assaillis par un orage terrible qui leur parut un signe d'en haut, et que le roi fit vœu à Notre-Dame de Chartres de mettre tous ses soins à rétablir la paix entre les deux peuples. Ce n'était pas la tempête qui avait changé subitement le cœur du roi, c'était la lassitude d'une guerre où on ne trouvait plus de gloire, puisqu'il n'y avait pas de bataille; plus de butin, parce que tout était pris ou caché dans les forteresses[1].

1. Un des plus curieux incidents de cette résistance populaire est ainsi raconté par un chroniqueur du temps, le continuateur de Naugis, dans un langage qui n'est pas sans charme, malgré tous ses barbarismes latins.

« Il y a un lieu assez fort dans le petit village de Longueil, près de Compiegne. Les habitants, voyant qu'ils seraient en péril si l'ennemi s'en emparait, demandèrent au seigneur régent et à l'abbé de Saint-Corneille, dont ils étaient les serfs, la permission de le fortifier. Après l'avoir obtenue, ils y portèrent des vivres et des armes, prirent pour capitaine un d'entre eux, grand et bel homme, appelé Guillaume des Alouettes, et jurèrent de se défendre jusqu'à la mort. Dès que cela fut fait et connu, beaucoup accoururent des villages voisins, afin de s'y mettre en sûreté.

« Le capitaine avait pour serviteur un autre paysan très grand, très vigoureux et aussi brave qu'il était grand : c'était le grand Ferré (*magnus Ferratus*). Malgré sa haute taille et sa force, le grand Ferre n'avait de lui-même que petite opinion et le capitaine en faisait tout ce qu'il voulait.

« Les voilà donc là environ deux cents, tous laboureurs et habitués à gagner leur pauvre vie avec le travail des mains. Les Anglais, qui occupaient un fort près de Creil, en apprenant ces préparatifs de défense, furent pleins de mépris pour de telles gens. « Allons chasser ces manants, « dirent-ils; le lieu est bon et fort, occupons-le. » Et il fut fait comme il avait été dit. Deux cents Anglais y marchèrent. On ne faisait pas bonne garde; les portes mêmes étaient ouvertes : ils entrèrent hardiment. Au bruit qu'ils firent, ceux du dedans, qui étaient dans les maisons, coururent aux fenêtres, et voyant tant d'hommes bien armés, tombèrent en effroi. Le capitaine descendit toutefois avec quelques-uns des siens et se mit à frapper bravement sur les Anglais; mais bientôt entouré, il fut blessé mortellement. A cette vue, les autres et le grand Ferré se dirent : « Descendons et vendons chèrement notre vie, car il n'y a plus de misé« ricorde à attendre. » Ils se rassemblèrent, et sortant soudainement par diverses portes, se précipitèrent à coups redoublés sur les Anglais; ils frappaient comme quand ils battent le grain sur l'aire.... Les bras se levaient, puis s'abattaient, et à chaque coup un Anglais tombait.

« Quand le grand Ferré arriva près de son capitaine expirant, il fut pris d'une vive douleur et se rejeta avec furie sur l'ennemi. Comme il dépassait tous ses compagnons de la tête, on le voyait brandir sa hache, frapper, redoubler les coups, dont pas un ne manquait son homme. Les casques

raité de Brétigny (1360). — Le dauphin était encore pressé de renvoyer les Anglais chez eux, car « la France à l'agonie, et pour si peu que son mal durât, elle alloit r.» Des conférences s'ouvrirent à Brétigny, près de Char-, le 1er mai 1360. Les négociateurs anglais réclamèrent

nt brisés, les têtes fendues, les bras coupés. En peu de temps il fit nette autour de lui, en tua dix-huit, en blessa bien plus. Ses compns, encouragés, faisaient merveille, si bien que les Anglais quitt la partie et se mirent à fuir. Les uns sautèrent dans le fossé plein et se noyèrent; les autres se pressèrent aux portes, mais les traits avaient drus et serrés. Le grand Ferré, arrivé au milieu de la rue où aient planté leur étendard, tue le porte-enseigne, se saisit du draet dit à un des siens d'aller le jeter dans le fossé. Celui-ci lui montre effroi la masse encore épaisse des Anglais : « Suis-moi, » lui dit-il; et nt sa grande hache à deux mains, il frappe à droite, il frappe à gaut se fait un chemin jusqu'au fossé, où l'autre jette dans la boue l'ene ennemie. Le grand Ferré se reposa alors un moment, mais retourna ôt contre ce qui restait d'Anglais. Bien peu de ceux qui étaient venus faire ce coup purent s'échapper, grâce à Dieu et au grand Ferré, qui a, ce jour-là, plus de quarante.

es Anglais furent bien confus et irrités de voir que tant de leurs s hommes d'armes avaient péri par les mains de ces vilains. Le lenin ils revinrent en plus grand nombre, mais les gens de Longueil ne raignaient plus. Ils sortirent à leur rencontre, le grand Ferré mart à leur tête. Quand ils le virent et qu'ils sentirent le poids de son et de sa hache de fer, ils auraient bien voulu n'être pas venus de ce là. Ils ne s'en allèrent pas si vite que beaucoup ne fussent mortelle- blessés, tués ou pris. Parmi ceux-ci se trouvèrent des hommes de lignage. Si les gens de Longueil avaient consenti à les mettre à rancomme font les nobles entre eux, ils se fussent enrichis. Mais ils n'y urent pas entendre et les tuèrent, disant qu'ainsi ils ne leur feraient tort.

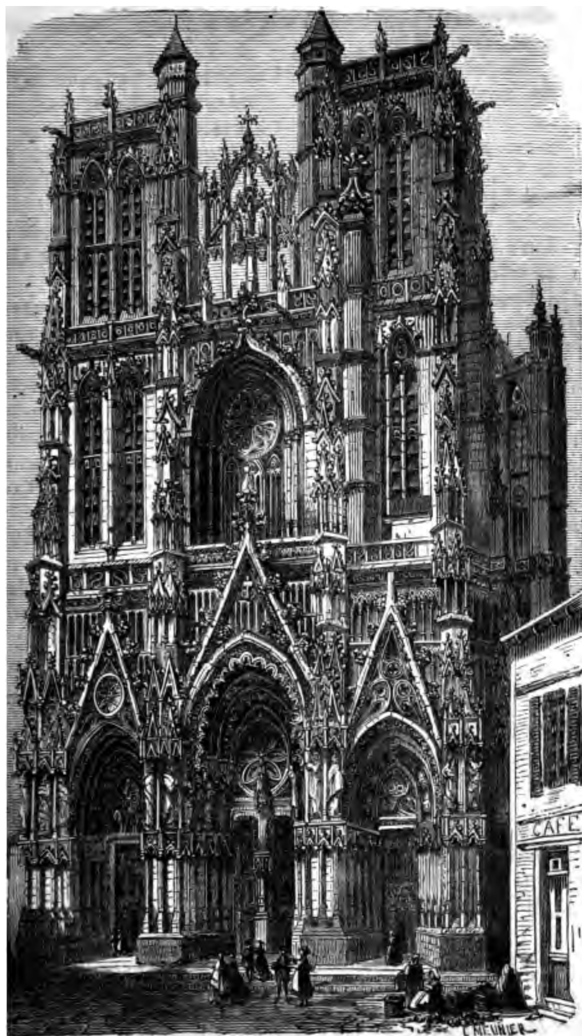
ce dernier combat, la besogne était rude, et le grand Ferré s'y était échauffé. Il but de l'eau froide en quantité, il fut aussitôt pris par la . Il retourna alors à son village, rentra dans sa cabane et se mit au ais en plaçant près de lui sa bonne hache, une hache de fer, si le qu'un homme de force ordinaire pouvait à peine, à deux mains, la ver de terre.

uand les Anglais apprirent que le grand Ferré était malade, ils furent ise, et pour ne pas lui donner le temps de se guérir, ils lui dépént douze soldats avec ordre de le tuer. Sa femme les vit venir de et lui cria : « Oh! mon pauvre Ferré, voici les Anglais, que vas-tu re? » Lui, oublie son mal, se lève vivement, et, prenant sa lourde e, sort dans sa cour. Quand ils entrèrent : « Ah! brigands! vous venez ur me prendre au lit! Vous ne me tenez pas encore. » Il s'adossa au pour n'être pas entouré, et, jouant de la hache, les mit à male mort. douze, il en tua cinq, le reste se sauva. Le grand Ferré retourna à lit; mais il s'était échauffé à donner tant de coups; il but encore de froide; la fièvre redoubla, et peu de jours après, ayant reçu les sacrets, il trépassa. Le grand Ferré fut enterré au cimetière de son village; ses compagnons, tout le pays le pleurèrent, car, lui vivant, les Ann'auraient jamais osé en approcher. »

sent, à l'abondance des détails dans lesquels entre le chroniqueur, mpathie du vieux moine pour ces braves paysans. Au fond des moères on contait leurs prouesses contre les pillards des églises; on les ait bien plus encore aux veillées, dans les villages. Ces récits se rélaient lentement, *mais allaient loin*. Peu à peu s'amassaient, au fond *eur du peuple, cette haine* de l'étranger, cet amour du pays dont *aison s'appelle Jeanne d'Arc.*

Jean devait laisser au choix d'Édouard un certa
d'otages, pris parmi les plus nobles seigneurs et l
ches bourgeois du royaume. Il les emmena avec
vers la Normandie, qu'il traversa encore une fois
s'embarquer à Honfleur, qui était le Havre de ce
Les provinces promises au roi d'Angleterre lui fur
malgré les protestations du plus grand nombre c
prétendue restitution : la plupart disant comme le
de la Rochelle : « Nous avouerons les Anglois
mais les cuers ne s'en mouvront jà[2]. » Pendant
entière ils refusèrent d'ouvrir la porte aux Anglais

A Abbeville ce fut mieux encore. Quand la patr
vit se promener par les rues des soldats qui dep
années foulaient la France aux pieds et n'enten
garder de bien grandes réserves envers ceux que
leur avait livrés, des conciliabules se formèrent
émeute éclata ; elle fut réprimée. Un riche bour
gois, y fut pris. Le commandant anglais usa ce
modération et offrit à Ringois sa liberté, sous la s
tion qu'il prêterait à Édouard III serment de fidéli
refusa. On le conduisit à Douvres, cette fois, en l
de la mort s'il s'opiniâtrait : il persista. On le mèn
la plate-forme de la forteresse : on le fait monter



Église Saint-Vulfran à Abbeville.

chez nous le nom de Ringois est inconnu. Soyons moins ingrats que nos pères.

Restait à trouver l'argent du premier terme de payement. On se le procura par un honteux expédient : « Le roi de France, dit l'historien Matteo Villani, vendit sa chair et son sang ; » il donna, il livra, en échange contre 600 000 florins, sa fille Isabelle, qui avait onze ans, au fils du plus féroce tyran de l'Italie, de ce Jean Galéas Visconti, qui faisait la chasse aux hommes dans les rues de sa capitale, et les jetait vivants dans des fours. Grâce à cet argent, le roi sortit de Calais le 25 octobre.

Derniers actes du roi Jean ; seconde maison de Bourgogne. — Le 5 décembre suivant, nous trouvons une ordonnance par laquelle Jean annonce, malgré la grande compassion qu'il a de son peuple, la levée d'un nouvel impôt sur toute marchandise vendue ou exportée[1]; d'un impôt sur le sel, d'un impôt sur le vin, moyennant quoi il promet à tous de faire désormais bonne et loyale justice, de ne mettre en circulation que de bonne monnaie, d'abolir le droit de prise et autres abus qui pèsent sur les pauvres gens. Les promesses ne trompèrent pas plus que l'impôt ne profita. Que pouvait-il produire dans un pays ravagé sans cesse par les grandes compagnies, désolé par une recrudescence de la peste noire ? Il fallut recourir à d'autres ressources, emprunter, révoquer toutes les donations faites par les rois précédents depuis Philippe le Bel, accorder aux juifs des priviléges considérables, moyennant finance.

Avec l'argent qu'il se procurait ainsi, que faisait le roi ? S'attachait-il à détruire ces troupes de brigands, les malandrins, les tard-venus, qui venaient de vaincre et de tuer Jacques de Bourbon à Brignais, près de Lyon ? « Il cheminait à petites journées et à grands dépens, » s'arrêtant de ville en ville, pour aller prendre possession du riche héritage de la maison capétienne de Bourgogne, que la mort de Philippe de Rouvres venait de mettre entre ses mains. De là, il descendit jusqu'à Avignon, où il passa six mois dans les

1. Plusieurs provinces rachetèrent quelques-uns de ces droits au moyen d'une somme payée comptant : de là ces exemptions qui, fort multipliées dans la suite, couvrirent de tant de bigarrures la carte financière de la France. D'autres, ayant refusé de se soumettre au droit sur la chose vendue, furent considérées comme provinces étrangères et enveloppées d'une *ligne de douanes* : de là ces barrières intérieures qui se multiplièrent *aussi et durèrent* jusqu'en 1789.

fêtes, projetant un mariage avec la fameuse reine Jeanne de Naples. Le pape, qui avait été déjà deux fois rançonné par les grandes compagnies, faisait à Jean une proposition capable de sourire à son imagination aventureuse : c'était d'entraîner à une croisade toutes ces bandes guerrières, et d'en débarrasser la France en s'illustrant lui-même. Il n'était pas impossible que Jean se lançât dans cette folle entreprise, lorsqu'il apprit qu'un de ses fils, le duc d'Anjou, s'était échappé des mains des Anglais, chez lesquels il était en otage. Jean crut l'honneur royal intéressé à la loyauté vis-à-vis d'un roi. Il résolut d'aller lui-même remplacer son fils. Il échappait ainsi, d'un manière chevaleresque, aux embarras de son rôle et au spectacle des misères de la France. Il passa à Londres une partie de l'hiver, « en grandes réjouissances et récréations, dit Froissart, en disners, en soupers et en autres manières. » Ces fêtes et ces grands repas le tuèrent : il mourut à Londres, le 8 avril 1364, à 44 ans. Il faut pourtant lui savoir gré de cet exemple qu'il avait donné de fidélité à sa parole.

Un de ses derniers actes, plus fatal à la France que la bataille de Poitiers, fut la cession qu'il fit à son fils, Philippe le Hardi, du duché de Bourgogne. Philippe fonda dans ce grand fief la seconde maison de Bourgogne, qui, au siècle suivant, faillit causer la ruine du royaume.

Jean avait créé, en 1351, le premier ordre de cour, celui de l'*Étoile*, qui servit de modèle à l'ordre de la *Toison d'Or*, institué en 1439 par le duc de Bourgogne. La vraie chevalerie s'en va, puisque les rois veulent créer une chevalerie officielle.

CHAPITRE XXX.

CHARLES V LE SAGE (1364-1380).

Charles V (1364) : rétablissement de l'ordre dans le pays et dans les finances. — Le fils de Jean le Bon, Charles V, à juste titre surnommé le Sage, avait alors vingt-sept ans. Sa conduite antérieure n'était pas de nature à inspirer de bien grandes espérances. Comme homme de guerre, il avait fait de tristes preuves à Poitiers, où on l'avait vu fuir un des premiers; comme politique, il n'avait pas fait meilleure figure à Paris, pendant la révolution. La faiblesse de sa constitution, même ses qualités morales, n'annonçaient pas l'homme capable de réparer les malheurs du règne précédent. «.... Complettement il entendoit son latin, et suffisamment savoit les règles de la grammaire.... Dès qu'il eust commencé à régner, il fit en tout pays querre et chercher et appeler à soy clers solemnels, philosophes fondés en sciences mathématiques et spéculatives. »

Ce roi faible et maladif, qui vit enfermé dans son hôtel Saint-Pol ou au château de Vincennes, au milieu des astrologues et des *clers solemnels*, sera-t-il l'homme d'une époque où la guerre se fait de tous côtés, où la lance et l'épée semblent si nécessaires? Mais, derrière les savants et les philosophes qui figurent sur le premier plan autour du roi, on voit d'autres personnages, toute une école de capitaines, deux illustres Bretons, Bertrand Duguesclin et Olivier de Clisson, Boucicaut, Louis de Châlons, Le Bègue de Vilaines, Édouard de Renty, les sires de Beaujeu, de Pommiers, de Reyneval. Ce ne sont pas là des chevaliers comme les paladins de l'âge précédent : ils savent frapper de grands coups d'épée, mais ils savent autre chose. Ils ont enfin compris, pour la première fois en France depuis bien longtemps, que la guerre est un art; ils étudient sinon la stratégie, au moins les stratagèmes, ne font point grand cas de l'absurde point d'honneur

qui a causé les défaites de Crécy et de Poitiers, et lui substituent l'adresse, la ruse, quelquefois même la fraude, mais aussi la victoire et ses bénéfices. Et le roi Charles V va tirer parti des capitaines comme des savants; tandis que les uns interrogeront les chartes, interpréteront les traités, discuteront, négocieront, les autres feront, sous la direction du roi qui les guide de son cabinet, une guerre toute nouvelle, peu glorieuse en apparence, très-profitable en réalité, et dont le résultat doit être la reconstitution territoriale du royaume.

Le traité de Brétigny n'avait pas tout terminé. Charles le Mauvais maintenait ses prétentions et gardait ses rancunes; la Bretagne n'avait pas fini sa guerre de succession, qui durait depuis vingt ans et plus, et le royaume était horriblement foulé par les grandes compagnies. Charles V fit en sorte de traiter séparément chacune de ces grandes affaires.

Démêlés avec le roi de Navarre. — Les fiefs normands de Charles le Mauvais inspiraient au roi les plus vives inquiétudes. Avec ses deux villes de Mantes et de Meulan, il fermait la Seine, et il pouvait par là appeler les Anglais jusqu'au cœur de la France. Charles résolut de les lui enlever; et cette première guerre fut conduite comme toute guerre devait l'être pendant ce règne.

Un matin, Boucicaut se présente, lui dixième, aux barrières de Mantes, fort effrayé et comme poursuivi, et sollicite les bourgeois de lui ouvrir leurs portes, car les brigands du château de Rolleboise l'ont défait, dit-il, le poursuivent, et n'épargnent pas plus les Navarrais que les Français. Les bourgeois n'étaient pas sans défiance, mais Boucicaut les rassure, en leur donnant sa foi, et obtient qu'on le laisse entrer. D'autres prétendus fuyards arrivent et d'autres encore, jusqu'à ce que, se trouvant en assez grand nombre, ils déclarent que c'est ville gagnée : « et tantost se saisirent des portes et se mirent à crier : Saint-Yves Guesclin! et commencèrent à tuer et découper ces gens. » Une aussi indigne perfidie livra Meulan aux soldats du roi de France, et le traitement infligé aux crédules bourgeois y fut le même.

Duguesclin; bataille de Cocherel (1364). Traité avec Charles le Mauvais (1365). — Charles de Navarre, pour se venger, envoya en Normandie une armée de Navarrais, d'Anglais *et de Gascons,* sous les ordres du captal de Buch, *Jean de Grailly; D*uguesclin arriva de son côté, avec

un millier d'hommes d'armes et d'archers affamés. Il n'avait que du pain pour deux jours et rien de plus. Le captal, pour l'attirer à une action dans un lieu qu'il avait choisi, fait dresser des tables qu'il couvre de vins, de jambons et de toutes sortes de vivres. Pas un Français ne quitte son rang; le captal est réduit à les attendre sur l'éminence où il s'est prudemment porté, non loin de Cocherel. Les chevaliers de Crécy et de Poitiers eussent immédiatement tenté d'escalader la colline. Duguesclin le fit aussi; mais, après une première attaque, il fit sonner la retraite et feignit de prendre la fuite. A cette vue, le capitaine anglais John Joël, malgré les ordres du captal, s'élance dans la plaine en criant : « En avant Saint-George! qui m'aime me suive! » Le captal ne voulut point l'abandonner et le suivit. Duguesclin s'attendait à cette imprudence; il fit volte-face et tomba rudement sur l'ennemi. Il avait préparé un autre stratagème de guerre : trente cavaliers, les plus braves de sa troupe, montés sur les trente meilleurs chevaux, ne devaient s'occuper que d'une chose, saisir le captal de Buch. L'ayant reconnu qui combattait à pied, au premier rang une hache d'armes à la main, ils se jetèrent tous ensemble sur lui, l'enlevèrent et repartirent au galop. Cette prise, une blessure mortelle reçue par l'Anglais John Joël, décidèrent la défaite de l'armée navarraise (16 mai). Duguesclin avait promis à Charles cette capture : « pour estrennes de sa noble royauté. » Charles le Mauvais s'empressa de traiter, c'est-à-dire d'accepter la condition essentielle que lui offrait le roi de France, l'échange de ses fiefs de Normandie contre la baronnie de Montpellier. Là du moins il serait loin des Anglais.

Fin de la guerre de Bretagne; bataille d'Auray; traité de Guérande (1365). — La guerre durait toujours en Bretagne. En 1350, elle avait été marquée par un fait d'armes resté célèbre, le *combat des Trente*. Robert de Beaumanoir, gouverneur du château de Josselin, défia le capitaine anglais Richard Bramboroug, qui commandait à Ploërmel. Ils se rencontrèrent sur la lande de Josselin, ayant chacun vingt-neuf compagnons. La mêlée fut longue et sanglante. Beaumanoir, blessé un des premiers et souffrant de la soif, demandait à boire. Un de ses compagnons, Geoffroy Dubois, lui cria : « Bois ton sang, Beaumanoir! » et continua de frapper. Quatre Français, neuf Anglais, et parmi ceux-ci le *capitaine*, furent tués; presque tous les autres des deux

côtés furent blessés. Les Anglais se rendirent aux Français.

De telles expertises d'armes n'avançaient guère les choses. Cette guerre traîna jusqu'au combat d'Auray, en 1364. Les rois de France et d'Angleterre s'étaient réservé le droit de secourir, sans enfreindre la paix, les deux prétendants qui se disputaient la possession du duché. En vertu de cette stipulation singulière, le roi de France mit au service de Charles de Blois 1000 lances et son bon capitaine Bertrand Duguesclin. L'Anglais ne voulut pas demeurer en reste, et Jean de Montfort reçut du prince de Galles 200 lances, 200 archers, et bon nombre de chevaliers, avec le brave et prudent Chandos. La rencontre eut lieu près d'Auray. Les Anglais et Montfort occupaient une hauteur, comme à Poitiers, comme à Cocherel. Duguesclin n'aurait pas eu l'imprudence de les attaquer dans une pareille position, mais Charles de Blois s'obstina à combattre. Les seigneurs bretons de l'un et de l'autre parti voulaient d'ailleurs en finir avec cette longue rivalité, et ils avaient même résolu que, « si on venoit au-dessus de la bataille, que messire Charles de Blois fût trouvé en la place, on ne le devoit point prendre à nulle rançon, mais occire. Et ainsi en cas semblable, les François et les Bretons en avoient ordonné de messire Jean de Montfort, car en ce jour ils vouloient avoir fin de bataille et de guerre. »

Forcé de combattre, Duguesclin disposa ses troupes en si belle ordonnance, que le commandant anglais, en les voyant venir, ne put lui-même retenir un cri d'admiration : « Que Dieu m'aide, dit-il, comme il est vrai qu'il y a ici une fleur de chevalerie, grand sens et belle ordonnance ! » Mais Chandos était aussi un excellent capitaine, qui, outre l'avantage de la position prise, s'était ménagé une réserve pour soutenir ceux des siens qui faibliraient. Cette précaution lui assura la victoire ; Duguesclin, malgré toute sa valeur et sa prudence, tomba prisonnier entre les mains de l'ennemi et ne s'en tira qu'au prix d'une rançon de 100 000 livres (6 millions de francs d'aujourd'hui). Charles de Blois fut tué avec la plupart des grands seigneurs qui l'entouraient. Cette défaite du parti français, en Bretagne, n'eut pourtant pas de suites trop fâcheuses. Le roi négocia. Par le traité de Guérande (11 avril 1365), Jean de Montfort fut reconnu comme duc de Bretagne ; la veuve de Charles de Blois n'eut que le comté de Penthièvre avec la vicomté de Limoges. Jean IV, rétabli

par les Anglais, n'en vint pas moins à Paris, au mois de décembre 1366, faire hommage à Charles V, le genou baissé, les mains jointes entre celles du roi, son chancelier déclarant pour lui qu'il faisait hommage tel que les ducs de Bretagne, ses prédécesseurs, l'avaient fait aux précédents rois de France, sans qu'il fût décidé si cet hommage était lige ou ne l'était pas, c'est-à-dire si le duc devait ou non au roi le service envers et contre tous.

Les grandes compagnies; intervention des Français en Castille (1366). — A mesure que les hostilités cessaient en Normandie et en Bretagne, un autre fléau se faisait plus vivement sentir, les grandes compagnies, qui s'accroissaient de tous les soldats licenciés. Repoussés des provinces frontières par les populations plus énergiques et plus serrées, les aventuriers refluaient vers le centre; ils y accouraient tous « et appeloient ces compagnies le royaume de France leur chambre ». Pour en débarrasser le pays, on essaya de les entraîner à une croisade; un roi de Hongrie s'offrit à les prendre à son service contre le Turc; ils trouvèrent la route trop longue et revinrent sur leurs pas. Une autre expédition leur convint davantage; la Castille gémissait alors sous la tyrannie de don Pèdre le Cruel, qui avait empoisonné sa femme, Blanche de Bourbon, belle-sœur du roi de France. Aussi, quand un frère naturel de don Pèdre, Henri de Transtamare, vint réclamer la protection de la France, Charles V s'empressa de lui offrir, pour l'aider à renverser son frère, les grandes compagnies, dont Bertrand Duguesclin, racheté tout exprès de captivité, prit le commandement. On donna à l'expédition l'apparence d'une croisade. Outre qu'on parlait de pousser jusqu'au royaume de Grenade et de chasser les Maures, on racontait que don Pèdre était certainement le fils d'un juif; sa mère, disait-on, l'avait acheté au berceau, d'une mère juive, pour le substituer à la fille qu'elle avait eue. On ajoutait, comme preuve, que toutes ses inclinations étaient juives et qu'il accordait aux juifs de son royaume un crédit scandaleux. La guerre entreprise contre un tel homme était évidemment une croisade. Aussi, pour commencer saintement l'expédition, les compagnies allèrent-elles d'abord à Avignon demander au pape sa bénédiction, l'absolution générale de leurs péchés et 200 000 livres, quelque chose comme 12 millions.

Il n'y eut pas de combat. Abandonné de tous, don Pèdre

va aussi chez les Maures de Grenade, de là en Portu-
ais à Bordeaux, où il demanda aux Anglais de le réta-
l s'engageait à livrer au Prince Noir toute la province
caye et 600 000 florins qu'il avait cachés en des lieux
us; « à quoi entendoient volontiers les chevaliers du
, car Anglois et Gascons de leur nature sont volontiers
teux ».
prince anglais rappela à lui les aventuriers anglais ou
s qui étaient avec Duguesclin, franchit les Pyrénées à
d'une nombreuse armée qui arriva sans peine sur
; mais le difficile c'était de vivre dans ces pauvres
ces. Si don Henri avait eu la sagesse de ne pas com-
c'en était fait de l'armée anglaise; la famine la tuait.
n s'engagea malgré les prières de Duguesclin : « Par
de mon père, disait Henri, je désire tant à voir le
et d'éprouver ma puissance à la sienne que jà ne par-
sans bataille. » On combattit près de Najera, le 3 avril
et la supériorité des archers d'Angleterre, l'habileté de
Chandos, assurèrent au Prince Noir et à son allié une
e que les Français seuls leur disputèrent quelque temps.
sclin était prisonnier encore une fois, Henri de Trans-
chassé, don Pèdre rétabli, le prince de Galles se trou-
aître d'une grande partie de l'Espagne, comme il l'avait
rès Poitiers, d'une grande partie de la France.
barras du Prince Noir en Guyenne. — Après la
e, les difficultés reparurent. Il fallait vivre, et tout
ait. Les trésors fastueusement promis par don Pèdre
aient pas, et sans doute n'existaient point. A défaut
autre nourriture, les Anglais tombaient avidement
s fruits et leur santé s'en ressentait. « Ils portoient
d meschef la chaleur et l'air d'Espagne, et mesme-
e prince estoit tout pesant et maladieux. » Il se décida
sser les monts pour rentrer dans ce plantureux pays
enne. Mais les gens de Gascogne, qui avaient fait cette
gne sur la promesse d'un riche salaire, réclamaient
nusement leur solde. Bien loin de pouvoir leur donner
gent, le prince était réduit à leur en demander. Il
les états de la province à Niort pour leur annoncer
llait mettre sur leurs terres un fouage de 10 sols par
s états répondirent *qu'ils ne le payeraient pas.* Trans-
Angoulême, à Poitiers, à Bergerac, leur réponse

resta la même. D'invincibles antipathies se réveillaient de part et d'autre. « Et sont ceux de Poitou, de Saintonge, de Quercy, de Limousin, de Rouergue, de telle nature qu'ils ne peuvent aimer les Anglois; et les Anglois aussi, qui sont orgueilleux et présomptueux, ne les peuvent aimer, ni ne firent-ils oncques, et encore maintenant moins que oncques, mais les tiennent en grand dépit et vileté. »

Appel des seigneurs gascons au roi de France (1369). — Les Gascons firent plus que de ne pas payer; les comtes d'Armagnac, de Périgord et de Comminges, le sire d'Albret, et plusieurs autres barons du pays se rendirent à Paris pour interjeter appel, auprès du roi Charles V, contre la conduite du prince de Galles. L'appel fut accueilli, et au commencement de l'année 1369, un juge criminel et un chevalier de Beauce vinrent à Bordeaux présenter au Prince Noir, de la part du roi, la sommation suivante : « Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, à notre neveu le prince de Galles et d'Aquitaine, salut. Comme ainsi soit que plusieurs prélats, barons, chevaliers, universités, communes et colléges des marches et limitations de Gascogne, se soient traits (retirés) en notre cour pour avoir droit sur aucuns griefs et molestes indues que vous leur avez proposés à faire. Donc, pour éviter et remédier à ces choses, nous nous sommes aherdés (liés) avec et aherdons, et vous commandons que vous veniez en notre cité de Paris, et vous montriez en notre chambre des Pairs, pour ouïr droit sur lesdites complaintes. — Nous irons volontiers à notre ajournement à Paris, répondit le prince, puisque mandé nous est du roi de France, mais ce sera le bassinet en la teste et 60 000 hommes en notre compagnie. » Charles V, cependant, comme s'il n'avait nulle intention de rompre, envoyait alors même à Édouard III, en témoignage de bonne amitié, un présent de 50 pipes de vin. L'Anglais les refusa courageusement. Évidemment la guerre était inévitable.

Sage conduite de Charles V, politique aventureuse d'Édouard III. — Ce qui avait donné au prudent Charles l'audace de faire ce pas décisif, c'est qu'il était prêt et que ses ennemis ne l'étaient pas. Une sage économie lui avait permis, en 1367, de réduire de moitié la gabelle du sel, de remettre aux paysans moitié des aides, et aux bourgeois le quart, à condition que ceux-ci emploieraient l'argent que le roi leur laissait, aux fortifications de leurs villes. Il avait

organisé en beaucoup d'endroits des compagnies bourgeoises d'arbalétriers, qui ne valaient pas, en rase campagne, les archers anglais, mais qui pouvaient rendre de bons services du haut des murailles. Enfin, en 1369, il avait mis assez d'écus dans son épargne, assez d'ordre dans le pays, assez de discipline dans ses armées, pour oser recommencer la guerre. Édouard III, au contraire, n'avait songé qu'à vivre joyeusement de sa gloire, ou s'était jeté dans des entreprises qui éparpillaient ses forces et multipliaient ses ennemis. Il traitait l'Écosse avec une insultante hauteur; il ressuscitait pour son fils Edmond, comte de Cambridge, les prétentions sur le comté de Flandre qu'il avait eues pour le Prince Noir, au temps d'Arteweld; il soutenait, en Castille, un odieux tyran, et il menaçait, par la possession de la Biscaye, l'indépendance de l'Espagne.

Succès de la politique extérieure de Charles V. — Charles V renoua soigneusement cette vieille et utile alliance de l'Écosse et de la France, à laquelle les deux peuples attribuaient déjà une existence de 600 ans. Il fit épouser à son frère Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, l'héritière des provinces flamandes, aimant mieux un prince de son sang dans ces provinces, qu'un prince anglais, il entraîna dans son parti le roi de Navarre jusqu'alors indécis, et renversa en Castille le protégé de l'Angleterre, Pierre le Cruel. C'est encore Duguesclin qui fit cette révolution. Il était à Bordeaux, fort ennuyé de sa captivité, quand le Prince Noir, le rencontrant un jour, lui dit : « Eh! comment vous trouvez-vous, Bertrand? — A merveille, monseigneur, car on dit partout que je suis le premier chevalier du monde, puisque vous n'osez me mettre à rançon. » Le prince, piqué, lui offrit aussitôt de la fixer lui-même; il la porta à 100 000 livres. « Et où les prendrez-vous, Bertrand? — Monseigneur, le roi de Castille en payera bien une moitié et le roi de France l'autre; et si ce n'est assez, il n'y a fileuse en France qui ne filât une quenouille pour payer ma rançon. »

Charles V l'envoya en Espagne. Duguesclin battit don Pèdre à la journée de Montiel (14 mars 1369), et replaça sur le trône de Castille Henri de Transtamare, qui allait, en reconnaissance, mettre la marine de Castille au service de la France.

Ce faisceau d'aillances bien noué, le moment était venu pour la France de déchirer enfin le honteux traité de Breti-

gny; Charles se crut même assez fort pour insulter l'Anglais; il lui fit porter son défi par un valet de ses cuisines qui pénétra jusque dans Westminster et remit la lettre à Édouard en plein parlement.

Confiscation de la Guyenne. — Afin de mettre de son côté les apparences de droit, Charles V convoqua, le 9 mai 1369, les états généraux à Paris et leur soumit le débat entre lui et le roi d'Angleterre. Il se montra affable, débonnaire, disant à l'assemblée que s'il avait trop ou trop peu fait, il trouverait bon qu'on le lui représentât. On se garda bien de penser autrement que lui. La cour des pairs, consultée à son tour, déclara que, le roi Édouard et son fils n'ayant point comparu à leur ajournement, le duché d'Aquitaine et les autres terres de France devaient être et étaient confisqués.

Invasion des Anglais. — Aussitôt les Anglais débarquèrent à Calais pendant que le Prince Noir préparait une autre attaque par le sud. Une armée française alla à leur rencontre, mais refusa tout engagement et se retira à mesure qu'ils avançaient. Les villes étaient bien défendues, aucune ne se laissa prendre, et l'expédition se borna à d'inutiles ravages dans les campagnes. Ils revinrent en 1370; le même système fut inexorablement suivi. La défense de combattre était si rigoureusement observée, qu'à Noyon un cavalier ennemi ayant franchi les barrières de la ville en disant : « Seigneurs, je vous viens voir; vous ne daignez issir hors de vos barrières, et j'y daigne bien entrer, » on le laissa sortir sain et sauf. Devant Reims, devant Paris, même immobilité. De son hôtel Saint-Pol, où il se tenait enfermé, le roi pouvait apercevoir les villages qui brûlaient; mais le brave Clisson lui-même disait : « Sire, vous n'avez que faire d'employer vos gens contre ces enragés; laissez-les se fatiguer eux-mêmes. Ils ne vous mettront pas hors de votre héritage avec toutes ces fumières. » Un Anglais s'approcha par le faubourg Saint-Jacques pour acquitter un vœu, et planta sa lance dans la porte. Les chevaliers qui gardaient la barrière applaudirent à son audace et le laissèrent aller. Mais un boucher ne put supporter cette honte; il courut après l'Anglais et l'abattit d'un coup de hache.

Dernière expédition du Prince Noir; sac de Limoges (1370). — « Il n'y eut oncques roi de France qui moins s'armast, disait Édouard III, et si n'y eut oncques roi qui *tant me donnast* à faire. » Charles V, en effet, malingre et

›uffreteux, ne prenait jamais la lance; il aimait bien mieux s livres. Il avait la plus belle bibliothèque qu'il y eût alors, l0 volumes, précieusement gardés dans une tour du Louvre, ›us des chaînes de fer. Chaque année il relisait la Bible en ıtier. Il écrivait au pape, lui envoyait des présents; ou bien ıcore, pour parler comme Froissart, « monseigneur le roy loit en procession, bien pieusement, tout déchaux et pieds us, et madame la royne aussi. » Un prince si ami du pape, n si pieux souverain devait avoir pour alliés tous les évê- ıes du royaume, et, en effet, la plupart lui ouvraient les rtes de leurs métropoles. Ceux mêmes sur lesquels les nglais avaient le plus compté, comme l'évêque de Limoges, compère du prince de Galles, se tournèrent Français, ainsi ı'on disait alors.

Cette dernière trahison exaspéra les Anglais. Le Prince oir « jura l'âme de son père qu'il n'entendroit jamais à au- e chose, si n'auroit Limoges et auroit aux traîtres fait ıyer leur forfait chèrement. » Arrivé devant la place, il fit uter une partie des murs, et ses soldats s'élancèrent par brèche dans les rues. Le prince lui-même s'y fit porter ıns sa litière. « Là eut grande pitié, dit Froissart, car hom- es et femmes et enfants se jetoient à genoux devant le ince et crioient : « Merci, gentil sire! » Mais il estoit si ıflammé d'ardeur que point n'y entendoit, ni nulle n'estoit ıle, mais tous mis à l'épée. Il n'est si dur cœur que, s'il fût ors en la cité de Limoges et il lui souvînt de Dieu, qui n'en eurast tendrement du grand meschef qui y estoit; car plus ı 3000 personnes, hommes et femmes et enfants, y furent ecollées cette journée. Dieu en ait les âmes, car ils furent en martyrs! » L'Anglais ne commença à se calmer un peu ıe, par l'intérêt qu'il prit au combat de trois chevaliers fran- is qui, acculés contre un vieux mur, luttèrent, comme en ıamp clos, contre le duc de Lancastre, les comtes de Cam- idge et de Pembroke. Le prince de Galles fit arrêter son ıariot auprès d'eux pour jouir de ce spectacle, et il permit ıe les trois chevaliers fussent reçus à merci; il fit même âce à l'évêque, le principal auteur de la trahison. Ce triste ploit fut le dernier du Prince Noir (1370). Il languit quel- es années et alla mourir en Angleterre (1376).

Succès décisifs de Charles V. — Les Anglais avaient e excellente *infanterie*, leurs archers, dont les flèches per- *ant les meilleures cuirasses*, et des hommes d'armes qui

valaient presque une cavalerie régulière par leur esprit de discipline et leur habitude des manœuvres d'ensemble. Charles n'avait à leur opposer qu'une immense cohue de nobles qui, s'ils étaient très-braves, étaient aussi très-indisciplinés. La sagesse conseillait donc d'éviter le combat avec les grosses armées; mais, dans l'intervalle des grandes expéditions, il laissait volontiers ses chevaliers donner quelques coups de lance, surtout son brave Duguesclin, qu'il avait rappelé d'Espagne après la bataille de Montiel, et fait connétable. Ainsi Duguesclin battit à Pont-Valain Robert Knolles, un des partisans anglais les plus redoutés (1370), et un autre corps, près de Chizey en Poitou (1373). Chandos avait été tué dès la première campagne. Un autre chef de grand renom, le captal de Buch, fut pris en 1372, près de Soubise. Les Français ne reculaient donc pas toujours.

D'ailleurs le roi avait sa guerre à lui, et ses bulletins de victoires sont inscrits tout au long au *Recueil des Ordonnances*. Sous la date de l'année 1370 on y lit : « Février 1370, lettres portant que les habitants de Rodez pourront commercer dans tout le royaume sans payer aucun droit pour les marchandises qu'ils achèteront. — Mars 1370, lettres portant que les habitants de Figeac, qui se trouvent dans les terres de l'obéissance d'Édouard, fils du roi d'Angleterre, ne seront point inquiétés dans leurs biens s'ils reviennent dans les terres de l'obéissance du roy; ordonnance portant priviléges accordés à la ville de Montauban. — Avril 1370, ordonnance portant priviléges accordés à la ville de Verfeil. — Mai 1370, lettres portant que la ville de Milhaud sera exempte d'impôts pendant 20 ans, et ordonnance portant priviléges accordés à la ville de Tulle. — Juin 1370, ordonnance portant priviléges accordés aux habitants du comté de Tartas, à la ville de Dorat, à la ville de Puy-Mirol. — Juillet 1370, ordonnances portant priviléges accordés à la ville de Cahors, à la ville de Castres, à la ville de Puy-la-Roque, à la ville de Sarlat, à la ville de Montégrier, à la ville de Salvetat. »

Reprise de Poitiers (1372). — Ce sont là les machines de guerre du roi Charles V. Pour les villes dont les ordonnances royales ne pourront pas ouvrir les portes, ses capitaines rôdent autour avec leurs ruses de guerre, bataillant et négociant. Duguesclin pratique secrètement les bourgeois de Poitiers, restés, comme ceux de tant d'autres villes, Français de *cœur*, et ils le font entrer dans leurs murs avec 300 lan-

ces. Aussitôt Charles V d'accorder des titres de noblesse à tous ceux qui, à l'avenir, exerceront les fonctions de maire ou d'échevin dans la ville de Poitiers (1372).

Reprise de la Rochelle (1372). — Philippe Mansel avec 100 Anglais gardait la Rochelle. Un jour qu'il dînait chez le maire, Jean Caudourier, arrive une lettre du roi d'Angleterre. Le gouverneur reconnaît le sceau royal, mais, comme, en sa qualité de gentilhomme, il ne sait pas lire, il prie son hôte de lire pour lui; et le maire lit à haute voix un



Reprise du château de la Rochelle.

message qu'il compose : c'est un ordre portant que le lendemain, 15 août 1372, tant les bourgeois que la garnison passeront une revue sur la place. Dès que Mansel eut tiré son monde du château, une troupe placée en embuscade, par le maire, occupa la citadelle. Duguesclin se trouvait là avec 200 lances, prêt à prendre possession au nom du roi de France. Quelques semaines auparavant la flotte castillane avait défait devant la Rochelle une flotte anglaise.

Nouvelle et inutile invasion anglaise (1373). — Cependant l'opiniâtre ennemi reparut encore en 1373. Dé-

barqué à Calais avec 30 000 hommes, le duc de Lancastre croyait conquérir la France : il ne fit que la traverser. Le voyage fut heureux tant qu'on resta dans les riches provinces du nord ; mais, dans les pauvres et maigres pays du centre, les privations, les maladies commencèrent. En Auvergne, il ne restait plus un cheval ; à Bordeaux, il ne restait plus que 6000 hommes ; et les chevaliers comme les soldats mendiaient leur pain de porte en porte.

Les Anglais presque chassés de France (1380). — Les Anglais, dégoûtés d'une telle guerre, ne revinrent pas l'année suivante, et, l'an d'après, ils demandèrent une trêve, qui se prolongea jusqu'à la mort d'Édouard III, en 1377. Charles alors rompt la trêve et précipite ses coups. Il met cinq armées sur pied et conquiert toute la Guyenne, tandis qu'une flotte castillane, montée par des troupes françaises, ravage la côte anglaise des comtés de Kent et de Sussex. En 1380, il ne restait à nos ennemis que les villes françaises de Bayonne, Bordeaux, Brest, Cherbourg et Calais. Dans le même temps Charles le Mauvais était accablé et ne sauvait son royaume pyrénéen qu'en livrant vingt places comme gage de paix (1379).

Tentative infructueuse de Charles V sur la Bretagne (1378). — Le roi de France essaya en Bretagne ce qui lui avait si bien réussi en Guyenne. Le 20 juin 1378, il ajourna le duc Jean IV à comparaître par-devant la cour des pairs, et, le duc ne s'étant pas présenté, son fief fut déclaré acquis au domaine royal. Les Gascons s'étaient d'eux-mêmes donnés à la France ; les Bretons n'entendaient même pas se laisser prendre. Barons, chevaliers et écuyers signèrent, à Rennes, le 26 avril 1379, un acte de confédération, que les bourgeois eux-mêmes souscrivirent. Jean IV, naguère expulsé du pays, fut rappelé. Tous les Bretons engagés au service du roi de France, et ils étaient en grand nombre, l'abandonnèrent ; ceux même qui lui avaient d'abord promis de seconder ses projets se tournèrent contre lui. Le vieux Duguesclin lui renvoya l'épée de connétable, et, le 1er mars 1380, un traité d'alliance fut signé, à Westminster, entre l'Angleterre et la Bretagne. On revit une armée anglaise débarquer à Calais sous le comte de Buckingham, et traverser encore tout le nord de la France impunément. Elle n'avait pas atteint la Bretagne, lorsque Charles V mourut à Vincennes, le *16 septembre* 1380.

Duguesclin avait précédé de deux mois le roi au tombeau. Il mourut sous les murs du château de Randon (dans la Lozère). Le gouverneur anglais lui avait promis de se rendre s'il n'était pas secouru, mais le guerrier mort, il se crut dispensé de tenir parole. Le maréchal de Sancerre amena aussitôt les otages au pied des murs pour leur faire couper la tête; ce que voyant, les Anglais baissèrent la herse du château et vinrent offrir les clefs au maréchal. Il les refusa : « Vos conventions ont été faites avec messire Bertrand, leur dit-il : à lui vous les rendrez sans tarder; » il les conduisit en l'hôtel où reposait messire Bertrand et leur fit mettre les clefs sur le cercueil.

Cession de la Flandre wallonne. — Une autre faute du roi lui avait fait perdre, mais volontairement, une province. En 1369, pour faciliter le mariage du duc de Bourgogne, son frère, avec l'héritière du comté de Flandre, il lui avait abandonné la Flandre française. Il avait bien exigé de son frère une contre-lettre, par laquelle le duc s'engageait à restituer cette donation après la mort de son beau-père. Mais le comte de Flandre survécut au roi, et Philippe le Hardi obtint facilement de Charles VI la remise de sa promesse. Lille fut perdue pour la France jusqu'à Louis XIV, pendant trois siècles.

Administration : permanence du parlement. — Les conquêtes de Charles, fruit d'une persévérance qui ne se lassa jamais, son économie sévère, une probité dans la gestion des finances qu'on ne connaissait pas, et qui l'empêcha de recourir au désastreux moyen de l'altération des monnaies, enfin d'utiles règlements pour l'administration du pays, lui ont valu le surnom de *Sage*. Il rendit le parlement permanent de temporaire qu'il était, et lui céda dans la cité, l'ancien palais de saint Louis, qui devint le Palais de Justice.

Ordonnances relatives à la majorité des rois et aux apanages. — Une ordonnance de Charles V, qui resta jusqu'à la Révolution la loi de la monarchie, fixa à treize ans révolus la majorité des rois de France; une autre sépara la régence de la tutelle, pour que le régent n'eût pas à la fois entre les mains le roi mineur et le royaume; une autre enfin, pour prévenir le démembrement du domaine, donnait aux fils de France des pensions au lieu d'apanages : 12000 livres de rente en fonds de terre et 40000 francs

comptant aux fils, 100 000 à la fille aînée, 60 000 aux autres[1].

Faveurs aux bourgeois, diminution nouvelle des prérogatives des seigneurs. — Les corporations commençaient à devenir gênantes dans la société industrielle, comme les communes l'avaient été dans la société politique. Charles V essaya d'établir la liberté de l'industrie. « Tous ceux qui peuvent faire œuvre bonne peuvent ouvrer (travailler) en la ville de Paris, » dit une ordonnance de septembre 1358. Mais les habitudes furent plus fortes que la loi, et ce projet abandonné ne fut repris qu'au dix-huitième siècle par Turgot. En 1370, au moment de la dernière rupture avec l'Angleterre, il publia une ordonnance qui autorisa les bourgeois de Paris à porter les éperons d'or et les ornements de l'ordre de chevalerie, auquel ils purent se faire affilier. Une autre de 1377 assura la noblesse aux prévôts et échevins de la ville. La pensée de ce roi si peu féodal se montre ici à découvert. Le même prince qui anoblissait volontiers les bourgeois, faisait démolir nombre de châteaux, sous prétexte qu'ils pouvaient servir de retraite aux Anglais, et permettait de recevoir à coups de fourche ceux qui exerceraient le droit de prise contrairement aux ordonnances, c'est-à-dire en ne payant pas les fourrages qu'ils prenaient et les chariots dont ils usaient. Il achevait enfin d'ôter à la noblesse ce qui lui restait de prérogatives souveraines, en réservant aux rois seuls toute l'autorité législative. Une ordonnance de 1372 attribua exclusivement à la couronne le droit de faire des chartes de communes ou de bourgeoisie, et celui d'anoblir. La royauté avait déjà enlevé aux seigneurs le droit de guerre privée, celui de battre monnaie, de juger en dernier ressort. Elle leur avait pris, en un mot, leur part de souveraineté; mais elle leur laissait encore, jusqu'à ce qu'elle pût les supprimer aussi, leurs pouvoirs administratifs et militaires, en les utilisant pour elle-même et les subordonnant à son autorité supérieure.

Augmentation et permanence des impôts indirects. — Il y a des ombres dans le tableau de ce règne réparateur. Et d'abord, comme régent ou comme roi, Charles étouffa tout esprit de liberté. Pour ses guerres, ses bâtiments et ses né-

1. Il faudrait, suivant M. Leber, multiplier ces chiffres par 55 pour avoir la valeur actuelle.

gociations, il eut besoin de beaucoup d'argent et il rendit les tributs plus lourds; si la permanence de l'impôt foncier (la *taille*) est due à son petit-fils, celle des impôts indirects (les *aides*) fut établie par lui. Il est juste d'ajouter que les aides portant sur les objets de consommation, frappaient indirectement tout le monde, le noble et le clerc comme le roturier. Mais il fut le premier à contraindre chaque famille à acheter aux greniers royaux la quantité de sel qu'on supposait lui être nécessaire, sans qu'elle pût se dispenser de faire cette onéreuse acquisition. Au lieu de payer lui-même le traitement des membres du parlement, il leur donna pour salaire les amendes qu'ils prononceraient. Ce n'était pas un moyen de faire respecter la justice ni les juges[1].

Élus et généraux des finances. — Une institution, qui durait encore en 1789, se rattache au règne de ce prince. Les états de 1356-1357 avaient institué des commissaires *généraux* et au-dessous d'eux des *élus* pour la répartition et la perception de l'impôt. Charles V conserva ces officiers, qui devinrent des fonctionnaires royaux, au lieu d'être les élus du peuple. Ces officiers, multipliés dans la suite, firent donner au pays où ils furent établis le nom d'élections et celui de généralités. Les élus veillaient à la répartition comme à la perception des impôts, et jugeaient en première instance les questions contentieuses en matière de finances ; les *généraux pour le fait des finances* centralisèrent les recettes, et les *généraux pour le fait de justice* jugèrent en dernier ressort les procès concernant les impôts. Les derniers formèrent la *Cour des aides*, qui reçut de Charles VII sa constitution définitive.

Travaux publics ; encouragements aux lettres. —

1. *Budget de* 1372. — L'ordonnance du 13 novembre 1372 donne les éléments de ce qu'on pourrait appeler le budget de cette époque, en assignations mensuelles :

Pour le payement des gens d'armes	50 000 fr.
Pour les gens d'armes et arbalestriers de nouvelle formation	42 000
Pour le faict de la mer	8 000
Pour l'ostel du roy	6 000
Pour mettre en coffres du roy	5 000
Pour les dépenses imprévues	10 000
Pour payer les dettes	10 000
Total	131 000 fr.

La dépense annuelle était *donc de* 1 572 000 francs en écus d'or (environ 130 millions *d'aujourd'hui*, suivant M. Leber), dont 72 000 ou près de 1/22 *pour les dépenses personnelles* du roi, de la reine et du dauphin.

Charles V fut, malgré son économie, un grand ***bâtisseur***. Il commença la Bastille, répara et agrandit l'enceinte de Paris et le Louvre de Philippe Auguste, éleva l'hôtel Saint-Pol, dont les jardins descendaient jusqu'à la Seine, et bâtit les châteaux de Beauté, de Plaisance et de Melun, la chapelle actuelle de Vincennes, etc. Il songea à unir par un canal la Loire et la Seine, pensée qui ne fut réalisée que deux siècles plus tard par Henri IV. Il encouragea les lettres, fit traduire



Le vieux Louvre.

la Bible, Aristote, saint Augustin, Tite Live; écrire par Bonnor l'*Arbre des batailles*, premier traité sur le droit de paix et de guerre, et par Raoul de Presle ou Ch. Louviers, le *Songe du verger*, ouvrage curieux, où l'auteur s'efforçait de tracer la limite tant cherchée entre les droits du pape et ceux du roi. Il réunit une collection de 910 volumes, qui fut le commencement de la bibliothèque royale, et créa, à Paris, un *collége* d'astronomie et de médecine.

Froissart. — Parmi les gens de lettres qui appartiennent

au règne de Charles V, nous n'avons pas nommé Froissart, parce qu'il ne fut pas comme les autres de la maison du roi, et qu'il mérite une place à part. C'était un Flamand, né à Valenciennes vers 1337 et mort en 1410, qui passa sa vie à



Chapelle du château de Vincennes.

cour des princes et des grands d'Angleterre comme de rance, recueillant de leurs bouches les récits qu'il nous a nservés. Son livre est un des plus précieux monuments de otre langue et de notre histoire. Mais il ne faut lui demanr *ni moralité bien haute,* ni patriotisme bien énergique. Il *pour ceux qui donnent* les meilleurs coups de lance et son

temps était comme lui[1]. L'historien de Charles V femme, Christine de Pisan, fille de l'astrologue du



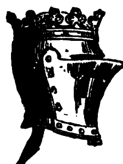
n'a plus le style na brillantes couleurs d sart; mais, si elle moins bien, elle pens tage. Avec elle l'histo à se dégager de la ch Son livre, bien inf ceux de Froissart et d nes, sert pourtant de t de l'un à l'autre.

Décadence mora quatorzième siècle. gré Froissart et ma lettres du roi, ce siè est pas moins un profonde décadence, u d'arrêt dans la ma monde : plus de hau sées, ni de grands docteurs; la force intellectuell

1. « La féodalité prête à disparaître de la scène du monde, dit historien de notre littérature, jeta son plus vif éclat dans la Ch messire Jehan Froissart, chanoine et trésorier de l'église col Chimay, né à Valenciennes, vers l'an 1337. Son ouvrage est u bleau plein de mouvement, brillant de couleurs, splendide de c batailles, fêtes, tournois, siéges de villes, prises de château chevauchées, escarmouches hardies, nobles faits et maniement entrées des princes, assemblées solennelles, bals et habillement toute la vie militaire et féodale du quatorzième siècle s'y pres cumule dans une magnifique profusion.... L'histoire n'était p dans l'étude solitaire et sur les rayons poudreux des archives; la poursuivre sur tous les grands chemins, au milieu de toutes dans les châteaux et dans les hôtelleries. Froissart l'allait che fois dans les montagnes d'Écosse, trottant sur son cheval gri malle en croupe et menant un lévrier en laisse; parfois il la r sur la route de Blois à Orthez, où un chevalier, messire Espain chevauchant côte à côte avec notre historien lui apprend, chem mille détails, mille souvenirs, qu'il rattache à tous les château les villes et à tous les endroits qu'ils parcourent. Nous trouvo tour notre chroniqueur à la cour de Philippe de Hainaut, du ro terre, dont il était clerc, et qu'il desservait en cette qualité « dictiés et traités amoureux, » puis à Milan, avec Boccace et Ch milieu des fêtes d'un mariage princier; ensuite à Lestines, do la cure, et où il laissa « cinq cents écus chez les taverniers, » siens. De là il passe chez Wenceslas, duc de Brabant, chez Guy, Blois, chez Gaston Phébus, comte de Foix. Il visite deux fois traverse l'Auvergne, vient à Paris. On le voit, en moins de deux le Cambrésis, dans le Hainaut, en Hollande, en Picardie, une se à Paris, puis dans le Languedoc, puis encore à Paris, à Valen

mme la force morale[1]. Le moyen âge est déjà sur la nte qui mène aux abîmes où vont se perdre toutes les oses humaines qui ont achevé leur temps.

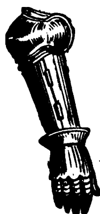
Le grand schisme. — La double élection d'Urbain VI et Clément VII, en 1378, commença, deux ans avant la mort Charles V, le *schisme d'Occident*, qui dura 78 ans, parta-

(Fig. A.)



(Fig. B.



(Fig. C.)



(Fig. D.)

la chrétienté en deux obédiences et prépara la Réforme. France, surtout l'Université de Paris, firent les plus ables efforts pour ramener l'unité et la paix dans l'Église.

ges, à l'Écluse, dans la Zélande, enfin dans son pays. Toute sa vie, ime sa *Chronique*, n'est qu'une longue chevauchée; Froissart est le valier errant de l'histoire. Il improvisait ses récits en courant; il saisit événements à mesure qu'ils se font, et semble ne s'arrêter d'écrire afin de leur donner le temps de naître. » (Demogeot, *Histoire de la littérature française*, p. 197.)

1. Même la force physique. La vie moyenne est diminuée de près de itié. Elle était de 30 ans, au témoignage d'Ulpien, dans l'empire roin; elle *n'est plus alors que de 17* ans d'après les calculs de M. Villé. *Voyez plus loin, t. II, chap.* LVIII.

Pairies féminines. — On a des lettres de l'année 1378 où la duchesse d'Orléans s'excuse de ne pas venir siéger, comme pair, au parlement. La duchesse d'Artois-Mahaut avait assisté au sacre de Philippe V, et soutenu comme les autres pairs la couronne sur la tête du roi.

Les armures en fer battu. — Abandon par les chevaliers de la cotte de mailles pour les armures de fer battu, casque (fig. A), cuirasse (fig. B), brassards (fig. C), cuissarts, jambarts et grèves (fig. D).

Saint-Ouen de Rouen. — La magnifique église abbatiale de Saint-Ouen de Rouen date aussi de ce règne, où l'architecture, qui déjà, pour les constructions civiles, se surchargeait de mille fantaisies, gardait encore, dans les constructions religieuses, les sévères traditions de la grande architecture du treizième siècle.

Découvertes des Dieppois en Afrique. — Sous ce règne, et par conséquent bien avant les Portugais, les Dieppois, qui faisaient alors un grand commerce, avaient découvert la Guinée, en Afrique, d'où ils rapportèrent du poivre, de la poudre d'or et de l'ivoire. La sculpture en ivoire est encore aujourd'hui une industrie particulière à la ville de Dieppe.

CHAPITRE XXXI.

CHARLES VI (1380-1422)[1].

La famille royale. — Charles V n'était âgé que de quarante-trois ans quand il mourut. Cette mort fut une calamité pour le pays, car son fils n'avait pas douze ans ; et cet enfant

1. Ouvrages à consulter : les *Histoires de Charles VI*, par un moine anonyme de Saint-Denis et par Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims; *Mémoires* de Pierre de Fenin (de 1407 à 1422) ; *Histoire de messire Jean de Boucicaut* (1368-1408); les *Chroniques* de Monstrelet (1400-1453); les *Mémoires* de Lefebvre de Saint-Remy, dit Toison-d'Or (1407-1436); *Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante; Chroniques de Chastelain; *Richard II*, par M. Wallon.

se trouva livré à ses oncles, les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berry, princes avides, uniquement préoccupés l'un du royaume de Naples, où la reine Jeanne l'appelait comme son successeur ; l'autre, du grand fief de Flandre, dont il devait hériter ; le troisième, de ses plaisirs et de ses trésors. Charles VI avait un autre oncle du côté de sa mère, le duc de Bourbon, excellent prince, mais sans influence, et un frère, le duc d'Orléans.

Rapines des oncles du roi. — Pendant l'agonie du feu roi, le duc d'Anjou, l'aîné de ses frères, et qui à ce titre allait devenir régent, s'était tenu caché dans une chambre voisine. A peine Charles eut-il expiré, que le duc se fit livrer les joyaux de la couronne, le trésor, et, en menaçant de mort le trésorier Savoisy, une épargne en lingots d'or et d'argent qui avaient été scellés, comme des pierres, dans les murs du château de Melun, par des maçons qu'on avait fait aussitôt disparaître. L'année précédente, étant gouverneur du Languedoc, il y avait excité un soulèvement par ses rapines, et, dans Montpellier seulement, il avait condamné 200 citoyens au bûcher, 200 à la potence, 200 à la décollation, 1800 à la confiscation de leurs biens, et le reste de la ville à une amende de 600 000 francs. Le roi avait modifié cette atroce sentence et révoqué le duc. Ce fut pourtant à ce prince que revint de droit la régence. Ses frères, comme lui, se garnirent les mains : le duc de Bourgogne s'adjugea le gouvernement de la Normandie et de la Picardie ; le duc de Berry prit le Languedoc et l'Aquitaine. Il avait déjà le Berry, l'Auvergne et le Poitou en apanage. C'était le tiers du royaume qui se trouvait livré à sa rapacité.

Un changement de règne était toujours un moment d'espérance. On demanda l'abolition de certains impôts, et le duc promit de supprimer tous ceux qui avaient été établis depuis Philippe le Bel. Autant eût valu promettre que l'on cesserait de gouverner la France. Aussi le régent n'entendait-il pas tenir parole. Un jour un crieur public parut à cheval sur la grande place, il annonça que l'argenterie du roi avait été volée, et promit bonne récompense à qui la retrouverait. Quand il vit la foule occupée de la nouvelle, il cria que le lendemain un nouvel impôt serait levé sur toute marchandise vendue, puis se sauva à toute bride.

Soulèvement à Paris, à Rouen, dans le Languedoc ; les maillotins et les tuchins. — Le lendemain, en

effet, 1er mars 1382, les percepteurs se présentèrent aux halles et un d'eux commença à demander l'impôt sur un peu de cresson que venait de vendre une vieille femme. Une émeute furieuse éclata. Les rebelles coururent à l'hôtel de ville, à l'arsenal, et prirent pour armes des maillets neufs qu'ils y trouvèrent amassés en vue d'une attaque des Anglais. Les *maillotins* furent un moment les maîtres de la place; puis, comme dans toutes les émeutes populaires de ce temps-là, la fureur tomba pour ne laisser place qu'à la terreur et au découragement. Les princes, qui s'étaient mis en mesure, firent exécuter en secret les plus séditieux, et imposèrent aux autres des amendes ruineuses, avec le produit desquelles le duc d'Anjou partit pour l'Italie. Mais le nouvel impôt fut retiré, et les mutins ne furent punis qu'à la dérobée. C'est que l'émeute parisienne s'était rapidement communiquée aux villes de Rouen, de Reims, de Châlons, de Troyes, d'Orléans, et qu'elle se trouvait comme au centre de deux autres mouvements insurrectionnels, l'un au nord, dans la Flandre, l'autre au sud, dans le Languedoc.

Le duc de Berry avait à peine paru dans son gouvernement du Languedoc, que la guerre y avait éclaté. Le pape s'interposa et y mit un terme; mais le pape ne put arrêter les exécutions et les cruautés du prince. Les paysans, dépouillés par ses soldats, recommencèrent une sorte de jacquerie. Ils se réfugièrent dans les montagnes, surtout du côté des Cévennes, et de là, organisés en bandes armées, ils couraient sus aux nobles et aux riches, ne faisant aucun quartier à ceux qui n'avaient pas des mains calleuses. On les appela les *tuchins*. L'affaire de Flandre était encore plus sérieuse.

Guerre de Flandre : bataille de Roosebeke (1382). — Les Flamands s'étaient soulevés à la fin du règne précédent contre leur comte français, qui se faisait un jeu de violer les franchises municipales du pays; Pierre Dubois et Philippe Arteweld, les fils du fameux brasseur, avaient dirigé avec succès l'insurrection des *chaperons blancs*, et la bataille de Bruges, livrée le 3 mai 1382 avait renversé les dernières espérances du comte Louis. Philippe Arteweld poussait la révolution flamande avec la même hardiesse et dans le même sens que son père. Des députés, munis de pleins pouvoirs par les villes de Gand, d'Ypres et de Bruges, étaient allés trouver le roi Richard II, et lui avaient offert de le reconnaître pour roi de France, s'il voulait leur venir en aide.

l semblait que, depuis un quart de siècle, l'esprit de ré-
te soufflât dans toute l'Europe sur les classes bourgeoises.
ntreprise de Rienzi, à Rome, celle de Wat Tyler, en An-
terre, puis Étienne Marcel, puis les jacques, les maillo-
s, les tuchins, les chaperons blancs ! L'insurrection, étouffée
éclatait là, et il était à craindre, comme le dit Froissart,
ue toute gentillesse et noblesse eût été morte et perdue
France et autant bien ès autres pays. »

Jn jour que les ducs de Bourgogne et de Berry s'entrete-
ent ensemble des périls de cette situation et de la néces-
é d'intervenir en Flandre, pour frapper au cœur l'esprit de
olte et de liberté, le jeune roi entra, un épervier sur le
ing : « Eh bien, dit-il, mes beaux oncles, de quoi parlez-
us maintenant en si grand conseil ? — Ah ! monseigneur,
le duc de Berry, voici mon frère de Bourgogne, qui se
nplaint à moi de ceux de Flandre, car ces vilains ont bouté
rs de son héritage leur seigneur et tous les gentilshommes,
ont un capitaine qui s'appelle Arteweld, pur Anglais de
rage, qui assiége grande foison de gentilhommes enfer-
s dans Audenarde ; et assure que jamais ne partira de là ;
aura sa volonté de ceux de la ville, si votre puissance ne
lève. — Par ma foi, repartit le roi, j'ai grande volonté de
aider, et pour Dieu, allons-y ! Je ne désire autre chose
moi armer, car je ne me suis jamais encore armé, et
rtant me faut-il si je veux régner en puissance et en hon-
r, apprendre les armes. » Et il voulait partir le lende-
in, le jour même.

Jne grosse armée fut bientôt prête. A son approche, toutes
villes de Flandre firent leur soumission, et les Gantois
urent plus que la ressource de gagner une grande bataille,
se jetant sur l'ennemi avec l'impétuosité du sanglier,
nme ils l'avaient fait à Bruges, comme ils essayèrent de
aire à Roosebeke, le 27 novembre 1382. Ils s'étaient liés
uns aux autres, pour être sûrs de ne pas reculer, et ils
ncèrent en un seul bataillon. Cette manœuvre leur avait
ssi à Bruges contre une troupe peu nombreuse. Mais cette
les ailes de la grande armée de France se replièrent et
aillirent par les flancs le bataillon devenu immobile. Les
es des chevaliers portaient plus loin que les épieux dont
Flamands étaient armés, et ceux-ci ne pouvaient atteindre
nemi qui les frappait. Le désordre fut bientôt extrême
s cette *cohue enveloppée* de toutes parts. « Là, dit Frois-



noient, se glissoient entre les gens d'armes et les achevoient à coups de couteaux. Bientôt fut là un mont et tas de Flamands occis moult long et haut. Et de si grand' bataille et de si grand' foison de gens morts comme il y en eut là, on ne vit jamais si peu de sang sortir, parce qu'il y en avoit beaucoup d'éteints et d'étouffés dans la presse, et ceux-là ne jetoient point de sang. » Il resta 26 000 morts sur la place, et parmi eux tout le bataillon de Gand avec Arteweld. La Flandre n'en fut pas abattue, car les Gantois tinrent encore deux ans. Mais la noblesse avait enfin vengé la honte de sa défaite à Courtray, et pour en effacer jusqu'au souvenir, en quittant cette ville qui l'avait hébergée quinze jours, mais où elle avait trouvé pendus, dans les églises, les éperons d'or des chevaliers tués en 1302, elle la livra aux flammes, non toutefois sans la piller d'abord. Pour son compte, le duc de Bourgogne fit démonter de la cathédrale une magnifique horloge à figures qu'il transporta à Dijon, où elle fut placée à l'angle méridional de l'église de Notre-Dame. On l'y voit encore.

Exécutions à Paris et à Rouen. — L'émeute parisienne, au moins autant que la révolte de Gand, avait été vaincue à Roosebeke. Les Parisiens comprirent qu'on n'allait plus garder de ménagements avec eux. Ils espérèrent pourtant qu'en montrant leur force on n'oserait rien tenter. Ils sortirent au-devant du roi au nombre de 20 000 hommes armés, qui se rangèrent en bataille sous Montmartre. A cette nouvelle, les seigneurs se mirent à dire : « Voyez l'orgueilleuse canaille et sa jactance ! Ils n'avaient qu'à venir avec cette belle armée servir le roi en Flandre. Mais ils s'en sont bien gardés ; et, au lieu de sonner les cloches pour célébrer nos victoires, ils osent se présenter en armes devant leur seigneur. »

On envoya des hérauts qui demandèrent aux Parisiens : « Où sont vos chefs ? Lesquels de vous sont les capitaines? » Les Parisiens répondirent : « Nous n'en avons point d'autres que le roi et ses seigneurs. » Les hérauts demandèrent alors si le connétable et quatre barons pourraient rentrer en sûreté : « Ah ! vous nous raillez, repartirent les Parisiens. Allez leur dire que nous sommes prêts à recevoir leurs ordres. » Le connétable arriva au milieu d'eux : « Eh bien ! gens de Paris, dit-il, qui vous a donc fait sortir ainsi de la ville? Il semble que vous vouliez combattre le roi, votre seigneur. — Monseigneur, *dirent-ils*, nous n'en avons nulle volonté et ne

l'avons jamais eue ; nous désirons seulement que le roi voie la puissance de sa bonne ville de Paris. Il est bien jeune et ne sait pas ce qu'il pourrait faire de nous, si jamais il en avait besoin. — C'est bon, c'est bon, répliqua le connétable ; mais le roi, pour cette fois, ne veut pas vous voir ainsi. Si vous voulez qu'il vienne dans votre ville, rentrez chacun chez vous et quittez vos armures. » Ils obéirent.

Le lendemain, le roi arriva. Les portes étaient toutes grandes ouvertes ; il voulut entrer par la brèche, et fit abattre un pan de mur. Puis il traversa les rues casque en tête, la lance à la main et de l'air le plus terrible que put prendre son jeune visage. Les exécutions commencèrent aussitôt ; d'abord celle des libertés de la ville : on lui ôta ses franchises, ses magistrats électifs, prévôt, échevins, greffier, syndics, centeniers, dizainiers ; on supprima ses maîtrises, corporations et confréries ; on lui enleva les chaînes qui faisaient la sûreté des rues et ses armes. Ensuite, exécution des personnes : on arrêtait, on instruisait sommairement ; on pendait aussitôt. Trois cents des plus riches bourgeois furent noyés, pendus et décapités à peu près sans forme de procès. On remarqua surtout la mort de Nicolas le Flamand, un de ceux qui avaient suivi Marcel le jour du meurtre des deux maréchaux, vingt-six ans auparavant, et de Jean Desmarets, avocat général au parlement, un des négociateurs de la paix de Brétigny, et qui s'était épuisé en vains efforts entre les deux partis. Son procès fut inique et sa mort touchante. Lorsque Desmarets fut arrivé aux halles où il devait être exécuté : « Demandez merci au roi, maître Jean, lui criat-on, pour qu'il vous pardonne vos fautes. » Le vieillard se retourna et répondit avec noblesse : « J'ai bien et loyalement servi le roi Philippe son bisaïeul, le roi Jean et le roi Charles, son père ; jamais aucun de ces rois n'a eu rien à me reprocher, et celui-là ne me reprocherait rien non plus s'il avait l'âge et la connaissance d'un homme fait. Je ne pense pas que ce soit lui qui soit en rien coupable d'un tel jugement. Je n'ai donc faire de lui crier merci. C'est à Dieu seul qu'il faut demander merci, et je le prie de me pardonner mes péchés [1] » (1383).

On assembla alors les bourgeois ; on leur lut une longue liste de leurs méfaits ; on énuméra les supplices qu'ils

1. Religieux de Saint-Denis, I, 240 et sqq.

aient mérités. Au moment où la terreur est au comble, les ux oncles du roi se jettent à ses pieds, lui crient misérirde. Il se laisse toucher et fait annoncer par son chancer qu'il veut bien changer les châtiments en amendes. C'était là, dit Mézerai, le vrai sujet de cette pièce de éâtre. » Paris n'en fut pas quitte à moins de 400000 francs, i valaient peut-être alors 20 millions. A Rouen, à Reims, Troyes, à Châlons, à Orléans, à Sens, dans l'Auvergne, ns le Languedoc, mêmes exécutions, surtout d'énormes nendes, « et tout alloit, dit Froissard, au proufict du duc Berry et du duc de Bourgogne, car le jeune roi étoit en ur gouvernement. »

Ce coup frappa plus douloureusement sur la bourgeoisie e celui de 1359, parce que le gouvernement était alors aux ains d'un homme intelligent qui contint la réaction féole; en 1383, les princes lui laissèrent libre carrière. La ute bourgeoisie fut décimée, ruinée, et quand, dans trente nées, les malheurs publics feront essayer une révolution uvelle, elle ne sera pas en état de prendre la direction et laissera à des hommes violents qui inonderont Paris sang.

Réunion de la Flandre et de la Bourgogne (1384). En 1384, le comte de Flandre mourut, et le duc de Bourgne, son gendre, hérita de ses vastes domaines. Désoris, la maison de Bourgogne tournera toute son affection côté de ces riches provinces, et comme elle trouvera moyen s'agrandir encore de ce côté aux dépens des petits princes mands, elle oubliera peu à peu, et le sang d'où elle est tie et la France qui avait commencé sa grandeur.

Préparatifs d'une descente en Angleterre (1385) **expédition contre le duc de Gueldre** (1388). — nnée suivante fut employée à d'immenses préparatifs pour descente en Angleterre. On réunit assez de vaisseaux, Froissart, pour faire un pont de Calais à Douvres; il y en it 1400. On fit même toute une ville de bois qui se démonpièce à pièce, afin d'emporter avec soi un camp retranché. s on laissa passer le moment favorable pour la traversée; llut renoncer au projet. Des sommes énormes avaient été pillées. Une autre expédition contre le duc de Gueldre, pour prix d'une pension de 400 livres que lui faisait l'Anerre, avait envoyé un défi au roi, coûta encore beaucoup e produisit rien (1388).

Fin du gouvernement des oncles du roi (1388). — La voix de l'opinion publique était alors bien faible, pourtant on l'entendit. Au retour de la triste guerre d'Allemagne, le roi réunit un grand conseil dans la salle de l'archevêché de Reims, et le jeune roi demanda aux assistants, sur l'obéissance qu'ils lui devaient, de lui donner leur avis touchant la conduite des affaires publiques. Pierre de Montaigu, çardinal de Laon, prit alors la parole, célébra toutes les qualités du roi, et l'exhorta à commencer ainsi l'exercice de sa toute-puissance, en disposant à sa volonté, sans prendre conseil de personne de tout ce qui regardait le ministère de la guerre et l'économie de sa maison. D'autres appuyèrent l'avis du cardinal : Charles VI déclara qu'il était déterminé à le suivre, et remercia ses oncles des bons offices qu'ils lui avaient rendus. Le roi avait à peine quitté Reims, que le cardinal de Laon mourait empoisonné.

Ministère des marmousets (1388-1392). — Les anciens conseillers de Charles V, les petites gens, les *marmousets*, comme les grands seigneurs les appelèrent dédaigneusement, Olivier de Clisson, Bureau de la Rivière, le Bègue de Vilaines, Jean de Novian, Jean de Montaigu, reprirent comme ministres d'État la direction des affaires. La nouvelle administration fut sage, économe, amie de l'ordre au-dedans, de la paix au dehors; mais le roi n'en était que plus prodigue. On lui ôtait les plaisirs et les distractions de la guerre : il lui fallut celles des fêtes et des tournois, et les fêtes ne cessaient plus. C'était tantôt pour conférer l'ordre de chevalerie aux enfants du duc d'Anjou, tantôt pour célébrer la première entrée de la reine Isabeau de Bavière à Paris, ou le mariage du duc d'Orléans avec la belle Valentine Visconti. Les plus sérieuses entreprises devenaient des occasions de réjouissances : un voyage du roi dans les provinces du midi pour mettre fin au grand schisme qui désolait l'Église, et pour surveiller la désastreuse administration du duc de Berry dans le Languedoc, ne fut qu'une longue fête où l'excès de la dépense le disputa à l'excès du scandale. Les ministres faisaient effort pour combattre ces désordres ou en atténuer les désastreux effets; ils économisaient sur les dépenses de l'État pour subvenir aux prodigalités du roi, et l'État gagnait encore à cet arrangement. Ils rendaient à Paris son prévôt, donnaient aux bourgeois de cette ville le droit d'acquérir des fiefs, comme s'ils eussent été nobles, destituaient le duc de Berry

gouvernement du Languedoc, d'où 400 000 habitants fui en Aragon, et, ne pouvant le punir autrement, t exécuter son trésorier Bétisac. Ce Bétisac avait la haine de tous par ses exactions. Mais on n'osa le ner comme concussionnaire ; puisque le duc de Berry tous les faits, c'était sur lui que les plaintes du peuient retomber. On tendit donc un piége à Bétisac en seillant de tenir des propos hérétiques pour être re-



Château de Clisson [1].

ar la juridiction ecclésiastique qui le sauverait. L'acivit ce conseil et on le brûla comme hérétique au lieu endre comme concussionnaire. Voilà la justice du

vait quatre ans que ces petites gens gouvernaient le e, quatre ans que les oncles du roi, les plus grands rs de France, étaient éloignés du maniement des . Ceux-ci souhaitaient fort d'en finir avec un pareil . Un seigneur angevin, Pierre de Craon, mortel en-

ruines de Clisson s'élèvent encore au bord de la Sèvre, à 5 lieues s.



vers la rue Sainte-Catherine. C'est là que l'att
de Craon, avec quarante brigands à cheval, d
avait pas six qui sussent ce qu'ils étaient destin
moment où Clisson parut, les gens de Pierre de
tèrent sur ses valets et éteignirent leurs torches.
d'abord que c'était un jeu du duc d'Orléans, q
l'avoir suivi : « Monseigneur, dit-il, vous êtes j
bien vous pardonner ; ce sont jeux de votre âge.
de Craon lui cria : « A mort, à mort, Clisson !
mourir. — Qui es-tu ? dit Clisson, qui dis de te
— Je suis Pierre de Craon, votre ennemi : vous
de fois courroucé, que si vous le faut amender.
il à ses gens, j'ai celui que je demande et que je
Le connétable essaya de se défendre, mais il
blessé et renversé de cheval ; en tombant sa tête
contre la porte entr'ouverte d'un boulanger, qui
coup ; ce fut ce qui le sauva Les assassins le c
Ils avaient d'ailleurs reconnu le connétable, et
s'être attaqués à un si grand seigneur, ils se hât
avec Craon jusqu'à son château de Sablé, dans l

La nouvelle de cet assassinat fut portée au
allait se mettre au lit. Il appela ses gardes, fit
torches, et se rendit à la maison du boulanger
commençait à recouvrer connaissance. « Connéta
roi, comment vous sentez-vous ? — Petitement e

s. Les ducs de Bourgogne et de Berry s'efforçaient cepen-
t d'entraver cette guerre. Leur haine contre Clisson s'était
ue depuis qu'ils avaient appris son immense richesse : le
nétable, se croyant près de mourir, avait fait son testa-
it, et, outre ses fiefs et son héritage, il avait disposé de
0 000 francs en biens meubles. Mais le roi ne tint compte
es lenteurs et du mauvais vouloir de ses oncles, ni des
ntes que ses médecins ressentaient pour sa santé ; il en-
ıa son armée jusqu'au Mans.



Porte du château de Sablé.

'était au milieu de l'été, pendant les lourdes chaleurs
ût. Comme il traversait la forêt, un homme tout vêtu de
ıc se jette à la bride du cheval, en criant : « Arrête,
le roi, ne passe outre, tu es trahi ! » Cette subite appari-
ı frappe le roi ; un peu plus loin, le page qui portait la
e royale s'endort sur son cheval, la lance tombe et frappe
casque qui retentit. A ce bruit d'armes le roi tressaille,
l'épée et crie : « Sus, sus aux traîtres ! Il court l'épée nue
son frère le duc d'Orléans, qui l'évite à grand'peine. Un

de ses chevaliers put enfin le saisir par derrière. On le désarma; il ne reconnaissait plus personne.

Le roi était fou. Quelques-uns accusèrent des gens fort redoutés en ce temps-là, les sorciers; il ne fallait accuser que le roi lui-même. Maître à douze ans de cette puissance sans limites qui jeta souvent dans le délire les plus fermes esprits il avait, à vingt-quatre ans, épuisé tous les plaisirs, toutes les émotions, depuis celles de la débauche jusqu'à celles du champ de bataille; sa constitution était ruinée, sa raison ébranlée : un choc violent dérangea tout.

Rétablissement du gouvernement des princes. — Quand on avait manifesté la crainte que le roi ne fût victime de poison ou de sorcellerie : « Non, s'était écrié le duc de Berry, il n'est ni empoisonné ni ensorcelé, fors de mauvais conseils. » Cette parole contenait la sentence des marmousets. Quelques jours après, Olivier de Clisson ayant réclamé auprès du duc de Bourgogne la solde des chevaliers qui avaient suivi le roi à sa dernière expédition, le duc le regarda de travers et lui dit : « Clisson, Clisson, vous n'avez que faire de vous inquiéter de l'état du royaume; car sans votre office il sera bien gouverné. A la male heure que vous en soyez-vous tant mêlé! Où diable avez-vous tant assemblé et recueilli de finances que naguère vous fîtes testament et ordonnance de 1 700 000 francs? Monseigneur et beau-frère de Berry ni moi, pour toute notre puissance à présent, n'en pourrions tant mettre ensemble. Partez de ma présence, et faites que plus ne vous voie; car, si ce n'était pour l'honneur de moi, je vous ferais l'autre œil crever. » Clisson se hâta de gagner son château de Bretagne, tandis que le parlement le déclarait coupable d'extorsions, le bannissait du royaume, et lui imposait une amende de 100 000 marcs d'argent. Le sire de Montaigu, averti par cet exemple, se sauva à Avignon. Bureau de la Rivière, le sire de Novian, le Bègue de Vilaines, furent pris et enfermés au château Saint-Antoine (la Bastille).

Les oncles du roi étaient donc remis en pleine possession du gouvernement; que firent-ils? les marmousets s'étaient fort occupés de terminer le grand schisme, les princes y travaillèrent aussi, mais avec un tel succès que bientôt, au lieu de deux papes, il y en aura trois. Ils signèrent avec l'Angleterre *une trêve* de 28 ans, en 1395, et donnèrent en mariage au *roi Richard* II une fille de Charles VI; mais, en 1399, les An-

glais déposèrent puis étranglèrent, dit-on, leur roi, et cette alliance utile fut perdue.

Croisade de Nicopolis (1396). — Depuis 40 années, les Turcs ottomans avaient franchi le Bosphore, conquis Andrinople et une partie de la vallée du Danube; déjà ils menaçaient la Hongrie. Une croisade fut résolue; on la mit sous les ordres d'un jeune homme de vingt-quatre ans, le comte de Nevers, Jean, qui fut, depuis, le duc de Bourgogne Jean sans Peur. Jeunes et vieux, tous aussi imprévoyants, descendirent gaiement la vallée du Danube, prenant la croisade pour une partie de plaisir; quand on fut arrivé près de Nicopolis, le roi de Hongrie, Sigismond, conseilla de n'opposer aux coureurs ennemis que ses fantassins hongrois, sa cavalerie légère et de tenir les chevaliers en réserve contre la véritable armée ottomane, qui ne donnerait qu'en second lieu. Mais aucun ne voulut céder l'honneur de frapper le premier coup. Ils se mirent tous à l'avant-garde, se jetèrent sur le premier ennemi qui se montra et arrivèrent épuisés, en désordre, au sommet d'une éminence, où ils furent reçus par ces redoutables janissaires qu'Amurah venait d'organiser, et qui eurent bon marché d'une troupe hors d'haleine et débandée.

Bajazet fit tuer en sa présence, 10 000 captifs. Il n'excepta du massacre que le duc de Nevers et vingt-quatre seigneurs, qu'il mit à rançon.

Le gouvernement de l'aristocratie n'était pas heureux; ses actes le déconsidéraient au dehors; ses divisions vont l'affaiblir à l'intérieur.

Isabeau de Bavière. — Isabeau de Bavière n'avait pas quinze ans quand elle était venue d'Allemagne en France épouser Charles VI. Sans parents, sans guide au milieu d'une cour corrompue, elle en prit les mœurs plus vite qu'elle n'en apprit la langue, et elle n'aima que le luxe, les plaisirs. Les années ne rendirent ni sa conduite plus régulière, ni sa pensée plus sérieuse. Du plaisir elle descendit à la débauche. Chargée, après la démence du roi, de la garde de sa personne, elle fit servir l'autorité que lui donnait la triste situation de son époux à satisfaire ses passions, ses vices, ses vengeances. On verra bientôt combien cette reine étrangère fut fatale à la France.

Meurtre du *duc d'Orléans* (1407). — Le duc de Bourgogne, *Philippe le Hardi*, garda l'autorité jusqu'à sa mort,

en 1404. Son fils, Jean sans Peur, voulut recueillir, avec son héritage, son influence dans le gouvernement; mais le duc d'Orléans, frère du roi, tout-puissant sur l'esprit de la reine, maître, par elle, du roi et du dauphin, chef de la noblesse et brillant chevalier lui-même, prétendait ne céder le pouvoir à personne. Il y eut bientôt entre lui et Jean sans Peur une rivalité qui menaça de dégénérer en guerre civile, au milieu même de Paris : chacun assemblait ses gens d'armes et fortifiait son hôtel ; on allait combattre; le vieux duc de Berry s'interposa, il amena le duc de Bourgogne auprès du duc d'Orléans malade, les fit s'embrasser, communier ensemble, manger ensemble. Cette réconciliation avait lieu le 20 novembre 1407 : le 23, Louis d'Orléans mourait assassiné par Jean sans Peur.

Il y avait plus de quatre mois que le duc méditait ce meurtre. Il avait acheté dans la ville une maison où il voulait, disait-il, mettre du vin, du blé, et d'autres provisions; il y cacha dix-sept spadassins. Cette maison, située rue Vieille-du-Temple, près de la porte Barbette, était sur le chemin que suivait le duc d'Orléans, en revenant de la demeure du roi à son hôtel. Le mercredi 23 novembre, à huit heures du soir, par une nuit fort sombre, le duc sortit de l'hôtel Montaigu, monté sur une mule, et n'ayant avec lui que deux écuyers sur un même cheval; quatre ou cinq valets de pied portaient des torches. Quoi qu'il ne fût pas tard, toutes les boutiques étaient déjà fermées. Le duc se tenait en arrière de ses gens, chantant à demi-voix et jouant avec son gant, lorsque les spadassins, cachés dans l'encoignure d'une maison, s'élançèrent sur lui en criant ; « A mort! à mort! » Il s'écria « Je suis le duc d'Orléans! — C'est ce que nous demandons, » répondirent-ils en frappant. Un page essaya de couvrir le prince de son corps : il fut tué; une femme du peuple s'était mise à sa fenêtre et criait au meurtre. Un des assassins lui dit : « Taisez-vous, mauvaise femme! » Alors, à la lueur des torches, elle vit sortir de la maison achetée par le duc de Bourgogne, un homme grand, couvert d'un chapeau rouge descendant sur les yeux, et qui, avec un falot de paille, regarda si le duc n'était pas manqué comme précédemment le connétable. Cette fois, les meurtriers avaient bien gagné leur salaire, le corps était véritablement haché : le bras droit était tranché à deux places, le poing gauche détaché et lancé au loin, la tête ouverte d'une oreille à l'autre et la

cervelle répandue sur le pavé. A cette vue, l'homme au chapeau rouge dit aux autres ; « Éteignez tout, et allons nous-en, il est bien mort. » Ils mirent le feu à la maison qu'ils avaient occupée, semèrent après eux des chausses-trappes pour qu'on ne pût les poursuivre, et se retirèrent à l'hôtel d'Artois, dans la rue Mauconseil.

Le lendemain, Jean sans Peur alla, comme tous les princes, visiter le mort et lui jeter de l'eau bénite à l'église des Blancs-Manteaux ; « Jamais, dit-il à la vue du cadavre, jamais plus traître meurtre n'a été commis en ce royaume! » Il pleura aux funérailles et tint un des coins du drap mortuaire. Quelques jours après cependant, lorsque le prévôt de Paris déclara au conseil qu'il se faisait fort de trouver les coupables, si on voulait lui permettre de fouiller les hôtels des princes, Jean sans Peur se troubla, pâlit, et tirant à part le duc de Berry et le roi de Sicile ; « C'est moi, leur dit-il, le diable m'a tenté. »

Ce premier abattement se dissipa bientôt, et le duc de Bourgogne prit la résolution d'avouer, de justifier son crime. Le lendemain, en effet, il se présenta hardiment pour assister au conseil des princes; mais son oncle le duc de Berry vint à sa rencontre jusqu'à la porte, et lui dit ; « Beau neveu, n'entrez pas au conseil pour cette fois, il ne plaît mie bien à aucuns qu'y soyez. » La pensée lui vint alors qu'on pourrait bien l'arrêter; il monta à cheval et gagna au plus vite ses possessions de Flandre; de là il fit dire, prêcher et écrire, qu'il n'avait que prévenu les embûches du duc d'Orléans. Un moine franciscain, le docteur Jean Petit, fut l'année suivante, chargé de démontrer par douze raisonnements, en l'honneur des douze apôtres, que, si le duc avait été tué, c'était pour Dieu, car il était hérétique; pour le roi, car il voulait usurper; pour la chose publique, car l'État aurait eu en lui un tyran. A cette étrange apologie du meurtre par un moine, le duc de Bourgogne ajouta une sanglante victoire ; il tua, à Hasbain (1408), 25 000 Liégeois. C'était le meilleur argument pour se défendre; il revint à Paris, promettant au peuple une prochaine abolition des taxes, et arrachant au roi des lettres de rémission, par lesquelles Charles VI déclarait ne conserver contre lui aucune déplaisance pour avoir mis hors de ce monde son frère, le duc d'Orléans (paix de Chartres, mars 1409). La duchesse d'Orléans, la belle et douce Valentine Visconti, n'avait pas au moins vu cette honte des

siens. La mort de son mari l'avait tuée. Elle avait pris pour devise : « Rien ne m'est plus; plus ne m'est rien; » et elle était morte en 1408, « de courroux et de deuil, » dit Juvénal des Ursins.

Factions des Armagnacs et des Bourguignons (1410). — Le duc d'Orléans ne méritait pas beaucoup de regrets. Son administration avait été déplorable comme ses mœurs. Il avait déclaré la guerre à l'Angleterre, ne l'avait point faite, et s'était servi de ce prétexte pour augmenter les impôts, qu'il s'appropriait. Le duc de Bourgogne s'opposa hautement aux tailles nouvelles, et pour faire prendre patience au peuple, surtout pour mettre la main sur de riches dépouilles, il envoya à l'échafaud le surintendant des finances, Jean de Montaigu (1409); puis il fit restituer aux Parisiens leur vieille constitution libre, le droit d'élire leur prévôt et de s'organiser en milices bourgeoises sous des chefs électifs, même celui de posséder des fiefs nobles avec les priviléges qui y étaient attachés. Aussi était-il extrêmement populaire, et cette popularité, il l'augmentait, en montrant, à chaque occasi aux bourgeois, même aux plus petits, des égards auxqu ils n'étaient pas accoutumés. Ce furent les gens des hall qui firent, à Paris, la force du parti bourguignon. La féod lité ne pardonna pas à Jean sans Peur de rechercher un reil appui, non plus que d'avoir compromis l'inviolabilité gneuriale en tuant un prince du sang, un frère du roi. [illegible] partie considérable de la noblesse se tourna contre lui; vengeurs du duc d'Orléans se rangèrent sous la bannière beau-père d'un de ses fils, le comte d'Armagnac, qui donna son nom au parti (1410). Ainsi, le roi fou, la reine méprisée et incapable, le dauphin menacé par ses excès de finir comme son père, le premier prince du sang souillé d'un meurtre infâme, point de gouvernement, mais des partis en armes, la guerre au dehors et au dedans, voilà l'état de la France. Il ne pouvait sortir de là qu'une catastrophe.

Guerre civile. — De 1410 à 1412, les deux factions s'attaquèrent deux fois et deux fois traitèrent (novembre 1410, paix de Bicêtre; juillet 1412, paix de Bourges). L'une et l'autre avaient fait des avances aux Anglais pour mettre de son côté l'ennemi du pays. S'il n'y eut point, dans ces prises d'armes, de grandes batailles, il y eut infiniment de pillages et de meurtres dans les campagnes. A Paris, on fit des pro-

ons pour demander au ciel de donner enfin aux princes
rit de paix.

uvelle intervention de la bourgeoisie de Paris r rétablir la paix (1410); les cabochiens. — Dans situation, qui rappelait les plus mauvais jours du règne i Jean, la bourgeoisie, moins le parlement toutefois, e tint à l'écart, se mit en avant, comme en 1356. L'U-sité de Paris était très-fière d'avoir récemment obtenu position de deux antipapes, l'élection d'Alexandre V, n docteur de la Sorbonne, et la convocation d'un con-



Hôtel Saint-Pol.

énéral pour la réforme de l'Église. La bourgeoisie crut e pourrait pacifier l'État, comme elle espérait avoir pa-a chrétienté. Elle obtint de Charles VI, dans un de ses ents lucides, qu'il renvoyât tous les princes dans leurs avec défense d'en sortir. Mais, quelques mois après, la e recommençait. Les Armagnacs commettaient mille tés, disant à leurs victimes d'aller chercher vengeance s « du povre fol de roi. » Le corps de ville demanda ême au conseil du roi de confier la défense de Paris à ni du duc de Bourgogne, au comte de Saint-Pol, et ce-, peu sûr de la haute bourgeoisie, voulut la mater par ulace. Il prit appui sur la grande et riche corporation

des bouchers, qu'il autorisa à lever 500 hommes pour la garde de la ville. Ils armèrent leurs valets, les tueurs, les écorcheurs, les assommeurs. Cette tourbe violente, habituée à saigner, à tuer, qui se donna pour chef l'assommeur Caboche, se laissa mener quelque temps par ses maîtres et par les docteurs de l'Université. Alors Paris présenta le plus singulier et terrible spectacle. Un jour, la multitude se rend à l'hôtel du dauphin, le force à comparaître sur le balcon, et là, par l'organe de son orateur de prédilection, le vieux chirurgien Jean de Troyes, elle fait entendre au prince ses remontrances : il faut qu'il éloigne les conseillers qui le poussent au mal, les compagnons de ses débauches; il faut qu'il mène une vie plus régulière de toute façon, qu'il prenne soin de sa santé et de son âme. Les bouchers, d'ailleurs, se chargent de veiller eux-mêmes à cette réforme des mœurs qui doit entraîner après elle, dans leur esprit, la réformation du royaume. Ils font le guet autour de l'hôtel Saint-Pol pour la sûreté du roi et de monseigneur le duc de Guyenne, et s'ils entendent trop avant dans la nuit le bruit des instruments et des danses, ils montent hardiment pour les faire cesser, pour imposer la décence et la règle. Mais ces rudes et violentes natures ne se contentent pas toujours de paroles. S'ils ont compassion « de ce bon enfant de dauphin, » ils éclatent contre ceux qui le corrompent, ils les arrachent de son hôtel; ils les mènent au parlement pour qu'il les juge et, en chemin, font justice d'abord de ceux qui leur déplaisent le plus.

L'ordonnance cabochienne (1413). — Cependant les habiles du parti, docteurs et légistes, préparaient pour la répression des abus cette grande ordonnance de 1413, dite ordonnance cabochienne, dont l'application eût été une des meilleures réformes administratives de la vieille France (25 mai). Mais « cette grande charte de réforme, œuvre commune du corps de ville et de l'Université, il se trouva des hommes pour la concevoir, il ne s'en trouva pas pour l'exécuter et la maintenir. Les gens sages et rompus aux affaires n'avaient alors ni volonté ni énergie politique. Ils se tinrent à l'écart, et l'action resta aux exaltés et aux turbulents. Ceux-ci précipitèrent par des excès intolérables une réaction qui amena leur chute et l'abandon des réformes. » (Aug. Thierry.)

Réaction; les Armagnacs à Paris. — Ce que la bour-

eoisie avait respecté, la populace l'outragea; elle proscrivit on pas seulement le vice et l'immoralité, mais la richesse, lle mêla à la réforme le pillage et le meurtre; elle fit honte, nfin, à ceux même qui l'avaient d'abord employée, et qui, ugissant alors d'une telle association, aimèrent mieux obéir ux Armagnacs qu'aux cabochiens. Appelés par tous les hommes de modération, les Armagnacs arrêtèrent les excès de la opulace, mais aussi renversèrent les mesures réformatrices e la bourgeoisie (5 septembre 1413). Jean sans Peur avait n toute hâte regagné ses provinces flamandes. Le parti victorieux l'y poursuivit et le força à promettre qu'il ne rentreit pas à Paris (traité d'Arras, septembre 1414).

Bataille d'Azincourt (1415). — Armagnacs et Bourguignons se battant, le roi d'Angleterre, Henri V, jugea le moment venu d'intervenir dans la mêlée. Il avait d'ailleurs besoin d'une guerre étrangère pour s'affermir sur le trône ue son père avait usurpé.

Depuis les grands pillages de l'autre siècle, une guerre avec la France était toujours populaire en Angleterre. Lorsque Henri proposa une expédition sérieuse, il obtint aisément du arlement 6000 hommes d'armes et 24000 archers, avec lesquels il débarqua près de Harfleur (14 août 1415). Après une défense héroïque qui dura un mois tout entier, Harfleur, non secouru, fut obligé de se rendre. Mais Henri V y avait perdu 6000 hommes, la moitié de son armée. Trop faible maintenant pour rien entreprendre, il résolut de gagner Calais à travers champs, et de jeter à la chevalerie française un nouvel et insolent défi.

Les Anglais partirent de Harfleur le 8 octobre 1415, traversèrent le pays de Caux non sans quelque résistance, quoiqu'ils eussent soin de ne demander aux villes que des vivres et du vin, de peur de soulever les populations. Ils arrivèrent le 13 à Abbeville pour y passer la Somme, mais ils trouvèrent le gué de Blanquetaque si bien gardé cette fois, qu'il leur fallut remonter le long du fleuve jusqu'à Amiens. Près de Nesle, un homme du pays leur indiqua un gué au delà d'un marais. C'était un difficile et dangereux passage; ils étaient perdus si on les eût attaqués là. Mais l'armée française était loin encore en arrière. D'ailleurs la noblesse n'eût pas voulu d'un combat dans ces marais; il lui fallait une belle bataille en plein champ; aussi les princes firent-ils demander au roi *Henri V jour et lieu* pour le combat. A quoi l'Anglais

répondit simplement « qu'il n'était nécessaire de prendre ni jour ni place, car tous les jours le pouvaient trouver à pleins champs. »

Malgré cette réponse, on craignait, dans l'armée française, que l'ennemi n'échappât, et pour être plus sûr de le tenir, les princes allèrent se poster entre les villages de Tramecourt et d'Azincourt, à un endroit où les Anglais devaient nécessairement passer, dans une plaine étroite, nouvellement labourée et toute détrempée par la pluie, où il était impossible à leurs 50000 hommes, dont 40000 cavaliers, de se développer et de manœuvrer. Le connétable d'Albret avait disposé l'armée en trois corps ; mais tout le monde voulut être du premier; les princes, la plus haute noblesse s'y portèrent; ce premier corps eut trente-deux rangs de profondeur. On avait bien quelques milliers d'archers pour opposer aux archers anglais; on avait bien des canons; mais la place était prise par les chevaliers; on ne s'en servit pas.

Le jour arriva enfin ; les archers d'Angleterre lancent leurs traits; nul de l'armée française ne leur répond. « La place estoit molle et effondrée de chevaux, dit un témoin oculaire, Lefebvre de Saint-Remy, en telle manière que à grand'peine se pouvoit-on ravoir hors de la terre. D'autre part les François estoient si chargés de harnois qu'ils ne pouvoient aller en avant. Premièrement estoient chargés de cottes d'acier, longues, passant les genoux et moult pesantes, et par-dessous harnois de jambes, et par-dessus blancs harnois, et de plus bachinets.... Ils estoient si pressés l'un de l'autre qu'ils ne pouvoient lever leurs bras pour férir les ennemis, sinon aucuns qui estoient au front. » Enfin 1200 hommes des deux ailes parvinrent à se détacher de cette masse et s'avancèrent contre l'ennemi ; mais les uns furent assaillis par une troupe d'archers anglais cachés dans un bois voisin, les autres glissèrent et tombèrent dans la boue; 120 à peine arrivèrent jusqu'à l'ennemi, et furent vigoureusement repoussés. Ils revinrent jeter le désordre dans le corps de bataille, suivis des archers anglais, qui, armés de haches, d'épées et de massues, éventraient hommes et chevaux. L'arrière-garde s'enfuit sans avoir combattu. Peu de sang aurait coulé si le bruit ne s'était répandu tout à coup qu'un nouveau corps d'armée française était arrivé, pillait les bagages anglais et allait attaquer par derrière. Henri V donna ordre à tous les siens de tuer leurs prisonniers, et n'arrêta ce massa-

uand il eut reconnu que l'on avait eu une fausse

;lais laissaient 1600 hommes sur le champ de ba- Français 10 000, dont 7 princes, le connétable et ıurs bannerets. 1500 prisonniers, parmi lesquels les .éans et de Bourbon, les comtes d'Eu, de Vendôme ıemont, étaient aux mains des vainqueurs. Avec e capture, Henri V alla se rembarquer à Calais : ı, réduite à 10 000 hommes, ne pouvait songer à ıtre entreprise, c'était assez, c'était trop de cette ıe victoire.

re des Armagnacs dans Paris (1418). — Le urgogne n'avait pris aucune part à la bataille d'A- ;'étaient ses ennemis qui avaient essuyé cette hon- ite. S'il s'était hâté, il eût pu entrer en maître dans comte d'Armagnac, le nouveau connétable, montra omptitude ; il prit possession de la capitale, du roi, devenu dauphin et qui était encore enfant, c'est- gouvernement tout entier. Pour rappeler un peu ité sur son parti, il montra une louable activité. Il des vaisseaux aux Génois, il leva des troupes en alla mettre le siége devant Harfleur (1416). Mais ıanquait ; il recourut à la grande ressource du ltération des monnaies, les emprunts forcés. Jean se fit le patron des pauvres.

ıurmurait. Jean sans Peur, pour accroître la fer- , empêcha l'arrivage des vivres dans la grande cité. rvenu à enlever de Tours la reine Isabeau et l'avait égente du royaume ; il fit défendre aux bonnes son nom, de payer les taxes imposées par Arma- l négocia avec les Anglais (1417).

étaient revenus. Henri V avait pris Caen (1417), un conquérant qui n'avait rien à redouter, il avait ı armée en quatre corps, pour aller plus vite en Que pouvait-il craindre en effet ? les ducs de Bre- njou et de Bourgogne avaient signé avec lui des neutralité. Armagnac ne pouvait rien empêcher, it réduit à *emprunter aux saints*, en faisant fondre ısses. Les gens de son parti l'abandonnant parce aient pas assez payés, il fallut faire garder Paris risiens, qui le haïssaient, et qui le trahirent.

ımé Perrinet **Leclerc, marchand de fer au Petit-**

Pont avait la charge du guichet Saint-Germain; « so
dit Monstrelet, et quelques jeunes compagnons, du n
estat et de légère volonté, qui autrefois avoient été puni
leurs témérités, » complotèrent de livrer la ville aux
guignons. Dans la nuit du 29 mai 1418, Perrinet entr
la chambre de son père pendant qu'il dormait et enle
clefs qu'il gardait sous son chevet. Le sire de l'Isle-
averti d'avance, était de l'autre côté du fossé, il entr
un corps de 800 hommes; les anciens partisans de la f



Le Châtelet[1].

les bouchers, les écorcheurs, tout le peuple des halles
rurent autour de lui. Quelques Armagnacs parvinrent
chapper, emmenant avec eux le dauphin; le plus gran
bre, et le connétable entre autres, furent jetés en
Leur vie y fut bientôt en péril. Cette populace qui av
en 1413, sa première apparition, rentra sur la scène e
exaspérée, furieuse de misère et d'inquiétude. Tan

1. Cette forteresse, qui servit de demeure aux comtes, puis au
de Paris, occupait l'emplacement appelé aujourd'hui place du Châ
face le pont au Change, et ne fut démolie qu'en 1802. On en faisai
ter la construction à Louis le Gros ou à Philippe Auguste.

vivres manquaient et Paris était menacé de mourir de faim; tantôt les plus sinistres nouvelles circulaient dans la foule : les Armagnacs venaient d'assaillir telle porte, tel faubourg, les Anglais tel autre. La cause de ces malheurs, criait-on de toutes parts, c'étaient ces Armagnacs qu'on tenait; il fallait se venger d'eux, en finir avec leurs complots.

Le dimanche, 12 juin 1418, la population s'ébranle et court aux prisons, à l'hôtel de ville, au Temple, à Saint-Éloi, à Saint-Magloire, à Saint-Martin, au grand et au petit Châtelet pour y égorger indistinctement tous ceux qu'elle y trouve. Armagnacs ou non, le lundi matin 1600 personnes avaient péri : on tuait dans les prisons, on tuait dans les rues, les cadavres y restaient, et « les mauvais enfants jouoient à les traîner. » Sur celui du connétable, ils s'amusèrent à lever une large bande de peau « pour figurer l'écharpe blanche d'Armagnac. »

Ces effroyables scènes venaient d'avoir lieu, lorsque le duc Jean sans Peur revint avec la reine dans Paris, au milieu des clameurs enthousiastes de la foule, qui croyait voir revenir l'abondance et la paix en même temps que lui. Vain espoir! Ni l'une ni l'autre ne dépendait du duc de Bourgogne; à tous les maux précédents s'ajouta, au contraire, une épidémie qui emporta dans Paris et les environs 50 000 personnes. Aussi la populace redevint-elle furieuse, et s'en prit-elle encore une fois aux malheureux qu'on avait oubliés dans les prisons ou qu'on y avait jetés depuis le mois de juin. Le 31 août un immense rassemblement se forme sous les ordres du bourreau Capeluche et se dirige vers les prisons. Le duc de Bourgogne accourt, supplie, va jusqu'à serrer la main de Capeluche sans rien gagner; un nouveau massacre a lieu. Quelques jours après, le duc envoya cette horde féroce assiéger des Armagnacs enfermés, disait-il, dans Montlhéry, et dès qu'elle fut sortie, il ferma derrière elle les portes de Paris et fit décapiter Capeluche.

Prise de Rouen par les Anglais (1419). — Jean sans Peur se retrouva maître de la capitale et du gouvernement, mais chargé aussi de l'écrasante responsabilité que cette position entraînait. Comment faire cesser la famine et contenir une populace déchaînée? comment résister à ces partisans armagnacs, qui avaient le dauphin entre leurs mains et qui occupaient toutes les campagnes autour de Paris? comment tenir tête aux Anglais qui faisaient méthodiquement la con-

quête du royaume ? Après avoir pris possession de toute la basse Normandie, de Falaise, de Vire, de Saint-Lô, de Coutances et d'Évreux, ils vinrent mettre le siége devant Rouen. La bonne ville résista pendant sept mois. On mangea les chevaux, les chiens et les rats ; on jeta hors des murs 12000 vieillards, femmes et enfants, qui moururent de faim entre la ville assiégée et le camp ennemi : on avait épuisé enfin toutes les ressources de la défense, et le gouvernement ne faisait rien ? Le duc de Bourgogne fit bien prendre au roi l'oriflamme ; il l'amena à Pontoise, à Beauvais, mais n'osa s'aventurer plus loin. L'héroïque ville se rendit : Henri exigea une énorme amende de 300 000 écus, et la mort de [illegible] bourgeois avec leur plus brave défenseur, le chef des arbalétriers, Alain Blanchard (1419). Les autres se rachetèrent, mais la tête d'Alain tomba. Édouard III avait été moins féroce.

En apprenant la chute de Rouen, toutes les villes et places de la province ouvrirent leurs portes. Henri se montrait [illegible] et faisait de bonnes conditions à qui lui prêtait serment de fidélité. Une femme le lui refusa. « La jeune dame de la Roche-Guyon, dit Juvénal des Ursins, dont le mari avait été tué à Azincourt, aima mieux s'en aller dénuée de tous biens avec ses trois enfants, que de rendre hommage au roi d'outre-mer, et de se mettre aux mains des anciens ennemis du royaume. »

L'infatuation anglaise fut portée au comble par la conquête de cette grande et riche province. Aux propositions de paix que lui adressa le duc de Bourgogne, Henri V répondit par d'impérieuses demandes : une fille de Charles VI en mariage, et, avec elle, la Guyenne, la Normandie, la Bretagne, le Maine, l'Anjou, la Touraine ; et comme le duc hésitait, Henri V lui disait rudement : « Beau cousin, sachez que nous aurons la fille de votre roi, et le reste, ou que nous vous mettrons, lui et vous, hors de ce royaume. »

Assassinat de Jean sans Peur (1419). — Rebuté de ce côté, Jean sans Peur revint vers les Armagnacs, et eut avec le dauphin une entrevue amicale au ponceau de Pouilly (11 juillet 1419). Mais ses doutes, ses rancunes le reprenant, il retourna encore aux Anglais. Alors les hommes déterminés qui entouraient le jeune dauphin (depuis Charles VII) résolurent d'en finir à leur manière avec le prince qui pouvait d'un moment à l'autre livrer le royaume aux étrangers. [illegible]

10 septembre 1419, le duc de Bourgogne, invité à une entrevue avec le dauphin au pont de Montereau, au confluent de l'Yonne et de la Seine, y fut égorgé par Tanneguy Duchâtel et les serviteurs du prince.

Traité de Troyes (1420). — L'Anglais était là pour recueillir les résultats du crime qu'il n'avait pas commis. Ce que n'avaient fait ni Crécy, ni Poitiers, ni Azincourt, l'assassinat du pont de Montereau le fit : il donna la couronne de



Le pont de Montereau.

France à un roi d'Angleterre. Le 21 mai 1420, le honteux traité de Troyes fut conclu entre Henri V, le duc de Bourgogne et la reine de France, Isabeau, qui déshéritait son fils, pour couronner sa fille, Catherine de France, qu'elle donna au roi anglais. On ne peut sans humiliation en retracer les principales clauses : « Est accordé que tantôt après nostre trépas, la couronne et royaume de France demeureront et seront perpétuellement à nostredit fils le roy Henry et à ses hoirs.... La faculté de gouverner la chose publique dudit royaume demeurera, notre vie durant, à nostredit fils le roy Henry, avec le conseil des nobles et sages dudit royaume.... Toutes conquêtes qui se feront par nostredit fils le roy Henry sur les

désobéissants, seront à nostre profit.... Considéré les horribles crimes et délits perpétrés audit royaume de France par Charles, soi-disant dauphin de Viennois, il est accordé que nous, nostredit fils le roy, et aussi nostre très-cher fils Philippe, duc de Bourgogne, ne traiterons de paix ave ledit Charles, sinon du consentement et du conseil chacun de nous trois et des trois estats des deux royau dessusdits. »

Mort de Henri V d'Angleterre et de Charles (1422). — Mais le pays ne sanctionna pas ce lâche ab don de ses droits et la trahison de cette mère dénaturée. longue et vigoureuse résistance éprouvée par les Angl Sens, à Montereau, à Melun, à Meaux, la défaite et la du duc de Clarence, frère du roi, à Baugé dans l'A (23 mars 1421), apprirent à Henri V qu'il s'en fallait que la France entière fût à lui. Il entrevit les embarra sa situation et, quand il ne serait plus, le sort d'une c quête si laborieuse. Lorsque, déjà malade, on vint lui ann cer, pendant le siége de Meaux, que sa jeune femme a mis au monde un fils au château de Windsor, on rappo qu'il dit avec tristesse : « Henri de Monmouth aura ré peu et conquis beaucoup : Henri de Windsor régnera lo temps et perdra tout. La volonté de Dieu soit faite. »

Les deux parties de la prédiction devaient s'accomplir, la première ne se fit pas attendre. Quoique jeune enco Henri V expira le 14 août 1422. Sept semaines aprè 21 octobre, Charles VI, à son tour, mourut, pleuré et regr des ces populations compatissantes auxquelles son règne a été pourtant si funeste, mais qui l'avaient vu souffrir com elles-mêmes : « Tout le peuple qui étoit dans les rues et fenêtres pleuroit et crioit comme si chacun eust vu mo ce qu'il aimoit le plus. « Ah ! très-cher prince, jamais n « n'en aurons un si bon ! Jamais nous ne te verrons ! Mau « soit la mort ! Nous n'aurons jamais plus que guerre, pu « que tu nous a laissés. Tu vas en repos, nous demeuro « en tribulations et douleur. »

Concile de Constance. — De graves événements s'étai durant son règne accomplis dans l'Église. Ce n'était pas roi en démence, ni des princes tout occupés de leurs rivalit qui pouvaient rendre la paix au monde chrétien. Pourta deux conciles nationaux, les premiers qui eussent été ten sous la troisième race, avaient été réunis à Paris, pour avis



Tombeaux des ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi et Jean sans Peur, au musée de Dijon.

au moyen de faire cesser le schisme. La France demanda et obtint la convocation d'un concile général. Il s'assembla à Constance de 1414 à 1418, déposa les papes Jean XXIII et Benoît XIII, qu'il remplaça par Martin V; proclama, pour prévenir un nouveau schisme, que les conciles généraux étaient supérieurs au pape, et en même temps montra sa haine contre l'hérésie en condamnant Jean Huss et Jérôme de Prague, qui furent brûlés vifs. Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, peut-être l'auteur du livre fameux de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et un autre Français, le cardinal-évêque de Cambrai, Pierre d'Ailly, surnommé le *Marteau des hérétiques*, avaient été les lumières de ce concile.

Faits divers. — Une déclaration de Charles VI porte qu'au roi seul appartenait le dixième des métaux tirés des mines. — En 1400, le Normand Jean de Béthencourt forme un établissement aux îles Canaries. — En 1386, un arrêt du parlement prescrit un duel judiciaire, qui est accompli sous les yeux de la cour. C'est le dernier qui ait eu lieu en vertu d'une sentence judiciaire. — Édit, en 1394, qui bannit les juifs à perpétuité et qui n'a pas été révoqué jusqu'en 1789. Un grand nombre d'entre eux s'établissent à Metz et dans l'Alsace. — Ordonnance, en 1396, qui enjoint aux magistrats de Montpellier de délivrer, tous les ans, à l'école de médecine de cette ville, le corps d'un condamné à mort. C'était auparavant un crime de disséquer les cadavres. — En 1402, lettres patentes du roi qui permettent à des bourgeois de Paris de se constituer en confrérie religieuse pour la représentation du *mystère* de la passion. C'est l'origine du théâtre tragique moderne. Les *moralités* ou la comédie furent créées par les clercs de la basoche. On appelait ainsi la corporation formée par les clercs des procureurs du parlement de Paris. Cette corporation exerçait sur ses membres une juridiction étendue; son chef portait le titre de roi. — Au siége d'Arras, en 1414, on fait usage, pour la première fois, d'arquebuses, alors nommées canons à main. — Sous le règne de Charles VI, perfectionnement des cartes à jouer, et vers 1420, découverte, par Jean Van Eyck, dit Jean de Bruges, d'une huile siccative, ce qui le fait regarder comme l'inventeur de la peinture à l'huile. On peignait auparavant à la détrempe, à la fresque, à la gomme, à la colle, au blanc d'œuf.

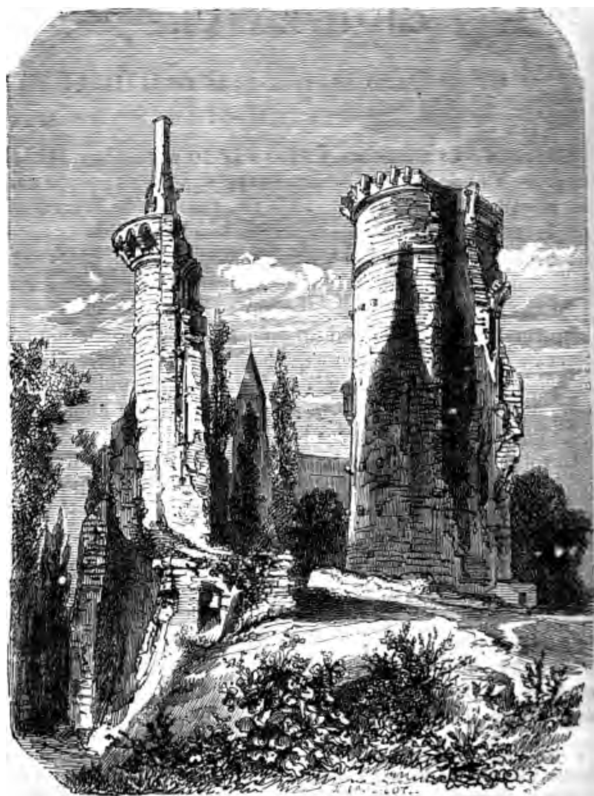
CHAPITRE XXXII.

VII JUSQU'A SA RENTRÉE DANS PARIS (1422-1436) [1].

VI et Charles VII. — Le 10 novembre 1422, le
Charles VI fut descendu presque sans pompe dans
ıx de Saint-Denis, et le roi d'armes de France cria
nbe royale ; « Dieu veuille avoir pitié de l'âme de
et très-excellent prince, Charles, roi de France,
ı nom, notre naturel et souverain seigneur! » Puis
« Dieu accorde bonne vie à Henri, par la grâce de
de France et d'Angleterre, notre souverain sei-
Vers le même temps, à Mehun-sur-Yèvre, en Berry,
chevaliers français déployaient la bannière royale
: « Vive le roi Charles, septième du nom, par la
)ieu, roi de France ! » (Monstrelet.)
roclamé à Saint-Denis, était un enfant de dix mois,
par sa mère, de Charles VI, et au nom duquel ses
vaient administrer : l'un, le duc de Bedford, la
ıutre, le duc de Glocester, l'Angleterre. Cet enfant,
reconnu comme souverain du royaume de France
rlement, par l'Université, par le premier prince du
ippe le Bon, duc de Bourgogne, par la reine Isa-
ıvière. Paris, l'Ile-de-France, la Picardie, l'Artois,
ə, la Champagne, la Normandie, c'est-à-dire pres-
ɔs pays au nord de la Loire, et la Guyenne, au sud
re, lui obéissaient.

[1] ıs à consulter pour ce chapitre et le suivant: les *Chroniques*
ıt et les *Mémoires* de Lefebvre de Saint-Remy; *Mémoires con-*
ucelle d'Orléans; Chronique et procès de la Pucelle; Mémoires
ıd; *Chronique des ducs de Bourgogne*, par G. Chastelain; *Mé-*
ıcques du Clercq; *Commentaire* du pape Pie II; *Histoire de*
et de Louis XI, par Amelgard (Th. Bazin, évêque de Lisieux,
nort en 1491); *Procès de condamnation et de réhabilitation de*
:, publié d'après les mémoires, par J. Quicherat, 6 vol. gr.
s Cœur et Charles VII, ou *la France au quinzième siècle*, par
t; Jeanne d'Arc, par M. Wallon; *Charles VII*, par M. Vallet

Le roi proclamé en Berry, seul fils survivant de Charles VI, était un jeune homme de dix-neuf ans, de gracieux maintien, mais faible de corps, pâle de figure, de petit courage et toujours en crainte de mort violente; du reste, ajoute Chaste-



Donjon de Mehun[1].

lain, bon latiniste, beau raconteur, et bien sage en conseil. Il le fut du moins plus tard; mais pour l'heure et pendant de

1. Le château de Mehun a été remplacé par une fabrique de porcelaine, et cette ville, une des quatre villes royales du Berry, n'est plus qu'un village. Les ruines du donjon restent seules debout.

ongues années, il ne montra de vivacité que pour les plaisirs t une sorte d'hébêtement en face des affaires et des périls. on autorité n'était reconnue que dans la Touraine, l'Orléa-ais, le Berry, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Languedoc, Dauphiné et le Lyonnais.

Inertie du roi de Bourges; puissance morale du i de France. — Deux défaites essuyées, l'une à Crevant 15 kilom. sud-est d'Auxerre), en 1423, l'autre à Verneuil 40 kilom. sud-est d'Évreux), en 1424, inaugurèrent le règne Charles VII et achevèrent de ruiner toutes ses esperances ns le nord de la France. Il y semblait indifférent, il se ré-gnait à s'entendre appeler dérisoirement le roi de Bourges. avait transporté à Poitiers son conseil, son parlement, son iversité. Mais Bourges et Poitiers étaient pour lui de trop andes villes encore ; il traînait sa petite cour de château en lteau, livré tout entier au sire de Giac, à le Camus de aulieu, au sire de la Trémouille, subissant volontiers la ite puissante influence de sa belle-mère Yolande de Sicile, cependant, dans cette précaire situation, redoutable encore Anglais.

En dépit de sa faiblesse, ce roi de Bourges avait un avan-e, il était le prince français; l'autre, c'était le roi des angers. Un pamphlet d'Alain Chartier montrait la France conjurait ses trois enfants, le clergé, la chevalerie et le ple, d'oublier leurs discordes et de s'unir pour la sauver, r se sauver eux-mêmes. Beaucoup commençaient à penser mme le jeune poëte. Plus on vivait avec ces Anglais, plus souffrait de la dureté de leur domination ; plus on sentait honte de la trahison ignominieuse qui leur avait livré la nce. On venait de voir un prince français, le duc d'Alen-, fait prisonnier à la bataille de Verneuil, refuser de re-vrer sa liberté en souscrivant aux stipulations du traité de yes. Le mariage de Charles VII avec Marie d'Anjou avait aché à sa cause cette famille puissante, et par elle la vail-te maison de Lorraine, dont les braves princes, toujours nçais de cœur, s'étaient fait tuer à Crécy, à Nicopolis, à ncourt, partout où la France avait eu à combattre. Le ate de Foix, gouverneur du Languedoc, après avoir scru-eusement interrogé les jurisconsultes, après avoir consulté tout la tournure probable des événements, venait de dé-rer *que sa conscience l'obligeait* à reconnaître Charles VII *me roi légitime.* L'épée de connétable donnée au comte

Arthur de Richemont avait réconcilié son frère, le duc de Bretagne Jean VI, avec la France, et ramené au service du roi cette pépinière de bons soldats et d'habiles capitaines que la belliqueuse province fournissait déjà depuis longtemps. La Castille prêtait des vaisseaux avec lesquels le Normand Braquemont avait battu en 1419 une flotte anglaise. Ces mêmes vaisseaux étaient allés chercher en Écosse les cinq ou six mille soldats qui avaient vaincu à Beaugé les Anglais, leurs mortels ennemis.

Ainsi, même entre les mains de l'indolent Charles VII la royauté se reconstituait et rattachait à elle tout ce qui était français dans le pays, et au dehors tout ce qui était ennemi de l'Angleterre. Ce prince, en éloignant de sa personne, à la demande de Richemont, Tanneguy-Duchâtel et ces Armagnacs qui l'avaient compromis dans l'attentat du pont de Montereau, prépara encore une réconciliation avec ceux que la mort de Jean sans Peur avait jetés dans le parti anglais.

Mésintelligence croissante entre les Anglais et le duc de Bourgogne. — La situation des Anglais se compliquait d'ailleurs de difficultés imprévues. C'était l'alliance du duc de Bourgogne qui leur avait donné Paris et le traité de Troyes; il était donc de toute nécessité pour eux de ménager ce prince. Bedford, le régent de France, comprenait bien cette politique et la pratiquait. Mais Glocester, le régent d'Angleterre, se refusait à le suivre. Il venait d'épouser Jacqueline, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, et cette union allait amener une guerre privée entre Glocester, qui n'avait pris cette méchante femme qu'à cause de son magnifique héritage, et le duc de Bourgogne, qui, déjà maître de la Flandre, trouvait cet héritage trop à sa convenance pour le laisser arriver à un prince anglais.

Siége de Montargis (1427). — Les villes cependant résistaient à la domination étrangère. La Ferté-Bernard (aujourd'hui dans le département de la Sarthe) soutint en 1422, un siége de quatre mois et ne se rendit à Salisbury qu'à la dernière extrémité. En 1427, les Anglais, pour s'approcher de la Loire, vinrent avec 3000 hommes d'armes assiéger Montargis sur le Loing. La ville n'avait qu'une petite garnison, sous le brave la Faille, mais les habitants le secondaient bien. Ils se défendirent trois mois. Au bout de ce temps, ils firent savoir au roi qu'ils n'avaient plus ni vivres ni munitions. Dunois

rtirent avec 1600 hommes pour tâcher d'entrer dans
ur la route, la Hire rencontra un chapelain et lui
'absolution : « Mais confessez-vous, dit le prêtre.
ai pas le loisir, car il faut tomber sur les Anglais.
j'ai fait tout ce que les gens de guerre ont accou-
aire. » Le chapelain lui donna l'absolution telle
Hire, réconcilié, se met alors à genoux sur la route
it haut cette prière : « Dieu, je prie que tu fasses
ui pour la Hire ce que tu voudrais que la Hire fît
'il était Dieu et que tu fusses la Hire. » Tout cela
trop selon le rituel, mais le brave chevalier était
n compte réglé avec sa conscience, comme il l'en-
tomba de si grand cœur sur les Anglais, que ceux-
ontraints de lever le siége.

l'Orléans (1428-1429); bataille des Ha-
29). — L'an d'après, Bedford se résolut à pousser
ement les opérations militaires. Au mois de juin,
Salisbury avait débarqué à Calais avec 6000 hom-
nnes troupes anglaises. Bedford y joignit 4000 sol-
és des garnisons de Normandie, et cette armée en-
au, Janville, Meung-sur-Loire, Thoury, Beaugency,
r, la Ferté-Hubert, s'approchant ainsi pas à pas

, c'était la porte du Berry, du Bourbonnais, du
lle prise, le roi de Bourges devenait le roi du Lan-
du Dauphiné. Le 12 octobre 1428, les Anglais pa-
ant ses remparts et se mirent aussitôt à élever,
la place, des bastilles dont la garde était confiée
raves chefs de leur armée, à Guillaume de la Poole,
Suffolk, à l'Achille anglais, lord Talbot, à William
celui qui avait fait vœu de tout tuer dans Orléans.
commandait en chef.

éanais, qui s'étaient attendus à ce siége, avaient
corps de la place, en brûlant eux-mêmes leurs fau-
ls avaient pour capitaine le sire de Gaucourt, que
s avaient tenu treize ans captif, parce qu'il s'était
défendre contre eux Harfleur, dont les habitants
ui par leur ouvrir les portes. La garnison n'était
0 hommes au plus, mais tous vieux routiers. D'ail-
bourgeois comptaient bien ne se ménager point. Ils
rmé 34 compagnies et chacune s'était chargée de
ne des 34 tours de l'enceinte.



par 12 maîtres canonniers fort experts au feu. Cha
avait son nom et sa besogne particulière. Le bon
flard tuait son homme à chaque coup. Maître Jean
levrine faisaient aussi merveille. Il l'avait mise sur
léger et les Anglais le trouvaient partout, abattant le
un jour lord Grey, un autre jour le maréchal du
canonniers ennemis réunissaient contre lui tous leu
Jean tombait; il était mort, on l'emportait sur un
et les Anglais de rire; l'instant d'après, Jean et sa
recommençaient de plus belle. Mais le meilleur cou
enfant qui le fit. Un écolier trouve sur le rempart
du dîner, une pièce toute chargée, il y met le feu
se sauve; le boulet va donner droit au visage du
Salisbury, alors monté sur l'une des bastilles, et à
liam Glasdale disait dans ce moment même : « Mil
voyez votre ville. » L'Anglais en mourut, et le len
bâtard d'Orléans, celui dont la douce Valentine d
m'a été dérobé, » le beau et brave Dunois, entrai
place avec les meilleurs chevaliers du temps, la H
trailles, le maréchal de Boussac et six ou sept cent
d'autres suivirent; peu à peu il s'en trouva 7000

Cependant les bons coups et les railleries des Or
déconcertaient pas la ténacité britannique. Les Ang
taient chaque semaine une bastille nouvelle à ce
avaient construites; ils allaient enclore la place to

ait à la recherche de l'escorte anglaise. Il la rencontra à de Rouvray, le 12 février 1429.

l'approche des Français, John Falstaff se fit une enceinte chariots de son convoi; il y fit monter ses archers, et ait les intervalles avec des pieux aigus. Les Français, de côté, s'arrêtèrent, leur gendarmerie resta en position, à ral, et leur artillerie, couverte par les archers et les gens pied, ouvrit son feu sur les barricades anglaises. Bientôt mbre de charrettes furent renversées et mises en pièces c les archers qui les montaient; de larges brèches laisnt voir l'intérieur de l'enceinte. Que le combat continuât la même manière, et la petite armée anglaise était per-; mais les chevaliers ne voulurent pas laisser cet honneur rtillerie. Ils descendirent de cheval malgré leurs pesantes ures et marchèrent sans ordre aux Anglais. Les archers rirent alors tous leurs avantages, et forcèrent les Fran-s à reculer. Le champ de bataille était jonché de harengs bés des barils que les boulets avaient défoncés. Les Orais se consolèrent de leur malheur par une plaisanterie, appelèrent cette rencontre la journée des Harengs.

Cependant la situation de la ville devenait de jour en jour s grave et Charles VII ne sortait pas de son indolence. noblesse venait de donner encore une fois, à Rouvray, la ure de ce qu'elle savait faire sur un champ de bataille. avait vu le comte de Clermont, qui avait causé cette dée par son impéritie, quitter honteusement la ville assiégée c 200 hommes qu'il commandait. L'amiral de France, le ncelier de France, l'archevêque de Reims, l'évêque d'Ors en avaient fait autant, sans que les prières des bouris pussent les retenir. Les assiégés commençaient à désérer. Ils faisaient humblement représenter au duc de lfort que leur ville était l'apanage du duc Charles d'Ors, captif en Angleterre depuis Azincourt, et que, ce duc nt adhéré au traité de Troyes, il n'y avait aucune raison le dépouiller. Les Anglais ne répondant pas à cet appel à leur générosité, les Orléanais s'adressèrent au duc de urgogne; ils le supplièrent de prendre leur ville en sa le. Philippe le Bon agréa très-volontiers la proposition, s'empressa de la transmettre au duc de Bedford: le régent lais répondit aigrement qu'il n'entendait pas battre les isons pour qu'un autre prît les oisillons.

Réveil du sentiment national. — Ce que les grands ne

faisaient pas, les petits le firent. L'humiliation de la France et de son chef commençait à peser sur le cœur du peuple. Au contact de l'étranger, le sentiment de la nationalité s'éveilla en lui. Auparavant, on était citoyen de sa ville, rien de plus; en face de l'Anglais on se sentit Français. Personne, un siècle auparavant, ne s'était inquiété de Calais, assiégée par Édouard III. La France entière s'intéressait au sort d'Orléans. Angers, Tours et Bourges lui avaient envoyé des vivres; Poitiers et la Rochelle de l'argent; le Bourbonnais, l'Auvergne, le Languedoc, du salpêtre, du soufre et de l'acier.

C'était un sentiment inconnu au moyen âge et destiné à un noble rôle dans les sociétés modernes, c'était le patriotisme qui naissait. Les effroyables misères qu'on venait de traverser, au lieu de l'abattre, l'avaient rendu plus vif. On lit dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*, à la date des années 1419-1421 : « Vous auriez entendu dans tout Paris des lamentations pitoyables, des petits enfants qui criaient : « Je « meurs de faim ! » On voyait sur un fumier, vingt, trente enfants, garçons et filles, qui rendaient l'âme de faim et de froid. La mort taillait tant et si vite qu'il fallait faire, dans les cimetières, de grandes fosses où on les mettait par 30 et 40, arrangés comme lard, et à peine poudrés de terre. Ceux qui faisaient les fosses affirmaient qu'ils avaient enterré plus de 100 000 personnes. Les cordonniers comptèrent, le jour de leur confrérie, les morts de leur métier, et trouvèrent qu'ils étaient trépassés bien 1800, tant maîtres que varlets, en ces deux mois. Des bandes de loups couraient les campagnes et entraient même la nuit dans Paris pour enlever les cadavres.... Les laboureurs quittaient leurs champs et se disaient entre eux : « Fuyons aux bois avec les bêtes fauves.... Adieu « les femmes et les enfants.... Faisons le pis que nous pour« rons.... Remettons-nous en la main du diable. »

Quand il en était ainsi à Paris et autour de Paris, que l'on juge de ce qui se passait au loin, dans les campagnes. Ces misères tenaient à bien des causes; le peuple n'en connut qu'une seule, les Anglais; toutes les souffrances qu'il avait endurées, il les attribua aux Anglais; tous les ressentiments qu'il avait accumulés, il les porta sur les Anglais; chasser les Anglais devint sa pensée de tous les jours, et les hommes n'y aidant pas, il compta sur Dieu. Cette opinion s'établit peu à peu d'un bout à l'autre de la France, que le royaume trahi, livré aux étrangers par une femme, par une reine, par

'indigne Isabeau de Bavière, devait être sauvé, délivré par ne fille du peuple, par une vierge : cette héroïque fille du euple, cette vierge libératrice, ce fut Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc (1429-1431). — Jeanne d'Arc, troiième fille du paysan Jacques d'Arc et d'Isabelle Rommée, tait née en 1409, au village de Domrémy, entre Champagne t Lorraine. C'était une vie bien agitée que celle qu'on meait sur cette frontière. La guerre y était continuelle : tantôt s Anglais, tantôt les Bourguignons, tantôt les grandes ompagnies ; il fallait se battre à tout moment, fuir à la forêt oisine si l'on n'était pas en forces, et revenir quand l'enemi avait disparu pour réparer ses dégâts. Les gens de omrémy, Armagnacs déterminés, avaient, à deux lieues de ur village, le village bourguignon de Marey ; hommes, nfants des deux bourgs ne se rencontraient pas sans s'attauer. Mainte fois Jeanne d'Arc avait vu ses trois frères reenir tout sanglants.

La guerre, les combats, les blessures, les dévastations, oilà le premier spectacle qui frappa les yeux de Jeanne. Au oyer domestique, quand elle restait à coudre et à filer près e sa mère[1], c'était encore des récits de guerre qu'elle enendait, puis après de saintes traditions, de pieuses légendes ur saint Michel, l'archange des batailles, sainte Marguerite t sainte Catherine, auxquelles la jeune paysanne tressait évotement des couronnes et des guirlandes, qu'elle s'habiuait à regarder comme ses saintes particulières et auxquelles lle allait rêver dans le bois des Chênes, sous le grand hêtre es Fées, qui était à deux pas de sa demeure. A tous ses êves se trouvait associée l'image de Charles VII, de ce paure jeune roi, renié par sa mère et chassé par l'Anglais de on héritage.

Jeanne grandit, atteignit sa quatorzième année au milieu e toutes ces excitations, avec une santé forte, mais cependant oublée ; bien bonne fille, simple, douce et timide, disent s contemporains, se plaisant à l'église et aux lieux saints, confessant fort souvent et augmentant par les macérations u corps cette exaltation de l'âme, cette seconde vue de esprit qui réalisent au dehors et font voir et toucher avec

1. Elle dit dans *son procès qu'il n'y* avait à Rouen femme qui pour coudre *ui sût apprendre quelque chose.*

une foi sincère les visions intérieures. Un jour, en 1425, jour d'été et jour de jeûne, sur le midi, la jeune fille étant au jardin, près de l'église, vit tout à coup une grande lumière, et, du milieu de cette lumière, sortit une voix qui disait : « Jeanne, sois bonne et sage enfant, va souvent à l'église. » Une autre fois, elle vit dans cette lumière de belles figures dont une, qui avait des ailes, lui dit : « Jeanne, va délivrer le roi de France et lui rendre son royaume. » Elle trembla beaucoup et répondit : « Messire, je ne suis qu'une pauvre fille ; je ne saurais conduire des hommes d'armes. » La voix répondit : « Sainte Catherine et sainte Marguerite t'assisteront. » Elle revit encore l'archange et les deux saintes, entendit *ses voix*, comme elle disait ; elle les entendit pendant quatre ans : il fallut bien leur obéir.

Mais comment obéir ! Sur quelques timides insinuations, son père avait déclaré que, plutôt que de la voir partir avec des gens de guerre, il la noierait de ses propres mains. Elle obtint d'être envoyée à Vaucouleurs, chez un de ses oncles, André Laxart, sous prétexte de soigner sa mère malade. Cet oncle ajoutait foi à la mission de Jeanne, et elle le décida à invoquer pour elle l'appui du sieur de Baudricourt, capitaine du lieu. Baudricourt reçut fort mal le messager et répondit qu'il fallait bien souffleter cette jeune fille et la ramener chez son père. Jeanne ne se rebuta pas, « car, disait-elle, avant qu'il soit la mi-carême, il faut que je sois devers le roi, dussé-je, pour m'y rendre, user mes jambes jusqu'aux genoux. » Elle alla vers le capitaine, et elle réussit. Baudricourt fut non pas convaincu, mais entraîné par les gens du peuple, qui étaient dans l'admiration. Ils se cotisèrent pour équiper Jeanne et lui acheter un cheval, le capitaine ne voulant lui donner qu'une épée. Elle coupa ses longs cheveux, prit des vêtements d'homme, et, malgré les dernières résistances de sa famille, elle partit de Vaucouleurs, sous la conduite de six hommes d'armes, au commencement de février 1429.

C'était un terrible voyage que d'aller, dans un pareil moment, des bords de la Meuse aux bords de la Loire. Jeanne avait à redouter et les grossiers protecteurs qu'on lui avait donnés, et les brigands, et les ennemis. Rien ne l'effraya, elle rassurait elle-même ses compagnons : « Ne craignez rien, leur disait-elle, Dieu me fait ma route ; c'est pour cela que je suis née ; mes frères de paradis me disent ce que j'ai à faire. »

L'enthousiasme qu'elle ressentait et qu'elle inspirait triompha de toutes les difficultés, de tous les périls, et, le 24 février, elle arriva à Chinon où était Charles VII. Le conseil discuta pendant deux jours si le roi devait la voir : on s'y résolut à la fin, car les choses allaient bien mal à Orléans, on voulait essayer de tous les moyens pour sauver cette ville importante.

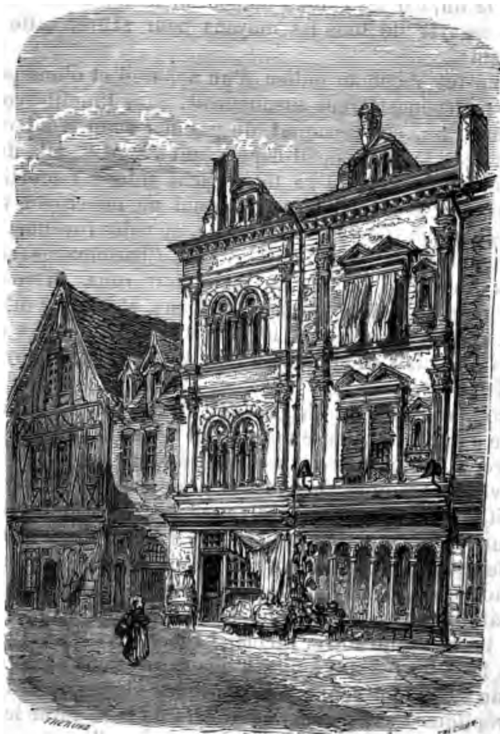
Jeanne fut reçue au milieu d'un appareil et d'une pompe qui ne la déconcertèrent aucunement. Sans timidité comme sans hardiesse, elle reconnut du premier coup d'œil ce roi dont l'image la préoccupait depuis tant d'années, alla droit à lui, quoiqu'il affectât de se tenir caché entre les courtisans, et lui dit : « Gentil dauphin, pourquoi ne me croyez-vous? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple ; car saint Louis et saint Charlemagne sont à genoux devant lui en faisant prière pour vous. Si vous me baillez gens, je lèverai le siége d'Orléans, et je vous mènerai sacrer à Reims, car tel est le plaisir de Dieu que ses ennemis les Anglais s'en aillent en leur pays, et que le royaume vous demeure. »

La cour railleuse de Charles VII n'était pas facile à convaincre d'une miraculeuse mission. Il lui fallait tout au moins s'assurer si la nouvelle venue n'était pas une envoyée du diable. Évêques, moines, docteurs et professeurs de l'université de Poitiers l'interrogèrent solennellement. « Jeanne, lui disait l'un, tu dis que Dieu veut délivrer le peuple de France. Si telle est sa volonté, il n'a pas besoin de gens d'armes. — Ah ! mon Dieu, répondit-elle sans se troubler, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. — Crois-tu en Dieu ? lui criait un autre. Eh bien ! Dieu ne veut pas que l'on ajoute foi à tes paroles à moins que tu ne montres un signe. — Je ne suis point venue pour faire des signes ou des miracles, répliqua-t-elle ; mon signe sera de faire lever le siége d'Orléans. Qu'on me donne des hommes d'armes, peu ou beaucoup, et j'irai. »

D'ailleurs ce n'était pas cette cour, ce n'étaient pas ces juges qu'il importait de convaincre, c'était le peuple, et le peuple était convaincu ; l'opinion populaire entraîna le gouvernement, qui hésitait, Jeanne d'Arc fut équipée, armée, envoyée où elle se disait appelée, à Orléans.

Délivrance d'Orléans (8 mai 1429). — Orléans courait *un bien grand danger* ; mais il faut dire aussi que les

Anglais qui l'assiégeaient ne se trouvaient pas en situation beaucoup meilleure. Les fatigues d'un siége d'hiver, les pertes éprouvées dans les combats, les désertions avaient considérablement affaibli leur armée; le duc de Bourgogne,



Maison dite de Jeanne d'Arc[1].

blessé de la conduite du duc de Bedford envers lui, venait de rappeler ses troupes; et l'armée anglaise montait tout au plus alors à quatre ou cinq mille hommes, dispersés dans

1. Cette maison, qui se trouve rue du Tabourg, nº 35, était l'ancien hôtel de Jacques Boucher, trésorier du duc d'Orléans; Jeanne d'Arc l'habita pendant le siége, partageant la chambre de la femme et de la fille du trésorier.

e douzaine de bastilles qui ne communiquaient point ites entre elles.

Que fallait-il pour réduire de si faibles ennemis? de la cipline, de l'union chez ceux qui les attaqueraient. Or rien



Statue équestre de Jeanne d'Arc.

lus désordonné que ces bandes et ces capitaines d'aven- qui s'étaient jetés dans la ville pour la défendre, et qui

Cette statue de bronze, haute de 3m,83, sur un piédestal de granit ,66, est due à M. Foyatier. Elle a remplacé, en 1852, sur la place du oy, *une statue ridicule élevée en 1804, et qui a été transférée en du pont, sur la rive gauche* de la Loire.

ne cherchaient dans la guerre que les profits et les plaisirs qu'ils y trouvaient. On a vu l'étrange prière qu'adressait à Dieu un de ces chefs, la Hire. Une autre fois, il disait : « Si Dieu le Père se faisait homme d'armes, Dieu serait infailliblement pillard. » Moraliser, discipliner seulement ces rudes et sauvages natures, c'était une entreprise fort au-dessus de l'autorité royale à cette époque, et Charles VII ne l'essaya pas sans péril dix ans plus tard. Mais ce que la royauté n'aurait pas su faire, l'enthousiasme général l'opéra. Sur un signe de Jeanne d'Arc, on les vit renoncer aux orgies, se confesser, communier. La Hire, qui en étouffait, ne jurait plus que par son bâton. Cette armée, ainsi métamorphosée, devenait invincible.

Le 29 avril 1429, Jeanne d'Arc entrait dans Orléans avec un convoi de vivres et une faible escorte ; le 4 mai, elle introduisit l'armée, qui s'était un moment arrêtée à Blois, passant et repassant devant les lignes ennemies, sans que les Anglais bougeassent. C'est que, outre leur faiblesse réelle, ils croyaient maintenant toutes les puissances de l'enfer conjurées contre eux. Jeanne, qui était une sainte dans les murs d'Orléans, était une sorcière dans les bastilles anglaises. Les Anglais l'accablaient d'injures grossières, l'appelaient vachère, ribaude, autrement encore, et n'en avaient pas moins d'elle une peur effroyable. Cette sorcière, pensaient-ils, pouvait faire des prodiges, et il fallait des prodiges, dans leur opinion du moins, pour leur inspirer la terreur qu'ils ressentaient. On vit ces redoutés soldats évacuer eux-mêmes leurs bastilles, au midi de la Loire, à l'exception de deux, où ils concentrèrent toutes leurs forces : celle des Augustins et celle des Tournelles.

Ces deux forteresses interceptaient les communications si importantes des Français avec le Berry. Il fut résolu qu'on les attaquerait. Le 6 mai, Jeanne d'Arc passe la Loire, s'avance contre la bastille des Augustins, rallie les siens, qu'une terreur panique avait fait fuir, plante sur le bord du fossé son étendard aux fleurs de lis, et la bastille est prise brûlée, rasée. Le lendemain, 7 mai, toute l'armée, tout le peuple se portent contre les Tournelles, Jeanne applique, la première, une échelle contre le rempart ; elle y monte et reçoit une blessure profonde qui ne fait qu'animer ses soldats. Les Anglais, assaillis de tous côtés, essayent vainement de s'échapper ; le fameux capitaine William Glasdale tombe tout

armé dans le fleuve et se noie ; 500 des siens sont passés au fil de l'épée.

Les Tournelles prises, il ne restait plus un Anglais au sud de la Loire. Le lendemain, 8 mai, Suffolk, Talbot évacuèrent les bastilles du nord, abandonnant munitions, artillerie, bagages, prisonniers, malades. Orléans célèbre encore chaque année cette délivrance.

Les soldats, la population orléanaise tout entière voulaient poursuivre les Anglais : Jeanne le défendit. « Ils s'en vont, dit-elle, ne les poursuivons outre et ne les tuons, car c'est aujourd'hui dimanche. »

Le 13 mai, elle partit d'Orléans pour aller à Tours trouver le roi. « Sitôt qu'elle le vit, elle s'agenouilla moult doucement, en l'embrassant par les jambes, en disant : « Gentil « dauphin, ne tenez tant et de si longs conseils, mais venez « prendre votre sacre à Reims. Je suis fort aiguillonnée que « vous y alliez, et ne faites doute qu'en cette ville recevrez « votre digne sacre. »

Bataille de Patay (1429). Charles VII sacré à Reims. — Recevoir le sacre à Reims, c'eût été pour Charles VII prendre sur son jeune compétiteur Henri VI un avantage décisif et devenir véritablement roi de France. Avec le découragement dont étaient frappés les Anglais, l'expédition n'était certainement pas aussi hasardeuse qu'elle pouvait le paraître. Mais les politiques se crurent encore une fois les plus sages, et on décida qu'il fallait d'abord nettoyer d'Anglais les bords de la Loire ; on leur prit Jargeau, Beaugency, Meung-sur-Loire ; on en rencontra quatre ou cinq mille près de Patay. On tomba sur eux à l'improviste ; ils n'eurent ni leur prudence ni leur sang-froid habituels ; on leur tua 2500 hommes. Falstaff avait pris la fuite ; l'invincible Talbot et lord Scales restèrent prisonniers.

Après cette nouvelle victoire, l'avis de Jeanne devint irrésistible. Le peuple ne croyait qu'en elle, les nobles mêmes accouraient ; on avait beau leur dire que le roi ne pouvait donner que trois francs par homme pour toute la campagne, « ceux des gentilshommes qui n'avoient de quoi se monter et s'armer, dit la chronique, y alloient comme des archers et coutilliers, montés sur petits chevaux. »

On se mit en route de Gien, le 28 juin 1429. L'armée fut accueillie avec joie par les paysans, dans les bourgades et les villages ; les villes hésitaient. Auxerre, qui appartenait

au duc de Bourgogne, n'ouvrit point ses portes, mais fournit des vivres et promit de reconnaître le roi, dès que Troyes, Châlons et Reims se seraient soumis.

Troyes, qui avait une forte garnison de Bourguignons et d'Anglais, et des murs en bon état, refusa de recevoir l'armée royale. Celle-ci n'avait rien de ce qu'il aurait fallu pour entreprendre un siége; pour toute artillerie une petite bombarde, pas même des vivres, car les soldats ne mangeaient depuis cinq ou six jours que des fèves qu'ils cueillaient dans les champs. Le conseil assemblé délibérait avec inquiétude, Jeanne assura que dans trois jours on serait dans la ville. « Nous en attendrions bien six, lui dit le chancelier, si nous étions sûrs que vous dites vrai. — Six! répliqua-t-elle; eh bien! vous y entrerez demain. » Et elle courut aux remparts, son étendard à la main; elle fit combler le fossé et allait assaillir le mur, quand les Anglais, troublés de toutes les nouvelles d'Orléans, offrirent d'eux-mêmes de s'en aller.

Charles ne fit que traverser Troyes. Il ne s'arrêta pas davantage à Châlons, qui ouvrit ses portes avec empressement, et, le 13 juillet, il arrivait devant Reims. Deux seigneurs bourguignons, les sires de Châtillon et de Saveuse, y commandaient, mais ils n'avaient point de soldats. Ils assemblèrent la bourgeoisie et ils lui demandèrent de tenir seulement six semaines, au bout desquelles ils répondaient que les ducs de Bourgogne et de Bedford arriveraient avec une armée si puissante qu'elle ferait aisément lever le siége. La bourgeoisie refusa de courir ce risque, engagea les deux capitaines à se retirer, et envoya une députation au chancelier de France qui était en même temps archevêque de Reims, pour le prier d'entrer dans sa ville épiscopale. Le 17 juillet, Charles était enfin sacré selon le rituel ordinaire.

Continuation de la guerre contre les Anglais. — Jeanne avait fait les deux grandes choses que ses voix lui ordonnaient de faire : elle avait délivré Orléans, et fait sacrer le roi; elle eût souhaité de retourner maintenant dans son village. A son entrée dans Reims, dit la chronique, « considérant que tout le pauvre peuple du pays crioit Noël! et pleuroit de joie et de liesse, et qu'ils venoient au-devant du roy en chantant *Te Deum laudamus* avec aucuns respons et antiennes, elle dit au chancelier de France et au comte Dunois ; « En nom Dieu, voicy un bon peuple et dévot, et « quand je devray mourir, je voudrois bien que ce fust en

›e pays. » Et lors ledit comte Dunois lui demanda; « Jeanne, ›avez-vous quand vous mourrez, et en quel lieu?» Elle



Cathédrale de Reims[1].

›ondit qu'elle estoit à la volonté de Dieu; et dit en outre dit seigneur : « J'ay accomply ce que Messire m'a com-

. La cathédrale de Reims est l'œuvre de Robert de Coucy, et un des ›fs-d'œuvre de l'architecture ogivale. La messe y fut dite pour la pre›re fois en 1241. Cinq clochers qui surmontaient la croisée, ont été dé›its par un incendie en 1481. Elle a 146 mètres de longueur, 30 de lar›r dans *la nef, 36 mètres* de hauteur sous voûte, 80 jusqu'au sommet *tours. Elle a tout un* peuple de statues; on n'en compte pas moins de *dans le portail.*

« mandé, je voudrois bien qu'il voulust me faire ramener « auprès de mon père et mère, et garder leurs brebis et « bestial [1]. » Mais son rôle n'était point fini, car l'Anglais tenait encore une partie considérable du royaume. Jeanne, avec la même résolution qui l'avait fait aller droit à Orléans et à Reims, demanda à marcher sur Paris. Les conseillers du roi ne pouvaient s'habituer à ces héroïques témérités qui, à de certains moments, valaient mieux que la prudence; ils décidèrent qu'on prendrait d'abord les petites places qui mènent à Paris. Elles s'ouvrirent d'elles-mêmes. L'armée royale entra sans peine à Laon, à Soissons, à Coulommiers, à Provins, à Senlis, à Saint-Denis. Mais quand on arriva devant Paris, l'occasion était manquée.

Paris était une trop grande ville pour être emportée d'un coup de main, et les Parisiens s'étaient trop compromis dans les dernières révolutions pour se livrer à Charles VII sans absolue nécessité. On leur avait donné le temps de revenir de la stupeur causée par le sacre de Reims, et de se préparer. Ils se défendirent courageusement. Jeanne se conduisit avec son intrépidité accoutumée, franchit seule le fossé de la ville, fut blessée d'un trait qui lui traversa la jambe, et n'en reçut pas moins tout le blâme de cette tentative. Elle vit Charles VII, retombant dans la somnolence, retourner à Chinon, comme pour se mettre à l'abri derrière la Loire, en laissant l'ordre d'évacuer Saint-Denis. Elle vit le duc de Bourgogne, reprenant courage alors, rentrer dans Soissons et assiéger Compiègne. Jeanne, touchée du sort de ces pauvres bourgeois qui s'étaient donnés à Charles VII, se jeta dans la ville pour la défendre.

Captivité et mort de Jeanne d'Arc (1430-1431). — Le jour même de son arrivée, le 24 mai 1430, elle fit une sortie; mais les assiégeants la repoussèrent, et, quand elle arriva à la barrière, elle la trouva fermée. Abandonnée au milieu des ennemis, elle fut renversée de cheval par un archer picard, et prise par le bâtard de Vendôme, qui la vendit à Jean de Luxembourg. Ce Jean de Luxembourg, pour recueillir tranquillement, au préjudice de son frère aîné, les seigneuries de Ligny et de Saint-Pol, avait besoin du duc de

1. *Chronique de la Pucelle*, p. 206, 207. C'est à tort et par une fausse interprétation des textes qu'on répète toujours que Jeanne crut, après le sacre, sa mission terminée.

gogne. Le duc de Bourgogne, pour ne pas être inquiété, oment où il s'appropriait, malgré les droits de sa tante uerite, le Brabant, Bruxelles et Louvain, avait besoin Anglais. Les Anglais étaient disposés à tout permettre, ru que Jeanne d'Arc leur fût livrée. Ils la payèrent 0 francs.

ar les Français, Jeanne était une envoyée de Dieu, pour Anglais, une envoyée du diable : un homme violent, gnignon, que l'espoir d'obtenir l'archevêché de Rouen ait à tout faire, l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, hargea de le prouver par un procès de sorcellerie en e forme. Il fit porter l'accusation sur les quatre points nts : manquement aux lois de l'Église, pour avoir em- des pratiques de magie; pour avoir pris les armes, ré la volonté contraire de ses parents; pour avoir revêtu habits qui n'étaient pas ceux de son sexe; enfin, pour affirmé des révélations que l'autorité ecclésiastique it point sanctionnées. Ainsi, une pauvre fille de dix- ans se trouvait seule, sans appui, contre des juges vendus s ennemis, qui supprimaient arbitrairement toutes les res de son innocence, qui l'empêchaient d'en appeler au ou au concile, qui cherchaient à l'embarrasser par questions absurdes, captieuses, ou infiniment délicates. voyaient déconcertés souvent par d'héroïques réponses. Jeanne, lui disaient-ils, croyez-vous être en état de ? — Si je n'y suis pas, Dieu veuille m'y mettre! si j'y Dieu veuille m'y maintenir! — N'avez-vous pas dit que tendards faits par les gens d'armes à la ressemblance vôtre leur porteraient bonheur? — Non; je disais seu- nt : Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrais même. » Mais elle déclara qu'elle n'avait jamais tué nne. « Pourquoi cet étendard fut-il porté à l'église de s, au sacre, plutôt que ceux des autres capitaines? avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'hon- . — Quelle était la pensée des gens qui vous baisaient ains, les pieds et les vêtements? — Les pauvres gens ient volontiers à moi, parce que je ne leur faisais point plaisir; je les soutenais et défendais selon mon pouvoir. royez-vous avoir bien fait de partir sans la permission s père et mère? Ne doit-on pas honorer père et mère? s *m'ont pardonné*. — *Pensiez-vous donc ne point pécher gissant ainsi? — Dieu* le commandait; quand j'aurais

eu cent pères et cent mères, je serais partie. — Croyez-vous que votre roi a bien fait de tuer ou faire tuer monseigneur de Bourgogne? — Ce fut un grand dommage pour le royaume de France. Mais, quelque chose qu'il y eût entre eux, Dieu m'a envoyée au secours du roi de France. — Sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent-elles les Anglais? — Elles aiment ce que Notre-Seigneur aime et haïssent ce qu'il hait. — Dieu hait-il les Anglais? — De l'amour ou haine que Dieu a pour les Anglais, je n'en sais rien; mais je sais bien qu'ils seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront. » (*Procès*, interrog. *passim.*)

Les juges insistaient sur ce vêtement d'homme que Jeanne avait pris, contrairement aux lois de l'Église, qu'elle portait encore en ce moment, et qu'elle ne voulait pas quitter. Les infâmes affectaient de ne pas comprendre ce que la pauvre fille n'osaient leur dire,que dans les camps, à la prison même ce vêtement avait été , était encore sa sauvegarde.

Sa condamnation était résolue à l'avance; mais il fallait obtenir d'elle quelque parole qui retombât sur Charles VII, et on employa à cet effet tous les moyens : on fit venir le bourreau dans la prison de l'accusée, on affirma que la torture était prête. Les menaces avaient peu de prise sur cette âme héroïque; on recourut aux promesses, à la plus pernicieuse pour elle, celle d'être tirée des mains de ses geôliers anglais, et remise aux gens de l'Église. Elle céda, elle signa la rétractation qu'on lui présentait, sans savoir seulement ce qui y était contenu, et alors, par grâce et modération, on la condamna seulement à passer le reste de ses jours en prison, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse, pour y pleurer ses péchés.

Ce furent alors les Anglais qui se plaignirent. Leurs affaires allaient de mal en pis : Compiègne était délivrée; une expédition contre le Dauphiné échouait; Xaintrailles, Boussac, Vendôme, Barbasan battaient les Bourguignons et leurs alliés dans la Champagne, dans la Picardie. Le mouvement imprimé par Jeanne continuait donc. Comme il y avait maintenant plus de coups à recevoir et moins de butin à prendre, les recrues anglaises n'étaient pas si pressées de passer la mer. Les autres étaient d'autant plus furieux contre leur captive. A Rouen, lord Warwick dit tout haut : « Le roi l'a achetée cher, il veut qu'elle meure par justice, et entend qu'elle soit brûlée. Nous saurons bien la reprendre. » Et ils la reprirent en effet.

uand vint le dimanche matin, jour de la Trinité, et qu'elle
t se lever, un des Anglais qui la gardaient, ôta ses habits
femme et ne lui laissa que l'habit d'homme : « Vous sa-
t, dit-elle, qu'il est défendu de m'en vêtir. » Ils ne voulu-
nt point lui en donner d'autre; il fallut qu'elle le prît. Les
ges avertis étaient tout prêts à constater le crime; ils la
ndamnèrent comme relapse à être brûlée vive. L'exécution
t lieu aussitôt.

« Le matin, Cauchon lui envoya un confesseur, frère Mar-
l'Advenu, pour lui annoncer sa mort et l'induire à péni-
ice.... Quand il annonça à la pauvre fille la mort dont
e devait mourir ce jour-là, elle commença à s'écrier dou-
reusement, se détendre et arracher les cheveux : « Hélas!
me traite-t-on ainsi horriblement et cruellement, qu'il
aille que mon corps, net et entier, qui ne fut jamais cor-
ompu, soit aujourd'hui consumé et rendu en cendres!
Ah! ah! j'aimerois mieux être décapitée sept fois que d'être
ainsi brûlée!... Oh! j'en appelle à Dieu, le grand juge, des
torts et ingravances qu'on me fait.... » Il était neuf heures,
e fut revêtue d'habits de femme et mise sur un chariot....

« Jusque-là la Pucelle n'avait jamais désespéré.... Tout en
ant, comme elle le dit parfois : « Ces Anglais me feront
mourir, » au fond elle n'y croyait pas. Elle ne s'imaginait
int que jamais elle pût être abandonnée. Elle avait foi dans
n roi, dans le bon peuple de France. Elle avait dit expres-
ment : « Il y aura en prison ou au jugement quelque trou-
le par quoi je serai délivrée.... délivrée à grande vic-
toire.... » Mais quand le roi et le peuple lui auraient manqué,
e avait un autre recours, tout autrement puissant et cer-
n, celui de ses amies d'en haut, des bonnes et chères
ntes.... Lorsqu'elle assiégeait Saint-Pierre, et que les siens
bandonnèrent à l'assaut, les saintes envoyèrent une invi-
le armée à son aide. Comment délaisseraient-elles leur
issante fille; elles lui avaient tant de fois promis *aide et
livrance!*

« Quelles furent donc ses pensées, lorsqu'elle vit que vrai-
nt il fallait mourir; lorsque, montée sur la charrette, elle
allait à travers une foule tremblante, sous la garde de
Anglais armés de lances et d'épées. Elle pleurait et se
mentait, n'accusant toutefois ni son roi ni ses saintes....
ne lui échappait qu'un mot : « O Rouen, Rouen! dois-je
onc mourir ici! »

« Le terme du triste voyage était le Vieux-Marché
ché au poisson. Trois échafauds avaient été dressés
était la chaire épiscopale et royale, le trône du
d'Angleterre, parmi les siéges de ses prélats. Sur l'
vaient figurer les personnages du lugubre drame,
cateur, les juges et le bailli; enfin la condamnée.
à part un grand échafaud de plâtre, chargé et sur
bois; on n'avait rien épargné au bûcher, il effray
hauteur. Ce n'était pas seulement pour rendre l
plus solennelle; il y avait une intention : c'était a
bûcher étant si haut échafaudé, le bourreau n'y att
par en bas, pour allumer seulement, qu'ainsi il ne
ger le supplice, ni expédier la patiente, comme il
autres, leur faisant grâce de la flamme. Ici, il ne
pas de frauder la justice, de donner au feu un cc
on voulait qu'elle fût bien réellement brûlée vive;
cée au sommet de cette montagne de bois, et de
cercle des lances et des épées, elle pût être observé
la place. Lentement, longuement brûlée sous les y
foule curieuse, il y avait lieu de croire qu'à la fin
rait surprendre quelque faiblesse, qu'il lui échapp
que chose qu'on pût donner pour un désaveu, tout
des mots confus qu'on pourrait interpréter, peut-ê
ses prières, d'humiliants cris de grâce, comme d'u
éperdue....

« L'effroyable cérémonie commença par un serm
Nicolas Mildy, une des lumières de l'Université de P
cha sur ce texte édifiant : « Quand un membre de l
« malade, toute l'Église est malade; » cette pauvre
pouvait guérir qu'en se coupant un membre. Il con
la formule : « Jeanne, allez en paix, l'Église ne
« vous défendre. »

« Alors le juge d'Église, l'évêque de Beauvais,
bénignement à s'occuper de son âme et à se rappele
méfaits, pour s'exciter à la contrition. Les assesseu
jugé qu'il était de droit de lui relire son abjuration
n'en fit rien. Il craignait des démentis, des réclamat
la pauvre fille ne songeait guère à chicaner ainsi s
elle avait bien d'autres pensées. Avant même qu'on
hortée à la contrition, elle s'était mise à genoux,
Dieu, la Vierge, saint Michel et sainte Catherine,
à tous et demandant pardon, disant aux assistan

pour moi! » Elle requérait surtout les prêtres de dire chacun une messe pour son âme. Tout cela de façon si dévote, si humble et si touchante, que, l'émotion gagnant, personne ne put se contenir : l'évêque de Beauvais se mit à pleurer, celui de Boulogne sanglotait, et voilà que les Anglais eux-mêmes pleuraient et larmoyaient aussi, Winchester comme les autres....

« Cependant les juges, un moment décontenancés, s'étaient remis et raffermis; l'évêque de Beauvais, s'essuyant les yeux, se mit à lire la condamnation. Il remémora à la coupable tous ses crimes, schisme, idolâtrie, invocations de démons, comment elle avait été admise à la pénitence, et comment, séduite par le prince du mensonge, elle était retombée, ô douleur! *comme le chien qui retourne à son vomissement....* Donc, nous prononçons que vous êtes un membre pourri, et comme tel, retranché de l'Église. Nous vous livrons à la puissance séculière, la priant toutefois de modérer son jugement, en vous évitant la mort et la mutilation des membres. »

« Délaissée ainsi de l'Église, elle se remit en toute confiance à Dieu. Elle demanda la croix. Un Anglais lui passa une croix de bois, qu'il fit d'un bâton; elle ne la reçut pas moins dévotement, elle la baisa et la mit, cette rude croix, sous ses vêtements et sur sa chair.... Mais elle aurait voulu la croix de l'Eglise pour la tenir devant ses yeux jusqu'à la mort. Le bon huissier Massieu et frère Isambart firent tant, qu'on la lui apporta de la paroisse Saint-Sauveur. Comme elle embrassait cette croix, et qu'Isambart l'encourageait, les Anglais commencèrent à trouver tout cela bien long; il devait être au moins midi; les soldats grondaient, les capitaines disaient : « Comment, prêtres, nous ferez-vous dîner ici ?... » Alors, perdant patience, et n'attendant plus l'ordre du bailli, qui seul pourtant avait autorité pour l'envoyer à la mort, ils firent monter deux sergents pour la tirer des mains des prêtres; au pied du tribunal, elle fut saisie par les hommes d'armes qui la traînèrent au bourreau, lui disant : « Fais ton office. »

« Cette furie des soldats fit horreur; plusieurs des assistants, des juges même s'enfuirent pour n'en pas voir davantage.

« Quand elle se trouva en bas dans la place, entre ces Anglais *qui portaient les mains* sur elle, la nature pâlit et la

chair se troubla; elle cria de nouveau : « O Rouen, tu
« donc ma dernière demeure!... » Elle n'en dit pas
ne pécha pas par ses lèvres, dans ce moment même d'ef
de trouble.... Elle n'accusa ni son roi ni ses saintes.
parvenue au haut du bûcher, voyant cette grande
cette foule immobile et silencieuse, elle ne put s'em
de dire : « Ah! Rouen, Rouen, j'ai grand'peur que tu
« à souffrir de ma mort!... »

« Elle fut liée sous l'écriteau infâme, mitrée d'une
où on lisait : « Hérétique, relapse, apostate, ydolastı
Et alors le bourreau mit le feu.... Elle le vit d'en h
poussa un cri.... Puis comme le frère qui l'exhortait
sait pas attention à la flamme, elle eut peur pour lui,
bliant elle-même, et elle le fit descendre.

« Ce qui prouve bien que jusque-là elle n'avait ri
tracté expressément, c'est que ce malheureux Cauch
obligé (sans doute par la haute volonté satanique qui
dait) à venir au pied du bûcher, obligé à affronter de
face de sa victime, pour essayer d'en tirer quelque pa
Il n'en obtint qu'une, désespérante. Elle lui dit avec d
ce qu'elle avait déjà dit : « Évêque, je meurs par vous
« vous m'aviez mise aux prisons d'Église, ceci ne fût
« advenu. » On avait espéré sans doute que, se voyant
donnée de son roi, elle l'accuserait enfin et parlerait
lui. Elle le défendit encore : « Que j'aie bien fait, qu
« mal fait, mon roi n'y est pour rien; ce n'est pas lui q
« conseillée. »

« Cependant la flamme montait.... Au moment o
toucha, la malheureuse frémit et demanda *de l'eau* !
de l'eau, c'était apparemment le cri de la frayeur....
se relevant aussitôt, elle ne nomma plus que Die
ses anges et ses saintes. Elle leur rendit témoignage:
« mes voix étoient de Dieu, mes voix ne m'ont pas
« pée!... »

« Cette grande parole est attestée par le témoin ob
juré de sa mort, par le dominicain qui monta avec e
le bûcher, qu'elle en fit descendre, mais qui d'en bas l
lait, l'écoutait en lui tenant la croix.

« Nous avons encore un autre témoin de cette mort
un témoin bien grave, qui lui-même fut sans doute un
Cet homme, dont l'histoire doit conserver le nom, é
moine augustin frère Isambart de la Pierre...

lingt ans après, les deux vénérables religieux, simples es, voués à la pauvreté et n'ayant rien à gagner ni à dre en ce monde, déposent ce qu'on vient de lire : « Nous tendions, disent-ils, dans le feu, invoquer ses saintes, archange ; elle répétait le nom du Sauveur.... Enfin, sant tomber sa tête, elle poussa un grand cri : Jésus ! » Dix mille hommes pleuraient.... Quelques Anglais seuls it ou tâchaient de rire. Un d'eux, des plus furieux, avait de mettre un fagot au bûcher ; elle expirait au moment le mit, il se trouva mal ; ses camarades le menèrent à averne pour le faire boire et reprendre ses esprits; mais pouvait se remettre : « J'ai vu, disait-il hors de lui-me, j'ai vu de sa bouche, avec le dernier soupir, s'envone colombe. » D'autres avaient lu dans les flammes le qu'elle répétait : « Jésus ! » Le bourreau alla le soir trourère Isambart ; il était tout épouvanté ; il se confessa, il ne pouvait croire que Dieu lui pardonnât jamais.... ecrétaire du roi d'Angleterre disait tout haut en reve-: « Nous sommes perdus; nous avons brûlé une sainte[1]. »

Revers des Anglais. Sacre du roi anglais à Paris 31). — La sorcière, la diablesse était brûlée, le charme au sans doute, les sortiléges dissipés, rien n'empêcherait les Anglais de conquérir bientôt le royaume de France. efois, avant qu'ils recouvrassent la puissance de fait, ils rent à propos de mettre de leur côté la puissance de droit, gitimer leur jeune Henri VI en le faisant sacrer. Le samquel Charles VII avait été conduit par un agent du détant, par cela même, nul et non avenu, ils voulaient rer à leur petit prince un sacre bien orthodoxe et irréensible.

Il fut pour eux une première déception. La cérémonie eut le 17 décembre 1431, non pas à Reims, où les Anglais ient plus, mais à Paris. Pour officiant, un prélat anglais, rdinal Winchester, au grand mécontentement de l'évêde Paris ; pour assistants, des lords d'Angleterre, et pas rince de France ; ni libération de prisonniers, ni réducde taille, ni largesse au peuple. « Un bourgeois qui mait ses enfants ferait mieux les choses, » disait-on dans la ville.

n mécontentement universel fut le résultat de cette cé-

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. V, p. 166-176.

rémonie destinée à rendre le roi Henri VI populaire. Allaient-ils au moins retrouver à la guerre leur ancienne fortune?

D'abord, ils ne purent prendre Compiègne, qui résista six mois et fut délivrée ; puis le maréchal de Boussac fut sur le point de leur enlever Rouen : son avant-garde était déjà dans le château, quand ses bandes se prirent de querelle sur le partage du butin, « lequel n'était pas encore gagné. » Tout fut perdu (1432). Dunois réussit mieux à Chartres ; il s'était entendu avec un prédicateur en renom, lequel annonça qu'il prêcherait chaque jour, dans telle église ; toute la garnison anglaise assista dévotement au sermon, et pendant ce temps-là les Français prenaient la ville. Les Anglais, à qui on enlevait une place si importante, ne pouvaient pas même prendre une bourgade. Un certain capitaine français, du nom de Jean Foucauld, un très-mauvais homme d'ailleurs, s'était posté à Lagny et inquiétait fort les environs de Paris. Le duc de Bedford, le comte de Warwick allèrent, en grand appareil, assiéger la petite place. Ils avaient amené la grosse artillerie, ils battirent les remparts en brèche, et, la brèche pratiquée, ils aperçurent les assiégés, qui les attendaient bravement. Alors ils prirent le parti de s'en retourner à Paris, où ils arrivèrent la veille de Pâques, apparemment, dit avec malice le *Bourgeois de Paris* dans son *Journal*, apparemment pour se confesser ! Pendant ce temps, des officiers de fortune, au service du roi de France, s'emparaient de Saint-Valery, de Gerberoy, de Saint-Denis, etc.

Rupture de l'alliance anglo-bourguignonne. — Les Anglais, partout malheureux, avaient d'autant plus besoin de l'alliance du duc de Bourgogne ; mais Philippe le Bon avait entre les mains quelques fragments d'une correspondance échangée entre les deux frères Bedford et Glocester. Celui-ci proposait de faire arrêter le duc de Bourgogne ; l'autre répondait qu'il valait mieux le tuer, pourvu que l'on choisît un moment favorable, que la chose pût se faire sans danger, qu'on le tuât à Paris, par exemple à un tournoi où il serait invité. En attendant cette bonne occasion, les deux ducs avaient écrit aux Gantois pour les pousser à la révolte, en leur offrant l'appui de l'Angleterre. Une femme s'efforçait d'empêcher cette rupture, la duchesse de Bedford, sœur de Philippe le Bon ; elle mourut en novembre 1432.

Chaque faute que commettaient les Anglais était aussitôt et très-habilement exploitée par le Breton qui dirigeait alors

toutes les affaires de la cour de France, par ce connétable de Richemont, dont la politique très-sensée consistait à rapprocher l'un de l'autre le roi de France et le duc de Bourgogne, à retourner, pour ainsi dire le traité de Troyes contre les Anglais. Le changement semblait facile en ce qui concernait Philippe le Bon, car il ne manquait pas de griefs ; mais, par une sorte de fidélité chevaleresque envers des amis ingrats, le prince bourguignon ne voulut d'abord se prêter qu'à des négociations générales pour le rétablissement de la paix, et un véritable congrès européen fut convoqué à Arras pour l'année 1435.

Traité d'Arras (1435). — A l'époque indiquée, on vit arriver dans cette ville les représentants de tous les États chrétiens : ambassadeurs du pape, de l'empereur, des rois de Castille, de Navarre, d'Aragon, de Portugal, de Sicile, de Naples, de Chypre, de Pologne, de Danemark; députés des bonnes villes du royaume, députés de l'Université; le connétable de Richemont, avec dix-huit grands seigneurs pour le roi de France; le cardinal de Winchester avec nombre de lords pour l'Angleterre ; enfin le duc de Bourgogne.

Les conférences s'ouvrirent le 5 août 1435, à la chapelle de Saint-Waast. Les Anglais demandèrent d'abord l'exécution pure et simple du traité de Troyes, puis que chacun gardât ce qu'il possédait, et, comme on ne leur offrait que l'Aquitaine et la Normandie en toute souveraineté, ils partirent d'Arras le 6 septembre. Alors tout le monde supplia le duc de Bourgogne de rendre la paix à la France. Il avait bien des scrupules : d'abord il avait juré de venger la mort de son père. — Les cardinaux-légats qui présidaient l'assemblée s'offrirent à le délier tout aussitôt de ce mauvais serment. — Ensuite il avait signé le traité de Troyes. — Les jurisconsultes lui affirmèrent que ce traité était nul, de toute nullité, vu que la loi romaine défend de traiter de la succession d'une personne vivante. Sur ces entrefaites Bedford mourut. Le duc cette fois se crut libre de tout lien, et, le 21 septembre 1435, il signa le traité d'Arras. Il était convenu « que le roy dira ou par ses gens notables suffisamment fondés fera dire à monseigneur de Bourgogne que la mort de feu le duc Jean son père (que Dieu absolve) fut mauvaisement faite par ceux qui perpétrèrent ledit cas, et par mauvais conseil, et lui en a toujours déplu, et à présent déplait de tout son cœur ; et que s'il eût sçu ledit cas et en tel âge et entendement qu'il

a à présent, il y eût obvié à son pouvoir; mais il étoit bien jeune, et avoit pour lors petite connoissance, et ne fut point si avisé que d'y pourvoir. Et pria mondit seigneur de Bourgogne que toute rancune ou haine qu'il peut avoir à l'encontre de lui à cause de ce, il ôte de son cœur, et qu'entre eux ait bonne paix et amour.

« Que pour l'âme dudit feu monseigneur le duc Jean de Bourgogne seront faites les fondations et édifices qui s'ensuyvent c'est à savoir en l'église de Montereau, en laquelle fut premièrement enterré le corps dudit feu monseigneur le duc Jean, sera fondée en chapelle et chapellenie perpétuelle une messe basse de *requiem* chacun jour perpétuellement, laquelle sera douée convenablement de rentes amorties jusqu'à la somme de 60 livres parisis par an.

« Avec ce, en ladite ville de Montereau, ou au plus près d'icelle que faire se pourra bonnement, sera fait, construit et édifié, par le roi et à ses frais et dépens, une église, couvent et monastère de chartreux, lesquels chartreux seront fondés par le roy de bonnes rentes et revenus annuels et perpétuels, bien amortis suffisamment et convenablement jusqu'à la sommes de 800 livres parisis de revenu par an.

« Que sur le pont de Montereau au lieu où fut perpétré ledit mauvais cas, sera faite, édifiée et bien entaillée, et entretenue à toujours une belle croix, aux dépens du roy, de telle façon et ainsi qu'il sera avisé par monseigneur le cardinal de Sainte-Croix et ses commis.

« Qu'en l'église de Chartreux-lez-Dijon, en laquelle gît et repose à présent le corps dudit feu monseigneur le duc Jean, sera fondée par le roy et à ses dépens une haute messe de *requiem*, qui se dira chacun jour perpétuellement, laquelle fondation sera douée de bonnes rentes amorties jusqu'à la somme de 100 livres parisis de revenu par an. »

Venaient ensuite les satisfactions plus réelles accordées au duc de Bourgogne : cession à perpétuité des comtés d'Auxerre et de Mâcon, des châtellenies de Péronne, Roye et Montdidier; cession, sous la faculté de rachat, des villes de la Somme : Saint-Quentin, Corbie, Amiens, Abbeville, Saint-Valery; cession des redevances du comté d'Artois; exemption accordée au duc pendant sa vie et celle du roi de tout hommage, ressort et souveraineté, de sorte qu'il fut véritablement roi dans ses domaines.

Charles VII à Paris (1436). — *Ces concessions*



Hôtel de ville et beffroi d'Arras.

humiliantes ,et dures eurent une compensation immédiat
le traité d'Arras donna Paris au roi de France. Les bou
geois appelèrent le connétable de Richemont, et le 29 r
1436 lui ouvrirent la barrière Saint-Jacques. Lord Will
ghby et les 15000 Anglais qui gardaient Paris s'enfermèr
dans la Bastille; Richemont aurait bien voulu les y prend
car il calculait que la rançon de tant de riches seigneu
lui vaudrait au moins 200 000 livres; mais il n'avait ri
reçu du roi pour cette expédition; il manquait de tout
qu'il eût fallu pour un siége. Les Anglais offrirent
rendre la Bastille à condition qu'on leur permît de se r
tirer avec leurs biens et ceux qui voudraient les suivr
La capitulation fut acceptée. Ils sortirent par la porte Sain
Antoine, firent le tour des remparts, accompagnés par l
huées du peuple, et s'embarquèrent sur la Seine, pour re
trer à Rouen.

HUITIÈME PÉRIODE.

IÈRE VICTOIRE DE LA ROYAUTÉ SUR L'ARISTOCRATIE FÉODALE.

(1436-1491).

CHAPITRE XXXIII.

LSION DES ANGLAIS DE FRANCE ET GOUVERNEMENT DE CHARLES VII (1436-1461).

ation du royaume. — Quelque temps après la red- de Paris, Charles VII vint visiter sa capitale. Une e pestilentielle y régnait encore : il était mort à l'Hô- u 5000 personnes, dans la ville 45 000, et la moitié, à on assurait, de faim plutôt que de maladie. « Quand dit le *Bourgeois de Paris*, se boutoit dans une maison, emportoit la plus grande partie des gens, et spéciale- es plus forts et des plus jeunes. » Les rues étaient si s, que les loups entraient dans la ville pour enlever ens ou de petits enfants ; quatorze personnes furent s par eux dans une seule semaine du mois de sep- 1438. Toutefois, ce peuple qui a produit Étienne et Jeanne d'Arc, qui, dans l'universelle désorganisa- 'est habitué aux armes, aux affaires, devra désormais mpté pour beaucoup, et on ne le comptait pour rien ècles auparavant.

essus de la bourgeoisie, on trouve les débris de l'an- féodalité, singulièrement altérée par un siècle entier rre civile et de guerre étrangère. Le gouvernement, ction avait été si longtemps suspendue, ne s'était pas cupé des armées que du reste ; il ne fournissait ni *i vivres, ni munitions*, il fallait que l'homme d'armes

vécût des profits de la guerre, aux dépens de l'enne
le pouvait, plus souvent aux dépens du pays ; sans fre
discipline ; ne connaissant d'autre souverain que sc
taine, d'autre loi que sa volonté. Ceux qui portent les
quels qu'ils soient, reçoivent les noms significatifs d
pilleurs, écorcheurs, *retondeurs*. Leurs chefs, que nous
honorer à certains égards, car ils ont été les défens
la France contre l'étranger, Étienne de Vignoles, Jea
Roche, Antoine de Chabannes, Guillaume de Flavy,
les plus cruels et les plus féroces des hommes, rudes
nemi, mais tout aussi rudes aux paysans et aux bou
écorchant les uns comme les autres.

Quand la guerre produisait ces tristes résultats, ce
pas une armée seulement qu'elle corrompait, c'éta
une classe d'hommes, tout ce qui se disait gentilho
portait l'épée. Les mœurs des camps pénétraient
châteaux. On voyait un Jean de Luxembourg, pour
son neveu, le jeune comte de Saint-Pol, « en voie de g
l'exercer à occire quatre-vingts prisonniers, « lequel y
grand plaisir. » Le duc de Bretagne fait mourir son
le duc de Gueldre, son père ; le sire de Giac, sa
la comtesse de Foix, sa sœur ; le roi d'Aragon,
Gilles de Retz enlève des enfants dans les campagnes
les villes, pour les tuer à loisir, et faire des opératio
giques. Et cela dure pendant quatorze années. D
tour de sa forteresse de Chantocé on trouve une plein
d'ossements calcinés : c'étaient les restes de quarante
On estima que cent quarante avaient été égorgés p
bête fauve.

Au-dessus de cette aristocratie féodale se place un
aristocratie, celle des princes, que la royauté a élevée
propres mains, en constituant de vastes apanages aux
de France, comme on appelait les fils, les frères, les
du roi. De là ces puissantes maisons de Bourgogne
léans, d'Anjou, de Bourbon, qui joignaient à l'esprit
pendance de l'ancienne féodalité la fierté et les pré
d'une origine royale et qui disaient par l'organe d'un d
membres : « J'aime tant le royaume de France, qu'
d'un roi, je voudrais lui en voir six. »

Au milieu de la société française ainsi composée,
vait le roi de Bourges, devenu roi de Paris, sans qu
tuation en parût beaucoup meilleure. Au douzièm

uand Louis VI cherchait à mettre un peu d'ordre dans le ays, les milices des communes accouraient auprès de lui rec la bannière de leur paroisse, sous la conduite de leurs irés, et allaient prendre bravement le Puiset, Corbeil ou Ferté. De ce rapprochement du roi et du peuple étaient sultés la royauté et le royaume de Philippe le Bel. Au uinzième siècle, la royauté française se reconstitue de la ême manière. Le peuple dans sa misère, le roi dans sa faiblesse, vont se rapprocher, s'entr'aider pour faire prévaloir s idées d'ordre et de justice, pour abaisser en commun cette omination aristocratique qui fait obstacle à l'unité et à la rospérité du royaume. Le roi va donc redevenir le grand formateur, et on peut employer ce mot en lui donnant sa gnification étymologique, le grand révolutionnaire du pays. 'était un rôle qu'il avait déjà rempli une fois et avec succès ι temps de Philippe Auguste, de saint Louis et de Philippe le Bel.

Charles VII en effet se montre, dans la seconde partie de n règne, un tout autre homme. « La belle Agnès, dit rantôme, voyant le roi Charles VII mol et lâche, ne tenir mpte de son royaume, lui dit un jour que, lorsqu'elle était core jeune fille, un astrologue lui avait prédit qu'elle serait aimée et servie de l'un des plus vaillants et courageux is de la chrétienté; que, quand le roi lui fit cet honneur, l'aimer, elle pensait que ce fût ce roi valeureux qui lui ait été prédit; mais le voyant si mol, avec si peu de soin ses affaires, elle voyait bien qu'elle s'était trompée et que roi si courageux n'était pas lui, mais le roi d'Angleterre i faisait de si belles armes et lui prenait tant de belles vil- à sa barbe. « Donc, dit-elle au roi, je m'en vais le trouver, car c'est celui duquel entendait l'astrologue. » Ces roles piquèrent si fort le cœur du roi qu'il se mit à pleur, et de là en avant, prenant courage et quittant sa chasse ses jardins, prit le frein aux dents; si bien que par son nheur et sa vaillance, chassa les Anglais de son royaume. » Par malheur pour cette anecdote populaire et pour les is vers qu'elle inspira à François Ier, Agnès Sorel ne vint ι cour que longtemps après la levée du siége d'Orléans[1]; si des femmes exercèrent alors une heureuse influence

[1] C'est à partir de 1444 seulement que l'on trouve les premières preuves ientiques de la faveur d'Agnès Sorel; il n'est pas probable que cette ur ait subsisté longtemps sans laisser de traces.

sur le roi, ce furent avec Jeanne d'Arc, Marie d'Anjou, sa femme, et surtout sa belle-mère Yolande, princesse d'une rare énergie. Nous perdons une tradition gracieuse, mais la morale se retrouve d'accord avec l'histoire.

Brantôme et François Ier étaient dans leur rôle et dans leur caractère en attribuant à la dame de Beauté la conduite nouvelle du roi; nous serons dans le nôtre en montrant derrière Charles VII, toujours très-léger de mœurs[1], mais pour les affaires publiques, mûri par l'âge et l'expérience, les sages conseillers qui avaient tout crédit sur lui : le maître de l'artillerie Jean Bureau, ancien maître des comptes; l'argentier Jacques Cœur, dont nous parlerons plus loin; le secrétaire du roi Étienne Chevalier, qui contre-signa le plupart des grandes ordonnances de ce règne; le maître des requêtes, Guillaume Cousinot, si estimé du roi, que les Anglais, dont il fut le prisonnier, ayant fixé sa rançon à 2000 écus d'or, Charles accrut la taille de pareille somme pour le délivrer. C'étaient tous des roturiers; Agnès aussi n'étai



Maison d'Agnès Sorel[2].

1. La dame de Villequier, qui succéda en 1450 à Agnès Sorel, conve[rtit] sa charge en surintendance, comme la marquise de Pompadour. (*Dames galantes*, discours VII.)

2. Cette maison se voit à Orléans, rue du Tabourg, n° 15. Malgré le n[om] qu'elle porte, son architecture accuse une date postérieure.

qu'une bourgeoise ou du moins la fille d'un simple écuyer. Si nous trouvons quelques noms nobles dans le conseil de Charles VII, ils appartiennent à cette petite noblesse qui n'était rien sans l'aide du roi : Pierre et Jean de Brézé, La Hire, Pothon de Xaintrailles, Chabannes, le comte de Dunois. Richemont faisait seul exception, mais le connétable était moins le ministre du roi que celui de la France. Il avait fait aussi bonne guerre aux favoris de Charles VII qu'aux



Tombeau d'Agnes Sorel à Loches.

Anglais et par ses rapides exécutions mérité le surnom de justicier. Il avait fait noyer le sire de Giac; tué à coups d'épée, sous les yeux du roi, Le Camus de Beaulieu; blessé la Trémouille (1432).

Ordonnance d'Orléans (1439); taille perpétuelle. — La réformation parut si urgente qu'on n'attendit pas même, pour l'opérer, la fin de la guerre. Au mois d'octobre 1439, Charles convoqua, à Orléans, les états généraux de la Langue d'oïl, et leur demanda de coopérer avec lui à l'entreprise la plus difficile et la plus hardie, la réorganisation de

l'armée. Les états votèrent, pour la solde de la gendar
1 200 000 livres dont le roi fit une taille perpétuelle en
nuant la levée sans un vote nouveau des états. Le
vembre, il rendit une ordonnance portant que, par
seil des trois états, il s'était réservé le droit d'appoint
les capitaines de France, et de fixer le nombre de leu
dats. Il les prendra parmi ceux qui portent aujourd
titre; mais il interdit, sous peine de confiscation de c
de biens, de s'attribuer le nom de capitaine ou de co
der des gens de guerre, si l'on n'est pas nommé à c
Le capitaine choisira ses soldats, au nombre fixé par
mais il demeure responsable de leur conduite : il
empêcher, sous peine d'être puni lui-même par la
noblesse, de corps ou de biens, de piller ou de maltr
gens d'Église, les marchands, les laboureurs. Les
seront soumis à la juridiction des baillis et des pré
les paysans ou bourgeois qui éprouveraient quelque
de leur part sont autorisés à repousser la force par l
Enfin chaque capitaine ira tenir garnison dans un
frontière désignée, et défense lui est faite de s'en é
sans ordre. Les barons qui ont des gens de guerr
leurs châteaux, les maintiendront à leurs frais et
aussi responsables des excès qu'ils commettraient.
interdit de lever tailles et péages autres que ceux a
ils ont droit de toute antiquité, sous peine de confi
desdites forteresses.

Cette ordonnance de 1439 était toute une révoluti
elle ramenait les forces militaires du royaume sous l
du roi. Aussi bien des intrigues se nouèrent. Les sei
et les écorcheurs déclarèrent que c'était là le renver
de tout ordre, qu'il fallait remplacer au plus tôt un tel
par le dauphin Louis, son fils, un jeune homme de d
ans, qui montrait des talents précoces, disaient-ils;
soupçonnaient guère quels talents il devait montrer u

La praguerie[1] (1440); sévérité à l'égard des
— Impatient de régner, le dauphin se prêta volontier
projets. Les ducs de Bourbon et d'Alençon, les com
Vendôme et de Dunois, les principaux chefs des écor
Antoine de Chabannes, le bâtard de Bourbon, Jean Sa

1. Depuis quelques années, il n'était question en Europe que
volte des hussites de Prague, et praguerie était devenu synony
surrection.

Jean de la Roche, se mirent à la tête de la rébellion. C'était une insurrection de toute la noblesse contre la royauté. Charles VII était à Poitiers, lorsqu'on lui apprit que le duc d'Alençon et Jean de la Roche avaient surpris le château de Saint-Maixant, mais que les bourgeois s'étaient réfugiés dans la tour de l'une des portes et s'y défendaient encore. « Vous souvienne du roi Richard II, lui dit Richemont, qui s'enferma dans une place et se fit prendre. » A l'instant il monte à cheval avec 400 lances, et le soir même il entre dans Saint-Maixant par la porte que tenaient les bourgeois. Dans tout le Poitou les bourgeois se déclarent pour le roi, et les places tombent l'une après l'autre entre ses mains. Cela donna à penser aux rebelles, et les plus avisés, comme Dunois, se hâtèrent de conclure leur paix particulière. Ils trouvèrent autour du roi 4800 lances, 2000 hommes de trait et les « engins volants » de Jean Bureau, sans qu'il eût été besoin de rappeler une seule des garnisons qui tenaient tête aux Anglais en Normandie, et ils se mirent eux-mêmes à son service contre leurs associés de la veille. Dans le Bourbonnais, dans l'Auvergne, comme dans le Poitou, la bourgeoisie fut pour le roi contre les seigneurs. Les états d'Auvergne, réunis à Clermont, déclarèrent qu'ils étaient corps et biens à ce roi protecteur du pauvre peuple contre les vexations des gens de guerre, et lui fournirent de l'argent. Les ducs de Bourbon, d'Alençon et le dauphin virent bien qu'il fallait, non-seulement se soumettre, mais implorer leur grâce. Ils vinrent trouver Charles VII, s'agenouillèrent devant lui et lui demandèrent pardon. Charles se contenta de dire à son fils : « Louis, soyez le bienvenu : vous avez moult longuement demeuré; allez vous reposer en votre hôtel pour aujourd'hui, et demain nous parlerons à vous. » Mais au duc de Bourbon il dit : « Beau cousin, il nous déplaît de la faute que maintenant et autrefois avez faite contre notre majesté par cinq fois : si ne fust point pour l'honneur et amour d'aucuns, lesquels nous ne voulons point nommer, nous vous eussions montré le déplaisir que vous nous avez fait. Si vous gardez dorénavant de ne plus y renchoir (retomber). » Le lendemain, Bourbon et le dauphin supplièrent le roi de pardonner à leurs associés; Charles dit qu'il n'en ferait rien, mais que seulement il voulait bien leur permettre de retourner chez eux sans être molestés. Alors le dauphin s'écria : « *Monseigneur, il faut* donc que je m'en retourne, car ainsi

leur ai promis; » et le roi lui répondit : « Louis, les po
vous sont ouvertes, et si elles ne vous sont assez grande
vous ferai abattre quinze ou vingt toises du mur pour pa
où mieux vous semblera. Vous êtes mon fils, et ne vous p
vez obliger à quelque personne sans mon congé et conse
ment; mais, s'il vous plaît, vous en allez; car, au plaisi
Dieu, nous trouverons aucuns de notre sang qui nous ai
ront mieux à maintenir et à entretenir notre honneur et
gneurie que vous avez fait jusques à icy. » Le dauphin
partit pas. (Monstrelet, t. VII, p. 82.)

Cette prompte soumission des révoltés, ce concert d
bourgeoisie et du pouvoir royal, furent un avertissem
pour l'aristocratie tout entière. Le duc de Bourgogne,
avait refusé tout secours aux insurgés, se tint pour av
comme les autres. Il fallait se renforcer contre une autori
menaçante, se donner des alliés : Philippe le Bon négocia
sitôt la délivrance et paya en partie la rançon du duc Ch
les d'Orléans, prisonnier des Anglais depuis Azincourt, e
plus gracieux poëte du quinzième siècle. Les Anglais n
relâchèrent qu'au prix de 36 000 livres sterling. Le duc
Bourgogne le reçut à bras ouverts, lui fit épouser sa ni
lui conféra la Toison d'Or, adressa le collier du même or
aux ducs de Bretagne et d'Alençon, puis envoya à Charles
une longue liste de griefs.

Le roi, pour prouver qu'il était prêt à tout événem
porta ses forces vers le nord et vint faire sentir sur la fr
tière la justice royale. Il prit et livra au prévôt le plus ha
des écorcheurs, le bâtard de Bourbon, qui, en dépit de
naissance, fut cousu dans un sac et jeté à la rivière ; il fo
le comte de Saint-Pol à soumettre au parlement de P
l'affaire de la succession de Ligny. Tout cela, sans ralen
un moment la guerre contre les Anglais, leur prenant Me
et Pontoise au centre, Dieppe au nord, leur enlevant le
alliés du midi, les comtes d'Albret, de Foix, d'Armagn
les obligeant, ces Anglais si dédaigneux, à implorer,
conférences d'Arras, une trêve de la France (1444) et la m
d'une princesse française, Marguerite d'Anjou, pour l
jeune roi Henri VI ; mettant enfin à leurs portes un nou
ennemi par le mariage du dauphin Louis avec Margue
d'Écosse, fille de Jacques Ier.

**Les écorcheurs en Suisse ; bataille de Saint-J
ques (1444).** — Charles n'avait accordé cette trêve au

is que pour achever l'œuvre commencée en 1439, la ré-
me du royaume. Il fallait, ainsi que lui-même le disait
s tard, tirer du mauvais sang à ses soldats, envoyer les
npagnies d'écorcheurs périr au loin, sinon en Espagne,
nme autrefois sous Charles V, partout où on pourrait les
duire, en Suisse, en Lorraine; et puissent-elles, en pé-
ant, rétablir le renom, alors si compromis, des armes
içaises!

eux demandes de secours arrivaient à la fois à Char-
VII : l'une de l'empereur d'Allemagne, Frédéric III, con-
les Suisses ; l'autre du duc de Lorraine, René, contre les
sins; Charles VII accorda l'une et l'autre.

a Suisse avait fondé et consolidé son indépendance vis-
is de l'Autriche et de l'empire par trois batailles : Mor-
ten, Sempach et Naefels, où une poignée de paysans
ient héroïquement vaincu de grandes armées féodales.
re noblesse de France était toujours prête à recommen-
; mais la gentilhommerie allemande se montrait plus cir-
specte, et les princes autrichiens étaient réduits à armer,
de misérables intrigues, les cantons helvétiques les uns
tre les autres, puis à intervenir alors s'ils le pouvaient;
e fois, Frédéric III comptait faire intervenir pour lui les
nagnacs de Charles VII.

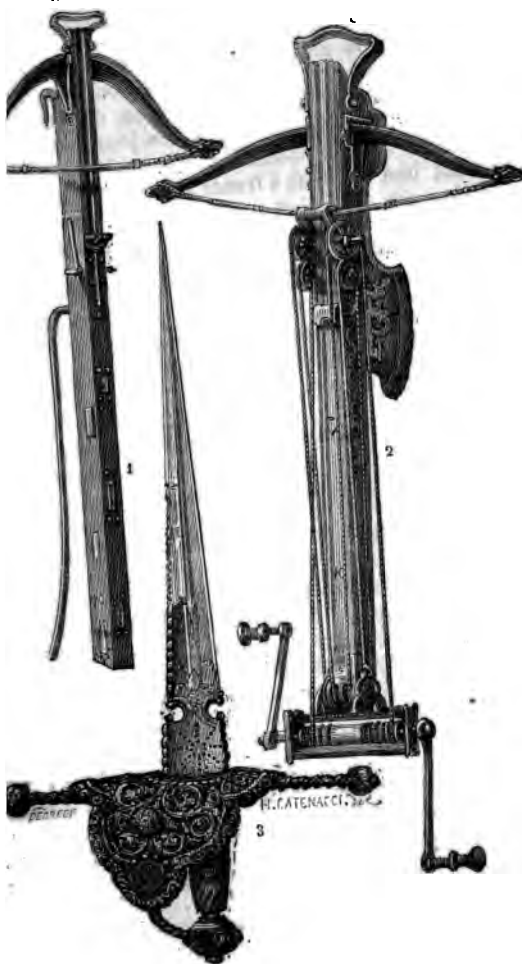
harles VII s'était hâté de mettre en route, avec autant
'dre que possible, cette armée dont il ne savait que faire,
00 Français, 8000 Anglais, des Écossais, des Brabançons,
Espagnols, des Italiens, et pour commandant général,
cien chef de la praguerie, le dauphin Louis. Les terribles
des arrivèrent, sans trop de confusion, jusqu'au Jura, et
trent en Suisse, en traversant la petite rivière de la
e. Les Suisses qui alors assiégeaient Zurich, ne voulant
lâcher prise, envoyèrent seulement 2000 des leurs re-
naître l'ennemi. Ces braves gens ne se résignèrent pas
i faire qu'une simple reconnaissance. Ils ignoraient
uelles forces ils avaient affaire. Un messager était
i venu à Bâle les avertir du nombre des Français,
s ils l'avaient tué, et, dans l'orgueil brutal que leur
iraient leurs anciennes victoires, ils se jetèrent, tête
sée, sur le premier corps d'armée qu'ils rencontrèrent
4). Leur bravoure ne les sauva pas. Après avoir fait
résistance désespérée dans un hôpital et derrière les
ailles *délabrées d'un* jardin, ils y furent forcés et péri-

rent jusqu'au dernier. Le dauphin prit tant d'estime pour des gens qui se battaient si bien, qu'il n'alla pas plus loin, et fit un traité d'alliance avec les Suisses. Du reste, dans leurs pauvres montagnes, les écorcheurs ne trouvaient rien à prendre et beaucoup tournèrent vers l'Alsace et la Souabe.

Charles VII en Lorraine. — Le roi s'était mis lui-même à la tête de la seconde expédition; beaucoup de noblesse était accourue autour de lui, et déjà l'on parlait de revendiquer les anciens droits de la couronne de France sur les pays en deçà du Rhin. C'était trop tôt; avant de conquérir des terres étrangères, il fallait achever la conquête de la France. L'expédition ne réussit pas, les habitants de Metz ayant fait une héroïque résistance : mais le roi en rapporta l'hommage d'Épinal; en outre, il avait montré l'étendard de France dans la vallée de la Moselle; ses successeurs l'y planteront.

Création d'une armée permanente; compagnies d'ordonnance (1445); francs archers (1448). — Ces deux expéditions avaient débarrassé le roi des aventuriers les plus mutins et assoupli les autres à un commencement de discipline; on pouvait enfin exécuter l'ordonnance d'Orléans. En 1445, l'armée fut réduite à 15 compagnies de 100 lances; pour chaque lance on comptait 6 personnes à gages, l'homme d'armes et son page, trois archers et un coutillier, tous à cheval. Ils furent mis en garnison dans les villes, les plus grandes n'ayant que 20 ou 30 lances; de cette façon, les bourgeois restaient plus forts que le soldat et en état de réprimer le désordre s'il avait lieu. L'empressement pour entrer dans ces corps fut si grand que plusieurs vieux routiers consentirent à se mettre à la suite des compagnies pour s'assurer qu'à la première vacance ils y seraient reçus. Tous les autres furent contraints de se retirer immédiatement chez eux, sans troubler la paix publique, sous peine d'être livrés à la justice comme gens sans aveu. Tel était déjà le progrès de l'ordre, qu'ils obéirent et qu'au bout de quinze jours il n'était plus question d'eux; quant à ceux qui s'étaient enrégimentés, ils s'astreignirent à une discipline rigoureuse. Charles VII eut alors à sa disposition un corps d'élite de 9000 chevaux.

Par une autre ordonnance, celle du 23 avril 1448, le roi se donna ce que la France n'avait eu jamais jusqu'alors, ce qu'elle avait loué aux étrangers, aux Génois, quand elle



1. Arbalète simple. — 2. Arbalète à tour. — 3. Dague.

en avait besoin, une infanterie régulière et perman
Chacune des 16 000 paroisses du royaume fut obligé
fournir au roi un bon compagnon, dit l'ordonnance, qu
fait la guerre. Il devait s'armer et s'entretenir à ses fra
brigandine, légère armure de plaques de fer jointes en
ble, de jaque (justaucorps), de salade ou casque lége
dague, d'arc, d'épée et de trousse ou d'arbalète ga
Il devait de plus s'exercer tous les jours de fête, et
prêt à servir le roi toutes les fois qu'il y serait ap
moyennant une solde de 4 francs par mois en campagn
l'exemption des tailles et subsides, excepté des aides
la gabelle.

Le franc archer ne fut pas d'abord un soldat modèle
le génie militaire ne naît pas tout d'un coup chez une n
si longtemps désarmée. Mais si Villon nous montre le
archer de Bagnolet se jetant à genoux devant un épouv
qu'il prend pour un gendarme, lui demandant pardon
sentant déjà fort malade, la poésie satirique n'est point
toire; un siècle plus tard, en 1554, ce franc archer, inco
aux légions provinciales de François Ier, gagnera cont
premières troupes du monde, les vieilles bandes castill
une bataille que les gens d'armes avaient perdue; un
encore, en 1643, ce franc archer, qui aura changé son
lète contre un fusil, sera le fantassin de Rocroy.

Réformes financières (1443). — Toutes ces réfo
avaient été subordonnées à une autre, celle des fina
Jacques Cœur l'opéra en 1443. Établir un contrôle
proque des officiers des finances les uns sur les au
amener les receveurs particuliers à rendre compte au
veur général, et celui-ci à la Chambre des comptes; f
les grands officiers du roi, l'argentier, l'écuyer, le tré
des guerres et le maître de l'artillerie à compter tous les
avec le roi lui-même, ce serait là sans doute aujourd'hu
principes élémentaires en matière de comptabilité; c'ét
alors d'excellentes, d'admirables réformes. C'est gr
ces réformes financières, que Charles VII se trouvait en
de créer en France ce que les plus puissants de ses
décesseurs n'avaient jamais pu avoir, une force mil
qui ne dépendît que du roi, et ne le laissât pas à la
de la mauvaise humeur des barons, comme on l'avait
souvent. Depuis Charles V, les impôts indirects ordin
tels que les droits sur le sel, sur les marchandises et

boissons, étaient de fait, permanents. Depuis Charles VI l'impôt foncier de la taille, pour la solde des gens d'armes, devint perpétuel, c'est-à-dire qu'il continua d'être levé sans aucun vote des états. Mais en même temps le roi donna des garanties pour la bonne administration de la justice financière en déclarant souveraine la *Cour des aides*, qui eut seule le droit d'interpréter les ordonnances relatives aux impôts et de juger en dernier ressort tous les procès civils et criminels qui pouvaient naître du *fait des finances*.

Création des parlements de Toulouse (1443) et de Grenoble (1453). — En 1442, le roi avait fait une expédition dans la Gascogne et le Languedoc ; il y avait pris quelques places, et, en se retirant, il y laissa, ce qui valait mieux qu'une armée, un parlement qu'il établit à Toulouse et dont le ressort comprit tout le Languedoc et le duché de Guyenne (1443). C'était un premier démembrement du parlement de Paris demandé et préparé d'ailleurs depuis longtemps. Les justiciables du midi y gagnaient de n'avoir pas à aller chercher la justice si loin, et le nouveau parlement sera comme l'œil de la royauté toujours ouvert sur ces provinces éloignées et remuantes. Le dauphin créa dans son apanage, en 1453, le parlement de Grenoble. A Paris, une ordonnance de 1446 avait prescrit qu'en cas de vacances dans le parlement, toutes les chambres assemblées désigneraient au choix du roi deux ou trois candidats[1].

Ordonnance pour la rédaction des coutumes. — On ne pouvait songer, au quinzième siècle, à soumettre tous les Français à une loi uniforme ; on pouvait au moins sortir du chaos des coutumes et de l'arbitraire d'une justice

1. Le parlement avait une double compétence : 1° il jugeait des *causes spéciales*, celles des pairs de France et du domaine royal, les causes de régale et celles des personnes qui avaient obtenu par lettres dites de *committimus* le droit d'être jugées par lui ; 2° il recevait les *appels* de toutes les juridictions inférieures, c'est-à-dire des tribunaux royaux, seigneuriaux, ecclésiastiques et universitaires. En outre, il délibérait sur une foule de matières administratives, et, sous prétexte d'interpréter les ordonnances, rendait des arrêts qui étaient de véritables actes législatifs. Les ordonnances royales n'ayant force de loi qu'après avoir été enregistrées au parlement, il refusait souvent cet *enregistrement*, et quelquefois fit ainsi reculer la royauté. Enfin il exerça fréquemment le droit de faire les *remontrances* non-seulement sur les ordonnances ordinaires, mais sur les traités avec les puissances étrangères, particulièrement sur les bulles du pape, ce qui le conduisit à exercer une haute surveillance sur tout le gouvernement de l'Église de France. Ces diverses attributions donnèrent au *parlement de Paris une très-haute* position dans l'État, et on le verra *intervenir fréquemment dans* les affaires publiques.

qui ne s'exerçait, surtout dans le nord de la France, qu d'après des lois non écrites. Charles VII pensa, et cett pensée l'honore, qu'il fallait que toutes les coutumes d royaume fussent écrites et « accordées par les praticiens d chaque pays, » puis examinées et autorisées par le gran conseil et par le parlement, afin qu'on ne s'écartât plus d texte qui aurait été ainsi officiellement arrêté. Il fit com mencer ce grand travail.

Pragmatique sanction de Bourges (1438) ; fin d grand schisme d'Occident (1449). — Au neuvième siècl l'Angleterre avait été comme envahie par les prêtres italiens au quinzième, c'était la France. En 1432, Charles, accusan les papes Martin V et Eugène IV de favoriser les Angla et de donner des prélatures à des étrangers, avait ordonn que nul ne serait reçu aux bénéfices ecclésiastiques s'i n'était du royaume et affectionné au roi. Six ans plus tard il fit davantage ; il réunit le clergé de France dans la ville d Bourges, et présenta à son acceptation les décrets du concil de Bâle. Une ordonnance ou *pragmatique*, rédigée d'après le résolutions de cette assemblée, reconnut l'autorité du concil général comme supérieure à celle du pape, rendit aux église et aux abbayes le droit d'élire leurs chefs, interdit les annate les réserves et les expectatives [1], et n'admit la réception la publication des bulles pontificales en France qu'apr l'approbation du roi. Le *grand schisme d'Occident* prit fin sou ce règne, par la déclaration d'obédience des Pères du conci de Bâle à Nicolas V. Il avait duré soixante-dix ans, ébranl l'Église, troublé les consciences et préparé la révolutio religieuse qui éclata soixante-dix ans plus tard.

Reprise des hostilités avec les Anglais (1449). — Toutes ces réformes accomplies, Charles se trouva assez for pour en finir avec les Anglais. Un certain François de Su rienne, aventurier aragonais au service de l'Angleterre, ayan voulu prendre garnison dans une des villes normandes qu possédaient les Anglais, fut partout repoussé. Les soldats, au

1. On appelait *annates* le revenu de la première année de tous les bé néfices ecclésiastiques payés, depuis Jean XXII, au saint-siége par les titulaires promus; *réserves*, les nominations que le pape se réservait; *ex pectatives*, les bénéfices qu'il conférait avant la mort du titulaire. Le par lement estimait sous Louis XI que la cour de Rome tirait de France cha année un million de ducats pour les annates et grâces expectatives, et deux cent mille ducats pour dispenses, absolutions, etc.

quels le gouvernement de Henri VI n'envoyait ni solde, ni vivres, ni munitions, ne voulaient point partager avec cet étranger leurs ressources déjà insuffisantes. L'Aragonais, trouvant toute porte close chez ses alliés, pourvut aux besoins de sa compagnie comme le faisaient alors la plupart des chefs militaires. Il tomba, en pleine paix, sur une bonne et riche ville de Bretagne, Fougères, et la donna aux siens pour s'y dédommager de leur arriéré de solde.

Conquête de la Normandie (1449). — Aussitôt le roi de France et le duc de Bretagne demandent au gouverneur anglais de la Normandie des réparations, des indemnités, de l'argent surtout, 1 600 000 écus pour les dommages. C'était lui demander l'impossible. Les indemnités n'arrivant pas, les Français se mettent à les prendre eux-mêmes : Pont-de-l'Arche, Gerberoy, Verneuil. Dunois entre dans la province avec une bonne armée à laquelle Bourguignons et Bretons viennent se joindre volontairement. Les villes de Pont-Audemer, Lisieux, Mantes, Vernon, Évreux, Louviers, Saint-Lô, Coutances, Valognes, sont prises ou livrées, sans coup férir, par les bourgeois.

L'Angleterre préludait alors à la guerre des deux Roses, qui devait la couvrir pendant trente années de sang et de ruines. Le Parlement n'osant encore faire le procès au roi, le faisait à son ministre, le duc de Suffolk, et s'inquiétait peu de la Normandie, car des revers en Normandie étaient de nouveaux et victorieux arguments contre l'accusé. Le gouverneur, Somerset, au lieu de concentrer ses forces, les éparpilla en vingt garnisons ; puis il envoya des négociateurs ; mais, ne sachant pas mieux traiter que combattre, il oublia de leur donner des pouvoirs. L'ordre, l'habileté, tout ce qui avait fait jusqu'alors leurs succès, se trouvaient maintenant du côté des Français : la victoire y passa. Le 18 octobre 1449, ils parurent sous les murs de Rouen.

En un moment, toute la bourgeoisie rouennaise fut armée, mais armée contre les Anglais, qui se réfugièrent dans le château. Somerset y était, et le vieux Talbot, et quantité de lords, d'officiers, de soldats ; néanmoins il fallut reconnaître qu'il était impossible de résister à la fois à la population et à l'armée française. On traita, mais à quelles conditions ! Livrer au roi de France, avec Rouen, Caudebec, Villequier, Lillebonne, Tancarville, Honfleur, c'est-à-dire *tout le cours inférieur* de la Seine ; et pour garantie de ces

conditions, donner en otage le fameux Talbot lui-même l'Achille anglais.

Bataille de Fourmigny (1450). — Le gouverneur de Honfleur refusa de reconnaître cette capitulation. On lui prit sa place en plein hiver (décembre 1449); Harfleur eut le même sort. L'Angleterre, poussée à bout, envoya un chevalier de grand renom, Thomas Kyriel, avec 6000 hommes. C'était son dernier effort. Débarqué à Cherbourg, Kyriel chercha à rejoindre le duc de Somerset à Bayeux, en prenant par le littoral; les Français le suivirent, et, le 15 avril 1450, près du village de Fourmigny, le connétable de Richemont d'un côté, le comte de Clermont de l'autre, l'attaquèrent vivement. Les soldats de Kyriel se battirent bien, mais furent vaincus et laissèrent 4000 hommes sur la place. Ce petit nombre suffit à faire oublier aux Français les 30 000 morts de Crécy, les 12000 captifs de Poitiers et d'Azincourt. Vire, Bayeux, Avranches, Caen, Domfront, Falaise tombèrent au pouvoir de Charles.

La nombreuse garnison de Cherbourg comptait bien n'avoir rien à craindre, grâce à la force de la place, et surtout au voisinage de la mer. C'est par là qu'elle fut prise. Les canonniers français établirent sept batteries dans la mer même. Quand la marée montait, ils quittaient leurs canons bien ancrés sur la grève, et fermés par des peaux graissées; quand la mer était basse, ils revenaient servir leurs pièces. C'étaient les Anglais qui, les premiers, avaient tourné contre nous, à Crécy et à Azincourt, cette arme terrible de l'artillerie : les Français maintenant la maniaient mieux qu'eux. Cherbourg se rendit, et toute la Normandie se trouva conquise en une année. Mais aussi l'armée française était, chose toute nouvelle, disciplinée et docile; elle vivait de sa paye et non plus de pillage.

Conquête de la Guyenne et de Bordeaux (1451).—Un mois après, Dunois, Xaintrailles, Chabannes, les deux frères Jean et Gaspard Bureau, qui dirigeaient si bien l'artillerie française, et avec eux 20 000 soldats, marchaient contre la Guyenne. Bourg-sur-Gironde, Blaye, Castillon, Libourne, Saint-Émilion, les *filleules* de Bordeaux, et que les Anglais avaient comme cette ville comblées de priviléges, furent emportées sans difficulté. Les bourgeois de Bordeaux, si affectionnnés à l'Angleterre qui achetait leurs vins, tentèrent une sortie, s'enfuirent du plus loin qu'ils aperçurent l'ennemi, et entrèrent comme

les autres en négociations. Les Français accordèrent à peu près tout ce qu'on leur demanda. On était au 5 juin 1451; la capitulation fut arrêtée pour le 23. Ce jour-là, le héraut d'armes de la ville appela à haute voix secours de ceux d'Angleterre pour ceux de Bordeaux, et personne n'ayant répondu, il ouvrit les portes aux Français.

Expédition anglaise en Guyenne (1452). — Quelque doux que fussent les vainqueurs, la grande ville regretta bientôt cette domination anglaise si éloignée qu'elle l'avait à peine sentie. Maintenant il fallait payer les impôts, fournir des soldats, le port était désert, les magasins s'encombraient de tonnes invendues. Qu'une armée anglaise paraisse, si petite qu'elle soit, et Bordeaux se rejettera dans les bras de l'Angleterre. Cette armée se montra.

Le gouvernement de Henri VI, ou, pour mieux dire, le gouvernement de Marguerite d'Anjou, avait besoin d'un grand succès au dehors pour se réhabiliter à l'intérieur. Un général de quatre-vingts ans, Talbot, fut chargé de ramener la Guyenne sous la domination anglaise. Les premiers pas furent faciles. Les habitants de Bordeaux introduisirent eux-mêmes les Anglais dans leur ville le 22 septembre 1452; presque tout le pays suivit cet exemple, et le roi de France eut à en recommencer la conquête.

Bataille de Castillon (1453); fin de la guerre de Cent ans. — Dès le printemps de 1453, ses troupes filèrent vers la Guyenne; le 14 juillet, elles mettaient le siége devant Castillon. Les frères Bureau tracent un parc d'artillerie, l'entourent de fossés, placent leurs canons, et commencent à battre les murs. Talbot accourt; cependant, avant d'attaquer, il veut entendre la messe. Son chapelain commençait, quand on vient lui dire que les ennemis s'enfuient. « Jamais je n'ouïrai messe, s'écrie-t-il, ou aujourd'hui j'aurai rué bas la compagnie des Français. » Et il donne l'ordre d'avancer. Un de ses gentilshommes lui représente que les Français, loin de fuir, sont si bien fortifiés, qu'il y a tout à craindre en les attaquant. Talbot s'emporte, frappe au visage le messager de malheur, et continue d'avancer en vrai paladin du moyen âge, à cheval, son étendard à la main, couvert d'un vêtement de velours rouge qui le signale de loin aux coups. Le temps des belles apertises d'armes était à jamais passé, et les canons des *frères Bureau* frappaient brutalement les *plus chevalereux personnages*, tout comme les simples soldats. Leur

première décharge abattit des files entières. Talbot avanc toujours : une seconde le renverse lui-même. Alors les Fran çais ouvrent leurs barrières et tombent sur les Anglais éper dus auxquels ils tuent 4000 hommes.



1. Canon à boîte du 14e siècle. 2. Canon d'une seule pièce.

Le surlendemain, Castillon se rendit, puis Saint-Émili puis Libourne, puis Cadillac, puis Blanquefort. L'armée roy se resserrait autour de Bordeaux ; les francs archers c raient le pays ; les vaisseaux prêtés au roi par la Roch et la Bretagne bloquaient l'embouchure de la Gironde

ıx, menacé de manquer de vivres, envoya des députés à rles VII. En leur présence, Jean Bureau alla dire au roi: 'e, je viens de visiter tous les alentours pour choisir les es propres aux batteries ; si tel est votre bon plaisir, je s promets sur ma vie qu'en peu de jours j'aurai démoli ille. » Les envoyés comprirent qu'il fallait accepter cette les conditions que le roi voudrait bien leur faire. Il ôta ɔrdeaux ses priviléges, exigea une contribution de 100000 s, et ordonna le bannissement avec la confiscation des ıs, de vingt coupables, enfin la construction de deux ci-ılles pour répondre à l'avenir de la fidélité de la ville. Le de l'Esparre, qui avait appelé les Anglais, en promet-t de soulever toute la noblesse de la province, eut la tête ıchée.

e 19 octobre 1453, Charles VII entra triomphalement à 'deaux; la guerre de Cent ans était finie; les Anglais ne sédaient plus en France que Calais, et deux petites villes sines.

'rise de Constantinople (1453); le vœu du Faisan. Un grand événement s'accomplissait en ce moment à tre bout de l'Europe. L'ancien empire des comtes de ndre, le dernier débris de l'empire romain, la dernière rière contre l'invasion, Constantinople était tombée, et ıomet II lançait sa rapide cavalerie jusque dans la Hon-, jusque dans le Frioul; il avait juré de faire manger oine à son cheval dans Rome même sur l'autel de Saint-rre. Les Italiens tremblants, l'Allemagne effrayée implo-nt une croisade, et tous les yeux, toutes les espérances, ournaient vers la France, qui trois siècles et demi plus s'était levée tout entière pour venger les souffrances de lques-uns de ses pèlerins. Mais les temps étaient bien ngés. La France à peine tirée de l'abîme, brisée encore, isée de sang, ne songeait qu'à guérir ses blessures. Un ıce cependant pouvait répondre au pressant appel du ıt-père, celui qui avait si soigneusement écarté la guerre ses provinces, qui s'était accru de nos pertes, fortifié de malheurs, qui avait richesses et puissance, le grand-duc ccident, comme on appelait le duc de Bourgogne. A sa r s'était réfugié tout ce qui restait de chevalerie en Eu-e. Là on parlait de tournois et de pas d'armes, à se croire enu au temps des Amadis et des Roland ; et afin qu'on ı *doutât point,* Philippe le Bon avait fondé l'ordre de la

Toison d'Or, au milieu des fêtes les plus magnifiques. La croisade offrait à ces nouveaux chevaliers une belle occasion de s'escrimer vaillamment, une guerre féodale, chevaleresque par excellence, une guerre contre le Turc.

Dans le moyen âge, on aurait pris la cendre et le cilice, on aurait jeûné et prié, puis on serait parti, plein d'enthousiasme, pour Constantinople ou Nicée, pour Antioche ou Jérusalem. A la cour de Bourgogne, en l'an 1454, on procéda autrement : au lieu d'un jeûne public, ce fut un banquet colossal, qui aurait absorbé toute une année des revenus du roi de France.

« A heure convenable, les chevaliers se trouvèrent en une salle en laquelle monseigneur de Bourgogne avoit fait préparer un très-riche banquet, et là vint mondit seigneur, accompagné de princes et de chevaliers, dames et damoiselles, et ils se prirent à regarder les entremets qui édifiés y étoient. En cette salle avoit trois tables couvertes l'une moyenne, l'autre grande, et l'autre petite : et sur la moyenne avoit une église, croisée, verrée et faite de gente façon, où il y avoit une cloche sonnante et quatre chantres.. . Un autre entremets y avoit : une caraque (navire) ancrée, garnie de toute marchandise et de personnages de mariniers, et ne me semble point qu'en la plus grande caraque du monde ait plus d'ouvrage ni de manières de cordes et de voiles qu'il y en avoit dans celle-ci.

« La seconde table, qui étoit la plus longue, avoit premièrement un pâté dedans lequel avoit vingt-six personnages vifs, jouant de divers instruments, chacun quand leur tour venoit. Le second entremets de cette table étoit un château à la façon de Lusignan : et sur ce château, au plus haut de la maîtresse tour, étoit Mélusine en forme de serpent ; et par deux des moindres tours de ce château, sailloit quand on vouloit, eau d'orange, qui tomboit ès fossés. Le tiers étoit un moulin à vent.... Le quart un tonneau mis dans un vignoble.... Le cinquième était un désert auquel avoit un tigre merveilleusement fait, lequel tigre se combattait à l'encontre d'un grand serpent. Le sixième étoit un homme sauvage monté sur un chameau. Le septième étoit le personnage d'un homme qui d'une perche battait un buisson plein de petits oiseaux.... Le huitième était un fol monté sur ours.... Le neuvième étoit un lac environné de plusieurs villes et châteaux, auquel lac avoit une nef à voile levée, toujours vo-

r l'eau du lac, étoit cette nef gentement façonnée et
ıie de choses appartenant à un navire....



Un tournoi au moyen âge.

pour *deviser* la manière du service et des viandes,
merveilleuse chose à raconter, et aussi j'avois tant

autre part à regarder que deviser au vrai n'en saurois : mais de tant me souvient que chacun plat fut fourni de quarante-huit manières de mets, et étoient les plats du rôt chariots étoffés d'or et d'azur....

« Par la porte où tous les entremets étaient passés et entrés vint un géant, plus grand, sans nul artifice, que je vis oncques, d'un grand pied, vêtu d'une robe longue de soie verte rayée en plusieurs lieux : et sur sa tête avoit une tresque à la guise des Sarrasins de Grenade ; et en sa main senestre tenait une grosse et grande guisarde à la vieille façon ; et à la dextre menoit un éléphant couvert de soie, sur lequel avoit un château où se tenoit une dame en manière de religieuse, vêtue d'une robe de satin blanc : et par-dessus avoit un manteau de drap noir, et la tête affublée d'un blanc couvre-chef à la guise de Bourgogne ou de recluse : et sitôt qu'elle entra en la sale et qu'elle vit la noble compagnie qui étoit, lors, comme nécessairement embesognée, elle dit au géant qui la menoit :

« Géant, je veuil cy arrêter,
Car je vois noble compagnie,
A laquelle il me faut parler.
Géant, je veuil cy arrêter,
Dire leur veuil et remontrer
Chose qui doit être bien ouïe. »

Cette femme, c'était la sainte Église venant implorer le secours de la chevalerie bourguignonne. Elle débite aux assistants une très-longue et très-peu poétique complainte. Douze vertus représentées par douze dames en font autant. Alors le roi d'armes, Toison d'or, entre, tenant à la main un faisan très-richement orné d'un collier d'or, de perles et de pierreries, et le duc Philippe le Bon fait vœu, premièrement à Dieu et à la Vierge, et après aux dames et au faisan, d'aller combattre le Turc. Tous les assistants l'imitent et renchérissent les uns sur les autres : l'un ne s'arrêtera pas qu'il n'ait pris le Grand Turc mort ou vif, l'autre ne portera plus d'armure au bras droit ; celui-ci jure de ne plus se mettre à table les mardis, celui-là de ne pas revenir avant d'avoir jeté un Turc les jambes en l'air. (Olivier de la Marche, t. II, p. 167.)

Que l'on se garde bien de prendre toutes ces extravagances pour de l'enthousiasme. Au plus fort de leur ardeur cheva-

resque et même après le somptueux banquet que vient de
ur donner le duc de Bourgogne, les croisés du quinzième
ècle conservent leur sang-froid : chacun d'eux a soigneuse-
ent stipulé, en écrivant son vœu, tous les cas d'empêche-
ent qui pourraient lui survenir ; et d'ailleurs, fût-il parfai
ment libre, son vœu reste toujours subordonné à l'exécution
celui de monseigneur le duc de Bourgogne. Or monsei-
eur le duc de Bourgogne a juré qu'il marcherait à la dé-
se de la foi chrétienne, mais seulement « pourvu que ce
t du bon plaisir et congé de monseigneur le roi, et que
pays que Dieu m'a commis à gouverner soient en paix et
eté. » En vertu de cette prudente restriction, le duc de
urgogne ne partit pas, personne ne partit, personne n'avait
nais sérieusement songé à partir.

Nouvelles intrigues féodales. — Ce qui préoccupait
ucoup plus que les progrès du Turc cette féodalité men-
gère, c'étaient les progrès de la royauté française, de
e royauté qui, au lieu de tournois et de festins, faisait
lois, organisait ses finances, réformait ses armées, chas-
t les Anglais et se mettait en mesure de se faire craindre
par conséquent de se faire obéir. On a vu (p. 508) que la
iance était entrée de bonne heure dans l'esprit du duc de
urgogne, presque aussitôt après le traité d'Arras. Sans
mpre avec le roi de France, il se faisait l'appui de tous les
contents ; il cherchait à se rattacher les chefs de toutes les
ndes familles du royaume. Un d'eux, le duc d'Alençon,
ait déjà jusqu'à promettre d'ouvrir ses villes aux An-
is, s'ils voulaient recommencer quelque entreprise. Le
le fit arrêter par Dunois (1456) ; on lui fit son procès, on
condamna à mort, tout prince du sang qu'il était, et il
chappa au supplice que pour garder prison perpétuelle.
autre, Jean d'Armagnac, publiquement incestueux et
ame, intriguait avec les Anglais. Une armée royale sai-
son comté, et le parlement le condamna au bannisse-
nt (1455).

Fuite du dauphin chez le duc de Bourgogne
456). — Un plus dangereux ennemi était l'héritier même
trône, ce dauphin Louis qui s'était fait, à dix-sept ans,
chef d'un grand complot aristocratique contre son
e. Charles, pour occuper cet esprit remuant, l'envoya
s le Dauphiné, son apanage. Là, il put, comme dit le
oniqueur *Chastelain*, « subtilier jour et nuit diverses

pensées, aviser soudainement maintes étrangetés. » Il subtili-tant, qu'il bouleversa le pays, opérant sans doute beaucoup d'améliorations, mais bien souvent aussi changeant pour changer; prodiguant les titres de noblesse au point de rendre proverbiales ces expressions, *noblesse du dauphin Louis*; épousant, malgré son père, Charlotte de Savoie et intriguant avec tout le monde, avec les ministres du roi et avec ses ennemis, avec le duc d'Alençon, avec le duc de Bourgogne, essayant de le faire avec l'argentier Jacques Cœur, et réunissant de préférence autour de lui tous ceux qui étaient odieux à Charles VII : aussi dangereux, en un mot, en Dauphiné qu'il l'avait été en France.

Le gouvernement de Charles VII déploya en cette occasion toute la vigueur qu'il savait montrer depuis quelque temps. L'ancien chef d'écorcheurs, Antoine de Chabannes, s'avança avec un corps de troupes sur la frontière du Dauphiné, tandis que le roi lui-même se rendait avec une armée à Lyon. Déconcerté par cette promptitude, le dauphin écrivit respectueusement à Charles VII qu'étant, avec l'autorisation de son seigneur et père, gonfalonier de la sainte Église romaine, il n'avait pu se dispenser d'obtempérer à la requête du pape et de se joindre à son bel oncle de Bourgogne, qui allait marcher contre les Turcs pour la défense de la foi catholique. Cela fait, il monta à cheval avec six des siens, et galopa jusqu'en Franche-Comté, d'où il alla demander asile au duc de Bourgogne. A la nouvelle de la bonne réception faite au fugitif par Philippe le Bon, Charles VII dit : « Il a reçu chez lui un renard qui mangera ses poules. »

Le renard se montrait du moins on ne peut plus humble et modeste. Il se donnait pour une victime. Il racontait toutes les misères qu'il avait endurées, d'une façon si lamentable que le duc pleurait, la duchesse pleurait, et tout le monde avec eux, sauf peut-être le comte de Charolais. Ses hôtes lui prodiguaient les honneurs, l'argent; ils se mettaient à sa entière disposition; ils ne lui refusaient qu'une seule chose, à savoir de lui prêter une armée pour faire la guerre à son père. Ce n'était pas que la bonne volonté leur manquât; mais le duc, déjà bien vieux, voulait achever tranquillement sa vie. Une guerre contre la France aurait tout troublé. Il aurait fallu grossir les taxes, ce qui eût provoqué peut-être des rébellions dans les terribles communes de Flandre si promptes à s'insurger; il aurait fallu abdiquer, pour ainsi dire, en

remettant la conduite des armées à ce jeune comte de Charolais, qui vivait presque aussi mal avec son père que le dauphin Louis avec Charles VII. Et qui sait ce que seraient devenues, dans une lutte prolongée, les possessions bourguignonnes si étrangement composées de territoires français et de territoires flamands, de provinces communales et de provinces féodales? Pour toutes ces raisons, le duc de Bourgogne, d'ailleurs un pacifique, redoutait la guerre.

Mort de Charles VII (1461). — A la cour de France cependant on était inquiet. Louis, de sa retraite de Gennep intriguait dans tout le royaume, écrivait à son père les lettres les plus soumises, mais en réalité avec la prétention d'éloigner de lui ses ministres, et de lui en donner d'autres de sa main. Charles VII avait songé un moment à transférer la couronne à son second fils, et avait même consulté le pape Pie II à ce sujet, mais dans le plus profond secret; car on disait déjà que ceux qui déplaisaient au dauphin Louis ne vivaient guère; témoin Agnès Sorel et la dauphine, la spirituelle Marguerite d'Écosse, qui était morte à vingt ans en disant : « Fi de la vie! qu'on ne m'en parle plus! » C'était une calomnie; mais Charles croyait son fils capable de tout, et redoutait pour lui-même *un vilain cas*, comme il disait, c'est-à-dire un empoisonnement. Il était affaibli par des désordres qui n'avaient point cessé avec l'âge mûr. Un abcès lui survint dans la bouche, mais incurable, qui le fit cruellement souffrir. Dans l'égarement du délire, mêlé aux appréhensions qu'il avait conçues, il refusa toute nourriture, ou plutôt par la nature de son mal ne put en prendre, et mourut le 22 juillet 1461.

Jacques Cœur — Deux grands actes d'ingratitude et d'iniquité pèsent sur la mémoire de ce prince : le lâche abandon de Jeanne d'Arc aux Anglais et la condamnation de Jacques Cœur. Ce grand citoyen avait d'abord été mercier. Des voyages en Italie et dans le Levant lui avaient révélé le secret de la fortune des cités commerçantes d'Italie. Il était allé comme elles chercher en Syrie, en Égypte, les denrées de l'Orient, et de nombreux vaisseaux sillonnaient pour son compte la Méditerranée. Appelé par Charles VII, qui le connut à Bourges, à la charge d'argentier royal, c'est-à-dire administrateur des revenus du domaine, il fut associé pendant douze années aux plus importantes affaires du gouvernement, il porta dans le conseil du roi, dans le maniement

de ses deniers, son esprit lucide et sa probité sévère. La guerre devenait de plus en plus coûteuse; il sut préparer toujours à temps les ressources nécessaires, puisant dans ses coffres quand il n'y avait rien dans ceux du roi. C'est ainsi qu'il prêta à Charles VII l'argent qui servit à reconquérir la Normandie, 200 000 écus d'or (24 millions de francs). « Sire, ce que j'ai est vôtre, » disait-il au roi. Les courtisans le prirent au mot : à la suite d'un odieux procès qu'on lui intenta, ils se partagèrent ses dépouilles et le firent enfermer



Maison de Jacques Cœur[1].

dans un couvent de Beaucaire. Mais ses anciens commis se réunirent pour l'en tirer de force et le conduisirent à Rome où il fut reçu du pape avec de grands honneurs (1455). Il mourut l'année suivante, à Chio, d'une blessure reçue dans un combat contre les Turcs. On peut admirer encore à Bourges l'hôtel qu'il s'était bâti, le plus curieux monument de l'architecture civile du quinzième siècle. Jacques Cœur avait non-seulement ouvert une route nouvelle au commerce français, mais établi des relations entre la France et les princes musulmans. En 1447, le sultan d'Égypte envoya au roi une

1. Ce charmant édifice sert aujourd'hui de palais de justice. On y lit la devise de l'argentier : *A grand cœur rien d'impossible.*

bassade. Le souvenir de ces relations se retrouvera sous ançois Ier.

Jn autre financier, Jean de Xaincoings, receveur général royaume, avait été condamné l'année précédente à la pri-ı et confiscation de tous ses biens, « pour avoir pris gran-ı et excessives sommes des deniers du roi. » Le magnifique el qu'il s'était fait bâtir à Tours fut donné par Charles VII unois.

)n n'assurerait pas qu'il fût plus coupable que Jacques ur. L'aristocratie lale n'estimant que gains qui se font l'épée, aimait à enger de l'habileté grande des gens faires et de leurs ides fortunes, qui aient pas toujours ipuleusement ac-ies. Semblançay, siècle suivant, ouvera le sort nguerrand de Ma-ıy; Fouquet, au -septième siècle, ıi de Xaincoings; longtemps encore financiers, négo-nts et industriels ont à subir les dé-ns des grands avant prendre leur place.



Maison de Xaincoings, à Tours[1].

Alain Chartier. — La bataille d'Azincourt avait valu à France un poëte gracieux, le duc Charles d'Orléans, qui arma son long exil en Angleterre en cultivant la poésie; ais, chose étrange, dans ces vers mélodieux du prince ilé il n'y a pas un souvenir de la France, pas un mot pour s malheurs. Les misères du pays, qui devaient pénétrer si

1. Cette maison est appelée aujourd'hui l'hôtel Gouin; elle est depuis s d'un siècle dans la famille de ce nom. L'élégance de ses sculptures, ses formes, la grâce exquise des détails montrent qu'elle n'a été ache- *qu'au temps de François Ier.*

avant dans le cœur de Jeanne d'Arc, émurent l'âme pat
que d'un jeune poëte normand, Alain Chartier : « O hom
fait-il dire par la France elle-même à ses enfants, dan
Quadriloge, hommes fourvoyés du chemin de bonne con
sance, féminins de courage et de mœurs, lointains de v
forlignez de la constance de vos pères, qui, pour délici
ment vivre, choisissez à mourir sans honneur ! Quelle
sardie ou chétiveté vous tient les mains ployées et les vol
abattues ? » Il y a de la véritable éloquence dans ce la
élevé et fier; et si Alain Chartier avait toujours ainsi
nous nous étonnerions moins du surnom qui lui fut don
Père de l'éloquence française[1] et d'un hommage plus n
plus précieux qu'il reçut. « Un jour, raconte Étienne
quier, Marguerite d'Écosse, femme du dauphin Louis, q
plus tard Louis XI, passant avec une grande suite de
et de seigneurs dans une salle où il étoit endormi, l'all
ser en la bouche, chose dont s'étant quelques-uns éme
lés, parce que, pour vrai dire, nature avoit enchâssé
un bel esprit dans un corps de mauvaise grâce, cette
leur dit qu'ils ne devoient s'étonner de ce mystère, d'a
qu'elle n'entendoit avoir baisé l'homme, ains la bouche
quelle étoient issus tant de mots dorés. »

Fin du moyen âge[2]. — Le règne de Charles VII
pour notre pays le moyen âge et ouvrit les temps mod
Dans les siècles précédents rien de considérable,
excepte la querelle des investitures et la Grande Char
glaise, ne s'était fait hors de la France ou sans elle. l
magne avait eu la querelle du Sacerdoce et de l'Em
mais c'est en France que s'était joué le dernier acte
grand drame, entre Philippe le Bel et Boniface VII
avait la première précisé le régime féodal, commen
croisades, enfanté la chevalerie, la scolastique, la g
architecture ogivale et constitué la bourgeoisie. Avec

1. Étienne Pasquier l'appelle un autre Sénèque romain ; *Œuvr*
sies d'Étienne Pasquier, par L. Feugères, t. I, p. XCII.

2. FAITS DIVERS. — Lorsque Charles VII était rentré à Paris, il
pas voulu fixer sa résidence dans l'hôtel Saint-Pol, où son père
tristement vecu. Il s'installa aux Tournelles, dont il fit un délicieu
et où ses successeurs habiterent jusqu'à François II, qui se fixa au
— En 1429, institution par le duc de Bourgogne de l'ordre de la
d'or. De 1438 à 1440, Gutenberg fait à Strasbourg ses premier
d'imprimerie. La plus ancienne gravure sur bois connue est de
probablement d'origine allemande. En 1450, le Florentin Finiguerr
vre la reproduction, par l'impression, de la gravure sur métal. Ap
vers 1450, de la farce de l'Avocat patelin, la première de nos co

les VII elle vient de retourner au système romain des armées et des taxes permanentes; avec Louis XI, elle achèvera de détruire l'aristocratie. C'est donc l'idée, romaine aussi, de la puissance absolue des rois qu'elle reprend et qu'elle va réaliser. Les autres États de l'Europe la suivront dans cette voie nouvelle ; mais, comme elle les y précède et les y guide, elle en aura la première tous les profits ; et, de même qu'elle a exercé en Europe la prépondérance dans l'époque féodale, elle l'exercera dans l'époque monarchique.

Toutefois, avant d'entrer dans l'histoire des temps modernes, c'est-à-dire dans l'époque où l'idée des fiefs, des communes, des provinces, s'efface devant l'idée nouvelle de l'État, et le privilége devant l'égalité, d'abord dans l'obéissance, plus tard dans la liberté, remarquons bien que ce moyen âge qui subit tant de misères et porta tant de douleurs eut souvent des sentiments de forte indépendance que l'époque nouvelle n'allait plus connaître. Celle-ci aura plus d'ordre et de bien-être. Aura-t-elle, pendant trois siècles, plus de vraie dignité que l'autre n'en avait eu dans quelques-uns de ses châteaux et dans certaines de ses cités?

CHAPITRE XXXIV.

LOUIS XI (1461-1483). SON RÈGNE JUSQU'A LA MORT DE SON FRÈRE (1461-1472)[1].

Louis XI. — La féodalité se crut sauvée par l'avénement du dauphin. Louis XI, en effet, n'était-il pas l'ancien allié

1. Ouvrages à consulter pour ce chapitre et pour le suivant: *Mémoires* d'Olivier de la Marche, de Jacques du Clercq, de Philippe de Comines et de Jean de Troyes; *Chroniques des ducs de Bourgogne*, par G. Chastelain et par Mollinet; l'*Histoire de Charles VII et de Louis XI*, par Th. Bazin, évêque de Lisieux (le faux Amelgard); *les Ducs de Bourgogne*, par M. de Barante. M. Michelet a consacré au règne de Louis XI un volume entier de son *Histoire de France*, le VI[e] et peut-être le plus brillant.

des grands, et, à ce moment même, l'hôte, l'ami, le compère du duc de Bourgogne? N'était-ce pas le prince qui voulait, en toutes choses, le contraire de ce qu'avait voulu son prédécesseur? Pour escorter ce roi des nobles, toute la noblesse montait à cheval, en Bourgogne, aux Pays-Bas. « Je me fais fort, disait Philippe le Bon, de mener sacrer le roi à Reims avec 100 000 hommes. » Le roi trouvait que c'était beaucoup: « Mais pourquoi, disait-il, bel oncle de Bourgogne veut-il donc amener tant de gens? ne suis-je pas roi? De quoi a-t-il peur? » Ils voulurent y aller néanmoins, et y vinrent tout couverts de velours, d'or, de pierreries: faisant flotter au vent leurs riches bannières, traînant après eux 140 chariots qui portaient la vaisselle d'or, l'argenterie, les vins. Au milieu de cette foule dorée apparaissait le duc lui-même, entouré d'une armée de pages et de varlets, et ayant « la mine d'un empereur. »

Tout autre était la mine du roi, si pauvrement vêtu et si humble en paroles que le vrai roi paraissait être le duc Philippe le Bon. C'était au moins le protecteur du roi, celui qui l'avait accueilli dans la persécution. Aussi Louis ne lui refusait-il rien ; il lui faisait, par honneur, nommer vingt-quatre conseillers au parlement, dont aucun, il est vrai, ne siégea jamais ; il lui accordait le libre transit des marchandises d'une frontière à l'autre, sous condition que le parlement enregistrerait la concession, et le parlement n'enregistra point; il lui donnait la grâce du duc d'Alençon, et garda les enfants et les places fortes du prince[1]. Le duc de Bourgogne s'en retourna, comblé d'honneurs et de bonnes paroles, mais ruiné.

Alors Louis XI se sentit chez lui, se mit à l'œuvre et commença véritablement ce règne qui, de quelque manière qu'on juge le roi lui-même, doit être compté parmi les plus importants de notre histoire.

Forces dont la féodalité dispose encore. — Ce règne s'ouvrait au milieu des circonstances les plus heureuses à l'extérieur. Pas un des États qui touchaient à la France n'était en mesure de troubler Louis XI dans ce qu'il allait entreprendre. L'Angleterre, engagée dans la terrible guerre des deux Roses, ne pouvait de longtemps intervenir sérieusement dans les affaires de la France. L'Espagne était divisée

1. Michelet, t. VI, p. 23.

'Allemagne impuissante, grâce à son anarchique constitution; l'Italie n'était plus, depuis bien des siècles, formidable à personne.

Mais si Louis XI était sûr de ne pas rencontrer de grands embarras au dehors, l'intérieur lui en offrait beaucoup. La féodalité disposait encore de forces considérables. Elle avait à sa tête une aristocratie de princes apanagés, de parents plus ou moins éloignés de nos rois, puissantes familles, riches de leurs vastes domaines, fières de leur origine, redoutables par leurs prétentions à une royale indépendance. C'était comme autant de petits États placés sur les flancs et au centre du royaume : maison de *Bretagne*, avec ses vieilles traditions de liberté et ses relations trop amicales avec l'Angleterre; maison de *Bourbon*, maîtresse de cinq ou six grandes provinces au cœur de la France (Bourbonnais, Auvergne, Forez, Beaujolais, Dombes, Roannais, Montpensier, Vendôme, etc.); maison d'*Anjou* (Anjou, Maine, Provence), affaiblie, fort heureusement, par la dispersion de ses domaines et par son ambition qui n'embrassait rien moins que l'Espagne, la Sicile, l'Italie et Jérusalem; maison d'*Orléans*, tenant Paris bloqué, pour ainsi dire, entre ses possessions de Dreux, Ham, Coucy, la Fère, Crespy, Verberie, Orléans; maisons d'*Alençon* (Alençon et le Perche) et d'*Artois* (comté d'Eu); enfin maison de *Bourgogne*, avec ses appartenances et dépendances, comté et duché de Bourgogne, comtés de Réthel et de Nevers, Artois, Flandre, Hainaut, Brabant, Hollande, Zélande, Frise, et les comtés de Mâcon et d'Auxerre, et les villes de la Somme, Saint-Quentin, Amiens, Abbeville, Saint-Valery, et les châtellenies de Roye, Péronne et Montdidier, et l'exemption de tout hommage, ressort et souveraineté concédée par le traité d'Arras.

Puis venaient la maison de *Penthièvre*, avec Limoges et le Périgord; les maisons de *Foix*, d'*Armagnac* et d'*Albret*, qui tenaient presque tout le pays au sud de la Garonne jusqu'aux Pyrénées; les *la Trémoille*, dans le Poitou; les *Saint-Pol*, dans la Picardie; les *Montmorency*, les *Laval*, les *la Tour*, les *Clermont-Tonnerre*; la maison de *Châlon*, souveraine à Neufchâtel, en Suisse, et à Orange, etc.

Réformes précipitées; mécontentement du peuple, de l'Université et du parlement. — Ce qui rendait cette féodalité encore *plus redoutable*, c'est qu'elle avait le sentiment *des dangers qu'elle* courait. « Le roi notre seigneur est

mort, avait dit le comte de Dunois au moment où Charles VI expira, que chacun cherche à se pourvoir. » Les nobles n désespéraient pas encore de faire reculer la royauté jusqu vers le temps des premiers Capétiens. Louis XI, par des ré formes précipitées, leur donna d'abord une foule d'alliés. destitua la plupart des officiers mis en place par son père réhabilita ceux qu'il avait condamnés, d'Alençon et d'Arm gnac. Le peuple s'attendait à une diminution des taxes pou marque de joyeux avénement; la taille perpétuelle fut porté de 1 800 000 livres à 3 millions, et une émeute ayant écla à Reims, il fit pendre ou essoriller bon nombre de bourgeoi On voit encore à un des clochers de la cathédrale ces pendu sculptés. Il signifia à l'Université de Paris défense pontifica de se mêler des affaires du roi et de la ville, de fermer, ho de propos, ses classes, c'est-à dire de jeter 25 000 étudiant sur le pavé, tout prêts pour une émeute. Les parlementair ne furent pas mieux traités : le roi mit hors de tutelle l Chambre des comptes; il restreignit les juridictions singuli rement étendues des parlements de Paris et de Toulouse, e créant, à leurs dépens, en 1462, le parlement de Bordeau Ou a vu qu'il avait déjà, étant dauphin, organisé, en 14 celui de Grenoble; plus tard (1479) il fondera celui de Dijon

Mécontentement du clergé; révocation de la prag matique sanction. — Le corps ecclésiastique n'est pas plu satisfait. La pragmatique de Bourges semblait à Louis don ner trop d'indépendance au clergé et trop de pouvoir à l noblesse, il la révoque, comme fera plus tard François Ier, malgré les remontrances du parlement pour son maintien, et il demande aux gens d'Eglise un cadastre exact de leurs biens, où figureront jusqu'aux plus petits morceaux de terre, avec les titres de propriété, les preuves d'acquisition, les rôle des rentes qu'ils en retirent, de telle façon, dit l'ordonnance, qu'ils n'empiètent plus sur nos droits seigneuriaux ni sur ceux de nos vassaux.

Mécontentement de la noblesse. — L'aristocratie est plus menacée encore : elle voit le roi donner des titres de noblesse à des consuls de petites villes, à des maires de bourgades, et, pour défendre l'agriculture contre les récréations seigneuriales, attenter au principe des seigneuries en défendant la chasse à toute personne, les princes exceptés, sous peines corporelles et pécuniaires[1]. Mais ce roi, qui méconnaît

1 « Alors, dit Chastelain, il était plus rémissible de tuer un homme qu'

le premier des droits féodaux, rappelle tout à coup la loi féodale pour exiger l'accomplissement de devoirs dont il n'était plus question depuis nombre d'années; il réclame les aides, les rachats, les garde-nobles, les forfaitures, dresse d'énormes comptes d'arriérés et en exige le payement immédiat. Encore s'il avait épargné les grandes familles, la haute aristocratie! mais il enlève à la maison de Brézé la sénéchaussée de Normandie, à la maison de Bourbon le gouvernement de la Guyenne, qu'il donne à un membre de la maison d'Anjou pour brouiller ensemble les deux familles, et il retient à son frère Charles son gouvernement du Berry. Il avait, avec la maison de Bretagne, de nombreux démêlés pour les appels au parlement de Paris que le duc ne voulait pas admettre; pour les droits de vassalité féodale qu'il refusait de payer; pour la nomination des évêques qu'il ne voulait pas laisser au roi. Louis XI lui faisait défense de battre monnaie, de lever des tailles dans sa province.

Acquisition de la Cerdagne et du Roussillon (1462); rachat des villes de la Somme (1463). — En l'année 1463, on vit Louis XI fixer sa résidence sur la frontière du Nord, allant d'une ville à l'autre, faisant de fréquentes visites au vieux duc de Bourgogne, lui envoyant la reine, les princesses, gagnant ses favoris, le gagnant lui-même par toutes les prévenances. Il s'agissait d'une affaire importante, du rachat des villes de la Somme, engagées par le traité d'Arras. Louis, en prêtant 200 000 écus au roi d'Aragon, alors dans de grands embarras, venait de recevoir en gage le Roussillon et la Cerdagne (1462). Il comptait bien les garder, mais il tenait plus encore à rentrer en possession des villes que son père avait abandonnées pour reconquérir l'alliance bourguignonne. Le vieux duc obsédé, et toujours à court d'argent à cause de ses magnificences, promit d'accepter la rançon de ces villes. En promettant, il conservait encore une espérance, c'est que le roi ne pourrait trouver les 400 000 écus qu'il fallait. En quelques jours Louis XI les eût : il aurait épuisé la bourse de toutes ses bonnes villes plutôt que de ne pas les donner. Le 12 septembre, il envoyait au duc 200 000 écus; le 8 octobre

Sanglier. » Cette fantaisie de Louis XI en rappelle une autre du duc de Bourgogne qui, ayant perdu ses cheveux à la suite d'une maladie, commanda par un édit *que tous ses nobles se fissent raser la tête*, et toutes ceux *prouvent que rois et princes* avaient alors sur leurs terres un pouvoir *absolu*.

encore 200000 écus; et l'importante barrière de la Somme rentrait en son pouvoir.

Ligue du Bien public (1465). — Le comte de Charolais, le bouillant fils du duc de Bourgogne, ne lui pardonna pas cette concession arrachée à la vieillesse de son père. Il avait d'ailleurs d'autres griefs : le roi lui avait donné la lieutenance du gouvernement de Normandie et l'avait en même temps conférée au duc de Bretagne. Le comte n'était pas très-bon fils : Louis avait proposé à son père de le mettre à la raison.

Louis n'avait pas régné quatre ans que tout le monde était contre lui. Le peuple, forcé de subvenir en payant beaucoup d'impôts, à des nécessités de gouvernement qu'il ne comprenait pas encore, la bourgeoisie blessée dans ses intérêts particuliers, dont elle ne savait pas faire le sacrifice à l'intérêt général, le clergé menacé dans ses propriétés, la petite noblesse dans ses droits et ses habitudes les plus chères, la haute aristocratie dans ses prétentions souveraines, toutes ces classes, si profondément diverses, si souvent hostiles l'une à l'autre, allaient momentanément se trouver d'accord sur un point : limiter, entraver l'autorité royale.

Le roi, qui ne s'était aperçu de cette animosité générale que quand il était trop tard pour la prévenir, essaya du moins de la calmer par un moyen nouveau, comme tout ce qui émanait de lui, en s'adressant à l'opinion. Il convoqua à Rouen les députés des villes du nord; et par-devant ces simples bourgeois, il prit la peine, lui, le roi, de se justifier de tout ce qu'il avait fait. Après les bourgeois, il assembla les princes; il leur parla avec la prodigieuse faconde dont il était doué; il se mit à leur raconter sa vie tout entière, l'exil qu'il avait enduré, les misères qu'il avait souffertes, les embarras qu'il avait rencontrés à son avénement, et, dans ce royaume si compromis, tout le bien qu'il avait déjà fait : le bon ordre assuré, la sécurité rétablie, le territoire agrandi par l'adjonction du Roussillon, de la Cerdagne, des villes de la Somme; et, pour obtenir tout cela, tant et de si fatigants voyages qu'il a entrepris, comme n'en fit jamais, en si peu de temps, aucun roi de France depuis Charlemagne. La royale harangue toucha, attendrit tous les seigneurs; ils disaient que « oncques n'avoit-on vu homme parler en *françois* plus honnêtement; » ils juraient au roi *d'être à jamais à lui*, corps et biens. L'assemblée à peine dissoute, ils con-

ortaient les moyens de l'attaquer; ils lui enlevaient le duc e Berry, son frère, un jeune homme de 18 ans, dont ils rent leur chef.

Cette levée de boucliers de la société féodale contre l'autorité monarchique était, suivant les princes, *la ligue du Bien ublic;* ils n'agissaient que par compassion pour les misères u royaume « sous le discord et piteux gouvernement de ouis XI ». Le roi ayant écrit au duc de Bourbon, pour le rier d'accourir avec 100 lances, celui-ci répondit par une rande lettre où il disait « que les princes de son sang et e son lignage avoient considéré les façons qui ont été trouées, tant au fait de la justice, police et gouvernement du oyaume qu'aux grandes extrémités et excessives charges du auvre peuple, lequel soutient charges, vexations et molestes nsupportables; les princes étoient donc convenus de eux rouver et mettre ensemble, pour lui remontrer et donner à onnoître par une voix les choses dessus dites, pour y donner d'ores en avant bon ordre et provision, autres qu'il y en depuis que la couronne de France est entre ses mains. » lacques du Clercq, chap. XXII.)

Louis comptait aussi sur le vieux duc de Bourgogne. Le 5 mars 1465, Philippe le Bon tomba dans un état d'affaissement moral d'où il ne devait plus sortir pendant les deux nnées qu'il vécut encore, et le comte de Charolais, Charles Téméraire ou le Terrible, prenait le même jour la direction es affaires.

C'est le lendemain de ce jour, le 13 mars 1465, que le duc Bourbon publiait sa réponse au roi. Le 15, le duc de Berry nçait un manifeste contre le gouvernement de son frère; 22, le duc de Bretagne, François II, se déclarait ennemi tout ennemi du duc de Bourgogne, « sans en excepter onseigneur le roi. » Puis arrivèrent les déclarations hoses de la noblesse. Tout le monde voulait faire partie de la gue du Bien public.

Louis XI jugea que tant de princes, de seigneurs, d'armées ne se mettraient pas aisément en mouvement, et l'il lui serait possible de gagner la partie à force d'activité. on plan fut bientôt fait : arrêter Charles le Téméraire au rd, François II à l'ouest, ou au moins retarder leur mare sur Paris; profiter de ce répit pour accabler le duc de urbon *et les coalisés* du midi en les resserrant entre sa pre *armée, les troupes* italiennes que lui envoyait le duc

François Sforza, son allié, et les secours que lui amèneraient ses bons amis les seigneurs d'Armagnac et de Nemours; puis revenir sur ses pas et combattre séparément les ducs de Bretagne et de Bourgogne, qui n'auraient pu encore se réunir.

Bataille de Montlhéry (1465). — Le roi entre en campagne avec cette armée disciplinée, cette excellente artillerie que lui avait léguées son père. Il évite Bourges, qui lui eût pris du temps, il enlève lestement Saint-Amand, Montluçon, Sancerre, Gannat, Riom, offrant la bataille aux princes qui n'osent l'accepter, leur imposant de nouvelles protestations de fidélité qu'ils vont enfreindre aussitôt qu'ils verront croître ses embarras, et les embarras de Louis croissaient incessamment. Il comptait sur le comte d'Armagnac, sur le duc de Nemours, qu'il avait comblés de biens et d'honneurs; en effet ils vinrent l'un et l'autre, mais ce fut pour se joindre aux ennemis du roi.

Mêmes trahisons à l'ouest et au nord. Le comte du Maine, chargé d'arrêter les Bretons, recule devant eux tout le long de la Loire. Le duc de Nevers, chargé de défendre la barrière de la Somme contre les Bourguignons, leur livre cette entrée de la France. Le 5 juillet, Charles le Téméraire arrivait aux environs de Paris, sans avoir rencontré un seul obstacle, faisant crier partout qu'il venait pour le bien du royaume, qu'il abolirait les tailles, les gabelles, etc.

Paris serait-il aux princes? C'était là une question de vie ou de mort pour Louis XI, qui, laissant là le Bourbonnais et les coalisés du midi, ne songea plus qu'à rentrer dans sa capitale, se croyant perdu s'il n'y rentrait pas. Dans ce cas, dit son biographe, « il se fust retiré vers les Suisses, ou devers le duc de Milan, Francisque, qu'il réputait son grand ami. » Aussi écrivait-il aux Parisiens que leur ville était celle du monde qu'il aimait le mieux, qu'il allait leur confier la reine, qu'il voulait qu'elle accouchât chez eux ; d'ailleurs il arrivait lui-même; le 16 juillet, sans faute, il serait dans Paris.

Paris semblait peu sensible aux cajoleries royales. Le corps qui avait le plus d'influence, l'Université, faisait bien des processions, des sermons; mais, quand on lui parlait d'armer ses écoliers, elle mettait en avant son privilége et refusait. La bourgeoisie, le peuple, montraient la même froideur. Louis XI avait donc de fortes raisons pour se hâter. Une autre raison encore, c'est que les ducs de Bretagne et de B

s'avançaient, bien que lentement, et qu'il importait fort d'arriver avant eux.

Le 16 juillet au matin, le roi se trouva à Montlhéry; les Bourguignons barraient la route; il passe au travers; Charolais en fait autant, aux dépens de l'aile gauche des royalistes qui était en face de lui, de sorte qu'il n'y eut ni vainqueurs, ni vaincus, mais beaucoup de fuyards. « Du côté du roi, dit Comines (I, 4), fut un homme d'État, qui s'enfuit jusqu'à Lusignan, en Poitou, et du côté du comte un autre homme de bien jusques au Quesnoi, en Hainaut. » Le roi avait atteint son but : laissant le comte sonner les fanfares sur le champ de bataille, pour bien prouver qu'il était le victorieux, il se hâtait, lui, d'entrer à Paris; il y armait les bourgeois; il acceptait, pour l'aider, un conseil de six bourgeois, six membres du parlement, six clercs de l'Université; s'efforçant par tous ces moyens de gagner Paris et croyant que, s'il avait Paris, il aurait la France, quoi qu'il pût advenir.

Chez les coalisés, rien ne se faisait avec ensemble ni vite. Les jeunes ducs de Berry et de Bretagne, qui portaient, dit Comines, par crainte de la fatigue, des cuirasses de satin simulant le fer, avec des clous dorés par-dessus, étaient venus bien lentement, et quand ils furent tous arrivés, Bretons, Gascons et Lorrains, les jalousies, les haines, se réveillèrent. Le duc de Berry, à titre de roi futur, excitait déjà les défiances, celles de Charolais surtout, qui se moquait de la pitié qu'il avait témoignée, dans un conseil, pour les morts et les blessés : « Avez-vous ouy parler cet homme? » disait l'impétueux comte; « il se trouve esbahy pour sept ou huit cents hommes qu'il voit par la ville allant blessés, qui ne lui sont rien ni qu'il ne connoist; il s'esbahiroit bientôt si le cas lui touchoit de quelque chose, et seroit homme pour appointer bien légèrement et nous laisser en la fange; parquoy est nécessaire de se pourvoir d'amis. » (Comines, I, 5.)

Traités de Conflans et de Saint-Maur (1465). — Quoique Louis XI fût très-brave de sa personne, ses combats de prédilection étaient ceux qui se livrent avec l'esprit, la finesse, la ruse. Aussi il négociait, pourparlait incessamment; cherchait à diviser ces seigneurs qui vivaient déjà si mal ensemble; ne regardait ni à l'argent ni aux promesses; et, la ligue n'*aboutissant à rien*, quelques-uns trouvaient déjà plus *sûr de se vendre au roi*. On donnait le nom de marché au

théâtre de ces négociations, entre Charenton et Saint-Antoine; chacun pouvait y faire son prix, et beaucoup l'avaient fait. Le comte d'Armagnac, le duc de Nemours, le comte de Saint-Pol, Jean de Calabre, y étaient venus; celui-ci demandant de l'argent, celui-là des domaines, cet autre l'épée de connétable; rien n'était refusé : et le roi voyait déjà la ligue dissoute par son adresse, les ducs de Bretagne et de Bourgogne isolés, peut-être ennemis.

Malheureusement il ne pouvait être partout à la fois, et partout où il n'était pas on le trahissait. Le 21 septembre, Pontoise passe aux princes; Rouen, Évreux, font de même; puis Caen, puis Beauvais, puis Péronne. Ce mouvement pouvait gagner Paris. Louis comprit qu'il fallait brusquer les négociations, « Le roy, dit Comines, vint un matin par eau jusques vis-à-vis de notre ost, ayant largement de chevaux sur le bord de la rivière; mais en son bateau n'estoient que quatre ou cinq personnes, hormis ceux qui le tiroient.... Les comtes de Charolois et de Saint-Pol estoient sur les bords de la rivière de leur côté, attendant ledit seigneur. Le roy demanda à monseigneur de Charolois ces mots : « Mon frère « m'assurez-vous? » Car autresfois ledit comte avoit espousé sa sœur. Ledit comte lui répondit : « Monseigneur, oui « comme frère. » Le roy descendit à terre, et les comtes luy firent grand honneur, comme raison estoit; et luy, qui n'en estoit chiche, commença la parole en disant : « Mon frère, je « connoy que vous estes gentilhomme et de la maison de « France. » Ledit comte luy demanda : « Pourquoi, monsei- « gneur? — Pour ce, dit-il, que quand j'envoyai mes ambas- « sadeurs à Lille naguères, devant mon oncle vostre père et « vous, et que ce fol Morviller parla si bien à vous, vous me « mandastes, par l'archevêque de Narbonne..., que je me « repentiroye des paroles que vous avoit dites ledit Morviller « avant qu'il fust le bout de l'an. Vous m'avez tenu promesse « et encore beaucoup plus tôt que le bout de l'an. » Et dit le roy ces paroles en bon visage et riant, connoissant la nature de celui à qui il parloit estre telle qu'il prendroit plaisir auxdites paroles; et sûrement elles lui plurent. Puis poursuivit ainsi : « Avec de telles gens veux-je avoir à besongner, « qui tiennent ce qu'ils promettent. » (Comines, I, 12.)

Là-dessus la paix fut conclue (traités de Conflans avec Charolais, 5 oct., et de Saint-Maur avec les princes, 29 oct.). « Les Normands veulent un duc, dit le roi; eh bien, ils l'a

ront! » Ce duc, c'était son frère; il fallait à ce jeune homme la Normandie, la suzeraineté du comté d'Eu, du duché d'Alençon, avec nomination aux offices, à l'exception seulement des bénéfices vacants en régale. Et tous les autres se faisaient leur part aussi largement : le duc de Bourgogne exigeait : Boulogne, Guines, Roye, Montdidier, Péronne, les villes de la Somme; le duc de Bretagne : Étampes et l'exemption de l'appel au parlement, la nomination directe des évêques, la dispense des devoirs féodaux, le droit de battre monnaie, en un mot une petite royauté; le duc de Lorraine : la Marche de Champagne sans obligation d'hommage, Mouzon, Sainte-Menehould, Neufchâteau, 30 000 écus comptants; les ducs de Bourbon et de Nemours, les comtes d'Armagnac, de Dunois, de Dammartin, le sire d'Albret, et beaucoup d'autres, des domaines, d'énormes pensions, sans compter les promesses pour l'avenir; promesses, par exemple, de marier un jour le comte de Charolais, qui avait trente ans, avec la fille du roi qui en avait deux, et qui devait apporter en mariage la Champagne, Langres, Sens, Laon, le Vermandois; et en attendant la dot, le Téméraire demandait encore et prenait le Ponthieu. « Les princes, dit Comines, butinèrent le monarque et le mirent au pillage. »

Tout cela n'était pas précisément du bien public. Il fallait pourtant se donner l'air de faire quelque chose pour l'enseigne qu'on avait prise. On convint que 36 notables, présidés par le comte de Dunois, seraient chargés de s'enquérir des fautes et des désordres, avec plein pouvoir d'y remédier par ordonnance que le roi sanctionnera, sans faute, dans les quinze jours.

Embarras suscités au duc de Bourgogne; reprise de la Normandie par le roi (1466). — Un tel traité, strictement exécuté, eût été la ruine de la royauté et de la France. Mais on peut être sûr que Louis XI ne l'exécutera pas, s'il y a possibilité de faire autrement, et déjà le parlement, pratiqué sous main, refuse de l'enregistrer. Averti par la dure expérience qu'il vient de faire, Louis se propose de ne plus aller si vite en besogne et de n'avoir jamais qu'une seule affaire sur les bras. Il avait trop cru à sa force; la ligue du Bien public lui a montré les convoitises, les trahisons qui l'enveloppent. Désormais il sera prudent, mais sa prudence usera *de tous les moyens*, ruse, perfidie, cruauté.

La cession de la Normandie surtout était dangereuse; car

par cette province, les domaines des ducs de Bretagne et de Bourgogne se touchaient, et toutes les côtes de Nantes jusqu'à Dunkerque étaient ouvertes aux Anglais. Louis songea, dès le premier jour, aux moyens de reprendre ce qu'il donnait. Le duc de Bretagne et le nouveau duc de Normandie, devenus voisins, furent bientôt en mésintelligence. Louis se promit de les mettre d'accord, comme le juge de la fable entre les deux plaideurs. Mais il fallait empêcher que le Téméraire ne s'en mêlât. Le roi et les circonstances y pourvurent; trois soulèvements éclatèrent à la fois, à Liége, à Dinant, à Gand.

Liége, enclavé dans les États bourguignons, était une ville libre sous son évêque. A l'époque où nous sommes, cet évêque, Louis de Bourbon, neveu du duc, était un jeune homme ne songeant qu'aux plaisirs et à se procurer de l'argent nécessaire pour les faire durer. Liége, sous un pareil gouvernement, s'était insurgée; le roi de France appuyait l'insurrection, promettait des secours, et les Liégeois, qui n'avaient guère besoin d'être encouragés, avaient chassé leur évêque, attaqué les possessions bourguignonnes du Limbourg, provoqué une guerre qui devait être terrible.

Dinant suivit l'exemple de Liége, et proféra contre le *vieux monnart de duc* et contre son fils *Charlotteau*, des injures qui ne pouvaient être lavées que dans le sang; enfin, à Gand, avait éclaté une révolte où la liberté et la vie même de Charolais se trouvèrent compromises.

C'était de quoi occuper quelque temps le Téméraire, et Louis n'avait plus à craindre d'être dérangé dans ce qu'il méditait. D'abord il envoya au duc de Bretagne 120 000 écus d'or pour le déterminer à laisser exécuter sans mot dire son ancien allié. Puis il entra en Normandie : en quelques semaines, la province tout entière fut entre ses mains, sans que le duc de Bourgogne eût pu faire autre chose que d'écrire au roi bien doucement; et le roi répondait tout aussitôt qu'il avait été contraint, bien malgré lui, d'en agir ainsi; que son frère et les Normands ne pouvaient s'entendre; que d'ailleurs, une ordonnance de Charles V interdisant formellement la cession de cette province, il n'avait pas eu le droit de la donner en apanage; et il finissait en demandant si le duc ne voudrait pas, à sa recommandation, traiter avec quelque douceur les pauvres gens de Liége et de Dinant (1466).

Le Téméraire ne pouvait ni répondre ni agir, et les chefs des autres maisons princières n'agissaient pas non plus; le roi les ayant, l'un après l'autre, gagnés ou neutralisés : la maison de Bourbon, en donnant au duc Jean tout un royaume à gouverner au centre et dans le midi de la France: Berry, Orléanais, Limousin, Périgord, Quercy, Rouergue, Languedoc, et au frère du duc, Pierre de Beaujeu, sa fille Anne en mariage, et au bâtard de Bourbon, le titre d'amiral de France, la capitainerie de Honfleur; la maison d'Anjou, en donnant au fils de René, Jean de Calabre, 120 000 livres dont il avait grand besoin pour courir ses aventures; la maison d'Orléans, en s'attachant le vieux Dunois, le héros des guerres anglaises; enfin, l'ami d'enfance, le confident du Téméraire, le comte de Saint-Pol, en le faisant connétable du royaume, capitaine de Rouen, gouverneur de Normandie.

Le roi regagnait les bourgeois, ceux de Paris surtout, avec autant de soin que les princes. Il leur avait accordé l'inamovibilité des offices, l'exemption de toute taxe; il les avait armés au nombre de soixante à quatre-vingt mille hommes; il avait soigneusement fortifié la ville, il se faisait bourgeois de Paris lui-même autant qu'il le pouvait : il s'en allait, presque seul, souper sans façon, chez Denis Hesselin, se disait son compère, avait été parrain d'un de ses enfants; il envoyait la reine avec madame de Bourbon dîner chez le premier président Dauvet. Il se rendait presque tous les jours à la messe de Notre-Dame, et il avait soin d'y laisser chaque fois quelque offrande de prix. Les bourgeois, comme les princes, commençaient à être pour un roi qui donnait à tout le monde.

Nouvelle coalition contre le roi (1467). — Personne ne songeait donc à disputer la Normandie au roi. Le Téméraire, qui devint cette année, par la mort de son père, duc de Bourgogne, était seul, et quelle que fût sa puissance, étant seul, il ne pouvait rien. Alors il chercha un allié au dehors. Quoiqu'il fût de la maison de Lancastre par sa mère, il épousa la sœur d'Édouard d'York, alors roi d'Angleterre. Édouard lui envoya 500 Anglais, lui en offrit davantage et une flotte. Charles trouva un autre allié, le duc François II de Bretagne, qui, après avoir aidé Louis XI à reprendre à son frère la Normandie, s'était effrayé de la rapidité des succès du roi, et, se tournant de nouveau contre lui, avait

occupé Caen et Alençon, d'où il menaçait le reste de la pro
vince, appelait aussi les Anglais à son aide, et leur offra
douze places à leur volonté.

États généraux de Tours (1468). — En face de
nouveau péril, Louis en appela à l'opinion de la France. l
6 avril 1468, il convoqua à Tours les états généraux
royaume, et il leur demanda simplement s'ils voulaient q
la Normandie cessât de faire partie du domaine de la co
ronne. En la donnant au frère du roi, on l'ouvrait aux du
de Bretagne et de Bourgogne, on l'ouvrait à leurs all
les Anglais. Les états répondirent « que pour ne (ni) affe
tion fraternelle, ne obligation de promesse, ne peur, ne m
nace de guerre, ne regard à nul temporel danger, le roy
devait acquiescer en la séparation de la duché de Norma
die, ne en son transport en main d'homme vivant que
sienne. »

Ils ajoutèrent que, d'après les lois, monseigneur Char
aurait dû se contenter d'un apanage de 12 000 livres de ren
avec titre de duché ou de comté ; et puisque son frère vo
lait bien lui en accorder 60 000, il devait en être bien recc
naissant. Quant au duc de Bretagne, il devait être som
d'évacuer les villes qu'il avait usurpées, et, s'il ne le fais
il en serait chassé à force ouverte. Enfin les états résolur
d'envoyer une ambassade au duc de Bourgogne, pour lui
gnifier leur décision et pour l'inviter à assister le roi da
le rétablissement d'une bonne justice par tout le royaume

Traité d'Ancenis avec le duc de Bretagne (146
— Le Téméraire reçut la notification avec un mépris d
Louis XI eut bien soin de faire répandre le détail ; m
avant qu'il fût en mesure d'agir, Louis avait forcé, par
rapidité de ses coups, le duc de Bretagne à traiter da
Ancenis (10 septembre).

Entrevue de Péronne (1468). — Le roi, alors déba
rassé des Bretons, ayant à ses ordres une excellente arm
une artillerie supérieure, eût pu, à ce qu'il semble, accep
la lutte avec le duc de Bourgogne ; mais une flotte et une a
mée anglaises étaient réunies à Portsmouth, prêtes à pass
Louis XI voulut à tout prix les retenir dans leur île. Il n'a
mait pas les batailles où la part est si grande pour le hasar
la lâcheté, la trahison. Il se souvenait des grandes défait
de l'autre siècle et de celui-ci, qui avaient en un jour ruin
tout un règne. Il se sentait entouré de traîtres, et avait

mmment fait exécuter Charles de Melun, grand maître de rance, qui l'avait abandonné à Montlhéry. Il connaissait 'ailleurs sa supériorité d'esprit sur son rival, et comptait btenir, par une négociation tous les résultats d'une victoire. lais il fallait, pour cela, qu'il allât lui-même. Quelques-uns ensaient qu'il pourrait y avoir péril à se remettre ainsi aux nains du Téméraire : le roi ne le craignait pas. Comment e grand maître de la Toison d'or, le chef des preux, voudrait-il e rendre coupable d'une trahison publique? D'ailleurs le roi rend ses précautions : il force le duc à accepter son argent our les frais de la guerre, au moins la moitié de la somme fferte; puis il demande un sauf-conduit, et le sauf-conduit orte en toutes lettres : « Vous pouvez venir, demeurer et éjourner sûrement, et vous en retourner sûrement à votre on plaisir, et toutes les fois qu'il vous plaira, sans qu'aucun mpêchement soit donné à vous, pour quelque cas qui soit u puisse advenir. »

Là-dessus, le roi se confie et se rend presque seul à Péronne où Charles le Téméraire le reçoit avec respect (8 octobre), mais autour du duc il voit réunis ses plus violents dversaires : Philippe de Bresse, qu'il avait tenu trois ans risonnier; le sire de Neuchâtel, qu'il avait dépouillé d'Épinal; le sire de Châteauneuf, pour l'usage duquel il avait le sa main dessiné une de ces cages de fer dont on se servait depuis longtemps en Italie et en Espagne. Il commence à se souvenir du pont de Montereau et demande, pour se mettre à l'abri de quelque coup de main, à être logé au château : château de lugubre mémoire! C'était celui où Herbert le Vermandois avait tenu captif le roi de France, Charles le Simple. Ses craintes étaient fondées. Le duc lui-même éprouvait quelque tentation de tirer avantage du pas de clerc que le roi avait fait.

Cependant on discutait assez paisiblement les conditions du traité, quand, le 10, on vint dire au duc que Liége était soulevée; que l'évêque, Louis de Bourbon, avait été tué avec tout son chapitre et l'envoyé bourguignon Humbercourt, et qu'à la tête des rebelles se trouvaient deux envoyés du roi de France. Nouvelle singulièrement exagérée, car ni l'évêque ni Humbercourt n'étaient morts, et il paraissait invraisemblable que cette émeute fût le fait du roi, le roi n'ayant aucun intérêt *à faire tuer l'évêque* de Liége, ce qui l'aurait brouillé *vec la maison de Bourbon*, ayant au contraire beaucoup

d'intérêt à se l'attacher en lui promettant le chapeau de cardinal. Il faut remarquer qu'un soulèvement de cette ville si rudement traitée par le Téméraire était la chose la plus naturelle ; que le mouvement avait commencé le 8 septembre, et que l'entrevue avait lieu le 9 octobre; que les rapports de Louis XI avec les Liégeois dataient du commencement de son règne ; qu'enfin, la nouvelle, fût-elle parfaitement exacte, la sûreté de Louis XI était encore garantie par les termes du sauf-conduit.

Mais que fallait-il à Charles le Téméraire? un événement qui confondît sa passion avec son intérêt, qui légitimât, à ses propres yeux, l'acte déloyal qu'il allait commettre. La nouvelle de Liége suffit à tout cela. Le duc entra dans une furieuse colère, proféra d'effroyables menaces, et fit fermer les portes du château. Louis était captif. Un si grand seigneur pris, dit Comines, ne se délivre pas. Ajoutons que, dans ce temps-là, il ne se gardait pas non plus; il fallait donc le tuer. Mais alors son frère Charles montait sur le trône à sa-place, et ce frère c'était en ce moment l'ami, l'allié, l'hôte du duc de Bretagne. Était-ce la peine de se rendre coupable d'un tel attentat pour placer la couronne sur la tête d'un prince dévoué à l'influence bretonne? Mieux valait arracher au roi d'importantes concessions, l'humilier, et par cette humiliation, le ruiner dans l'opinion publique : calcul aussi mauvais que l'action était déloyale.

« Cette nuict qui fut la tierce, ledit duc ne se dépouilla oncques. Seulement se coucha par deux ou trois fois sur son lict, et puis se pourmenoit; car telle estoit sa façon quand il estoit troublé.... Sur le matin se trouva en plus grande colère que jamais, en usant de menaces, et prest à exécuter grande chose : toutefois il se réduisit en sorte que, si le roy juroit la paix et vouloit aller avec luy à Liége pour luy aider à se venger et Mgr de Liége, son prochain parent, il se contenteroit; et soudainement partit pour aller en la chambre du roy, et lui porter ces paroles. Le roy eut quelque ami qui l'en avertit, l'assurant de n'avoir nul mal s'il accordoit ces deux points; mais s'il faisoit le contraire, il se mettroit en si grand péril, que nul plus grand luy pourroit advenir.

« Comme le duc arriva en sa présence, la voix luy trembloit, tant il estoit esmu et prest de se courroucer. Il fit humble contenance de corps ; mais son geste et parole estoient aspres, demandant au roy s'il ne vouloit pas tenir le traité

paix, qui avoit esté escript et accordé, et si ainsi le vou-
jurer; et le roy lui répondit qu'ouy. A la vérité il n'y
it rien esté renouvelé de ce qui avoit esté fait devant Pa-
touchant le duc de Bourgogne, ou peu du moins, et tou-
nt le duc de Normandie luy estoit beaucoup amendé; car
stoit dit qu'il renonceroit à la duché de Normandie, et
oit Champagne et Brie, et autres places voisines, pour son
tage. Après luy demanda ledit duc s'il ne vouloit point
ir avec luy à Liége, pour ayder à revancher la trahison
les Liégeois lui avoient faicte, à cause de luy et de sa
ue; et aussi luy dict la prochaineté du lignage qui estoit
re le roy et l'évesque de Liége, car il estoit de la maison
Bourbon. A cette parole le roy respondit qu'après que
paix seroit jurée (ce qu'il désiroit fort), il estoit content
ller avec luy à Liége, et d'y mener des gens en si petit ou
grand nombre que bon lui sembleroit. Ces paroles réjoui-
it fort le duc; et incontinent fut apporté ledict traicté de
x, et fut tirée des coffres du roy la vraye croix, que
nct Charlemagne portoit, qui s'appelle la croix de vic-
re: et jurèrent la paix, et tantost furent sonnées les
ches de la ville: et tout le monde fut fort réjoui. » (Co-
nes, II, 11.)

Céder la Champagne à son frère, c'était la donner à Charles
Téméraire qui y trouvait cette communication, si désira-
pour lui, entre ses États de Flandre et ses États de Bour-
gne; marcher contre Liége, qui portait son drapeau, c'était
lâcheté; mais les princes de ce siècle mettaient le succès
ant, l'honneur derrière. Louis XI suivit donc le Téméraire
siége de la ville, et s'y battit bravement. Un jour, dans
moment d'alarme, ce fut lui qui donna les ordres, il vou-
monter à l'assaut, et quand les Liégeois l'apercevant lui
ient: Vive France! il répondait bien haut: Vive Bour-
gne! La ville prise (30 octobre), et la honte bue jusqu'à la
, il vint trouver le duc et lui dit d'un air de bonhomie
ue s'il avoit encore affaire de luy, il ne l'épargnast point;
is que s'il n'y avoit plus rien à faire, il désiroit aller à Pa-
faire publier leur appointement en la cour de parlement
ur ce que c'est la coustume de France d'y publier tous
ords, ou autrement ne seroient de nulle valeur....); et
antage prioit audit duc qu'à l'esté prochain ils se pussent
revoir *en Bourgogne et* estre un mois ensemble faisant
ne chère.... et ainsi fut accordé ce partement; et prit

congé le roy dudit duc, lequel le conduisit environ une demi-lieue, et au département d'ensemble luy fit le roy cette demande : « Si d'aventure mon frère qui est en Bretagne ne se « contentoit du partage que je luy baille pour l'amour de « vous, que voudriez-vous que je fisse ? » Le duc luy répondit soudainement sans y penser : « S'il ne le veut prendre, « mais que vous fassiez qu'il soit content, je m'en rapporte « à vous deux. » De cette demande et response sortit depuis grande chose, comme vous oirez ci-après. » (Comines, II, XVI.)

Louis donne à son frère la Guyenne au lieu de la Champagne (1469). — « Le samedi dix-neuvième jour de novembre 1468 furent publiés à son de trompe et en public, par les carrefours de Paris, ledit accord et union faits entre le roy et monseigneur de Bourgogne; et que pour raison du temps passé, personne vivant ne fust si osé ou hardi d'en rien dire à l'opprobre dudit seigneur, soit de bouche, par écrit, signes, peintures, rondeaux, ballades, virelais, libelles diffamatoires, chansons, gestes, ni autrement, en quelque manière que ce pust estre. Et que ceux qui seroient trouvés avoir fait ou esté au contraire, fussent grièvement punis, ainsi que plus à plein ledit cri le contenoit. Et ce même jour furent prises pour le roi et par vertu de sa commission, en la ville de Paris, toutes pies, geais et chouettes estant en cages ou autrement, et estant privées, pour toutes les porter devant le roy, et estant escrit et enregistré le lieu où avoient esté pris lesdits oiseaux, et aussi tous les beaux mots que iceux oiseaux savoient bien dire, et qu'on leur avoit appris. » (Jean de Troyes, p. 383.)

Le mot que ces oiseaux bavards savaient le mieux dire et qu'on leur avait appris, c'était Péronne, Péronne, le théâtre de sa défaite dans un de ces combats de finesse et de ruse qu'il aimait à livrer, et où, pris au piége, il n'avait laissé à ses ennemis que la peine de fermer la porte et de lui dicter d'humiliantes conditions s'il voulait sortir. Louis n'avait plus qu'une pensée, effacer ce souvenir en effaçant le malencontreux traité.

Le Téméraire avait dit : « Pourvu que le frère du roi soit content. » Louis XI eut grand soin que son frère fût content : au lieu de la pauvre et triste Champagne, il lui donna la belle et fertile Guyenne ; au lieu de Troyes pour résidence, il lui donna Bordeaux et Charles accepta de grand cœur un

ɔil échange qui pourtant et du même coup l'éloignait du de Bourgogne et le brouillait avec les Anglais, an-ıs maîtres de cette province, où ils comptaient bien re-ir.

es cages de fer; le cardinal la Balue et l'évêque Verdun (1469). — Un des conseillers du roi l'avait ıi dans la négociation de cette affaire, la Balue, homme rien, qu'il avait fait évêque d'Angers et cardinal, et qui ait le plus poussé à l'entrevue de Péronne. Louis décou-qu'il était en correspondance secrète avec le duc de ırgogne. Il le fit arrêter avec son complice, l'évêque de dun, et les enferma dans deux cages de fer où ils restè-t dix ans. Chabannes l'avait mieux servi. Il commandait mée que le roi avait menée jusqu'auprès de Péronne. ès le traité conclu avec le Téméraire, Louis lui avait écrit licencier ses troupes; Chabannes s'était bien gardé de le e, et le voisinage de cette armée avait imposé au duc une taine réserve. Louis pouvait se fier à un si habile homme; 'envoya avec cette armée contre le duc de Nemours, qui oumit, contre le comte d'Armagnac, qui se sauva et eut ses ns confisqués. Dans le même temps le duc de Bretagne ı de renoncer à toute alliance étrangère (traité d'Angers), e roi donna au comte de Warwick, qu'il réconcilia avec rguerite d'Anjou, les moyens de renverser en Angleterre ɔuard IV, le beau-frère de Charles le Téméraire.

ssemblée des notables à Tours (1470) — Le roi, alors d'avoir encore une fois isolé le duc de Bourgogne, l'attaquer de front; il convoque à Tours une assemblée notables, dans laquelle figurent, sur soixante personnes, ıte-deux magistrats, présidents de diverses cours de jus-ou de finances du royaume (1470). Il fait exposer à cette semblée ses griefs contre le Téméraire qu'il accuse d'avoir pleine paix attaqué les ports de Normandie; d'avoir porté public l'ordre anglais de la Jarretière; d'avoir exigé de vassaux, sujets de la couronne, le serment de le servir ers et contre tous, « sans en excepter monseigneur le ; » d'avoir fait saisir le bien des Français venus à la foire nvers, etc. Sur ce, les notables déclarent que le duc a dé-ré le traité de Péronne; et le roi, en conséquence, fait sitôt saisir les places qui étaient à sa portée. Saint-Quen-, Roye, Montdidier, Amiens. Il avait mis sur pied une nbreuse armée, et le duc était pris au dépourvu.

Nouvelle coalition contre le roi (1471). — Mais les ducs de Bretagne et de Guyenne et le connétable de Saint-Pol, le chef même de l'armée, effrayés des rapides progrès du roi, le trahissaient déjà. Un dauphin était né l'année précédente, et Guyenne, n'étant plus héritier de la couronne, avait intérêt à renouer la ligue des princes. Louis, en voyant ses succès se ralentir, comprit que de nouveaux complots se formaient autour de lui ; il crut prudent de s'arrêter et convint de la trêve d'Amiens avec le duc de Bourgogne. Elle était nécessaire, car Édouard IV, l'allié du Bourguignon, remontait à ce moment même sur le trône d'Angleterre (1471).

Mort du frère du roi (1472). — Ainsi Louis XI avait à briser encore une fois les mille liens dont l'aristocratie cherchait à enlacer la royauté. La cour de son frère, non plus celle d'un jeune fou sans argent ni soldats, mais celle du maître d'un riche et puissant apanage, était le centre de toutes ces intrigues. Par lui une nouvelle et grande maison féodale se reformait. Le duc de Bourgogne lui offrait sa fille unique en mariage, c'est-à-dire l'espérance de réunir un jour à ses possessions d'Aquitaine, des États plus étendus, plus peuplés, plus riches que ceux du roi lui-même. Il est vrai que Charles offrait en même temps sa fille au fils de l'empereur, à condition d'être nommé roi des Romains. Laquelle de ces deux promesses serait tenue? Nul ne le savait, pas même le duc. Mais le roi s'effrayait à la seule idée d'une telle union. Son frère était donc le plus grand obstacle qu'il trouvât sur son chemin. Louis essaya une dernière fois de rattacher ce prince aux intérêts de sa maison : il lui proposa de lui donner quatre provinces de plus, d'étendre son apanage jusqu'à la Loire, de lui faire épouser sa propre fille. Charles de Guyenne ne répondait pas, il faisait des préparatifs de guerre, il convoquait le ban et l'arrière-ban de son duché, il nommait un ennemi du roi, le comte d'Armagnac, général de ses troupes.

Le roi voyait croître le danger, et ne savait comment le détourner. Il s'adressait aux Écossais pour leur demander des secours ; il priait le pape d'être juge entre son frère et lui, se déclarait chanoine de Notre-Dame de Cléry, ordonnait des prières pour la paix, et « voulait que désormais, par toute la France, à midi sonnant, on se mît à genoux et l'on dît trois *Ave.* » C'est l'origine de l'*angelus*. S'il faut en croire un écrivain d'une époque postérieure, lui-même faisait à Notre-

ame de Cléry, quelque temps après, la prière suivante : Ah ! ma bonne dame, ma petite maîtresse, ma grande amie, qui j'ai eu toujours mon reconfort, je te prie de supplier eu pour moi et être mon advocate envers luy; qu'il me rdonne la mort de mon frère que j'ai fait empoisonner par méchant abbé de Saint-Jean. Je m'en confesse à toi comme ma bonne patronne et maîtresse ; mais aussi qu'eussé-je su ire ? Il ne faisait que troubler mon royaume. Fais-moi donc rdonner, ma bonne dame, et je sais bien ce que je te donrai[1]. »

Son frère était mort en effet ; le seul événement qui pût er Louis XI de l'imminent péril où il se trouvait était arré. Voici ce que rapportent à ce sujet les Mémoires conmporains : l'abbé de Saint-Jean d'Angély, aumônier du duc Guyenne, avait cueilli et pelé lui-même une pêche qu'il ait présentée à la dame de Montsoreau. Celle-ci l'avait rtagée avec Charles de Guyenne. Deux mois après, la dame Montsoreau mourait; huit mois après, le duc était ort. L'abbé de Saint-Jean d'Angély, accusé du double emisonnement, avait été conduit en Bretagne, mis en jugeent, emprisonné ; mais un matin, après un terrible orage, le trouva mort dans sa prison ; on prétendit que le dia l'avait étranglé. Les pièces du procès furent apportées à uis XI, supprimées par lui, et les juges qui lui avaient ntré cette complaisance furent comblés des faveurs ales.

Y avait-il eu empoisonnement ? Cet empoisonnement, s'il a lieu, était-il le fait de Louis XI? Ce sont des questions e l'histoire ne peut résoudre. Mais, si la culpabilité du roi te douteuse, la joie atroce que lui inspirèrent la maladie, is la mort de son frère, ne l'est pas ; elle perce à travers la èveté de la lettre qu'il écrivait au comte de Dammartin idant que le duc de Guyenne se mourait : « Monsieur grand maître, depuis les dernières lettres que je vous crites, j'ai eu nouvelles que M. de Guyenne se meurt, qu'il n'y a point de remède en son fait ; et le m'a fait oir un des plus privés qu'il y ait avec lui, par un nme exprès ; et ne crois pas, ainsy qu'il dit, qu'il soit vif uinze jours d'icy, au plus qu'on le puisse mener.... Afin

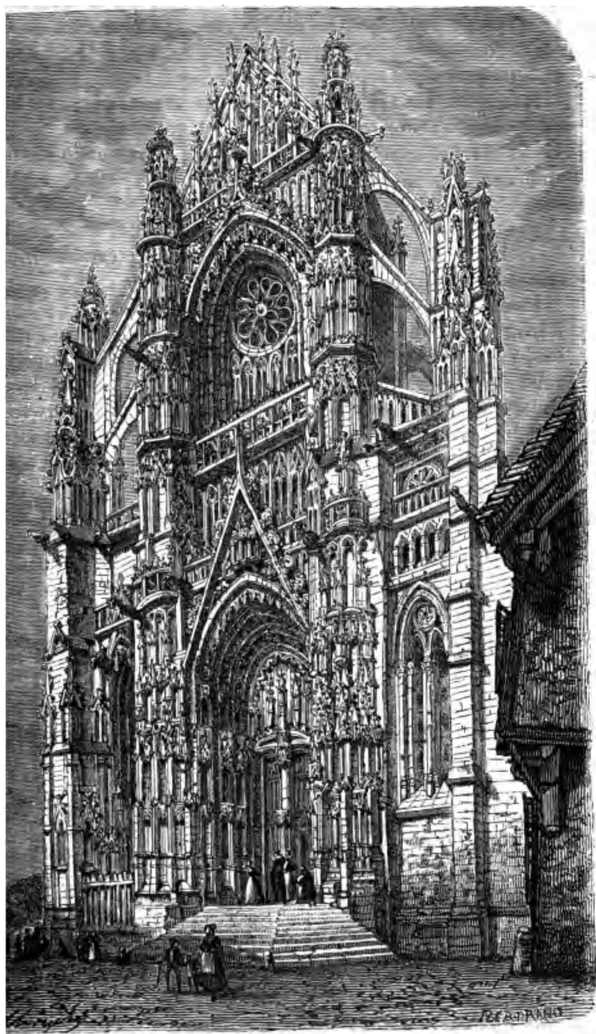
[1] *Voilà du moins ce que rapporte* Brantôme (*Digression sur* Louis XI, *p.* 24). *Mais qui a jamais entendu une telle prière ? — Le fou même, assure Brantôme.*

que vous soyez sûr de celuy qui me fait savoir ces no c'est le moine qui dit ses heures avec M. de Guyenn je me suis fort ébahy, et m'en suis signé depuis la t qu'aux pieds. »

Guerre avec le duc de Bourgogne (1472). — nement détruisait tous les projets du duc de Bou Dans son ressentiment, celui-ci répandit partout u feste par lequel il accusait le roi de lèse-majesté, de t de parricide. Il avait tenté, disait-il, deux ans aup de le faire périr lui-même par glaive ou par venin ; tenant il avait fait périr piteusement son frère par maléfices, sortiléges, et invocations diaboliques. Pou ce frère du roi, le duc de Bourgogne passa la Somm tra dans le royaume, jurant de tout mettre à feu e encore que la trêve qu'il avait conclue avec Louis X pas expirée.

La guerre se fit telle que le duc l'annonçait. S'ét senté devant la petite ville de Nesle, il y pénétra en d rompue une capitulation commencée, et ordonna d'y tout le monde. Hommes, femmes et enfants s'étaient dans la grande église : ils y furent massacrés. Le duc à cheval, se signa et dit : « Saint Georges, enfants, v là fait une belle boucherie. » Il y avait un demi-sang.

Résistance de Beauvais ; Jeanne Hachette. telle exécution était un avertissement donné aux aut de se bien défendre. Aussi, lorsque le 27 juin 1472 bourguignonne arriva devant Beauvais, les bourge tinrent vaillamment un assaut qui dura onze heures. mes elles-mêmes prirent part à la défense. Une d' s'appelait Jeanne, comme l'héroïne de Domrémy, ar étendard bourguignon qu'un soldat avait déjà plan rempart, et le roi, en reconnaissance, institua, apr livrance de la ville, une procession annuelle dan les femmes avaient le pas sur les hommes. Charles, tendait à emporter la place par un coup de main, point préparé pour un siége. Il voulut brusquer l' le 9 juillet, il ordonna un nouvel assaut qui lui coû hommes. Le 22, il leva son camp et tourna vers la N die, brûlant toutes les petites places qu'il rencontr Saint-Valery-en-Caux, Longueville, Neufchâtel, de près par les Français qui lui coupaient les vivres



Un portail de la cathédrale de Beauvais

devant Dieppe, il se rejeta sur Rouen, où il avait donné rendez-vous, disait-il, au duc de Bretagne, et s'arrêta quatre jours sous ses murs; puis, accusant François II de manquer à sa promesse, il reprit la route de ses États.

Nouveau traité avec le duc de Bretagne (1472). — Si le duc François avait manqué au rendez-vous, c'est que Louis XI lui avait fait rude guerre; il lui avait enlevé la Guerche, Machecoul, Ancenis, Chantocé et, après l'avoir effrayé par ces succès, il lui avait offert une paix avantageuse que le duc signa le 10 octobre; le 23, Charles le Téméraire, tout à l'heure si intraitable, acceptait lui-même la trêve de Senlis.

Comines passe au service de Louis XI. — Le traité de Péronne, par lequel on avait cru mettre le roi de France si bas, était déchiré; la honte de Liége était compensée, aux yeux de Louis XI, par la honte de Beauvais. Et si le roi venait de sortir avec tant d'adresse d'un si mauvais pas, que n'oserait-il point à l'avenir avec plus de ressources et moins d'embarras? Tous les gens avisés firent cette réflexion et crurent que, s'il fallait choisir un maître, le meilleur à prendre était certainement Louis XI. Le conseiller du duc de Bourgogne, Philippe de Comines, le conseiller du duc de Bretagne, Odet d'Aydie, sire de Lescun, les deux hommes les plus capables de comprendre, de pratiquer, d'aimer la politique de la ruse et du succès, passèrent l'un et l'autre, à cette époque, au service du roi de France.

CHAPITRE XXXV.

LE RÈGNE DE LOUIS XI DE 1472 A 1483.

Le duc de Bourgogne et les États bourguignons. — Philippe de Comines, le sire de Lescun, ces sages du quinzième siècle, avaient raison, du moment qu'ils plaçaient le succès au-dessus de la morale, car le succès est assuré de



ITALIE MÉRIDIONALE
DE CHARLES VIII
MER ADRIATIQUE
MER DE TOSCANE
Abruzzes
Molise
Capitanate
Naples
Pouille
G. de Tarente
SICILE
Reggio
RANCE
LOUIS XI
1461-1483
DE
1461 à 1515
Mulhouse
Bâle
Soleure
Sempach
Lucerne
Morgarten
Berne
St Gall
I. de Neuchâtel
Tyrol
Milan
Bergame
RÉPque DE VENISE
Mantoue
Plaisance
Parme
Modène
Bologne
Romagne
Turin
de Gênes
Gênes
Golfe de Gênes
Florence
CORSE
Echelle
Gravé par E. Georg



nais au roi de France. Son plus redoutable adversaire ne ılus travailler qu'à se perdre lui-même.

harles se perdit en poursuivant la réalisation d'un projet lessus de ses forces. Ses États se composaient des duché omté de Bourgogne, dans le bassin de la Saône; des Pays-aux bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin: c'est-re d'une partie française et d'une partie flamande, d'une ie féodale et d'une partie communale; entre elles, point :ommunication. Cet État qui n'avait ni frontières, ni re, ni souverain national, ni langue homogène, à une jue où les nationalités commençaient à se dessiner, ne vait être qu'une domination fragile destinée, comme tout anormal, à une durée éphémère.

y avait cependant, pour les domaines du Téméraire, : choses qui pouvaient se trouver, l'unité géographique ;s frontières. Entre ses provinces du nord et celles du s'étendaient la Champagne, la Lorraine et l'Alsace. Il t cherché à avoir la première, en la faisant donner au duc iuyenne; il cherchera successivement à gagner les deux es. Quant aux frontières, bien des gens lui rappelaient s de l'ancienne Lotharingie, qui avait compris tous les placés, au sud, entre les Cévennes et les Alpes, au nord, e le Rhin et l'Escaut. Atteindre ces limites, telle est l'en-rise que le duc va poursuivre. On entrevoit aisément les :ultés d'une pareille tâche; pour la réaliser, il aura à tête à la fois à la France, à l'Allemagne, à la Suisse, à .orraine, à la Provence qui se sentira menacée par ce il de vieux souvenirs carlovingiens. Puis, les frontières uises, il faudra fondre ensemble toutes ces races, faire ; entre eux, comme membres d'une même patrie et e même famille, les gens de Marseille et ceux de Ni-ue, chercher et trouver le point central de cette longue e de territoire, qui véritablement n'a pas de centre; ré-; les indomptables communes de Flandre, les vaillants its du Dauphiné, les montagnards de la Suisse; mettre formité là où existent les diversités les plus profondes : :prise irréalisable et dont nous trouverons le triste dé-ıent sous les murs de Nancy en 1477.

partir de 1468, on entrevoit quelques essais de cen-ıation : en cette année, institution d'un payeur général toutes les *possessions* bourguignonnes; en 1473, fon-ı *d'une cour suprême* de justice à Malines et grande

ordonnance militaire pour mettre de l'unité dans l'armée.

Acquisitions dans les Pays-Bas, la Lorraine et l'Alsace (1469-1473). — Mais le Téméraire se plaît bien plus aux conquêtes qu'aux institutions. Le duc de Gueldre, Arnoul, venait d'être emprisonné par son fils Adolphe: Charles s'établit juge entre le père et le fils, et décide en faveur du vieux duc, qui lui vend son duché (1469).

Après le duché de Gueldre, le duché de Lorraine. Le duc venait de mourir; le Téméraire se saisit de René de Vaudemont, son héritier, et se fait céder par lui quatre places fortes sur les frontières, avec le libre passage à travers le pays. La même année (1473), l'électeur de Cologne, Robert de Bavière, le nomme avoué et défenseur de l'électorat. Précédemment, un de ces princes autrichiens toujours nécessiteux et endettés, l'archiduc Sigismond, lui avait engagé pour une assez faible somme le landgraviat de la haute Alsace, et le comté de Ferrette. C'était une partie des pays qui forment le passage entre la Franche-Comté et le Luxembourg; de là son officier Hagenbach menaça pour lui Berne, Bâle, Mulhouse, Strasbourg, les villes libres du Rhin et de la Suisse (1469).

Charles veut se faire couronner roi (1473). — A ces acquisitions le duc songea à joindre un titre. Il voulait faire reconnaître publiquement l'indépendance très-réelle dont il jouissait et changer sa couronne ducale en couronne royale. Il s'adressa à l'ancien dispensateur des royaumes, à l'empereur d'Allemagne. C'était alors Frédéric III, prince bien plus occupé des intérêts de sa maison que de ceux de l'Empire. Charles le Téméraire lui offrit, pour son fils Maximilien, la main de sa fille Marie, déjà offerte à bien des princes, et, avec elle, le plus riche héritage de la chrétienté; en échange, Frédéric transformerait en royaume les possessions bourguignonnes.

L'affaire fut convenue et une entrevue fixée à Trèves pour en régler les derniers détails. Mais d'abord, à cette entrevue, le duc de Bourgogne se fait attendre; puis il se montre dans un appareil somptueux qui fait d'autant plus tristement ressortir le mesquin cortége de l'empereur; enfin ni l'un ni l'autre des deux souverains ne veut exécuter le premier sa promesse. D'une part, Charles n'a pas réellement l'intention de se donner un gendre qui pourrait le gêner par ses exi-

gences; de l'autre, Frédéric craint de soulever les ressentiments de l'empire en augmentant la puissance si menaçante déjà du duc de Bourgogne. De sinistres avis arrivent à l'empereur de la part du roi Louis XI, et Frédéric III quitte Trèves, faisant dire à Charles que l'affaire dont il s'agit entre eux se traitera une autre fois avec plus d'opportunité.

Ligue contre le duc de Bourgogne; siége de Neuss (1474-1475). — En même temps le duc est informé qu'une ligue se forme entre l'archiduc Sigismond, les villes du Rhin menacées, les Suisses et le roi de France. L'archiduc lui apporte tout à coup les 100 000 florins convenus pour le rachat de l'Alsace, que le Téméraire est obligé de lui remettre. Son officier, l'homme dont il a approuvé l'administration tyrannique, Hagenbach, est saisi et décapité par les habitants de Brisach (1474). Avec cette nouvelle, le duc reçoit le solennel défi des Suisses, qui entrent en Franche-Comté et qui ont déjà gagné sur les Bourguignons la sanglante bataille de Héricourt.

Et ces événements arrivaient au moment où Charles était lui-même engagé dans une autre guerre, pour soutenir contre le pape, contre l'empereur, contre ses sujets, cet archevêque de Cologne, Robert de Bavière, qui l'avait nommé protecteur de son électorat. Il assiégeait la petite ville de Neuss, près de Cologne. Mais, situé sur un rocher et bien défendu, Neuss résista onze mois. L'arrivée d'une immense armée germanique força le duc à lever le siége.

Ainsi le Téméraire reculait : le terrible prince se voyait insulté, bafoué. Les Suisses l'avaient défié, le duc de Lorraine le défiait. Le roi de France lui enlevait ses villes de Picardie et s'avançait dans l'Artois, et celui sur lequel il avait compté pour occuper le roi de France, signait avec la France un traité d'amitié.

Expédition d'Édouard IV en France (1475). — En partant pour l'Allemagne, Charles avait pressé Édouard IV, roi d'Angleterre, de descendre en France. La guerre convenait à ce dernier pour rallier autour de lui tous les partis dont les rivalités troublaient son royaume; et, avec le concours du duc de Bourgogne et du connétable de Saint-Pol, il *comptait sur une courte* et glorieuse campagne. Il descendit *à Calais à la tête* d'une magnifique armée, croyant y *trouver le duc avec* toutes ses forces; Charles vint le rejoin-

dre à peu près seul pour lui dire qu'il attaquerait d'un autre côté, par la Lorraine, mais que le connétable lui ouvrirait ses forteresses, les portes de la France, et là-dessus il partit. Le roi anglais, sur cette assurance, pousse en avant jusqu'à la Somme et s'approche de Saint-Quentin dont le connétable fait tirer le canon sur lui. Édouard était déjà bien irrité contre ceux qui, après l'avoir appelé, le recevaient ainsi; l'adresse du roi fit le reste. D'abord Louis acheta le héraut qui avait apporté le défi, 300 écus et 20 aunes de velours, avec de belles promesses, si la paix se faisait, puis quelques-uns des seigneurs anglais, enfin le roi lui-même.

Celui-ci se fit payer cher : 75 000 écus pour les frais de la guerre; 50 000 écus de pension annuelle; le mariage de sa fille avec le dauphin (29 août 1475). Louis XI traita même l'armée anglaise à table ouverte dans Amiens. « Il avoit ordonné, à l'entrée de la porte de la ville deux grandes tables, à chascun costé une, chargées de toutes bonnes viandes qui font envie de manger, et les vins les meilleurs dont on se pouvait adviser, et des gens pour les servir. D'eau n'estoit nouvelles. A chacune de ces tables avoit fait seoir cinq ou six hommes de bonne maison, fort gros et gras, pour mieux plaire à ceux qui avoient envie de boire..., et dès que les Anglois s'approchoient de la porte, ils voyoient cette assiète. Et y avoient des gens qui les prenoient à la bride, et disoient qu'ils leur courussent une lance; et les amenoient près de la table; et estoient traités pour ce passage selon l'assiète, en très-bonne sorte, et le prenoient bien en gré. Comme ils estoient en la ville, quelque part qu'ils descendissent, ils ne payoient rien, et estoient fournis de quoi leur estoit nécessaire, où ils alloient boire et manger, et demandoient ce qui leur plaisoit, et ne payoient rien; et dura cecy trois ou quatre jours. »

Ces ripailles n'avaient rien d'héroïque, mais elles étaient fort utiles; Louis ne regardait qu'au résultat : il laissa le peuple donner à cette paix son vrai nom : la *trêve marchande*.

Le Téméraire conquiert la Lorraine (1475) et envahit la Suisse (1476). — Edouard ayant signé la paix, il fallut bien que le Téméraire s'apaisât; il conclut avec Louis XI la trêve de Soleure (13 septembre), pour être libre de terminer ses affaires de Lorraine et de Suisse, se réservant de reprendre un jour ou l'autre celle de France. Louis, prudemment, s'écarta de la route du sanglier. Quoi-

n'il eût poussé le duc René à la guerre, il laissa succomber la Lorraine : le 30 novembre, le Téméraire entrait à ancy.

Moins de deux mois après, il passa le Jura pour aller ompter les Suisses, qui venaient de courir toute la Franche-omté, brûlant et pillant. Ces paysans affranchis se croyaient rès-fermement les premiers soldats du monde, et l'étaient. e Téméraire n'avait que du mépris pour « ces vachers des



Grandson.

lpes. » Il les attaqua en plein hiver, avec une armée de 3000 hommes, qui venait de faire deux campagnes fatiantes. Le 18 février 1476, il assaillit la petite ville de Grandon; la place tenait encore le 28. Pour déterminer les déenseurs à se rendre, il leur promit la vie sauve, et, quand les tint, il les fit pendre à un noyer.

Batailles de Grandson et de Morat (1476). — Toute a Suisse s'émut à la nouvelle de cette perfidie. L'armée condérée de Schwitz, Berne, Soleure et Fribourg vint chercher rès de Grandson même les troupes bourguignonnes entasées dans une plaine étroite, où l'artillerie, la cavalerie n'éaient point libres de leurs mouvements. Les fantassins uisses, *armés de leurs* lances de 18 pieds, avaient beau jeu

contre des adversaires ainsi embarrassés. Afin de faire perdre à l'ennemi l'avantage du terrain, Charles ordonna un mouvement en arrière, qui jeta la crainte parmi les siens. L'arrivée inattendue des contingents d'Uri, d'Unterwald et de

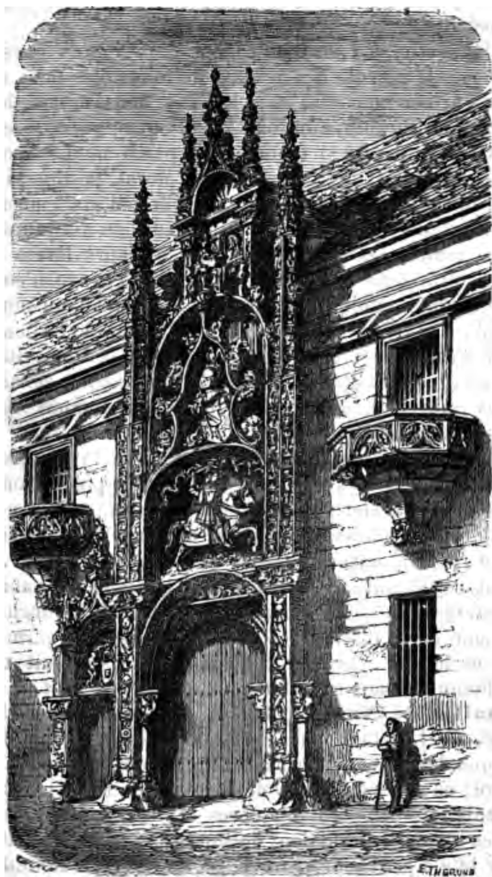


Porte de la Craffe, à Nancy[1].

Lucerne changea cette crainte en panique; tous les efforts du duc ne suffirent pas à arrêter la déroute. La perte fut cependant peu considérable : au dire de Comines, sept hommes d'armes seulement auraient péri. Mais le pres-

1. Cette porte est un des plus anciens monuments de la *ville vieille*. Les ducs faisaient autrefois leur entrée par cette porte flanquée de tours qui servent aujourd'hui de prison militaire.

avait disparu : Charles de Bourgogne n'était plus Char-
invincible; il avait fui. Son épée, sa tente, ses diamants,



Porte du palais ducal de Nancy[1].

st la *grande porterie* du palais des ducs de Lorraine. René, en re-
sance du secours que les Suisses lui avaient prêté, eut toujours
n palais un ours, image vivante des armes et du nom de Berne.
cesseurs suivirent cet usage. La niche de l'ours était placée près
tite porte.

son sceau ducal, son collier de la Toison d'or, les ornements de sa chapelle, restés entre les mains des Suisses, avaient servi de jouets aux montagnards, à ces rustres, comme il les appelait.

Le duc, retiré à Lausanne, n'eut plus qu'une pensée, la vengeance. Il recruta des soldats de tous côtés pour se former une armée nouvelle, 4000 Italiens, 300 Anglais, des Savoyards, des Francs-Comtois, des Bourguignons, des Flamands, en tout 36 000 hommes. Il partit de Lausanne, le 27 mai, en disant: « Je déjeunerai à Morat, je dînerai à Fribourg, je souperai à Berne. » Le 22 juin, il était encore devant Morat qui avait repoussé dix assauts en dix jours. Pendant ce temps, les cantons préparaient leurs forces et les secours étrangers arrivaient. Le roi de France n'envoyait pas de soldats, quoiqu'il en promît, il envoyait au moins de l'argent; des troupes arrivaient de l'Alsace, de l'Allemagne, malgré l'empereur; et le jeune duc de Lorraine, René de Vaudémont, dépouillé par le duc de Bourgogne, venait donner aux Suisses la seule chose qui leur manquait : un peu de cavalerie et quelques armures de fer.

L'armée suisse partit de Berne le 21 juin 1476. Charles le Téméraire, bien qu'averti, ne prit aucune précaution. Son artillerie, sa cavalerie étaient placées de manière à ne pouvoir agir. Les Suisses touchaient déjà ses retranchements, qu'il se refusait encore à croire qu'on osât l'attaquer. Ils se ruèrent cependant sur lui avec leur impétuosité habituelle, s'emparèrent de ses batteries, serrèrent les Bourguignons entre leur corps d'armée, leur arrière-garde, la garnison de Morat et le lac, et firent une boucherie de huit ou dix mille hommes, sans compter ceux qui se noyèrent.

Bataille de Nancy (1477); mort du duc de Bourgogne. — Le grand duc de Bourgogne, vaincu et fugitif, convoqua les états de Franche-Comté, de Bourgogne et de Flandre; ce fut pour recevoir partout des refus humiliants, pour entendre des paroles amères et insultantes. Cependant tous ses ennemis profitaient de son désastre, et il allait avoir à tenir tête à la fois aux Suisses, à Louis XI, à René de Vaudemont. Cette dernière attaque, venue du plus faible de ses adversaires, lui fut la plus sensible. La Lorraine, d'ailleurs, était le lien de toutes ses provinces, le centre naturel de l'empire bourguignon; il avait, disait-on, désigné Nancy comme la capitale de son futur royaume. Il se hâta d'accom-

our sauver la place, et arriva sous ses murs le 22 octo-



ure dite de Charles le Téméraire, mais probablement du XVIe siècle.

Il était trop tard : la ville avait été prise trois jours

auparavant, mais elle n'avait ni garnison ni vivres, et, en la tenant étroitement bloquée, Charles espéra y rentrer bientôt.

Ses ennemis déployèrent autant d'activité qu'il montrait lui-même d'obstination. Louis XI, René, soldaient des mercenaires allemands et suisses ; le duc de Lorraine arriva avec 20 000 hommes en vue de Nancy, le 4 janvier 1477. Le Téméraire n'avait pas 4000 soldats. Néanmoins nulle remontrance ne put le déterminer à lâcher prise. « S'il le faut, disait-il, je combattrai seul. » Le dimanche 5 janvier il se porta au-devant de l'ennemi par une grosse neige, et s'attendant à périr plutôt qu'à vaincre. En quelques moments la petite armée bourguignonne fut dispersée, prise ou égorgée. Le duc lui-même fut tué par un ennemi inconnu. Le lendemain un de ses pages reconnut son cadavre mutilé.

Le 7 janvier Louis XI tenait déjà l'importante nouvelle: « Dès que le roy eut reçu ces lettres dont j'ay parlé, il envoya à la ville de Tours quérir tous les capitaines et plusieurs grands personnages, et leur montra les lettres. Tous en firent signe de grande joye ; et sembloit à ceux qui regardoient les choses de bien près qu'il y en avoit assez qui s'efforçoient, et nonobstant leurs gestes, ils eussent mieux aimé que le fait dudit duc fust allé autrement. La cause en pourroit estre parce que paravant le roy estoit fort craint, et ils se doutoient que, s'il se trouvoit tant délivré d'ennemis, qu'il ne vouloist muer plusieurs choses, et par espécial estats et offices ; car il y en avoit beaucoup en la compagnie, lesquels, en la question du Bien public et autres du duc Guyenne, son frère, s'estoient trouvés contre luy. Après avoir un peu parlé aux dessusdits, il ouït la messe ; et puis il fit mettre la table en sa chambre, et les fit tous disner avec luy ; et y estoit son chancelier, et aucunes gens de conseil, et en disnant parla toujours de ces matières. Et sçais bien que moy et austres prismes garde comme disneroient et de quel appétit ceux qui estoient en cette table ; mais à la vérité (je ne sçay si c'étoit de joie ou de tristesse) un seul par semblant ne mangea la moitié de son saoul. » (Comines. V, x.)

Abaissement des grands. — Dès que Louis avait vu le Téméraire se heurter contre les Allemagnes, comme on disait alors, il avait compris qu'il n'avait qu'à le laisser faire, et que le duc s'y briserait ou embarrasserait de telle sorte qu'il n'aurait plus rien à en craindre. Il lui avait donc été loisible.

lant ce répit, de régler ses comptes avec ceux qui s'étaient de fois tournés contre lui.

uine de la maison d'Alençon (1473-1474). — En , le duc d'Alençon, accusé d'avoir traité avec les An-, avait été condamné à mort, peine qui avait été com- e par Charles VII en une détention perpétuelle. A son avé- ent, Louis XI, pressé de défaire ce qu'avait fait son père, it en liberté. Alençon en profita pour assassiner ceux qui ent déposé contre lui; il fabriqua de la fausse monnaie,



Le palais de justice et le château des ducs d'Alençon.

dans la ligue du Bien public et dans tous les complots és contre le roi; il offrit même au duc de Bourgogne ui vendre son duché d'Alençon et son comté du Perche. 1473, Louis XI le fit arrêter et le livra au parlement, en ant la précaution de distribuer d'avance ses biens aux s. L'arrêt, prononcé l'année suivante, le condamna à la e capitale *pour la* seconde fois. Il avait 66 ans; le roi *grâce de la vie, mais* le retint en prison jusqu'à sa mort, *que deux ans* après.

Il laissait un fils, René, auquel le roi payait fort irrégulièrement une modique pension. René s'en contentait, d'abord parce qu'il avait grand'peur du roi, ensuite parce qu'il était content de tout, pourvu qu'on lui laissât ses plaisirs et ses chasses. Mais ceux à qui avaient été distribués les biens de son père craignaient toujours de sa part quelque dangereuse réclamation. Ils imaginèrent de lui écrire des lettres anonymes ; première lettre : le roi va le faire moine ; René est fort effrayé, ne se sentant aucune vocation ; seconde lettre : le roi va l'emprisonner et le faire juger, c'est-à-dire condamner ; troisième lettre : le roi a chargé ses agents de le tuer.... Le comte, aux abois, ne trouve qu'une ressource, c'est de demander asile au duc de Bretagne, au roi d'Angleterre. Aussitôt avis est donné à Louis XI que le comte du Perche se prépare à fuir chez les ennemis du royaume. Passer en Angleterre ou en Bretagne, c'était, aux yeux Louis XI, un crime irrémissible. Il fait arrêter le coupable et l'enferme dans une cage de fer d'un pied et demi de long où on lui donnait à manger avec une fourche à travers les barreaux (1481). Il y resta d'abord douze semaines. Cependant on manquait de preuve écrite. Un des hommes placés près de lui, et qui lui avait inspiré confiance, l'éveille brusquement une nuit et lui dit : « Par le corps Dieu, vous êtes un homme mort, si vous n'y prenez garde ! » Et il lui conte que son frère a entendu dire de bonne source qu'on allait le faire mourir, et profiter pour cela de l'absence du roi. Le prisonnier, éperdu, supplie l'homme de lui fournir les moyens de fuir. Il le promet, mais avant tout il faut écrire au duc de Bretagne, lui demander asile. Et il donne au captif ce qu'il faut pour un message. Le comte écrit, et ses ennemis tenant la pièce qui leur manquait, le condamnent à demander pardon au roi et à tenir prison perpétuelle[1].

Ruine de la maison d'Armagnac (1473). — Il y avait des griefs bien autrement sérieux à alléguer contre le comte d'Armagnac, cet horrible Jean V, qui avait épousé sa propre sœur Isabelle, forcé son chapelain à bénir ce mariage incestueux, en le menaçant de le jeter à la rivière s'il y faisait difficulté, et qui tirait sa dague contre quiconque lui adressait une remontrance. Traduit devant le parlement pour

1. Michelet, t. VI, p. 479 et suiv. d'après le Procès Ms. aux Archives.

nceste, pour meurtre, pour faux, il avait été condamné, sous Charles VII, mais s'était enfui, et un des premiers actes de Louis XI, à son avénement, avait été de lui restituer ses lomaines, avec complète absolution pour tous ses crimes. Cet homme effroyable eut la reconnaissance qu'il fallait atendre de lui; il fut constamment parmi les ennemis du roi : allié du duc de Bourgogne, du duc de Guyenne, du roi d'Angleterre. Louis XI profita, pour le punir, du premier moment le tranquillité que lui donnèrent les ambitieux projets de Charles le Téméraire : en 1473 il chargea de cette exécution un homme sur lequel il pouvait compter, le cardinal d'Alby, qui vint assiéger Lectoure. La ville, très-forte d'assiette, se défendit bien : on fit au comte des propositions d'accommoement, et, pendant qu'on négociait, le cardinal s'empara 'une porte de la ville. Jean d'Armagnac fut poignardé sous s yeux de sa femme. Les soldats répandus dans la ville, illèrent tout, égorgèrent tout, puis mirent le feu aux maions. De la population de Lectoure il survécut trois hommes quatre femmes. La femme du comte était grosse, on l'emisonna.

Ruine de la maison de Nemours (1477). — Il y avait ns cette maison d'Armagnac une branche cadette, celle de mours. En 1477, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours et mte de la Marche, arrêté, emprisonné, mis en jugement, voyant condamné, écrivait à Louis XI la lettre suivante : J'ai tant méfait envers vous et envers Dieu, que je vois n que je suis perdu si votre grâce et miséricorde ne s'éd sur moi, laquelle, tant et si humblement et en grande iertume et contrition de cœur, je vous requiers et supplie libéralement donner, en l'honneur de la benoîte passion Notre-Seigneur Jésus-Christ, des mérites de la benoîte erge Marie, et des grandes grâces qu'elle vous a faites. Si seul prix a racheté tout le monde, je vous le présente pour délivrance de moi, pauvre pécheur, et pour mon entière solution et grâce. Sire, par les grandes grâces qui vous nt faites, faites-moi grâce et à mes pauvres enfants. Ne uffrez pas que, pour mes péchés, je meure en honte et en nfusion, et qu'ils vivent en déshonneur, allant querir leur in. Si vous avez eu amour pour ma femme, votre cousine, 'il vous plaise avoir pitié de son pauvre malheureux mari de ses orphelins. *Sire, ne souffrez pas qu'autres que votre séricorde, clémence et pitié*, soient juges de ma cause ni

qu'autres que vous en aient connoissance. Je vous servirai bien et si loyalement que vous reconnoîtrez que je suis vrai repentant, et qu'à force de bien faire, je veux amender mes défauts. Pour Dieu, Sire, oyez pitié de moi et de mes pauvres enfants. Étendez sur eux votre miséricorde, et à toujours ne cesseront de vous servir et de prier Dieu pour vous, auquel je supplie que, par sa grâce, il vous donne très-bonne vie et longue, avec accomplissement de tous vos bons désirs. — Écrit en sa cage de la Bastille, le dernier de janvier 1477. — Votre très-humble et très-obéissant serviteur et sujet, le pauvre Jacques. »

Cette lettre est fort touchante, et on plaint l'homme dont le cœur est resté fermé à de si déchirantes supplications. Cependant le repentir et la prière ne détruisent pas la culpabilité.

Les Nemours n'étaient rien que par Louis XI, c'était lui qui, dans ce fol engouement dont il se prenait pour quelques hommes, avait donné à Jacques d'Armagnac, sous le nom de duché de Nemours, des biens immenses dans les diocèses de Meaux, de Châlons, de Langres, de Sens, etc. On avait vu le roi forcer les juges à faire gagner au duc de Nemours un mauvais procès. Arrive la ligue du Bien public, et Nemours passe aux ennemis du roi. Au traité de Conflans, il revient à Louis, lui jure fidélité sur les reliques de la Sainte-Chapelle, reçoit de lui le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France, et, moins d'un an après, il figure encore parmi ses ennemis. Toutefois, en 1473, voyant mettre en jugement son cousin d'Armagnac, il a peur pour lui-même et fait une nouvelle soumission, un nouveau serment, le plus solennel qui se puisse trouver. Vaine promesse! deux ans après, au plus fort des embarras de Louis XI, le duc se cantonne dans ses places pour voir venir les événements, refuse tout secours au roi, et se tient prêt à mettre la main sur le Languedoc. Délivré des Anglais, Louis assiégea et prit Nemours dans son château de Carlat, et le fit transporter à la Bastille, enchaîner, mettre dans une cage de fer, ordonnant qu'on ne l'en tirât que pour le torturer, et qu'on le torturât bien étroit, qu'on le fît parler clair. Un jour, il apprend qu'on a usé de ménagements envers le prisonnier : aussitôt il écrit: « Monsieur de Saint-Pierre, je ne suis pas content de ce que vous ne m'avez averty qu'on luy a osté les fers des jambes et qu'on le fait aller en autre cham-

our besogner avec lui.... Gardez bien qu'il ne bouge de sa cage, et qu'on ne le mette jamais en dehors, n'est pour le gehenner, et qu'on le gehenne en sa cham. et vous prie que si jamais vous avez volonté de me faire e, vous me le faites bien parler. » Des juges auxquels , suivant son usage, avait distribué par avance les biens ccusé, recueillaient les aveux et instruisaient le procès. d il vit que la condamnation était infaillible, alors, pour ir un jugement plus solennel, il porta la cause au par- it. Nemours avouait tout et adressait au roi la lettre iante que nous avons citée. Cette lettre, que Louis XI ntenta de joindre aux pièces du procès, fit plus d'im- lon sur quelques-uns des juges. Trois membres du par- it votèrent en faveur de l'accusé. Louis les suspendit de office. Le parlement écrit au roi pour réclamer contre violence faite à la conscience des juges. Le roi répondit colère : « Je pensois, vu que vous êtes sujets de la cou- de France et lui devez votre loyauté, que vous ne isiez pas approuver qu'on fît si bon marché de ma peau. ès ce que je vois par vos lettres, je connois clairement y en a encore parmi vous qui volontiers seroient ma- urs contre ma personne ; et, afin d'eux garantir de la ion, ils veulent abolir l'horrible peine qui y est. Par sera bon que je mette remède à deux choses : la pre- , expurger la cour de telles gens ; la seconde, faire que orénavant ne puisse alléger les peines pour crimes de najesté. » La condamnation fut prononcée et le duc déca- ux halles. L'histoire de ses enfants placés sous l'écha- pour être arrosés du sang de leur père est une invention nodernes ; les contemporains, même les plus hostiles, parlent pas.

mission de la féodalité du midi, et acquisition oussillon (1474). — Un frère de Jean V d'Armagnac membre de la puissante maison d'Albret, coupables de complot, furent, le premier emprisonné, le second ité. Ces exécutions enseignèrent aux nobles du midi, nt rebelles, le respect de la loi et du roi. Le roi d'Ara- lui avait engagé pour 200 000 écus le Roussillon, et y ntait une révolte, espérant recouvrer la province et r l'argent. Louis envoya une bonne armée prendre gnan, *après un siége* mémorable, et ferma cette porte *France (1474).*

Ruine de la maison de Saint-Pol (1475). — Il y avait au nord un autre seigneur à punir, un homme qui, comme Jacques de Nemours, n'était rien que par Louis XI, à qui Louis XI avait donné de l'argent, des domaines, la capitainerie de Rouen, le gouvernement de la Normandie, et, avec le titre de connétable, la défense du royaume, l'épée de la France. Cet homme, le comte de Saint-Pol, qui tenait à la fois des fiefs français et flamands, avait résolu de se créer, entre l'Angleterre, la France et la Bourgogne, une souveraineté indépendante. Il y avait travaillé depuis dix ans, employant pour réussir un seul moyen, tromper tour à tour les Anglais, les Français, les Bourguignons, tromper Louis XI surtout, qui, en dépit de toute sa finesse, s'y était laissé prendre. Aussi, Louis XI fut-il le plus implacable dans son ressentiment, lorsqu'arriva ce que Saint-Pol n'avait point prévu, que le roi de France, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne échangèrent les lettres qu'il leur avait écrites, et où ils virent qu'ils avaient été tous les trois dupés par lui. A l'approche des troupes françaises, le connétable crut que, malgré tout, il lui resterait un asile auprès de son ami d'enfance, le duc de Bourgogne, et il s'enfuit à Mons. Le roi lui écrivit de revenir sans crainte. « J'ai de grandes difficultés, lui disait-il, j'aurois bon besoin d'une tête comme la vôtre; » et il ajoutait devant ceux qui étaient présents, de peur qu'on ne s'y trompât: « Ce n'est que la tête que je demande, le corps peut rester où il est. » Saint-Pol n'avait garde de venir; il se croyait en sûreté, mais il se trompait. Le duc de Bourgogne et le roi venaient de faire un échange. Louis XI abandonnait au Téméraire le duc René de Lorraine, et le prince bourguignon livrait le connétable, qui fut transféré à la Bastille, interrogé sur des choses qu'il ne pouvait nier, puisqu'il les avait écrites, et décapité en place de Grève, avec une excessive promptitude, par ordre des gens du roi dont quelques-uns craignaient peut-être de se voir compromis par les révélations qu'il proposait de faire pour obtenir sa grâce. Le roi manifesta maintes fois le regret qu'on ne l'eût pas, lui aussi, torturé bien étroit, pour le faire parler clair.

Extension de la puissance royale. — Telles sont les principales exécutions ordonnées par Louis XI. Oublions les moyens employés, oublions la barbare procédure du quinzième siècle; et, à l'exception peut-être d'une seule, celle du

te du Perche, quelle est celle de ces condamnations tales qui ne serait pas prononcée aujourd'hui? L'exise de la France était attachée à la réalisation de deux es : l'unité du territoire, l'unité du gouvernement. Cette ile unité, confusément sentie, est le but de tous les actes ouis XI. Ressaisir les fiefs et les pouvoirs des seigneurs les rattacher à la couronne, fonder le gouvernement l en abaissant l'aristocratie, c'est l'entreprise de tout son e. Il la poursuit ou la prépare par tous les moyens, iquant tour à tour à toutes les grandes familles, tantôt se les attacher, tantôt pour les ruiner : aux maisons nçon, d'Armagnac, de Nemours, de Saint-Pol et d'Albret les exécutions rigoureuses ou sanglantes ; à la maison ourbon, en menaçant d'un procès le vieux duc Jean, et isant entrer dans sa famille le frère et l'héritier de ce e, Pierre de Beaujeu ; à la maison d'Orléans, en donnant épouse au duc Louis sa seconde fille, Jeanne ; à la mail'Anjou, en arrachant au vieux René et à son neveu les un testament qui le constitue, lui Louis XI, héritier laine, de l'Anjou et de la Provence ; à la maison de Bree, le dernier et le plus vivace des grands fiefs, en s'en rochant autant que possible par Angers, par le Mans, Alençon, en appelant à lui tous les Bretons qui veulent ter ses offres et qui pourront le servir un jour : Pierre ohan qu'il fait maréchal de France, Gui de Laval, qu'il gouverneur de Melun, Pierre de Laval, qu'il fait archee de Reims. Toutes ces mesures amenèrent la destrucou l'abaissement de cette aristocratie princière si redounaguère à la royauté, et qui a cessé pour jamais de , du jour où est tombé son dernier appui, le chef de la on de Bourgogne.

ffaires de la succession de Bourgogne ; la maison triche aux Pays-Bas. — La mort de Charles le Téire avait ouvert une question de la plus haute gravité la France. Le Téméraire ne laissant qu'une fille, qu'alt devenir les possessions bourguignonnes? Louis XI ea d'abord à tout acquérir par un mariage, mais bien res y songeaient comme lui.

se présenta pour Marie de Bourgogne cinq maris à la : d'abord deux Anglais, le duc de Clarence et lord Rivers, et beau-frère d'Édouard IV ; puis deux Allemands, le le-Gueldre, *Adolphe*, celui qui était retenu en prison

pour crime de parricide, et l'archiduc d'Autriche Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III ; enfin un Français, le dauphin Charles qui fut depuis Charles VIII.

Les prétendants anglais furent bientôt écartés ; les Flamands ne pouvaient vouloir d'un pareil mariage, qui eût livré à l'Angleterre leur intérêt le plus cher, leur industrie. Le mariage français n'était pas plus possible : il aurait fallu unir un enfant de huit ans à une princesse qui en avait vingt ; d'ailleurs les Flamands n'auraient jamais voulu d'un comte qui eût été en même temps roi de France, c'est-à-dire beaucoup trop puissant pour eux. Louis XI le comprit, et chercha d'avance à se nantir. Pour la Picardie, il mit en avant le droit de retour à la couronne stipulé dans le traité d'Arras; en Artois, il s'arma du droit de confiscation comme châtiment des méfaits du duc de Bourgogne envers lui ; en Bourgogne, ce fut le droit de garde-noble qu'il allégua : il voulait réserver ces provinces pour sa bonne parente et filleule, Mademoiselle de Bourgogne, qu'il se proposait, disait-il encore, quoiqu'il y eût certainement renoncé, de donner en mariage au dauphin, son fils; prenant et confisquant sur tous ces motifs, et s'arrangeant pour bien garder ce qu'il prenait. Ainsi il déclarait Notre-Dame comtesse de Boulogne, puis recevait d'elle cette ville comme vassal, lui faisait hommage et lui jurait de bien la défendre ; il chassait une partie de la population d'Arras et fortifiait cette place, importante barrière du royaume, et, après avoir repris les provinces françaises, entrait dans les provinces impériales et flamandes, en Franche-Comté, en Hainaut, en Brabant.

Pour ne pas être gêné dans ses conquêtes, Louis XI avait eu soin de susciter des troubles en Flandre.

Les Flamands fort maltraités par Charles le Téméraire, avaient vu dans sa mort une véritable délivrance. Le duc ne laissait après lui qu'une fille de vingt ans, heureuse circonstance pour les Flamands, ils allaient marier cette jeune princesse à leur gré, et tout d'abord ils lui firent promettre qu'elle ne gouvernerait que par le conseil des états de Flandre. Elle promit, mais en même temps elle écrivait à son parrain, Louis XI, que ses deux conseillers seraient deux Bourguignons, deux serviteurs de son père, le chancelier Hugonet et le sire d'Humbercourt. Louis fit alors une mauvaise action. Cette lettre, il la montra à des députés de Gand,

et le peuple, furieux contre les deux conseillers, exigea leur mort. La jeune comtesse s'efforça de les sauver. « Elle s'en alla sur le marché où tout le peuple étoit assemblé et en armes, et vit les dessus dits sur l'eschaffault. Ladite demoiselle étoit en son habit de deuil et n'avoit que un couvrechief sur la tête, et là supplia au peuple, les larmes aux yeux et toute eschevelée, qu'il leur plût avoir pitié de ses deux serviteurs et les lui vouloir rendre. » Ses prières furent inutiles. Aussi ne pardonna-t-elle pas à Louis XI l'humiliation qu'elle avait dû subir, et, en dépit du roi de France, en dépit de ses propres sujets qui voulaient lui faire épouser le brigand qu'ils avaient tiré de prison, Adolphe de Gueldre, elle se donna, elle et son riche héritage, à Maximilien d'Autriche, un des nombreux princes auxquels son père avait promis sa main. Le mariage fut arrêté le 27 mai 1477. Le barbier de Louis XI, Olivier le Diable, envoyé à Gand, en fastueuse ambassade, sous le titre de comte de Meulan, pour faire opposition, n'avait rien pu empêcher.

Dans les temps tout à fait modernes, les mariages princiers sont de simples événements de famille auxquels l'histoire n'a point le plus souvent à s'arrêter, parce que la plupart n'exercent qu'une médiocre influence sur les destinées des nations. Il n'en était pas ainsi à la fin du moyen âge, alors que l'épousée apportait en dot une ville, une province, un peuple ; que les États se faisaient et se défaisaient sans autre raison que celle des unions de leurs maîtres. Parmi ces mariages de princes que l'histoire doit signaler à cause de la grandeur de leurs conséquences, figure au premier rang celui de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne. Leur fils, Philippe le Beau, épousera l'héritière de la Castille et de l'Aragon : les possessions castillanes, aragonaises, bourguignonnes, autrichiennes, se trouveront réunies dans une seule main, et nous aurons la monstrueuse puissance de Charles-Quint, la lutte de la France, la lutte de l'Europe contre la maison d'Autriche.

Bataille de Guinegate (1479). — Cette lutte, à son origine, sous Louis XI, n'avait pas la gravité qu'elle acquit plus tard. A l'aide d'une subtile distinction qu'il établissait entre prendre et occuper, Louis XI entrait dans le Hainaut, prenait ou occupait Cambrai, Bouchain, le Quesnoy, Avesnes, Thérouanne. A l'assaut du Quesnoy, il vit le jeune Raoul de Lannoi se faire jour au plus épais de l'ennemi. Il avait du

courage, quoiqu'on en ai dit, et l'aimait dans les autres. Il fit venir Lannoi, lui passa au cou une chaîne de 500 écus, en lui disant : «Par la Pâque-Dieu, mon ami, vous êtes trop furieux en un combat. Il vous faut enchaîner, car je ne vous veux point perdre, désirant me servir de vous plus d'une fois. »

Cependant, à la fin, les Flamands s'irritèrent de ses empiétements et se décidèrent à aller prendre Thérouanne. Le général de Louis XI, Crèvecœur, venait au secours de cette ville, lorsque, descendant une colline, il rencontra Maximilien qui arrivait avec beaucoup de milices flamandes, 27 000 hommes, dont 850 lances. Crèvecœur avait moitié moins d'infanterie et le double de gens d'armes. Avec cette masse de cavalerie, il culbuta, poursuivit les hommes d'armes de Maximilien, mais il oublia sa propre infanterie sur le champ de bataille. Nos francs archers, laissés à découvert, furent fort maltraités. La garnison française de Thérouanne sortit pour prendre l'ennemi à dos ; malheureusement elle rencontra le camp sur la route et s'arrêta à piller. Quand Crèvecœur revint de la poursuite, il trouva que tout était perdu et qu'il n'y avait qu'à fuir.

Au reste, Maximilien n'avait gagné rien de plus que l'honneur de garder le camp. Il ne put pas même reprendre Thérouanne, et repassa en Flandre où mille embarras l'attendaient : à Gand, révolte et bataille pour une surtaxe de quelques liards sur la petite bière : dans la Gueldre, soulèvement de la province qui voulait recouvrer son indépendance et avoir pour souverain le descendant de ses anciens ducs; en Hollande, factions acharnées des *Hameçons* et des *Morues*. Maximilien épuisait ses dernières ressources pour sortir de toutes ces difficultés, mettait en gage les joyaux de sa femme, et tombait malade de désespoir.

Traité d'Arras (1482); le roi recueille la moitié de l'héritage du duc de Bourgogne. — Ces dernières années furent, au contraire, très-fructueuses pour le roi de France. Les bonnes nouvelles, les héritages, lui arrivent coup sur coup : 1480, mort du roi Qené; 1481, mort de son neveu Charles, et voilà, en vertu de leur testament, le Maine, l'Anjou, la Provence dévolus à Kouis XI. Le 27 mars 1482, mort de Marie de Bourgogne. Grièvement blessée à la cuisse d'une chute de cheval, elle aima mieux mourir que d'appeler les médecins. Elle avait deux enfants, Philippe et Marguerite;

is les Flamands formèrent un conseil de tutelle et ne laisent pas à Maximilien une ombre d'autorité. Celui-ci, en sa ılité de prince allemand, ne comprenait absolument rien à pareilles libertés, et essaya de faire comme on faisait en triche, de saisir et pendre quelques bourgeois récalcitrants. ıcheva ainsi de ruiner son crédit. Les Flamands se tour-ent du côté du roi de France et lui offrirent pour son ne dauphin leur petite princesse Marguerite, qui lui porterait en dot les provinces françaises de la succession Bourgogne. Louis XI ne comptait que sur les villes de ardie et le duché de Bourgogne : les Flamands y ajoutaient éralement ce qui n'était pas à eux, le comté de Bourgogne, comté d'Artois ; sur de pareilles bases, le traité d'Arras aisément conclu (23 décembre 1482).

Ce roi de France qui faisait parler de lui partout, et qui rtout négociait, intriguait, qui ordonnait dans son royaume le bien âpres punitions, » comme dit Comines, qui faisait heter à grands frais des lions en Afrique, des mules en cile, des rennes en Suède, des chevaux en Angleterre, des iens en Espagne, comme s'il était encore un chasseur fatigable, les envoyés de Flandre l'allèrent chercher au fond son château de Plessis-lez-Tours ; non pas un château, is une forteresse, une prison : grilles de fer, portes de r, et des ponts, des tours, des soldats. Quand ils ont tra-rsé ponts-levis et bastions, ils se trouvent le soir dans une tite chambre mal éclairée, et, en un coin de cette chambre, aperçoivent un homme presque entièrement caché dans le riche fourrure ; c'était Louis XI ; Louis XI, frappé de pa-lysie depuis deux ans, se sentant mourir, et remplissant core l'Europe de son activité, redoublant de défiance et de reté à mesure qu'il s'affaiblissait, se rattachant de toute force à la vie et au pouvoir. Il dit aux envoyés en parlant ec difficulté, qu'il était fâché de ne pouvoir se lever ni se couvrir ; puis il fit apporter l'Évangile sur lequel il devait er. Si je jure de la main gauche, dit-il, vous m'excuserez ; la droite un peu faible. Elle était déjà comme morte. Tou-ois, réfléchissant qu'un traité juré de la main gauche urrait bien un jour être annulé sous ce prétexte, il fit un ort, et toucha l'Évangile du coude droit[1].

Acquisitions faites sous ce règne. — De la main gau-

[1] *Michelet, Histoire de France*, t. VI, p. 487.

che ou du coude droit, ce roi moribond recevait quatre belles provinces, Picardie, Artois avec le comté de Boulogne, duché et comté de Bourgogne avec le Charolais et Auxerre. Un testament lui en avait donné trois autres, Anjou, Maine, Provence. Un procès lui avait valu le duché d'Alençon et le Perche; la mort de son frère, la Guyenne; son intervention dans les affaires d'Espagne, le Roussillon et la Cerdagne.

Voilà onze provinces réunies au domaine de la couronne pendant un seul règne, sans compter le profit des exécutions de Saint-Pol, Nemours et Armagnac; c'était un pas immense vers l'unité du territoire, et un coup décisif porté au pouvoir des grands. Ces grands n'avaient pas plus été épargnés dans leurs personnes que dans leurs domaines, et pas plus dans leurs droits que dans leurs personnes. L'aristocratie est vaincue, la royauté mise hors de page, et, pour ne pas se créer de nouveaux embarras, le roi n'employait que de petites gens qu'il pouvait aisément replonger dans l'obscurité d'où il les avait tirés.

Affaires extérieures; relations avec l'Aragon et l'Angleterre. — Les graves et nombreuses occupations du roi à l'intérieur n'avaient pas complétement empêché son action au dehors. La France était en voie de reprendre en Europe ce premier rang qu'elle avait occupé tant de fois. Partout son alliance était recherchée : la Castille, Venise et l'Écosse s'en glorifiaient; la Bohême et la Hongrie la sollicitaient, Louis XI s'était fait nommer bourgeois des cantons suisses et leur premier allié. Six mille Suisses servaient dans ses armées; les Écossais formaient sa garde. Il était protecteur de Laurent de Médicis à Florence, qu'il soutint même contre le pape; de Galéas Sforza à Milan; protecteur du jeune roi de Navarre, du jeune duc de Savoie, du jeune duc de Gueldre. Il avait la sagesse de ne tirer de ces alliances que ce qu'elles donnaient d'utile et se refusait aux aventures dont elles pouvaient faire naître la pensée. Les Génois lui offraient la seigneurie de leur ville. C'eût été une inutile et dangereuse possession au delà des Alpes. « Les Génois se donnent à moi, dit-il, et moi je les donne au diable. » Mais s'il ne voulait pas de conquêtes compromettantes, il voulait fortement celles qui étaient nécessaires. Le roi d'Aragon lui avait engagé la Cerdagne et le Roussillon en 1462, et souhaitait fort de les reprendre. Il y eut continuellement de ce côté des négociations et des hostilités. Enfin le roi frappa un

oup sérieux en 1474 ; il s'empara de Perpignan, chassa de a province tous ceux qui étaient hostiles à la domination rançaise, et prit toutes les mesures pour conserver une de os frontières naturelles.

L'Allemagne, sous Frédéric III, ne causait au roi de France ucune inquiétude. Il ne redoutait même plus l'Angleterre, uisqu'il n'avait pas craint de défaire, au traité d'Arras, le nariage promis par le traité de Pecquigny. Édouard IV deait être, d'après la prévision de Louis XI, emporté promptement par un excès de table, et il le fut.

Derniers moments de Louis XI (1483). — Mais le oi de France, à soixante ans, se mourait aussi, tout en faiant mille efforts pour se rattacher à la vie. Il avait obtenu du oi de Naples qu'il lui envoyât « le bon saint homme François le Paule, devant lequel il se jeta à genoux, afin qu'il lui plût llonger sa vie [1]. » Le sultan Bajazet lui envoyait des reliques rouvées à Constantinople, et ne demandait en échange qu'une seule chose, que Louis XI lui gardât bien étroitement son frère Zizim, le duc de Guyenne de l'empire ottoman. Le oi avait fait venir de Reims la sainte ampoule, et se proposait, disait-on, de s'en faire oindre tout le corps. Les gens du peuple allaient plus loin et prétendaient que Louis faisait « de terribles et merveilleuses médecines, » que pour rajeunir son corps et sa vie, il buvait le sang des enfants. Les remèdes, les prières au ciel, la volonté de vivre furent inutiles. « Le tout n'y faisoit rien, dit Comines, et falloit qu'il passast par là où les autres sont passés. » Ceux qui l'entouraient et à qui il avait toujours recommandé de lui annoncer doucement l'approche du danger, lui dirent avec brusquerie qu'il fallait mourir. Alors enfin il se résigna, fit venir le dauphin son fils, lui donna d'excellents conseils, comme on en donne toujours à cette heure, et expira le 30 août 1483.

Comines, qui a raconté dans un langage énergique les derniers moments de son maître, a tiré aussi la moralité de ses erreurs et de ses tourments. Après avoir rappelé les supplices qu'il avait ordonnés, les prisons qu'il avait inventées, historien continue : « Les caiges où il avoit tenu les autres

1. Comines, liv. VI, chap. XV. — On vient de retrouver une lettre de uis XI *faisant donation à l'abbaye de Saint-Claude, afin d'obtenir, par ntercession du saint, le bon et parfait état* de son estomac.

avoient quelques huit pieds en carré; et celui qui estoit si grand roy, avoit une bien petite cour de chasteau à se promener: encore n'y venoit-il guères, mais se tenoit en la galerie, sans partir de là, sinon que par les chambres alloit à la messe, sans passer par ladite cour. Vouldroit-on dire que ce roi ne souffrist pas aussi bien que les autres, qui ainsi s'enfermoit et se faisoit garder, qui estoit ainsi en paour de ses enfants et de tous ses prochains parents, qui changeoit et muoit de jour en jour ses serviteurs et nourris, qui ne tenoient bien ne honneur que de luy, et en nul d'eux ne se osoit fier, et s'enchaînoit de si estrange chaîne et closture? Si le lieu estoit plus grand que d'une prison commune, aussi estoit-il plus grand que prisonniers communs. »



Tombeau de Louis XI à Notre-Dame de Cléry.

Nouveaux parlements; postes; faveurs à la bourgeoisie. — Louis avait accordé l'inamovibilité aux magistrats (1467), don étrange de la part d'un tel prince; il étendit l'action du gouvernement sur les provinces éloignées par l'établissement des *postes* (1464), qui, pendant un siècle, ne servirent que pour les affaires du roi et celles du pape; par l'érection des parlements de Grenoble, de Bordeaux et de Dijon; enfin par l'extension des appels en cour du roi des sentences qu'avaient rendues les justices seigneuriales. Pour s'attacher les nouvelles provinces et garder l'affection des anciennes, il leur conserva ou leur donna des États provinciaux. On voit sous son règne les trois ordres se réunir

dans la Champagne, le Dauphiné, le Périgord, la Guyenne, la Normandie, le Languedoc, la Provence, et le roi prêter l'oreille à leurs doléances. Afin de gagner les bourgeois et de trouver dans leur dévouement un point d'appui contre les grands, il leur permit de racheter le droit qu'avaient les nobles de commander le guet, ce qui acheva de détruire l'influence féodale dans les villes; il autorisa souvent leurs assemblées, la libre élection de leurs magistrats, et attacha la noblesse à l'exercice de certaines charges municipales.



Une route au quinzième siècle.

Encouragements au commerce, à l'imprimerie, aux lettres; Comines. — Ce n'est pas que Louis XI préférât les libertés municipales aux priviléges aristocratiques. Il ne voulait ni des unes ni des autres; s'il abattait les grands fiefs, s'il fit décapiter le comte de Saint-Pol et le duc de Nemours, les bourgeois, que l'aggravation des taxes souleva, furent cruellement traités. Beaucoup périrent pendus aux arbres le long des chemins, ou jetés à la rivière cousus dans des sacs sur lesquels était écrit: « Laissez passer la justice du roi! » Tout plia sous sa volonté souveraine, et la royauté

suis, et si je suis roi vous êtes grand maître. ».

« Ung bien avoit en lui nostre bon maistre, dit C
il ne mettoit rien en trésor, il prenoit tout et di
tout. Il fict de grans édifices à la fortification et defl
villes et places de son royaulme et plus que tous le
roys qui ont esté devant luy. »

Il améliora les chemins publics et convoqua pr
les plus habiles négociants pour aviser aux moyens
prospérer le commerce et l'industrie. Il voulait
grand port de commerce sur les côtes de la No
multiplia les foires et les marchés, y appela les m
des Pays-Bas, en supprimant pour eux les droits
et de naufrage; par de semblables avantages, tâ
tirer à Lyon les négociants de la Savoie et des pays
qui ne connaissaient auparavant que le marché de
et écrivit au Soudan d'Égypte pour lui recommander
çais qui trafiquaient de ce côté.

Des ouvriers de Venise, de Gênes et de Florence f
à Tours les premières manufactures de soieries, et
ragea une des plus anciennes industries de la Fra
des mines.

« Pour éviter, dit encore Comines, la cautelle (le
ries) et pillerie des chicaneurs, il eût voulut qu'en ce
l'on usast d'une coutume, d'un poids et d'une mesu
de lois, de poids et mesures), et que toutes les c

et de Besançon, de plusieurs écoles de droit et de médecine, etc.), et de la faveur avec laquelle il accueillit la récente découverte de Gutenberg, l'imprimerie. Villon qui

.... sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers,

vivait sous Louis XI. Comines, son conseiller, est resté un de nos grands historiens[1]. Toutefois, le roi n'aimait pas plus le bruit dans les écoles qu'ailleurs. Fatigué des disputes que soulevait encore la scolastique, il fit clouer les livres des *nominaux* dans les bibliothèques et obligea les professeurs à jurer qu'ils n'enseigneraient plus cette doctrine. Cette singulière interdiction ne fut levée que sept ans après, en 1481.

Caractère de Louis XI. — Ce prince a contribué plus qu'aucun autre à fonder la monarchie française, et est, à de certains égards, le représentant de l'esprit nouveau en politique. Car, lorsqu'il ne donnait rien à la naissance et tout au mérite, il préparait à l'intelligence le rôle qu'elle joue dans les gouvernements modernes; malheureusement l'intelligence consista trop souvent pour lui dans la ruse et la perfidie. Louis entreprit de faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers, mais il donna aux mesures de rigueur que le bien de la France commandait l'apparence de vengeances personnelles. Tout ce qu'il faisait pour arriver à

1. Comines naquit en 1453 au château de ce nom, près de Lille; il mourut en 1509. Il servit Louis XI depuis 1472, entra au commencement du règne suivant dans le parti du duc d'Orléans, et fut huit mois renfermé à Loches, dans une cage de fer. « Plusieurs les ont maudites, dit-il, et moi aussi, qui en ai tâté sous le roi d'à présent. » Charles VIII l'employa à diverses négociations. Louis XII le laissa dans la retraite. Il y rédigea ses *Mémoires*, où on trouve un grand sens, mais une moralité politique bien peu difficile. « Tout entier à l'étude des effets et des causes, plein d'admiration pour l'intrigue qui réussit, Comines, dit M. Demogeot, triomphe quand il peut suivre trois ou quatre combinaisons politiques qui se trament en même temps; quand il tient sur ses doigts tous ces fils diplomatiques qui se déroulent, se croisent, se divisent, se rejoignent sans jamais s'embrouiller, il s'écrie avec joie : « Et se menoient tous ces marchés en un temps et un coup.... » Comines a bien quelques scrupules à propos des machinations du roi « quant à la conscience; » mais il se rassure bien vite en songeant qu'après tout « c'étoit un des plus sages hommes et des plus subtils qui aient régné en son temps. » (*Histoire de la littérature française*, p. 203-206). Ajoutons que, comme Machiavel, il eût bien souhaité autre chose que ce qu'il voyait, ainsi que l'atteste l'estime qu'il témoigne (IV, I; V, XIX) pour le gouvernement anglais. Sachons-lui gré aussi de cette phrase qui prouve un esprit bien supérieur à son temps : « Y a-t-il roi ni seigneur sur terre qui ait pouvoir, oultre son domaine, de mettre un denier sur ses sujets sans octroy et consentement de ceux qui le peuvent payer, sinon *par tyrannie ou violence* ? » (Liv. V. ch. XIX.)

l'unité de territoire et de gouvernement ne semblait que la haineuse jalousie d'un despote. Il avait à détruire la société féodale, société surannée, quoique tenace encore, et qui devait céder la place ou périr, si elle s'obstinait à la garder. Elle s'obstina, elle combattit et périt; mais la bataille avait été conduite de telle façon que la pitié fut pour les vaincus, et qu'on oublia les devoirs du vainqueur : je veux dire l'obligation où se trouvait la royauté de donner enfin la paix et l'ordre au pays. Ce devoir, Louis XI l'a rempli, mais en faisant trop souvent fléchir la règle morale, qui ne doit jamais varier. Aussi faut-il le juger avec une moralité plus élevée que celle dont use Philippe de Comines lorsque ce grand écrivain apprécie les actes du prince qu'il avait servi: « Encore fait Dieu grand'grâce à un prince, dit-il, quand il sçait le bien et le mal, et par espécial quand le bien l'emporte, comme au roi notre maistre dessus dit. » Un autre historien de Louis XI, Duclos, a dit : « Louis XI fut également célèbre par ses vices et par ses vertus, et, tout mis en balance, c'était un roi. » La France lui doit beaucoup assurément, mais elle n'a pu l'absoudre d'avoir cru que tous les moyens étaient bons pour arriver à un but utile.

FAITS DIVERS : — Création, en 1469, de l'ordre de Saint-Michel, 36 membres. Le 22 décembre 1463, Louis XI avait cédé à François Sforza, duc de Milan, la république de Gênes, pour la tenir en fief du royaume de France. 1474, première expérience, sur un condamné à mort, de l'extraction de la pierre. — Louis XI a le premier reçu de la cour de Rome le titre de roi Très-Chrétien.

CHAPITRE XXXVI.

LE RÈGNE DE CHARLES VIII DE 1483 A 1491[1].

La famille royale : Charles VIII; Anne de Beaujeu; Jeanne de France. — Charles VIII, alors âgé de treize ans et deux mois, était le plus jeune des enfants du défunt roi. Petit de taille, la tête grosse, le cou très-court, la poitrine et les épaules larges et élevées, les cuisses et les jambes longues et grêles, tel est le portrait peu flatteur que les contemporains nous ont laissé de sa personne. Le moral, à certains égards, valait encore moins que le physique. Son père avait composé lui-même ou fait écrire sous ses yeux, pour lui, un livre de politique, le *Rosier des guerres*; mais, peu affectionné à un enfant maladif et de pauvre intelligence, il le tint loin de la cour, à Amboise, et se consolait de ne le pouvoir faire étudier en assurant qu'après tout il en saurait toujours assez s'il pouvait comprendre ces mots : *Qui nescit dissimulare nescit regnare.* S'il les comprenait, on l'ignore; mais il est très-douteux qu'il fût en état de les lire. Ce triste prince, c'était le roi de France en possession de toute la plénitude de son autorité, car il était entré dans sa quatorzième année, et la loi fixait à treize ans révolus la majorité des rois.

Cette fiction légale n'abusait personne; on savait bien que l'autorité, remise en apparence à un enfant, était tout entière entre les mains de sa sœur, Anne de France, qui avait épousé Pierre de Beaujeu, de la maison de Bourbon. Ce seigneur,

1. Ouvrages à consulter pour ce chapitre et le suivant : *Mémoires* de Comines; *Panégyrique du chevalier sans reproches* (La Trémouille), par Bouchet; *Chroniques des ducs de Bourgogne*, par Mollinet, continuateur de Chastelain; *Histoire de plusieurs choses mémorables advenues ès années 1486-1489*, par Saligni, secrétaire du sire de Beaujeu; Histoire d'Italie *(1490-1534)*, par Guichardin; *Histoire d'Italie*, par M. Zeller, dans la collection de l'*Histoire universelle*; Histoire de Charles VIII, par M. de Cherrier.

cadet d'une grande famille, n'apportait pas un bien solide



appui à une princesse de vingt-deux ans, qui n'av

e ni le testament de son père, ni l'affection de son frère, les lois du royaume, ni les bénéfices de l'expérience, mais ılement l'avantage de réunir en sa personne beaucoup des alités de Louis XI. Louis, qui disait d'elle : « C'est la moins le femme du monde, car de sage il n'y en a point, » lui ait confié la surveillance de l'éducation et de la santé du ıne roi.

Le troisième enfant de Louis XI, Jeanne de France, de trois



Jeanne de France.

s plus jeune que sa sœur, était petite, maigre, noire, voû-ı, si laide que son père ne pouvait souffrir de la voir, et e lorsqu'elle avait à paraître devant lui, elle se tenait tou-ırs cachée derrière sa gouvernante. Mariée, depuis 1476, Louis d'Orléans, elle n'avait pas trouvé dans cette union, i était simplement un gage de réconciliation politique, ıs de bonheur que dans sa famille, et elle était destinée à *verser bien* des épreuves encore.

Le duc d'Orléans et le duc de Bourbon. — Son mari, Louis d'Orléans, âgé de vingt et un ans, était fort occupé de galanterie, de fêtes et de tournois; on le voyait sauter des fossés de quinze pieds, ou, dans la cour du palais, dompter des chevaux fougueux. C'étaient là des occupations et des qualités toutes royales à son avis. Alexandre n'avait-il pas ainsi commencé? Jointes à son titre de premier prince du sang, elles devaient lui assurer la suprême direction de l'État. Pourtant, homme de plaisir plus que d'intrigue, il se fût contenté d'être tenu pour le modèle des chevaliers, sans ses deux jeunes cousins, les comtes d'Angoulême et de Dunois, qui le poussaient pour se porter eux-mêmes au pouvoir. Le vieux duc de Bourbon avait, à la vérité, les mêmes prétentions; mais ce duc, frère aîné du sire de Beaujeu, était retenu au lit huit mois de l'année par la goutte; et d'ailleurs tout pouvait s'arranger par un partage. L'essentiel, c'était que l'aristocratie princière reprît le dessus, que le temps des rois fût passé, que le temps des princes et des grands fût revenu.

Réaction aristocratique. — Aussi princes et grands se mettent à l'œuvre sans délai. Le duc d'Orléans s'adjuge une pension de 24000 livres, une compagnie de 100 lances, la lieutenance générale dans l'Ile-de-France, la Picardie et la Champagne; il donne au comte de Dunois une pension de 4000 ducats et le gouvernement du Dauphiné; au comte d'Angoulême, une pension de 20000 livres et une compagnie d'ordonnance; au duc de Lorraine, une pension de 36000 livres, 100 lances et le duché de Bar, « en attendant que l'on examine ses droits sur l'héritage de Provence et d'Anjou; » au duc de Bourbon, les titres de connétable et de lieutenant général pour tout le royaume, avec les traitements et avantages attachés à ces fonctions: enfin on désarme le roi en renvoyant 6000 Suisses que Louis avait à sa solde.

La vengeance est satisfaite comme la cupidité. Une ordonnance frappe collectivement tous ceux que Louis XI a bien traités, en révoquant toutes les aliénations du domaine faites par lui. Puis on prend et on punit un à un ses « méchants conseillers : » Olivier le Diable et son digne acolyte Daniel, pendus et leurs biens confisqués au profit du duc d'Orléans: Jean Doyat, battu de verges, avec la langue percée et les oreilles coupées; le médecin Coictier, exilé, après restitution de 50000 écus.

Si les amis de Louis XI sont traités fort mal, ses anciens nemis le sont fort bien : le comte du Perche est remis en erté et prend le nom de duc d'Alençon ; Poncet de Rivière, de ceux qui avaient le plus excité le Téméraire à Péronne, fait maire de Bordeaux ; les biens du prince d'Orange lui it restitués, et Philippe de Savoie, comte de Bresse, re-nt à la cour prendre rang avec les princes du sang. La ction ne s'arrête pas là ; ceux que Louis XI a fait suppli-r, Jean d'Armagnac, incestueux et meurtrier, Jacques de mours, dix fois traître et parjure envers l'État, envers le , sont transformés en victimes innocentes ; le frère de n, les enfants de l'autre, viennent réclamer justice, réha-itation, restitution surtout.

Pour que la contre-révolution fût complète, pour que, de it ce qu'avait fait Louis XI, le moins possible lui survécût, allait maintenant que le gouvernement passât tout entier re les mains des princes. Mais cette aristocratie avait été malmenée à l'époque précédente qu'elle avait perdu le irage des hautes prétentions. Cette question de souverai-é qu'elle aurait dû, dans son intérêt, trancher elle-même on profit, elle la donna à résoudre aux états généraux ivoqués à Tours pour le 4 janvier 1484. Le duc d'Orléans doutait pas qu'ils ne l'aidassent à supplanter sa belle-ur, et Anne comptait bien s'en servir pour brider toutes jeunes ambitions.

États généraux de 1484. — Ces états furent véri-lement la première de nos assemblées nationales. Tous baillages de la langue d'oc et de la langue d'oïl envoyèrent députés ; chaque ordre nomma les siens, même les sans, qui furent alors appelés pour la première fois à rcer, dans des assemblées primaires[1], des droits poli-ues, de sorte que les états de 1484 marquent l'avénement la population rurale à la vie publique, comme ceux de

[1] Les assemblées primaires étaient composées des habitants de toutes paroisses. « Les délégués de chaque paroisse dressaient le cahier de doléances et le portaient au chef-lieu du bailliage cantonal ; là, réunis délégués du chef-lieu, ils élisaient des personnes chargées de fondre en seul cahier les doléances des paroisses et de les porter à la ville, siége bailliage supérieur, où de nouveaux délégués, élus de la même ma-e et réunis aux mandataires de la ville, rédigeaient, par une nouvelle ipilation, le cahier provincial de l'ordre plébéien, et nommaient ses ésentants aux états généraux. Cette innovation, qui date de l'assem-de 1484, fit désormais un seul corps politique de toutes les classes du état. » (Aug. Thierry. *Essai sur l'histoire du tiers état*, p. 130.)

1302 y avaient appelé la population urbaine, ou plutôt c'est à la fin du quinzième siècle que s'opère la définitive union de la bourgeoisie et des paysans, la formation du tiers état. Dans le sein de l'assemblée, les députés, au lieu de se diviser et de voter par ordre, se partagèrent en six bureaux répondant à six grandes régions territoriales, présage aussi de l'union future des ordres, qui s'opéra trois siècles plus tard. Enfin nulle assemblée, si ce n'est celle que dirigeait Marcel, ne revendiqua plus hautement le droit national.

Le 15 janvier, la séance royale eut lieu dans la grande salle de l'archevêché divisée en deux parquets. Au milieu du premier, de quatre pieds plus élevé que l'autre, était le trône sur lequel siégeait le jeune roi ; à sa droite était assis, à quelque distance, le connétable ; à sa gauche le chancelier ; entre eux et le trône se tenaient debout le comte de Dunois, le sire d'Albret, le comte de Foix et le prince d'Orange ; plus en arrière étaient assis deux cardinaux, six pairs ecclésiastiques et six princes du sang ou pairs laïques ; une vingtaine de seigneurs étaient debout derrière eux. En face, sur le parquet inférieur, on voyait rangés, sur deux bancs demi-circulaires, les députés de la nation. Les évêques, barons et chevaliers prirent place au premier, les autres députés au second. Le chancelier Guillaume de Rochefort prononça une longue et confuse harangue dans laquelle il citait pêle-mêle Juvénal, Jules César, saint Jérôme, Pythagore, Platon, Perse, Auguste, Boèce, Cicéron, Clotaire, saint Louis, Salomon, Salluste, Horace, David et Caton l'Ancien. Ce que le chancelier voulait dire, à travers ce déluge d'érudition, peut se réduire à ceci : exprimer le désir qu'avait le jeune roi de connaître ses sujets et d'être connu d'eux ; annoncer l'économie qu'il s'était prescrite dans ses dépenses, les réformes qu'il avait commencées déjà et celles qu'il se proposait d'opérer encore ; l'intention qu'il avait de pourvoir, avec les revenus de son domaine [1], à ses dépenses personnelles, et la nécessité où il était de recourir aux états pour les dépenses que requérait la sûreté du royaume. Qu'ils satisfassent à cette demande, et le roi, qu'il appelle un second Salomon, le père

1. Ces revenus, qui comprenaient le fermage des biens-fonds, les rentes et redevances, les droits de greffe et de douane, et la partie des aides et gabelles qui n'avait pas de destination spéciale, s'élevaient à plus d'un million (représentant aujourd'hui 31 millions de francs). Bailly, ouvr. cité, t. I, p. 205.

la patrie, le fondateur de la paix, le roi, dont il les engage ıdmirer l'éclatante beauté, écoutera avec bonté leurs plain- ı et leurs remontrances, le roi réprimera tous les abus, le préparera la félicité du royaume « en prenant pour guide ns tous ses actes, la justice, et en lui donnant pour com- gnes des vertus toutes belles et royales, la gravité, la ma- té, la tempérance, la continence, la circonspection, et n'y nqueront pas la constance, la vérité, la patience, la ence, la pureté de la conscience et le sacré collége des tres vertus [1]. »

Le lendemain, les états formèrent leurs six bureaux ou tions de France, de Bourgogne, de Normandie, d'Aqui- ne, de Languedoc, de Provence. Ils élurent pour prési- nt l'abbé de Saint-Denis, premier député de Paris, et se rent à l'œuvre pour préparer leurs cahiers de remontran- ı. Dans les premiers jours de février, ce travail était hevé, et la discussion commençait.

Une grave question fut d'abord agitée, celle de la garde de l'éducation du roi. Quelques députés avancèrent que ıssemblée nationale n'avait aucun droit de s'occuper de la telle ou de la régence; que, par l'essence même du gou- rnement monarchique, le pouvoir était dévolu à la famille yale; que, si le roi était hors d'état de l'exercer lui-même, ı princes du sang le remplaçaient de droit. Cette opinion ouva un éloquent adversaire, Philippe Pot, seigneur de la che, député de la noblesse de Bourgogne, qui prononça, ı cette occasion, un discours d'une singulière hardiesse. ı voici la substance: « À qui donnerez-vous la tutelle du ne roi? A son plus proche parent? Mais alors vous aurez à aindre que le tuteur ne se débarrasse de son pupille pour ré- er lui-même. Les princes du sang sont innombrables, si on ı prend dans les deux descendances masculine et féminine; sont bien nombreux encore, si on se renferme seulement ns la ligne masculine; comment tant de personnes s'en- ndront elles? et, si elles ne s'entendent pas, quel autre re- urs que la force des armes? Mais ce recours aux armes, st justement ce qu'il faut éviter. On ne l'évitera qu'en re- nnaissant qu'il y a une autorité supérieure, souveraine,

1. *Journal des états généraux de France en* 1484, par Masselin; traduit latin par Bernier, avec les procès-verbaux du conseil de régence de rles VIII, d'août 1485 à janvier 1488.

en qui réside le pouvoir et qui peut le déléguer. Cette autorité est celle du peuple ou des états généraux composés de ses élus.

« Comme l'histoire le raconte et comme je l'ai appris de mes pères, dans l'origine, le peuple souverain créa des rois par son suffrage, et il préféra particulièrement les hommes qui surpassaient les autres en vertu et en habileté. En effet, chaque peuple a élu un roi pour son utilité. Oui, les princes sont princes non pour tirer un profit du peuple et s'enrichir à ses dépens, mais pour l'enrichir et le conduire du bien au mieux. S'ils font quelquefois le contraire, certes ils sont tyrans et méchants pasteurs, qui, mangeant eux-mêmes leurs brebis, acquièrent les mœurs et le nom de loups, plutôt que les mœurs et le nom de pasteurs. Il importe donc extrêmement au peuple quelle loi, quel chef le dirige, car, si son roi est très-bon, le peuple est très-bon; s'il est mauvais, il est dégradé et pauvre. N'avons-nous pas lu souvent que l'État est la république, la chose du peuple? Or, puisqu'il est sa chose, comment négligera-t-il ou ne soignera-t-il pas sa chose? Comment des flatteurs attribuent-ils la souveraineté au prince qui n'existe que par le peuple? Est-ce que chez les Romains chaque magistrat n'était pas nommé par élection? Est-ce qu'une loi était promulguée avant que d'abord, rapportée au peuple, elle eût été approuvée de lui? Dans beaucoup de pays encore, suivant l'ancienne coutume, on élit le roi[1]. »

Les états étaient donc, suivant l'orateur, les dépositaires de la suprême puissance; rien ne devait se faire sans leur avis et leur consentement; et il rappelait que cette autorité s'était exercée déjà dans toute sa plénitude sous Philippe IV et ses fils, à l'avénement de Philippe de Valois, sous la régence de Charles V.

Cette discussion fut interrompue par une séance royale dans laquelle Jean de Rely, chanoine et député de Paris, adressa au prince une longue harangue qui donne une singulière idée de l'éloquence telle qu'on la comprenait au quinzième siècle, mi-partie de latin et de français, toute hérissée de textes et de citations, après quoi il commença la lecture

1. Masselin, p. 147-149. — Il est inutile d'ajouter que, par peuple, l'orateur entend tous les ordres de l'État, depuis les princes jusqu'au dernier sujet, et qu'il ne songe nullement à effacer les distinctions sociales qui existaient de son temps.

des cahiers de doléances. Il lut bravement pendant trois heures, au bout desquelles on s'aperçut que le jeune roi s'était profondément endormi. On ajourna le reste au surlendemain.

Organisation du nouveau gouvernement. — Dans l'intervalle des deux séances, les députés cherchèrent à se mettre d'accord pour la nomination des membres du conseil, mais ils n'arrivèrent qu'à une décision insignifiante, remettant tout au roi, avec la seule recommandation de bien prendre l'avis de son conseil, où entreraient 12 députés des états. En l'absence du roi, le duc d'Orléans devait présider ce conseil, et à son défaut le duc de Bourbon, puis le sire de Beaujeu.

La dame de Beaujeu n'était pas même nommée dans cet acte; le duc d'Orléans, au contraire, demeurait le chef ostensible du gouvernement et croyait l'être. Cependant la dame de Beaujeu, qui avait accoutumé son frère à lui obéir et à la craindre, en lui faisant présider le conseil, en écartait le duc d'Orléans, et, en le faisant présider par son mari, simple baron de Beaujeu, elle en écartait le duc d'Alençon, le comte d'Angoulême et les autres princes du sang qui, plus qualifiés, ne voudraient pas siéger au-dessous de lui. Ainsi se trouva constitué, sans que personne l'eût prévu, ce que l'on appela le gouvernement de Madame, qui devait continuer le ferme et énergique gouvernement de Louis XI.

Situation du royaume d'après les cahiers des états. — Outre le chapitre du conseil, le cahier des états contenait cinq autres chapitres : de l'Église, de la noblesse, du tiers état, de la justice et de la marchandise, qui nous montreront quelle était alors la situation du royaume.

Le cahier de l'Église ne contenait que deux demandes remarquables : que le roi se fît sacrer sans retard, et qu'il rétablît les libertés de l'Église telles que les conciles de Constance et de Bâle les avaient définies et que la pragmatique de Bourges les avaient garanties à la France. Celui de la noblesse réclamait des indemnités pour le service militaire; et le droit de chasse dans ses domaines que lui avait enlevé Louis XI.

Le cahier du tiers état représentait la misère excessive à laquelle le peuple était réduit par la charge intolérable des impôts, par les exactions de la cour de Rome, qui faisaient passer, disait-il, tout l'argent du royaume en Ita-

lie[1], par celles des gens de guerre, qui, cheminant sans cesse de province en province, et logés chez le laboureur, « après que celui-ci avait déjà payé la taille pour être défendu et non pillé par eux, ne se contentent pas de ce qu'ils trouvent en son logis, mais le contraignent, à grands coups de bâton, à aller chercher du vin à la ville, du pain blanc, du poisson et des épices.... Les habitants de plusieurs villages, auxquels on a saisi leur bétail, s'attellent eux-mêmes à la charrue; d'autres, pour éviter qu'on ne saisisse leurs bœufs, n'osent labourer leurs champs que de nuit. » Les députés de l'Anjou, du Maine et du pays chartrain racontent que, dans leurs provinces, plus de 500 personnes ont été punies du dernier supplice, depuis quelques années seulement, sous prétexte d'avoir fait la contrebande du sel. Pour porter remède à ces maux, les états demandent que les pensions accordées aux seigneurs soient supprimées ou grandement réduites; que le roi réduise ses gens d'armes au nombre qu'entretenait Charles VII et les oblige à observer les ordonnances; que les tailles « ne soient imposées ni exigées, sans premièrement assembler lesdits trois états et déclarer les causes et nécessités du roi et du royaume. »

Dans le chapitre de la justice, les états demandent la suppression de la vénalité des offices de judicature, la fixation des frais de justice à un taux modéré, l'abolition des commissions judiciaires et des justices prévôtales, scandale du règne précédent; enfin, pour accomplir toutes les réformes utiles et maintenir le bon ordre, les représentants de la nation demandent « que ledit seigneur roi doit déclarer et approuver que les états du royaume seront convoqués aux temps et terme de deux ans prochainement venants, et ainsi constitués de deux ans en deux ans. »

Dissolution de l'Assemblée. — Restait une grave question, la fixation de l'impôt. Avant de la résoudre, les états voulaient connaître les revenus. Ils ne purent obtenir que des comptes falsifiés, et, de guerre lasse, ils accordèrent au roi, pour deux ans, la même taille que le royaume avait payée à Charles VII, réserve faite de la dépréciation des monnaies. Dès lors, la délibération dégénéra en disputes sou-

1. Le parlement, dans ses remontrances, évalua à plus de 1 million, en valant aujourd'hui plus de 31, le produit des décimes, pensions apostoliques, indulgences, annates, élections et collations de bénéfices. Bailly, *Histoire financière*, t. I, p. 196.

vent honteuses entre les provinces pour se soustraire chacune à sa part du fardeau commun. La discussion sur l'indemnité due aux députés contribua encore à leur déconsidération. Le tiers état voulait que chaque ordre indemnisât ses députés : le clergé et la noblesse s'y refusaient. Ils s'y résignèrent cependant sur les instances du chancelier. L'Assemblée dissoute le 15 mars 1484, on publia, au nom du roi, les réponses faites à ses cahiers; elles étaient presque toutes favorables aux demandes. Mais comme il ne sortit de là aucune ordonnance de réformation, après tant de paroles, rien ne se trouva changé dans le gouvernement.

Première révolte du duc d'Orléans (1485-1486). — Le duc d'Orléans avait paru avec éclat dans les fêtes et tournois célébrés en l'honneur du sacre de Charles VIII. Sa bonne mine, ses manières chevaleresques, ses goûts de plaisir et de dissipation faisaient une impression profonde sur le jeune roi son beau-frère, sur lequel il prenait un ascendant qui inspira bientôt à Anne de Beaujeu les plus vives inquiétudes. Elle entendait parler en même temps de menées secrètes des princes contre son autorité. Elle trancha la difficulté en digne fille de Louis XI et poussa tout à coup sur Paris une bande de gens de guerre avec ordre d'enlever le duc d'Orléans. Le duc dans ce moment était aux halles où il jouait à la paume avec le comte de Dunois et quelques autres. Les princes n'eurent que le temps de se jeter sur les premiers chevaux qu'ils trouvèrent, et de s'enfuir à toute bride. Louis d'Orléans, déclaré rebelle, attira dans son parti le duc de Bretagne, François II, fit alliance avec Maximilien, qui se reprochait les concessions du traité d'Arras, et sollicita même l'assistance du roi d'Angleterre, Richard III.

Anne de Beaujeu déjoua tous ces plans. Elle retint Richard III dans son royaume en donnant des secours d'hommes et d'argent à son compétiteur, Henri de Richemont, qui devint bientôt le roi d'Angleterre Henri VII. Elle traita contre Maximilien avec les États de Flandre, agissant au nom de leur prince enfant, le duc Philippe d'Autriche; elle fit alliance avec la noblesse de Bretagne soulevée contre Landais, le ministre détesté de François II. Landais fut saisi et pendu. Aussitôt la Trémouille courut assiéger le duc d'Orléans dans Beaugency, l'y prit, l'obligea à revenir à la cour promettre qu'il ne s'occuperait plus que de ses plaisirs. Pour le mieux tenir, Anne lui ôta Dunois qu'elle exila en Italie.

La guerre folle ; bataille de Saint-Aubin du Cormier (1486-1488). — Mais Maximilien, nommé quelqu mois après roi des Romains, c'est-à-dire héritier de la co ronne impériale, rompt le traité d'Arras. La ligue des pri ces se reforme, une vraie ligue du Bien public, comme vin ans plus tôt. Anne n'avait pas commis les fautes de Louis X il lui resta plus de ressources et elle en usa habilement. Pe dant que d'Esquerdes arrête Maximilien dans l'Artois (148 et y prend Saint-Omer et Thérouanne, elle met à la tê d'une armée leste et dévouée le jeune roi tout joyeux de voir à cheval, dans une belle armure, et on marche cont les confédérés du Midi. Partout les bourgeois s'arment cont les seigneurs, contre leurs garnisons ; en quelques jou « les besognes du Midi sont ordonnées. » Anne s retourn alors contre la Bretagne. La Trémouille y entr, avec le troupes françaises, au mois d'avril 1488 ; il prend Château briand, Ancenis, Fougères, et rencontre l'armée bretonne, l 27 juillet, à peu de distance de Saint-Aubin-du-Cormier.

Les Bretons employèrent une partie de la matinée à s confesser et à communier ; puis ils se rangèrent en bataill en avant d'un village, couvrant une de leurs ailes par leur chariots et appuyant l'autre contre une forêt. Le maréchal d Rieux commandait l'avant-garde, le sire d'Albret, le corp de bataille, un Châteaubriand, l'arrière-garde ; le duc d'Or léans et le prince d'Orange s'étaient placés à pied parmi le fantassins. La Trémouille avait une puissante artillerie; attaqua à coups de canon cette forte position pour y fai brèche. Un capitaine allemand, qui se trouvait le plus e posé, fit fléchir un peu sa troupe sur le côté pour éviter feu, et laissa un vide dans la ligne de bataille. La gendarm rie française se précipita aussitôt dans cette ouverture coupa l'armée ennemie. En même temps, quelques cond tières italiens au service de la France avaient tourné l Bretons et hachaient les rangs de leur infanterie par de rière. La cavalerie bretonne qui formait les ailes, prit la fu après une légère résistance. L'infanterie se battit mie mais souffrit davantage ; trois ou quatre mille morts res rent sur le champ de bataille, et le nombre des prisonni fut tout aussi grand. Le duc d'Orléans fut arrêté dans bois où il cherchait à rallier les fuyards, le prince d'Oran reconnu comme il cherchait à se cacher entre les morts, la prise de ces deux chefs acheva la ruine du parti.

Suivant un récit tragique, mais peu certain, Louis de la rémouille, en rentrant à son logis après la bataille, invita à ι table le duc d'Orléans, qu'il fit placer au-dessus de lui, le ince d'Orange, qu'il mit à ses côtés, et des chevaliers capfs. A la fin du repas, il fit entrer deux franciscains dans la ılle. La frayeur saisit ses hôtes, qui comprirent bien que étaient des confesseurs qu'on leur amenait. La Trémouille, ı effet, se levant, leur dit : « Princes, mon pouvoir ne étend pas jusqu'à vous, et si vous y étiez soumis, encore l'exercerais-je pas. Je renvoie votre jugement au roi. Mais ous, chevaliers, qui, autant qu'il était en vous, avez donné ccasion à cette guerre en rompant votre foi et en faussant otre serment de chevalerie, vous payerez aujourd'hui de otre tête votre crime de lèse-majesté. Si vous avez quelques mords sur la conscience, voilà des moines pour vous conısser. » Puis il les fit entraîner dans la cour et mettre à mort sur-le-champ. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange rent conduits en France sous bonne garde et emprisonnés. ı duc, tout héritier présomptif de la couronne qu'il était, sta trois ans dans la grosse tour de Bourges.

Les choses n'allaient pas moins bien au nord. Les Flamands, soulevés contre Maximilien, chassaient de leur pays troupes allemandes et l'obligeaient à signer une nouvelle ıvention sur les bases du traité d'Arras de 1482. Ainsi la me de Beaujeu déjouait toutes les coalitions et gardait les ıquêtes de son père; elle allait y ajouter une grande proıce.

La Trémouille vint sommer Rennes de lui ouvrir ses portes. bourgeois répondirent que le roi était sans droits sur et qu'ils avaient dans leur ville 20 000 hommes pour ondre à ceux qui les attaqueraient. Au lieu de les mettre 'épreuve, la Trémouille tourna vers Dinan, qui se rendit à nposition, puis vers Saint-Malo, dont la garnison fit une itulation honteuse. Cependant on négociait; le traité fut né à Sablé, le 20 août 1488. Le duc de Bretagne s'engait à renvoyer tous les étrangers qui avaient fait la guerre roi, et à ne jamais recevoir chez lui ses ennemis; il prottait de ne pas marier ses filles sans l'avis et le consentent du roi, qui, de son côté, s'engageait à les traiter en ınes parentes. Les états de la province souscrivirent une igation de 200 000 écus d'or en garantie de ces promes-: *les Français gardaient* en dépôt les quatre places de

Saint-Malo, Fougères, Dinan et Saint-Aubin-mier.

Mariage de Charles VIII avec Anne de B acquisition de la Bretagne (1491). — Trois après le traité de Sablé, François II mourait. Le m sa fille Anne (l'autre mourut bientôt) devint une q politique européenne : la Bretagne, le dernier de fiefs serait-elle ou ne serait-elle pas réunie aux dor roi de France? Les souverains de l'Europe prenaie vif intérêt à l'indépendance de cette province. Henri mettait des troupes et de l'argent, Ferdinand d'A envoyait; les prétendants pour la main de la jeune étaient nombreux; le vicomte de Rohan la deman son fils; le sire d'Albret la voulait pour lui-même de son âge, de son visage bourgeonné et de ses dou enfin le grand épouseur des princesses richemen l'empereur Maximilien, la recherchait. Un mariage donné à ce prince les riches provinces de Flandre, venu lui-même prendre la main de la jeune prince quelle son titre faisait grand effet, il aurait menac côtés l'indépendance de la France. Heureusement M pour dérober aux profanes les mystères de sa politiq à Insprück, pendant que son ambassadeur contra lui, en Bretagne, le mariage par procuration. France se montra plus vif et fut plus heureux.

Anne de Beaujeu avait habilement travaillé l'esp frère pour l'amener à désirer cette union. Monter manier une lance, s'en aller conquérir tout à la fois vince et une belle princesse, c'était, pour le jeune les paladins, les héros des romans de chevalerie qu sait lire assidûment. Ses troupes occupaient déjà un partie de la province; elles avaient entrepris, dans les jours du mois d'août 1491, le siége de Rennes. Au cement d'octobre, le roi s'approcha lui-même; il vint puis à Laval; et quand les négociations secrètes qu ment seul fit connaître furent arrivées à leur term prétexta un pèlerinage de Notre-Dame près de Ren dévotion faite, accompagné de 100 hommes et de 5 de sa garde, il entra dans la ville, salua la duchess lementa longtemps avec elle. Trois jours après ils rent en une chapelle, où en présence du duc d'Or la dame de Beaujeu, du prince d'Orange, du

Dunois, du chancelier de Bretagne et d'autres, « le roi fiança ladite duchesse. » Le mariage fut célébré en Touraine dans la grande salle du château de Langeais, le 6 décembre 1491 [1]. Le roi, qui avait vingt et un ans, et la duchesse, qui en avait quatorze, se cédaient réciproquement tous leurs titres et leurs prétentions au duché de Bretagne, sous la réserve cependant que, si la duchesse survivait au roi et n'avait pas d'enfants de lui, « ladite dame ne convolera à autres noces,



Château de Langeais.

fors avec le roi futur, si faire se peut, ou autre plus présomptif futur successeur de la couronne. »

Ce mariage fut le dernier acte de madame de Beaujeu, ou, comme on l'appelait justement, *Madame la Grande*. Cette princesse eut le rare mérite de laisser sortir peu à peu le pouvoir de ses mains pour qu'il retournât sans se-

1. Une ancienne cheminée y offre encore des sculptures qui rappellent cet événement. « Le château de Langeais, dit M. Victor Petit, l'un des plus importants que le moyen âge nous ait laissés, présente l'un des plus beaux types de l'architecture militaire au quinzième siècle. »

cousse en celles à qui il appartenait. Après avoir gouverné virilement le royaume pendant huit ans, elle revint simplement, sans efforts, à ses devoirs de femme et s'y renferma. Elle mourut en 1522.

Le mariage de Charles VIII avec la duchesse Anne ramenait sous l'autorité royale le dernier refuge de l'indépendance princière. Voilà donc la Bretagne réduite au même point que la Bourgogne et l'Anjou; voilà la dernière et la plus opiniâtre des individualités provinciales qui vient se fondre, comme les autres, dans ce grand tout du royaume de France. Les princes ne pourront plus lever bannière contre le roi; la dernière guerre qu'ils ont faite, les contemporains l'ont appelée « la guerre folle, » et celles qu'ils entreprendraient à l'avenir seraient bien plus folles encore.

Est-ce à dire que l'aristocratie soit vaincue sans retour et courbée pour jamais sous le sceptre royal? De cette réaction aristocratique que nous avons constatée aussitôt après la mort de Louis XI, ne reste-t-il donc absolument rien? Que l'on voie quels personnages se tiennent autour de Charles VIII : c'est le duc d'Orléans, c'est le comte de Dunois, c'est le prince d'Orange, ce sont les rebelles, les vaincus, les captifs de tout à l'heure, remis en liberté maintenant, rentrés en grâce, honorés et consultés. L'aristocratie a été vaincue et en partie dépouillée, mais elle a laissé d'elle quelque chose qui s'est attaché à la royauté elle-même, c'est l'esprit, ce sont les goûts, les tendances aristocratiques. La royauté va quitter les allures bourgeoises et populaires qu'elle a affectées plus d'une fois et qui lui ont si bien réussi avec Philippe le Bel et Charles le Sage, avec Charles le Bien Servi et Louis XI. Elle va prendre l'épée et la lance des chevaliers, elle se fera guerroyante et conquérante pour imiter les paladins de Charlemagne et les preux chevaliers; elle s'en ira sous Charles VIII lui-même à la conquête du royaume de Naples, et elle rêvera celle de Constantinople et de Jérusalem.

NEUVIÈME PÉRIODE.

GUERRES D'ITALIE.

(1494-1515.)

CHAPITRE XXXVII.

PREMIÈRE GUERRE D'ITALIE (1494-1498).

'Italie dans la seconde moitié du quinzième siècle.
u moment où la monarchie française absorbait le dernier grands fiefs, la péninsule italienne avait encore toutes spèces de gouvernement, la monarchie au sud, la théo-.e au centre, les républiques et les principautés au nord, s ce pays de civilisation riche et corrompue, les mer-es des arts cachaient mal une décadence précoce, et it des lettres n'empêchait pas de voir l'affaissement des ctères. On n'y faisait plus la guerre que par les bras condottières qui déployaient une savante tactique d'es-iouches où le sang coulait peu, et qui gagnaient leur nt au meilleur marché possible. Or c'est un signe fatal un peuple que la perte des vertus militaires. Pour vivre, il faut être prêt à bien mourir : et l'Italie trem-devant une épée ! Aussi avait-elle mis en honneur la , la perfidie, le mensonge. On résolvait avec un poison in poignard les questions qu'ailleurs ou en d'autres is on eût tranchées avec le glaive. La diplomatie ita-ie était une école de crimes.

 saint-siége et les États de l'Église étaient tombés au 'oir d'Alexandre VI Borgia, qui déshonorait par ses vices iaire de Saint-Pierre. A Naples, Ferdinand se faisait dé-r des *grands, qu'il* dépouillait, du peuple, qu'il affamait. *'orence,* Pierre de Médicis ne savait pas dissimuler

comme ses illustres prédécesseurs, Cosme et Laurent, l'a
rité qu'il exerçait dans la république. Dans le duché de Mi
Ludovic le More, frère du dernier duc assassiné, songeai
moyens d'usurper le pouvoir sur son neveu Galéas S
qu'il tenait en tutelle, et ne reculait peut-être pas de
l'idée d'un crime. Venise la *Dominante* semblait à l'ap
de sa puissance : mais Gênes était en révolution perpétu
Les glorieuses démocraties du quatorzième siècle s'ét
changées en oligarchies si étroites, que, dans les républi
qui subsistaient encore, on n'eût pas compté 18 000 *cit*
jouissant des droits politiques. D'un bout à l'autre
péninsule, le despotisme avait remplacé la vieille libert
les peuples désiraient « nouvelletés, » mais sans av
courage de se corriger eux-mêmes, pour se rendre d
d'institutions plus nobles. L'Italie, regorgeant de rich
et livrée à l'anarchie, était une proie réservée au premi
oserait la saisir. Charles VIII voulut la prendre.

Imprudentes concessions de Charles VIII aux l voisins (1493). — Louis XI, qui donnait les Géno
diable ou, ce qui revenait au même, au duc de Milan,
quelques écus, s'était bien gardé de faire valoir les
qu'il tenait de la maison d'Anjou sur le royaume de Na
Charles VIII les tira de l'oubli afin de pouvoir aller fr
quelques grands coups d'épée au delà des monts. Ann
Beaujeu essaya vainement de faire entendre des consei
prudence. « C'était, disait-elle, vouloir payer cher un
repentir. » Tous les vieux politiques parlaient de m
et Crèvecœur montrait, du côté des Pays-Bas, le véri
et légitime accroissement de la France. « La grandeur
repos du royaume dépendaient, disait-il, de la conquê
ces provinces. » Il avait raison. Mais le roi refusait de
tendre ; il voulait du nouveau, une brillante et retentis
expédition, à la façon des paladins de Charlemagne, do
se faisait lire sans cesse les fabuleux exploits, et non
guerre dans ces boues de la Flandre, où tant de fois
on était allé. La bouillante ardeur de la noblesse,
primée depuis trente ans à l'intérieur et heureuse d
répandre au dehors, entraîna tout. L'Italie d'ailleurs v
d'elle-même se jeter aux bras de la France. Ludovic, me
par le roi de Naples, appelait Charles VIII ; bien d'au
l'appelaient aussi : le marquis de Saluces, qui voulait qu
fief relevât du Dauphiné, pour n'avoir pas à faire hom

à son voisin, le duc de Savoie, et les barons napolitains, exaspérés contre leur roi; et Savonarole, et les cardinaux ennemis d'Alexandre. « Nobles esprits, Italie bien-aimée, s'écriait le poëte Sannazar, quel vertige vous pousse à jeter le sang latin à d'odieuses nations ! »

Cependant, eu égard à la situation de la France, le moment était mal choisi pour une expédition lointaine. Les puissances voisines, mécontentes de la réunion de la Bretagne, formaient une nouvelle ligue. Le fondateur de la maison des Tudors, Henri VII, débarquait une armée anglaise à Calais; Maximilien, que Charles VIII avait si vivement supplanté, attaquait l'Artois; le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, promettait de franchir les Pyrénées. Il y avait là de belles occasions de guerroyer. Mais Charles VIII, pressé de partir, aima mieux traiter : traité d'Étaples (3 novembre 1492) avec le cupide Henri VII, qui, sur la promesse d'une somme de 745 000 écus d'or payable en quinze ans[1], se rembarque; traité de Narbonne (19 janvier 1493) avec Ferdinand le Catholique, à qui l'on rend la Cerdagne et le Roussillon sans exiger même les sommes déboursées, et, malgré les protestations de Perpignan, qui veut rester Français, traité de Senlis (23 mai 1493) avec Maximilien, qui recouvre pour son fils l'Artois, la Franche-Comté et le Charolais, conquêtes de Louis XI[2]. C'étaient là toutes nos frontières essentielles à la défense du royaume. Qu'importait à Charles VIII? la soumission de l'Italie était certaine, et cette conquête n'était que le commencement d'une fortune plus haute. De Naples il espérait bien passer en Grèce, chasser les Turcs de Constantinople et remettre, en preux du moyen âge, le tombeau de Jésus-Christ sous la protection du royaume

1. L'écu d'or de Charles VII valait, après 1487, 1 livre 15 sous; il faut multiplier ce chiffre par 31 pour avoir sa valeur actuelle; d'où résulte que la somme promise à Henri VII équivaudrait aujourd'hui à environ 40 millions de francs.

2. La France ne devait, il est vrai, les garder que comme dot de Marguerite d'Autriche, fiancée par le traité d'Arras à Charles VII. Charles renvoyant sa fiancée devait restituer sa dot; Louis XI, à coup sûr, ne se serait pas rendu coupable de cette loyauté-là, et en face de ces trompeurs qui sont alors assis sur les trônes, il y a presque à regretter comme une duperie la bonne foi du roi de France. Il est juste d'ajouter que les deux provinces n'étaient nullement affectionnées à la France. Les Francs-Comtois se soulevaient en masse, et Arras venait d'ouvrir ses portes à Maximilien. Charles réserva *pourtant à la* France le domaine direct de l'Artois et du *Charolais, et lui confirma* la possession de Tournai, Mortagne et Saint-Amand, *enclavés dans les* Pays-Bas.

chrétien de Jérusalem. C'est avec une telle imprudence que la France fut jetée dans ces expéditions hasardeuses qui la détournèrent d'améliorations intérieures et d'agrandissements à sa portée. Pour trouver un successeur à Louis XI il faudra attendre Henri IV et Richelieu.

Conquête et perte du royaume de Naples. Bataille de Fornoue (1494-1495). — Une belle et bonne armée se rassembla promptement, au mois d'août 1494, au pied des Alpes, tant les Français « frétillaient » d'entrer dans ce pays de merveilles, qui allait devenir leur tombeau. C'étaient 3600 lances, 6000 archers bretons, autant d'arbalétriers, 8000 arquebusiers gascons, 8000 piquiers suisses, en tout 50 000 hommes, avec 140 gros canons et une multitude de petites pièces, « gaillarde compagnie, mais de peu d'obéissance. » Bayard y servait au rang d'écuyer. Beaucoup de choses nécessaires à une si grande entreprise manquaient; il n'y avait ni vivres préparés, ni équipages de campagne et nul argent comptant. Le ciel y pourvut ; « le voyage, dit Comines, fut conduit de Dieu tant à l'aller qu'au retourner; car les chefs et les conducteurs ne servirent guère. »

Le roi de Naples avait envoyé son frère avec une flotte du côté de Gênes et son fils avec une armée sur les Apennins, l'un qui devait garder les approches par mer, l'autre les approches par terre ; le duc d'Orléans ramassa quelques vaisseaux à Marseille, et défit le premier à Rapallo ; le second n'osa pas seulement attendre l'avant-garde française de d'Aubigny. Il savait que le duc d'Orléans avait tout tué à Rapallo ; ce n'était plus une guerre de condottières, à belles passes d'armes, où le pire était d'être jeté à terre et mis à rançon ; mais « la mauvaise guerre, » sans merci, sans quartier[1]. L'effroi gagna la Péninsule entière. On se ressouvint des barbares ; il était déjà trop tard pour renvoyer l'étranger qu'on avait appelé.

Charles VIII avait franchi le mont Genèvre le 2 septembre. Il se trouva à court d'argent dès le début de la campagne.

1. Martin du Bellay explique ainsi dans ses *Mémoires* (collect. Petitot, t. XVII, p. 445) ce que c'était que la mauvaise guerre. Jean de Médicis ayant fait passer au fil de l'épée 200 Suisses qui s'étaient rendus, leurs camarades « demandèrent à M. l'amiral qu'il leur permist de faire la mauvaise guerre, laquelle, pour les contenter, leur accorda : de sorte que durant trois semaines aucun des ennemis ne tomba entre les mains desdits Suisses qu'il ne fust massacré; et s'il s'amenoit quelques prisonniers en notre camp, il leur estoit permis de les tuer. Mais les Espagnols ne cessèrent de la pratiquer jusques à ce que la bonne guerre fût accordée. »

ıprès avoir « dansé et ballé » à Turin avec la duchesse de łavoie et la marquise de Montferrat, il se fit prêter leurs liamants pour continuer le voyage. A Gênes, il emprunta 100 000 francs à un taux qui, tout compte fait, revient à 42 ›our 100. Malade quelque temps à Asti, il y fut rejoint par Ludovic le More, puis alla à Pavie visiter Galéas, « qui estoit enu comme en garde en ce château. Mais leurs paroles ne urent que choses générales, car il ne vouloit en rien dé›laire audit Ludovic. » Ce Ludovic, fils du grand François Sforza, « estoit dit Comines, homme très-sage, mais fort raintif et bien souple, quand il avoit peur, et homme sans oy s'il voyoit son profit pour la rompre. » Or, en ce monent, Ludovic avait grand'peur des Napolitains; il conduisit lonc par la main le conquérant à travers le duché de Milan usqu'aux frontières de la Toscane. Son neveu mourut quelıue temps après; on crut qu'il avait ainsi acheté le droit de 'empoisonner et de prendre sa place. Les deux forteresses le Sarzane et de Pietra Santa pouvaient arrêter l'armée rançaise; Pierre de Médicis vint les lui ouvrir dans l'espoir l'être maintenu dans Florence, qu'un moine dominicain, łavonarole, soulevait contre lui. Pierre n'en fut que plus vite hassé par le peuple, à son retour. Le moine-tribun, qui reardait Charles VIII comme un envoyé de Dieu pour flageller Italie, alla trouver le jeune roi et l'introduisit dans la ville. harles y entra en conquérant, la tête haute, la lance sur la ıisse et voulut lever une contribution de guerre. Sur un ›fus, il menaça : « Faites battre vos tambours, dit hardiıent le gonfalonier Capponi, pour mettre un terme aux exiences de ce vainqueur sans combat, et nous sonnerons nos oches » (novembre).

A Rome, les cardinaux et les seigneurs, maltraités par lexandre VI, ouvrirent les portes aux Français comme à es libérateurs, et pressèrent le roi de déposer ce pape in›stueux et simoniaque, qui s'était réfugié dans le château aint-Ange. Charles VIII fit braquer ses canons sur la vieille ›rteresse; il obtint de lui son fils César Borgia comme otage e sa fidélité et un prince turc, Djem, ou Zizim, frère du ultan Bajazet, qui devait servir aux projets ultérieurs des rançais sur l'Orient. Quelques jours après, le premier s'échappa; le second, livré, dit-on, empoisonné, mourut bientôt. Iais *on touchait aux frontières* de Naples.

Elles tombèrent d'elles-mêmes. Ferdinand Ier venait de

mourir ; son fils, Alphonse II, effrayé, avait abdiqué. Le nouveau souverain, Ferdinand II, avait plus de cœur et voulait combattre ; à San Germano, il se trouva pris entre deux trahisons, l'une dans son armée, l'autre dans sa capitale, et fut réduit à s'enfuir dans l'île d'Ischia, d'où il gagna la Sicile. Il n'y eut pas une lance à rompre. Les valets de l'armée allèrent marquer dans Naples, à la craie, les maisons que devaient habiter leurs maîtres. Charles VIII et les siens entrèrent dans cette capitale (22 février 1495) au milieu des fleurs que leur jetaient les habitants. C'était, comme tous les caprices populaires, un enthousiasme qui tenait du délire. « Jamais peuple, disaient les Français, ne montra tant d'affection à roi ni à nation. » Le bruit de cette rapide conquête passa les mers, et déjà les Grecs préparaient des armes en attendant leur libérateur « le grand roi des Francs. »

Une fois là cependant, les conquérants ne songèrent qu'à jouir de leur facile victoire. Charles VIII se fit couronner roi de Naples, empereur d'Orient et roi de Jérusalem. Il se montra aux Napolitains le manteau de pourpre sur l'épaule, le globe d'or dans la main et « célébra force beaux tournois et passe-temps. » Ses compagnons se partagèrent les fiefs et épousèrent les belles héritières aux dépens des nobles du pays. Mais deux mois après, un soir, le futur conquérant de Constantinople et de Jérusalem reçut une lettre de son ambassadeur auprès de la république de Venise, Philippe de Comines l'historien. Une ligue formidable des souverains de l'Europe avait été conclue contre lui à l'effet de lui fermer la sortie de l'Italie et de faire rentrer la France dans ses limites; Ferdinand le Catholique, Maximilien, Henri VII, en étaient les instigateurs; les Italiens eux-mêmes qui avaient appelé les Français ou qui leur avaient promis fidélité, Ludovic le More, Alexandre VI, Venise, etc., en faisaient partie; 40 000 hommes devaient être réunis par les puissances italiennes dans la vallée du Pô, tandis que les frontières françaises seraient attaquées par les autres confédérés. Déjà le duc d'Orléans était pressé dans Novare. La jalousie de l'Europe contre la France se révélait pour la première fois. Il fallait se hâter. Charles laissa 4000 hommes à Gilbert de Montpensier, qu'il nomma vice-roi de Naples, et prit, avec le reste, la route des Apennins. On eut grand'peine à franchir cette chaîne par un étroit défilé; les Suisses s'attelèrent aux canons, les nobles eux-mêmes portèrent les munitions. Au



Bataille de Fornoue.

revers des montagnes, les Français découvrirent, dans la vallée du Taro, l'armée des confédérés, forte de 35 000 hommes, qui barrait la route; ils étaient eux-mêmes moins de 10 000. Charles résolut néanmoins de passer. Pendant qu'il poussait son avant-garde le long du Taro, il fut attaqué sur les derrières; il fit face aux assaillants; en une heure, 3500 de ceux-ci furent jetés à terre, les autres se débandèrent. Les Italiens attribuèrent ce prompt succès à la *furia francese* plutôt qu'à leur lâcheté. Au reste, la victoire de Fornoue ne servit aux Français qu'à leur ouvrir un chemin de retraite (6 juillet 1495).

Une fois en France, Charles parut oublier l'Italie. Gilbert de Montpensier, le vice-roi de Naples, brave chevalier, mais qui « ne se levoit jamais avant midi, » n'était pas homme à suppléer par lui-même aux secours qu'il ne recevait pas. Ferdinand II partit de Sicile avec quelques troupes espagnoles, surprit Naples le lendemain de la bataille de Fornoue et resserra Montpensier dans Atella, où il mourut de la peste. D'Aubigny ramena en France les débris de nos garnisons. La domination française était tombée dans le royaume de Naples aussi vite qu'elle s'était élevée, et au milieu des mêmes témoignages de joie de la part des habitants. De l'expédition de Charles VIII il ne restait pas plus de traces que des exploits d'Amadis en Gaule.

Mort de Charles VIII (1498). — Averti par l'expérience et par les plaintes de ses peuples, le jeune roi, dit Comines, « mettoit son imagination à vouloir vivre selon les commandements de Dieu, à mettre la justice et l'Église en bon ordre et aussi à ranger ses finances, de sorte qu'il ne levât sur son peuple que 1 200000 francs, par forme de taille, outre son domaine dont il voulait vivre comme anciennement faisoient les roys. Ce qu'il pouvoit bien faire, car le domaine est bien grand : compris les gabelles et certaines aides, il passe un million de francs. Il avoit bon vouloir, s'il eût pu, qu'un évesque n'eût tenu que son évesché, s'il n'eût esté cardinal, et cestuy là deux, et qu'ils se fussent allés tenir sur leurs bénéfices ; mais il eût eu bien à faire à ranger les gens d'Église. Il avait une audience publique où il écoutoit tout le monde, pour tenir les gens en crainte, et par especial ses officiers dont aucuns avoit suspendus. » Au commencement de 1498, il était au château d'Amboise où il faisait exécuter de grands travaux « par plusieurs ouvriers excel-

nts qu'il avait amenés de Naples, » lorsqu'un jour passant ar une galerie sombre, il se heurta le front contre une orte si malheureusement que quelques heures après il expira (7 avril 1498). Il n'avait que vingt-huit ans. Comines a it de lui : « Il étoit peu entendu, mais si bon qu'il n'étoit as possible de voir meilleure créature. » La branche des alois directs s'éteignit avec lui et fut remplacée par celle es Valois d'Orléans.

Faits divers. — Quelques-uns des gentilshommes qui avaient suivi le roi delà des monts firent venir des plants de mûrier d'Italie, et essayèrent tte culture aux environs de Montélimart. C'est aujourd'hui une des andes industries de la France. Le maïs aussi fut introduit vers ce mps-là. — Les grosses tours du château d'Amboise, celle par où l'on onte à cheval, sont de ce temps.

CHAPITRE XXXVIII.

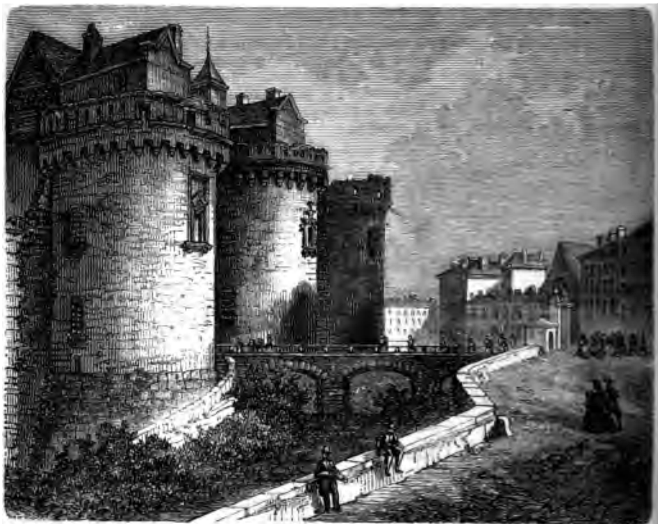
LOUIS XII (1498-1515)[1].

Louis XII. — Charles VIII n'ayant pas laissé d'enfants, couronne revenait de droit au duc Louis d'Orléans, alors gé de trente-six ans, et petit-fils d'un frère de Charles VI. ouis XII était d'une famille aimable, remuante et spirituelle, ui plaisait pour ses qualités et même pour ses défauts. Son eul avait été un brillant chevalier, son père un poëte qui laissé quelques pièces charmantes, son oncle Dunois, le us brave des capitaines de Charles VII et un des noms de vieille France qui sont restés populaires. Louis, sans qualités supérieures, se distinguait par un grand fond de débonaireté. Il commença son règne en diminuant la taille et il fusa le don de joyeux avénement, qui s'élevait à 300 000

1. Ouvrages à consulter : Jean d'Auton, *Chroniques de Louis XII* (1499-08); Jean de Saint-Gelais, *Histoire de Louis XII*; Seyssel, *Histoire du roy de France Louis XII*; *Mémoires de la Trémoille*; *Histoire de Bayard*, par le loyal serviteur; Guichardin, *Histoire d'Italie*; Leroux de ncy, *Vie d'Anne de Bretagne*.

livres[1]. Ancien chef de la noblesse contre l'autorité royale, il ne garda pas rancune aux fidèles serviteurs d'Anne de Beaujeu qui l'avaient si bien battu à la journée de Saint-Aubin. Il accueillit la Trémouille et les autres en leur disant que ce n'était pas au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans[2].

Une grave affaire l'occupa d'abord. La veuve de Charles VIII,



Château de Nantes.

la reine Anne, s'était retirée au château de Nantes dans son duché de Bretagne, et pouvait le porter par un second mariage dans une maison étrangère. Louis, marié depuis vingt-deux ans une fille de Louis XI qu'il n'aimait pas, demanda, malgré les larmes de cette vertueuse princesse, que le divorce fût prononcé. Le pape Alexandre VI avait besoin du roi; il

1. Ce *don de joyeux avénement* était un tribut que tout sujet tenant de la couronne un privilége ou une charge, à quelque titre que ce fût, devait payer pour obtenir d'être confirmé dans sa place ou ses priviléges

2. Cette réponse fut faite non à la Trémoille, mais aux députés de la ville d'Orléans. Fournier, l'Esprit dans l'Histoire, p. 86.



Louis XII (statue du Louvre).

l'accorda, et Louis épousa aussitôt la veuve de son prédécesseur. La Bretagne se trouva donc encore rattachée à la France (1499), cette fois pour toujours.

Le temps était aux conquêtes extérieures. La facilité de la première expédition d'Italie, les récits qu'on faisait de ce beau pays, ranimaient le goût des lointaines aventures. Louis XII, héritier des droits de Charles VIII sur Naples, tenait encore de sa grand'mère, Valentine Visconti, des prétentions sur le Milanais usurpé par les Sforza. Il sacrifia à la passion du temps; mais il ne le fit pas avec la témérité de son prédécesseur. D'ailleurs, s'il fallait absolument retourner à Naples et s'enfoncer à cette extrémité de la Péninsule, il était sage de mettre la main sur quelque forte position du Nord. Naples a toujours été fatal à la France, parce que cette ville est trop loin de nous ; Milan ne lui vaudrait rien, mais lui est indispensable du moment que nos armes ont à agir au centre ou dans le sud de la Péninsule.

Conquête du Milanais (1499-1500). — Avant de tenter cette conquête, Louis renouvela les traités de Charles VIII avec ses voisins et chercha des alliés en Italie. Le duc de Savoie lui ouvrait les Alpes et s'engageait à le suivre avec ses troupes; Venise reçut promesse de Crémone et de la Ghiara d'Adda; Florence, celle de la soumission de Pise révoltée; le pape était gagné; César Borgia avait déjà été gratifié du duché français de Valentinois. Ludovic, le premier traître à la cause italienne, était isolé par sa trahison. Trivulce, Italien passé au service de Louis XII, n'eut qu'à se présenter dans le Milanais à la tête de 9000 chevaux et de 13 000 fantassins. Ludovic repoussé par tout le monde, s'enfuit dans le Tyrol, tandis que les arbalétriers gascons, entrés dans Milan, brisaient à coups de flèches sa statue, chef-d'œuvre de Léonard de Vinci (2 octobre 1499).

Perte et seconde conquête du Milanais (1500). — La mauvaise administration de Trivulce, ancien guelfe, qui persécuta ses adversaires, rendit des chances à Ludovic. Il revint avec un ramas d'aventuriers suisses ou allemands et surprit Milan (5 février). Mais une nouvelle armée de France descendit les Alpes et rencontra près de Novare les troupes de Ludovic (avril 1500). Les Suisses formaient la principale force des deux armées. Ils aimèrent mieux se vendre une seconde fois que de s'entr'égorger ; la victoire fut à celui qui pouvait le plus donner. Louis XII, d'ailleurs, étant l'allié



le Bretagne *d'après* la miniature de son livre d'heures.

officiel de la Suisse, avait promesse que les gens de Ludovic ne se battraient pas contre une armée où ils voyaient les bannières de leurs cantons.

Le duc essaya de fuir déguisé en soldat ou en moine: un Suisse du canton d'Uri le livra; il fut envoyé en France, resta enfermé dix ans dans un cachot du château de Loches et mourut quand on l'en fit sortir. Deux de ses fils purent gagner l'Allemagne d'où on les verra revenir. Les Suisses, en se retirant, mirent la main sur Bellinzona, qui commande la vallée du Tessin, et une des routes pour descendre en Italie.

La leçon que Louis XII venait de recevoir ne fut pas perdue; le cardinal Georges d'Amboise, qu'il chargea de réorganiser sa conquête, traita les Milanais avec douceur. Il institua dans leur capitale une sorte de parlement, sur le modèle de ceux de France, qui donna à ce pays ce qu'il n'avait guère connu, une justice impartiale, et confia le gouvernement de cette province à son neveu, le seigneur de Chaumont, dont l'administration prudente et ferme fit bientôt oublier à Milan ses anciens maîtres, qui l'avaient tant de fois traité avec une folle cruauté.

Partage du royaume de Naples (1500-1501). — Le Milanais conquis, Louis songea à Naples; toutefois, au lieu de recommencer l'expédition aventureuse de son prédécesseur, il entama une sorte de campagne diplomatique. Il s'assura d'abord de la neutralité ou de l'appui du centre de l'Italie. Les Florentins reçurent de lui des secours contre Pise toujours révoltée; mais les soldats français épargnèrent longtemps les héroïques habitants de cette ville qui combattaient au cri de « vive la France! » Alexandre VI voulait faire de la Romagne, aux dépens de mille tyrans qui chargeaient ce pays en un repaire de bandits, une principauté pour son fils César Borgia. Quelques troupes françaises permirent à cet homme passé maître en crimes et en trahison, que Machiavel a pu prendre pour héros dans son livre du *Prince*, de balayer cette petite et sanguinaire féodalité romagnole.

Ainsi la France devenait prépondérante dans le nord et le centre de l'Italie. Mais Louis voulait aller plus loin. Il s'avisa, afin de prendre le royaume de Naples sans coup férir, de le partager d'avance avec Ferdinand le Catholique. Par le traité de Grenade (1500), il se réservait le titre de roi, avec Naples, Gaëte, les Abruzzes et la Terre de Labour. Ferdinand se

demandait que la Pouille et la Calabre avec le titre de duc. Louis XII se jouait à plus fin que lui. Tout commença bien. Le malheureux roi de Naples, alors Frédéric III, prince populaire, avait eu la confiance d'ouvrir ses forteresses au général même du roi d'Espagne, Gonzalve de Cordoue, qui pensait que « la toile d'honneur devait être d'un tissu lâche. » Quand il demanda des secours à l'Espagne contre les Français déjà sur la frontière (juin 1501), il s'aperçut qu'il était trahi. Plus irrité contre un traître que contre un ennemi, il livra aux Français Naples et le Château-Neuf, se retira d'abord dans l'île d'Ischia, puis se remit entre les mains de Louis XII, qui lui donna une pension de 30 000 livres et le comté du Maine. Il alla retrouver sur les bords de la Loire un autre prince italien, Ludovic le More (1501), mais celui-là captif. Frédéric mourut en 1504.

Hostilités à Naples entre les Espagnols et les Français (1502). — La conquête achevée, le partage ne s'opéra point aussi à l'amiable. Les Espagnols et les Français se disputèrent l'impôt de 200 000 ducats payé par les troupeaux qui, en automme, passent des hauteurs des Abruzzes dans les plaines de la Pouille. En outre on n'avait parlé ni de la Basilicate (Matera), ni de la Capitanate (Foggia), ni de la principauté ultérieure (Avellino). Chacun les voulut. On en vint aux mains. Le vice-roi français, duc de Nemours, qui était en force, resserra promptement son adversaire, Gonzalve, dans la ville de Barletta (1502). Ferdinand le Catholique eut recours à une de ses ruses ordinaires. Son gendre, Philippe le Beau, qui possédait de son chef les anciens Pays-Bas bourguignons et qui, du droit de sa femme, Jeanne la Folle, était héritier de la Castille, traversait alors la France. Il lui laissa conclure le traité de Lyon qui suspendit les hostilités et parut tout arranger; puis, désavouant son gendre, il fit passer des renforts à Gonzalve avec ordre de continuer la guerre.

Louis se plaignit fort d'avoir été trompé ; « et c'est la seconde fois, disait-il. — Il en a menti, répondit impudemment Ferdinand, c'est la dixième. » Nemours était malheureusement incapable de punir cette perfidie. Au lieu de concentrer ses forces pour enlever Barletta et en finir promptement avec les Espagnols, il perdit le temps en escarmouches où l'on se donnait *de fort beaux* coups de lances qui faisaient la réputa*tion des chevaliers,* mais point du tout les affaires du roi.

Telle fut la rencontre célèbre de Bayard et de Sotomayor. Les paladins de l'Arioste ne combattaient pas mieux. Pendant ce temps-là, les renforts espagnols arrivaient. Gonzalve était débloqué, et le meilleur lieutenant du vice-roi, d'Aubigny, battu à Seminara, perdit la Calabre (21 avril 1503). Nemours, pour réparer ce revers, attaqua son ennemi fort imprudemment près Cerignola (28 avril), fut défait et tué[1]; Venouse et Gaëte restèrent seules aux Français.

Perte du royaume de Naples (1503). — Louis XII fit de grands préparatifs pour tirer vengeance de cette trahison. Il envoya sur les Pyrénées deux armées, qui échouèrent, et au delà des Alpes une troisième, qui n'eut pas meilleur sort. La Trémouille la commandait : il fut arrêté quelque temps aux environs de Rome par la mort étrange du pape Alexandre VI Borgia et par les intrigues auxquelles donna lieu l'élection de son successeur. Gonzalve de Cordoue eut le temps de se mettre en défense (1503). Posté sur le Garigliano, il arrêta les Français, qui n'étaient plus commandés par la Trémouille, obligé par une maladie à céder la place au marquis de Mantoue, puis au marquis de Saluces. La déroute de notre armée fut complète; l'artillerie, les bagages et un grand nombre de prisonniers tombèrent entre les mains de l'ennemi. Cette honte ne fut rachetée que par le dévouement de Bayard qui défendit seul un pont du Garigliano. « Comme un tigre échauffé, il s'accula à la barrière du pont et à coups d'épée se défendit si très bien que les Espagnols ne savoient que dire et ne cuidoient point que ce fust un homme. » Louis d'Ars, qui commandait à Venouse, refusa toute capitulation et s'ouvrit héroïquement, avec les débris qui lui restaient, la route de France.

Traité de Blois (1504-1505). — Il y avait à craindre que la perte de Milanais ne suivît celle du royaume de Naples. Maximilien s'apprêtait déjà à faire valoir ses droits impériaux au delà des monts, et Gonzalve de Cordoue marchait vers le nord de la Péninsule. Louis XII divisa ses ennemis et les désarma par trois traités signés à Blois le même jour (22 septembre 1504). Le premier était comme une ébauche de la ligue de Cambrai; Louis et Maximilien convenaient d'attaquer Venise et de partager ses dépouilles; pour le second

1. Il était le dernier rejeton de la maison d'Armagnac, qui prétendait descendre du mérovingien Charibert, frère de Dagobert.

traité, Louis promettait au roi des Romains 200 000 francs en retour de l'investiture du Milanais[1] : par le troisième, enfin, il renonça à la possession du royaume de Naples, à la condition que ce royaume appartiendrait à Charles d'Autriche, petit-fils de Maximilien, lequel épouserait Madame Claude, fille de Louis XII, et recevrait pour sa dot, en outre de tout ce que Louis possédait ou prétendait posséder en Italie, trois provinces françaises, la Bourgogne, la Bretagne et le comté de Blois.

On ne pouvait signer de convention plus désastreuse[2]. Ce jeune Charles, auquel on promettait la fille du roi de France, devait hériter de son père, Philippe le Beau, les Pays-Bas; de sa mère, la Castille; de son aïeul paternel, l'Autriche; de son aïeule maternelle, l'Aragon. On lui assurait l'Italie, on démembrait pour lui la France : c'était vouloir lui donner l'empire de l'Europe. Anne, plus duchesse de Bretagne que reine de France, était heureuse et fière de préparer à sa fille une si brillante union, même aux dépens de la France; mais le pays réclama, et Louis XII saisit la première occasion de faire droit à ses vœux.

Rupture des traités de Blois. — Il la trouva en 1505, quand Ferdinand le Catholique, irrité contre son gendre, Philippe le Beau, songea à le déshériter en contractant un second mariage. Le roi d'Espagne épousa Germaine de Foix, nièce de Louis XII; et ce prince, par un traité signé encore à Blois (octobre 1505), céda de nouveau ses droits sur le royaume de Naples à sa nièce, ce qui était rompre une des principales conditions du mariage de Madame Claude. La Bretagne et la Bourgogne étaient encore engagées par les précédentes stipulations; Louis convoqua les états généraux à Tours pour les rompre ouvertement (14 mai 1506). Ceux-ci déclarèrent que la loi fondamentale de l'État ne permettait pas d'aliéner deux provinces qui faisaient partie du domaine

1. Le Milanais, comme fief, relevait en droit de la couronne impériale. Le *roi des Romains* ne prenait le titre d'empereur qu'après avoir été couronné à Rome.

2. Il faut remarquer que ce traité n'était désastreux qu'à cause de la loi salique. Supposons que cette loi n'ait pas existé, et Charles-Quint succédait légitimement à Louis XII. C'était alors en France qu'il prenait son point d'appui, à la France qu'il réunissait les Pays-Bas; et la longue et sanglante rivalité des maisons de France et d'Autriche n'éclatait pas. Nous n'avions pas, il est vrai, le règne de François Ier, mais nous aurions *toujours eu la Renaissance. Le prince qui ramassait le pinceau du Titien aimait les arts comme celui qui appelait Léonard de Vinci son père.*

de la couronne, et supplièrent le roi de marier sa fille Claude à son héritier présomptif François, duc d'Angoulême, afin d'assurer l'intégrité du territoire et l'indépendance de la France. Louis XII n'eut pas de peine à accorder ce que lui-même désirait. Cette fois il avait peut-être trompé les trompeurs.

Maximilien, qui nourrissait toujours la même ambition et restait dans la même pénurie, Ferdinand, chargé, après la mort de Philippe le Beau, de la régence et de la tutelle de son petit-fils, Charles d'Autriche, ne réclamèrent point. Louis XII put même, l'année suivante, et sans être inquiété, faire rentrer dans le devoir les « orgueilleux vilains » de Gênes, qui s'étaient révoltés. « Ores, marchands, criait Bayard, défendez-vous avec vos aulnes, et laissez les piques et les lances, lesquelles vous n'avez accoutumées. » Ces marchands firent toutefois une énergique résistance; le brave la Palice fut blessé. Mais le roi avait mis sur pied des forces énormes. Gênes fut prise, sa charte de liberté brûlée par la main du bourreau, soixante de ses plus graves défenseurs décapités, et la *seigneurie* de la ville, avec les îles de Corse et de Chio, réunie au domaine royal. Les Génois durent payer encore une amende de 200 000 écus et bâtir à leurs frais le fort de la Lanterne, destiné à les tenir en respect (1507).

Ligue de Cambrai (1508). — Seule des puissances italiennes, la république de Venise, en s'alliant tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, avait gagné au milieu des désastres de la Péninsule. Mais cette politique astucieuse ne pouvait toujours réussir ; un moment devait venir où tout le monde se tournerait contre celle qui s'agrandissait aux dépens de tous.

On n'enviait pas seulement aux Vénitiens leurs richesses, leurs 1000 vaisseaux, leurs 30 000 marins : chacun de leurs voisins avait à se plaindre d'eux. Louis XII regrettait Crémone, qu'il leur avait récemment cédée, et Crème, Brescia, Bergame, anciennement perdues par le duché de Milan ; Ferdinand le Catholique, quelques villes sur la côte orientale du royaume de Naples qu'il leur avait données en gage de sommes empruntées; Jules II réclamait Ravenne, Cervia, Faenza, Rimini, vieilles possessions du saint-siége ; Maximilien revendiqua Vérone, Vicence, Padoue, Trévise, au nom de l'Empire, et le Frioul, Trieste, au nom de la maison d'Autriche. Toutes ces jalousies, toutes ces cupidités, se coalisèrent à



Prise de Gênes, Génois implorant Louis XII.
(*Miniature de la Bibliothèque Nationale*).

Cambrai contre la république (10 décembre 1508). L'âme de cette ligue fut le pape Jules II, fougueux vieillard qui voulait être « le seigneur et le maître du jeu du monde. » Jules II se proposait deux choses : reconstituer le pouvoir temporel de la papauté et chasser les *barbares* de l'Italie. Ces barbares lui parurent bons toutefois pour l'aider à reprendre d'abord ce qu'il regardait comme appartenant au patrimoine de Saint-Pierre. Le 27 avril 1509 il lança l'interdit contre Venise, ses magistrats, ses citoyens et ses défenseurs.

Victoire d'Agnadel (1509). — Louis XII fut le premier prêt ; il passa l'Adda (15 avril) à la tête de plus de 20 000 fantassins et de 2300 lances. Les deux condottières au service de Venise, Pitigliano et l'Alviano, agirent sans concert ; et, sous prétexte que le sénat avait défendu de combattre, Pitigliano, abandonna son collègue. Louis XII atteignit celui-ci sur la digue d'Agnadel le 14 mai 1509. Les Vénitiens tinrent ferme d'abord ; en vain le roi au premier rang s'écriait : « Enfants, le roi vous voit, » on n'avançait pas. Il s'exposa au feu « comme le plus petit soudoyer. » — « Que quiconque a peur, disait-il, se mette derrière moi. Un vrai roi de France ne meurt point de coups de canon. » Enfin Bayard et quelques chevaliers déterminés se jetèrent dans les marais et arrivèrent sur le flanc des Vénitiens. La cavalerie s'effraya et prit la fuite, mais l'infanterie se fit tuer. Huit à dix mille hommes restèrent sur le champ de bataille, avec toute l'artillerie et les bagages. Cette victoire menait les Français jusqu'aux lagunes. Aucune place ne résistait ; les villes qui essayaient de le faire étaient traitées d'une manière horrible. Louis, si débonnaire en France, se montrait cruel en Italie, il faisait passer par les armes toute garnison qui osait tenir contre lui, et pendre tout paysan qui criait : « Vive san Marco ! » La république se sauva par un trait de sagesse qui était en même temps un profond calcul. Elle retira ses troupes de toutes les villes de terre ferme et délia ses sujets du serment de fidélité. Ceux-ci tinrent à honneur de rester fidèles à ceux qui ne leur commandaient pas le dévouement. Repliée sur elle-même et inexpugnable au milieu de la mer, Venise attendit que la discorde éclatât parmi les alliés : cela ne tarda guère.

Sainte ligue (1511). — Le pape Jules II avait atteint son premier but : les villes de la Romagne étaient rentrées entre ses mains ; il songea au second, l'expulsion des barbares.

voulut,, sans scrupule pour la dernière alliance, commen-
ıar les Français, qu'il avait plus que tout autre contribué
ɔelér dans la péninsule au temps de Charles VIII, lors-
n'était que le cardinal Julien de la Rovère, mais le mor-
ınemi d'Alexandre VI.
2 février 1510, il accorda l'absolution à la république



Jules II.

enise ; il eut peu de peine à détacher de la ligue de Cam-
Ferdinand, qui avait déjà recueilli tous les fruits qu'il en
ıdait ; il ébranla la constance, très-facile d'ailleurs à
ıler, de Maximilien, et fit travailler les Suisses par le
inal de Sion, Mathieu Schinner. Le duc de Ferrare, allié
France, et la ville de Gênes furent attaqués, mais sans
s. Cependant Louis XII hésitait : ce n'était pas là une

guerre ordinaire. La reine, pleine de scrupules religieux, lui faisait un cas de conscience de combattre le chef de la chrétienté. Le clergé de France, rassemblé à Tours, loin de partager les hésitations du roi, lui accorda sur ses biens un subside de 300 000 écus, déclara non avenues les excommunications que pourrait lancer le pape contre lui et contre son royaume, établissant que, dans cette question toute politique, la guerre n'était pas faite au pontife, mais au souverain des États romains.

On combattit en effet sans ménagement de part et d'autre. Chaumont, à la tête des troupes françaises, surprit résolûment l'armée pontificale devant Bologne, et il ne s'en fallut pas « de la durée d'un *Pater noster* » que le chevalier sans peur et sans reproche ne mît la main sur le pape guerrier. Attaqué comme un prince, Jules II se défendait en soldat; il entra dans la Mirandole par la brèche (20 janvier 1511), et eût peut-être poussé plus loin ses succès, sans une révolte des Bolonais qui brisèrent sa statue, œuvre de Michel-Ange. Obligé de reculer, il fut battu à Casalecchio et rentra malade dans Rome. Louis XII crut le moment venu d'attaquer même le pontife. Il convoqua un concile général à Pise pour examiner la conduite du pape et le faire déposer. Faute grave, parce que cette mesure changeait la nature de la lutte. Au-dessus du prince temporel affaibli se trouva le prince spirituel tout-puissant : Jules II mit la ville de Pise en interdit, excommunia les cardinaux dissidents, rassembla un autre concile à Saint-Jean de Latran, et invoqua l'appui des puissances catholiques de l'Europe. Toutes y répondirent : Ferdinand d'Espagne, le roi d'Angleterre Henri VIII, Maximilien, la république de Venise, les Suisses, flattés du nom de *défenseurs du saint siége*, formèrent une *sainte ligue* (5 octobre 1511) dans le but avoué de préserver l'Église d'un schisme, en réalité pour renvoyer les Français au delà des Alpes.

Victoires et mort de Gaston de Foix (1511-1512). — L'Espagnol Ramon de Cardona vint se joindre avec 12 000 hommes aux troupes pontificales. Grâce à cette diversion, les Vénitiens reprirent peu à peu leurs places perdues; 10 000 Suisses conduits par Mathieu Schinner descendirent de leurs montagnes. La trahison travailla les troupes et les garnisons allemandes encore au service de Louis XII en Italie, tandis que les frontières mêmes de France étaient menacées

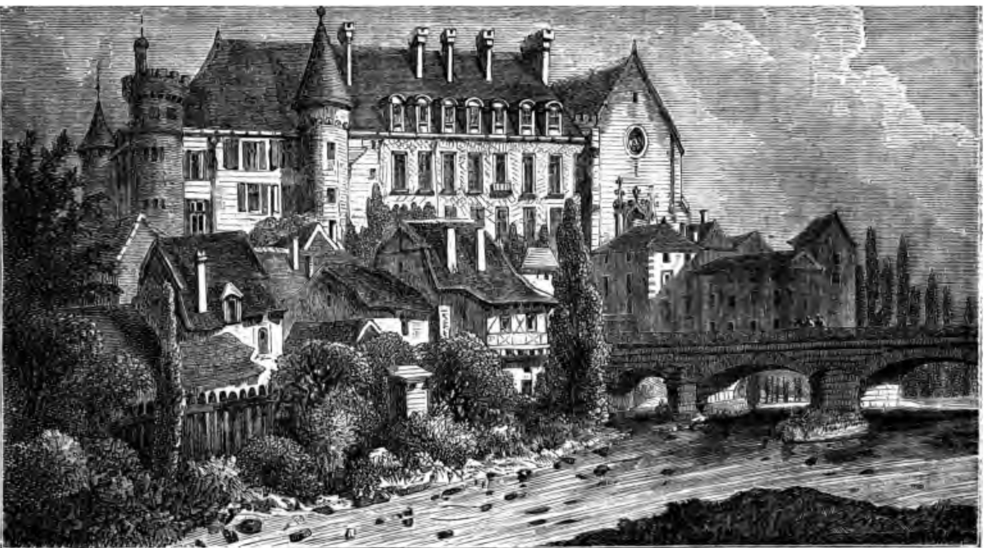


Mort de Gaston de Foix, à Ravenne (tableau d'Ary Scheffer).

au nord, à l'est et au sud. Un jeune et héroïque général. neveu du roi, conjura un moment tous les dangers. Gaston de Foix, duc de Nemours, âgé de vingt-deux ans, vint prendre le commandement de l'armée d'Italie. Le fer et l'argent à la main, il refoule les Suisses dans leurs montagnes (décembre 1511). Bologne était pressée par les troupes de l'Espagne et du saint-siége : il s'y jette (7 février 1512) et la dégage. Les Allemands avaient livré Brescia aux Vénitiens: il arrive à l'improviste sous ses murs, l'emporte d'assaut (19 février) et l'abandonne durant sept jours au sac et au pillage ; 22 000 personnes furent égorgées. Il n'y eut d'épargné que la maison où Bayard blessé s'était fait porter. Enfin, en avril, Gaston apparaît sous les murs de Ravenne, se loge audacieusement entre la ville et le camp de Cardona. Après quelques vaines tentatives sur la place, il se tourne contre le camp ennemi (11 avril). Ses fantassins sont repoussés; mais l'artillerie ébranle l'armée alliée, et la gendarmerie française met la gendarmerie pontificale en déroute. L'infanterie espagnole se retirait fièrement, Gaston s'en indigne, court à elle avec quelques hommes, l'entame, mais tombe frappé de quinze blessures au visage.

Perte de l'Italie. — Il eût mieux valu pour Louis XII et pour la France perdre la bataille que ce jeune et vaillant général « qui avait été grand capitaine, dit Guichardin, avant d'avoir été soldat. Avec lui tomba toute la vigueur de l'armée de France. » La Palice lui succéda, sans le remplacer malgré son intrépidité [1]. Jules II reprit courage et prononça contre Louis XII, au milieu du concile de Latran, une sentence renouvelée du moyen âge. L'armée française, abandonnée de ses auxiliaires allemands, que Maximilien avait rappelés, recula devant Cardona, laissa reprendre Bologne, et trouva derrière elle 20 000 Suisses qui venaient rétablir dans le duché de Milan un fils de Ludovic le More, Maximilien Sforza, en s'adjugeant à eux-mêmes Locarno, une des portes de l'Italie, tandis que les Grisons en prenaient une autre, Chiavenna et la Valteline. La Palice, après

1. Ce vaillant guerrier, dont les Espagnols ne riaient pas, n'a en rien mérité la ridicule popularité que lui a faite une chanson composée par de Lamonnoye, académicien et homme d'esprit du dix-septième siècle, qui voulut donner un exemple du genre naïf. On voit près de Vichy le château de cette glorieuse famille, qui appartient encore aujourd'hui à une branche de la maison de Chabannes.



Château de la Palice.

un combat dans les rues mêmes de Pavie, se retira dans le Piémont. Plusieurs détachements ne purent rejoindre et furent égorgés sans pitié. A Ravenne on enterra vivants quatre officiers français, leur laissant la tête hors du sol pour prolonger leur supplice. Sur ces entrefaites, Jules II mourut (21 février 1513). Il avait mis la main sur Parme et Plaisance, et ses derniers regards avaient vu fuir les Français; il avait réussi à leur enlever l'Italie, mais il la donnait aux Espagnols ; ce n'était que changer de maîtres et passer du mal au pire. Son successeur, Léon X, continua sa politique. Il resserra à Malines la sainte ligue que les Vénitiens avaient cependant abandonnée pour retourner à Louis XII, et l'invasion même du territoire français fut résolue.

Défaite de Novare et journée des Éperons; invasion de la France (1513). — Ferdinand, déjà maître de la Navarre espagnole, au sud des Pyrénées, n'attendait qu'une occasion favorable pour s'emparer de la Navarre française, au nord de ces montagnes, et une armée anglaise s'apprêtait à débarquer à Calais. Louis XII fit tête à l'orage. Menacé dans son royaume, il n'abandonna pas l'Italie. La Trémouille et Trivulce y descendirent avec une belle armée et enfermèrent les Suisses avec Maximilien Sforza dans Novare; mais un secours envoyé par les cantons pénétra la nuit dans la place. Au matin, les Suisses sortirent de la ville, piques baissées, marchèrent droit à l'artillerie française, s'en emparèrent malgré les ravages qu'elle faisait dans leurs rangs, et, après une lutte courte, mais acharnée, mirent l'armée de siége en déroute (6 juin). Gênes profita de ce désastre pour s'affranchir. Louis n'avait plus rien au delà des Alpes.

Depuis longues années, nos provinces n'avaient vu d'armées ennemies ; deux y entrèrent : par l'est, les Suisses ; par le nord, les Anglais, que l'empereur Maximilien était venu rejoindre, se mettant à la solde de leur roi, à raison de cent écus par jour. Près de Guinegate, une panique saisit l'armée française. Bayard se dévoua pour arrêter l'ennemi et fut pris : le reste ne combattit que des *éperons*, qui donnèrent leur nom à la journée (16 août). Les Suisses, au nombre de 20000. pénétrèrent jusqu'à Dijon; ils n'y furent arrêtés par la Trémouille qu'avec beaucoup d'argent et plus de promesses (13 septembre). Le seul allié de la France, le roi d'Écosse, Jacques IV, partagea sa mauvaise fortune ; il



Combat de la Régente et de la Belle-Cordelière.

fut vaincu et tué à Flowden par les Anglais (9 septembre).

Combats sur mer. — On ignore trop que notre marine ne date pas de Colbert. Nos marins gascons, bretons et normands avaient bien des fois, avant Jean-Bart et Duguay-Trouin, donné la chasse aux corsaires anglais et visité les côtes d'Angleterre. La marine marchande, elle aussi, avait pris l'essor. Les navigateurs de Dieppe avaient découvert les côtes sud-ouest de l'Afrique, où ils trafiquèrent bien longtemps avant l'arrivée des Portugais, et ce furent les marins de Bayonne qui créèrent la grande pêche, celle de la baleine. Depuis le commencement des guerres d'Italie, les matelots de Provence et les galères de Marseille avaient rendu à la France d'importants services, surtout le brave et habile Prégent de Bidoulx. En 1513, Prégent fut appelé, avec quatre galères (navires à rames), de la Méditerranée dans l'Océan, pour s'opposer aux courses des Anglais sur nos côtes. Le 27 avril, il tomba dans la flotte anglaise, que commandait le grand amiral Édouard Howard, et se réfugia dans l'anse du Conquet, près de Brest ; l'amiral l'y suivit et vint lui-même l'attaquer à l'abordage. Prégent se prend corps à corps avec l'amiral, le blesse, le jette mort sur le pont de son navire, et coule le vaisseau qui le serrait de plus près. Un autre, menacé du même sort, s'enfuit, et toute la flotte s'éloigne. Prégent, à son tour, paraît sur les côtes d'Angleterre et ravage le Sussex.

Quelques mois après, la flotte qui avait débarqué à Calais l'armée de Henri VIII, vint croiser sur les côtes de Bretagne, et rencontra, le 10 août, les Français qui n'avaient qu'une vingtaine de navires bretons et normands sous le commandement d'Hervé Primoguet. Les Anglais étaient deux ou trois fois supérieurs en nombre, mais leurs adversaires prirent l'avantage du vent et attaquèrent résolûment. Au premier choc, plusieurs navires anglais furent coulés. Un vaisseau français faisait surtout merveille : c'était *la Belle-Cordelière*, qu'Anne de Bretagne avait fait construire elle-même à Morlaix, et orner à grands frais. Primoguet la montait. Entourée de douze vaisseaux ennemis, elle avait déjà démâté les uns et fait reculer les autres, quand de la hune d'un navire anglais, on lui jeta une masse de feux d'artifice qui l'embrasèrent en un instant. Une partie des matelots et des soldats put se sauver dans les chaloupes ; mais Primoguet refusa de

quitter le navire que la reine lui avait confié. Du moins voulut-il que sa mort coutât cher à l'ennemi. Il se dirigea droit sur la nef amirale d'Angleterre, que montait une nombreuse noblesse, s'y attacha par ses grappins d'abordage, lui communiqua l'incendie et sauta avec elle. Cet héroïque dévouement eut lieu en vue d'Ouessant.

Traités de paix. — Mais tous les faits de mer n'avaient à cette époque qu'une influence secondaire. C'était sur terre que les questions se décidaient; la triple invasion que la France venait de subir força Louis XII à traiter.

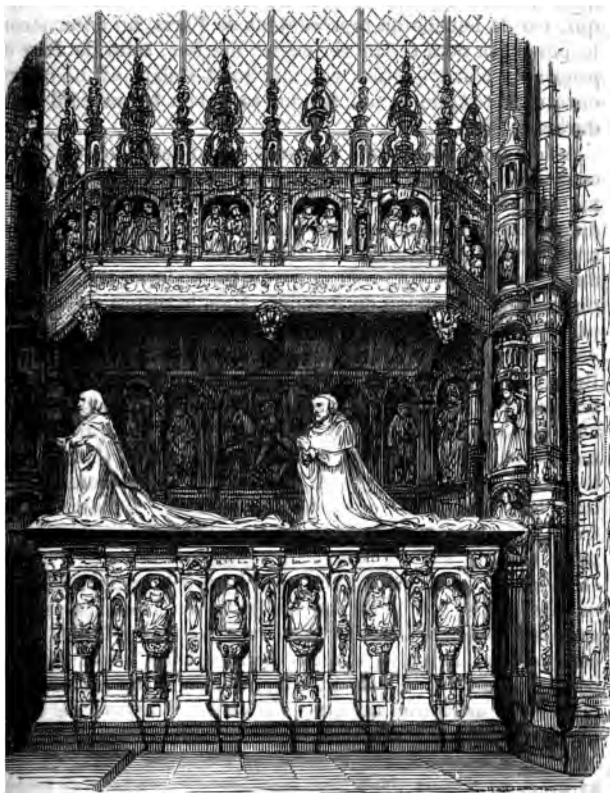
Le traité de Dijon avait déjà débarrassé la France des Suisses. Louis désavoua le concile de Pise pour regagner le pape, et convint, avec l'empereur et le roi d'Aragon, de la trêve d'Orléans (mars 1514). Henri VIII refusa quelque temps de poser les armes; le traité de Londres, qui lui laissa Tournai et lui assura une pension annuelle de 100 000 écus pendant dix ans, rétablit aussi la paix de ce côté. Elle fut scellée par le mariage de Louis XII avec Marie, sœur du roi d'Angleterre.

Ainsi, après quinze années de guerre, beaucoup d'hommes tués et beaucoup d'argent perdu, la France n'était pas plus avancée au delà des Alpes qu'à la fin du règne de Charles VIII; le royaume de Naples et le Milanais, plusieurs fois conquis, nous étaient encore enlevés.

Nouvelle politique — Depuis les croisades nous n'étions pas sortis de France, et voici tout un règne dont l'histoire se passe au delà des monts, en Italie. C'est que Louis XI a fini les guerres de l'intérieur, et que Charles VIII a commencé celles du dehors. La royauté, n'ayant plus rien à conquérir au dedans, a cherché des conquêtes à l'extérieur, et comme la révolution qui s'était accomplie en France avait eu lieu aussi en Angleterre, en Espagne et en Autriche; comme dans ces divers États, les princes avaient maintenant une autorité à peu près absolue, ils étaient libres de porter leurs regards au delà de leurs frontières. Dès qu'ils virent la France sortir des siennes, ils s'unirent pour l'y faire rentrer. L'isolement des États, qui est un des caractères du moyen âge, va donc cesser, et désormais nous ne verrons plus que ligues et guerres générales qui mêleront de plus en plus les peuples européens et leur histoire. Les rois auront alors deux intérêts à conduire : défendre et agrandir le royaume; bien *administrer le pays*. Louis XII s'acquitta mal du pre-

mier de ces soins, mais il n'y a presque que des éloges à lui donner pour le second.

Administration bienfaisante du Père du peuple; le cardinal d'Amboise. — L'avénement de Louis XII au trône avait valu au domaine royal le duché d'Orléans et les comtés de Valois et de Blois, ses apanages. Il s'efforça de suffire, avec le produit de ses domaines, à toutes les dépenses de sa personne et de sa maison, ce qui lui permit de réduire les tailles de près d'un tiers, à 2 600 000 livres, [illegible] environ 68 millions de francs. Le revenu public fut [illegible] leusement employé à la solde des gens de guerre, en [illegible] ragements à l'industrie, à l'agriculture, en construc[illegible] d'utilité publique, ou en embellissements aux chât[illegible] royaux, ce qui est encore un objet d'utilité publique, [illegible] ces embellissements, avoués par le goût et l'art, [illegible] larisent l'un et l'autre. Les grâces, les pensions, les [illegible] ruineuses, furent supprimées. La plus stricte économie [illegible] les dépenses royales. « J'aime mieux, disait-il des courti[illegible] les voir rire de mon avarice, que le peuple pleurer de [illegible] dépenses. » Une taxe avait été établie pour l'expédition de [illegible] nes : cette expédition s'étant faite plus vite et à moins de [illegible] qu'on ne l'avait pensé, Louis remit au peuple le reste [illegible] tribut : « Cet argent, disait-il, fructifiera mieux dans [illegible] mains que dans les miennes. » Il délivra les paysans [illegible] pines des gens de guerre. Plusieurs pillards furent ex[illegible] après quoi « nul n'eût été assez hardi pour rien prendre [illegible] payer, et les poules couraient aux champs hardiment et [illegible] risques. » Aussi l'agriculture fleurit, et le commerce [illegible] une extension jusque-là inconnue en France. « La [illegible] partie du royaume, dit un contemporain, fut défrichée [illegible] douze ans, et pour un gros marchand qu'on trouvoit à Paris, à Lyon ou à Rouen, on en trouva cinquante sous Louis XII, et qui faisoient moins de difficultés d'aller à Rome, à Naples ou à Londres, qu'autrefois à Lyon ou à Genève. » — « Le revenu des bénéfices, des terres ou des seigneuries, ajoute Claude Seyssel, est crû partout de beaucoup..., et je suis informé par ceux qui ont principales charges de finances du royaume, gens de bien et d'autorité, que les tailles se recouvrent à présent beaucoup plus aisément et à moins de contraintes et de frais, sans comparaison, qu'elles ne faisoient du temps des rois passés. » Il ne réunit qu'une fois les états généraux, en 1506; il n'y eut même de régulièrement convo-



Tombeau du cardinal d'Amboise [1].

1. Ce tombeau renferme les restes de Georges d'Amboise et de son neveu, ... porta le même nom que lui, et fut, comme lui, archevêque de Rouen, de ...10 à 1550, et cardinal. Le plan de ce magnifique mausolée qu'on voit dans ...e chapelle de la cathédrale de Rouen, fut tracé par Roullant le Roux, maistre maçon. » La cathédrale elle-même dut beaucoup aux deux d'Am...ise. Le premier termina la tour méridionale, dite tour de Beurre, et y ...ça l'immense cloche dont le son s'entendait à six ou sept lieues à la ronde. ...le fut fondue en 1793 pour faire des canons. Georges et son neveu recon...uisirent aussi le grand portail, dont les ornements délicats et multipliés ...mblent découpés *à jour*. Le dernier fit élever l'admirable flèche que la ...*dre a brûlée en 1822 et qu'on* n'a pas encore achevé de reconstruire.

qués que les députés de la bourgeoisie. Ce furent ces états qui, par la bouche du représentant de Paris, lui décernèrent le plus beau nom qu'un roi puisse mériter, celui de *Père du peuple* ; et c'était justice, car, dit Saint-Gelais, « il ne courut oncques du règne de nul des autres si bon temps qu'il a fait durant le sien. »

A son nom l'histoire a toujours réuni celui de son digne conseiller, Georges d'Amboise, qui resta vingt-sept années moins son ministre que son ami. D'Amboise était né, en 1460, d'une famille illustre qui lui procura dès l'âge de quatorze ans l'évêché de Montauban. Attaché de bonne heure au jeune duc d'Orléans, il partagea sa mauvaise fortune sous l'administration de la dame de Beaujeu. Mais le prince ne l'oublia pas quand le crédit lui revint, et d'Amboise obtint l'archevêché de Narbonne, qu'il échangea en 1493 contre celui de Rouen. Le duc avait lui-même le gouvernement de la Normandie ; il laissa la principale autorité dans cette province à l'archevêque, qu'il nomma son lieutenant, et qui y commença les utiles réformes qu'après la mort de Charles VIII il étendit à tout le royaume. Il aimait le peuple comme l'aimait le roi, et ainsi que lui en fut aimé. « Laissez faire à Georges, » était un dicton populaire. Créé cardinal, gouverneur du Milanais, légat du saint-siége en France, il aurait été pape après la mort d'Alexandre VI, si cela n'avait dépendu que de Louis XII et de l'armée française. Il exerça la plus grande influence sur les affaires de France et d'Italie ; et si, comme son maître, il commit beaucoup de fautes dans politique extérieure, son administration eut un caract probité et de bonté qu'après lui on ne retrouva de temps. Il faut cependant rappeler que, ministre tout sant, il n'empêcha pas le premier traité de Blois, e sa mort on trouva dans son héritage d'immenses rich qui eussent été mieux à leur place dans la main des vres.

Deux nouveaux parlements. — Les parlements, exe çant au nom du roi une justice souveraine dans les provinces de leur ressort, étaient le plus redoutable instrument dont la royauté pût se servir pour ramener tous les priviléges sous le niveau de la loi, et les esprits les plus indépendants sous le joug de la commune obéissance. Aussi Louis XI les avait-il multipliés. Louis XII, par esprit d'équité, en augmenta encore le nombre ; il créa deux parlements : un en



Cathédrale de Rouen.

Provence (1501) et un autre en Normandie (1499). Le grand Conseil, sorte de conseil d'État, avait été rendu sédentaire par Charles VIII.

Rédaction des coutumes. — Pour faciliter l'exercice de la justice, Charles VIII avait projeté de rédiger et de publier les coutumes provinciales, c'est-à-dire les usages qui faisaient loi dans chaque province, afin de soustraire les justiciables à l'arbitraire des juges. Charles VIII en publia sept. Vingt autres coutumes furent, de 1505 à 1514, rédigées, après mûre délibération, par gens experts et imprimées. Cette publication fut le plus important travail législatif de l'ancienne monarchie avant les grandes ordonnances de Louis XIV, car on ne s'était pas astreint à reproduire servilement les anciens usages, et c'était moins une rédaction qu'une réformation du droit coutumier faite dans l'esprit antiféodal qui prévalait parmi les légistes et au parlement.

Réformes dans l'administration judiciaire. — Une ordonnance de 1510 supprima la procédure criminelle en latin. Tous les procès et enquêtes au criminel durent être faits « en vulgaire langue du pays, » afin que les témoins entendissent leurs dépositions, et les accusés les procès intentés contre eux. Un édit de 1419 avait déjà prescrit dans les tribunaux, et pour les actes de l'autorité civile, l'emploi du français au lieu du latin. Les gens de justice « rongeaient la substance du pauvre peuple » par les longueurs et les dépenses des procès : Louis essaya de diminuer leurs extorsions.

Le royaume était divisé en bailliages et en prévôtés, et les baillis, tous nobles et hommes d'épée, cumulaient les fonctions militaires, judiciaires et administratives, qu'ils remplissaient fort mal. Louis XII les obligea à se faire graduer dans les universités ou à laisser l'administration de la justice à des lieutenants pris parmi les gens de robe. Les seigneurs furent de même tenus de ne mettre que des docteurs ou licenciés dans leurs tribunaux, et de leur assurer des gages.

Vénalité des charges. — Il est un reproche que l'on doit adresser à Louis XII : il vendit certaines charges publiques afin de se procurer les ressources qu'il ne voulait pas demander à de nouveaux impôts. Du moins, à quelques exceptions près, il ne vendit que les charges de finances. C'était, au reste, un très-vieil usage ; cette vénalité de

charges de judicature, fréquemment pratiquée par les prédécesseurs de Louis XII, sera officiellement établie par François I[er].

Postes. — Une ordonnance de 1506 autorisa les particuliers à se servir des relais de poste établis par Louis XI.

Commencement de la renaissance des lettres et des arts. — Les guerres d'Italie avaient été fatales à ceux qui les avaient faites, et avaient risqué de l'être au dernier moment à la France. Les forces de l'État avaient été détournées de leur but, et la vraie politique de la France avait été sacrifiée aux intérêts particuliers du roi. Mais le royaume, on vient de le voir, ne fut guère troublé à l'intérieur par ces expéditions aventureuses, et, si elles ne lui valurent aucun accroissement du territoire, la civilisation française y gagna d'entrer plus vivement dans les voies de la renaissance. Depuis le treizième siècle tant de misères avaient passé sur la France que la culture des esprits en avait été arrêtée. L'art n'avait plus la belle mais sévère grandeur de l'architecture ogivale du temps de saint Louis. Au quinzième siècle régnait le gothique flamboyant; les lignes architecturales, autrefois si pures, se multipliaient, se tordaient en mille replis: c'était éblouissant, mais non simple et grand. On faisait effort pour sortir de l'ancien style; on le dénaturait; on n'en avait pas encore trouvé un autre. La langue, dans Joinville, dans Froissart, dans Charles d'Orléans, s'était montrée naïve et déjà élégante; mais la force soutenue manquait à nos écrivains, Comines excepté, parce que les grands modèles de l'antiquité leur restaient à peu près inconnus. Or, cette antiquité si riche, l'Italie venait de la trouver : l'Arétin et le Pogge, dans les lettres; Léonard de Vinci et Brunelleschi, dans les arts, avaient déterminé, après Dante et Pétrarque, après l'église de Saint-François d'Assise et le campanile de Florence, une *renaissance* tout antique et païenne. On traduisait, il est vrai, on imitait plus encore qu'on n'imaginait; l'inspiration poétique était jetée dans le moule d'Horace et de Virgile, et les plus éloquents n'aspiraient qu'à parler comme Cicéron.

Les Français arrivèrent lorsque ce mouvement se prononçait avec le plus d'énergie, et ils rapportèrent en deçà des monts le goût de ces choses nouvelles. L'antiquité eut aussi chez nous ses ardents zélateurs. Le savant Gaguin, que *Louis XII encourageait*, rassembla une précieuse bibliothèque

de manuscrits anciens. Les Grecs Lascaris et Jérôme Aléander trouvèrent en France des élèves qui éclipsèrent leurs maîtres, entre autres Vatable, Budé, le restaurateur des études grecques, et Danès, le maître d'Amyot.

Le souvenir des belles cités, des riches palais et de toutes

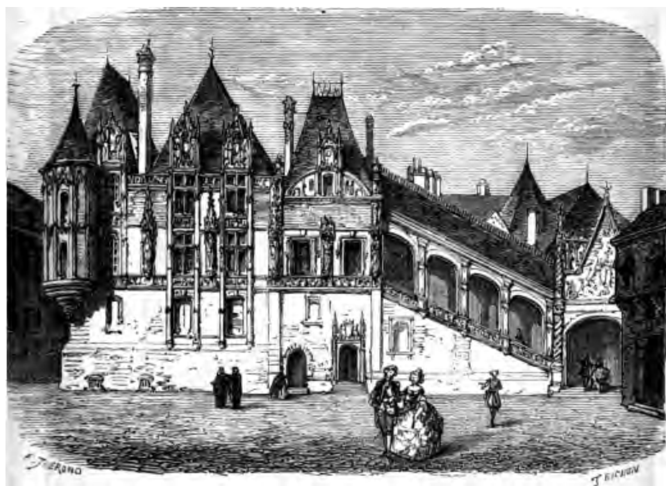


Hôtel de Sens[1].

les élégances de Milan, de Rome et de Florence, inspira l'idée de ménager à nos villes un peu d'air et des communications plus faciles, de songer dans la construction des manoirs au bien-être, à l'agrément, puisque aussi bien les

1. Cet hôtel, ancienne résidence des archevêques de Sens à Paris, est situé au carrefour des rues de l'Hôtel-de-Ville, des Barres et du Figuier; il est à peu près le seul monument qui reste à Paris de l'architecture civile du quinzième siècle.

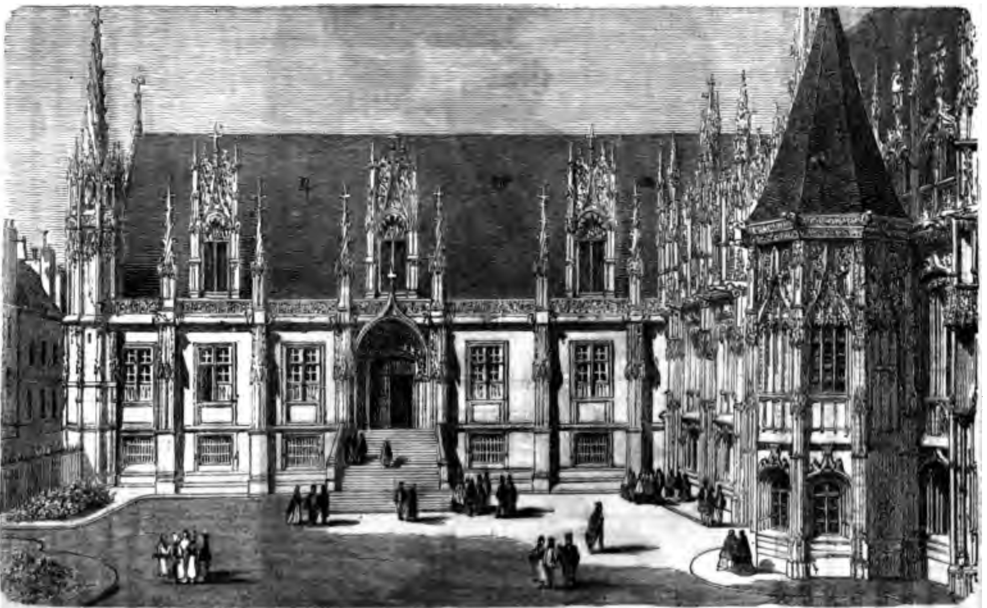
canons du roi rendaient les épaisses murailles inutiles. On voulut une architecture moins massive, qui laissât passer plus d'air et de lumière. Les artistes français entraient d'eux-mêmes dans ces voies nouvelles, mais les maîtres italiens avaient réalisé les merveilles que les nôtres ne faisaient qu'entrevoir. Quelques-uns passèrent les monts et vinrent chez nous accélérer ce mouvement de rénovation. Charles VIII avait fait travailler des artistes italiens au château d'Amboise. Louis XII nomma Fra Giocondo architecte royal, et



Ancienne cour des comptes, a Paris.

lui fit rebâtir solidement à Paris le pont Notre-Dame, qui s'était écroulé pour la quatrième fois en 1499. Giocondo construisit aussi la grand'chambre du parlement qu'on voit encore, et une chambre pour la cour des comptes qui a été incendiée en 1737. Il donna peut-être pour le château de Blois le plan de la façade orientale, la partie certainement la plus originale de ce curieux monument.

Le cardinal d'Amboise partageait tous les goûts de son maître. Il fit commencer par Roger Ango le palais de justice de Rouen, où se trouve un si gracieux mélange de l'art nou-



Palais de justice de Rouen.

veau et de l'art ancien, du gothique transformé par la renaissance; et il exécuta d'importantes réparations à la cathédrale de cette ville, une de nos plus belles églises ogivales.

Mais l'œuvre principale de Georges d'Amboise fut le château de Gaillon qu'il destinait à servir de séjour d'été aux



Chapelle de l'hôtel de Cluny, à Paris.

archevêques de Rouen. Ici les traces des vieux manoirs s'affaiblissent; la vieille tour est jetée par terre, le plein cintre remplace l'ogive dans les portails, les médaillons, les statuettes, l'ornementation riante et gracieuse, s'épanouissent de tous côtés à la place des grimaçantes figures ou des formes *bizarres du* style gothique. La renaissance est *victorieuse.*

Du règne de Louis XII datent encore : l'église Saint-Maclou, à Rouen ; la chapelle de l'hôtel de Cluny, à Paris, et l'hôtel de la Trémouille, aujourd'hui renversé ; les hôtels de ville de Compiègne, d'Arras, de Saint-Quentin et de Nevers.

Mort de Louis XII (1515). — La paix que Louis XII



Hôtel de ville de Compiègne.

venait de retrouver, après les dangers de 1514, eût sans doute rendu son règne plus fécond en institutions bienfaisantes et en chefs-d'œuvre ; mais il ne lui survécut guère. Anne de Bretagne était morte le 9 janvier 1514. Louis, qui avait beaucoup aimé sa Bretonne, comme il l'appelait, « huit jours durant ne fit que larmoyer. » Le 7 août de la même année, il contracta un mariage politique : il épousa une sœur de

Henri VIII, Marie d'Angleterre, jeune fille de seize ans qui l'obligea de changer sa vie simple et régulière. Ce ne furent, pendant plusieurs mois, que fêtes et tournois. « Où il avoit coutume de dîner à huit heures, convenoit qu'il dînât à midi;



Tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne à Saint-Denis.

où il avoit coutume de se coucher à six heures du soir, souvent se couchoit à minuit. » Il avait toujours été, depuis sa grande maladie de 1504, d'une santé fort chancelante, ce régime le tua. Il mourut le 1er janvier 1515, à l'âge de cinquante-trois ans, sincèrement pleuré de ses peuples.

DIXIÈME PÉRIODE.

PREMIÈRE LUTTE DE LA FRANCE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE. POUVOIR CROISSANT DE LA ROYAUTÉ. — LA RENAISSANCE.

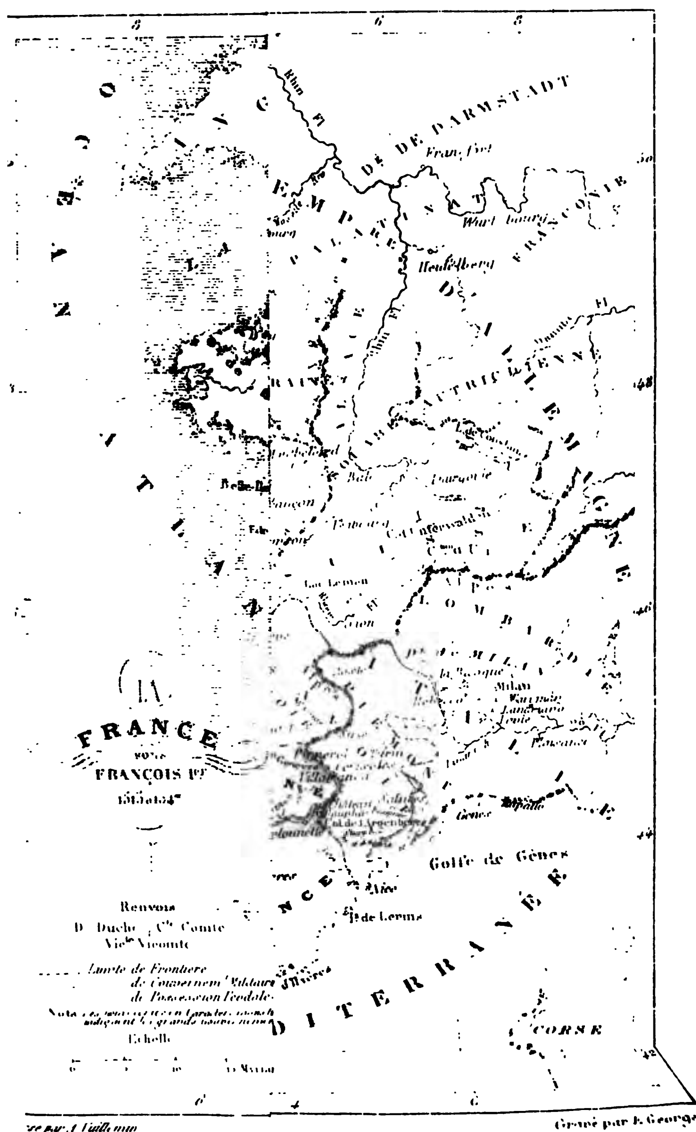
(1515-1559.)

CHAPITRE XXXIX.

FRANÇOIS Ier (1515-1547)[1].

La France au commencement du seizième siècle. — Avec le seizième siècle commence une ère nouvelle dans l'histoire de France. Depuis quatre cents ans, nos rois étaient occupés à l'œuvre, une première fois déjà accomplie par les Carlovingiens, de reconstituer l'État et le pouvoir, de reconquérir sur les grands la royauté et la France. Les Anglais, qui étaient venus interrompre pendant cent années ce difficile travail, sont définitivement chassés, et le domaine royal touche, sur bien des points, à nos frontières naturelles. Sauf Calais, sur la mer du Nord, il n'y a plus, le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique, de domination qui interrompe celle du roi ; il n'y a plus de porte ouverte à l'étranger. Tout le versant septentrional des Pyrénées est français, à l'exception du Roussillon que Charles VIII a si imprudemment rendu; et la France a enfin, sur la Méditerranée, Marseille ; plus tard elle trouvera, sur ce rivage, Toulon. Les Alpes, jusqu'à

1. Principaux ouvrages à consulter : Gaillard, *Histoire de François Ier*. Robertson, *Histoire de Charles-Quint*. Rœderer, *Mémoires pour servir à une nouvelle histoire de Louis XII et de François Ier*. Mignet, *Rivalité de Charles-Quint et de François Ier*. Les principaux ouvrages contemporains sont les *Mémoires* des frères du Bellay, de la Trémouille, de Bayard, de Fleurange, de Vieilleville, le Journal d'un bourgeois de Paris sous *le règne de François Ier*, et la Chronique du roi François Ier (1515-1542).



LA FRANCE SOUS FRANÇOIS Ier
Renvois
D. Duché C.té Comté
Vic.té Vicomté
Limite de Frontière
de Gouvernement Militaire
de Possession Féodale
Échelle
Golfe de Gênes
CORSE
Rhin Fl.
Francfort
Heidelberg
Milan
Gênes
Nice
Bâle
Lac Leman
Gravé par E. George



la Savoie, lui servent de ceinture. Mais au nord et au nord-est sa frontière est bien mal dessinée. La restitution de la Franche-Comté a fait perdre la barrière du Jura, celle de l'Artois a découvert Paris. De ce côté, il reste beaucoup à faire pour éloigner l'ennemi de la capitale, et de longtemps on ne fera rien, parce que la malencontreuse politique de Charles VIII a détourné sur l'Italie, où elles vont se perdre inutilement, les forces de la France, qu'on eût dû employer au nord et à l'est.

Mais, quelque défectueuse que soit la ligne de nos frontières, un grand résultat a été acquis. Il se trouve à présent une France qui s'étend de la Manche à la Méditerranée, et des Pyrénées à la Meuse; il se trouve un vaste pays placé entre l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, pour tenir l'équilibre entre elles, recevoir leurs diverses influences et leur renvoyer la sienne, au grand profit de la civilisation générale.

A l'intérieur, nos rois ont déjà poussé fort loin leur travail de nivellement et d'union. Les communes, petites républiques jalouses, ont dû renoncer à leurs privilèges, et les seigneurs ont perdu leur indépendance; mais aussi les serfs ont été en grand nombre affranchis; de sorte que, les uns étant relevés et les autres abaissés, tous se trouvent rapprochés et forment un grand peuple au sein duquel existeront longtemps encore bien des diversités, mais qui a montré naguère, après Jeanne d'Arc, son unité, en montrant partout le même sentiment contre l'étranger. Il n'y avait jadis que des manants, des seigneurs et des fiefs; il y a maintenant un peuple, un roi et une France.

Achever de faire sortir la société française des institutions civiles du moyen âge, comme elle est déjà sortie des institutions politiques de la féodalité, telle est l'œuvre qui, dans les temps modernes, sera accomplie, à l'intérieur, par la royauté. Au dehors, la France, après avoir arrêté la maison d'Autriche dans l'extension exagérée de sa puissance, s'efforcera de regagner peu à peu les limites de l'ancienne Gaule, et fera accepter de l'Europe sa prépondérance.

Le signe de cette nationalité qui se forme, c'est la langue qui s'épure et se généralise, qui pénètre en vertu d'une ordonnance de Louis XII, renouvelée et étendue par François Ier, jusque dans les actes publics, d'où elle chasse le latin, et qui va *servir à la fois* au Gascon Montaigne, au Tourangeau Ra-

belais et au Français Amyot. (Amyot était né à Melun, dans l'Ile-de-France.) Notre langue, grâce aux beaux génies du dix-septième siècle, s'imposera à la diplomatie continentale et à l'élite de la société européenne comme une nécessité et un modèle. Déjà Charles-Quint et son frère la parlent habituellement. Notre littérature régnera au loin sur les intelligences, et, même aux jours des revers et de l'abaissement, la France sera consolée de l'empire que ses armes n'exerceront plus par l'influence plus douce et plus pénétrante qu'elle devra à son génie, à ses arts, à ses lettres, à ses sciences. Alors il se trouvera que la seconde patrie de tout homme sera la France, la seconde histoire qu'il apprendra, celle de notre pays, sa seconde langue maternelle, la nôtre.

Le prince qui ouvre cette ère nouvelle exprime bien la transition qui s'opère : par quelques-uns de ses défauts, il tiendra de l'âge qui finit; par quelques-unes de ses qualités, il sera de celui qu'il commence.

François Ier (1515-1547). Bataille de Marignan (1515). — Le successeur de Louis XII, François Ier, descendait d'un troisième fils de ce duc d'Orléans qui avait été assassiné en 1407. Après le père du peuple, ce fut « le roi des gentilshommes. » Beau et fort, brave et spirituel, prodigue de sa personne dans les combats comme du bien de ses sujets dans les fêtes dont la cour retentit incessamment; impérieux dans le commandement et cependant facile à se laisser dominer; ami des lettres et des arts, lettré lui-même, François Ier poussait ses défauts comme ses qualités à l'extrême. « Ce gros garçon gâtera tout, » avait dit Louis XII, témoin de sa folle et exubérante jeunesse. Il n'en fut pas ainsi. Avec l'orgueil du pouvoir, François Ier eut le sentiment de la grandeur de la France; il répara souvent à force de courage, et parfois même, ce qui est plus difficile, à force de prudence, les fautes que ses favoris de toute sorte lui firent commettre. Il ne conquit rien, mais il garda la France intacte dans de périlleuses circonstances et en face du plus grand adversaire qu'elle ait jamais eu. Il augmenta les impôts et les dépensa à pleines mains, mais il réforma la justice et donna une vive impulsion aux lettres et aux arts. Enfin, il couvrit ses vices et ses fautes d'un certain éclat de générosité chevaleresque et de grandeur souveraine, de sorte qu'il a pris rang sinon parmi les meilleurs, du moins parmi les plus remarquables de nos rois.

François s'était souvent indigné des complaisances de Louis XII pour le parlement et le clergé. Il s'était promis de donner à l'administration, dès qu'il serait le maître, une allure plus énergique. Duprat, homme habile, mais sans scrupule, qu'il fit chancelier, fut chargé d'appliquer les nouvelles maximes du gouvernement.

Les derniers traités pesaient à son impatience. Un d'eux



François Ier.

n'était qu'une trêve d'un an; il ne la renouvela pas et se disposa à franchir les Alpes, après avoir donné l'épée de connétable au duc de Bourbon, esprit impétueux, capable de grandes choses, malheureusement peu façonné au rôle de sujet, et la régence à sa mère, Louise de Savoie, femme vaine, cupide et haineuse, qui, pour excuser beaucoup de défauts, n'avait qu'une qualité, son amour pour son fils.

Une armée formidable se réunit vers Lyon et dans le Dau-

phiné. On y comptait 18 000 fantassins sortis principalement de la Gascogne, 20 000 lansquenets allemands, 70 gros canons et 300 pièces plus petites dirigées par un digne successeur de Jean Bureau, par le grand maître de Genouillac. Parmi les chefs se trouvaient le connétable de Bourbon, les maréchaux de la Palice, de Lautrec, d'Aubigny et Trivulce, les ducs de Châtellerault, de Vendôme, d'Alençon, de Lorraine, de Gueldre et d'Albany; un grand ingénieur, Pedro Navarro, et celui qui, simple lieutenant d'une compagnie d'ordonnance, effaçait toute cette noblesse, le chevalier sans peur et sans reproche, le brave Bayard, qui « à lui seul valait une armée[1]. » Venise, en guerre avec les Espagnols, Gênes, menacée par le duc de Milan, appelaient François Ier en Italie. Le jeune souverain des Pays-Bas, Charles d'Autriche, avait traité avec lui, malgré ses deux grands-pères, l'empereur Maximilien et le roi d'Aragon. Mais ces deux prince, le pape Léon X, le duc de Milan, avaient resserré leur ligue, et 20 000 Suisses soldés par eux gardaient les passages du mont Cenis et du mont Genèvre, les deux seules routes par lesquelles on supposait qu'une armée française pût déboucher sur le Piémont. Comme ces deux routes aboutissaient à Suse, les Suisses y établirent un camp de 10 000 hommes.

François Ier débuta par un coup de maître. Des chasseurs

1. BAYARD. — Il était né en 1476, au château de Bayard, dans la vallée de Grésivaudan, à 24 kilomètres de Grenoble. Son père, Aymon du Terrail, était d'une vieille maison du Dauphiné. Son oncle, évêque de Grenoble, lui disait : « Mon enfant, sois noble comme tes ancêtres, comme ton trisaïeul qui fut tué aux pieds du roi Jean à Poitiers, comme ton bisaïeul et aïeul qui eurent le même sort, l'un à Azincourt, l'autre à Montlhéry, et enfin comme ton père, qui fut couvert d'honorables blessures en défendant la patrie. » Bayard se souvint toujours de ces paroles du bon évêque. A dix-huit ans, il eut deux chevaux tués sous lui, à Florence, et enleva un drapeau ennemi. Dans le royaume de Naples, il tua en combat singulier le capitaine de Soto-Mayor, qui l'avait calomnié, car il aspirait à être ce qu'il est resté, le modèle du parfait chevalier, humain, modeste, indomptable. A la journée du Garigliano, nous l'avons dit, il sauva l'armée française, en defendant seul un pont contre l'ennemi victorieux : « comme un tigre eschappé, il s'accula à la barrière du pont et, à coups d'épée, se défendit si bien, qu'ils ne savoient que dire, et ne cuidoient point que ce fust un homme, mais un diable. » Aussi lui donna-t-on alors pour devise un porc-épic avec ces mots : *Vires agminis unus habet*. Il décida la prise de Gênes et le gain de la bataille d'Agnadel en 1509, refusa d'entrer dans un projet d'empoisonnement contre le pape, que proposait le duc de Ferrare, et montra en maintes rencontres des vertus qui sont difficiles à un soldat. A Guinegate, il se servit de sa lance, quand les autres ne se servaient que de leurs éperons, et cerné, sur le point d'être pris, courut à un capitaine ennemi, l'obligea de se rendre, après quoi lui-même lui remit son épée. Nous allons le retrouver à Marignan.

de chamois, des pâtres des Alpes dauphinoises servirent de guides à Trivulce, à Lautrec, à Navarro, et on reconnut qu'il



Bayard.

serait possible, au prix de grands efforts, de remonter la *vallée de Barcelonnette* et de descendre dans celle de la

Stura, en franchissant le col de l'Argentière [1] jusque-là jugé impraticable. Il fallut jeter des ponts sur des abîmes, faire sauter des rochers pour ouvrir un passage aux canons. On mit trois jours à escalader les Alpes ; le soir du troisième, on était sur la crête de la grande chaîne ; le quatrième, on atteignit l'Argentière et les sources de la Stura ; le cinquième, on descendait dans les plaines de Saluces (15 août). Un corps de cavalerie où étaient la Palice, d'Aubigny et Bayard, passa plus haut, par un autre sentier de chamois, le col d'Agnello (3246 m.), sur le flanc méridional du mont Viso, et surprit à table, dans Villafranca, le général des troupes pontificales, Prosper Colonna, qui fut enlevé avec 700 de ses cavaliers. Les positions de l'ennemi étaient tournées par la gauche. Les Suisses, étonnés, reculèrent sur Milan, afin d'opérer leur jonction avec l'armée espagnole qui surveillait les Vénitiens. Les Français les suivirent jusqu'à Marignan. Comme la solde que les alliés avaient promise aux Suisses ne venait pas, ils entrèrent en négociation avec le roi. François leur offrit les 400 000 écus d'or promis par le traité de Dijon, plus 300 000 écus pour l'évacuation des bailliages italiens, et une pension pour le duc de Milan, Sforza, qui était avec eux. La guerre allait se terminer sans combat, lorsque 20 000 nouveaux Suisses débouchèrent des Alpes. Le cardinal de Sion, Mathieu Schinner, violent ennemi de la France, reprocha aux autres l'abandon du saint-siége. On leur conduisait déjà les sommes convenues ; ils voulurent faire coup double, enlever le convoi et l'armée française.

Le 13 septembre on entendit, par les rues de Milan, mugir « le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden, » deux trompes énormes qui avaient déjà sonné à Granson et à Morat. Les Suisses, sortis de la ville par une longue et étroite chaussée entre deux marais, s'avancèrent piques baissées sur l'artillerie française, pensant l'enlever. Mais la fleur de la gendarmerie était là, toute bardée de fer, hommes et chevaux. Trente charges exécutées sur « cette paysandaille » ne purent l'arrêter. Avec leurs piques de 18 pieds de long ils ressemblaient à la phalange macédonienne qui fut si longtemps in-

1. Le col de l'Argentière ou de la Madeleine est à 2031 mètres d'altitude. Au col même est un lac de 6500 mètres de long ; d'une de ses extrémités sort l'Ubaye, affluent de la Durance ; de l'autre la Stura, affluent du Tanaro. Ce col est aujourd'hui praticable à l'artillerie. (*Mémoires de Masséna*, t. I, p. 21.)



François Ier, armé chevalier par Bayard.

vincible. L'artillerie bien pointée en couchait à terre des files entières. L'impassible colonne avançait toujours; elle s'empara trois fois des premières batteries, autour desquelles s'établit « un combat de géants. » — Le connétable, les princes et seigneurs ne s'épargnaient non plus que sangliers échauffés. » Le roi lui-même chargea à la tête de sa maison militaire, et reçut plusieurs coups dans ses armes. Le soleil couché, on lutta encore, à la clarté de la lune, jusqu'à ce qu'il fît nuit noire. Les corps français et suisses étaient engagés les uns dans les autres, et restèrent ainsi en attendant le jour. Le roi dormit sur l'affût d'un canon, à quelques pas de l'ennemi; Bayard était perdu au plus épais des Suisses, et fut obligé de se traîner sur les pieds et les mains pour rejoindre les siens. Le combat recommença à la pointe du jour; mais entre neuf et dix heures du matin, les Suisses entendirent derrière eux les cris de « Marco! Marco ! » poussés par l'avant-garde vénitienne qui accourait prendre part à la bataille. « Les dompteurs de princes » se replièrent en bon ordre et repassèrent leurs montagnes sans s'arrêter.

C'était inaugurer brillamment un règne. La joie enivrait l'armée française. Le jeune roi voulut faire honneur de la victoire au héros de Brescia et de Guinegate. Il demanda à être armé chevalier sur le champ de bataille de la main de Bayard. Celui-ci accomplit tous les rites de l'antique cérémonie, et, après avoir donné l'accolade au roi, il fit un bond et baisa son épée en s'écriant: « Certes, ma bonne épée, vous serez dès ce jour moult bien comme relique gardée, et sur toutes autres honorée et conservée pour avoir aujourd'hui, à un si vertueux et puissant roi, donné l'ordre de chevalerie, et ne vous porterai jamais si ce n'est contre Turcs, Sarrasins ou Maures. »

Paix perpétuelle avec les Suisses; concordat avec Léon X (1516). — L'Italie était à la discrétion de François Ier. Il usa avec modération de la victoire, il ne songea point à conquérir Naples, mais à s'assurer de fortes positions dans le nord de la péninsule. Le doge de Gênes lui remit cette ville, et il assiégea la citadelle de Milan, où Navarro lui promit de le faire entrer avant un mois. Maximilien Sforza n'attendit pas qu'on fît sauter son château; il abandonna son duché en échange d'une pension de 30 000 ducats, et de la promesse que le roi solliciterait pour lui le chapeau de cardinal. L'empereur fut contraint de rendre Vérone aux Vé-

nitiens nos alliés; le pape, les duchés de Parme et de Plaisance aux Milanais. Un peu plus tard, le roi d'Angleterre se laissa racheter Tournai, Saint-Amand et Mortagne. Enfin une bonne paix ferma aux Suisses l'Italie, et la confédération renouvelant le traité fait avec Louis XI en 1474, s'engagea à laisser le roi lever chez elle les troupes dont il aurait besoin. François Ier paya aux Suisses les 700 000 écus qu'il avait offerts avant la victoire. Cette paix, conclue à Genève (nov. 1515) avec huit cantons, et acceptée par les cinq autres à Fribourg (nov. 1516), fut à juste raison dite *perpétuelle*, car elle a duré autant que l'ancienne monarchie française.

Le pape, chef de la ligue et de la maison de Médicis, était venu à Bologne recevoir les conditions du vainqueur. Il s'attendait à de grands sacrifices en Italie. François Ier aima mieux accroître son pouvoir en France. Il garantit aux Médicis la possession de Florence, et il sacrifia au pape la pragmatique sanction de Charles VII, mais en la remplaçant par un concordat qui mit le clergé de France sous sa main. Léon X conserva les appels en cour de Rome pour les causes majeures, à condition que les juges seraient commis par lui dans l'intérieur du royaume, mais renonça aux réserves et aux grâces expectatives par lesquelles le saint-siége avait la nomination à une foule de bénéfices; il reconnut au roi le droit de disposer seul des dignités ecclésiastiques, et ne garda que celui de refuser l'investiture spirituelle aux élus en cas d'indignité canonique. François réprouvait la doctrine des Pères de Bâle touchant la supériorité des conciles sur le saint-siége et rétablissait l'impôt des annates, ou revenu d'une année que tout clerc promu à un grand bénéfice dut payer au saint-siége. Ainsi, ils avaient disposé l'un et l'autre de ce qui ne leur appartenait pas selon le droit public du royaume; dans les dépouilles de l'Église gallicane, le pape, dit Mézeray, en forçant quelque peu les termes, avait pris le temporel, c'est-à-dire les annates, et laissé au roi le spirituel, c'est-à-dire la nomination aux prélatures.

Le clergé, les universités, les cours judiciaires, réclamèrent contre l'abolition de la pragmatique, qui blessait diverses prérogatives de corporations et de personnes, et le parlement de Paris refusa d'enregistrer le concordat. Mais il était difficile d'arrêter un jeune prince victorieux. « On verra, dit-il, qu'il y a un roi en France, et non un sénat comme à Venise. » Les députés du parlement vinrent trouver le roi à Amboise.

mais celui-ci ne les reçut que pour leur dire : « Je suis le roi, je veux être obéi ; portez demain mes ordres à mon parlement de Paris. » Pour retarder leur départ, ils alléguèrent la mauvaise saison, les débordements de la Loire, etc. « Si demain, dit le roi, avant six heures, ils ne sont pas hors d'Amboise, j'enverrai des archers les prendre et les jeter dans un cachot pour six mois. » Après deux années de résistance, le parlement enregistra « par exprès commandement du roi, » et n'eut d'autre consolation que de rester fidèle, dans la pratique, à l'esprit qui avait inspiré le concile national de Bourges. Le concordat consacrait un accroissement important de l'autorité royale, car il mettait le clergé dans la dépendance du roi, comme y était déjà la noblesse depuis Louis XI, comme la bourgeoisie y avait toujours été.

La cour de François Ier. — Durant son séjour en Italie, François Ier avait été frappé des merveilles que la Renaissance y enfantait, et il s'était promis d'importer en France l'art nouveau, comme sa plus précieuse conquête. Il décida plusieurs des grands artistes italiens à le suivre au delà des monts, et acheta aux autres quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre (voy. au chap. XLI). Ce qui valait mieux que l'or donné aux artistes, c'étaient les égards du jeune conquérant pour les maîtres de l'intelligence. La tradition, qui le représente tenant Léonard de Vinci dans ses bras, au moment où le grand artiste rend le dernier soupir (1519), est malheureusement fausse. Mais, ce qui est vrai, c'est qu'il l'appelait son père ; c'est qu'il recevait un tableau de Raphaël avec l'appareil des pompes royales ; c'est qu'il aimait toutes les choses de l'esprit, et que le savant, le poëte, l'artiste, traités par lui comme des hommes utiles à l'État, ne se trouvaient point déplacés dans la cour brillante dont il s'entourait.

Cette cour de France, qui a exercé sur les mœurs publiques, sur les lettres, sur l'esprit de la nation et jusque sur les nations étrangères, une si longue et trop souvent une si pernicieuse influence, date de François Ier. Avant lui, elle n'existait pas. De graves conseillers entouraient seuls Louis XII, et la chaste Anne de Bretagne n'autorisait autour d'elle que des plaisirs tranquilles et rares. François Ier voulut être toujours suivi d'une troupe si nombreuse que l'on comptait autour de la demeure royale rarement moins de 6000 et quelquefois jusqu'à 18 000 chevaux. Les nobles n'y vinrent pas

seuls s'y assouplir à l'obéissance, sous les regards du maître. François, qui prétendait qu'une cour sans dames était une année sans printemps et un printemps sans roses, attira par l'éclat de ses fêtes, les châtelaines, jusqu'alors oubliées au fond de leurs manoirs féodaux. « Du commencement, dit très-bien Mézeray, cela eut de fort bons effets, cet aimable sexe ayant amené à la cour la politesse et la courtoisie, et donnant de vives pointes de générosité aux âmes bien faites. Mais les mœurs se corrompirent bientôt; les charges, les bienfaits se distribuèrent à la fantaisie des femmes, et elles furent cause qu'il s'introduisit de très-méchantes maximes dans le gouvernement. » Trois femmes surtout exercèrent dans cette cour, sous le règne de François Ier, une influence désastreuse: la propre mère du roi, Louise de Savoie, la comtesse de Châteaubriant, sœur de Lautrec, et la duchesse d'Étampes, qui, pour nuire au dauphin auprès de son père, alla jusqu'à livrer aux ennemis de la France les secrets de l'État.

Traité de Noyon avec Charles d'Autriche (1516). — Jusqu'en 1519, la France et l'Europe furent en paix. En 1516, mourut Ferdinand le Catholique. Cette mort livrait à Charles d'Autriche, déjà souverain des Pays-Bas et roi de Castille, l'Aragon, la Navarre, Naples, la Sicile et la Sardaigne. François ne chercha point à l'empêcher de recueillir ce magnifique héritage. Il signa avec lui le traité de Noyon (1516), qui stipulait, entre les deux princes, une alliance offensive et défensive, sans autre avantage pour la France que la restitution à Jeanne d'Albret de la Navarre, dont s'était emparé Ferdinand le Catholique. Une autre mort, celle de Maximilien (1519), vint tout changer.

François Ier brigue la couronne impériale; élection et puissance de Charles-Quint (1519). — François Ier vit dans cet événement une nouvelle perspective de grandeur. Il espéra relever l'empire de Charlemagne, et crut n'avoir qu'à demander la couronne impériale pour l'obtenir. L'Allemagne avait besoin d'un prince capable de la défendre contre les Turcs dont la puissance était alors comme une marée montante, irrésistible, qui battait alternativement ses deux rivages d'Europe et d'Asie. Et qui pouvait mieux les arrêter que le brillant vainqueur de Marignan? Mais les princes allemands songeaient aussi à la condition où les rois de France avaient réduit les grands seigneurs de leur pays, et ils redoutaient un sort pareil. L'archevêque de Mayence le

dit tout haut au moment de l'élection : « Il n'y a plus aujourd'hui personne qui ne tremble au plus petit signe du roi. » Il semblait qu'on n'eût rien de tel à craindre du nouveau roi d'Espagne, jeune, sans gloire, dont les États étaient nombreux, mais dispersés, et qui, maître de l'Autriche, avait à recevoir les premiers coups des Turcs, s'ils se tournaient contre l'Allemagne. Henri VIII d'Angleterre se mit aussi sur les rangs. Son île était bien loin, sa candidature ne fut pas sérieuse. « Ses angelots, dit un contemporain, ne firent pas mieux que les écus d'or au soleil (monnaie de France). » Tous les candidats avaient, en effet, prodigué l'or aux électeurs, et nous avons encore les quittances du marché ; mais, quoique François eût le plus donné, Charles d'Autriche fut élu et devint Charles-Quint. Deux siècles de guerre sont sortis de cette élection simoniaque.

François Ier avait écrit très-chevaleresquement à Charles-Quint avant l'élection : qu'ils poursuivaient tous deux la même conquête et n'en resteraient pas moins bons amis, quel que fût le rival heureux. L'échec lui pesa. Outre le dépit de l'ambition blessée, il comprit bien vite les dangers que couraient la France et l'Europe de la réunion de tant de couronnes sur une même tête. De ce jour la politique de la France changea. Il ne s'agissait plus de gagner une province au delà des Alpes, pour en faire probablement l'apanage de quelque fils de France, mais de sauver la liberté du continent menacée. Maître de l'Espagne et de Naples, des Pays-Bas et de l'Autriche, Charles-Quint tenait, si j'ose dire, l'Europe par les quatre coins. Il était encore empereur d'Allemagne, titre auquel étaient attachés des droits de suzeraineté sur l'Italie ; il entraînera bientôt dans son alliance le pape et Henri VIII d'Angleterre ; Fernand Cortez et Pizarre faisaient pour lui la conquête du Mexique et du Pérou. Que manquait-il donc à l'ambitieux dont la devise était : *Plus oultre !* « Toujours plus loin ! » pour devenir un nouveau Charlemagne ? la France, qu'il menaçait déjà de trois côtés, par les Pyrénées, la Franche-Comté et la Flandre. Mais la France ne se donna ni ne se laissa prendre.

C'est la gloire de François Ier d'avoir accepté avec la maison d'Autriche une lutte qui semblait inégale. Il compta sur son courage et sa renommée ; il pensa qu'un pouvoir fort et obéi, qu'un royaume compacte, une population militaire, riche et dévouée, valaient cette ambitieuse liste d'États re-

ıuants et dispersés, cet empire « sur lequel le soleil ne se ɔuchait pas ; » — « ce grand vaisseau dont la proue était ans l'océan Atlantique et la poupe dans la mer des Indes. »

Négociations avec l'Angleterre (1520). — Les deux **vaux** se disputèrent l'alliance du seul souverain redoutable



Maison de la Renaissance à Noyon.

ıprès eux, Henri VIII d'Angleterre. François Ier lui offrit le splendides fêtes, au camp du Drap d'or, entre Guines et ırdres (7 juin 1520). Il y dépensa des sommes folles, et força es courtisans à s'y ruiner comme lui. « *Maints seigneurs,* 't *Martin du Bellay,* y portèrent leurs moulins, leurs forêts

et leurs prés sur leurs épaules. » Un édifice du temps, l'hôtel du Bourg-Théroude, à Rouen[1], nous montre encore, dans ses curieux bas-reliefs, les pompeuses cavalcades et les divers incidents de cette entrevue fameuse. François éclipsa son hôte par sa magnificence, par son adresse et par la rare élégance de son esprit et de ses manières. Il blessa l'amour-propre de l'Anglais au lieu de le gagner. Charles-Quint, plus adroit, alla trouver Henri VIII à Gravelines, en petit appareil, comme un client, le salua du nom de père, pensionna son ministre favori, le cardinal Wolsey, auquel il promit la tiare, et s'assura ainsi l'alliance anglaise.

Les Français en Navarre, les Impériaux en Champagne (1521). — Battu en diplomatie, François espéra de la guerre plus de succès. Une révolte venait d'éclater en Espagne; il fit entrer dans la Navarre, que Charles-Quint, malgré ses promesses, n'avait pas restituée à Henri d'Albret, une armée qui parut n'être qu'à la solde de ce prince (1521). Lesparre, qui la conduisait, emporta Pampelune, où fut blessé un jeune gentilhomme basque, Ignace de Loyola, que sa blessure fit renoncer aux armes et qui fonda plus tard l'ordre des Jésuites. En même temps, Robert de la Marck, duc de Bouillon, soudoyé en dessous main par la France, déclara la guerre à l'empereur et attaqua le Luxembourg. Mais les révoltés espagnols furent écrasés, avant l'arrivée des Français qu'on chassa ensuite aisément de la Navarre. Au nord, le comte de Nassau, général de Charles-Quint, s'empara du duché de Bouillon, envahit la Champagne, prit Mouzon, et s'approcha de Mézières. On voulait d'abord brûler cette ville pour ne pas la laisser aux ennemis : « Il n'y a point de place foible, dit Bayard, là où se trouvent des gens de bien, » et il se jeta dans Mézières. Les Impériaux le sommèrent de se rendre. « Il me faut un pont pour sortir, répondit-il, et les corps de vos gens n'ont pas encore comblé le fossé. » En deux jours, l'ennemi lança dans la place 5000 boulets, et on employa alors, pour la première

1. Cet hôtel s'élève à Rouen sur l'ancien marché aux veaux, appelé aujourd'hui *Place de la Pucelle*, en souvenir du martyre de Jeanne d'Arc, qui y fut brûlée. La façade extérieure n'indique nullement les richesses sculpturales qui s'offrent à la vue dans la cour intérieure. C'est cette cour que représente notre gravure. Les différentes scènes de l'entrevue des deux rois sont reproduites sur la pierre, et comme ces bas-reliefs sont contemporains de l'événement, ils forment un véritable musée pour l'archéologie de cette époque. Voy. la Normandie du baron Taylor.

s, les bombes et les mortiers dont on se sert aujourd'hui. lle soldats épouvantés s'enfuirent. « Tant mieux, dit yard, pareille canaille n'étoit pas digne d'acquérir de



Hôtel du Bourg-Théroude.

honneur avec nous. » Après trois semaines d'efforts, l'en- ımi se lassa le premier. Bayard avait sauvé la France une invasion *qu'aucune* armée n'était prête à arrêter.

Défaite de la Bicoque (1522); perte du Milanais. — L'invasion de la Champagne avait engagé directement la guerre entre la France et l'empereur. Le premier coup sérieux fut porté en Italie. Lautrec, qui commandait dans le Milanais, avait irrité les populations par un gouvernement dur et rapace. Inférieur en force aux troupes espagnoles de Pescaire, il abandonna Parme, Plaisance, même Milan (1521). Il conservait avec peine ses Suisses, qu'il ne pouvait payer. François lui avait promis 400 000 écus pour leur solde; mais la duchesse d'Angoulême, jalouse de la comtesse de Châteaubriant, sœur de Lautrec et favorite du roi, s'était fait, dit-on, livrer, par le surintendant Semblançay, les sommes destinées aux Suisses[1]. Ceux-ci, las d'attendre, demandèrent argent, congé ou bataille; Lautrec les mena à l'attaque de la Bicoque, à 7 kilomètres de Milan (22 avril). Ils s'engagèrent résolûment dans un chemin creux pour emporter la position, et l'attaquèrent à trois reprises différentes; foudroyés par l'artillerie, ils reculèrent, puis partirent pour leurs montagnes. Par leur retraite, le Milanais se trouva abandonné aux troupes espagnoles. Lautrec, de retour, se plaignit vivement de n'avoir pas reçu l'argent promis. On informa. Le surintendant, à qui la reine avait fait soustraire le reçu de la somme, ne put se justifier, et cinq ans plus tard fut pendu (1527).

Trahison de Bourbon (1523). — François Ier crut réparer tout par sa présence. Il dirigea 25 000 hommes sur les Alpes; mais, au moment où il allait en prendre le commandement, éclata un complot dont le succès eût ruiné la France. Charles-Quint, assuré du nouveau pape Adrien VI, son ancien précepteur, du roi d'Angleterre qui avait promis de débarquer en Picardie, avait gagné, au sein même de la cour de France, un puissant allié. Maître de la Marche, du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolais, le connétable de Bourbon tenait état de prince. Habile homme de guerre,

1. Voici ce qui peut-être a donné naissance à cette hypothèse que ruine l'invraisemblance d'un détournement si considérable, alors que François Ier correspondait avec Lautrec et devait être informé des sommes reçues par lui. Louise de Savoie réclama 300 000 écus venant d'Espagne, dont François Ier lui avait fait présent. Semblançay reconnaissait avoir reçu la somme et prétendait l'avoir, par ordre du roi, donnée aux trésoriers des guerres. Une commission déclara la régente fondée dans sa réclamation; mais le roi resta débiteur à Semblançay de plus de 300 000 livres. On sait comment il s'acquitta de sa dette.

esprit fier et emporté, dévoré d'ambition et ayant déjà jeté les yeux sur la couronne, il ne ménageait point les railleries aux petites intrigues et aux féminines influences qui s'agitaient autour du roi de France. Louise de Savoie avait voulu, en l'épousant, entrer en partage de ces vastes domaines. Devenue, par un refus, son implacable ennemie, elle s'entendit avec le chancelier Duprat, pour attaquer une donation dont le connétable tenait la moitié de ses biens. Bourbon perdit son procès. Charles-Quint « était aux écoutes. » Il lui garantit, outre la totalité de ses biens, le Dauphiné, la Provence et le Lyonnais érigés en royaume, pour prix de sa défection. Henri VIII ferait valoir les prétentions de l'Angleterre sur les provinces occidentales; l'empereur reprendrait la Bourgogne et les villes de la Somme; c'était un plan complet de démembrement de la France. Une bulle du pape déliait les Français du serment de fidélité. Dernier représentant de la féodalité du moyen âge, Bourbon croyait pouvoir agir comme les anciens ducs de Bretagne et de Bourgogne. Il oubliait qu'il y avait maintenant une France qui voulait rester unie, et qu'une trahison envers le roi était une trahison envers elle.

François Ier vint le voir à son château de Moulins, espérant tirer de lui un aveu, un acte de repentir, une parole d'affection et de dévouement; Bourbon resta froid et impénétrable. A peine François l'eut-il quitté qu'il s'enfuit par des chemins détournés et gagna l'Allemagne.

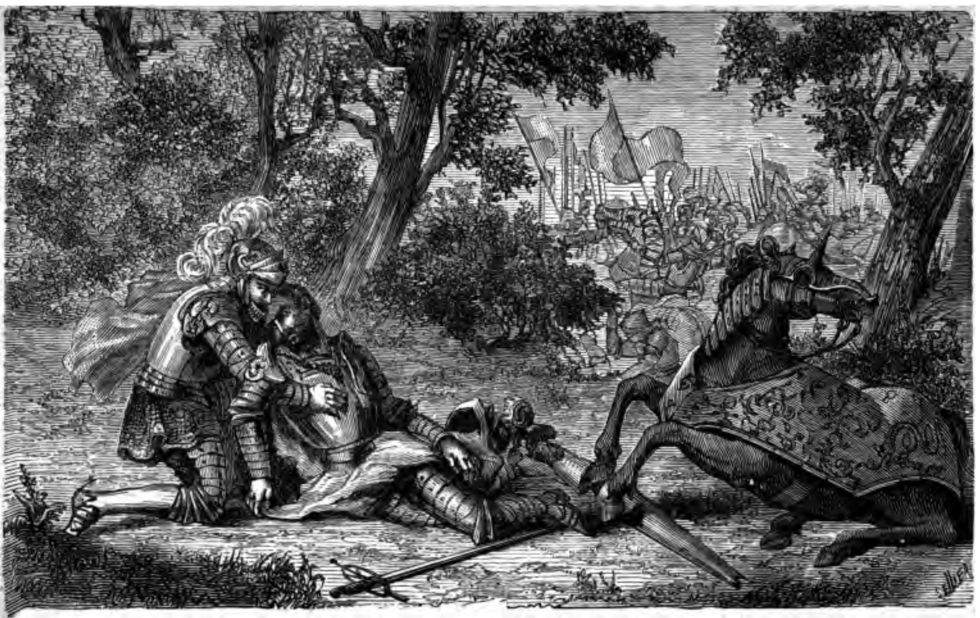
Triple invasion de la France (1523). — Le connétable pouvait laisser derrière lui des complices, le roi ne voulut pas s'éloigner. D'ailleurs la triple invasion projetée pour donner la main à Bourbon et aux provinces qu'il avait promis de soulever, s'accomplissait. François dirigea Lautrec en Guyenne contre 25 000 Espagnols, qui attaquèrent vainement Bayonne; le comte Claude de Guise contre 12 000 lansquenets allemands, arrivés par la Franche-Comté et la Champagne, et qui furent rejetés derrière la Meuse; enfin le vieux la Trémouille contre 35 000 Anglais ou Flamands, qui pénétrèrent jusqu'à onze lieues de Paris, mais qu'il arrêta, puis fit reculer, avec une poignée de soldats, par ses habiles manœuvres.

Mort de Bayard (1524). — Heureux en France, parce *qu'il avait bien choisi* ses lieutenants, le roi ne le fut pas en

Italie, parce qu'il donna sa plus belle armée, 40 000 hommes, à un habile et brillant courtisan, fort brave de sa personne, mais fort mauvais général, à l'amiral Bonnivet. Celui-ci, au lieu de marcher droit sur Milan sans défense et de l'enlever, laissa à l'ennemi le temps de s'y fortifier, au vice-roi de Naples, Lannoy, et à Bourbon, celui d'opérer leur jonction. Il recula alors jusqu'à Biagrasso sur la Ticinella, compromit Bayard à Rebecco, et, forcé de reculer encore, sous peine d'être coupé de la France, se retira sur la Sesia. Il fut blessé au passage de cette rivière, près de Romagnano. Bayard, à qui il laissa le soin de sauver l'arrière-garde, y reçut une mousquetade dans les reins. Tandis que les Français fuyaient vers les Alpes, Bourbon rencontra le bon chevalier couché au pied d'un arbre, le visage tourné vers l'ennemi, et lui exprima sa douleur de le voir en cet état. « Il n'y a point de pitié à avoir de moi, répondit-il, car je meurs en homme de bien; mais j'ai pitié de vous qui servez contre votre prince, votre patrie et votre serment. » La postérité a parlé comme lui.

Première invasion de la Provence (1524). — Cette déroute et la mort de Bayard découvraient la frontière française que Bourbon franchit. Il était pressé d'étouffer ses remords sous la grandeur de ses succès. La Provence était tout ouverte, sauf Marseille, qui se trouvait assez bien fortifiée. Il assurait que trois coups de canon étonneraient si fort ces bons bourgeois, qu'ils viendraient, la corde au cou, aux pieds de l'empereur. Marseille le reçut, au contraire, fort rudement; les femmes même travaillaient à fortifier le rempart, et les contre-mines faites du côté de l'attaque furent appelées la tranchée des dames. Bourbon s'opiniâtra quarante jours à ce siége. Mais, derrière lui, sur son flanc droit, les paysans furieux se répandaient en armes, descendant à l'improviste des montagnes pour enlever les convois, égorger les traînards. François Ier approchait avec 8000 chevaux, 34 000 fantassins et une bonne artillerie. Il pouvait enfermer Bourbon au fond du cul-de-sac où celui-ci s'était enfoncé. L'armée impériale démoralisée rebroussa chemin (août 1524) vers les Alpes.

Bataille de Pavie (1525). — Le roi de France se trouvait à portée du théâtre de ses premiers exploits : il ne résista pas à la tentation d'y reparaître. Aucun ennemi ne lui faisait obstacle. A Rome, on affichait une récompense pour



Mort de Bayard. (Musée de Versailles.)

1 — 42

celui qui retrouverait l'armée impériale perdue dans les Alpes. François s'empara de Milan sans coup férir et crut pouvoir détacher un corps de 10 000 hommes pour conquérir le royaume de Naples, tandis qu'il presserait le siége de Pavie.

Cette imprudence que le roi n'avait pas commise après la bataille de Marignan, amena un effroyable désastre. Bourbon, animé par la haine, avait trouvé des ressources qu'on ne soupçonnait pas. Il fit argent de tout, passa en Allemagne, et au bout de quelques semaines ramena 12 000 lansquenets. Il rallia Pescaire et Lannoy, le vice-roi de Naples, et tous trois revinrent sur Pavie, mettant François Ier entre eux et la ville qui renfermait une garnison de 6000 hommes, commandés par un homme résolu, Antonio de Leyva. La position était périlleuse; les vieux généraux, Tavannes, Lautrec, la Trémouille, conseillaient de lever le siége et de choisir un autre terrain. Bonnivet prétendit que le roi ne devait pas reculer devant un traître, et François Ier trouva cette raison suffisante.

Le jour de la bataille (25 février 1525) l'artillerie française fit d'abord merveille. « Genouillac faisoit coup sur coup des brèches dedans les bataillons ennemis, de sorte que n'eussiez vu que bras et têtes voler. » Mais, comme ils commençaient à fléchir sous ce feu meurtrier, le roi crut cause gagnée; il se jeta sur eux à la tête de sa gendarmerie et masqua son artillerie, qui devint inutile. L'infanterie espagnole en profita; elle se précipita sur les Suisses, qui lâchèrent pied en voyant Antonio de Leyva sortir de la citadelle sur leurs derrières. La gendarmerie française se trouva presque seule sur le champ de bataille. La Trémouille, la Palice, les meilleurs généraux tombèrent autour du roi. Bonnivet, l'auteur du désastre, eut un instant la possibilité de fuir; il revint se faire tuer. Le roi, lui-même, blessé, entouré de cadavres, combattit longtemps. Il ne voulait pas se rendre au traître Bourbon. Un gentilhomme français, Pompéran, le reconnut, le tira de la mêlée et le conduisit au vice-roi de Naples, qui reçut à genoux son épée. « J'espère, lui dit-il, être traité en roi, » et il demanda à être conduit à Madrid auprès de son cousin l'empereur. « Pour vous faire savoir, écrivait-il le soir à sa mère dans une assez longue lettre, quelle est mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui est sauve. » La France

rêté une plus courte et plus héroïque parole : « Tout est erdu fors l'honneur[1]. »

Régence de Louise de Savoie ; alliance avec l'Angleterre. — La France, Dieu merci, n'était pas perdue parce ue son roi était prisonnier. Après la journée de Poitiers et captivité du roi Jean, il y avait eu d'incalculables maleurs. Mais alors l'ennemi était au cœur du pays et l'unité ationale commençait à peine. La défaite de Pavie avait été ssuyée sur les bords du Pô ; l'Italie seule en souffrit, pillée u'elle fut par les mercenaires qui avaient gagné la bataille. os frontières ne furent pas même attaquées. La régente iontra une louable et intelligente activité. Elle prodigua l'or itte fois pour racheter les captifs, pour remonter les gens 'armes. En même temps qu'elle refaisait une armée, elle révenait les troubles intérieurs et au dehors elle négociait ecrètement avec Venise, avec le pape, même avec le sultan es Turcs, Soliman, pour le jeter sur l'Autriche, et elle chetait l'alliance de Henri VIII. Ce prince, effrayé de la puisance de Charles-Quint, fit insérer au traité cette clause ngulière que la régente ne consentirait à aucune cession de rovince. Il comprenait que l'intégrité de ce royaume était garantie de l'indépendance de l'Europe. Il ne voulait pas 'ailleurs une diminution de ce qu'il affectait d'appeler son éritage, car il prenait encore le titre de roi de France (30 oût 1525).

Captivité du roi ; traité de Madrid (1526). — Cependant François Ier ne trouvait pas à Madrid Charles-Quint ussi magnanime qu'il l'avait cru. L'empereur affectait de interdire toute réjouissance, « attendu que le malheur d'un oi ne doit réjouir personne ; » mais il ne l'en retenait pas ioins captif et refusa longtemps de le voir. Malade de charin, à peine consolé par la présence de sa sœur, François ut un instant (en nov. 1525) le dessein d'abdiquer en faveur e son fils, pour ne laisser entre les mains de son ennemi u'un brave chevalier au lieu du roi de France. Sa résolution e dura point. Il consentit à signer un traité désastreux janvier 1526), après avoir protesté secrètement contre une

1. L'original de la lettre est perdu, mais Dulaure en a retrouvé une copie ans les registres manuscrits du Parlement, sous la date du 10 novembre 25, et nous avons les réponses de Louise de Savoie et de Marguerite ; cf. hampollion. *Introduction aux lettres de François Ier, et Captivité de François Ier.* (*Doc. inédits de l'Hist. de France.*)

violence morale, qui, selon lui, frappait de nullité tous les actes du captif. Il cédait à Charles la Bourgogne, sous la réserve de l'hommage, renonçait à Naples, à Milan, à Gênes, à la suzeraineté sur la Flandre et l'Artois, réintégrait Bourbon dans ses biens et promettait d'épouser la sœur de l'empereur, reine douairière de Portugal. Échangé contre ses deux fils sur les bords de la Bidassoa, il s'élança à cheval sur le sol français en s'écriant : « Je suis encore roi ! » Une assemblée de notables décida que le roi ne pouvait céder la première pairie du royaume. Les députés des états de Bourgogne invoquèrent le serment du sacre, et déclarèrent qu'ils resteraient Français en dépit du roi et de l'empereur. Charles était pris ; il accusa François de déloyauté ; le roi répondit qu'il « en avait menti par la gorge, » et proposa de vider le différend en champ clos.

La sainte Ligue (1526) ; sac de Rome (1527). — François Ier, comme étonné encore du coup de Pavie, ne recommença point la lutte avec vigueur. Il négocia beaucoup, ratifia tout ce qu'avait fait la régente, confirma les traités qu'elle avait conclus, continua ses secrètes relations avec la Porte, et signa, avec le pape Clément VII, qui le releva de son serment de Madrid, avec le roi d'Angleterre, Venise, Florence et les Suisses, une sainte ligue pour la délivrance de l'Italie. Ce malheureux pays, depuis trente-deux ans théâtre de la guerre, était en ce moment la proie de bandes mercenaires, où les chefs obéissaient plus qu'ils ne commandaient. Les Italiens firent un effort pour se débarrasser de ces étrangers farouches. Une armée tout italienne se rassembla sous le commandement du duc d'Urbin. Mais le connétable de Bourbon descendit les Alpes à la tête d'un nouveau corps de 10 à 15 000 luthériens fanatiques et pillards. Un d'eux, Georges Frondsberg, montrait à son cou la chaîne dont il voulait, disait-il, étrangler le pape. Le duc d'Urbin, au lieu d'arrêter ces furieux, les suivit prudemment à distance. Il dissimulait ses terreurs en se comparant à Fabius Cunctator. Charles-Quint, qui n'était pas fâché de donner une leçon à l'Italie, laissait Bourbon sans ordres. Le connétable lui-même n'était plus maître de ses gens. Après avoir dévoré le Milanais, les lansquenets voulurent une autre proie, Florence ou Rome, Rome surtout, la *sacrilége Babylone*. Bourbon les y mena, rêvant de grands desseins, peut-être la royauté d'Italie. Mais à l'assaut des murs il

tomba le premier (6 mai). Ses soldats qui l'aimaient, le vengèrent cruellement. Pendant neuf mois, Rome subit des tortures et des outrages que les Goths et les Vandales ne lui avaient pas infligés. C'était l'armée de Charles-Quint qui profanait ainsi la capitale de la chrétienté, et qui tenait le pape captif dans le château Saint-Ange. Il est vrai que l'empereur, afin de cacher la part qu'il avait prise dans ce grand scandale, faisait dire des messes pour la délivrance du Saint-Père. Les brigands ne s'arrêtèrent que devant la peste, qui les décima.

Seconde guerre avec Charles-Quint (1527-1529); expédition de Lautrec à Naples (1528). — Le roi de France accusait Charles-Quint de ces horreurs, dont l'empereur profitait, tout en les répudiant. François Ier avait bien lui-même des reproches à se faire, car il avait manqué de parole à ses alliés. Pendant que les Impériaux saccageaient Rome, il convoquait à Paris une assemblée de notables, la seule qu'il ait réunie, y récriminait fort contre son rival, et obtenait d'elle deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses enfants. Cependant il avait envoyé Lautrec en Lombardie, mais avec l'ordre de s'enfoncer aux extrémités de la péninsule, pour aller conquérir ce royaume de Naples, dont la possession était si inutile à la France. Lautrec eut d'abord de brillants succès; il s'empara de presque tout le royaume. Mais on le laissa sans argent; on offensa l'amiral génois Doria, qui fit défection; une peste qui survint emporta le général, découragea les soldats et l'expédition fut ruinée. C'était la quatrième armée française que l'Italie dévorait depuis la bataille de la Bicoque. Une autre, sous Saint-Pol, fut encore détruite au printemps de l'année suivante à Landriano, en Lombardie. La péninsule restait à Charles-Quint. Elle demeurera plus de trois siècles sous le pouvoir ou l'influence de la maison d'Autriche.

Traité de Cambrai (1529). — Il semblait que Charles-Quint allait maintenant entamer la France; mais une guerre de religion était sur le point d'éclater en Allemagne; Soliman, le secret allié de François Ier, poussait ses redoutables janissaires jusque sous les murs de Vienne, et le roi d'Angleterre menaçait de renoncer à l'alliance autrichienne, en menaçant de répudier sa première femme, Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint. L'empereur, trouvant donc deux nouvelles guerres derrière ses triomphes de Pavie et de Lan-

driano, voulut s'assurer la paix à l'occident, lorsqu'il allait avoir tant à faire à l'orient et au nord. Louise de Savoie et la tante de Charles-Quint, Marguerite d'Autriche, s'abouchèrent dans la ville de Cambrai, et y conclurent la paix « des Dames. » Charles-Quint qui gardait Naples et allait se faire couronner roi de Lombardie, renonça à revendiquer la province de Bourgogne; mais il maintenait toutes les autres conditions du traité de Madrid : rançon de deux millions d'écus d'or; cession de Hesdin, de Tournai, de la suzeraineté sur la Flandre et l'Artois, et de toute prétention sur l'Italie.

Paix de six années (1529-1535); alliance avec les Turcs et avec les protestants d'Allemagne. — Cette suspension des hostilités dura jusqu'à la fin de 1535. Charles-Quint et François Ier la mirent à profit, mais d'une façon différente. Après avoir réglé en maître le sort de l'Italie, protégé Vienne et l'Allemagne que les Turcs menaçaient, l'empereur prit contre ceux-ci l'offensive. Il réunit dans les ports de l'Espagne et de l'Italie 500 navires montés par 30 000 hommes et les dirigea contre Tunis, repaire de pirates qui avaient alors à leur tête un homme de génie, Khaïr Eddin Barberousse, amiral de Soliman. Le fort de la Goulette fut emporté, Barberousse mis en fuite, 20 000 chrétiens délivrés et Tunis rendu, sous la suzeraineté de Charles-Quint, à son ancien maître (1535).

François Ier se livrait aux travaux de la paix, sans négliger les mesures de prudence. Ainsi, pour n'être plus à la discrétion des mercenaires suisses et allemands, il organisa une infanterie nationale qui compta jusqu'à 42 000 hommes (voy. le chap. XLI). Il ramena dans son alliance Henri VIII, qui venait de rompre avec le saint-siége (1532), et en même temps il regagnait le pape en demandant pour le jeune prince, qui fut plus tard Henri II, la main de Catherine de Médicis, nièce du pontife. Clément VII mourut presque aussitôt. Mais la politique pontificale devait incliner du côté de la France, depuis que la maison d'Autriche possédait Naples. Le roi renouvela l'ancienne amitié avec les Écossais, en faisant épouser à leur roi sa fille aînée (1536), puis Marie de Lorraine; et il signa plus tard nos premiers traités avec le Danemark (1541) et la Suède (1542); essayant ainsi de former, autour de la France, une coalition des États secondaires, pour tenir tête à celui qui aspirait à la suprématie

universelle. Il cessa, en 1534, de faire un mystère de ses relations avec la Porte, disant que, quand les loups venaient fondre sur son troupeau, il avait bien le droit d'appeler les chiens à son secours. Il demanda, par une ambassade qui fut reçue avec de grands honneurs à Constantinople, l'amitié de Soliman. Le sultan promit d'aider, au besoin, de tout son pouvoir, son ami, « le padischah de France ; » et une convention commerciale conclue entre les deux souverains fut en en réalité un traité d'alliance offensive et défensive. Les protestants allemands confédérés à Smalkade contre l'empereur, reçurent aussi les ouvertures de François Ier (1532). Mais ces deux alliances le mettaient dans une position difficile : le roi *très-chrétien* ne pouvait s'unir aux Turcs sans un grand scandale, et pourtant cette alliance lui était nécessaire. Le fils aîné de l'Église ne pouvait tendre la main aux réformés qui déchiraient l'Église, et cependant il lui importait fort d'avoir des amis dans l'empire, de susciter des embarras à son puissant rival, dans ses États mêmes. François Ier n'hésita point à subordonner l'intérêt religieux à l'intérêt politique, et il en devait être ainsi depuis qu'avec les grandes sociétés modernes étaient nés les grands intérêts nationaux[1].

La réforme. — Ce schisme dans l'Église était produit par l'irrésistible mouvement qui, au seizième siècle, emportait les esprits hors des horizons battus. L'antiquité retrouvée avait ouvert à la pensée des sentiers inconnus. Tandis que Christophe Colomb et Vasco de Gama découvraient et livraient à l'activité des hommes de nouveaux mondes, Copernic découvrait et livrait à leurs méditations les vraies lois de l'univers. Comment s'étonner que ce siècle, qui voyait ces grands résultats de l'audace et de l'intelligence humaines, se soit abandonné à la redoutable puissance de la pensée ! Émerveillé de toutes ces nouveautés, il se mit à douter de beaucoup de choses anciennes. L'esprit de curiosité et d'examen se porta sur tout ; il transforma les arts, les lettres, les sciences, l'état social ; il voulut transformer aussi les institutions

1. En 1526, il y avait un ambassadeur français à Constantinople. Soliman en reçut deux autres en 1532 et 1535. Le dernier, Laforêt, conclut la capitulation de janvier 1536, qui fit recouvrer à la France dans le Levant une influence qu'elle avait perdue depuis la chute de l'empire latin. Les négociants de toute nation, ceux de Venise exceptés, qui voulurent trafiquer dans ces mers, durent s'y placer sous la protection de nos *consuls*.

religieuses, qui, au témoignage du dernier des Pères de l'Église fléchissaient sous le poids des abus. En vain, au quinzième siècle, les conciles de Bâle et de Constance s'étaient proposé de corriger la discipline et les mœurs; en vain le cardinal Julien disait à Eugène IV : « Je vois que la cognée est à la racine, l'arbre penche, et au lieu de le soutenir, pendant qu'on le pourrait encore, nous le précipitons à terre. » L'Église ne voulut point se réformer elle-même, mais quatre-vingts ans ne s'étaient pas écoulés qu'une révolution lui enlevait la moitié de l'Europe.

C'est à la fin de l'année 1517 que Luther avait commencé la lutte avec Rome : en 1520, la rupture était accomplie; en 1525, l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse-Cassel, les ducs de Mecklembourg, de Poméranie, de Zell, et un grand nombre de villes impériales avaient accepté les idées du réformateur; et ce qui était redoutable, le grand maître de l'Ordre teutonique avait sécularisé un des plus vastes domaines de l'Église, la Prusse, dont il s'était déclaré duc héréditaire.

Commencement de la Réforme en France. — Les nouvelles opinions se glissèrent de bonne heure en France; leurs premières conquêtes furent parmi les lettrés. Tous nos grands jurisconsultes de ce siècle, soit en secret, soit ouvertement, acceptèrent la Réforme. Une partie même de la cour y penchait. Louise de Savoie semblait n'y être point contraire. Sa fille Marguerite, reine de Navarre, bel et libre esprit, auteur de *mystères* et de *nouvelles*, professait ouvertement le principe des réformateurs allemands; la duchesse d'Étampes, amie du roi, se piquait de les protéger. Lefebvre d'Étaples, Louis Berquin, savants connus et estimés de François, soutenaient des thèses en leur faveur : le premier avait commencé six ans avant Luther. Enfin le poëte favori de la cour, Clément Marot, délaissait ses élégies et ses épigrammes pour traduire les psaumes de David, que les réformés de Paris allaient chanter au Pré-aux-Clercs. François, loin de s'effrayer d'abord de ces symptômes, voulait s'attacher le roi de l'érudition et des lettrés de ce siècle, Érasme, de Rotterdam, qu'on accusait d'avoir préparé les voies à Luther par ses attaques contre les moines. Mais, lorsque les paysans allemands, tirant les conséquences sociales des nouvelles doctrines, voulurent renverser toute autorité, François Ier pensa que la Réforme, qui était une révolte contre la

papé, était bien près de conduire, en politique, à une révolte contre le roi; et, s'il resta l'ami intéressé des protestants allemands, il ne voulut point que leurs doctrines gagnassent ses États.

Premières persécutions contre les protestants. — Pendant la captivité du roi, deux luthériens avaient été brûlés dans la capitale. Il avait arrêté ces exécutions, mais, en 1528, une statue de la Vierge fut mutilée à Paris. François déclara que, « s'il savoit un sien membre infecté de cette doctrine, il l'arracheroit de peur que le reste n'en fût corrompu, » et il fit poursuivre dès ce jour les novateurs. Berquin, qui refusa de se rétracter, fut brûlé sur la place Maubert (1529); à Vienne, à Séez, à Toulouse, il y eut d'autres exécutions. La nécessité de ménager les protestants d'Allemagne adoucit la persécution. Mais en 1536, six malheureux furent encore suppliciés sur diverses places de Paris, en présence de la cour.

Troisième guerre avec Charles-Quint (1536-1538). — La paix fut rompue par une mauvaise action de l'empereur : François avait à Milan un agent secret; sur les instances de Charles-Quint, cet agent fut pris et mis à mort (1533) par le duc François Sforza. Ce duc mourut lui-même peu de temps après sans laisser d'héritier; François remit aussitôt en avant ses prétentions sur le Milanais; et au commencement de 1536, il s'empara de la Savoie et du Piémont, domaine du *portier des Alpes*, qui, depuis 1494, avait ouvert ces montagnes à la France, mais qui, maintenant, beau-frère de Charles-Quint, voulait les tenir fermées.

L'empereur revenait en ce moment de sa glorieuse expédition de Tunis. A la nouvelle de cette agression, il ne garda plus de mesure, et à Rome, en plein consistoire, devant les cardinaux et les ambassadeurs de la chrétienté, il accusa François d'ambition turbulente et d'impiété, à cause de son alliance avec les mécréants : il jura de le rendre le plus pauvre gentilhomme de son royaume. « Si je n'avais pas plus de ressources que le roi de France, ajouta-t-il, j'irais les bras liés et la corde au cou me jeter aux genoux de mon adversaire pour lui demander grâce. » Et il envoya contre Marseille la flotte qui venait de réduire Tunis.

Seconde invasion en Provence (1536). — Cette seconde *invasion ne fut* pourtant pas plus heureuse que la première, *bien que* Charles-Quint eût déjà commandé à l'histo-

rien Paul Jove le récit de ses victoires. « Combien y a-t-il de journées d'ici à Paris? disait l'empereur à un capitaine français qui venait de défendre vaillamment Fossano. — Si Votre Majesté, répondit-il, entend par journées batailles, il y en aura bien une douzaine, à moins que l'agresseur n'ait la tête rompue dès la première. » Il ne fut pas besoin d'une de ces journées dont parlait le brave capitaine pour arrêter les 50 000 hommes de Charles-Quint. Le connétable de Montmorency, renouvelant une tactique des temps barbares, détruisit les villages et les villes ouvertes, les granges, les moulins, les vivres. Il fit le désert devant l'armée impériale, et se retrancha dans une forte position près d'Avignon. L'ennemi pénétra jusqu'en vue d'Aix et de Marseille, mais se trouva enfermé entre ces deux places bien gardées, la mer, la Durance et les Alpes, dans un pays dévasté, au milieu d'une population irritée, qui enlevait les convois, qui tuait les traînards. Décimés par la faim, la dyssenterie, les Impériaux reculèrent, et l'empereur « alla enterrer en Espagne son honneur mort en France. » C'était la seconde preuve, et ce ne sera pas la dernière, que la France est invulnérable de ce côté.

Les Provençaux s'étaient admirablement bien conduits : les Picards ne firent pas moins bien contre le comte de Nassau. A Saint-Riquier, à Péronne, les femmes combattirent sur les remparts à côté des hommes. On n'avait pas d'abord voulu défendre Péronne, mais un brave gentilhomme des environs, d'Estournel, s'y était jeté, amenant avec lui sa femme, ses enfants, ses serviteurs, toutes les provisions de ses greniers, et avait si bien relevé le courage des habitants que les Impériaux avaient dû reculer. Les Normands ne virent pas l'ennemi chez eux, mais ils allèrent le chercher. Leurs corsaires firent pour 200 000 écus d'or de prises sur les Espagnols.

Trêve de Nice (1538). — Les deux adversaires, après s'être encore une fois pris corps à corps, s'étaient trouvés invincibles chacun sur son terrain. Charles avait échoué en France. François ne réussit ni aux Pays-Bas, ni en Italie. Le pape effrayé des progrès des Turcs, qui venaient de saccager toute la côte d'Otrante, s'interposa et fit signer la trêve de Nice (1538) ; elle devait durer dix ans. François gardait Hesdin, la Savoie et le Piémont. La position était donc meilleure qu'après le traité de Cambrai.

Charles-Quint en France (1539). — On put croire un instant que d'ennemis irréconciliables, les deux souverains deviendraient amis dévoués. Ils eurent à Aigues-Mortes une entrevue où ils échangèrent, dans de confidentiels épanchements, les noms de cousin et de frère. A quelque temps de là, la ville de Gand, fatiguée du poids des impôts, se révolta contre Charles-Quint et offrit de se donner à son rival. François Ier ne se contenta pas de faire connaître cette proposition à son nouvel ami, il l'engagea à traverser son royaume pour qu'il se trouvât plus vite en mesure d'accabler les rebelles. L'empereur accepta. Il fut magnifiquement reçu et fêté au milieu de cette France qu'il avait voulu démembrer. François alla au-devant de lui jusqu'à Châtellerault; il espérait vaincre son politique ami à force de générosités et en obtenir de bonne grâce le Milanais. Les allusions, les importunités ne lui furent point épargnées. Un jour un des jeunes fils du roi saute en croupe derrière l'empereur, en s'écriant : « Sire, vous êtes mon prisonnier. » Au milieu d'un dîner, dont la duchesse d'Étampes faisait l'ornement : « Vous voyez cette belle dame, dit François Ier à l'empereur, eh bien, elle me conseille de vous garder. — Si le conseil est bon, répond Charles, il faut le suivre. » Mais le soir, dit-on, il eut soin de ne point reprendre des belles mains de la duchesse une bague qu'il avait laissé tomber comme par mégarde. Il arriva en Flandre sans que ce voyage lui eût coûté autre chose que de vagues promesses. Le roi avait compté sur l'investiture du Milanais pour un de ses fils; il fut profondément irrité d'avoir été joué par l'empereur. Un guet-apens, dont celui-ci se rendit coupable, l'assassinat de deux agents de la France auprès de la Porte, fit éclater la guerre (1541).

Quatrième guerre avec Charles-Quint (1543-1544). — Les efforts de François Ier et de Soliman furent mieux combinés cette fois. Les janissaires turcs conquirent presque toute la Hongrie, tandis que François Ier couvrit de ses armées le Luxembourg et le Piémont. Quelques mois auparavant (oct. et nov. 1541), Charles-Quint avait dirigé contre Alger une expédition formidable. Mais sa flotte, assaillie par une affreuse tempête, avait été presque entièrement détruite. La mer était donc libre; les fleurs de lis et le croissant s'unirent dans la Méditerranée; une escadre turco-française vint bombarder Nice, la seule ville qui restât au duc

de Savoie (1543). Le siége fut terrible. Nice se rendit à la condition que les seules troupes françaises y entreraient. Une femme courageuse, la Segurana, avait été l'âme de la défense; combattant au premier rang, elle avait pris un drapeau turc. Longtemps on vit à Nice une statue en son honneur.

Charles-Quint cria bien haut à la trahison de la cause chrétienne. « Toute ma vie, put-il dire, a été occupée à apaiser les troubles de l'Église et à sauver la chrétienté des Turcs; toute la vie du roi de France a été occupée à favoriser les armes des infidèles et à perpétuer les troubles de l'Église. » Pour en finir, il conclut la paix avec les protestants d'Allemagne, et resserra son alliance avec le roi d'Angleterre. Une nouvelle invasion de la France, sur trois points à la fois, fut résolue (1543). Le gouverneur du Milanais, Del Guasto, à la tête des Espagnols, devait passer sur le corps du duc d'Enghien dans le Piémont, pour pénétrer en Provence ou dans le Dauphiné et enlever Lyon. Au nord, l'empereur et Henri VIII se donnèrent rendez-vous sous les murs de Paris; l'un devait y arriver par la Champagne, l'autre par la Picardie, François Ier, depuis Pavie, se défiait des grandes batailles, et préférait user son ennemi en détail; c'était l'ordre donné sur toutes les frontières. Montluc, dépêché par le duc d'Enghien qui était en face des Espagnols à Cérisoles, vint cependant demander la permission de combattre. François Ier refusait, mais les confiantes paroles de Montluc l'ébranlèrent. A la nouvelle qu'il allait y avoir bataille, plus de cent jeunes gentilshommes accourent en Piémont. Ils apportaient leur courage; ils apportaient aussi de l'argent, que le duc d'Enghien leur emprunta pour payer ses soldats. La gendarmerie fit de belles charges; cependant la victoire était compromise sans les gens de pied des vieilles bandes françaises et suisses. Les Espagnols perdirent 12000 hommes, tout le canon, leurs bagages; d'Enghien resta maître du Piémont, mais ne put aller au delà, parce qu'une partie de ses troupes fut rappelée pour défendre d'une invasion le nord de la France (14 avril 1544).

Siége de Saint-Dizier; paix de Crespy avec l'empereur (1544); traité avec Henri VIII (1546). — De ce côté, en effet, la campagne commença mal. Charles-Quint entra en Champagne sans résistance: il prit Saint-Dizier,

qui, « mal flanqué et mal remparé, » tint pourtant 40 jours, et, poussant une pointe audacieuse à travers la Champagne, il emporta Épernay et Château-Thierry, à 24 lieues de Paris. Claude de Guise l'y arrêta encore au pied de murailles à peine fermées. On a accusé la duchesse d'Étampes de lui avoir fait connaître tout le plan de défense. Le dauphin était acculé à Meaux; les Parisiens, effrayés, commençaient à émigrer avec leurs meubles sur Orléans. « Dieu, s'écria François Ier, tu me fais payer cher cette couronne que je croyois avoir reçue de ta main comme un don! » Heureusement le roi d'Angleterre fut infidèle au plan convenu. Il s'obstina au siége de Boulogne et de Montreuil, et laissa son allié isolé avec une armée mercenaire, sans argent et sans vivres, au milieu de nos provinces. Le dauphin s'était déjà jeté sur les derrières de l'armée impériale; Charles-Quint, au moment où il croyait réduire son ennemi à la dernière extrémité, fut obligé de signer la paix de Crespy (17 sept.). Les deux souverains se rendirent mutuellement leurs récentes conquêtes; François Ier restait maître de la Savoie et du Piémont, et obtenait pour son fils puîné le Milanais. Mais ce jeune prince mourut, et l'empereur se hâta de donner à son fils don Philippe l'investiture de la Lombardie, que la maison d'Autriche a gardée depuis ce jour jusqu'à Solferino. Henri VIII refusait d'accéder à la paix; il ne consentit à traiter qu'en voyant une flotte française menacer les côtes d'Angleterre. Boulogne lui resta; mais il promit de la rendre dans huit ans, moyennant deux millions d'écus (17 juin 1546). On l'eut en 1550 pour 400 000.

Massacre des Vaudois (1545). — François s'affaiblissait. Ce n'était plus le brillant chevalier de Marignan ou de Pavie, l'ami de Léonard de Vinci et d'Érasme. Ruiné avant l'âge par les excès, il était à cinquante et un ans un vieillard morose. La plus grande tache de son règne se rapporte à ces années malheureuses. Tant que durait la guerre avec Charles-Quint, François Ier ménageait les dissidents; l'édit de Coucy avait même ordonné, en 1535, la suspension de toute poursuite pour fait de religion. La paix conclue, les hommes durs et de funeste conseil, comme Montmorency et le cardinal de Tournon, reprenaient l'avantage. Après le traité de Crespy, ils attribuèrent les revers du roi, ses souffrances mêmes, au relâchement de ses rigueurs. Il se laissa persuader d'ordonner de nouveaux supplices. A Meaux, qua-

torze bûchers furent dressés en un même jour (1546); mais l'exécution la plus odieuse fut celle de toute une population inoffensive, les Vaudois, dont les croyances étaient vieilles de plus de trois siècles,

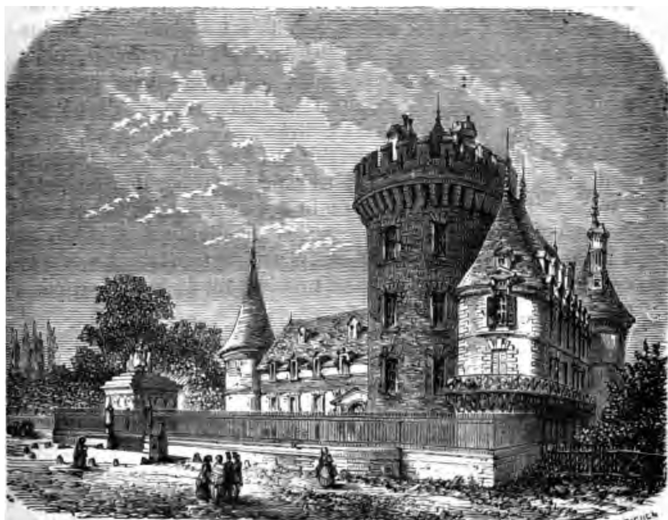
Ils avaient été condamnés, en 1540, comme hérétiques. On avait sursis à l'exécution en faveur des paysans paisibles qui payaient régulièrement l'impôt et ne montraient que des mœurs pures et simples, dans les deux petites villes de Mérindol et de Cabrières, et dans une trentaine de villages des Alpes et de Provence. Mais, en avril 1545, des ordres précis et rigoureux arrivèrent de la Cour au parlement d'Aix. Le baron de la Garde, assisté du président d'Oppède et de l'avocat général Guérin, entra inopinément avec des soldats sur le territoire de ces malheureux : 3000 furent massacrés ou brûlés dans leurs habitations ; 660 envoyés aux galères ; le reste dispersé dans les bois et les montagnes, où la plupart moururent de faim et de misère. Il ne demeura pas une maison, pas un arbre, quinze lieues à la ronde.

Mort du roi (1547). — François Ier, qui peut-être ne connut pas tous les détails de ce drame exécrable, approuva ce qui s'était fait, et ordonna de continuer la persécution. Les affaires du dehors n'en allèrent pas mieux. C'était le temps où Charles-Quint, débarrassé de la guerre de France et assuré de la paix avec les Turcs, tournait ses forces contre les protestants de l'Allemagne, et, sous prétexte de tuer l'hérésie, cherchait à tuer les libertés germaniques ; la bataille de Mühlberg parut mettre l'empire à ses pieds. François Ier ne vit pas ce grand succès de son rival ; il était mort trois semaines auparavant, au château de Rambouillet, à l'âge de cinquante-deux ans (31 mars 1547).

Ce fut, en bien comme en mal, un prince remarquable. Il eut de brillants défauts, pour lesquels la France a eu de tout temps trop de faiblesse. Sa galanterie allait jusqu'à la débauche, sa magnificence jusqu'à la profusion, son courage jusqu'à la témérité. Il fut violent, capricieux, livré à d'indignes favoris ; au besoin même injuste, perfide, cruel et toujours absolu dans ses volontés. Mais il montra quelquefois de la vraie grandeur, comme le jour (c'était avant le massacre des Vaudois) où il pardonna aux Rochelais révoltés, « ne voulant pas, disait-il, avoir, ainsi que l'empereur, du sang de ses sujets sur les mains. » Il aima les

choses de l'esprit, il eut le goût des choses de l'art, et, malgré son despotisme et ses fautes, son nom sera toujours cité avec honneur dans ce grand siècle d'où date la civilisation moderne.

Fondation du Havre de Grâce (1517) et de Vitry-le-François (1545). — Deux de nos villes, le Havre et Vitry-le-François, datent de François Ier. La France n'avait que deux petits ports à l'embouchure de la Seine, Honfleur



Château de Rambouillet[1].

à gauche, Harfleur à droite. Les sables commençaient à combler le dernier. François Ier, qui voulait avoir un grand établissement maritime sur la Manche, fit chercher dans le voisinage un emplacement meilleur. On découvrit à quelques kilomètres de là une bourgade, habitée par des pêcheurs. Il n'y avait qu'un grand fossé, au milieu d'un marais, et une petite chapelle sous l'invocation de Notre-Dame de la Grâce.

1. Rambouillet appartenait alors à la maison d'Angennes. Depuis, il a fait partie de la dotation de la couronne. Son parc renferme 12 000 hectares clos de murs; c'est un des plus grands de France.

Mais ce lieu s'ouvrait sur la pleine mer, en dehors de l'embouchure de la Seine, à l'abri de ces bancs de sables mobiles que l'art moderne vient seulement d'apprendre à dompter; il était en possession d'un avantage unique sur ces côtes : la mer reste pleine pendant trois heures dans l'avant-port, tandis que, dans le voisinage même, elle commence à descendre dès qu'elle cesse de monter. Deux tours en défendaient l'entrée dès le temps de Charles VII, et Louis XII y avait commencé un quai de bois. En 1517, Chillon, vice-amiral de France, posa la première pierre de la nouvelle cité dont l'emplacement était si bien choisi, qu'elle est devenue notre plus grand port de commerce sur l'Océan. On la nomma d'abord Franciscopolis. Ce mot gréco-latin était trop savant pour les pauvres pêcheurs, qui, fidèles à leur patronne, continuèrent d'appeler leur ville le Havre-de-Grâce.

Lorsque Charles-Quint envahit la Champagne, en 1544, il prit et rasa Vitry en Perthois. François Ier, au lieu de relever cette petite ville qui, dominée par des hauteurs, était de mauvaise défense, obligea les habitants à s'établir à 4 kilomètres de là, dans une plaine fertile, sur les bords de la Marne. La nouvelle cité prit le nom de Vitry-le-François.

FAITS DIVERS. — En 1539, ordonnance de Villers-Cotterets, qui prescrit, pour tout le royaume, l'usage de la langue française dans les actes de procédure, et dans toutes les paroisses l'établissement de registres pour constater les naissances et les décès : cette prescription fut renouvelée par les états de 1576. Ces registres ne seront tenus jusqu'en 1789 que par les curés. — On emploie probablement pour la première fois les mortiers et les bombes au siége de Mézières, en 1521. — François Ier, par suite d'une blessure reçue à la tête, introduit l'usage de porter les cheveux courts et la barbe longue; l'usage contraire prévalait depuis Louis le Jeune.

CHAPITRE XL.

HENRI II (1547-1559)[1].

Commencement du règne de Henri II; faveur de Montmorency et des Guises. — Henri II poussait à l'excès les défauts de son père et n'avait aucune de ses qualités, ni esprit, ni grâce; il était lourd de forme, épais d'intelligence; ne se plaisant qu'aux exercices du corps, et si bien qu'il en mourut. Malgré ses 48 ans, Diane de Poitiers, par son esprit et par une beauté qui bravait le temps, exerçait sur lui une influence que les contemporains étonnés attribuaient à quelque anneau enchanté. Il la créa duchesse de Valentinois et lui laissa gouverner la cour, où la reine resta sans crédit. La haute administration fut livrée au connétable de Montmorency, au maréchal de Saint-André, favori du roi, enfin à la famille des Guises, branche cadette de Lorraine, pauvre de biens, mais riche d'espérances. Pour le moment, les Guises ne se disaient que les héritiers de la maison d'Anjou; plus tard ils se diront les descendants de Charlemagne. Il y eut une immense curée de places, d'honneurs et de pensions. En quelques semaines le roi dissipa 400 000 écus qu'il avait trouvés dans les coffres de son père pour la guerre d'Allemagne. « Il n'y avoit, dit un contemporain, que les portes de Montmorency et de Guise pour entrer en crédit : ceux qui n'étoient appuyés que de Sa Majesté étoient mal. Tout étoit à leurs neveux ou alliés, maréchaussées, gouvernements de province, compagnies de gens d'armes, rien ne leur échappoit.... Il ne leur échappoit, non plus qu'aux hirondelles les mouches, état, dignité, évêché, abbaye, office, quelque autre bon morceau qui ne fût incontinent englouti,

1. Ouvrages à consulter : les histoires générales, et de plus les *Mémoires* contemporains de Vieilleville, de Salignac et de la Châtre; ceux de Boyvin pour les campagnes de Brissac, et les *Commentaires* de Rabutin.

et avoient, pour cet effet, en toutes parties du royaume, gens apostés et serviteurs gagés pour leur donner avis de tout ce qui mouroit parmi les titulaires de charges et bénéfices. »

Le nouveau règne commença par des sévérités dont l'une fut la tardive réparation de l'acte le plus inique de François Ier. On intenta une accusation capitale aux égorgeurs des Vaudois. Grâce à diverses influences, ils s'en tirèrent. Pourtant un d'entre eux, l'avocat général Guérin, fut pendu. Le sire de Vervins, qui avait rendu Boulogne aux Anglais, en 1544, malgré les habitants, fut décapité.

Révolte en Guyenne (1548). — Une révolte sanglante troubla la Guyenne. Des bandes de dix à quinze mille paysans, soulevés contre l'impôt du sel, coururent la province, égorgeant les *gabeleurs* (employés de la gabelle), battant les gens d'armes envoyés contre eux, délivrant les prisonniers et brûlant les maisons des officiers de justice. A Bordeaux, le lieutenant du gouverneur fut assassiné. Montmorency arriva avec 10 000 hommes. Il voulut entrer par la brèche, quoiqu'on n'opposât aucune résistance ; fit exécuter plus de cent personnes et força les magistrats à « déterrer avec leurs ongles le corps de l'officier égorgé, » puis à lui faire de somptueuses funérailles. L'impôt du sel fut pourtant diminué pour cette province qu'on ménageait, de peur qu'elle ne se tournât encore anglaise. Mais Bordeaux perdit ses priviléges et son parlement, qui ne lui fut rendu qu'en 1550.

Alliance avec l'Écosse et avec les protestants d'Allemagne ; édit de Châteaubriant (1551).— Ce fut sans doute à l'influence du duc François de Guise et de son frère Charles, archevêque de Reims, que fut due la meilleure direction donnée, sous ce règne, aux forces et à la politique étrangère de la France. Les princes lorrains tournèrent vers l'Allemagne l'attention du roi, en lui rappelant qu'il avait existé jadis un royaume franc d'Austrasie, dont la capitale était Metz, et envoyèrent un secours à la reine douairière d'Écosse, leur sœur, qui refusait de fiancer sa fille, Marie Stuart, au jeune roi d'Angleterre avec sa couronne pour dot. Montmorency, malgré l'avis du plus grand nombre, fit recommencer les hostilités avec l'Angleterre, et songea un moment à descendre en ce pays. On se procura le plan de toutes les forteresses anglaises ; on sonda les passes de la Tamise ; on ouvrit des intelligences avec l'Irlande ; on en avait déjà avec l'Écosse. Dans l'exécution, on n'alla pas si loin, Boulogne

seulement fut vivement pressé et les Anglais le rendirent pour la cinquième partie de la somme stipulée au traité.



Henri II à cheval.

Édouard VI renonça aux pensions que Henri VIII avait réclamées.

En Allemagne, Charles-Quint vainqueur des protestants à *Mühlberg, se trouvait* plus puissant qu'aucun empereur ne

l'avait été depuis cinq siècles. Il tenait en prison l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse. Il réglait à son gré les questions religieuses, sans consulter le pape, les questions politiques sans consulter la diète; il était absolu dans l'Empire comme en Italie, comme en Espagne.

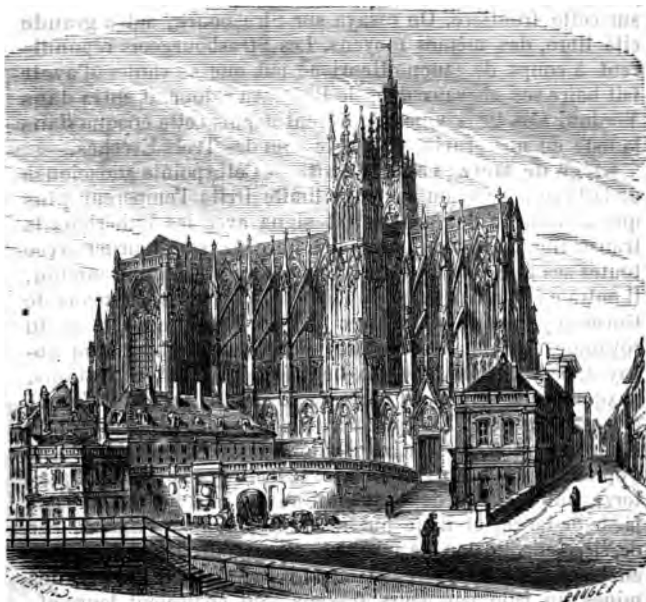


Cathédrale de Toul[1].

Henri II ne laissa pas à ce triomphe le temps de s'affermir et de menacer la France. Il s'unit secrètement à Maurice de Saxe, un des généraux de l'empereur qui maintenant le trahissait, et publia un manifeste où il se déclarait le défenseur

1. La plus grande partie de cette belle église est du quatorzième siècle. La nef fut achevée en 1340, et le portail en 1389. Il a 37 mètres de largeur, les tours ont 75 mètres d'élévation.

des libertés germaniques. En tête de cet écrit était gravé un bonnet de liberté entre deux poignards. Il s'assura, comme son père, du secours des Turcs, mit les Anglais de son côté, rappela les prélats français du concile de Trente et déclara la guerre au pape, allié de l'empereur, en soutenant contre lui la maison Farnèse dans Parme et Plaisance. Mais il donna le sang de ses sujets protestants pour rançon de cette poli-



Cathédrale de Metz.

tique qui le faisait presque partout l'ennemi des orthodoxes, l'ami des hérétiques ou des mécréants. L'édit de Châteaubriant ordonna de juger les protestants sans appel, ferma les écoles et les tribunaux, c'est-à-dire mit hors la loi quiconque n'avait pas un certificat d'orthodoxie, et par un usage renouvelé des plus mauvais temps de l'empire romain, assura aux *délateurs le tiers* des biens de leurs victimes.

Conquête de Metz, Toul et Verdun (1552). — Char-

les-Quint, pris au dépourvu par Maurice de Saxe, faillit être enlevé dans Insprück, et fut obligé de fuir la nuit aux flambeaux, dans une litière, malgré un affreux orage (mai 1552). A ces nouvelles, Henri II marcha avec 38 000 hommes sur la Lorraine. Toul ouvrit ses portes (avril 1552). Metz, ville libre et florissante, ne voulait laisser entrer que les chefs de l'armée; les soldats suivirent, et Metz fut à la France. Depuis ce jour, jusqu'à nos récents malheurs, elle a été notre boulevard sur cette frontière. On essaya sur Strasbourg, autre grande cité libre, des mêmes moyens. Les Strasbourgeois répondirent à coups de canon. Henri ne put que se vanter d'avoir fait boire ses chevaux dans le Rhin. Au retour, il entra dans Verdun. Ces trois villes figurèrent depuis cette époque dans la liste de nos provinces sous le nom des Trois-Évêchés.

Siége de Metz (1552-1553). — Cette pointe audacieuse de la France vers son ancienne limite irrita l'empereur plus que la trahison de Maurice. Il signa avec les luthériens la transaction de Passau, pour être libre de se retourner avec toutes ses forces et toute sa haine contre son éternel ennemi. Il entra en Lorraine à la tête de 60 000 hommes. François de Guise se jeta dans Metz avec la plus brillante noblesse du royaume: on amassa des provisions, on détruisit cinq abbayes, sept faubourgs et dix-neuf églises. Des fortifications, auxquelles les seigneurs eux-mêmes mirent la main, furent élevées à la hâte. Les premiers corps ennemis parurent le 19 octobre 1552, l'attaque commença le 30. Charles-Quint s'opiniâtra deux mois à ce siége. Il foudroya la place de quatorze mille coups de canon: il ouvrit une brèche de cent pieds de large, et il ne put même pas donner l'assaut, car derrière chaque pan de mur qui s'écroulait, les assiégeants en trouvaient un autre, et des fossés, des barricades, des mines qui ruinaient leurs travaux, qui épuisaient leurs efforts. Avec novembre étaient arrivées les pluies; avec décembre, les froids et le typhus. L'armée impériale avait perdu le tiers de son effectif, quand Charles se décida à lever le siége. Il partit le 1er janvier, accusant la fortune. « Je vois bien qu'elle est femme, disait-il; mieux aime-t-elle un jeune roi qu'un vieil empereur. » Il n'eût dû accuser que lui-même, qui avait entrepris une pareille opération dans la saison la plus défavorable. Le 15 janvier, le dernier corps quitta le camp, laissant derrière lui une foule de blessés et de mourants. « De quelque côté qu'on regardât, on ne voyait que

soldats morts ou auxquels il ne restoit qu'un peu de vie, étendus dans la boue par grands troupeaux : d'autres, assis sur de grosses pierres, ayant les jambes dans les fanges gelées jusques aux genoux, et ne les pouvant relever, criant miséricorde, et priant qu'on les achevât. On oyoit se plaindre dans les loges une infinité de malades. En chaque quartier étoient de grands cimetières fraîchement labourés. Les chemins étoient couverts de chevaux morts ; les tentes, les armes et autres meubles abandonnés. » Le duc de Guise soulagea autant qu'il put ces affreuses misères.

Combat de Renty (1554) ; succès de Brissac ; abdication de Charles-Quint (1556). — L'année suivante, l'empereur assiégea Thérouane en Artois. La faible garnison qui y tenait ne capitula qu'après une valeureuse défense ; il fit raser la place, qui ne s'est jamais relevée. Hesdin fut traité de même. Charles vengeait son orgueil humilié, en faisant une guerre atroce. En 1554, Henri II lui rendit ravages pour ravages dans le Hainaut et le Brabant ; il saccagea Marienbourg, Dinant, et à l'autre extrémité des Pays-Bas, attaqua Renty, non loin de Saint-Omer. L'empereur voulut dégager la place ; Guise et Tavannes défirent sa cavalerie. L'armée française, faute de vivres, fut obligée de lever le siége.

Dans le même temps, Brissac, par une suite de campagnes qui sont restées le modèle du genre, se maintenait avec une faible armée dans le Piémont, malgré le duc d'Albe, et emportait Casal, capitale du Montferrat ; Strozzi et Montluc défendaient Sienne en Toscane, contre les Florentins et les Impériaux ; les Turcs menaçaient Naples ; enfin le baron de la Garde, notre amiral du Levant, saccageait l'île d'Elbe, et prenait pied dans la Corse. L'échec de Metz n'était donc pas réparé ; la France semblait rajeunir avec son nouveau roi : Charles-Quint se lassa de cette lutte qu'il soutenait depuis trente-cinq ans. Il céda à son fils, Philippe II, les Pays-Bas, l'Italie et l'Espagne, et alla chercher, auprès du monastère de Yuste, le repos que ne trouvent jamais les grands ambitieux (1556).

Alliance entre le roi de France et le pape, pour délivrer l'Italie (1556). — Charles-Quint n'avait pu céder à son fils toutes ses couronnes. L'Autriche et le titre d'*empereur restaient* à son frère Ferdinand. La maison d'Au*triche se divisait.* Mais au moment où Philippe II perdait

l'Allemagne, il semblait gagner l'Angleterre par un second mariage avec la reine de ce pays, Marie Tudor. Il avait déjà un fils, don Carlos; il lui réserva toutes les possessions espagnoles, et il fut convenu que l'enfant qui naîtrait de cette nouvelle union régnerait à la fois sur les Pays-Bas et sur l'Angleterre, c'est-à-dire que Londres et Anvers seraient sous le même maître, la Tamise et l'Escaut sous les mêmes lois, et que la mer du Nord deviendrait un lac anglais. Ainsi la France était dans le présent et dans l'avenir sérieusement menacée par cette domination qui l'étreignait de trois côtés, qui pouvait lui amener encore une invasion anglaise contre laquelle elle n'avait plus à espérer les secours de l'Allemagne. Henri II avait signé avec Charles-Quint, au commencement de 1556, la trêve de Vaucelles : il la rompit la même année (nov.), pour ne pas laisser à Philippe II le temps de s'affermir. Sur le saint-siége était alors un vieillard plein de feu, Paul IV, qui s'effrayait de voir les Espagnols à côté de lui et sur sa tête, à Naples et à Milan. Le roi et le pontife s'unirent. Une armée, sous le commandement de Montmorency, fut envoyée vers les Pays-Bas ; une autre, sous le duc de Guise, en Italie. On voulait réduire Philippe II à l'Espagne; Henri II s'agrandirait, au nord, de provinces toutes voisines faciles à garder et un de ses fils recevait la promesse de la couronne de Naples, que le duc François de Guise, descendant par les femmes de la maison d'Anjou, comptait prendre pour lui. Le plan était bien combiné. L'énergique Paul IV mettait son pouvoir spirituel au service de la France et de la cause italienne ; il lançait l'excommunication contre le roi *Très-Catholique*.

Bataille de Saint-Quentin 10 août (1557). — Philippe II opposa à Montmorency le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, qui, dépouillé de ses États par la France, attendait tout de l'Espagne, et à François de Guise le duc d'Albe, véritable Espagnol, tout dévoué à l'Église, plus encore à son roi. Guise, reçu en triomphe à Rome par Paul IV, pénétra dans les Abruzzes, mais échoua près de Civitella, devant la savante tactique de son adversaire. Philibert-Emmanuel, après une fausse attaque sur la Champagne, se porta tout à coup sur Saint-Quentin, où 7000 Anglais le rejoignirent. C'était une place sans murs, sans munitions, sans vivres. L'amiral de Coligny s'y jeta avec 700 hommes. Montmorency s'approcha pour la ravitailler, mais se mit si près de l'en-

nemi, avec une armée très-inférieure en nombre, et prit si peu de précautions pour être libre de ses mouvements, qu'il fut obligé de combattre sans avoir assuré ses derrières. Philibert-Emmanuel le tourna, l'attaqua en tête et en queue, et le défit complétement. Un Bourbon, le duc d'Enghien, et un vicomte de Turenne furent tués, un autre Bourbon, le duc de Montpensier, et le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André, le duc de Longueville, furent pris avec 4000 hommes, l'artillerie et les bagages. Il y avait plus de 10 000 morts ou blessés.

Défense de Saint-Quentin par Coligny. — « Mon fils est-il à Paris ? » s'écria Charles-Quint, en apprenant, au fond de sa retraite de Yuste, ce grand désastre de la France. Philippe II n'était pas à Paris et n'y arriva pas. Esprit froid et méthodique, opiniâtre, mais sans élan, il n'avait pas cru prudent de pousser sa victoire. Avant de faire un pas de plus, il voulut avoir Saint-Quentin, et Saint-Quentin ne se laissa prendre qu'au bout de dix-sept jours. Coligny, sachant qu'il y allait du salut de la France, avait fait d'héroïques efforts pour prolonger la défense. On eut le temps d'assembler des forces, et Philippe II, après avoir pris Ham et le Catelet, rentra dans les Pays-Bas, avec ces minces résultats d'une victoire qui semblait devoir être aussi désastreuse pour la France que Poitiers ou Azincourt.

Reprise de Calais (1558). — Henri II avait rappelé en toute hâte le duc de Guise d'Italie. Le vainqueur de Metz et de Renty laissa le duc d'Albe imposer, un genou en terre, la loi espagnole au pape, et vint recevoir le titre de lieutenant général du royaume, avec des pouvoirs illimités. Toute la noblesse accourut autour de lui ; Guise répondit à l'attente universelle. Pendant qu'un mouvement de troupes attirait l'attention de l'ennemi du côté du Luxembourg, le duc fila sur Calais qu'il investit inopinément le 1er janvier 1558. Les Anglais, comptant sur les fortifications de la place et sur les marais qui l'enveloppent, n'y avaient laissé que 900 hommes. Deux forts couvraient la ville : celui de Nieullay du côté de la terre, et celui de Risbanck du côté de la mer. Guise attaqua le premier avec furie, et l'enleva le 3 janvier. Le fort de Risbanck tomba le même jour en son pouvoir. Le 6, on battit le corps de place ; le 8, la garnison capitula. Le dernier et honteux souvenir de la guerre de Cent ans était donc effacé ; les Anglais ne possédaient plus un pouce de terrain en

France. Une tentative, pour se dédommager, sur Brest, ne leur réussit point, les paysans bas-bretons ayant rejeté à la mer les troupes débarquées au Conquet. Ce coup emporta la reine Marie. « Si l'on ouvrait mon cœur, disait-elle en mourant, on y lirait le nom de Calais. » Le même coup tua l'al-



Ancien hôtel de Guise, à Calais.

liance anglo-espagnole. Élisabeth, qui remplaça sur le trône d'Angleterre sa sœur Marie, fit triompher dans l'île le protestantisme, et devint l'irréconciliable ennemie du roi d'Espagne.

Traité de Cateau-Cambrésis (1559). — Philippe II, en effet, génie sombre et fanatique, voulait arriver à dominer l'Europe par une autre voie que son père. La moitié de



Armure de Henri II.

l'Allemagne, les États scandinaves, s'étaient séparés de Rome, et la Réforme, étouffée en Italie, en Espagne, fermentait en France, se répandait dans les Pays-Bas, triomphait en Écosse et en Angleterre. Philippe II conçut le dessein d'écraser le protestantisme. Il voulut se faire le chef armé du catholicisme par toute l'Europe, le bras séculier du saint-siége, l'exécuteur des sentences de l'Église. Sa foi et son ambition étaient d'accord; car s'il tuait l'hérésie, il comptait bien que ce ne serait pas seulement au profit de l'orthodoxie chrétienne, mais au profit de son pouvoir, et que l'unité de la religion amènerait l'unité de l'empire. Dans cette pensée, une guerre avec la France, pour quelques places sur les frontières, lui semblait en ce moment impolitique, et il désira traiter avec son roi, afin de l'attacher à ses desseins. Avant que la paix fût conclue, il y eut encore quelques rencontres; Guise s'empara de Thionville, de Thermes, enleva Dunkerque, Bergues, Nieuport, mais essuya une défaite, en se laissant prendre, à Gravelines, entre le comte d'Egmont, qui l'attaquait en tête, et une flotte anglaise dont les boulets labouraient ses flancs. Le 3 avril 1559, la paix fut enfin signée.

Par ce traité, la France gardait les Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun avec leur territoire). Elle était déjà rentrée en possession de Boulogne; elle retint encore Calais, s'engageant à payer une somme de 500 000 couronnes aux Anglais si elle n'avait pas restitué cette ville au bout de huit ans, ce qu'elle se garda bien de faire. Les deux rois de France et d'Espagne se rendaient mutuellement leurs conquêtes sur la frontière des Pays-Bas et en Italie, à l'exception du Piémont, où Henri conserva plusieurs villes [1] jusqu'à ce que les droits de Louise de Savoie, aïeule du roi de France, fussent réglés. Les acquisitions de la France étaient précieuses; elles la protégeaient contre l'Angleterre et contre l'Allemagne. Cependant, on a accusé un des négociateurs, Montmorency, d'avoir sacrifié les intérêts de sa patrie au désir de recouvrer plus vite sa liberté; la France cédait, en effet, Thionville, Marienbourg, Montmédy, Damvilliers, le comté de Charolais,

1. Le traité de 1562 avec la Savoie, ne laissa décidément à la France que Pignerol, Perosa et Savigliano, qui furent rendus par Henri III, en 1574. Le marquisat de Saluces, dont François I[er] s'était saisi sur la maison de ce nom, fut usurpé par la Savoie en 1588 et échangé en 1601 contre la Bresse.

enfin 189 villes ou châteaux, qu'elle occupait aux Pays-Bas ou en Italie, contre Saint-Quentin, Ham, le Catelet et quelques places sans importance que les Espagnols lui rendirent. « Sire, disaient amèrement Guise et Brissac, vous donnez en un jour ce qu'on ne vous ôterait point en trente ans de revers. » Des places en Italie ne nous étaient ni nécessaires, ni bonnes, car elles eussent été pour nous une perpétuelle tentation de retourner au delà des Alpes. Mais nous abandonnions des terres françaises, le Bugey, la Bresse, la Savoie, qu'il eût fallu conserver à tout prix, alors surtout que les Espagnols ne restituaient pas à Jeanne d'Albret la portion de son royaume de Navarre qu'ils retenaient depuis un demi-siècle.

Mort du roi par accident (1559). — C'était pour être libre de faire une guerre cruelle à l'hérésie que Henri II montrait cette précipitation fatale. Il n'en eut pas le temps. Un double mariage devait cimenter la paix ; Philippe II, déjà veuf deux fois, et Philibert Emmanuel épousaient, l'un, une fille, l'autre une sœur du roi de France, Élisabeth et Marguerite, toutes deux dignes par leur grâce et leur savoir de cette cour des Valois, que la corruption des mœurs n'empêchait pas d'être la plus polie de l'Europe. Des fêtes brillantes furent données avant le départ des princesses. On aimait encore à cette époque les tournois, et Henri II y déployait beaucoup d'adresse. Après plusieurs passes d'armes brillantes, et lorsque les jeux semblaient finis, il voulut fournir une dernière course contre son capitaine des gardes, le comte de Montgomery; les deux lances volèrent en éclats, mais le comte n'abaissa pas assez vite le tronçon qui lui restait à la main, et qui, frappant le roi à la visière de son casque, la releva et entra dans l'œil. Henri tomba mortellement blessé ; onze jours après, il expira, à l'âge de quarante et un ans. Ce fut une grande perte, moins pour la personne de Henri II, que parce qu'il laissait par sa mort le pouvoir à des enfants. L'autorité du roi était alors absolue; tenue par une main virile, elle aurait conjuré les périls où les nouveautés théologiques et des ambitions de toute sorte allaient précipiter l'État; trois rois, mineurs par l'âge ou la raison, vont livrer la France, pendant trente années, aux horreurs d'une guerre religieuse et politique.

Faits divers. — *Duel fameux de Jarnac et de la Châteigneraie (1547). — Création, en 1554,* du parlement de Rennes pour la Bretagne.

— Ordre d'empreindre toujours à l'avenir l'effigie du roi sur les monnaies. — Essai de Villegagnon de fonder une colonie au Brésil, à Rio-Janéiro.

CHAPITRE XLI.

GOUVERNEMENT DE FRANÇOIS Ier ET DE HENRI II.

Résultats des guerres de François Ier et de Henri II. — La paix de Cateau-Cambrésis mettait fin à la première période de la rivalité des maisons de France et d'Autriche. Détournée par Charles VIII des voies où elle eût trouvé sa vraie grandeur, la France, pendant 65 ans, avait joué sa fortune, avec une inconcevable légèreté, dans ces lointaines expéditions, en un pays « que Nature a séparé d'avec nous de mœurs, de langues et d'un haut entrejet de montagnes[1]. » Nous étions allés quatre fois à Naples; des boulets français avaient sillonné les lagunes de Venise, et l'étendard de France avait flotté sur Sienne, sur Milan et sur Gênes : maintenant abattu, il ne couvrait plus que quelques petites places du Piémont, et on pouvait dire avec Comines : « Il n'est mémoire des Français en Italie que par les sépultures qu'ils y ont laissées. »

Cependant si la France avait beaucoup perdu, elle avait aussi beaucoup gagné. Les victoires de Fornoue, de Ravenne, de Marignan, de Cérisoles avaient effacé la honte de Guinegate, de Pavie et de Saint-Quentin. L'honneur d'avoir lutté, après tout, victorieusement contre Charles-Quint, avait agrandi le rôle de la France, et fait d'une nation, dont les archers anglais se partageaient, un siècle plus tôt, la rançon et le pillage, la première nation du continent. Depuis 1494, elle n'avait gagné que Calais, Metz, Toul, Verdun et quelques petites villes d'Italie, mais elle avait sauvé l'Europe de

1. Pasquier, Lettres, liv. V (la XIe dans l'édition de M. Feugère). Il appelle, au contraire, la Flandre un faubourg de Paris.

la suprématie de Charles-Quint; l'Allemagne, du despotisme de la maison d'Autriche.

Le grand danger pour la France et pour l'Europe, au seizième siècle, était en effet la toute-puissance de cette maison d'Autriche, qui dominait sur le Rhin et sur le Danube, en Italie et en Espagne, et qui, par delà les mers, avait encore un immense empire. La guerre commencée par Charles VIII valut à cette maison Naples, dont Ferdinand le Catholique s'empara, et Milan, que prit Charles-Quint. Avant 1494, l'Italie, corrompue, divisée, était du moins maîtresse d'elle-même; le traité de Cateau-Cambrésis consacra son asservissement; et depuis ce moment, pour son malheur comme pour celui de l'Europe, elle a toujours eu des maîtres étrangers, jusqu'au jour où la France, qui avait donné avec Charles VIII le signal des invasions, donna avec Napoléon III celui de la délivrance.

Vaincue au delà des Alpes, la politique française triompha au delà du Rhin. L'autorité impériale, nulle avant Charles-Quint, avait été un moment relevée par ce prince, au point de faire craindre qu'il n'étouffât du même coup et les libertés politiques et les libertés religieuses des États de l'empire. La France aida les princes germaniques à se défendre, et la paix d'Augsbourg garantit à la fois leur indépendance et le triomphe du protestantisme (1555). A ne considérer que les vrais intérêts de l'Allemagne, c'était un mal; car ce pays resta embarrassé de ses huit ou neuf cents souverainetés indigentes, anarchiques et oppressives, au lieu de former un seul et grand État. Mais, au point de vue de la France, c'était un bien; car une monarchie fidèlement obéie de la Meuse à l'Oder, et des Alpes à la mer du Nord, nous eût exposés à de terribles dangers. Deux siècles de faiblesse, de misère et de ténèbres allaient être pour l'Allemagne le résultat du triomphe des princes de l'union de Smalkalde.

L'acquisition de l'Italie n'était point une compensation pour la maison d'Autriche. Pauvre et robuste, l'Allemagne eût aidé son chef réel à dominer l'Europe; l'Italie énervée était un beau domaine qui appauvrit son maître étranger, obligé qu'il fut d'y faire honneur et de le défendre.

Résultats politiques à l'intérieur; accroissement du pouvoir royal. — Le seizième siècle présente un singulier contraste : l'esprit de révolte est partout, dans les arts, dans *les lettres*, dans la philosophie, dans la religion. On

voudrait tout renouveler, excepté la politique. Les anciennes dominations chancellent ou tombent : l'art gothique devant la Renaissance, les fabliaux et les poëmes chevaleresques devant les chefs-d'œuvre retrouvés de Rome et de la Grèce; la royauté seule continue sa marche ascensionnelle, et les guerres d'Italie consolident le pouvoir absolu des rois en faisant de tous les grands Etats des monarchies militaires.

En France, la nation n'avait pas, en face du péril, marchandé son concours; elle s'était serrée autour de son roi, symbole de l'unité et de l'indépendance nationales. La noblesse elle-même, tenue sans relâche sous le harnais, s'était assouplie à l'obéissance militaire, et l'œuvre commencée par Louis XI sur les échafauds avait été achevée par ses successeurs dans les camps.

Louis XII avait gagné les cœurs par sa bonté; François Ier les enchaîna par ce don naturel de commander, par cette aisance magnifique et cette volonté fière, qui faisaient reconnaître en lui le maître. Il entra de plain-pied dans le pouvoir absolu, et trouva naturellement, sans esprit d'orgueil ou d'oppression, la confiante formule qu'il mit au bas de toutes ses lois : *Car tel est notre bon plaisir*. Et, ce bon plaisir, nul ne pouvait y mettre obstacle depuis que le roi avait sous la main une armée permanente et à sa disposition toute la fortune du pays. « La France, disait un ambassadeur vénitien, est le pays le plus uni qu'il y ait au monde. » Et il ajoutait : « La volonté du roi y est tout, même dans l'administration de la justice, car il n'y a personne qui ose obéir à sa conscience en contredisant le monarque. Je parle non sur ouï-dire, mais d'après ce que j'ai vu[1]. » C'est donc bien avec François Ier que commence ce qu'on a appelé l'ancien régime, c'est-à-dire un gouvernement où les sujets n'avaient aucune garantie contre l'oppression même la plus inique, et le prince aucun obstacle à sa volonté même la plus capricieuse.

Transformation de la féodalité. — Au milieu du seizième siècle il n'y avait plus qu'une grande maison féodale, celle de Bourbon-Navarre, dont le chef, Antoine, n'avait ni considération ni influence[2]. Au-dessous, on trouvait bien encore des grands seigneurs, les Montmorency, les Guises,

1. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 271.
2. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, avait acquis, en épousant, en 1548, l'héritière d'Albret, la sirerie d'Albret, le Périgord, le Limousin, le comté de Foix, le Béarn, la Navarre, l'Armagnac et le Rouergue.

les la Trémouille, les Châtillon, etc., mais plus de grands vassaux. La féodalité avait même plus perdu en autorité qu'en terres. Là où les seigneurs avaient conservé leurs fiefs, ils étaient surveillés d'un œil jaloux, par les baillis et les sénéchaux du roi, qui, au nom de l'ordre public, réprimaient les violences, comme, au nom de la loi, les parlements poursuivaient les crimes. Si quelque province lointaine échappait à cette double surveillance, des commissaires royaux venaient y tenir les *grands jours*, où toute plainte était accueillie et justice sévère aussitôt faite. A ceux de Poitiers, en 1531, on jugea en deux mois 500 accusés, et un grand nombre de gentilshommes furent condamnés. Ainsi les seigneurs ont bien encore des priviléges de justice que l'ordonnance de Villers-Cotterets déclare une simple délégation du roi et des droits de vasselage fort onéreux au peuple ; mais ils n'administrent pas, ils ne battent pas monnaie, ils ne font pas de lois, ils ne se font pas la guerre ; ils n'ont plus, en un mot, de pouvoir politique, à moins qu'ils n'entrent dans les charges du roi, et qu'ils ne deviennent lieutenants généraux pour gouverner les provinces, maréchaux pour commander les armées. Réduits à des revenus et à des titres, ils ne sont plus la féodalité, ils sont la noblesse de France, et cette noblesse vint apprendre, à la cour fastueuse que François Ier lui a ouverte, à se ruiner et à obéir.

Le clergé. — Le concordat de 1516 avait placé le clergé dans la dépendance du roi, devenu l'unique dispensateur des bénéfices. Le parlement essaya de conserver les traditions de la pragmatique sanction de Bourges ; mais un édit de 1529 lui ôta, pour l'attribuer au grand Conseil, la connaissance de tous les différends concernant les bénéfices de nomination royale. L'édit de Crémieux (1536) avait restreint la juridiction des seigneurs : l'ordonnance de Villers-Cotterets, en 1539, arrêta les empiétements des tribunaux des évêques sur les tribunaux du roi, en réduisant leur compétence aux seules causes spirituelles ou ecclésiastiques. Les sept huitièmes des affaires portées aux officialités revinrent aux juges royaux[1].

1. Ces deux édits sont les monuments de droit les plus importants de ce règne ; le second n'a pas moins de 192 articles, et plusieurs de ses dispositions sont encore aujourd'hui en vigueur. Une ordonnance de 1516, contre laquelle le parlement lutta trois ans, protégea d'une manière barbare le droit de chasse du roi et des seigneurs, en portant contre ceux *qui essayeraient de défendre leurs récoltes contre les ravages du gibier*

En même temps François Ier forçait les abbayes à recevoir et à nourrir ses soldats infirmes et il levait sur le clergé des dîmes qui, malgré le nom de dons gratuits que les évêques lui donnèrent habilement, n'étaient point précisément volontaires, surtout lorsqu'il en demandait jusques à quatre et cinq dans une même année, chacune de 400 000 francs.

Le tiers état. — Quant au tiers état, il y avait longtemps qu'il était rompu à l'obéissance. Cet ordre comprenait « les lettrés qu'on appelle hommes de robe longue, les marchands, les artisans, le peuple et les paysans. Les marchands, étant les maîtres de l'argent, sont choyés et caressés ; mais ils n'ont aucune prééminence ni dignité, parce que toute espèce de trafic est regardée comme indigne de la noblesse. Ils payent les impôts tout comme les non nobles et les paysans, dont la classe est la plus rudement traitée par le roi et par les privilégiés. » Contents de s'enrichir, grâce à l'ordre assuré par le pouvoir, ils ne demandaient plus l'ancienne liberté communale, trop orageuse et trop dépensière, et pas encore la liberté moderne, qui ne pouvait venir qu'après l'égalité.

Mais les hommes de robe avaient en main quatre offices importants. « La première charge est celle du grand chancelier, qui garde le sceau royal, et sans l'avis duquel rien ne saurait se décider. Le second office est celui des secrétaires d'État qui expédient les affaires. Le troisième est celui des présidents, des conseillers, des juges, des avocats et de tous ceux à qui la justice civile et criminelle est confiée dans le royaume. Le quatrième, enfin, est celui des trésoriers, percepteurs, receveurs, qui administrent tous les revenus et toutes les dépenses de la couronne[1]. »

Les parlements. — Le choix que le roi faisait dans le tiers état de son chancelier, de ses secrétaires, de ses juges et de ses hommes de finance, suffisait pour lui assurer le dévouement de cet ordre. Mais les gens de justice avaient acquis par leur science, par l'inamovibilité de leurs charges et la considération qui les entourait, une importance qui pouvait leur inspirer l'idée de jouer un plus grand rôle dans l'État. Cantonnés comme en neuf forteresses, dans les neuf

seigneurial, la peine de l'amende, du bannissement, des galères, et même de la mort.

1. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 486. Les officiers supérieurs de justice et de finance avaient comme un privilége de noblesse personnelle, qui, sans les séparer de leur état, les exemptait de divers impôts et péages.

parlements d'Aix, de Bordeaux, de Dijon, de Grenoble, de Paris, de Rennes, de Rouen, de Toulouse et de Dombes, inamovibles, à peu près héréditaires, par suite de la vénalité des offices, les hommes de robe avaient déjà deux droits essentiellement politiques : celui de remontrances sur les ordonnances royales, et celui d'enregistrement, sans lequel aucun acte de la volonté royale n'avait force de loi. François Ier brisa cette dernière garantie que Louis XI avait respectée. En 1527, il défendit au parlement de Paris « de s'entremettre en quelque chose que ce fût de l'État, ni d'autre chose que de la justice, » ne lui permettant d'émettre des avis que sur les perfectionnements à apporter aux lois. La magistrature se soumit ; elle fit plus : dans ce droit romain, qu'elle étudiait avec ardeur et dont elle se servait pour battre en brèche les priviléges féodaux, elle trouvait que l'empereur était la loi vivante ; et un jour, en 1527, le président du parlement de Paris professa hautement que le roi était au-dessus des lois ; il se contentait d'ajouter que sa volonté devait être réglée par l'équité et la raison.

Les états généraux. — Domptés séparément, les trois ordres pouvaient reprendre des forces par leur union. François Ier eut soin de ne point convoquer les états généraux. Il les remplaça, en 1526, par une assemblée mi-partie de notables et de députés de la Bourgogne ; en 1527, par une assemblée de notables, qui l'aida à rompre le traité de Madrid, mais qui ne prit aucune part aux affaires de l'État. « Ainsi, dit encore Suriano, chacun faisant son devoir et contribuant pour sa part au bien du pays, en aidant le roi, l'un par conseil, l'autre par argent, le troisième en lui consacrant sa vie, ils ont rendu la France invincible et formidable au reste du monde. »

Henri II évita, comme son père, de mettre les députés de la nation en face d'une cour prodigue. Après Saint-Quentin, il fallut cependant réunir au moins une assemblée de notables. Les membres du parlement y siégèrent à part, comme quatrième ordre dans l'État, après les nobles, mais en avant du tiers. Cette assemblée montra du patriotisme : le clergé promit un million, le tiers en donna deux ; les nobles avaient offert leurs biens et leur vie, donnant volontiers celle-ci, mais point du tout ceux-là.

Administration générale. — Comme souvenir persistant de l'époque féodale, les grandes charges de la cour gardaient

encore une partie de l'administration; ainsi le connétable avait autorité sur toutes les armées et le grand amiral sur la flotte. Au seizième siècle pourtant commence ce qui sera bientôt l'omnipotence ministérielle. Les *clercs du secret* devenus *secrétaires d'État* étaient chargés de la correspondance du roi pour toutes les affaires publiques. Une ordonnance de Henri II fixa, en 1547, leur nombre à quatre; chacun d'eux correspondit avec un quart des provinces du royaume et avec un quart des pays étrangers. Les attributions spéciales sont d'une date postérieure; ainsi, toutes les affaires de la maison du roi, et plus tard les affaires ecclésiastiques furent assignées à l'un d'eux. Les trois autres eurent: en 1619 et 1636, la guerre; en 1626, les affaires étrangères; sous Louis XIV, la marine; ce qui ne les empêchait pas de se diviser encore la France géographiquement pour les affaires qui leur restaient communes. Le chancelier était le chef de la justice, et le surintendant celui des finances. La police, cette grande arme des temps monarchiques, commençait. « Le roi votre père, écrivait Catherine de Médicis à Charles IX, avait des yeux et des oreilles partout. »

Armée. — Dans l'armée, la gendarmerie seule était française; l'infanterie se composait surtout d'étrangers, Allemands ou Suisses. En 1534, François Ier, reprenant l'idée de Charles VII, essaya de créer une infanterie nationale. Il déclara exempts de la taille les hommes propres au service militaire qui voudraient s'enrôler. Ils devaient former sept légions, chacune de 6000 hommes, commandés par des officiers à la nomination du roi. Les *légions provinciales* ne rendirent pas tous les services qu'on en attendait; pourtant on se hâta trop de renoncer à cette institution pour revenir aux anciennes bandes, plus coûteuses, mais plus aguerries, et que le roi paya à l'aide d'une nouvelle taille annuelle de 1 200 000 livres. Henri II reprit et améliora le plan de son père; mais les guerres civiles qui désorganisèrent tout, firent tomber les légions provinciales. Richelieu et Louis XIV retrouveront cette infanterie nationale si longtemps dédaignée, et qui fut longtemps la première du monde. La direction de l'artillerie avait été centralisée par Louis XI entre les mains d'un seul grand maître. François augmenta les attributions de cette charge qui devint une des premières de l'État. Il plaça dix de nos provinces, toutes sur la frontière, sous le commandement de gouverneurs particuliers, « pour être tenues en

bonne sûreté, fortification et défense. » C'est l'origine de nos grands gouvernements militaires, dont le chiffre fut successivement porté à trente-deux. Ce besoin de défendre nos provinces contre le redoutable adversaire qui les menaçait, lui fit commencer sur nos frontières une double ligne de places fortes, et il importa d'Italie l'usage des fortifications en terre pour diminuer les ravages de l'artillerie dans les ouvrages en pierre.

Marine et colonies. — François Ier eut une véritable marine. Il équipa des galères sur la Méditerranée, et cette flotte fut assez forte et assez bien conduite par le baron de la Garde, pour que le pavillon français parût en maître dans cette mer. Sur l'Océan, il fit construire de plus grands navires, allant à voiles et à rames; et, pour les abriter, il creusa le port du Havre.

Le mouvement colonial qui allait changer la face du monde commençait. François Ier voulut entrer en partage de l'Amérique avec les Espagnols et les Anglais. Les Basques, les Bretons et les Normands avaient fondé des pêcheries à Terre-Neuve dès l'année 1502. Le navigateur Verazzani explora, en 1524, par ordre du roi, les côtes de l'Amérique du Nord; Jacques Cartier, en 1535, pénétra dans le Saint-Laurent, et découvrit le Canada. La marine marchande grandissait d'elle-même, sans attendre les encouragements officiels, Un armateur de Dieppe, Ango, attaqué dans un de ses voyages par les Portugais, bloqua Lisbonne avec une flottille, et força le roi à lui payer une indemnité.

Finances. — L'administration plus compliquée, les armées plus nombreuses, la nouvelle marine et le luxe de la cour exigeaient des sommes énormes. François Ier, pour puiser à pleines mains dans la bourse du pays, confondit en un seul son trésor privé et le trésor public, par la création, en 1523, de l'*épargne*, « qui fut comme la mer à laquelle toutes les autres recettes vinrent se joindre. » J'ai déjà dit comment, sans l'assentiment du pape, il habitua le clergé de France à lui fournir un subside régulier. Il porta les tailles de 7 millions à 16, haussa la gabelle (impôt sur le sel), qu'il étendit, en 1542, aux provinces d'outre-Loire. En 1522, il emprunta 200 000 livres (aujourd'hui 5 500 000 francs) à 8 ⅓ pour 100 par an, et constitua ainsi les premières *rentes perpétuelles sur l'hôtel* de ville, origine de la dette publique de France. La même année il créa une quatrième chambre au

parlement de Paris, pour se procurer 1 200 000 livres, et depuis il renouvela plusieurs fois ces ventes de charges de judicature, de finances et d'administration : mesure calamiteuse, qui augmentait sans nécessité le nombre des gens du roi, diminuait celui des *taillables*[1], et rendait, pour le peuple, l'administration de la justice plus chère. Une idée plus malheureuse encore, empruntée à l'Italie, fut l'établissement de la *loterie royale* (1539). On a excusé cette vénalité des charges qui rendit les fonctions de justice héréditaires, en montrant qu'à l'abri de ce privilége se sont formées les grandes familles de magistrats, une des gloires de la vieille France. Rarement le mal est assez grand pour qu'il n'en sorte pas un peu de bien. Mais le bon sens populaire comprit de bonne heure que quelques-uns de ces juges vendraient ce qu'ils avaient acheté. Dès 1560, aux États d'Orléans, on réclama vivement l'abolition de ce scandaleux trafic.

Le principal auteur des mesures les plus décriées du règne de François Ier fut le chancelier Duprat, « qui jamais, dit Mézeray, n'observa d'autre loi que son intérêt ou la passion du prince,... qui apprit à tirer de l'argent du peuple par moyens très-mauvais et tout à fait contraires aux lois et coutumes de France. » Duprat a été d'une autre utilité à François Ier. C'est au chancelier qu'on attribua les exactions, les violences, les manques de foi du gouvernement; et la réputation chevaleresque du prince fut sauvée par la réputation détestable du ministre.

L'administration financière de Henri II fut désastreuse; il multiplia tant les emprunts au taux onéreux qu'avait établi son père, au denier douze, qu'il laissa 543 000 livres de

1. En 1523, on créa le bureau des *parties casuelles* pour la vente publique des offices de judicature. Depuis cette époque la royauté battit monnaie en créant des charges, ce qui nous a inoculé le mot du *fonctionnarisme*. L'ambassadeur vénitien Marino Cavalli dit, en 1546, qu'il y a deux fois plus de fonctionnaires qu'il n'en faut, que leur nombre augmente chaque année et que cette vente d'offices rapporte annuellement 400 000 francs. En 50 ans, dit Loiseau, il fut créé plus de 50 000 offices nouveaux; Louis XIV, à lui seul, en créa 40 000. Un de ses ministres, se félicitant d'avoir trouvé une mine inépuisable dans ces inventions ruineuses, lui disait : « Toutes les fois que Votre Majesté crée un office, Dieu crée un sot pour l'acheter. » En 1789, 4000 offices donnaient la noblesse, c'est-à-dire exemptaient de la *taille*(Necker, *De l'administration des finances*, t. III, p. 145). Les *acquits de comptant*, la formalité de l'enregistrement, le congé pour le transport des vins, etc., datent de François Ier (Bailly, *Histoire financière de la France*, t. I, p. 221). En 1552, édit pour planter des ormes le long des routes « pour servir aux affûts et remontages de notre artillerie, renouvelée par Henri III, Henri IV, etc. »

rentes constituées sur les villes, et une dette exigible de 17 millions qui en représentent 136 maintenant, une livre tournoi de ce temps-là valant 8 ou 10 francs d'aujourd'hui. Cependant la somme disponible pour l'épargne n'était que de 12 millions. Avant François Ier, les droits à l'importation rapportaient à peine six à sept mille livres, il les augmenta; sous Henri II, toutes les denrées étrangères furent, à l'entrée, indistinctement soumises à un droit de 2 écus par quintal et de 4 pour 100 de leur valeur tarifée; voilà les modestes commencements du *régime protecteur.*

Aisance générale; mœurs simples de la nation. — Si les impôts étaient lourds, ils rentraient pourtant avec facilité; car l'aisance générale s'était accrue plus vite encore que les dépenses publiques. Les agriculteurs empruntaient à l'Italie la culture du maïs; deux Génois créaient, en 1536, les fabriques de soie de Lyon, et cette même ville fondait une banque de commerce. Ainsi, peu à peu se formait, en face de la richesse immobilière des seigneurs, la richesse mobilière des bourgeois, qui n'était rien jadis, qui plus tard est devenue presque tout; je veux dire que si la *terre* restait, comme au moyen âge, aux mains des nobles, les *capitaux*, la grande puissance des temps modernes, commençaient à s'amasser dans celles des négociants. Bodin assure que de 1516 à 1560, il y eut plus d'or en France qu'on n'eût pu auparavant en recueillir en deux cents années. « Les bourgeois, comme dit si bien l'ambassadeur de Venise, devenaient les maîtres de l'argent. » Ango avait fait, ainsi qu'à l'autre siècle Jacques Cœur, une fortune de prince.

Mais cette aisance qui venait à la bourgeoisie ne lui ôtait pas la simplicité des mœurs. Sous le règne de Henri II, Gilles le Maître, premier président du parlement, stipulait dans le bail d'une terre qu'il possédait près de Paris, que ses fermiers, aux quatre bonnes fêtes de l'année et aux vendanges, lui amèneraient une charrette couverte et de la paille fraîche dedans, pour y asseoir sa femme et sa fille, et, de plus, un ânon ou une ânesse pour sa chambrière, lui se contentant d'aller devant sur sa mule, accompagné de son clerc à pied.

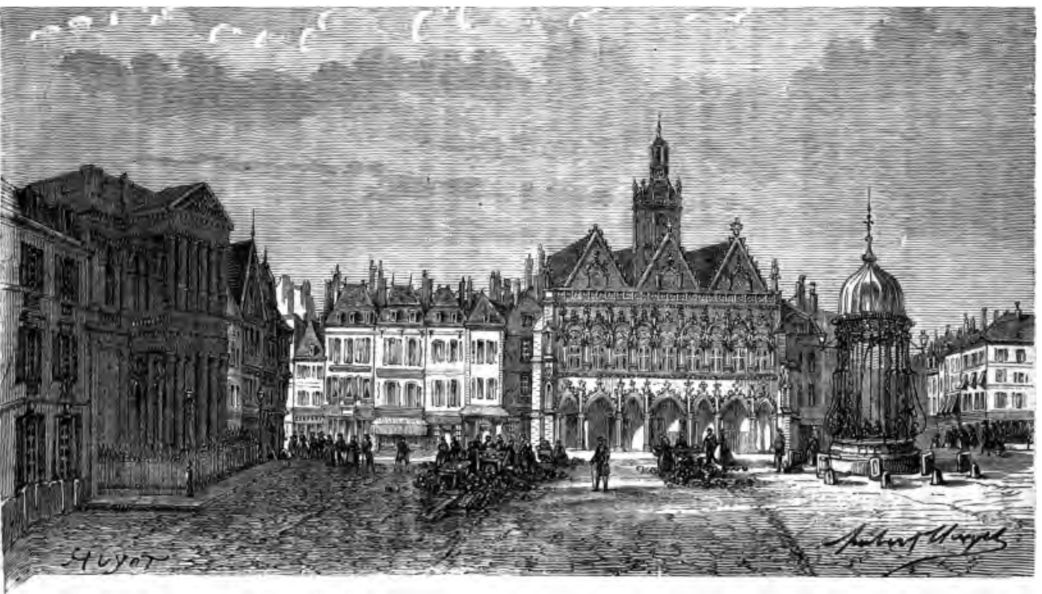
CHAPITRE XLII.

LA RENAISSANCE SOUS FRANÇOIS Ier ET HENRI II.

La Renaissance. — Le moyen âge se mourait. L'État avait déjà revêtu une forme nouvelle, et de celle qui l'avait longtemps enveloppé il ne subsistait que des débris. Les esprits, retenus encore dans les mille liens de l'idée ancienne, faisaient effort pour les briser. Les rois avaient mené la première guerre; tout le monde, poëtes, artistes, docteurs, menaient la seconde, mais sans règle, à l'aventure, et, dans cette liberté même, d'autant plus héroïques ou plus charmants.

Cette révolte contre les vieilles dominations a reçu son vrai nom, la Renaissance. C'est le réveil radieux de la raison humaine, le printemps de l'esprit. Après un rude et long hiver, voici la terre qui se ranime au soleil du renouveau. Une séve généreuse circule dans son sein; elle se pare d'une végétation capricieuse, mais féconde, qui recouvre et cache le vieux sol, en s'appuyant sur lui, comme ces plantes vigoureuses qui, nées au pied d'un chêne antique, l'embrassent et le tuent sous l'étreinte de leurs rameaux plus jeunes. Tout est renouvelé, arts, science, philosophie, et le monde, arrêté pendant deux siècles dans les bas-fonds qu'il a trouvés au bout de sa route à travers le moyen âge, se remet en marche pour remonter dans la lumière et l'air plus pur. « O siècle! s'écrie Ulrich de Hutten, les lettres fleurissent, les esprits se réveillent: c'est une joie de vivre! » Les moins philosophes ont le sentiment de cette renaissance de l'esprit. « Le monde rit au monde, dit Marot; aussi est-il en sa jeunesse. »

Un caractère particulier à cette révolution, qui fait du seizième siècle un des grands siècles de l'histoire, c'est que les hommes de cet âge regardent plus dans le passé que dans l'avenir. Ils ne croient pas encore à eux-mêmes, comme feront leurs arrière-neveux. S'ils quittent les maîtres qu'ils suivaient naguère, c'est pour se mettre à l'école de maîtres plus



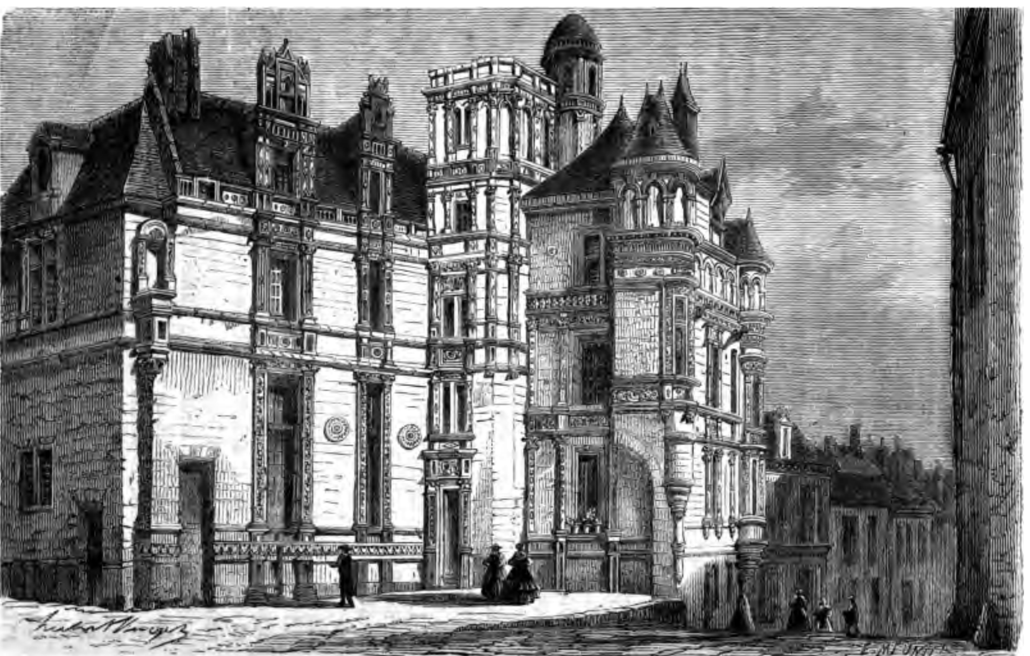
Salle de snectacle et hôtel de ville de Saint-Quentin.

anciens. Mais ce pas en arrière était aussi un pas en avant. Car aller à l'antiquité, c'était retourner dans les choses humaines, au beau, au vrai, à l'indépendance de l'esprit, à ce rationalisme enfin, qui, après avoir été la loi de la civilisation gréco-latine, allait devenir celle des sociétés modernes.

La renaissance dans les arts. — Quand les Français passèrent les monts, l'Italie était dans l'enfantement d'un art nouveau : l'angle droit ou l'arcade, le dôme, les colonnes fortes et pleines, les ornements discrets d'origine grecque et romaine, mêlés à ceux qu'une fantaisie réglée par le goût savait trouver, remplaçaient dans les monuments religieux et civils, l'angle aigu, l'ogive, les légères colonnettes, et la prodigue ornementation du dernier âge du style ogival. Les statues ne restaient plus enchâssées dans les niches des églises, étouffées sous les lourdes et roides broderies des saints; le sculpteur travaillait à l'air libre, traitait tous les sujets, étudiait le nu, surtout étudiait l'antique, dont chaque jour on découvrait les chefs-d'œuvre. Le peintre trouvait sur la palette récemment enrichie, une beauté de coloris, une variété de tons qui communiquait la vie à tous les détails et au fini du dessin, Michel-Ange, en un mot, achevait le dôme de Saint-Pierre, commencé par Bramante, taillait sa grande statue de Moïse, ou peignait sa formidable page du *Jugement dernier*; et Raphaël, l'artiste favori de Léon X, donnait l'*École d'Athènes*, la *Dispute du saint sacrement*, et ses divines madones.

La France était bien loin de là pour la peinture, car elle n'avait à montrer que de beaux vitraux, et à prêter à l'étranger que d'habiles verriers, comme Claude et Guillaume de Marseille, qui avaient été appelés par Jules II pour faire les vitraux du Vatican, ces merveilles tombées du ciel, ainsi que Vasari les appelle.

Mais dans l'architecture, dans la sculpture, elle était d'elle-même entrée dans les voies nouvelles. Roger Ango, le *maître des ouvrages* de Rouen, n'avait pas attendu que Louis XII ramenât d'Italie Fra Giocondo, pour commencer le palais de justice de la capitale de la Normandie, un des chefs-d'œuvre de l'art monumental en France. D'autres achevaient à Paris la chapelle de l'hôtel de Cluny et l'hôtel de la Trémouille, dont les derniers débris ornent l'École des beaux-arts; élevaient, à Saint-Quentin, à Dreux, à Nevers, de curieuses maisons de ville; à Blois, la façade orientale du château; à Toulouse.

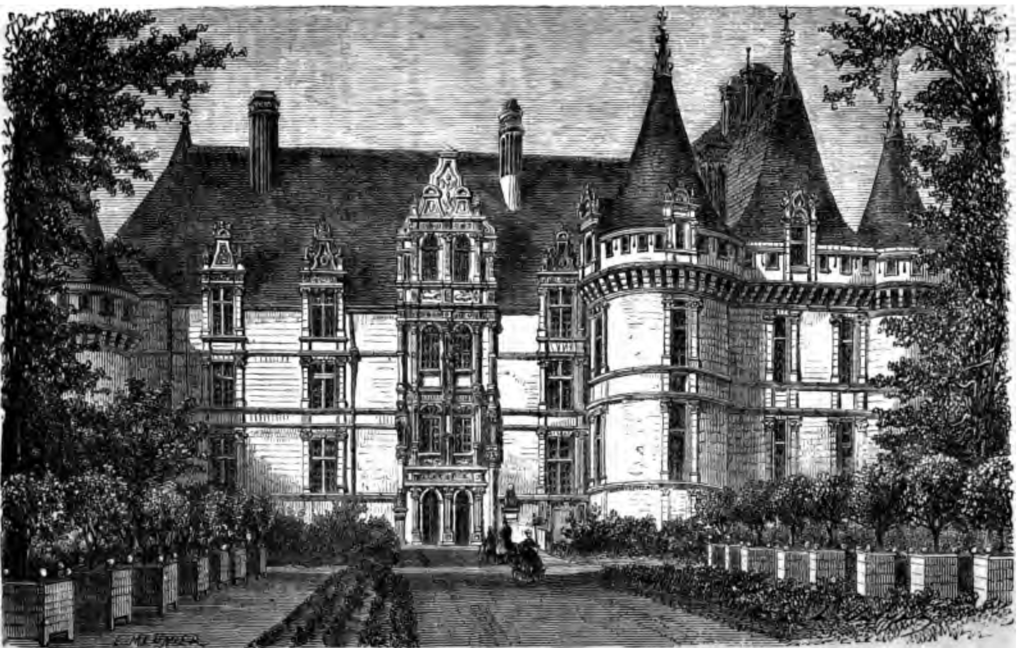


Hôtel d'Anjou, à Angers.

l'hôtel d'Assezat; à Angers, l'hôtel d'Anjou. La sculpture, qui, dès le milieu du dernier siècle, avait su décorer si bien la maison de Jacques Cœur, à Bourges, ne restait pas en arrière de sa sœur aînée ; témoin les tombeaux de Georges d'Amboise à Rouen, celui de François II, duc de Bretagne à Nantes, dû au ciseau de Michel Colombe. J'ai déjà parlé de Gaillon.

Ainsi un art tout français se formait, qui gardait du passé ce qui va si bien à notre climat, les grands combles, toute cette décoration du sommet de l'édifice que les monuments à toit plat ne comportent pas, les tourelles gracieusement suspendues aux angles, l'arcade surbaissée, ce qui permettait de varier l'ouverture de l'arc et les tours qui rompaient heureusement l'uniformité des lignes. Que lui manquait-il pour être la renaissance? Un peu plus de légèreté, de grâce et de richesse, un peu plus de science anatomique et architecturale, et surtout, ce qui fut un des signes de ce temps où l'homme retrouva la liberté de son esprit, je veux dire le caprice contenu, la fantaisie réglée, qui vont couvrir les monuments de délicieuses arabesques, guirlandes de fleurs et de feuillages, danses gracieuses d'êtres fantastiques ou réels qui courent dans les entre-colonnements, descendent du fronton ou se replient en formes élégantes le long des arceaux.

La France ne doit donc pas tout à François Ier, comme l'affirme Benvenuto Cellini, qui avait intérêt à faire croire qu'avant l'arrivée des artistes italiens, il n'y avait que barbarie en France; mais il dit vrai lorsqu'il ajoute que les talents reçurent de François Ier une libérale et puissante protection. L'Italie de Raphaël et de Michel-Ange avait beaucoup à nous apprendre, et François Ier lui emprunta à la fois des maîtres et des modèles. Il acheta en Italie ou reçut en dons plus de cent statues, parmi lesquelles les deux *Esclaves* de Michel-Ange, destinées au tombeau de Jules II, et les moulages du *Laocoon*, qu'on venait de retrouver, de la *Vénus de Médicis*, de l'*Ariane*, etc. Il acquit de Léonard de Vinci la *Joconde*; de Raphaël, le portrait de *Jeanne d'Aragon*, le *Saint Michel* et la *Sainte Famille*, qui sont encore les plus précieux ornements de notre musée. Il attira, par ses égards, par son amitié, autant que par ses faveurs, les maîtres les plus distingués de l'Italie, et parmi eux le vieux Léonard de Vinci, le Rosso, le Primatice, André del Sarto, Benvenuto Cellini, pour lui bâtir des châteaux ou décorer ses palais, pour exciter l'émula-



Château d'Azay-le-Ridea .

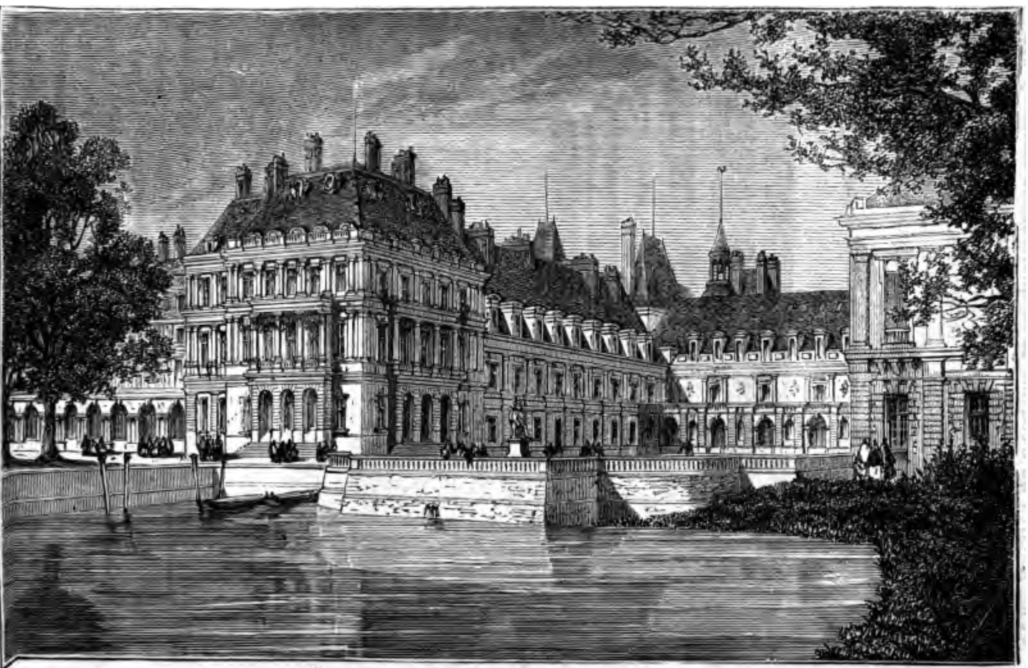
tion de nos artistes ou inspirer ceux qui allaient être l'honneur de l'école française.

Fontainebleau, Saint-Germain, Chambord, Chenonceaux. — La vue des somptueux palais et des élégantes villas de l'Italie avait comme révélé et fait sentir aux Français le froid glacial et la nudité des sombres et tristes manoirs qu'habitaient leurs pères. Une société nouvelle se formait. A cette cour brillante de grands seigneurs et de jeunes dames, de poëtes et d'artistes, il fallait des demeures nouvelles. François I[er] les lui donna. Il fit bâtir dans cette molle vallée de la Loire, séjour favori des Valois, la merveille de son règne, le château de Chambord et celui d'Azay-le-Rideau[1]; il y commença Chenonceaux ; il y acheva Amboise.

Fontainebleau s'éleva au fond de la plus belle forêt de France, au lieu où Louis VII, Philippe Auguste et saint Louis avaient déjà un manoir, que Louis XI aussi habita[2]. Les grands travaux commencèrent vers 1528 : les bâtiments de la cour du Cheval-Blanc portent les traces de l'influence des artistes italiens. Fontainebleau était déjà, du temps de François I[er], et est devenu davantage, un pêle-mêle de constructions de tous les genres et de toutes les époques, un rendez-vous de palais, comme on l'a appelé. Les entablements

1. Azay-le-Rideau, à moitié chemin de Tours à Chinon, est bâti sur pilotis dans une île de l'Indre. Sa façade, du plus délicieux effet, est formée de trois ordres d'architecture et couronnée par un fronton où se lisent les initiales de François et de la reine Claude.

2. Fontainebleau se trouve au milieu d'une vaste forêt, à qui ses riantes vallées et ses sites agrestes, ses sources pures et ses rocs décharnés, ses chênes séculaires et jadis une nombreuse population de bêtes fauves, ont valu un grand renom de pittoresque. Des moines se bâtirent d'abord un asile dans ces solitudes. Louis VII, Philippe Auguste, y eurent un manoir. Saint Louis a daté plusieurs lettres « de nos déserts de Fontainebleau. » Il y bâtit le pavillon qui porte encore son nom et que François I[er] reconstruisit en très-grande partie. Philippe le Bel y naquit et mourut. Charles V y commença une bibliothèque. Louis XI y vint souvent, quoiqu'il préférât Plessis-les-Tours. François I[er] transforma ce vieux château, mais selon le dernier historien de Fontainebleau, bien plus par les mains d'architectes français que par celles des artistes italiens qu'il appela. André del Sarto, le Rosso et le Primatice étaient surtout peintres. Serlio, qui était architecte, a peu fait, d'après son propre témoignage, pour les constructions du château, si ce n'est la façade méridionale de la cour du Cheval-Blanc et probablement la façade de la cour des Fontaines. Il n'y a point de preuve que Vignole y ait travaillé. Henri II, Henri IV, continuèrent les travaux de François I[er]. Louis XIII y construisit le fameux escalier de la cour du Cheval-Blanc. Louis XIV négligea Fontainebleau pour Versailles; Napoléon y dépensa 12 millions en restaurations, qui furent continuées et complétées par Louis Philippe. La salle des fêtes a 26 mètres de longueur sur 9 de largeur; la Galerie de François I[er], moins large, est beaucoup plus longue, 64 mètres.



Château de Fontainebleau (cour de la Fontaine), vu de l'Étang des carpes.

et les fenêtres du treizième et du quatorzième siècle s'y dessinent au milieu de colonnes toscanes et sous des frontons grecs. Le dôme y plane au-dessus de petites tourelles que flanquent de longues galeries en arcades. Les sculptures gracieuses et les statues païennes de la Renaissance y sourient à côté des ornements bizarres et des figures grimaçantes du moyen âge.

A l'intérieur une des plus riches décorations est celle de la



Fontainebleau. Intérieur de la galerie de François Ier.

galerie de François Ier, que peignit le Rosso, et où Benvenuto Cellini avait exposé son Jupiter en argent.

Une autre galerie, celle des fêtes ou de Henri II, que le Primatice avait peinte, a dû être presque entièrement refaite dans ces derniers temps.

Chambord a plus d'unité et est de création toute française. C'est un architecte de Blois, Pierre Nepveu, et non Vignole ni le Primatice, qui construisit dans la Sologne ce merveilleux édifice, dont l'élégante majesté frappe d'étonnement

quand on le découvre d'une des grandes allées qui traversent l'immense parc au milieu duquel il s'élève. Deux rangées de galeries en arcades forment sa façade, et par l'air et la lumière qu'elles laissent circuler, allégent le donjon qui est flanqué de quatre grosses tourelles comme au siècle précédent. A l'intérieur le grand escalier, véritable chef-d'œuvre, est couronné d'une élégante coupole ou belvédère, qui domine une forêt de dômes et de campaniles dispersés sur les différents points du



Galerie d'Henri II (salle des Fêtes).

château. Les F gravés sur les arcs-boutants, avec des salamandres au milieu des flammes, et les traits de la duchesse d'Étampes et de la comtesse de Châteaubriant qu'on reconnaît dans les figures des cariatides, parlent encore, au milieu d'un dénûment complet, des premiers hôtes qui y faisaient leur séjour.

Après Chambord, on peut citer Chenonceaux, construction plus petite et plus discrète, mais délicieuse ; le vaste château d'Ussé ; Saint-Germain, construction plus sévère et d'aspect militaire ; Madrid, au bois de Boulogne, où se retrouvaient jusqu'à des souvenirs de l'architecture arabe ; *Folembray*, *près* de Laon, que les Impériaux brûlèrent ; Vil-

lers-Cotterets, qui, après avoir abrité la cour élégante et joyeuse de François Ier, sert d'asile à la vieillesse et à la misère; enfin les nombreux châteaux que les grands, à l'exemple des rois, élevaient à la place de leurs donjons. Ainsi Duprat bâtissait sa fastueuse demeure de Nantouillet; Semblançay, le château du même nom près de Tours; Montmorency, ceux d'É-



Ancien château de Madrid[1].

couen et de Chantilly[2]. C'est à Écouen que Jean Bullant fit, avec des éléments d'emprunt, une œuvre originale et exquise qui inaugura la seconde période de la Renais-

1. Le château de Madrid, au bois de Boulogne, bâti en 1528 et détruit en 1793, rappelait dans son architecture extérieure, quelques parties de l'ornementation de l'Alcazar de Séville et l'Alhambra de Grenade. On voyait sur les façades des pièces de faïence émaillées en relief et de couleurs étincelantes faites par Della Robbia.

2. L'ambassadeur vénitien Lippomano, qui s'émerveille de tant de constructions splendides, cite encore les châteaux de Noisy, au maréchal de Retz; de Verneuil, au duc de Nemours; de Meudon, au cardinal de Bourbon, « dove si veggono archi, aquidotti, statue, giardini, parchi, peschiere, et tutte quelle commodità in fine che ricercano a edifici regii. » (*Relations des ambassadeurs vénitiens*, etc., t. II, p. 490.)

sance française, celle où les derniers souvenirs du style



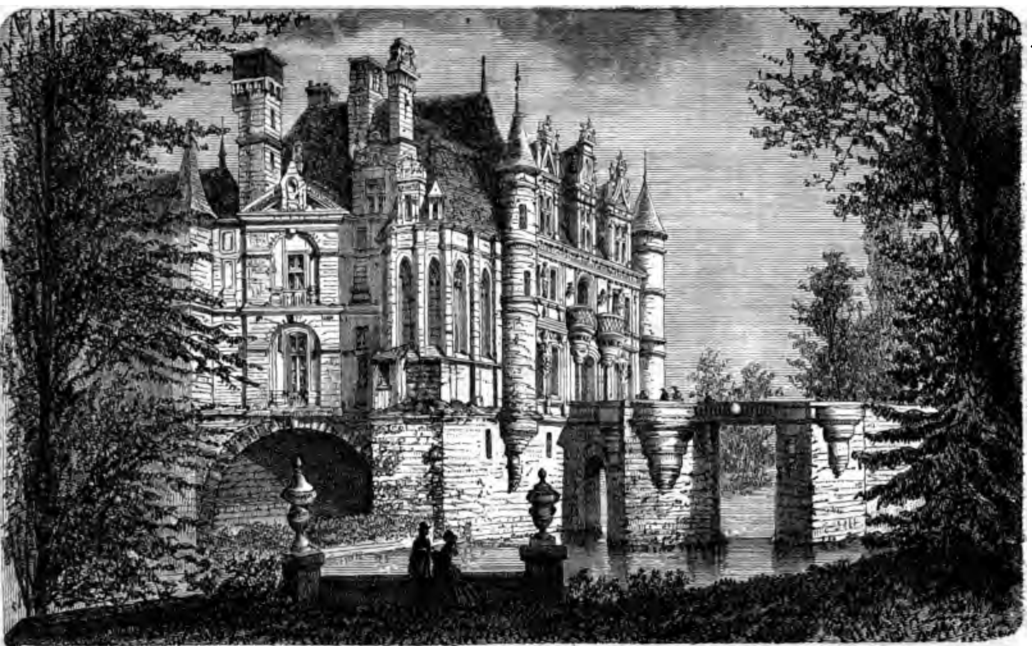
Belvédère de Chambord.

ogival disparaissent pour laisser place au caprice jouant aves l'art antique.

Pierre Lescot et le Louvre. — Ces châteaux n'étaient que des résidences d'été. Des édifices plus grandioses

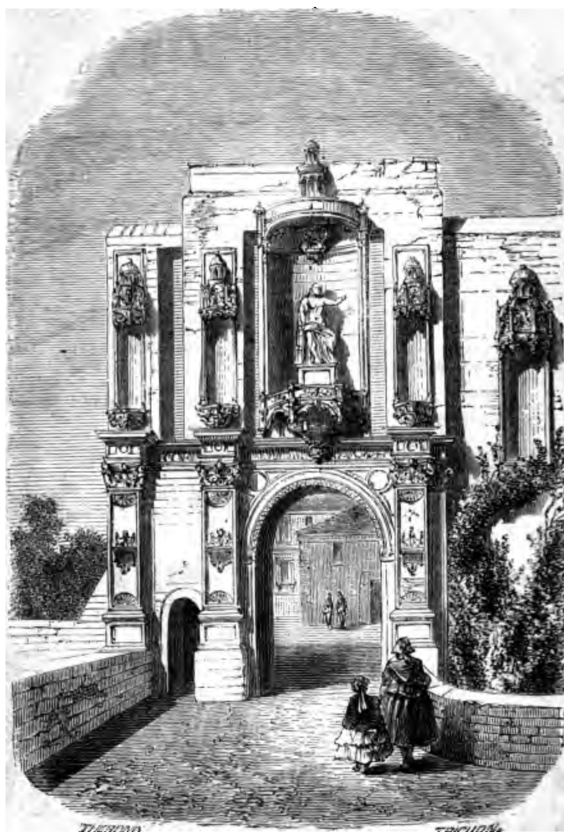


Le château de Chambord.



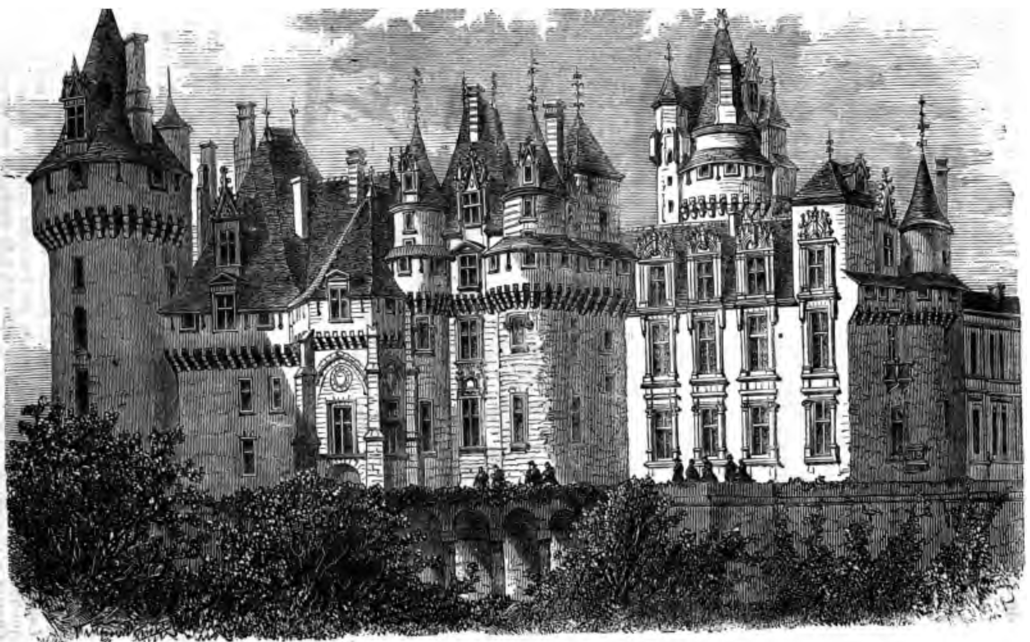
Chenonceaux.

et plus sévères, destinés à être la demeure officielle de la royauté, s'élevèrent dans la capitale par la main d'artistes français. Pierre Lescot, né à Paris en 1510, mort en 1571,



Château de Nantouillet.

donna, en 1541, le plan du Louvre. Quatre pans de murailles énormes, percées à l'aventure de petites fenêtres, flanquées de dix tourelles, et au centre une grosse tour servant



Château d'Ussé.

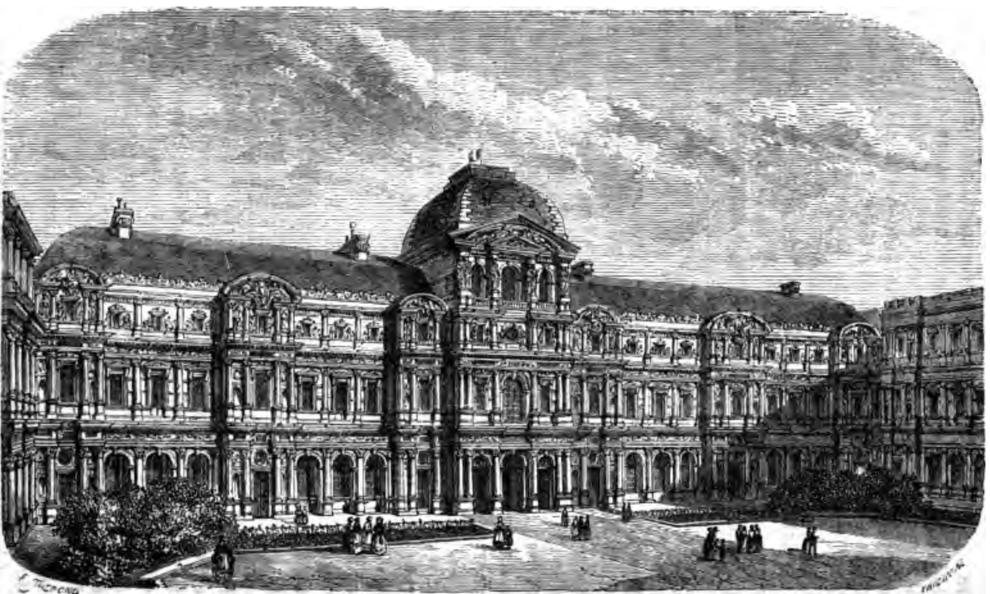
de prison et de trésor, telle était la demeure de nos anciens rois [1]. C'est sur les ruines de cet édifice d'un autre âge que s'est élevé peu à peu le palais qui, malgré toutes ses transformations, est encore la plus complète expression de la Renaissance française. Pierre Lescot n'y construisit qu'une partie de la façade, où se trouve le pavillon dit de l'Horloge. A l'extérieur, le rez-de-chaussée avec ses colonnes corinthiennes, le premier étage avec un ordre composite, le second, avec un ordre attique, sont reliés l'un à l'autre par de belles et gracieuses sculptures de Jean Goujon et de



Château d'Ecouen.

Paul Ponce, un peu prodiguées peut-être, et fièrement dominés par un pavillon central plein de hardiesse. Tel est le thème que d'autres artistes et d'autres siècles ont développé, et on peut suivre la décadence de l'art monumental en France, en étudiant chacune des parties de ce palais. Henri II, Charles IX et Henri IV continuèrent l'aile qui se

1. Le Louvre, probablement ancien rendez-vous de chasse de nos rois. *Lupara*, n'est mentionné qu'au temps de Philippe Auguste. Saint Louis, qui habitait dans la Cité (palais de justice), y fit quelques constructions; Charles V l'augmenta et François Ier y dépensa beaucoup d'argent. Napoléon III l'a achevé et a reconstruit l'aile si disgracieuse que Louis XIV avait bâtie pour continuer la galerie du bord de l'eau.



Façade principale de la cour intérieure du Louvre.

dirige vers la Seine, et le bâtiment en retour parallèle au fleuve, où la Renaissance déploie toute la gracieuse souplesse de son génie. Mais la majestueuse colonnade de Perrault est déjà froide, avec le soubassement lourd et nu qui la porte; et il suffisait naguère de comparer sur la façade qui regarde la Seine, la moitié de la galerie faite par Louis XIV avec la portion exécutée sous Henri II et Henri IV, pour voir ce que l'art avait perdu. Dans l'une, la pierre vit et parle; dans l'autre, elle était solennelle et morne.

Philibert Delorme. — Le second de nos grands architectes, Philibert Delorme, avait passé les Alpes, en 1534, pour étudier sur les lieux mêmes les monuments de l'antiquité et les palais de la Renaissance. De retour à Lyon, sa patrie, il y construisait le beau portail de Saint-Nizier, lorsque le cardinal du Bellay l'attira à Paris et le fit connaître à Henri II. Il continua Fontainebleau, donna le plan des châteaux d'Anet, de Meudon, de Saint-Maur et obtint de Catherine de Médicis la charge d'intendant de ses bâtiments. La fille des Médicis avait apporté de la Toscane le goût des lettres et des arts. Philibert Delorme, dans un de ses écrits, la loue « du grandissime plaisir qu'elle prend en l'architecture, pourtrayant et esquissant les plans et profils des édifices qu'elle fait élever. » Ce fut par ses ordres qu'il commença, en 1564, le château des Tuileries, dont les communards de 1871 ont fait un monceau de ruines. Le pavillon du milieu, couronné d'une gracieuse coupole et de quatre campaniles, malheureusement remplacés ensuite par un dôme quadrangulaire de l'effet le plus désagréable, les deux galeries contiguës avec leurs portiques en arcades, surmontées de terrasses et se relevant à droite et à gauche, en deux pavillons carrés d'ordres ionique et corinthien superposés, étaient l'œuvre de Philibert Delorme. Henri IV avait altéré ce gracieux ensemble en l'allongeant par deux corps de bâtiments, Louis XIII plus encore en bâtissant les lourds pavillons de Flore et de Marsan, qui terminaient le château devenu, avec toutes ces additions, une construction très-longue, mais sans profondeur et fort mal appropriée pour l'habitation. Louis XIV entreprit de réunir l'œuvre de Pierre Lescot et celle de Philibert Delorme, en continuant la grande galerie du Louvre jusqu'aux Tuileries.

L'architecture est, parmi les arts plastiques, l'art par excellence, les autres ne sont que ses serviteurs. Nos grands

ɪitectes trouvaient heureusement autour d'eux de grands lpteurs pour interpréter leur pensée et jeter sur les édi- s qu'ils élevaient, la riche et légère ornementation que s ne savons plus leur donner. Le tombeau de Louis XII, à ɪt-Denis, véritable édifice d'une rare élégance, avec ses ze apôtres, les bas-reliefs qui décorent le soubassement,



Un des pavillons de la cour du Louvre.

ɪuatre grandes figures placées aux angles, et les deux ɪes du roi et de la reine sur le couronnement, est peut- l'ouvrage d'artistes italiens, si Jean Juste de Tours était inaire de Florence; mais les cénotaphes de Jacques ɪrézé, de l'amiral de Chabot et de François Ier, sont bien à des mains françaises. Philibert Delorme dessina le du dernier, qu'on peut admirer à Saint-Denis. Les bas-

reliefs sont d'un Français inconnu, qui a eu pour élève Jean Goujon, notre plus grand sculpteur.

Jean Goujon, Germain Pilon, Jean Cousin, Bernard Palissy. — Jean Goujon qu'on a appelé le *Corrége* de la sculpture, sut réunir la science de l'anatomie au fini du ciseau, la force à la grâce. Ses œuvres les plus remarquables sont les cariatides de la salle des gardes au Louvre, les délicieuses figures de la fontaine des Innocents, un groupe de Diane chasseresse et peut-être le tombeau de L. de Brézé,



Salle des Cariatides, au Louvre.

que sa veuve, Diane de Poitiers, au temps de sa fastueuse douleur, fit élever dans la cathédrale de Rouen.

Germain Pilon exécutait, l'année même de la mort de François Ier, quelques-uns « des saints de Solesmes[1]. » On doit à son facile ciseau les sculptures du mausolée de Henri II, à Saint-Denis, dont Philibert Delorme donna le dessin, les tombeaux du chancelier Birague et de Guillaume

1. La célèbre abbaye de Solesmes existe encore dans le département de la Sarthe, à quelques kilomètres de Sablé. Deux chapelles de son église sont surtout remarquables par la richesse de leurs sculptures, évidemment du seizième siècle, mais on ne sait à quels artistes les attribuer.



La sépulture du Christ dans l'abbaye de Solesmes.

du Bellay, surtout le groupe des *trois Grâces*, taillé dans un seul bloc de marbre.

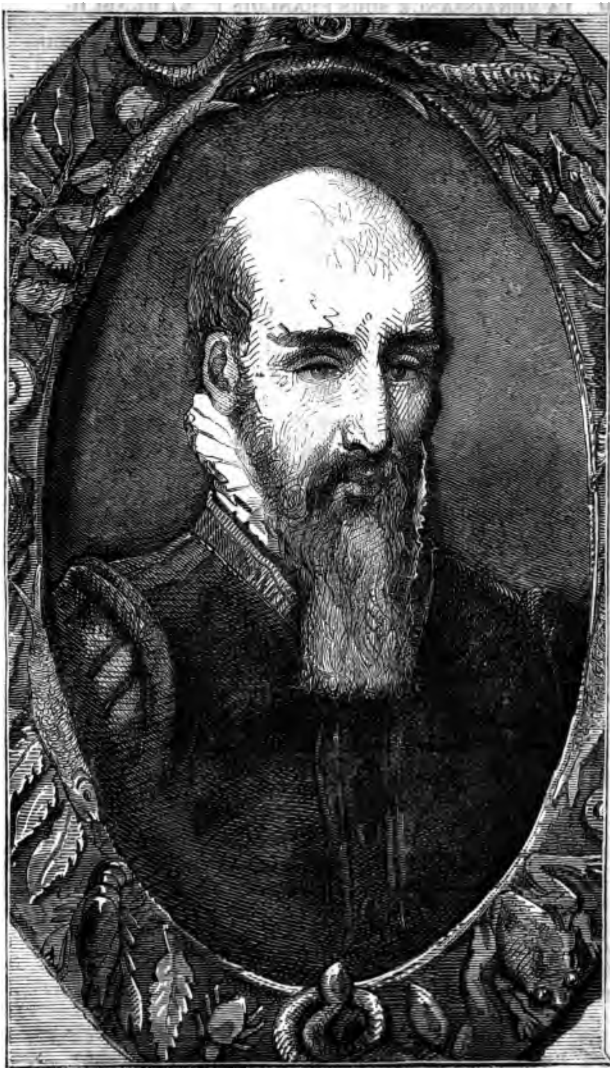
Jean Cousin, né à Soucy, près de Sens, en 1501, fut à la fois sculpteur et peintre. Sa statue de l'amiral de Chabot le place à côté de Germain Pilon; mais il fut, au seizième siècle, sans rival en France pour les vitraux et la peinture à l'huile. Le Rosso et le Primatice, par leurs grandes décorations du palais de Fontainebleau, cette autre Rome, comme



Maison dite de François Ier[1].

Vasari l'appelle, avaient popularisé la peinture à fresque et à l'huile, et formé un grand nombre d'élèves. Si Cousin ne reçut pas directement leurs leçons, il s'inspira sans doute de leurs œuvres. Les vitraux qu'il fit pour Sens, Metz et Vincennes, sont mis au premier rang, surtout la *Légende de saint Eutrope*, dans la cathédrale de Sens. Sa toile du *Juge-*

1. Construite à Moret par les ordres de François Ier, et transportée en 1826 à Paris, sur le Cours-la-Reine, par les soins d'un particulier, qui la fit reconstruire avec des pierres numérotées; elle avait été décorée par Jean Goujon de frises élégantes.



Bernard de Palissy.

ment dernier, aujourd'hui au musée du Louvre, est une composition pleine de feu et d'originalité qui rappelle Michel-Ange par la fierté du dessin, par la science anatomique et la fécondité d'invention [1].

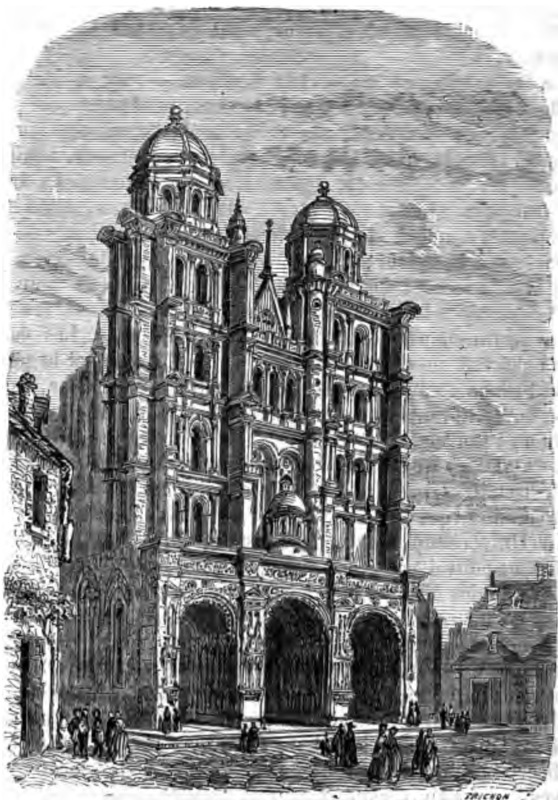


Fontaine des Innocents.

A côté de ces grands noms, il faut une place pour cet héroïque Bernard Palissy, potier de terre, né dans l'Agénois vers 1500, qui, après seize ans d'efforts et de ruineuses

1. On a malheureusement trop peu de renseignements sur ce grand artiste. Tout ce qu'il est possible de savoir sur lui a été réuni dans deux notices (1851 et 1868), par M. Déligand, maire de la ville de Sens.

dépenses, trouva, en 1555, le secret de l'émail dont on se servait en Italie, fabriqua des poteries qui sont encore au-



Saint-Michel de Dijon [1].

jourd'hui admirées, et fut, pour la géologie, la précurseur de Buffon et de Cuvier.

1. L'église Saint-Michel de Dijon fut rebâtie entièrement de 1499 à 1529, moins les tours, qui ne furent achevées qu'au dix-septième siècle. C'est, dans son plan général, de l'architecture ogivale; mais le portail construit par le Dijonnais Hugues Sambin, élève et ami de Michel-Ange,

L'architecture ogivale, vaincue par la Renaissance, se défendit longtemps encore. Il nous reste de curieux monuments de cette lutte et du compromis qu'elle amena. On peut étudier, à Saint-Eustache de Paris et à Saint-Michel de Dijon, ce style hybride qui n'est assurément pas sans élégance ni grandeur.

La renaissance dans les lettres. — Au quinzième siècle, les études littéraires se bornaient, sauf pour quelques rares esprits, aux subtilités de la scolastique, enseignées dans un latin barbare. Les sciences, sans méthode, allaient à l'aventure, livrées à de superstitieuses pratiques. La langue française avait de la naïveté, des tours vifs, mais elle manquait d'ampleur, d'élévation, de netteté. L'imagination, le bon sens, la gaieté gauloise, perçaient dans des écrits en vers et en prose ; mais la trivialité, la diffusion, le mauvais goût déparaient les meilleurs livres. Heureusement les artistes ne furent pas seuls à retrouver l'antiquité. Les écrivains allèrent aussi puiser à cette source féconde, et le génie de la France s'y retrempant, acquit cette haute raison, cette mesure, cette limpide clarté qui lui ont valu l'empire pacifique de l'Europe.

Le Collége de France et les imprimeurs royaux. — Pour les lettres, pas plus que pour les arts, François Ier ne créa le mouvement qui de lui-même se produisait, mais il y aida. La vieille Université de Paris, avec sa Faculté de théologie, la Sorbonne, ne pouvait changer d'esprit et de méthode. Sur le modèle des académies d'Italie, et par le conseil du savant Budé, le roi fonda, en 1530, un établissement tout laïque, le *Collége des trois langues* ou *Collége de France*. L'hébreu, le grec, le latin, la médecine, les mathématiques, la philosophie, tout ce qui était nouveau ou qui se frayait des voies nouvelles y fut enseigné gratuitement. L'hébraïsant Vatable, l'helléniste Danès, le mathématicien et l'orientaliste Postel, le savant Turnèbe et le disert Lambin, virent accourir à leurs doctes leçons ces élèves à qui l'Université mesurait si parcimonieusement la science, et qui un moment purent espérer d'y entendre l'homme qui fut, à certains égards, le Voltaire de ce siècle,

tout en gardant les innombrables sculptures de l'âge précédent, montre partout l'arc à plein cintre, et, dans les tours, les quatre ordres traditionnels. La reconstruction de Saint-Eustache de Paris commença en 1532 et ne fut achevée qu'en 1642. Mansard l'alourdit d'un portail grec qu'heureusement on ne voit guère ; l'intérieur est majestueux.

Érasme de Rotterdam. Le roi lui offrit la direction du nouveau collége ; il ne l'accepta pas[1].

Un établissement modèle d'imprimerie, riche de caractères pour toutes les langues, et en état d'entreprendre ce qui dépassait les forces de l'industrie particulière, eût été l'appendice nécessaire du Collége de France ; François Ier ne créa pas l'*Imprimerie royale*, qui ne date que de Louis XIII, en 1640, mais il fit graver et fondre, d'après les belles formes des types vénitiens d'Alde Manuce, les caractères de Garamond, qui, par son ordre, les confiait aux imprimeurs les plus distingués, dits *imprimeurs royaux*, pour servir aux belles éditions publiées par ces établissements particuliers. Il acheta des manuscrits d'auteurs anciens en Italie, en Grèce, en Asie, afin d'accroître la richesse naissante de la Bibliothèque royale[2], et il en fit éditer un grand nombre. La famille des Estiennes acquit une juste célébrité par la beauté et la correction des ouvrages sortis de ses presses.

Érudition. — Danès, Postel, Dolet, le grand cicéronien, Budé, le premier helléniste de l'Europe, Lefèvre d'Étaples et vingt autres éditèrent, avec notes et commentaires, une foule d'ouvrages des deux antiquités, sacrée et profane. Rendons leur place, dans le grand travail de la civilisation du monde, à ces infatigables ouvriers. Ils ont l'air de ne remuer que des débris mutilés, et, pâles fantômes, de ne vivre qu'avec les morts ; mais c'est l'engrais fécond de la sagesse antique qu'ils recueillent et répandent à pleines mains sur les terres nouvelles. Ce sont les tronçons épars de l'humanité qu'ils rapprochent et les liens brisés des siècles et des grandes familles humaines qu'ils renouent. Les publications érudites, si étrangères, ce semble, à la vie de chaque jour,

1. Il y avait en France, en 1560, 18 universités, et à Paris 72 colléges (*Histoire de l'instruction publique en France*, par Vallet de Viriville, p. 166 et 193). Les ambassadeurs vénitiens s'étonnèrent de la quantité d'élèves qu'il y avait en France. Marino Cavalli, en 1546, en comptait à Paris de 16 000 à 20 000 (*Relations*, etc., t. I, p. 262) ; Lippomano, de 25 000 à 30 000 (*ibid.*, t. II, p. 496). Mais Lippomano voit bien souvent les choses à travers son imagination italienne, qui grossit aisément les chiffres.

2. Louis XII avait à Blois 1800 vol. ; François Ier, à Fontainebleau, 3000 ; Henri IV fit transporter la bibliothèque royale à Paris, au collége de Clermont, et plus tard dans une grande maison de la rue de la Harpe. En 1615, elle ne comptait encore que 4000 vol. Elle en avait 30 000 quand Colbert la plaça rue Vivienne ; en 1724, elle fut établie à l'hôtel de Nevers, où elle est encore ; en 1786, elle comptait 200 000 volumes. En 1855, elle avait 1 500 000 volumes et pièces, tant imprimés que manuscrits.

jetèrent en effet, dans la circulation intellectuelle, des idées, des connaissances et des formes de style qui devaient renouveler la littérature entière. Déjà même quelques-uns vont plus loin et regardent par delà Rome et la Grèce. Postel visite l'Asie, apprend l'hébreu, l'arabe, l'arménien : c'est l'Orient qui s'entr'ouvre, mais il défendra trois siècles ses mystères, qui ne seront révélés qu'à notre génération. Ce contact de l'antiquité ranima et fortifia l'esprit français. Il eut alors les modèles et les guides qui lui avaient manqué, et il put commencer son premier grand âge littéraire. Dès ce siècle, il parcourut avec honneur et parfois avec gloire presque tout le champ des lettres.

Jurisprudence. — L'étude qui, au seizième siècle, prend le pas sur les autres, est celle du droit. L'Italien Alciat, appelé, en 1529, à Bourges, par François Ier, appliqua la philologie ou la connaissance des langues à l'étude des lois; ses disciples allèrent plus loin. Le grand Cujas restitua, à force d'érudition, le texte des jurisconsultes romains, et fonda la science si féconde de l'histoire du droit, « cet hameçon d'or, comme il appelle l'histoire, avec lequel on saisit la force réelle et la science des lois. » Pierre Pithou, Denis Godefroy, qui donna son *Corpus juris* en 1596, le profond Doneau, François Hottman, rendirent d'autres services, et celui que ses contemporains appelèrent le prince des jurisconsultes, Dumoulin, avocat au parlement de Paris, fit jaillir la lumière du ténébreux chaos de nos coutumes. Grâce aux travaux de ces savants hommes, les Ollivier, les Michel de l'Hôpital, les Harlay, les de Thou, profonds jurisconsultes ou magistrats austères, purent, au milieu des plus affreuses discordes religieuses, améliorer la loi civile et préparer l'unité rationnelle du droit français.

Philosophie. — Le moyen âge ne connaissait point Platon; Aristote régnait seul. Ramus, éclairé par la lecture des livres du disciple de Socrate, secoua le premier en France le joug de cette superstitieuse adoration pour le philosophe de Stagire et ses lourds interprètes. Combattre Aristote par Platon, c'était substituer une autorité à une autre; mais cette domination divisée était moins pesante, et, passant entre les deux maîtres, l'esprit pourra aller chercher lui-même la vérité, au lieu de la recevoir toute faite de leurs mains. C'est ce que Ramus conseille déjà : « Pourquoi, dit-il, ne pas discuter avec la liberté du bon sens, plutôt qu'avec

l'esprit de soumission servile à l'autorité des maîtres? Pourquoi ne pas socratiser un peu?» Au siècle suivant, Descartes socratisera beaucoup.

Médecine. — La lecture des œuvres d'Hippocrate et de Galien ramena la médecine à l'expérience, à l'observation. Ambroise Paré devint le père de la chirurgie française, la providence de nos soldats à Boulogne, à Metz, à Saint-Quentin; aussi modeste qu'habile, il disait de ses blessés : « Je les panse, Dieu les guérit. » Avant lui, on croyait que les plaies d'armes à feu étaient empoisonnées; pour détruire le venin on donnait de la thériaque à l'intérieur et sur la place on passait le fer rouge ou l'on versait l'huile bouillante. En 1536, après l'affaire du Pas-de-Suze, Paré, ayant manqué d'huile, vit ses malades guérir en plus grand nombre, et il supprima l'inutile torture. Il remplaça aussi la cautérisation des artères par la ligature. La chirurgie moderne n'a guère ajouté à la science de Paré, comme principe, que la résection des os brisés et la suppression de la douleur par les anesthésiques.

Sciences. — Pour les sciences, la France a dans ce siècle un grand nom, celui de Viète, qui précéda, en leur montrant la route, Descartes et Newton dans les voies de l'analyse mathématique. Viète, qui, dans les calculs algébriques, désigna par des lettres les quantités connues, fut le véritable inventeur de l'application de l'algèbre à la géométrie[1].

Littérature en prose[2]. — Les lettres ne pouvaient rester étrangères à cette renaissance qui se montrait avec tant d'éclat dans le domaine de l'art et de la science. Seulement, les *Essais* de Montaigne exceptés, le fond vaut mieux que la forme. Ce siècle a beaucoup pensé; mais en général la langue lui fait défaut, et ce désaccord l'empêche d'atteindre à ce qu'il trouvait si bien dans les arts, à la beauté harmonieuse. La *Vie du chevalier sans peur et sans reproche*, écrite par son secrétaire, le *Loyal Serviteur*, et les Mémoires de Fleuranges, le *Jeune adventureux*, semblent le dernier écho

1. On dut à Viète un autre service. Les Espagnols avaient imaginé pour leur correspondance durant nos guerres civiles, un chiffre composé de plus de cinquante figures; Viète, chargé par le roi d'en découvrir la clef, y parvint, et les Espagnols déconcertés l'accusèrent de nécromancie.

2. Voyez *Histoire de la littérature française* de M. Demogeot, et les ouvrages de MM. Saint-Marc Girardin et Sainte-Beuve, sur les progrès de la langue et sur la littérature au seizième siècle.

des naïves chroniques du moyen âge. Ceux des frères Martin du Bellay sont l'œuvre instructive, mais sans éclat, ni relief, de diplomates et d'hommes d'État précieux à consulter. Blaise de Montluc, catholique farouche, ne craint pas de prendre à César le titre de ses *Commentaires*, pour le donner à ses récits, que Henri IV appelait la *Bible du soldat.* Les deux Tavannes, la Noue, qui fut un second Bayard, Vieilleville, racontent ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont vu; d'autres feront comme eux, et la France aura dans leurs Mémoires une des branches les plus curieuses de la littérature historique. Le président de Thou (mort en 1617) va plus haut dans sa vaste et consciencieuse *Histoire universelle*; Brantôme descend plus bas, à l'anecdote. Ce serait Suétone après Tite Live, si de Thou, qui écrivit malheureusement en latin, pouvait être mis à côté du grand historien de Rome. Brantôme nous mène aux *Nouvelles* de la reine de Navarre (morte en 1549) et à celles de Despériers (mort en 1544), pâles imitations du *Décaméron* de Boccace.

Un jeune homme de dix-huit ans, Étienne de la Boétie, dans son discours sur *la Servitude volontaire* ou *le Contre un*, écrit au bruit des supplices ordonnés par le farouche Montmorency, dans Bordeaux, en 1548, trouva d'énergiques et brûlantes paroles pour flétrir la tyrannie mise à la place du gouvernement. Un peu plus tard, Jean Bodin (né en 1530), dans son livre sur *la République*, c'est-à-dire sur l'organisation de l'État, étudia les différentes formes politiques, et rechercha la meilleure constitution de l'autorité. Le premier de ces ouvrages n'est cependant qu'une brillante déclamation, le second qu'une ébauche incertaine.

Michel Eyquem, né en 1533, au château de Montaigne, à 5 lieues de Bergerac, fut cinq années, de 1580 à 1585, maire de Bordeaux. Mais « il s'aimait trop » pour aimer beaucoup les affaires, les ennuis qu'elles donnent, et, en de pareils temps, les périls qu'on y trouve. Une peste survenant, il fut des premiers à fuir. Que Montaigne n'ait pas été un héros, son livre suffirait de reste à nous l'apprendre. Ses *Essais* sont, par le charme du style et la finesse de la pensée, la plus instructive et la plus attrayante étude morale de l'homme, mais ils n'ont pas le dessin arrêté, le trait vigoureux et la logique implacable des esprits liés à une forte croyance politique ou religieuse. Il a de l'incertitude sur bien des choses : « Mon jugement, dit-il, est si également balancé

en la plupart des occurrences, que je compromettrois volontiers à la décision du sort et des dés. » Mais si les opinions des hommes lui inspirent des doutes, la vertu ne lui en donne pas; seulement la sienne est douce, point chagrine. « Qui me l'a marquée, s'écrie-t-il, de ce faux visage pâle et hideux? Il n'est rien plus gai, plus enjoué et presque plus folâtre. La vertu n'est pas, comme dit l'École, plantée à la tête d'un mont coupé, raboteux, inaccessible, sur un rocher à l'écart, parmi les ronces, fantôme à effrayer les gens. Qui en sait l'adresse y peut arriver par des routes ombrageuses, gazonnées et doux fleurantes. » Et il a raison, à condition de ne pas s'oublier en si doux chemin et d'aller droit à l'adresse. Montaigne y va, à travers « les plaines fertiles et fleurissantes, » et en route, il imite les « abeilles qui pillotent deçà et delà les fleurs; mais elles en font après le miel qui est tout leur : ce n'est plus thym ni marjolaine. » Ainsi fait-il des pensées, des images qu'il rencontre dans les auteurs anciens; partout il butine et il fait sien ce qu'il prend; de sorte que le plus aimable causeur et le plus réservé, le plus prudent des politiques parle quelquefois le langage du philosophe indépendant : « Les princes me font assez de bien quand ils ne me font pas de mal, » ou même celui des héros, lorsqu'il nous montre « ces pertes triomphantes à l'envi des victoires, » et l'homme de cœur « qui tombe obstiné en son courage; qui, pour quelque danger de la mort voisine, ne relâche aucun point de son assurance, qui regarde encore, en rendant l'âme, son ennemi d'une vue ferme et dédaigneuse; est battu, non pas de nous, mais de la fortune, est tué sans être vaincu. »

Les *Essais* de Montaigne avaient été précédés de la traduction des œuvres historiques et morales de Plutarque par Amyot[1] (1513-1593); traduction faite de génie, et qui versa dans la littérature française toute la science ancienne que le philosophe de Chéronée avait rassemblée dans ses livres. Montaigne disait de l'ouvrage d'Amyot : « C'est notre bréviaire... Nous autres ignorants étions perdus si ce livre ne nous eût relevés de ce bourbier. Sa mercy (grâce à lui) nous oïons, à cette heure, et parler et écrire... Plutarque me

1. Amyot, né à Melun, fut précepteur des enfants de Henri II, grand aumônier et évêque d'Auxerre. Sur Montaigne, qui mourut en 1592, voyez sa *Vie publique*, par Alph. Grun, 1855.

sourit toujours d'une fraîche nouveauté. Ma mère, encore que je ne susse que bégayer, me l'avoit mis entre les mains. » Henri IV faisait d'Amyot sa lecture favorite.

Le moyen âge ne pouvait cependant céder la place à la Renaissance sans combat. Le vieil esprit se convertit, en maugréant au nouveau. C'est dans les œuvres de François Rabelais (1483-1553) qu'on assiste à cette étrange et bizarre lutte. Né à Chinon, d'abord cordelier, puis médecin, enfin curé de Meudon, Rabelais, dans la *Vie de Gargantua et de Pantagruel*, comme dans la sienne propre, présente le chaos des éléments les plus discordants, avant leur harmonieuse fusion. Son livre, où la raison parle le langage de la folie, où le rire le plus bouffon n'est qu'une satire sanglante, unit dans une monstrueuse beauté la pensée la plus audacieuse de la Renaissance à la forme la plus grotesque qu'ait imaginée le moyen âge. Les commentateurs ont cru reconnaître dans les héros du roman les principaux personnages du temps : François Iᵉʳ dans Gargantua, Louis XII dans Grand-Gousier, Henri II dans Pantagruel, le cardinal de Lorraine dans Panurge. Rabelais dit lui-même : « Il faut interpréter à plus haut sens ce que par aventure nous pensons dit en gaîté de cœur. » Il n'a évidemment pas la vocation du bûcher ni de la prison d'État, mais avec son visage barbouillé de lie et ses grelots, il n'en dit que mieux leur fait aux gens, plus complétement et plus hardiment que pas un.

Théâtre et poésie. — Une renaissance toute savante et érudite devait avoir peu de prise sur l'inspiration libre et populaire de la poésie et du théâtre. Les *Confrères de la Passion* continuaient à célébrer avec le même courage leurs interminables représentations. Mais le goût devenait plus sévère et la piété plus éclairée. On trouva que cette dévotion matérielle, étalée sur les tréteaux et assaisonnée de propos licencieux, était un outrage à la religion. Le parlement, par un édit de 1548, tua réellement les vieux mystères. La *sottie* venait d'atteindre son apogée avec Pierre Gringoire dans le jeu *du Prince des sots* et de *la Mère Sotte*. On s'amusa quelque temps des transparentes allusions à travers lesquelles on reconnaissait aisément le peuple, l'Église, et quelquefois des types moins généraux et des personnages connus. Le parlement mit fin à ce plaisir, en défendant « de faire monstration de spectacle, notant quelque personne que ce soit. »

Le théâtre populaire ne fut pas perfectionné par la Renais-

sance, mais remplacé. Quelques poëtes érudits avaient déjà traduit en vers français des pièces grecques et latines. Jodelle composa notre première tragédie régulière, sa *Cléopatre*, qui fut jouée en présence de Henri II, en 1552. Le théâtre moderne naquit ce jour-là, devant un auditoire de courtisans. L'histoire ancienne chassa la Bible de la scène, le drame humain remplaça le drame religieux. Mais le théâtre français garda longtemps, de l'antiquité et de la cour où il eut son berceau, quelque chose de traditionnel, de convenu, qui ne lui a point valu la popularité originale des *Mystères*.

Les poëtes n'abdiquèrent pas si vite. Clément Marot (mort en 1544) fit vivre à la cour la poésie qui, avec Villon, courait les rues de Paris, au risque des mauvaises rencontres. La cour lui donna plus de délicatesse et d'élégance, sans lui ôter sa verve ni sa malice. Page de François Ier, Marot combattit avec lui à Pavie, et y fut fait prisonnier. Traducteur des Psaumes de David, il fut accusé de partager les opinions nouvelles, et plusieurs fois persécuté, il mourut à Turin dans la misère. Boileau a écrit :

Imitez de Marot l'élégant badinage.

Ses vers sont, en effet, tout esprit, toute grâce, mais ils ont peu de force, et ce que lui-même disait d'eux : « La mort n'y mord, » n'est vrai que de quelques-uns.

Cette force qui manquait à la poésie française, Ronsard voulut la lui donner, en la faisant latine et grecque, et il usa dans cet inutile effort ce qu'il avait de sensibilité vraie dans l'âme et de réelle puissance dans le génie. Un de ses élèves, Joachim du Bellay[1], esquissa dans sa *Défense et illustration de la langue française* (1538), la nouvelle poétique que Ronsard appliqua. Celui-ci n'emprunta pas seulement aux anciens la forme de l'ode et de l'épopée, leurs idées et leurs métaphores, mais la construction même de la phrase et la composition des mots. Il le dit dans la dédicace de ses œuvres à Henri II :

.... C'est, prince, un livre d'odes,
Qu'autrefois je sonnai suivant les vieilles modes
D'Horace calabrais et Pindare thébain[1].

1. Cependant, dans la préface de sa Franciade, il s'élève lui-même contre les *latineurs* et *grécaniseurs* : « C'est, dit-il, un crime de lèse-majesté

Dans sa *Franciade*, il espérait égaler Homère et Virgile, et peu s'en fallut que son siècle, tout affolé d'antiquité, ne le crût avec lui. Les savants les plus illustres, les esprits les plus judicieux, les Scaliger, les de Thou avaient pour lui une sorte d'adoration, et Charles IX lui écrivait :

Tous deux également nous portons des couronnes;
Mais roi, je la reçois; poëte, tu la donnes[1].

Et ailleurs ce vers d'un étrange à-propos :

Je puis donner la mort; toi, l'immortalité[2]!

Rien cependant de Ronsard n'est resté, si ce n'est, dans ses poëmes, quelques vers heureux, parce qu'il s'y est oublié, et, dans la langue qu'il transmit à ses successeurs, plus d'élévation et de noblesse, ou pour mieux dire, plus de solennité. Il commença, en effet, le style sublime qui nous est resté, et qui cache si souvent le vide sous l'ampleur des draperies. Ronsard avait réuni autour de lui une société de poëtes qu'il appela, par un souvenir des poëtes alexandrins, la *Pléiade*. Ils étaient six : du Bellay, Baïf, Belleau, Jodelle, Jamyn, et Ponthus de Thiard. Un autre de ses disciples, Dubartas,

Dont la muse en français parle grec et latin,

montra par l'excès même, dans la *Semaine de la création*, la folie de ces novateurs qui ne regardaient qu'en arrière. *Enfin Malherbe vint* pour ouvrir le grand siècle de notre littérature, le dix-septième siècle.

d'abandonner la langue de son pays, » et il supplie « tous ceux auxquels les Muses ont inspiré leur faveur d'avoir pitié, comme bons enfants, de leur pauvre mère naturelle. » Ronsard, né à Vendôme en 1524, fut page du fils aîné de François Ier. Il entra plus tard dans l'Église et mourut dans un prieuré, près de Tours.

1. Il faut dire que ces vers sont donnés pour la première fois par de Prades, en 1651, sans aucune preuve de leur origine. Cf. Fournier, *l'Esprit dans l'histoire*, p. 115-120.

2. François Ier était poëte aussi, et fit quelques jolis vers; mais le distique fameux écrit avec le diamant de la bague du roi sur la vitre du château d'Amboise : « Souvent femme varie; bien fol est qui s'y fie, » doit être ramené à ces trois mots que Brantôme a vus écrits de la main du roi à côté d'une fenêtre : « Toute femme varie. » (*Vie des femmes galantes*, discours IV).

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION.

PREMIÈRE PÉRIODE.

La Gaule indépendante (1600-50 av. J. C.).

DEUXIÈME PÉRIODE.

La Gaule sous les Romains (50 ans av. J. C. — 476 après J. C.).

TROISIÈME PÉRIODE.

La France mérovingienne (481-687).

QUATRIÈME PÉRIODE.

La France carlovingienne (687-887).

CINQUIÈME PÉRIODE.

La France féodale (887-1180).

SIXIÈME PÉRIODE.

Première victoire de la royauté sur l'aristocratie féodale (1180-1328).

SEPTIÈME PÉRIODE.

La guerre de Cent ans; nouvelle anarchie (1328-1436).

HUITIÈME PÉRIODE.

Dernière victoire de la royauté sur l'aristocratie féodale (1436-1491).

NEUVIÈME PÉRIODE.

Guerres d'Italie (1494-1515).

DIXIÈME PÉRIODE.

Première lutte de la France contre la maison d'Autriche. — Pouvoir croissant de la royauté. — La Renaissance (1515-1559).

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9



To renew the charge, [redacted]he desk.

TWO WEEK BOOK

DO NOT RETURN BOOKS ON SUNDAY

DATE DUE


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02607 9676

